This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

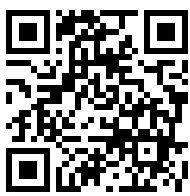

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 50561 2

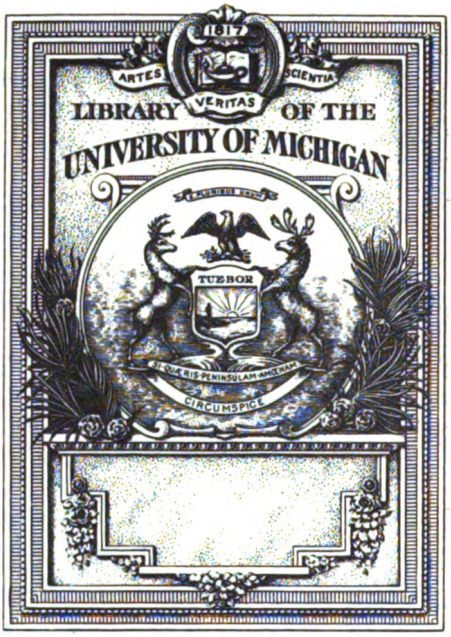

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Strasbourg Univ. Biblio

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LT
3101
.B8

Digitized by Google

Digitized by Google

NOV 28 1930

9e ANNÉE
N° 1

1930
NOVEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit à la collection
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50 — Étranger, 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.		
G. Maugain.	*La Faculté des Lettres de Strasbourg durant l'année 1929-1930*	1
II.		
P. Montet.	*Les fouilles de Tanis en 1930*	3
III.	**Chronique.**	
	Statistique	8
	Thèses de doctorat soutenues pendant l'année scolaire 1929-1930	9
	Distinctions honorifiques	10
IV.	**Notes bibliographiques sur les questions et les auteurs des programmes d'agrégation (1931).**	
G. Lefebvre.	*Agrégation d'histoire et de géographie*	11
V.	**Notes bibliographiques sur les auteurs et les questions inscrits aux programmes des certificats d'études supérieures (1930-1932).**	
G. Gagé.	*L'Italie, de l'invasion gauloise à la guerre sociale* (Certificat d'études anciennes)	22
P. Collomp.	*Hérodote* (Certificat d'études grecques)	26
A. Oguse.	Ménandre, *Extraits*. (Idem)	28
A. Boulanger.	*Plaute*, Aulularia ; *Catulle* ; *Salluste*, Catilina ; *Lucain*, livre VI (Licence classique)	30
E. Hoepffner.	*Le couronnement de Louis* (Certificats de littérature française et d'études littéraires classiques)	32
R. Leroux.	*Wieland*, Agathon (Certificat de littérature allemande)	34
VI.	**Textes à traduire et à commenter.**	35
VII.	**Examens de la Faculté.**	46
	Études latines	46
	Baccalauréat. Sujets donnés, observations, conseils.	
G. Monod.	*Les épreuves philosophiques*	46
P. Collomp.	*Les épreuves de grec*	48
Boulanger et Renaud	La version latine	50

Voir p. 21 les *Livres reçus*.

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

General Exch Strasbourg Bibliothèque

9e ANNÉE — NOVEMBRE
N° 1. — 1930

La Faculté des Lettres de Strasbourg durant l'année 1929-1930.

Ce fut une année prospère : telle est la conclusion qui ressort nettement de la statistique publiée plus loin dans notre *Chronique*.

Depuis sa fondation, la Faculté n'a cessé de voir grandir ses effectifs. Pour plus de brièveté, nous ne considérons ici que la période comprenant les quatre dernières années. Le total des étudiants s'est élevé :

en 1926-1927, à 599 unités,
en 1927-1928, à 727 —
en 1928-1929, à 773 —
en 1929-1930, à 821 —

De juin 1927 à juin 1930, le gain est donc de 222 unités (1).

Avec le nombre des étudiants s'est naturellement développé celui des candidats aux examens de la Faculté. Opposons simplement les chiffres de l'année qui vient de s'écouler à ceux de 1926-1927 : 8 candidats au doctorat contre 3 ; 19 au diplôme d'études supérieures contre 15 ; 438 aux divers certificats de licence contre 316.

Quant aux concours de l'enseignement secondaire, on sait combien il est difficile d'y obtenir une admission ou même une simple admissibilité. Il nous est d'autant plus agréable de constater que 38 de nos étudiants ont été admissibles et 21 reçus définitivement. Ils se sont même assuré 3 places de premier, 1 de second, 4 de troisième. Les 21 candidats heureux jusqu'au bout se décomposent comme suit : 9 agrégés d'allemand, 4 d'histoire et géographie (hommes), 1 d'histoire et géographie (jeunes filles), 3 des lettres (hommes), 1 des lettres (jeunes filles), 1 d'anglais, 2 certifiés d'allemand. Les 17 autres admissibles se répartissent entre les mêmes disciplines et aussi la philosophie, la grammaire, l'italien.

Ce sont là des succès considérables et qu'il convient de mettre en pleine lumière. Ils prennent une signification d'autant plus éloquente que beaucoup des jeunes gens qui les ont remportés sont des Alsaciens ou des Lorrains complètement élevés dans les provinces recouvrées. Or,

(1) Nous disons 222 personnes différentes, 222 têtes d'étudiants. Dans ce nombre nous comprenons, bien entendu, un certain nombre de jeunes gens inscrits ou immatriculés à une autre Faculté, en même temps qu'à la Faculté des Lettres (154 en 1929-1930).

Digitized by Google

une partie importante, sinon la totalité, des épreuves écrites ou orales qu'ils ont subies, se passait en langue française. Ils ont lutté contre des concurrents venus de tous les points du territoire. Et pourtant la victoire leur est restée. Tel est le cas notamment du candidat reçu premier à l'agrégation d'allemand. Il doit, en particulier, ce rang éminent à une leçon en français, avec laquelle le concours a pris fin.

D'ailleurs, les succès de nos jeunes compatriotes des trois départements du Bas-Rhin, du Haut Rhin et de la Moselle, ne se cantonnent pas dans les concours d'allemand. Ils s'étendent à d'autres disciplines : l'anglais, l'italien, l'histoire et la géographie, les lettres.

D'autre part, si les 38 admissibles appartiennent, pour une moitié, à l'Alsace et à la Lorraine, l'autre moitié se recrute dans diverses autres provinces. Strasbourg attire, en effet, de jeunes Français venus de partout.

Il nous reste encore à noter que deux de nos étudiants, élèves en même temps, du Lycée Fustel de Coulanges, ont été reçus au concours d'entrée de l'Ecole normale supérieure.

On aime à faire de telles observations et à méditer sur elles, à la veille d'une nouvelle année scolaire. Elles nous apportent un précieux encouragement et nous sont une source féconde d'espérances.

Gabriel MAUGAIN,
Doyen de la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

Les fouilles de Tanis en 1930 [1]

Les fouilles ont duré du 6 mars au 15 mai. Nos ouvriers partagés en deux équipes ont travaillé principalement à la porte monumentale du grand temple et au temple d'Anta, à 250 mètres au sud.

I

La porte monumentale se présente comme un formidable amas de blocs de granit émergeant des buissons épineux qui sont la seule végétation du tell de Tanis. Ces blocs portent deux sortes d'inscriptions, des grands hiéroglyphes très bien gravés qui sont du temps de Ramsès II et des bas-reliefs d'un module beaucoup plus petit qui sont l'œuvre de Sésac III. On admettait donc que Sésac avait bâti la porte en utilisant les matériaux d'un monument antérieur de cinq siècles. En réalité les blocs de la porte ont été taillés dans un colosse, ou plutôt dans deux colosses de Ramsès II. Les doigts de pied visibles encore sur un bloc ont une longueur de soixante centimètres. Les colosses atteignaient ainsi une hauteur d'une vingtaine de mètres et comptaient avec les colosses de Memnon, les statues d'Ibsamboul et du Ramesseum parmi les plus grands de l'Egypte. Ramsès II a tenu à ce que sa nouvelle résidence du Delta ne fût en rien inférieure aux anciennes capitales. Quant à la porte que les archéologues anglais ont appelée inexactement un pylone, il vaut mieux avec Champollion la désigner par le mot *propylon*. C'est une porte monumentale engagée dans un mur de briques, comme celle qui existe à Thèbes devant le temple de Chonsou. Le propylon de Thèbes est de basse époque. Celui de Tanis appartient encore aux temps pharaoniques.

M. Robichon, architecte D. P. L. G. a passé tout son séjour à Tanis, du 15 avril au 15 mai, à étudier les blocs visibles à la surface et ceux qu'il était facile de dégager. Il a reconstitué ainsi la façade du montant nord et une partie du côté intérieur. Puis nous avons établi une sorte de parvis pour y ranger méthodiquement les blocs, mais cette opération, qui prendra beaucoup de temps à cause du poids formidable des blocs, est à peine commencée. Si longue est si pénible qu'elle soit nous espérons cependant la mener à bien ; non seulement il serait intéressant de reconstituer cette porte où Sésac III est représenté en présence des dieux de Tanis, mais encore nous comptons bien trouver dans ses parages des sculptures et des documents historiques. Sous les blocs de granit rose qui ont été déplacés on aperçoit maintenant des blocs de grès et de granit noir. Déjà Flinders Petrie avait signalé en avant de la porte une stèle de Ramsès II décorée de trois

(1) Voir les rapports publiés dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, novembre 1928 et novembre 1929.

Digitized by Google

statues (1) en demie ronde-bosse, deux blocs appartenant à deux colosses de granit (2) du même roi et un dallage.

Nous avons largement déblayé l'espace qui s'étend en avant de la porte. Contre le montant nord était enterrée peu profondément une stèle de granit rose, malheureusement mal conservée. Les personnages qui occupaient le registre supérieur, un roi, les dieux Horus, Seth, Amon se reconnaissent assez bien, mais l'inscription au-dessous est complètement illisible à l'exception de quelques signes. Nous avons eu plus de chance avec les statues colossales déjà mentionnées par Petrie. Elles sont maintenant complètes ou peu s'en faut et représentent un roi debout contre une dalle rectangulaire couverte d'hiéroglyphes au dos et sur les deux tranches. Une figure féminine est gravée sur le tenon de la jambe gauche. Les inscriptions sont au nom de Ramsès II, mais on ne reconnait pas les traits de l'illustre Pharaon. Peut-être a-t-il usurpé des statues plus anciennes. Non loin de là nous avons encore découvert les trois têtes de la triade mentionnée plus haut et trois autres têtes, celles du dieu Khepri, une tête d'Amon et une tête de roi, un peu plus grandes que nature et d'un assez beau travail dont les corps restent à trouver, puis deux autres colosses, l'un de grès, l'autre de granit noir. Du colosse de grès nous avons une dizaine de morceaux. Le socle et les jambes restent à compléter, mais la tête et le torse, d'un seul morceau, sont admirables. Le colosse de granit est beaucoup moins satisfaisant. Quelques morceaux sont fort beaux. La couronne de la Basse Egypte dont le roi était coiffé est intacte, mais une image divine que le roi tenait appliquée contre sa poitrine semble avoir été martelée et la tête n'a plus rien d'humain.

Dans le sous-sol on rencontre jusqu'à une grande profondeur des blocs de granit rose qui semblent tombés de la grande porte, des fragments de bas-reliefs — le plus intéressant représente un sphinx à bras humains qui offre la déesse Vérité, — des restes de constructions antérieures. Les blocs du dallage en avant de la porte semblent provenir de statues brisées et sommairement retaillés. L'aspect général est prodigieusement chaotique.

II

Le temple d'Anta.

Nous appellerons ainsi provisoirement l'édifice découvert l'année dernière à 250 mètres au sud de la porte monumentale. Ayant creusé une excavation de 10 mètres de côté nous y avions trouvé une colonne intacte et des tronçons gravés au nom de Ramsès II, un groupe en granit gris représentant Anta, déesse asiatique, protégeant Ramsès II, la statue d'un prêtre de Khonsou l'enfant et plusieurs autres morceaux sculptés. Il existe au Musée Scheuleer à Haag une stèle où sont figurés côte à côte Khonsou l'enfant, sa mère la déesse Mout et enfin Anta (3). Ces trois divinités ont

(1) L. Petrie, *Tanis*, second memoir of the Egypt exploration fund, London, 1885, pl. VI, n° 43.

(2) *Ibid.*, V, n°s 33 et 34.

(3) Publiée par V. Biosino, *Denkmäler äg. Skulptur*, n° 120 A et par Blok, *Acta orientalia*, VIII, 177 sqq.

Digitized by Google

toutes reçu la même épithète : « seigneur » ou « dame de la maison d'Anta ». Ni Khonsou l'enfant, ni la déesse Anta ne sont parmi les divinités le plus souvent mentionnées dans les textes égyptiens. On ne les rencontre ensemble que sur cette stèle de provenance inconnue et à Tanis dans le nouveau sanctuaire. J'en conclus d'abord que la stèle du musée Scheuleer provient de Tanis, puis que l'édifice où nous avons trouvé l'une près de l'autre une statue d'Anta et une statue d'un prêtre de Khonsou l'enfant portant l'image de son dieu s'appelait en égyptien la maison d'Anta.

Ce que nous avons déblayé de cet édifice est une cour décorée de statues qui seront décrites plus loin et de six colonnes monolithes en granit, à chapiteau palmyforme, hautes de sept mètres. A l'exception de celle qu'on a trouvée en premier lieu elles sont brisées en trois tronçons, mais complètes. Les chapiteaux sont d'un très beau travail. Les futs sont décorés au milieu d'un bandeau d'hiéroglyphes, en haut et en bas de quatre colonnes d'hiéroglyphes séparées par des intervalles égaux. Partout se lisent les noms et les épithètes de Ramsès II et des dieux qui le chérissaient. Le nom de Seth gravé sur toutes les colonnes a été partout martelé. Les inscriptions gravées au bas des colonnes sont rédigées d'après un modèle uniforme. Elles disent que le roi de la Haute et Basse Egypte Usermaat-Râ, Setep-en-Râ (prénoms de Ramsès II) est chéri d'Amon, ou de Seth, ou d'Horus, ou de Ptah de Ramsès. D'ordinaire on ajoute au nom des divinités le nom du lieu où elles sont principalement honorées. Amon est qualifié Seigneur de Karnak, Ptah, Seigneur de Memphis. Ici Ramsès s'approprie les dieux qui le chérissent. Semblable mention ne se trouve à ma connaissance que dans les textes où il est question de Pi-Ramsès, la résidence fondée par Ramsès II dans le Delta. A Pi-Ramsès, comme à Tanis, ces dieu sont appelés Amon, ou Seth, ou Horus, ou Ptah de Ramsès. Les savants ont beaucoup discuté sur l'emplacement de cette célèbre résidence. Plusieurs égyptologues contemporains la placent à Péluse, mais les auteurs qui ont décrit pour la première fois les ruines de Tanis et, plus tard, Brugsch situaient Pi-Ramsès à Tanis. Il semble bien qu'ils aient eu raison (1). Nos fouilles apportent à leur théorie un argument de grande valeur.

Les bases de colonne ont la forme d'énormes disques d'un mètre et demi de diamètre, d'épaisseur variable. Elles ne portent aucun décor. La face supérieure a été polie avec soin, mais il n'en est par de même de la paroi verticale, ce qui fait croire que ces bases étaient complètement enterrées. Nous les avons trouvées dans les positions les plus diverses et aucun indice ne permet de déterminer leur position primitive. On peut tout aussi bien supposer que les colonnes se dressaient sur un rang contre le mur du fond, ou qu'elles formaient au milieu de la cour un kiosque analogue à fond ou qu'elles formaient au milieu de la cour un kiosque analogue à celui qui décore la première cour du grand temple de Karnak.

Le dallage qui consistait en un soubassement de briques crues haut de 1 m. 25 environ supportant un rang de petits blocs de calcaire a été rompu presque partout. Des murs latéraux qui semblent avoir été entièrement décorés il ne subsiste que des fragments détachés. Toutefois

(1) Voir mon article *Tanis, Avaris et Pi-Ramsès* in *Revue biblique*, avril 1930.

Digitized by Google

on a retrouvé, posées directement sur le sable, un certain nombre de grandes dalles de calcaire. Une de ces dalles, vers le milieu de notre excavation, porte les cartouches de Siamen, un des rois Tanites. Sur les autres qui se trouvent vers le sud on a gravé les cartouches d'Apriès (XXVI^e dyn.) et tracé à l'encre rouge des graffites démotiques. Huit gros blocs de granit reposaient sur ces dalles ; deux laissent encore voir les noms de Ramsès II. Ce sont probablement les restes d'une porte bâtie par Apriès avec des blocs provenant d'un édifice de Ramsès II, dont on n'a pas pris la peine d'effacer les noms. Enfin, tout à fait au sud de l'excavation, dans la dernière semaine, nous avons mis au jour un bloc de maçonnerie également formé d'éléments anciens. On y aperçoit un fragment de tore et les cartouches d'un autre roi tanite, Pasebkhannu. Je l'ai laissé en place. Il sera temps de le démolir quand l'excavation aura été agrandie de ce côté et je me suis borné à mettre à l'abri deux beaux blocs décorés d'inscriptions et de bas-reliefs par ce même Pasebkhannu.

A l'est de l'excavation principale, une longue tranchée qui en est séparée par une zone encore inexplorée nous a permis de dégager un puissant mur de briques crues qui doit faire partie de l'enceinte du temple. Dans son épaisseur a été ménagé un long couloir fermé au sud, au fond duquel on aperçoit des niches, crépies de blanc et deux cuvettes revêtues également de plâtre qui semblent être là dans un but hygiénique.

Comme il a été dit dans notre rapport de l'an dernier, le groupe d'Anta et de Ramsès II qui regarde la porte monumentale du grand temple, semble être resté à sa place primitive. A une vingtaine de mètres en arrière nous avons récolté un grand nombre de fragments sculptés en granit noir appartenant à six statues de la déesse Sekhmet à la tête de lionne, debout, tenant un sceptre appliqué contre son corps et le signe de vie, qui datent du règne de Ramsès II. Aucune n'est entièrement complète, mais la suite des fouilles nous rendra très probablement de nouveaux fragments. Dans la même région nous avons découvert des fragments de grès qui nous ont permis de reconstituer le socle et la partie inférieure d'un groupe du roi Merenptah, du dieu Ptah et d'une déesse. Le haut fait encore défaut, mais l'espoir de compléter cette belle œuvre à la reprise des fouilles n'est pas interdit. Une statue de Sebek-hotep assis sur un siège carré, brisée à la ceinture a été trouvée couchée dans le sable contre les dalles d'Apriès. C'est la plus ancienne de nos trouvailles ; il est probable que les maçons de l'époque d'Apriès ont utilisé cette œuvre vénérable comme pierre à bâtir.

En avant d'Anta, un peu à l'ouest, nous avons découvert une statuette d'époque ptolémaïque et une statue en grès : Ramsès II et la déesse Ouadjit, Dame d'Amit, métropole du XIX^e nôme de la Basse Egypte, non loin de Tanis. Les corps sont mutilés. Les noms du roi et de la déesse se lisent sur les deux côtés du siège. L'arrière porte une inscription hiéroglyphique exaltant les succès militaires de Ramsès II. Ces statues ne sont plus à leur place antique, mais un groupe colossal en granit rose représentant Ramsès II et la déesse Sekhmet n'a presque pas bougé. Les dalles ont seulement un peu cédé sous son poids formidable. Le roi et la déesse sont assis l'un près de l'autre sur un siège à haut dossier. Ils portent la même coiffure, le disque solaire précédé de l'uraeus. Des traces de couleurs se voient encore

Digitized by Google

sur la barbe et sur le collier du roi, sur le collier de la déesse. La pierre a gardé par endroits son poli, mais les inscriptions du siège ont beaucoup souffert.

De cette campagne nous rapportons une grande quantité de petits objets en pierre, en bronze, en faïence, en poterie. Ils se sont trouvés principalement dans une construction en briques cuites contiguë au grand temple (Harpocrates, lampes, terres cuites) et en trois endroits du temple d'Anta, près du gros mur de briques crues et dans le couloir (poteries variées, Bès de terre cuite), un peu au nord-ouest des dalles d'Apriès (un beau calice de bronze ou, selon MM. Perdrizet et Loret, un lampadaire avec son support ; meubles votifs en pierre) et surtout devant le groupe colossal de Ramsès II et Sekhmet, comme si cette sculpture avait été l'objet de vénération dans les âges successifs, car les statuettes et amulettes qui ont été déposées à cette place ne sont pas contemporains. Les cartouches de Siamen se lisent sur une plaquette de faïence. Quelques statuettes de pierre ou de faïence peuvent remonter à cette époque, tandis que la plus grande partie du lot me paraît dater de l'époque saïte et même ptolémaïque. Parmi les statuettes de pierre je mentionnerais surtout un Khonsou l'enfant nu, portant la boucle de cheveux, bien que son corps et son visage soient plutôt d'un adulte, un lion couché qui semble la copie réduite des lions de Nectanébo conservés à Rome et au Louvre, un buste de roi bien patiné. Les bronzes sont mieux conservés qu'il ne semblait permis de l'espérer. Ce sont des statuettes de divinité : Osiris, Isis allaitant l'enfant, Ptah, Bes ailé à quatre bras, armé de deux poignards, Bastit à tête de chatte, Neith, des couronnes et attributs divins et royaux. Les figurines de faïence vernissée sont en très grand nombre, souvent d'un joli travail et en excellent état de conservation. Isis allaitant l'enfant s'y trouve à plus de cinquante exemplaires. Après viennent Thoueris, Neith, Sekhmet, Thot, Ptah, Bès, Ptah patèque, Horus et des animaux, des cynocéphales, des crocodiles, un lièvre. Citons encore des objets de plus grand module : une tête de bélier, une tête de crocodile, une stèle représentant un roi en présence de quatre divinités, une tête de roi presque grandeur nature, une tête de style grec.

Les statues de granit quand elles ont été enterrées pendant des siècles supportent parfois assez mal la chaleur du soleil. Cela a été le cas pour la statue d'Anta et le groupe de Sekhmet et de Ramsès. Il fallut se résoudre à les enterrer à nouveau. Les fragments sculptés et les petits objets ont été emballés et transportés à la maison de la mission où ils resteront jusqu'à la campagne prochaine sous la surveillance du reis et de deux gardiens.

P. Montet.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Statistique de l'année 1929-1930.

Etudiants. — Durant l'année scolaire 1929-1930, le total des étudiants de la Faculté s'est élevé à 821 (313 femmes, 508 hommes ; 720 français, 101 étrangers) dont 154 appartenaient aussi à d'autres Facultés de Strasbourg. En 1928-1929, nous n'avions atteint que le chiffre de 773. Le gain réalisé est donc de 48 étudiants.

Le total des inscriptions a été de 521 (493 en 1928-29) ; celui des immatriculations proprement dites de 510 (473 en 1928-29).

Examens de la Faculté. — Nous avons déclaré dignes du doctorat d'Etat : MM. Pierre Brunet (*honorable*), Martial Guéroult (*très honorable*), — du doctorat d'Université : Mlle Mary Hinrichs (*honorable*), M. Will Moore (*très honorable*), M. Emmanuel Levinas (*très honorable*), Mlle Alvida Ahlstrom (*honorable*), M. Vladimir Rabotine (*très honorable*), Mlle Anne Barthelme (*très honorable*).

Dix-neuf candidats ont subi les examens du diplôme d'études supérieures (26 en 1928-29). Tous les 19 ont été reçus : 1 a obtenu la mention *très-bien*, 6 la mention *bien*.

Le nombre des candidats aux divers certificats d'études supérieures s'est élevé à 438,, au lieu de 362 en 1928-1929 : le progrès est sensible. Sur les 438 candidats 217 ont été admis.

Quant aux diplômes réservés aux élèves de l'Institut d'études françaises modernes et aux auditeurs des cours de vacances, 42 candidats se sont présentés au Certificat d'études françaises modernes : reçus 24 ; — 7 au Diplôme supérieur d'études françaises modernes : reçus 5 ; — 3 au Certificat d'études allemandes modernes : reçus 2.

Concours de l'enseignement secondaire. — La Faculté a obtenu des succès fort appréciables à divers concours de l'enseignement secondaire en 1930. Trente-huit de ses élèves y ont été déclarés admissibles ; vingt-et-un ont été reçus définitivement. On notera que parmi ces derniers 3 ont obtenu le n° 1, 1 le n° 2, 4 le n° 3.

Voici le détail : Agrégation d'allemand. *Reçus*, MM. Hartz (1er), Hepp (3e), Bourquart (4e), Roos, Mlles Roth, Schaal, Luxemburger, MM. Pfrimmer, Scheid. *Admissibles*, MM. Brejoux, Kaufman, Mlle Liebrich, Sigrist.

Agrégation d'anglais. *Reçue* Mlle Knech.

Agrégation de grammaire. *Admissibles*, Mlle Béchard, M. Guibert.

Agrégation d'histoire et géographie (hommes). *Reçus*, M. Rey (3e), Brunschwig (4e), Schneider, Daum. *Admissibles*, MM. Dollinger, Niderst.

Agrégation d'histoire et géographie (jeunes filles). *Reçue*, Mme Etienne (1re).

Digitized by Google

Agrégation d'italien. *Admissible*, M. Ricklin.

Agrégation des lettres (hommes). *Reçus*, MM. Bordes (3e), Jarno, Boillot. *Admissibles*, MM. Fourrier, Sers.

Agrégation des lettres (jeunes filles). *Reçue*, Mme Burgelin (1re), *Admissible*, Mlle Liron.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand dans les lycées et collèges. *Reçus*, Mlle Mauler (2e), M. Carpentier (3e). *Admissibles*, Mlles Carbonnier, Friderich, Martin.

Agrégation de philosophie. *Admissibles*, MM. Burgelin, Langrand.

Ecole normale supérieure. MM. Marc Santoni et Jouany, élèves de la Faculté des lettres et du Lycée Fustel de Coulanges ont été reçus au concours de l'Ecole normale supérieure.

Baccalauréat. Le nombre des canditas examinés s'est élevé à 1698 (2e Partie, Philosophie, ancien régime, 560 ; nouveau régime, 204, — Latin-Grec (a. r.), 26, — Latin-Langues (a. r.), 164, — Latin-Sciences (a. r.), 21, — A nouveau régime, 282, — A prime nouv.-rég., 441). Le nombre des admis définitivement a été respectivement pour chacune des séries examinées : 242, 133, 8, 77, 11, 134, 165 : au total 770.

Mentions : Bien, 18, — Assez-bien, 176.

Thèses de Doctorat soutenues pendant l'année scolaire 1929-1930 devant la Faculté des Lettres de Strasbourg.

I. — Doctorat d'Etat :

M. Pierre Brunet, après avoir soutenu, le 6 novembre 1929, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, les deux thèses suivantes : « Maupertuis. Etude biographique (thèse complémentaire), « Maupertuis. L'Œuvre et sa place dans la pensée scintifique et philosophique du 18e siècle », a été déclaré digne du grade de Docteur ès-lettres, avec la mention *honorable.*

M. Martial Gueroult, après avoir soutenu, le 24 mars 1930, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, les deux thèses suivantes :

L'évolution et la structure de la science chez Fichte ;

La philosophie transcendentale de Maïmon (thèse complémentaire), a été déclaré digne du grade de Docteur ès-lettres, avec la mention *très honorable.*

II. — Doctorat de l'Université de Strasbourg :

Mlle Mary Hinrichs, après avoir soutenu, le 3 février 1930, la thèse suivante : Le cours familier de littérature de Lamartine, a été déclarée digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *honorable.*

M. Will Moore, après avoir soutenu, le 12 février 1930, la thèse suivante : La Réforme allemande et la Littérature française, a été déclaré digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *très honorable.*

M. Emmanuel Levinas, après avoir soutenu, le 4 avril 1930, la thèse

Digitized by Google

suivante : *La théorie de l'intuition dans la phénoménologie de Husserl*, a été déclaré digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *très honorable*.

Mlle Alvida Ahlstrom, après avoir soutenu, le 9 avril 1930, la thèse suivante : *Le Moyen-âge dans l'œuvre d'Anatole France*, a été déclarée digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *honorable*.

M. Vladimir Rabotine, après avoir soutenu, le 26 mai 1930, la thèse suivante : *Le Boèce provençal*, a été déclaré digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *très honorable*.

Mlle Anne Barthelmé, après avoir soutenu, le 24 juin 1930, la thèse suivante : *La Réforme dominicaine au 15e siècle en Alsace*, a été déclarée digne du grade de Docteur ès-lettres de l'Université, mention *très honorable*.

Distinctions honorifiques.

M. Maugain, doyen de la Faculté des Lettres, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Bruxelles.

M. Gillot, professeur à la Faculté, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur (marine).

Digitized by Google

Notes bibliographiques

SUR LES QUESTIONS ET LES AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGREGATION (1931)

AGREGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

L'HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE DE 1814 à 1870

Il faut commencer par s'assimiler parfaitement les chapitres qui concernent l'histoire intérieure dans les tomes IV à VII de l'*Histoire de France contemporaine*, publiée sous la direction de Lavisse (les tomes IV et V par Charléty ; les tomes VI et VII par Seignobos) ; les candidats à l'agrégation en ont évidemment déjà une connaissance assez approfondie, ainsi que du résumé qu'on trouve dans l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine* de Seignobos et dans les chapitres plus copieux de la *Geschichte Europas* de Stern. A l'aide de ces instruments de travail, on peut arriver à rédiger une copie convenable et même une leçon sur un sujet étendu, pourvu qu'on ne se soit pas borné à emmagasiner les renseignements et qu'on se soit efforcé de dégager, en les méditant, les idées générales qui, dans une histoire d'ensemble, nécessairement obligée de sacrifier à l'ordre chronologique, n'apparaissent pas toujours à première lecture ; pourvu aussi qu'on se soit habitué à manier aisément les faits et les idées en dressant des plans sur des sujets variés. L'expérience prouve qu'on n'acquiert pas facilement la souplesse désirable quand on s'en tient à une histoire générale ; en outre, il arrive assez fréquemment que la physionomie propre des protagonistes n'y apparaisse pas clairement. Il faut donc faire des lectures. D'ailleurs, il va de soi que, pour beaucoup de sujets de leçons, elles sont indispensables. Les volumes de Charléty et de Seignebos contiennent des bibliographies étendues. On ne prétend pas les refaire, ni même énumérer toutes les études qui ont paru depuis leur mise en librairie. Les présentes notes ont pour objet de guider l'étudiant — qui ne pourra pas tout lire — et de lui permettre d'amorcer sans retard la recherche en vue de la préparation d'une leçon.

Ouvrages généraux.

Quelques auteurs ont raconté toute la période de la monarchie constitutionnelle, de 1815 à 1848 : G. Weill, *La Monarchie Constitutionnelle* (nouvelle édition, 1912) ; Lucas-Dubreton, *La Restauration et la Monarchie de Juillet* (Collection : L'histoire de France racontée à tous, 1926). Ce sont des résumés. Il paraîtra prochainement dans la collection : *Peuples et civilisations* (chez Alcan, sous la direction Halphen et Sagnac), un volume (tome XV), intitulé : *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral* (1815-1847), œuvre de G. Weill, dont la lecture sera indispensable

Digitized by Google

puisqu'il présentera une nouvelle mise à jour et une bibliographie au courant.

Institutions. — Les textes législatifs principaux dans Cahen et Mathiez, *Les lois françaises de 1815 à nos jours* (nlle édition, 1923) ; Duguit et Monnier, *Les constitutions de la France depuis 1789* (1915) ; Tecklenburg, *Die Entwickelung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789* (1911) ; Monteillet, *Les institutions militaires de la France, 1814-1924* (1925) ; Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715* (tomes IV et V ; 1927-28) ; Germain Martin, *Histoire économique et financière de la France* (dans l'*Histoire de la nation française*, publiée sous la direction d'Hanotaux, 1927).

Doctrines politiques. — Michel, *L'idée de l'Etat* (1896); Faguet, *Politiques et moralistes du XIXe siècle* (3 vol., 1891-98) ; extraits dans Bayet, *Ecrivains politiques du XIXe siècle* (1907).

Doctrines économiques et sociales. — Gonnard, *Histoire des doctrines économiques* (tome III, 1922) ; extraits dans H. et G. Bourgin, *Le socialisme français de 1789 à 1848* (1912).

Histoire des partis. — G. Weill, *Histoire du parti républicain en France, 1814-1870* (nlle édition, 1928) ; *Le catholicisme libéral*, 1828-1908 (1909) ; A. Leroy-Beaulieu, *Les catholiques libéraux de 1830 à nos jours* (1885).

Mouvement social. — Bardoux, *La bourgeoisie française de 1789 à 1848* (1888) ; Renard, *Les étapes de la société française au XIXe siècle* (1913) ; Lorenz von Stein, *Geschichte der sozialen Bewegung in Frankreich von 1789 bis auf unsere Tage* (1850 ; réédité en 1921 ; 3 volumes ; ouvrage fondamental) ; Louis, *Histoire de la classe ouvrière en France depuis 1789* (1927) ; *Histoire du mouvement syndical en France depuis 1789* (1926) ; Sée, *La classe ouvrière et le mouvement ouvrier de 1815 à 1848* (Revue d'histoire économique et sociale 1924).

Histoire économique. — Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870* (tome II ; nouvelle édition, 1903) ; *Histoire du commerce en France* (t. II, 1912) ; ouvrages importants avec bibliographie ; H. Sée, *La vie économique de la France sous la Monarchie censitaire, 1815-1848* (1927) ; *Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France* (1929) ; Clapham, *The economic development of France and Germany* (1921) ; l'ouvrage de Germain Martin, déjà cité.

Histoire religieuse. — Debidour, *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France de 1789 à 1870* (1898), d'un point de vue anticlérical ; Baunard, *Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900* (1901) ; abbé Mourrat, *Histoire générale de l'Eglise*, tomes VII et VIII (1919) ; abbé Ferret, *La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet* (1910-11), du point de vue catholique ; Nourrisson, *Histoire légale des Congrégations religieuses en France depuis 1789* (1928) ; Rimbault, *Histoire des Congrégations religieuses en France, 1790-1914* (1926) ; le P. Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France*, 1814-1914 (tomes I à IV, 1814-1880 (1914-1922) ; les ouvrages de Weill et de Leroy-Beaulieu, déjà cités.

Enseignement. — Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France* (2 vol., 2e éd. 1880 ; édition abrégée 1884) ; Grimaud,

Digitized by Google

Histoire de la liberté d'enseignement en France depuis la chute de l'ancien régime jusqu'à nos jours (Thèse de droit, 1898) ; G. Weill, *Histoire de l'idée laïque au XIXe siècle* (1925) ; *Histoire de l'Enseignement secondaire en France*, 1802-1920 (1921).

Bien que la politique extérieure de la France ne soit pas au programme, on n'oubliera pas qu'elle a exercé une grande influence sur la politique intérieure. Le *Manuel d'Histoire diplomatique de* Bourgeas signale cette influence avec une grande force et lui donne même une importance visiblement exclusive.

On suppose que la politique coloniale n'est pas comprise dans l'histoire intérieure. Mais on fera bien de ne pas dédaigner l'histoire des lettres, des arts et des sciences. Le romantisme a exercé une grande influence sur les idées politiques et sociales ; les sciences également au temps de Napoléon III, sans parler de leurs rapports avec les faits économiques.

Outre les histoires générales (pour la littérature : Lanson ; Bédier et Hazard ; pour les arts : Michel) on citera la thèse fameuse de Lasserre : *Le romantisme français* (1907) ; M. Souriau, *Histoire du romantisme français* (2 vol., 1927) ; J. Giraud, *L'école romantique française* (Collection Colin, 1928) ; Bouglé, *Le romantisme social* (Annales de l'Université de Paris, 1928) ; Martino, *Le naturalisme français* (Coll. Colin, 1928) ; Fontanias, Vauxcelles, Gromost, Mourey, *Histoire générale de l'art français de la Révolution à nos jours* (I : peinture et gravure ; II : architecture et sculpture ; III : art décoratif ; 1925) ; Focillon, *La peinture au XIXe siècle* (1927) ; Rosenthal, *L'art et les romantiques* (1928) ; Boschot, *Une vie romantique : H. Berlioz* (1919). Pour le mouvement philosophique, il faut ajouter : Cresson, *Les courants de la pensée philosophique française* (Collection Colin, 2 vol., 1927).

On ne saurait trop recommander de lire, à titre de délassement par exemple, quelques volumes des mémoires et correspondances de cette époque. La plupart n'ajoutent pas grand chose à notre connaissance des évènements politiques ; il va de soi qu'il ne faut pas toujours prendre pour argent comptant les anecdotes dont ils sont bourrés, surtout quand l'auteur n'était pas témoin oculaire ; mais on y prend l'air du temps.

Première restauration.

H. Houssaye : *1814* (1898) ; P. Rain, *L'Europe et la restauration des Bourbons, 1814-1818* (1908) ; P. Simon, *L'établissement de la Charte* (1907) ; Villepelet, *Le comte de Saint-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne, 1814-15* (Revue historique, t. 160, 1929).

Cent Jours.

H. Houssaye : *1815* (3 vol., 1895-1905) ; Madelin, *Fouché* (chapitres 24 et 25 ; 1900) ; Radiguet, *L'acte additionnel* (1911).

Seconde restauration.

Les histoires générales de date récente tendent à réhabiliter le régime, tout en avouant du moins une partie de ses faiblesses ; elles se lisent avec intérêt : P. de la Gorce, *La Restauration* (2 vol., 1926-28) ; Lucas-Dubre-

Digitized by Google

ton, *Louis XVIII* (1925 ; a eu connaissance de la correspondance avec Mme du Cayla) ; *Le comte d'Artois* ; *Charles X* (1927).

Mémoires de Chateaubriand (*Mémoires d'Outre-tombe* ; t. III à V, 1898-1901) ; duc de Broglie, *Souvenirs* 1785-1870, (1886) ; Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (8 vol., 1858-67) ; comte Molé (extraits publiés par le marquis de Noailles, sous le titre : *Le comte Molé*, 4 vol., 1815-1821 (1923-26) et dans la Revue de Paris de 1923 à 1925) ; Comte R. Apponyi, *Journal*, t. I, 1826-1830 (1913) ; baron Sers, *Souvenirs d'un préfet de la monarchie* (1905) ; Cournot, *Souvenirs*, 1760-1860 (1913) ; duc de Broglie (le fils), *Mémoires*, publiés dans la Revue des Deux Mondes, 15 décembre 1924 (ce sont des souvenirs de jeunesse, 1825-1830) ; comtesse de Boigne, *Mémoires* (tome III, 1907) et beaucoup d'autres dont on trouvera l'indication dans Charléty, p. 2.

Sur la réaction royaliste : E. Daudet, *La terreur blanche* (1876) ; A. Paillet, Les *cours prévôtales* (R. des Deux mondes, 1er juillet 1911) ; Claudon, *La cour prévôtale de la Côte-d'Or* (Comité des travaux historiques. Notices, inventaires et documents, 1924) ; Gaffarel, *La terreur blanche à Marseille* (Revue historique, juillet 1916) ; *La terreur blanche dans l'Ouest* (Etudes napoléoniennes, mars 1918) et l'ouvrage de Houssaye.

Sur le fonctionnement du régime : J. Barthélemy, *L'introduction du régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X* (1904) ; Bruley, *Le régime préventif des journaux et des brochures sous la Restauration* (Thèse de droit, Paris, 1907) ; Crémieux, *La censure en 1820* et *1821* (Thèse Lettres, 1912 ; important) ; Gével et Rabot, *La Censure théâtrale sous la Restauration* (R. de Paris, 1913) ; Pilenco, La *propagande électorale il y a cent ans* (R. de Paris, 15 avril 1928) ; E. Daudet, *La police politique*, 1815-1820 (1912 ; et dans la R. des Deux Mondes, 1er janvier 1910) ; H. Baumont, *Stanislas de Girardin, préfet de la Côte-d'Or 1819-1820* (La Révolution française, 1908) ; abbé Moulard, *Le comte de Tournon, préfet de la Gironde*, 1815-1822 (Thèse Lettres, 1914).

Sur l'histoire parlementaire : de Perceval, *Le vicomte Lainé et la vie parlementaire au temps de la Restauration* (Thèse Lettres, 1927) ; Dunan, *Le premier ministère Gouvion Saint-Cyr* (Revue historique, t.132, 1919) ; Combe de Patris, *de Serres dans la bataille électorale de 1820* (Revue des Questions historiques, 1er avril 1925) ; E. Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes* (1899) ; Beau de Loménie, *La conspiration du bord de l'eau* (Revue de France, mai 1929) ; E. Daudet, *Le ministère de M. de Martignac* (1875) ; dans les Mémoires de Molé : *Souvenirs du ministère du duc de Richelieu*, parus dans la R. de Paris, 1er et 15 mai 1925 ; pour les questions financières : J. Liesse, *Portraits de financiers* (Corvetto, Louis, Villèle, Laffitte ; 1908).

Sur la droite : Thureau-Dangin, *Royalistes et Républicains* (1874 ; une des études porte sur : *L'extrême droite sous la Restauration* ; elle a paru dans le Correspondant de 1874, t. 94 et 95) ; Beau de Loménie, *La carrière politique de Chateaubriand*, (2 vol., thèse Lettres 1928) ; Lanson, *La défection de Chateaubriand* (Revue de Paris, 1901) ; Sée, *Les tendances politiques de Chateaubriand* (Revue d'histoire littéraire de la France ; janvier 1925) ; Giraud, *La carrière politique de Chateaubriand* (Revue des

Digitized by Google

Deux Mondes, mars et avril 1928) ; Bourget et Salomon, *de Bonald* (Collection : La pensée chrétienne, 1905) ; Moulinié, *de Bonald* (Thèse Lettres, 1916) ; Mauduit, *Les conceptions politiques et sociales de Bonald* (Thèse Droit 1913) ; Goyau, *J. de Maistre* (R. des Deux Mondes, août 1921) ; *La pensée religieuse de J. de Maistre* (1921).

Sur le mouvement catholique : Sagnac, *Le Concordat de 1817* (Revue d'histoire moderne, 1906 ; important) ; de Grandmaison, *La Congrégation* (1889 ; important mais apologétique) ; G. Weill, *Les luttes religieuses en France pendant la Restauration* (Revue des Cours et Conférences, mai 1913) ; Vauthier, *Les missions religieuses sous la Restauration* (R. des Etudes historiques, 1920) ; abbé Duine, *La Mennais* (1922 ; dispense de recourir aux ouvrages antérieurs) ; Bardoux, *Le comte de Montlosier et le gallicanisme* (1881) ; Poirier, *L'université provisoire* (Revue d'histoire moderne, 1926 et 1927) ; abbé Garnier, *Frayssinous* (Thèse, 1926) ; les ouvrages du vicomte de Guichen, *La France religieuse et morale au début de la R.* (1911) ; *à la fin de la R.* (1917) peuvent être négligés.

Pour la gauche doctrinaire : Pouthas, *Guizot pendant la R.* (Thèse, 1923 ; important) ; de Barante, *La vie politique de M. Royer-Collard* (2 vol., 1861) ; de Nesmes-Desmarets, *Les doctrines politiques de Royer-Collard* (Thèse Droit, 1908) ; Lauris, *Benjamin Constant et les droits individuels* (Thèse Droit, 1903). Il y aurait intérêt à lire quelques discours de Royer-Collard et de B. Constant dont il y a des recueils de date ancienne.

Sur l'opinion libérale : Thureau-Dangin, *Le parti libéral sous la R.* (1888 ; hostile) ; Boutenko, *Le parti libéral sous la R.* (le tome I, 1814-1820, a paru en 1913 ; en russe ; mais on en trouve une analyse dans la Revue d'histoire moderne de 1913, p. 403) ; G. Weill, *L'idée républicaine en France pendant la R.* (Revue d'histoire moderne, 1927 ; très neuf) ; Gonnard, *Les origines de la légende napoléonienne* (Thèse Lettres 1906) ; Quenson de la Hennerie, *Les propos séditieux sous la Restauration dans le Nord* (Revue du Nord, 1925 ; curieux) ; Calmette, *Les carbonari en France sous la R.* (Révolution de 1848, t. IX, 1913) ; P.-F. Dubois, *Souvenirs* (fragment sur les carbonari ; Revue bleue, 1908) (Cf. l'article de Mathiez, *L'origine franc-comtoise de la Charbonnerie italienne*, Annales historiques de la Révolution française, 1928, p. 551) ; Guillon, *Les complots militaires sous la R.* (1895). Il sera indispensable de rechercher dans les chansons de Bérenger celles qui ont trait à la propagande libérale (voir par exemple : *Les souvenirs du peuple*, *Le vieux sergent*) et de lire quelques pamphlets de P.-L. Courier (Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser) ; Gachet, *Les aventures d'un écrivain : P.-L. Courier* (1928). — Sur Saint-Simon, voir plus loin.

Pour l'histoire économique, outre Levasseur et Sée, déjà cités : G. et H. Bourgin, *Le régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*, (documents ; 1912) ; G. Bourgin, *Législation et organisation administrative du travail sous la Restauration* (Revue politique et parlementaire, oct. 1910) ; Cahen, *L'enrichissement de la France sous la Restauration* (Revue d'histoire moderne, 1930) ; de Romeuf, *La crise agricole sous la R.* (Thèse Droit, 1902) ; Viard, *La disette de 1816-17, particulièrement en Côte-d'Or* (Revue historique, t. 159, 1928) ; Gueneau, *La disette de 1816-17 dans la Brie* (R. d'histoire moderne, 1929).

Digitized by Google

Sur les mœurs : Boutet de Monvel, *Les Anglais à Paris*, 1800-1850 (1911) ; Bertaut, *L'anglicisme en France sous la R.* (R. de Paris, 1er mars 1918) ; Elkington, *Les relations de société entre l'Angleterre et la France sous la R.* (1929) ; Stenger, *La société française en 1815* (Nouvelle Revue, 1907) ; *Grandes dames du XIXe siècle* (1911) ; Jacomet, *Le palais sous la Restauration* (1922) ; d'Almeras, *La vie privée sous la R.* (1910) ; Trahard, *La jeunesse de P. Mérimée*, 1803-1834 (2 vol., 1925 ; Thèse Lettres ; cercles littéraires et politiques du temps) ; Robiquet, *L'art et le goût sous la R.* (1927).

Pour la révolution de 1830, outre les mémoires et ouvrages indiqués par Charléty, p. 327 (notamment les deux articles de Mantoux), voir F. Artz, *La crise des assurances en 1830 et les compagnies d'assurances* (Revue d'histoire moderne, 1929) qui reprend une question déjà abordée par Monin : *Une épidémie anarchiste sous la Restauration ; étude sur le « système d'incendie » de 1830* (1894 ; a d'abord paru dans la Revue de sociologie).

Monarchie de Juillet.

Il existe sur cette période trois ouvrages, l'un en allemand, un peu ancien déjà : K. Hillebrand, *Geschichte Frankreichs von der Thronbesteigung Louis-Philipps bis zum Fall Napoleons III* (dans la collection : *Geschichte der europaïschen Staaten* de Heeren, Ukert et Giesebrecht ; il n'a paru que deux volumes (1877-79) et l'ouvrage en est resté à 1848) ; les autres en français ; le premier, plus récent et plus développé que le précédent, est celui de Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, 7 volumes (1897-1904) ; le second est l'œuvre de Fournière, *Le règne de Louis-Philippe* (tome VIII de l'*Histoire socialiste* publiée sous la direction de J. Jaurès) et donne une grande place aux questions économiques et sociales.

Mémoires de Guizot, Broglie, Molé, Cournot, Apponyi déjà cités ; *Journal* de Cuvillier-Fleury, précepteur du duc d'Aumale (1903) ; *Souvenirs* de Tocqueville (1893) ; *Fragments et souvenirs* de Montalivet (1899-1900) ; très curieux est le recueil d'interviews de Nassau W. Senior, *Conversations with M. Thiers, M. Guizot and other distinguished persons during the second Empire* (2 vol., in-8°, 1878). La Revue des Deux Mondes a publié à partir du 15 décembre 1924 les souvenirs de jeunesse du duc de Broglie (le fils, celui du 16 mai) ; elle publie actuellement ceux de Laffite.

Sur la personne du roi, voir Thureau-Dangin et aussi Denys Cochin, *Louis-Philippe* (1918). Il n'y a pas d'ouvrage d'ensemble sur les deux grands personnages parlementaires du règne. Pour Guizot, outre la thèse de Pouthas, déjà citée : Bardoux, *Guizot* (Collection : Les Grands Ecrivains, 1894) ; de Crozals, *Guizot* (1893) ; Mme de Witt, *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis* (1880) ; son œuvre historique est résumée par Jullian dans son petit volume sur *Les historiens du XIXe siècle* (extraits avec une introduction considérable) ; son œuvre scolaire est étudiée dans les ouvrages sur l'enseignement ; on fera bien de faire quelques lectures dans les *Mémoires* déjà cités et dans l'*Histoire parlementaire de France ; collection des discours de M. Guizot de 1819 à 1848* (5 vol., 1863). On s'explique sans peine qu'il n'y ait pas non plus d'ouvrage d'ensemble sur Thiers dont la carrière a été beaucoup plus longue et dont la personnalité est

Digitized by Google

beaucoup plus ondoyante. Il y a un article de Faguet, *Thiers*, dans la Revue des Deux Mondes, 1er novembre 1920, et un volume de M. Reclus, *Monsieur Thiers*, dans la Collection : Roman des grandes existences (1929) ; l'étude de John Allison, *Thiers* ; *the french monarchy*, 1797-1848 (1927) n'est pas mauvais, mais ne s'impose pas. On a publié en 1928 les *Mémoires de Mme Dosne*, belle-mère et Egérie de Thiers, qu'il faut feuilleter (2 volumes). Les *Discours parlementaires* de Thiers ont été publiés en 16 volumes de 1879 à 1889.

Sur les légitimistes : Lecanuet, *Berryer* (1893) et les nombreux ouvrages relatifs aux aventures de la duchesse de Berry ; lire de préférence Lucas-Dubreton, *La princesse captive* (1925 ; et dans la Revue de Paris, 1924, tome VI, et 1925, tome I), l'auteur ayant eu connaissance des lettres inédites de Bugeaud, qui commandait le fort de Blaye.

Sur les républicains : outre l'ouvrage de Weill, utiliser Tchernoff, *Le parti républicain sous la monarchie de Juillet* (1901) ; il n'est malheureusement pas facile à lire et on fera bien de ne pas attendre, pour l'examiner, d'avoir tiré une leçon sur la question. Sur A. Carrel, étude de Sainte-Beuve dans les *Lundis*, tome VI ; autre de Brandès, traduite en allemand par Holm (1913) ; sur Lamartine : Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique* (Thèse d'université, 1903) ; Eva Sachs, *Les idées sociales de Lamartine* (*id.*, 1915) ; Comte de Saint-Aulaire, *Lamartine et la politique*, Revue de Paris, 15 juillet 1925 ; Guérin, *Les idées sociales de Lamartine* ; Annales des Sciences politiques, juillet 1924 ; études qui ne sont pas de premier ordre, mais qui peuvent fournir les éléments d'un exposé ; les discours ont paru en 1864-65, sous ce titre : *La France parlementaire, 1834-1851*, en six volumes. Sur les autres chefs républicains : Jeanjean, *Armand Barbès*, le tome I, seul paru, en 1908 ; G. Geoffroy, *L'Enfermé* (Blanqui) (2 vol. ; nouvelle édition, 1926) ; Dommanget, *Blanqui* (petit volume paru à L'Humanité, en 1924).

Le mouvement ouvrier a été assez abondamment étudié. Le grand ouvrage est celui de L. von Stein, déjà cité. En français, il n'y a que des études de détail ; les principales sont celles de Festy, *Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet* (1908), les articles de Festy, Alazard, Lévy-Schneider et Jeanjean sur les mouvements lyonnais, cités par Charléty, pp. 56 et 82. L'insurrection de 1831 a été de nouveau étudiée par Tarlé dans la *Revue Marxiste*, 1929. Voir encore Hauser, *Les coalitions ouvrières et patronales de 1830 à 1848* (Revue socialiste, 1901) ; G. Weill, *Les journaux ouvriers à Paris* (Revue d'histoire moderne, 1907) ; Festy, *Le mouvement ouvrier à Paris en 1840* (Revue des Etudes historiques, 1913) ; Magon, *Agricol Perdiguier et le compagnonnage* (Thèse Droit, 1910) et l'ouvrage de Fournière, déjà cité.

L'époque est marquée par une activité remarquable des théoriciens économistes et socialistes. Voir l'ouvrage de Gonnard, déjà cité. Sur les premiers, qu'il ne faut pas négliger, on a publié de nombreuses études, principalement des thèses de droit, dont quelques-unes sont intéressantes : Aftalion, *L'œuvre économique de Simonde de Sismondi* (1899) ; Bidet, *Bastiat* (1906) ; Spriet, *Dupont-White* (1901) ; Mompez, *Frédéric List et le nationalisme économique français* (1919) ; Duvoir, *Recherche des*

Digitized by Google

tendances interventionnistes chez quelques économistes français de 1830 à 1850 (Villermé, Blanqui, Rossi, etc) (1901). Voir aussi Michel, *L'idée de l'Etat*. déjà cité.

Beaucoup plus nombreux encore sont les ouvrages qui concernent les socialistes. Voir Gonnard et le recueil de Bourgin, déjà cités. Sur les Saint-Simoniens, ouvrages fondamentaux de Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme* (Thèse, 1896) et plus restreints, de Weill, *St Simon* (1894), *L'école saint-simonienne* (1896) ; les publications récentes sont celles de Leroy, *La vie du comte de Saint-Simon* (1925), récit bref ; de Durkheim, *La doctrine saint-simonienne* (1928) et de Bouglé, *L'œuvre de H. de St Simon* (1925) qui sont plus doctrinales qu'historiques ; il y a deux études relatives aux saints simoniens dans le petit livre de Bouglé, *Chez les prophètes socialistes* (1918) et un numéro consacré à l'école, dans la Revue d'histoire économique et sociale de 1925.

Pour Fourier et son école : H. Bourgin, *Fourier* (Thèse Lettres, 1905) d'une lecture difficile ; Lansac, *Les conceptions méthodologiques et sociales de Ch. Fourier* (Thèse Droit 1926) ; Friedberg, *Influence de Fourier sur le mouvement social* (Thèse d'université, 1926) ; H. Bourgin, *V. Considérant* (Bibliothèque de la Revue de la Révolution de 1848, 1909) ; Collard, *Considérant* (Thèse Droit, 1910) ; Duval, *Godin et le familistère de Guise* (Th. Droit, 1905).

Sur Proudhon : H. Bourgin, *Proudhon* (1901), petit livre très condensé et difficile ; Berthod, *Proudhon et la propriété* (Th. Droit, 1910) ; Piron, *Proudhonisme et syndicalisme révolutionnaire* (id. 1910 ; recommandé). Les œuvres de Proudhon sont très intéressantes à lire pour comprendre la mentalité du républicain socialiste français de l'époque de 1848 et du second empire, par exemple : *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise.*

Sur Louis Blanc : Renard, *Louis Blanc* ((Thèse Lettres, 1922 ; important).

Autres théoriciens : Prudhommeaux, *Cabet*, (Thèse Lettres, 1906) ; Puech, *La vie et l'œuvre de Flora Tristan* (Thèse, 1925) ; Marié, *Le socialisme de Pecqueur* (Th. Droit, 1906) ; Maisonneuve, *Pecqueur et Vidal* (id., 1898) ; Thibert, *Pauline Roland* (Révolution de 1848, 1925).

Sur la propagande communiste : Sencier, *Le babouvisme après Babeuf* (Thèse, 1912) ; Buffenoir, *Le communisme à Lyon de 1834 à 1848* (Revue d'histoire de Lyon, 1909).

Pour les bonapartistes : Thirria, *Napoléon III avant l'Empire* (1895 ; le tome I) ; résumé dans Perreux, *Les conspirations de L.-N. Bonaparte* (1926).

Pour le catholicisme, outre les ouvrages généraux, voir les chapitres consacrés à la vie religieuse par Thureau-Dangin et l'ouvrage du P. Lecanuet, sur *Montalembert* (3 vol., 1895-1902 ; le tome II : Montalembert et la liberté de l'enseignement) ; on peut citer ensuite : Zeller, *Lacordaire* (1929 ; petit livre de vulgarisation) ; Goyau, *Ozanam* (1925, *id.*) ; E. Veuillot, *Louis Veuillot* (3 vol., 1898-1904) et un résumé sous le même titre, éditions *Spes*, 1927 ; des pages choisies de Veuillot ont été publiées par Albalat, 1906. Le mouvement catholique social dans : Cuvillier, *Un journal*

Digitized by Google

d'ouvriers : *L'Atelier* (1919) et G. Bourgin, *Les catholiques sociaux sous la monarchie de Juillet* (Revue d'histoire économique et sociale, 1923).

Sur la société : Corpechot, *La société sous le règne de Louis Philippe* (Revue de Paris, 1er juillet 1927) ; de Lanzac de Laborie, *Les divisions sociales et mondaines au lendemain de la révolution de Juillet d'après la duchess de Dino* (Correspondant, 10 février 1909) ; Jacomet, *Le palais sous la monarchie de Juillet* (1927) ; Thibert, *Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850* (Thèse, 1926) ; Abensour, *Le féminisme sous le règne de Louis Philippe et en 1848* (Thèse, 1923)).

Histoire économique : Ponteil, *L'entrée des chemins de fer dans Strasbourg* (Revue d'Alsace, 1928) ; Guéneau, *La législation restrictive du travail des enfants* (loi de 1841 ; Revue d'histoire économique et sociale, 1927).

Pour la révolution de 1848 le livre essentiel est celui de Crémieux, *La révolution de février* (Thèse, 1912). Il a paru depuis, en 1920, une étude de P. Quentin-Bauchart, *La crise sociale de 1848. Les origines de la Révolution de février*. On peut lire aussi : Renard, *L'esprit de 1848* (Revue politique et parlementaire, 10 mars 1910) et Ch. Benoist, *L'homme de 1848* (Revue des Deux Mondes, 1914).

Seconde République.

L'ouvrage de P. de la Gorce, *Histoire de la seconde république française* (2 vol., 1887) peut être négligé ; celui de Bourniols, *Histoire de la Révolution de 1848* (1918) ne va que jusqu'à l'élection du 10 décembre. Mais il sera très bon de lire Renard, *La deuxième république française* (tome IX de l'histoire socialiste ; un fascicule complémentaire de *Notes et références* a paru chez Rieder).

Ajouter Tchernoff : *Associations et sociétés secrètes sous la deuxième république* (1905) ; Mlle Wasserman, *Les chefs de Barbès et de Blanqui en 1848* (1913) ; Ch. Schmidt, *Les journées de Juin* (1926 ; très important) ; Heftler, *Les associations coopératives de production sous la seconde république* (Thèse Droit, 1899). Les ouvrages de Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la révolution de 1848* (2 vol., 1907-08) et *Louis Napoléon et le ministre O. Barrot* (1922) sont très bien informés, mais forment un amas de renseignements rangés dans l'ordre chronologique qu'on ne peut utiliser pour un travail rapide. Pour les intrigues monarchiques, on peut consulter : Desjoyeaux, *La fusion monarchique*, 1848-1873 (1913).

Pour la loi Falloux, le livre essentiel est celui d'H. Michel, *La loi Falloux* (1906). Il existe un petit livre de Lanzac de Laborie sur *Falloux* (1912).

L'histoire du coup d'Etat a été renouvelée par des publications récentes dont la plus importante est celle de Guedalla et du comte de Kerry, *The secret of the Coup d'Etat* (1924 ; ce sont les lettres de Flahaut, le père de Morny) ; traduction de J. de Maricourt, 1928 (parue dans la Revue de Paris, 15 sept., 1924) ; viennent ensuite la publication d'un *Mémoire* de Morny dans la Revue des Deux Mondes, 1er décembre 1925 ; et celles de lettres de Saint-Arnaud par Quatrelles-l'Epine (*Saint-Arnaud et la préparation du Coup d'Etat*) dans la Revue universelle, 1er février 1929.

Digitized by Google

Second Empire.

L'ouvrage de Taxile Delord, *Histoire du second Empire* (6 vol., 1868-1875) est une œuvre de parti, mais de lecture intéressante ; celui de P. de la Gorce, même titre (7 vol., 1894-1905) est utile surtout par certains chapitres (principalement la vie catholique) ; celui de Thomas, même titre (tome X de l'histoire socialiste) servira pour l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste. L'ouvrage de A. Simpson, *Louis Napoleon and the recovery of France 1848-1856* (1923) apporte quelques rectifications.

Quelques documents ont été publiés sur la Cour et le personnel impérial : Mérimée, *Lettres à la comtesse de Montijo* (Revue des Deux Mondes, 15 décembre 1929) ; comtesse des Garets, *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur auprès de l'impératrice Eugénie* (1928) ; Paléologue, *Les entretiens de l'impératrice Eugénie* (Revue des Deux Mondes, 1er mars 1928) ; *Souvenirs* de la princesse P. de Metternich (1921 ; parus dans la Revue de Paris, 15 oct. et 1er nov. 1922) ; Filon, *Souvenirs sur l'impératrice Eugénie* (Revue de Paris, août, sept., oct., 1920) ; d'Hauterive, *Correspondance de Napoléon III et du prince Napoléon* (1925 ; Revue des Deux Mondes, décembre 1924 ; 1er mai 1925) ; Baroche, *Notes et Souvenirs*, 1921 ; Durieux, *Le ministre P. Magne* (1930). La vie de cour est racontée dans Hübner, *Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche* (1904). Les souvenirs du baron Beyens (*Le second Empire vu par un diplomate belge*, 1924) et la correspondance du prince de Metternich (Salomon, *Le prince R. de Metternich et sa correspondance pendant son ambassade à Paris* ; Revue de Paris, février 1924) intéressent surtout l'histoire extérieure. On a publié quelques ouvrages de luxe ou de vulgarisation sur l'impératrice Eugénie (Lacour Gayet, 1925) et sur la princesse Mathilde (Bac, 1928 ; J. de La Faye, 1928).

L'évolution juridique du régime est étudiée dans Bertin, *L'évolution constitutionnelle du second Empire* (volumineuse thèse de droit, 1900). constitutionnelle du second Empire (volumineuse thèse de droit, 1900). Sur la formation du tiers parti, il n'est pas mauvais de lire quelques chapitres d'E. Ollivier (*L'Empire libéral*, 10 vol., 1894-1905), en se rappelant bien entendu qu'il s'agit d'un plaidoyer, pro domo. La Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1925, a publié de lui un *Journal intime*, 1857-58.

Pour le parti républicain, outre Weill, voir Tchernoff, *Le parti républicain au coup d'Etat et sous l'Empire* (1906 ; même observation que précédemment) ; M. Reclus, *Jules Favre* (Thèse 1912) ; *E. Picard* (Thèse 1912) ; Dommanget, *Varlin* (1926) ; *L'anticléricalisme sous le second Empire* (*Revue des Etudes Napoléoniennes*, 1916). Tenir grand compte de l'influence, non seulement de l'attitude de l'Eglise et des catholiques après le coup d'Etat, mais de la philosophie positive et des progrès des sciences sur les générations républicaines de 1860 à 1870.

Sur la législation sociale et le mouvement ouvrier : G. Weill, *Le mouvement social en France de 1852 à 1910* (1911) ; G. Bourgin, *La législation ouvrière du second empire* (Etudes napoléoniennes, sept. 1913) ; l'ouvrage d'A. Thomas, déjà cité.

Pour l'opposition monarchique : les mémoires du duc de Broglie (Revue des Deux Mondes, 1er et 15 nov. 1925).

Digitized by Google

Pour les catholiques et la question scolaire : Dutacq, *Rouland, ministre de l'Instruction publique* (Thèse, 1910) ; Faguet, *Mgr Dupanloup* (1914) ; Lavisse, *Duruy* (1825).

Histoire économique : Dupont-Ferrier, *Le marché financier de Paris sous le second Empire* (1925) ; Dunham, *M. Chevalier et le traité de commerce de 1860* (Bulletin de la société d'histoire moderne, 1926) du même : *The influence of the anglo-french treaty of commerce of 1860 on the development of the iron industry* (Quarterly Journal of Economics, 1927) ; Wallon, *Les Saint-Simoniens et les chemins de fer* (Thèse Droit, 1908) ; Weill, *Les Saint-Simoniens sous Napoléon III* (Etudes napoléoniennes, 1913) ; Lajard de Puyjalon, *L'influence des Saint-Simoniens sur la réalisation de l'isthme de Suez et des chemins de fer* (1926).

G. Lefebvre.

Livres reçus. — Bibliothèque Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, *Anthologie des écrivains français*, par Gauthier-Ferrières : *Anthologie des écrivains français du* XVIIIe siècle (Prose, 1 vol., — Poésie, 1 vol.), — *Anthologie des écrivains français contemporains* (Prose, 1 vol., — Poésie, 1 vol.).

Rabelais, *Gargantua et Pantagruel*. Texte transcrit par Henri Clouzot, 3 vol., 4 gravures hors texte.

Les classiques pour tous, Librairie Hatier, 8, Rue d'Assas, Paris. *Légendes et nouvelles italiennes* (XIIIe-XIVe siècles). Textes choisis et annotés par M. Paoli, — A. Manzoni, *I promessi sposi*. Extraits par Georges Garnier, — S. Pellico, *Le mie prigioni*, notice et notes par P. Marcaggi, — Petrarca, *Le rime, I trionfi*, Introduction et notes par Paul Paoli. — Leopardi, *Canti Scelti*, Introduction et notes par Mlle R. Quézel.

Casa editrice G. P. Petrini, Torino, 15, Via Garibaldi.

Candido Ghiotti, *Vacabolario scolastico italiano-francese e francese-italiano*. Nuova edizione rifusa e accresciuta secondo gl' intendimenti dell' l'Autore da Antonio Chanoux, 1929.

Digitized by Google

Notes bibliographiques

Sur les auteurs et les questions inscrits aux programmes des Certificats d'études supérieures (1930-1932).

CERTIFICAT D'ÉTUDES D'HISTOIRE ANCIENNE

L'ITALIE DE L'INVASION GAULOISE A LA GUERRE SOCIALE.

Il n'échappera pas aux étudiants que le sujet qui leur est ainsi proposé embrasse l'histoire de toute la péninsule italienne, et non seulement de Rome, dans les limites chronologiques indiquées, dont la plus basse est une date décisive à cet égard. Sans doute les progrès de la puissance romaine en Italie seront-ils au centre des recherches, voire même pour le IVe siècle leur objet presque unique. Et il est clair que l'histoire intérieure de Rome, ses rapports avec les différents Etats méditerranéens, ne devront pas non plus être négligés. Mais on s'attachera particulièrement à les suivre dans la mesure où l'Italie y est associée ou s'en trouve affectée de quelque façon. C'est ainsi qu'on étudiera la guerre de Pyrrhus dans le cadre géographique et historique de la Grande-Grèce, et qu'on se préoccupera des conditions *italiennes* dans lesquelles s'est déroulée la guerre d'Hannibal comme de ses répercussions sur la situation de Rome dans la péninsule.

On réservera une étude attentive au sort juridique et politique fait aux divers peuples italiens par la cité conquérante. Il conviendra d'avoir une connaissance précise des variétés de cités soumises ou fédérées par Rome, des institutions *municipales* ainsi élaborées par la conquête et dont les principales se développeront sous l'empire à travers tout le monde romain. On n'oubliera pas de tirer largement parti de cette étude pour la préparation d'une autre question inscrite au même programme sous ce titre : *les Institutions municipales du Haut Empire.* Il importera aussi de déterminer dans quelle mesure l'Italie a été associée à l'effort politique et militaire de Rome, quelle distance la séparait jusqu'à la guerre sociale d'une unité effective et d'une égalité réelle avec Rome, quels furent enfin le caractère et les effets des mesures prises à la fin de la crise pour régler la condition des Italiens.

Mais il va sans dire que les problèmes économiques et sociaux auront une place toute particulière dans ces recherches, et que leur étude éclairera plus d'une fois utilement les faits politiques. Grâce à des travaux récents les étudiants seront en mesure de saisir certains des liens qui rattachent la guerre sociale à la politique agraire des Gracques. Ils ne s'en tiendront pas là. Pour l'intelligence même du programme gracchien ils devront se faire une idée générale des conditions de l'économie italienne et de son évolution

Digitized by Google

à travers ces trois siècles ; ils utiliseront pour le IIe siècle les précieux renseignements de Caton, étudieront d'assez près la constitution de *l'ager publicus* de Rome avec toutes ses conséquences, ainsi que le développement de la colonisation romaine et latine sous ses différents aspects. A cet égard une connaissance exacte de la société romaine et de son organisation leur sera indispensable. D'ailleurs ils ne perdront pas de vue que la classe sénatoriale tend à dominer la propriété du sol italien, que d'autre part la classe équestre a beaucoup d'intérêts communs avec les milieux aisés et entreprenants des villes italiennes. Ils feront bien de s'intéresser à l'expansion commerciale de ces gens d'affaires confondus précisément dans l'Orient hellénistique sous le nom de *negotiatores Italici*, à leur activité qui pèse parfois si fort sur les événements politiques. Par là ils se feront une idée plus juste de certains appuis et de certaines visées du parti démocratique, des Gracques à Marius.

Au reste il sera bon qu'ils n'oublient pas non plus l'histoire des mœurs et de la civilisation. Là encore ils auront intérêt à bien replacer Rome dans le cadre de l'Italie, où il sera utile par exemple de suivre l'expansion de certains mouvements religieux au temps de la guerre d'Hannibal et au début du IIe siècle jusqu'à l'épisode fameux des Bacchanales. Aux progrès de la langue latine et des idées romaines, ils sauront opposer les influences multiples qui se sont exercées sur la cité maîtresse, notamment de la part de l'Etrurie et des colonies grecques.

Bibliographie [1].

Les indications qui suivent ont pour objet d'orienter les étudiants dans l'étude des divers problèmes ainsi posés. On ne saurait naturellement trop leur conseiller de lire, lorsqu'ils le peuvent, les meilleures pages des historiens anciens eux-mêmes, en l'espèce Tite-Live et Polybe. — Nous nous contenterons de les renvoyer aux ouvrages modernes essentiels.

Histoire générale. — L'histoire de Rome et de l'Italie à l'époque qui nous occupe est tracée avec le souci de ne jamais perdre de vue l'horizon de tout le monde antique dans les ouvrages suivants :

* E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 5 vol. allant jusqu'au milieu du IVe siècle. A consulter le vol. 5.

* E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*. On y consultera en particulier les chapitres 6-7 du t. II (1913), et de nombreux chapitres du t. III (1914).

Dans la collection anglaise de la *Cambridge ancient history* ont récemment paru deux volumes, *Macedon*, t. VI, et surtout *The hellenistic monarchies and the growth of Rome*, t. VII, par Bury, Cook, Adcok et Charlesworth, auxquels il pourra être utile de s'adresser.

L'exposé d'histoire romaine de * Mommsen, *Römische Geschichte*, t. I-II (trad. franc. t. I-VI) reste naturellement une lecture fort utile. Mais il y aura lieu de recourir à des ouvrages généraux plus récents. On trouvera des renseignements précis et substantiels dans * *La Conquête romaine* d'A. Piga-

(1) Les ouvrages ou articles marqués d'un astérisque se trouvent à l'Institut d'histoire ancienne de l'Université. La plupart des autres se trouvent à la Bibliothèque universitaire.

Digitized by Google

niol (t. III de la collection *Peuples et Civilisations*, 1927). Le livre de * L. Homo, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (t. XVI de la collection de *l'Evolution de l'Humanité*, 1925) rendra d'excellents services, étant donné le point de vue précisément italien où se place généralement l'auteur. L'ouvrage où l'on trouvera les informations les plus sûres et les plus étendues sur la situation des Italiens sous l'hégémonie de Rome est celui de J. Beloch, *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege*, 1926, exposé de l'histoire de Rome jusqu'au milieu du IIIe siècle, où l'auteur a fait entrer en les revisant les résultats de son étude classique sur la ligue italienne (v. plus loin, *Institutions*). On y consultera de toute nécessité les premiers chapitres de la 6e partie : 1) *die Municipalmagistrate*, p. 488 ; 2) *die italische Stadtgebiete*, p. 522 ; 3) *das römische Gebiet in Italien*, p. 574.

Les historiens italiens G. de Sanctis et E. Pais ont donné l'un et l'autre, dans des sens différents, une histoire de Rome intéressante et vivante : la * *Storia dei Romani* de G. de Sanctis conduit jusqu'au milieu du IIe siècle ; les tomes III à V (parus jusqu'à 1923) seront une lecture utile. Plus commode que la * *Storia critica di Roma* d'E. Pais qui va jusqu'à Pyrrhus (5 vol. 1913-1920) et d'une science aussi sûre sera du même auteur une récente histoire de l'Italie antique : *Storia dell' Italia antica*, 2 vol. 1925, et surtout l'excellent ouvrage adapté en français du même historien : * *Histoire romaine*, t. I, par E. Pais, adapt. de J. Bayet, (dans la collection d'*Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, *Histoire ancienne*, 3e partie). Cette histoire va jusqu'à l'achèvement de la conquête (133 av. J.-Ch.). Elle présente un exposé très précis et très complet des faits, des tableaux de la civilisation, et se réfère toujours directement aux sources, dont la valeur est appréciée dans un chapitre d'introduction. Une suite à cet ouvrage a commencé de paraître dans la même collection : *Histoire romaine*, t. II, par G. Bloch et J. Carcopino. Il sera bien utile d'y lire les premiers chapitres, jusqu'à la guerre sociale, où M. Carcopino fera passer les résultats très neufs de ses recherches sur l'histoire des Gracques.

Institutions. — L'ouvrage de A. Rosenberg : *Der Staat der alten Italiker ; Untersuchungen über die ursprüngliche Verfassung der Latiner, Osker und Etrusker* (1913) fournira un bon tableau de la condition politique des divers peuples italiens *avant* l'établissement de l'hégémonie romaine. Pour leur situation sous cette hégémonie rappelons l'étude de * J. Beloch, *Der italische Bund, unter Roms Hegemonie*, 1880. On consultera avec profit les articles du * *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio et de la * *Realencyclopädie der Altertumswissenschaft* de Pauly et Wissowa, sur les diverses catégories de villes (ex. : article *Municipium*, dans *Dict. des Ant.*). D'une façon générale on aura intérêt à ouvrir les manuels d'institutions ou de droit ; le * *Manuel des Antiquités romaines* de Mommsen et Marquardt (trad. franc. en 20 vol., 1887-1907) et le * *Droit public romain* de Mommsen. L'ouvrage récent de * L. Homo, les *Institutions politiques romaines* (collection de l'*Evolution de l'Humanité*, 1927) sera également utile. On s'intéressera particulièrement aux réactions de la conquête sur l'organisation politique de Rome et aux institutions propres à l'Italie.

Digitized by Google

Histoire économique et sociale. — Les travaux de détail sont nombreux. On y sera éventuellement renvoyé par les ouvrages d'histoire générale. Bien qu'il manque pour l'époque républicaine l'équivalent du livre que M. Rostovtzeff a donné pour l'empire, on consultera utilement l'ouvrage de * Tenney Frank, *An economic history of Rome*, 1927, certaines des études réunies par M. Cavaignac dans *Population et Capital dans le monde méditerranéen antique*, 1923, et l'article important de Kromayer, *Die wirtschaftliche Entwicklung Italiens im II und I° Iahrhundert* (*Neue Iahrb. f. Klass. Altert.* 1914, p. 145) tout à fait dans notre sujet. L'histoire agraire est traitée par M. Weber, *Römische Agrargeschichte*, 1891. On y joindra l'article de Gummerus, *Der römische Gustbetrieb* * (*Klio, Beiheft*, t. V 1906).

On n'oubliera pas que l'ouvrage de * G. Bloch, *La République romaine*, présente en particulier l'histoire des « conflits sociaux ». On consultera avec plus de réserves le premier volume de l'histoire de * G. Ferrero, *Grandeur et décadence de Rome* (1904).

Sur les ressources et l'activité de la classe sénatoriale on disposera de l'ouvrage de * M. Gelzer, *die Nobilität der römischen Republik*, 1912. Sur la classe équestre le bon travail de E. Belot, *les Chevaliers romains*, 1866, peut être désormais remplacé par celui de * A. Stein, *der römische Ritterstand*, 1927. On trouvera des renseignements très intéressants sur l'activité des gens d'affaires et l'organisation de leurs sociétés dans * A. Deloume *Les manieurs d'argent à Rome jusqu'à l'empire*, 1892. Le travail classique de J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, 1919 donnera un excellent tableau de l'expansion italienne dans la Méditerranée orientale, de sa nature et de ses effets.

Il y aura lieu de regarder de près la période décisive qui commence avec les Gracques pour finir à la guerre sociale. Outre les histoires générales citées plus haut, notamment l'*Histoire romaine* de G. Bloch et J. Carcopino en train de paraître, il pourra être utile de lire des études particulières. La littérature du sujet étant, en particulier depuis ces dernières années, très copieuse, nous nous contenterons de citer celles de Kontchalovsky *Recherches sur l'histoire du mouvement agraire des Gracques* (*Revue historique* 1926, p. 161), une utile dissertation de Drzerga, *Die römische Bundesgenossenpolitik von den Graochen bis zum Ausbruch des Bundesgenossenkrieges* (Breslau, 1907), le recueil d'études publié par M. Carcopino sous le titre * *Autour des Gracques*, 1928, et du même auteur un article très suggestif sur les *Origines de la guerre sociale* (*Bulletin G. Budé*, 1929.)

On ne saurait exiger la connaissance précise des fondations de colonies et de leur répartition dans l'Italie. Toutefois il sera bon qu'on en connaisse les principales étapes. On pourra se servir pour cela de l'ouvrage spécialement consacré à ce sujet par * E. Pais : *Storia della colonizzazione di Roma antica*. Le premier volume, purement critique (1923) ne sera toutefois consulté qu'exceptionnellement. Mais il faut vivement souhaiter la publication, annoncée depuis plusieurs années, du second, qui contiendra un exposé historique de grand intérêt.

Toutes ces études supposent acquise la connaissance de la géographie italienne. Rappelons qu'il existe à ce sujet l'ouvrage toujours utilisable

Digitized by Google

de * Nissen, *Italische Landeskunde*, 3 vol. (1883-1902) et une étude récente de A. von Hoffmann, *Das Land Italien und seine Geschichte, eine historisch-topographische Darstellung*, 1921.

Civilisation. — On trouvera les meilleures indications à ce sujet dans l'ouvrage d'A. Grenier, *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art* (Collection de *l'Evolution de l'Humanité*, 1925) où la dette de Rome envers les peuples qu'elle a soumis et sa propre originalité sont définies avec netteté. On aura aussi intérêt à consulter, pour l'art, * l'*Italia antica* de Della Seta, 1922, pour la religion *Mystic Italy* de Rostovtzeff, 1928. Enfin, les étudiants doivent connaître l'existence des grands manuels de la collection Ivan von Müller * (*Handbücher der klassischen Altertumswissenschaft*) notamment celui de Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, et celui de Schanz, *Geschichte der römischen Literatur*, sans oublier le précis d'histoire littéraire de R. Pichon.

J. Gagé.

CERTIFICAT D'ÉTUDES GRECQUES

HÉRODOTE (1).

I. — Éditions.

A). Éditions critiques.

1. Herodoti *Historiæ. Rec. H. Stein.* 2 vol. 1869-71 BN. C. 122-857.
2. Herodoti *Historiæ. Ad recensionem suam recognouit H. Stein*, 2 vol. 1884. BN. C. 122-829.
3. Herodoti *Historiæ. Recognouit breuique adnotatione critica instruxit C. Hude, éd. alt.* 1912.

Les papyrus d'Hérodote connus en 1915 sont étudiés par :

4. H.-G. Viljoen *Herodoti fragmenta in Papyris seruata*, 1915.

(Aucun du livre VII. Pour les papyrus découverts plus tard consulter les instruments bibliographiques indiqués plus loin.)

B). Éditions exégétiques.

5. Herodoti *Halicarnassensis Musae* ; *ed.* J.-C. Baehr 1856-61. IP. I. 8140. BN. C. 122-852. — Notes assez copieuses. A la fin du vol.

(1) Les abréviations BN. et IP. qui précèdent les cotes indiquent respectivement la Bibliothèque nationale et universitaire et celle de l'Institut de philologie. — Des indications bibliographiques sur les questions que posent les chapitres d'Hérodote inscrits au programme de licence paraîtront ultérieurement.

Digitized by Google

IV. *un index rerum* pp. 501-657 ; *index uerborum* pp. 658-758 ; *index grammaticus* 759-764. Cartes.

6. Herodotos *f. d. Schulgebr. erklärt von K. Abicht.* t. IV³ 1882. IP. I, 8130. Un index grammatical assez développé.

7. Herodotos *erklärt von H. Stein*, t. IV. : cinquième édition 1889. I P. I. 8250 ; sixième édit. 1908. BN. C. 122-860. — Un *index nominum.*

8. Herodotus. *The seventh eighth and ninth books by R. W. Macan*, t. I. 1-2. t. II. 1908. IP. I. 8210, BN. C. 122-868 — Texte, introduction, notes, appendices ; cinq *indices* : *lectionum, uerborum, nominum, rerum et auctorum*, et des cartes.

Ajouter à ces éditions exégétiques un commentaire édité sans texte :

9. W.-W. How and J. Wells. *A commentary on Herodotus, with introduction and appendices, in two volumes.* 1912 XII-446 et VIII-423 pp. in-8°.

Et le lexique de Schweighäuser (apprécié sévèrement par Jacoby [12 col. 520]) :

10. *Lexicon Herodoteum... instruxit Joh. Schweighauser* 1824. IP. I, 8310,

II. — Livres à consulter.

A). Bibliographies.

Consulter les trois années parues de l'*Année Philologique* et les *Dix ans de Bibliographie classique* de P. Marouzeau. — Les derniers comptes-rendus d'ensemble parus dans les *Bursians's Jahresb.* : 170. 1917. p. 291 pour 1909-15 ; 191. 1923. p. 1. pour 1915-20 ; 220. 1929. p. 1. pour 1921-27.

B). Généralités.

11. A. Hauvette. *Hérodote historien des guerres Médiques.* 1894.

12. Jacoby. Article *Herodotos.* P. W. R. E. Supplement 2es heft. 1913, col. 205 à 520.

13. F. Focke. *Herodot als Historiker.* (*Tübing. Beitr. z. Altertumswissenschaft* I.) 1927.

C). Langue.

14. M. Wundt. *De Herodoti elocutione cum sophistarum comparata.* 1903. BN. C. 123.082.

15. D. Barbelenet. *De la phrase à verbe être dans l'Ionien d'Hérodote* 1913. BN. C. 147-978.

16. J. Schmitt. *De parenthesis usu hippocratico Herodoteo etc.* 1913. BN. C. 123.538.

17. Ch. Favre. *Thesaurus uerborum quae in titulis ionicis leguntur cum Herod. sermone comparatur.* 1914. BN. C. 116.192.

18. W. Aly. *Glotta. XV*, 1926. p. 84-117. BN. C. 500-086.

P. Collomp.

Digitized by Google

MÉNANDRE, *EXTRAITS.*

I. — Remarques préliminaires.

a) Le volume de la *Realencyclopädie der Altertumswissenschaft* de Pauly-Wissowa qui contiendra l'article *Menandros* d'A. Körte n'est pas encore paru à ce jour (1) ; l'article n'existe que sous la forme d'un tirage à part qui n'est pas mis dans le commerce ; il est sûr qu'on y trouvera tout l'essentiel de nos connaissances sur Ménandre.

b) Dans les *Extraits d'Aristophane et de Ménandre*, de Bodin et Mazon (Paris, Hachette, 1er tirage 1908), le texte des extraits de Ménandre et les analyses des pièces sont périmés.

c) Là où leur texte est identique à celui des éditions recommandées plus bas, ou peu différent, on pourra utiliser pour leurs notes explicatives les *Extraits* et l'édition I. v. Leeuwen *Menandri fabularum reliquiae...*[3] (Lugdini Batavorum, Sijthoff, 1919) ; le texte de cette dernière édition est déparé par beaucoup de conjectures et de restitutions inutiles ou aventureuses.

d) Bien que Jensen n'ait pas revu le manuscrit du Caire depuis les deux collations qu'il a publiées, l'une dans *Rhein. Mus.* 1910, l'autre dans *Hermes*, 1914, son édition (citée plus loin) lui attribue pour plusieurs vers des lectures différentes de celles qui figurent dans ses articles ; par suite toutes les publications antérieures à l'édition Jensen devront être regardées comme périmées dans la mesure où elles sont en désaccord avec elle quant aux lectures de ce savant, (c'est, en plusieurs endroits, le cas des éditions Sudhaus et Wilamowitz [citées plus loin], van Leeuwen [citée plus haut], et de mon article : *Ménandre, les extraits inscrits au programme* [Bulletin 1928-9]).

II. — Éditions.

a) **Complètes :** De préférence, Chr. Jensen, *Menandri reliquiae in papyris et membranis repertae* (Berolini, apud Weidmannos, MCMXXIX) *qui servira, en principe, de base aux interrogations du certificat d'études grecques.* A la rigueur, S. Sudhaus, *Menandri reliquiae nuper repertae*[2] Bonn. Marcus et Weber, 1914). Toutes deux exclusivement critiques (2).

b) **Partielle :** U. v. Wilamowitz-Moellendorff, *Menander, Das Schiedsgericht* (Epitrepontes) (Berlin, Weidmann, 1915), édition critique et exégétique, a marqué des progrès décisifs dans l'interprétation de l'*Arbitrage.*

(1) Juillet 1930.

(2) Je ne connais que le titre de G. Coppola, *Menandro, le commedie, testo critico e commento* (Torino, 1927).

Digitized by Google

III. — Lectures d'information générale.

1° A. Körte, *Griechische Komödie* (1) : les parties relatives à la comédie attique qui traitent des sujets, des titres, des tendances, de la composition, des vers, de la langue (pour situer l'œuvre de Ménandre dans l'histoire de la comédie).

2° A. Körte, *Hellenistische Dichtung* (Leipzig, Krœner, 1925) : introduction et passages relatifs à la comédie nouvelle et à Ménandre.

IV. — Lectures de détail.

a) **Biographie :** Christ-Schmid-Stählelin, *Geschichte der griech. Litteratur* II, 1[6] (München, Beck, 1920) (2) chapitre sur Ménandre.

b) **Analyse des pièces :** Bien que Körte donne celle des pièces les mieux connues, on lira celle de *l'Arbitrage* que j'ai donnée, d'après Wilamowitz (3), dans le *Bulletin* 1928-9, p. 51 sqq. La question de savoir si le fragment Didot, dont on trouvera le texte dans le *Bulletin*, 1928-9, p. 123 ou dans l'édition Jensen, fait partie de la pièce est encore pendante.

c) **L'art de Ménandre :** Outre Körte, on lira la *Notice sur Ménandre* de P. Mazon (dans les *Extraits*), et celle de Wilamowitz dans son édition.

d) **La langue :** A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, Hachette, 1921) : chapitres sur la comédie et sur la Koiné.
(Paris, Hachette, 1921) chapitres sur la comédie et sur la Koiné.

e) **Le vers :** Sur le trimètre iambique des comiques consulter un traité de métrique élémentaire.

f) **Les manuscrits, l'établissement du texte :** cf. *Bulletin* 1928-9, p. 49-51, 53 sq. ou la préface de Jensen. Sur les sigles employés par les éditions Sudhaus et Jensen, cf. la préface de ce dernier p. lxxiv. Jensen n'a pas connu la dernière en date des collations du manuscrit du Caire, celle d'O. Guéraud (*Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, 1927).

A. Oguse.

(1) *Realencyclopädie*, XI, 1, article *Komödie*.

(2) *Handbuch der Altertumswissenschaft* d'I. v. Müller et W. Otto.

(3) On la préfèrera à celle de Jensen, qui s'écarte à tort des idées de Wilamowitz, en admettant que Chairestretos paraissait avant la fin de l'acte IV. Au v. 405 figure en marge du manuscrit du Caire une abréviation que l'on avait lue XAP. XAP = Χαιρέστρατος, pour Jensen. Wilamowitz suppose que le copiste a écrit XAP pour KAP, et reconnaît là Καρίων, un cuisinier. Or, selon O. Guéraud, le dernier reviseur du manuscrit, dont Jensen n'a pas connu la collation, le papyrus porte KAP.

Digitized by Google

AUTEURS LATINS DE LA LICENCE CLASSIQUE

PLAUTE, *AULULARIA*.

Éditions. — Editions critiques générales de F. Ritschl, G. Lœwe, G. Gœtz, F. Schœll, Leipzig, 1871-1894 ; W. M. Lindsay, 2e éd. Oxford, 1910 ; J.-L. Ussing, Copenhague, 1875-1892 (avec commentaire latin). Editions spéciales de l'*Aulularia* : G. Gœtz et F. Schœll, Leipzig 1925 ; W. Wagner, Cambridge 1866 ; E.-J. Thomas, Oxford, 1913. — Editions avec commentaire : K. Kunst, Vienne, 1923 ; P. Giardelli, Florence, 1925. — Editions scolaires françaises : E. Benoist, 1878 ; A. Blanchard, 1888. Morceaux choisis de P. Fabia et G. Ramain.

Traduction. — J. Naudet (Garnier).

Livres à consulter. — G. Michaut, *Histoire de la comédie romaine*, t. I. *Sur les tréteaux latins*, 1912. — t. II. *Plaute*, 1920 ; P. Lejay, *Plaute*, 1925. — Ed. Fraenkel, *Plautinisches in Plautus* (1922). — G. Lodge, *Lexicon Plautinum* (en cours de publication).

Questions à étudier. — La nature et les procédés du comique dans l'*Aulularia*.

Plaute et la comédie nouvelle des Grecs.

L'*Aulularia* et l'*Avare* de Molière.

CATULLE.

Éditions. — Les dernières éditions critiques sont celles de G. Lafaye, coll. Budé, 1922 et de E. T. Merrill, Leipzig, 1923. Les plus récentes éditions annotées celles de W. Kroll, Leipzig, 1923 et de Lenchantin de Gubernatis, Turin, 1928.

Commentaires très développés de Ellis (anglais), Oxford, 1889 ; A. Baehrens, Leipzig (1885) ; Benoist et Thomas (français), Paris, 1882-1891) ; Friedrich (allemand), Berlin, 1908.

Traductions. — G. Lafaye éd. signalée plus haut) ; Eug. Rostand (en vers ; accompagnée du commentaire de Benoist et Thomas).

Ouvrages à consulter. — Outre les histoires de la poésie latine de Ribbeck et de Plessis : A. Couat, *Etude sur Catulle* (1875). — Id., *La poésie alexandrine* (1882) ; A. Cartault, *Catulle, l'homme et l'écrivain*, 1889 ; G. Lafaye, *Catulle et ses modèles*, 1894 ; G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, p. 209-276 (*La jeunesse romaine au temps de César*) ; W. Fowler, *La vie sociale à Rome au temps de César*, trad. française, 1917. — G. Ramain. *Sur la signification et la composition du poème 64* (*Rev. de Philol.*, 1922, p. 135-153.

Questions à étudier. — L'Alexandrinisme de Catulle.

L'élégie dans l'œuvre de Catulle.

Digitized by Google

SALLUSTE, *CATILINA*.

Une bibliographie détaillée du *Catilina* de Salluste a été publiée dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres*, 1er déc. 1928, p. 57-58.

Éditions. — Antoine et Lallier, Paris, 1888 (Introduction et notes explicatives très développées) ; B. Ornstein, coll. Budé, 1924. — Cette édition peut dispenser d'avoir recours aux éditions critiques de Jordan, 3e éd., Berlin, 1887 et de A. W. Ahlberg, Leipzig, 1919 et 1925.

Traduction. — J. Roman (jointe à l'éd. Ornstein).

Ouvrages à consulter, Outre les histoires romaines, spécialement A. Piganiol, *La Conquête romaine*, 1927, p. 382 et suiv. (bibliographie p. 382, n. 1) ; G. Boissier, *La conjuration de Catilina*, 1905.

Sur l'art de Salluste : Thiaucourt, *Etude sur la conjuration de Catilina*, 1887 ; Ullmann, *Essai sur le Catilina de Salluste* (*Revue de Philologie*, 1918, p. 5). — Sur la langue : L. Constans, *De sermone Sallustiano*, 1880.

Questions à étudier. — L'attitude politique et les idées sociales de Salluste.

Etat social et moral de Rome au temps de la conjuration de Catilina.

Salluste et Cicéron. — Le *Catilina* et les *Catilinaires*.

LUCAIN, *LIVRE VI*.

Éditions. — A.-E. Housman, Oxford, 1926 ; R. Bourgery et M. Ponchont, coll. Budé, t. I, 1926, t. II, 1929.

Le texte du VIe livre et un important commentaire ont été publiés par P. Valette dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, III, 1924/5, p. 200-217, 246-271, 298-324. (1).

Traduction. — Bourgery-Ponchont dans l'éd. citée supra.

Ouvrages à consulter. — L'éd. du livre I, par P. Lejay, 1894 contient une importante étude d'ensemble sur Lucain et son œuvre. — D. Nisard, *Les poètes latins de la décadence* ; G. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, 1909, p. 272-285 ; R. Pichon, *Les sources de Lucain*, 1912.

Questions à étudier. — La conception de l'épopée historique selon Lucain. — Comparer au *De bello ciuili* le poème de même titre contenu dans le *Satyricon* de Pétrone.

L'influence de la rhétorique sur le poème de Lucain.

A. Boulanger.

(1) Les étudiants de la Faculté peuvent se procurer cette année du Bulletin au prix réduit de 10 fr.

Digitized by Google

CERTIFICATS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE ET D'ÉTUDES LITTERAIRES CLASSIQUES

LE COURONNEMENT DE LOUIS

Editions. — Les éditions plus anciennes de Jonckbloet (1854) et d'Ernest Langlois (Société des anciens textes, 1888) sont remplacées aujourd'hui par l'excellente édition critique, publiée par le même Ernest Langlois dans la collection des « Classiques français du moyen âge », fasc. 22, Paris, Champion, 1920, avec quelques notes qu'on voudrait plus nombreuses.

Livres à consulter. — Pas d'études littéraires proprement dites. Sur la langue, l'essentiel se trouve dans les introductions aux deux éditions de Langlois. Les recherches ont surtout porté sur le problème des origines et sur les éléments historiques. A côté des études plus générales de Phil. Aug. Becker, *Die altfranzösische Wilhelmsage und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen*, Halle, 1896, et *Der südfranzösische Sagenkreis und seine Probleme*, Halle 1898, on verra surtout le beau livre de J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. I, 3e éd. 1930, en particulier les chapitres VII et VIII, et l'article d'E. Langlois, *A propos du Couronnement Louis*, *Romania*, XLVII, pp. 330-375, qui résume l'état actuel de la question.

PHILIPPE DE NOVARE, *MÉMOIRES*.

Éditions. — On utilisera l'édition de Charles Kohler : Philippe de Novare, *Mémoires* (1218-1243), dans la collection des « Classiques français du moyen-âge, » Paris, Champion, fasc. 10, 1913.

Livres à consulter. — Il n'existe encore aucune étude littéraire ni linguistique sur Philippe de Novare. Ses Mémoires ont surtout été étudiées au point de vue historique. Les études les plus importantes, pour la plupart signalées par Ch. Kohler dans son édition, p. XXII-XXV, sont les suivantes :

La notice, surtout biographique, de Gaston Raynaud, en tête de son édition des *Gestes des Chiprois*, publiées pour la « Société de l'Orient latin », Genève, 1887 ;

La préface de Ch. Kohler à l'édition des *Gestes des Chiprois*, dans le *Recueil des historiens des Croisades, Documents arméniens*, t. II, Paris, 1906, p. CCIX-CCXXXVIII ;

L'important mémoire de Gaston Paris, *Les Mémoires de Philippe de Novare*, facilement accessible dans G. Paris, *Mélanges de littérature française du moyen-âge*, p. p. Mario Roques, Paris, Champion, 1912, p. 427-470 ;

Le travail non moins important de Paul Richter, à voir dans sa forme remaniée sous le titre de *Beiträge zur Historiographie in den Kreuzfahrer-*

Digitized by Google

staaten... I. *Das Geschichtswerk des Philippe de Nevaire* (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, t. XIII, 1892, p. 255-310), complété par un appendice sous le même titre, *ibid.*, t. XV, 1894, p. 593-599.

Le chapitre consacré à Philippe de Novare par Annie Herzog, *Die Frau auf den Fürstentronen der Kreuzfahrerstaaten*, Berlin, 1919 (thèse de Fribourg en Suisse), insiste surtout sur le moraliste.

QUESTION LITTÉRAIRE.

La poésie narrative du XI^e^ au XIII^e^ siècle.

1. — Comme première orientation on verra les chapitres consacrés par M. Faral aux chansons de geste, aux romans courtois et à l'épopée animale dans l'*Histoire de la littérature française* de Bédier et Hazard, préférable pour le moyen-âge à celle de Lanson ; ensuite les chapitres plus étendus, mais en partie vieillis, sur les mêmes sujets, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, de Petit de Julleville, t. I, 1910 (chap. II-IV) ; t. II, 1909 (ch. I et III), et, malgré une conception quelquefois bizarre, Friedrich Schürr, *Das altfranzösische Epos*, Munich, 1926. Comme études spéciales, pour les chansons de geste, J. Bédier, *Les Légendes épiques* (3^e^ édit. 1930), les recherches sur le Cycle de Guillaume d'Orange (t. I), sur la Chanson de Roland (t. III), Raoul de Cambrai et Girart de Rousillon (t. II), Renaud de Montauban et Gormond et Isembart (t. IV) ; pour le roman breton, les chapitres consacrés aux origines et aux romans arthuriens en vers chez Bruce, *The evolution of the Arthurian Romances*, 2^e^ édit., 2 vol., 1930, l'étude de J. Bédier sur la légende de Tristan dans son édition du *Roman de Tristan*, par Thomas, t. II, Paris, 1905, et G. Cohen, *Crestiien de Troies, sa vie et son œuvre*, dans *Revue des Cours et Conférences*, 27^e^ année et ss.; pour le Roman de Renard, Lucien Foulet, *Le Roman de Renard*, Paris, 1914. Sur le roman d'aventures, Mme Lot-Borodine, *Le Roman idyllique au moyen-âge*, Paris, 1913, et Ch.-V. Langlois, *La Vie en France au moyen-âge d'après les romans mondains du temps*, t. I, Paris, 1924 (en particulier les chapitres sur Jean Renart, pp. 1-106.

2. — Il est indispensable de connaître *de visu* les plus importantes parmi les œuvres narratives des XI^e^ et XII^e^ siècles. De nombreuses traductions en français moderne, parues dans ces derniers temps, en particulier dans les collections des « Poèmes et Récits de la vieille France » (éd. de Boccard) et « Epopées et Légendes » (éd. Piazza), rendent la tâche plus aisée ; mais elles ne dispensent pas d'avoir aussi recours, au moins pour certaines d'entre elles, au texte original. C'est un minimum que nous indiquons ici.

Chansons de geste : avant tout, *la Chanson de Roland* ; *du* cycle de Guillaume : le *Couronnement Louis* et la *Chanson Guillelme* ; du cycle des révoltés : le fragment de *Gormond et Isembart* et *Raoul de Cambrai* (ou *Girart de Roussillon* ou *Renaut de Montauban*).

Romans antiques : des extraits de l'*Eneas* et du *Roman de Troie*.

Digitized by Google

Romans bretons : les fragments des *Romans de Tristan*, de Berol et de Thomas, et la reconstruction de ces romans par J. Bédier ; un ou deux romans de Chrétien de Troyes, de préférence *Erec* (ou *Yvain*) et les premiers 5000 vers de *Perceval* ; quelques *Lais* de Marie de France, (de préférence *Lanval*, *Eliduc*, le *Chèvrefeuille*, le *Laostic*).

Romans d'aventure : un roman de Jean Renart (*Guillaume de Dole*, le *Lai de l'Ombre*) ; *Aucassin et Nicolette*.

Épopée animale : Le *Roman de Renart*, branches I à V et Va.

E. Hoepffner.

CERTIFICAT DE LITTÉRATURE ALLEMANDE

WIELAND, *AGATHON*.

Édition. — Wielands Werke — hgg v. Goth. Klee. Leipzig u. Wien (édition du Bibliographisches Institut). 4 vol. L'Agathon remplit le t. 3 et une partie du t. 4.

Livres à consulter. — J.-G. Gruber. Wielands Leben 6 vol. 1827. — Timoth. Klein, Wieland u. Rousseau. Berlin 1903 (thèse de Munich 1902). — Fr. Wil. Schroeder. Wielands Agathon und die Anfänge des modernen Bildungsromans, (thèse de Königsberg. 1904). Ignotus (Ad. Müller-Guttenbrunn) Wieland u. die Griechen. 1911.

Questions à étudier. — En quoi consiste l'idéalisme exalté d'Agathon ? Comment l'expérience le met aux prises avec les passions et les hommes. — Comment il découvre la nature humaine qu'il avait niée et comment il apprend à se connaître et à connaître les autres hommes. — Comment l'expérience le fait revenir des erreurs de l'imagination et du sentiment. — Comment il parvient à la sagesse ; en quoi consiste-t-elle selon Wieland ?

Définir le *Bildungsroman* d'après l'Agathon.

Orphée et l'Orphisme dans l'Agathon.

L'idéal politique de Wieland d'après l'Agathon.

La technique de l'Agathon.

L'art de l'analyse psychologique dans l'Agathon.

R. Leroux.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque pour le 21 novembre 1930.

Lucien répond aux accusations des Philosophes.

Οὐ πάντα μου, ὦ Φιλοσοφία (1), κατηγόρησε Διογένης (2), ἀλλὰ τὰ πλείω καὶ ὅσα ἦν χαλεπώτερα οὐκ οἶδ' ὅ τι παθὼν παρέλιπεν. Ἐγὼ δὲ τοσούτου δέω ἔξαρνος γενέσθαι ὡς οὐκ εἶπον αὐτά, ἢ ἀπολογίαν τινὰ μεμελετηκὼς ἀφῖχθαι, ὥστε καὶ εἴ τινα ἢ αὐτὸς οὗτος ἀπεσιώπησεν ἢ ἐγὼ μὴ πρότερον ἔφθασα εἰρηκώς, νῦν προσθήσειν μοι δοκῶ· οὕτω γὰρ ἂν μάθοις οὔστινας ἀπεκήρυττον καὶ κακῶς ἠγόρευον ἀλάζονας καὶ γόητας ἀποκαλῶν· καί μοι μόνον τοῦτο παραφυλάττετε, εἰ ἀληθῆ περὶ αὐτῶν ἐρῶ. Εἰ δέ τι βλάσφημον ἢ τραχὺ φαίνοιτο ἔχων ὁ λόγος, οὐ τὸν διελέγχοντα ἐμέ, ἀλλ' ἐκείνους ἂν οἶμαι δικαιότερον αἰτιάσασθαι τοιαῦτα ποιοῦντας· Ἐγὼ γὰρ ἐπειδὴ τάχιστα ξυνεῖδον ὅποσα τοῖς ῥητορεύουσι τὰ δυσχερῆ ἀναγκαῖον προσεῖναι, ἀπατὴν καὶ ψεῦδος καὶ θρασύτητα καὶ βοὴν καὶ ὠθισμοὺς καὶ μυρία ἄλλα, ταῦτα μέν, ὥσπερ εἰκὸς ἦν, ἀπέφυγον, ἐπὶ δὲ τὰ σά, ὦ Φιλοσοφία, ὁρμήσας ἠξίουν ὁπόσον ἔτι μοι λοιπὸν τοῦ βίου καθάπερ ἐκ ζάλης καὶ κλύδωνος εἰς εὔδιόν τινα λιμένα σπεύσας ὑπό σοι σκεπόμενος καταβιῶναι. Κἀπειδὴ μόνον παρέκυψα εἰς τὰ ὑμέτερα, σὲ μέν, ὥσπερ ἀναγκαῖον ἦν, καὶ τούσδε ἅπαντας ἐθαύμαζον ἀρίστου βίου νομοθέτας ὄντας καὶ τοῖς ἐπ' αὐτὸν ἐπειγομένοις χεῖρα ὀρέγοντας, τὰ κάλλιστα καὶ ξυμφορώτατα παραινοῦντας, εἴ τις μὴ παραβαίνοι αὐτὰ μηδὲ διολισθάνοι, ἀλλ' ἀτενὲς ἀποβλέπων ἐς τοὺς κανόνας οὓς προτεθείκατε, πρὸς τούτους ῥυθμίζοι καὶ ἀπευθύνοι τὸν ἑαυτοῦ βίον, ὅπερ νὴ Δία καὶ τῶν καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς ὀλίγοι ποιοῦσιν. Ὁρῶν δὲ πολλοὺς οὐκ ἔρωτι φιλοσοφίας ἐχομένους, ἀλλὰ δόξης μόνον τῆς ἀπὸ τοῦ πράγματος, τὰ μὲν πρόχειρα ταῦτα καὶ δημόσια καὶ ὁπόσα πάντι μιμεῖσθαι ῥᾴδιον εὖ μάλα ἐοικότας ἀγαθοῖς ἀνδράσι, τὸ γένειον λέγω καὶ τὸ βάδισμα καὶ τὴν ἀναβολήν, ἐπὶ δὲ τοῦ βίου καὶ τῶν πραγμάτων ἀντιφθεγγομένους τῷ σχήματι καὶ τἀναντία ὑμῖν ἐπιτηδεύοντας, καὶ διαφθείροντας τὸ ἀξίωμα τῆς ὑποσχέσεως, ἠγανάκτουν.

Thème grec pour le 20 novembre 1930.

Comme le peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi ; ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste... Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui : « A Dieu ne plaise », dit-il, « que je fasse ce tort aux Troglodytes, que l'on puisse croire qu'il

(1) La Philosophie préside au procès.
(2) Diogènes a prononcé l'accusation.

Digitized by Google

n'y a personne parmi eux de plus juste que moi ! Vous me déférez la couronne ; et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne ; mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres, et de les voir aujourd'hui assujettis... Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes ! votre vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous : sans cela vous ne sauriez subsister... Mais ce joug vous paraît trop dur : vous aimez mieux être soumis à un prince, et obéir à ses lois moins rigides que vos mœurs. Vous savez que pour lors vous pourrez contenter votre ambition, acquérir des richesses, et languir dans une lâche volupté ; et que, pourvu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu...

MONTESQIEU, *Lettres Persanes* XIV.

Version latine (licence).

(A remettre à M. Grenier le 11 novembre).

Voir plus loin le texte donné au Baccalauréat en juin 1930.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 14 novembre ; correction le 21 novembre.

J'entends dire que la tragédie mène à la pitié par la terreur. Soit ! Mais quelle est cette pitié ? Une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite : un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile, qui se repaît de quelques larmes et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Ainsi pleurait le sanguinaire Sylla au récit des maux qu'il n'avait pas faits lui-même ; ainsi se cachait le tyran de Phère au spectacle, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de tant d'infortunés qu'on égorgeait tous les jours par ses ordres. Tacite rapporte que Valerius Asiaticus, accusé calomnieusement par l'ordre de Messaline, qui voulait le faire périr, se défendit par devant l'empereur d'une manière qui toucha extrêmement ce prince et qui arracha des larmes à Messaline elle-même. Elle entra dans une chambre voisine pour se remettre, après avoir, tout en pleurant, averti Vitellius à l'oreille de ne pas laisser échapper l'accusé... Si, selon la remarque de Diogène Laërce, le cœur s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables, si les imitations du théâtre nous arrachent quelquefois plus de pleurs que ne ferait la présence même des objets imités, c'est moins parce les émotions sont plus faibles et ne vont pas jusqu'à la douleur que parce qu'elles sont pures et sans mélange d'inquiétude pour nous-mêmes.

J.-J. ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert.*

(Concours de l'Ecole Normale Supérieure, 1930).

Digitized by Google

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 20 novembre ; correction le 27 novembre.

Contre l'indifférence à la politique.

Is fueram cui cum liceret aut maiores ex otio fructus capere quam ceteris propter uariam suauitatem studiorum in quibus a pueritia uixeram aut si quis accideret acerbius uniuersis, non praecipuam sed parem cum ceteris fortunae condicionem subire, non dubitauerim me grauissimis tempestatibus ac paene fulminibus ipsis obuium ferre conseruandorum ciuium causa, meisque propriis periculis parere commune reliquis otium. Neque enim hac nos patria lege genuit aut educauit ut nulla quasi alimenta expectaret a nobis ac tantummodo nostris ipsa commodis seruiens tutum perfugium otio nostro suppeditaret et tranquillum ad quietem locum, sed ut plurimas et maximas nostri animi, ingeni, consili partis ipsa sibi ad utilitatem suam pigneraretur, tantumque nobis in nostrum priuatum usum, quantum ipsi superesse posset, remitteret.

Iam illa perfugia, quae sumunt sibi ad excusationem, quo facilius otio perfruantur, certe minime sunt audienda, cum ita dicunt accedere ad rem publicam plerumque homines nulla re bona dignos ; cum quibus comparari sordidum, confligere autem, multitudine praesertim incitata, miserum et periculosum sit. Quam ob rem neque sapientis esse accipere habenas, cum insanos atque indomitos impetus uolgi cohibere non possit, neque liberi cum impuris atque immanibus aduersariis decertantem uel contumeliarum uerbera subire uel expectare sapienti non ferendas iniurias ; proinde ac si bonis et fortibus ulla sit ad rem publicam adeundi causa iustior quam ne pareant improbis neue ab iisdem lacerari rem publicam patiantur, cum ipsi auxilium ferre si cupiant non queant... Non enim potestas est ex tempore aut cum uelis opitulandi rei publicae, quamuis ea prematur periculis, nisi eo loco sis ut tibi id facere liceat. Maximeque hoc in hominum doctorum oratione mihi mirum uideri solet, quod qui tranquillo mari gubernare se negent posse, quod nec didicerint nec umquam scire curauerint, iidem ad gubernacula se accessuros profiteantur excitatis maximis fluctibus.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 27 novembre ; correction le 4 décembre.

Or par ces deux mêmes moyens on peut aussi connaître la différence qui est entre les hommes et les bêtes. Car c'est une chose bien remarquable qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées, et qu'au contraire il n'y a point d'animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et que les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent ; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui

Digitized by Google

servent aux autres pour parler, autant et plus que les bêtes ont coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes, par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout. Car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler.

DESCARTES, Discours de la Méthode, V.

(Agrégation de grammaire, 1927).

Version latine (avec commentaire historique).

(A remettre à M. Gagé le 26 novembre 1930)

Le Latium après la guerre latine

Relatum igitur de singulis decretumque. Lanuvinis civitas data sacraque sua reddita cum eo, ut aedes lucusque Sospitae Junonis communis Lanuvinis municipibus cum populo Romano esset. Aricini Nomentanique et Pedani eodem jure, quo Lanuvini, in civitatem accepti, Tusculanis servata civitas, quam habebant, crimenque rebellionis a publica fraude in paucos auctores versum. In Veliternos, veteres cives Romanos, quod totiens rebellassent, graviter saevitum ; et muri dejecti et senatus inde abductus jussique trans Tiberim habitare, ut ejus, qui cis Tiberim deprehensus esset, usque ad mille assium clarigatio esset nec prius quam aere persoluto is, qui cepisset, extra vincula captum haberet. In agrum senatorum coloni missi, quibus adscriptis speciem antiquae frequentiae Velitrae receperunt. Et Antium nova colonia missa cum eo, ut Antiatibus permitteretur, si et ipsi adscribi coloni vellent ; naves inde longae abactae interdictumque mari Antiati populo est et civitas data. Tiburtes Praenestinique agro multati, neque ob recens tantum rebellionis commune cum aliis Latinis crimen, sed quod taedio imperii Romani cum Gallis, gente efferata, arma quondam consociassent. Ceteris Latinis populis conubia commerciaque et concilia inter se ademerunt. Campanis equitum honoris causa, quia cum Latinis rebellare noluissent, Fundanisque et Formianis, quod per fines eorum tuta pacataque semper fuisset via, civitas sine suffragio data. Naves Antiatium partim in navalia Romae subductae partim incensae, rostrisque earum suggestum in foro exstructum adornari placuit, Rostraque id templum appellatum.

TITE-LIVE, VIII, 14.

Version italienne.

L'Italia è la terra degl' improvvisi, perchè in nessuna parte del mondo l'ingegno è più pronto o spedito e la vita meno consunta. I forestieri, che ci vedono taciti, rispettivi, chiusi, a certe età, non sanno a quale rapido scatto si espanda e a quale lussureggiante vegetazione si diffonda il genio italiano, quando certi ostacoli vengono rimossi. Il genio è un poco fatalista, come l'arabo. « Dio lo vuole » gli vale a rassegnazione di servitù e ad impeto di libertà. I forestieri ridono del leone che posa, dell'

Digitized by Google

italiano che non produce. Ma l'italiano vede che la sua lance (1) ove pesano gli eroi della poesia e dell' arte, non è ancor punto levata in aria dai pesi che altri pongon all' incontro. I forestieri vedendo le vampe dell' entusiamo teatrale, a udir le grida delle piazze credono che ogni entusiasmo italiano se ne vada in falò, ma questi impeti non sono che lo sbuffo di generoso cavallo : non dicon nulla del suo aereo corso e del suo ardore nelle battaglie.

L'improvviso è la forma più presta a cui s'afferra un genio che non ha bisogno di stufe a maturarsi, ma ch'esce di terra pomposo a un raggio del suo sole. Intorno a quella fonte, su quel prato gli uni si adagiano a cantare canti che rampollano nuovi dall' estro. In una capanna, in un fondaco, in una stanza si accozzano altri a contraffare fatti e personaggi ; scelgono il subbietto e distribuiscono le parti, recitano ; non hanno neppure pensato a quello che devon dire, e dicon cose bellissime da far ridere sgangheratamente, o amaramente piangere. Si profondano nella loro illusione ; gl'illudenti s'illudono ; tutti trovano nella loro immaginazione i più strani e commoventi fantasmi.

Eugenio Camerini : *L'antica comedia italiana.*

Thème italien.

Un Orage.

Je lève l'œil. Il y avait dans le ciel cinq gros nuages lancés à fond de train et c'était l'avant-garde. Ça avait encore un peu figure humaine, mais ce qui venait derrière : la fin de tout, une confiture d'encre, sans forme ni rien, avec des tressautements de tonnerre et un grand rire d'éclair qui montrait ses dents avant de bramer.

Je cavale en vitesse sur la pente, et, tout d'un coup, j'entends la grande averse qui court après moi.

C'est cette course qui nous a garantis du mal parce qu'elle m'a vite essouflé et que je suis resté dans le hangar. Si j'avais pu attraper la porte et rentrer dans la Douloire, nous serions peut-être tous noyés à présent. Tous, vous m'entendez ? Ça veut dire nous et les autres.

Donc, comme d'un coup de rein je m'esquive sous le hangar, à bout d'air et la bouche ouverte, ça me rejoint et ça me dépasse. Ça, c'était l'orage, mais l'orage tout massif, serré en bloc, épais comme un fleuve, un orage qu'on aurait dit avoir des gestes d'homme.

Je vois un peuplier de la ferme se mettre à trembler tout droit malgré le vent, puis se tordre en pas de vis et partir en flèche dans le haut ciel ; les tuiles du hangar s'envolaient comme des perdreaux. Il tombe des grêlons plus gros que des œufs de poule. En même temps que la grêle et que l'eau, c'était un orage de feuilles ; des centaines de kilos de feuilles de chênes arrachées au plateau passaient dans l'air, et des branches entières aussi, qui venaient de plus de deux kilomètres.

Les éclairs fusaient de la terre comme des jets d'eau.

(1) La bilancia.

Digitized by Google

En face de la Douloire, dans le plateau, est une faille étroite qui débouche sur la route à vingt mètres de la maison. Tout à coup, de ce côté là, ça gronde comme un tremblement de terre.

Je parais le nez Ah ! si ça descendait là-dedans. Je ne peux pas vous le dire ; vous ne le croiriez pas. Il n'y a qu'une chose qui peut vous en donner une idée : quand on a rarrangé la route à cet endroit-là, on a été obligé de creuser des tranchées dans la terre de trois mètres de profondeur pour trouver le sol de route qui, au fond, dormait comme un serpent mort.

Ça descendait : de la pierre, de la roche, de la terre, de l'eau enragée.

Sur le moment, je suis là comme déjà écrasé, et puis, le reste, je le fais sans me rendre compte, d'un élan de nerfs.

Je me souviens juste de deux choses : d'abord, d'être au milieu de l'air avec des fouets de pluie qui me font mal sur le dos et sur les flancs ; des grêles qui écorchent mes joues, puis, de voir à travers le grillage de la pluie s'avancer sur moi le torrent avec, devant, un gros rocher qui fait le pître en roulant sur le ventre.

Jean Giono, *Un de Baumugnes* (1929).

Séances de recherches.

Études critiques sur les chartes les plus anciennes de l'abbaye messine de Saint-Arnoul.

Textes d'explication.

I

691, 20 février. — Nielles.

Pépin II et Plectrude donnent a l'abbaye des Saints Apotres (Saint Arnoul) la *villa* de Norroy-le-Sec.

ORIG. *A.* Perdu.

COP. *B.* Transcription du xv^e^ siècle au Petit Cartulaire de Saint Arnoul, Bibl. munic. de Metz, Ms 814 (64), p. 27.

EDIT. *a. M. G. H., Diplomata merovingica*, p. 91 d'après les éditions anciennes.

INDIQ. B.-M., n° 6.

Ego in Dei nomine inluster vir Pippinus, filius Ansegisili quondam, necnon inlustris matrona mea Plectrudis, cogitantes de salute nostra, ut

Digitized by Google

a Domino pro parvis magna et coelestia pro terrenis recipere possemus, donavimus pro remedio animae nostrae seu pro aeterna requie acquirenda ac solide tradidimus ad basilicam Storum Apostolorum juxta urbem Mettis constructam, ubi domnus et avus noster Arnulphus in corpore requiescit, villam proprietatis nomine, vocabulo Nugaretum, sitam in pago Wabrinse, mansum videlicet indominicatum, cum omnibus adjacentiis ad se partinentibus, tam in aedificiis quam in campis, pratis, silvis, cultis et incultis, mancipiis utriusque sexus ibi conmorantibus, vel quicquid in memorata villa hactenus visus sum possedisse, totum et ad integrum, ut a die praesenti et deinceps universa ad locum sanctum supranominatum sub potestate servorum Dei, qui ibidem vel sunt vel futuri sunt, ubi ad praesens videtur praeesse venerabilis vir Romulus abba, deveniant et de nostro jure in eorum perpetualiter transeant hereditatem ; quo videlicet, eisdem servis Dei pro nobis seu progenie nostra propensius intercedentibus, ad praesentis vitae tramitem felicius dirigente Domino percurrere et aeternae gloriae postmodum participes valeamus existere. Quod si quispiam de heredibus nostris, seu quaelibet alia persona vel potestas, contra hanc dominationem nostram venire, aut aliquatenus infringere temptaverit, inprimis iram et ultionem Dei et sanctorum ejus incurrat et quod repetit non valeat evindicare.

Actum in villa Nieilsio publice, sub die X Kalendas Martii. Anno duodecimo regni Domini nostri Theuderici regis.

II

691, 20 février. — Metz.

DROGON, FILS DE PÉPIN II, DONNE A L'ABBAYE DES SAINTS APOTRES (SAINT ARNOUL) CE QU'IL POSSÈDE A MARIEULLES.

COP. *B.* Transcription du xv^e^ siècle au Petit Cartulaire de Saint Arnoul, Bibl. munic. de Metz, Ms 814 (64), p. 28.

EDIT. *a. M. G. H., Diplomata merovingica,* p. 212 (Diplomata spuria).

INDIQ. B.-M., 22.

Ego Drogo, dux Burgundiorum, filius Pipini ducis Aquitaniae, notum facio, quod amore beati Arnulphi Metensis quidquid habui in villa de Mariolas totum dedi ecclesiae Sti Arnulphi in pascuis, silvis, arvis, mansis, et cum aedificiis, cum vineis et terris et cultibus, et cum mancipiis omnibus utriusque sexus, cum agris, campis cultis vel incultis, pratis, pascuis, silvis, aquis, auqarum decursibus, molendinis et quidquid ibi nominari potest et in iis omnibus quidquid mihi in ipsa villa legibus obvenit, tam de paterno quam de materno, seu de comparato vel de qualicumque adtractu, noscitur ad me parvenisse et ego visus sum habere vel donare, totum ad integrum ad ipsam jam sacrosanctam ecclesiam Sti Arnulphi vel Storum Apostolorum Johannis et Jacobi seu ad partes illorum fratrum qui ibidem deserviunt, dono, trado atque transfundo in Dei nomine perpetualiter ad possidendum, vel quidquid exinde pars ipsius ecclesiae elegerit faciendum, libero in omnibus perfruatur arbitrio. Si quis vero, qoud fieri non credo,

Digitized by Google

si ego ipse aut ullus de heredibus meis seu quaelibet extranea persona contra hanc donationem a me factam venire conaverit aut irrumpere voluerit, imprimis iram Dei et Sanctorum Apostolorum vel Sti Arnulphi incurrat et insuper inferat contre ipsam ecclesiam una cum socio fisci sustinere auri libram unam, argenti pondus duo multa sustineat et quod repetit non valeat evindicare ; sed praesens donatio ista omni tempore firma et stabilis permaneat, stipulatione subnixa.

Actum Metis in publico, sub die decima kalendas martii, anno duodecimo regni domini nostri Theodorici regis.

III

717, 8 juin. — Compiègne.

Chilpéric II donne a l'abbaye Saint-Arnoul de Metz la *villa Marte*.

ORIG. *A*. Perdu.

COP. *B*. Copie du début du xi^e^ siècle, Bibliothèque Nationale, Collection de Lorraine, vol. 980, fol^o^ 1.

EDIT. *a. M. G. H., Diplomata merovingica*, p. 78.

Chilpericus rex Francorum vir inluster. Si aliquid ad loca sanctorum prestamus vel concedimus, hoc nobis ad laudem vel stabilitatem regni nostri in Dei nomine pertinere confidimus ut eis melius delectet pro nos vel pro stabilitate regni nostri Domini misericordiam jugiter deprecare. Ideo cognoscat utilitas seu magnitudo vestra, quod nos villam nostram nuncupante Marte sitam in pago Moslinse una cum omni integritate sua, quantumcumque fiscus noster ibidem esse videtur, ad basilicam Sti domni Arnulfi vel Storum Apostolorum ubi ipse pretiosus in corpore requiescit, hoc est sub opidum Mettensium civitatis, ubi venerabilis vir Leutbertus abba una cum norma plurima clericum deservire videntur, pro mercedis nostrae augmento vel pro reverentia ipsius sancti loci a die presente jure propriaetario sub emunitatis nomine plena et integra grata visi fuimus concessisse. Quaproter per hunc preceptum specialius decernimus ordinandum, quod perpetualiter erga ipsorum loco mansurum esse volemus, ut ipsa villa superius nominata, hoc est una cum terris, domibus, aedificiis, mancipiis, aclis, vineis, campis, pratis, silvis, acquis, aquarumve decursibus, adjunctis, adjacentiis, apenditiis, gregis cum pastoribus utriusque generis sexsus, omnia et ex omnibus, re exquisita ad integrum quicquid de rebus [fiscus] noster ibidem tenetur, ipsa villa Marte una cum omni merito vel soliditate ad se pertinente ipsius Leutbertus abba ad partem ipsius Sti domini Arnulphi vel Stis Apostolis ex nostrorum largitatis jure propriaetario sub emunitatis nomine cum omnis fiscus concessus hoc habeat concessum atque indultum, et quicquid ipse vel successores sui pro oportunitate ipsius sancti loci exinde facere decreverint liberam in omnibus potestatem ex nulla requisitionne et ex nullo impedimento a judiciis publicis, cum nostro tempore quam et succedentium regum exinde habere non pertimescat et hec preceptio fir-

Digitized by Google

mior sit manus nostrae subscriptionibus subter eam decrevimus roborare.

Chilpericus rex subscripsi.

Dies quod fecit mensis junius VIII, anno secundo regni nostri. Conpendio placatio nostro.

IV

783, 1er mai. — Thionville.

CHARLEMAGNE DONNE A L'ABBAYE DE SAINT-ARNOUL DE METZ LA *villa* DE CHEMINOT.

ORIG. *A.* Perdu.

COP. *B.* Copie du début du IXe siècle ; Archives départ. Moselle, H 42 (1).

EDIT. *a. M. G. H.* ; *Diplomata Karolinorum*, I, no 149.

INDQ. B. M., no 262 (253).

(*Chrismon*) Carolus gratia Dei rex Francorum et Langobardorum ac patricius Romanorum. Quicquid enim sanctorum venerabilium ob amorem Domini nostri Jesu Christi cedimus vel confirmamus, hoc nobis procul dubio ad mercedem vel stabilitatem regni nostri in Dei nomine pertinere confidimus. Igitur notum sit omnium fidelium nostrorum magnitudini presentium et futurorum, qualiter nos in aelimosina dilectissime conjugis nostrae Hildegarde reginae ad basilicam, quae est constructa in honore Sti Jacobi vel ceterorum beatorum Apostolorum, ubi Stus Arnulfus pretiosus corpore requiescit, villa nostra nuncupata Caminitto sita in ducato Moslinse, in comitato Mettense, una cum apendiciis, ecclesiis, quae ad ipsam villam pertinere videntur, cum omni integritate tam terris, domibus, aedificiis, accolabus, mancipiis vineis, silvis, campis, pratis, pascuis, acquis aquaficiis, accolabus, mancipiis, vineis, silvis, campis,pratispascuis, aquis aquarumve decursibus, omnia et ex omnibus, per hanc nostram auctoritatem concedimus vel condamus perpetualiter ad possedendum. Quam villam cum omnibus suis adjacentiis ideo specialiter in ipso sancto loco concedimus, ut exinde pro remedio predictae conjugis nostrae continuae die noctuque luminaria ad ejus sepulchrum fieri debeant. Et quia scimus multa, quae prius studiose fiunt, postea refrigescente caritate in neglegentiam devenire, idcirco interdicimus omnibus abbatibus sive custodibus ejusdem venerabili loco et per divinum eos obtestamur examen, ut jam fatam villam numquam presumant alicui beneficio tribuere neque per precariam, ut fieri adsolet, prebere neque ad nullum omnino istius saeculi usum inflectere, sed, ut diximus, pro remedium animae ipsius dilectae conjugis nostrae Hildegarde ad ipsum sanctum locum luminaria incessabiliter fiant et quod ex hisden luminaribus superfuerit, illi exinde preordinati ab ipsis custodibus alantur, qui pro saepae fatae dilectae nostrae conjugis anima missas cotidie faciant vel psalmodia et preces in conspectu Domini jugiter effundant. Si quis autem ex abbatibus venerandi illius loci hanc nostram voluntatem violare presumpserit, aeternam effugere non valeat damnationem et

Digitized by Google

beatum adversum se Arnulfum non adjutorem, sed potius sentiat accusatorem. Sed et servos Dei, qui ad hoc opus preordinati fuerint, per individuum Stae Trinatis nomen adjuramus, ut nullam neglegentiam faciant quin, ut premissum est, continuae in orationibus et missarum solemnis et psalmodiis studiosae insistant. Omnes autem nostros, qui futuri sunt, per Christum Dei filium redemptorem omnium, adjuramus et exposcimus successores sive cujuscumque ordinis judices, ut nullus hoc quod statuimus audeat inrumpere et quodlibet modo aliter quam volumus inmutare. Quod si quis eorum facere temptaverit, quicquid ipse statuerit, a suo sentiat adversario convelli et insuper judicium nobiscum sit habiturus coram justissimo judice. Et ut haec auctoritas firmior habeatur vel diuturnis temporibus melius conservetur, manu propria subter adnotavimus et de anulo nostro sigillare jussimus.

Signum (*Monogramma*) Caroli gloriosissimi regis.

(*Chrismon*) Ercambaldus advicem Radoni (*Signum recognitionis*).

Data kalendas maias anno quinto decimo et nono regni nostri, ab incarnatione autem Domini nostri Jesu Christi anno septingentesimo octagesimo tertio in die Ascensionis dominice, in cujus vigilliis ipsa dulcissima conjux nostra obiit in anno tercio decimo conjunctionis nostrae. Actum Theudonevilla palatio nostro ; in Dei nomine feliciter. Indictione sexta.

V

783 (n. s.), 13 mars. — Metz.

La reine Hidegarde donne a l'abbaye Saint-Arnoul, Vachières et Secourt.

ORIG. *A.* Moselle, H 126.

EDIT. *a*) *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, Bd. 1, p. 44 d'après *A.*

INDIQ. B.-M. 261 b (252 b).

Hildegarda gratia Dei Francorum regina. Quicquid enim locis sanctorum venerabilium ob amoren domini nostri Jesu Christi cedimus vel confirmamus, hoc nobis procul dubio ad mercedem animarum et salutem credimus provenire corporum. Igitur notum sit omnium fidelium nostrorum magnitudini, presentium et futurorum, qualiter nos cum consilio, voluntate et permissu domni et gloriosi magni imperatoris Karoli ad basilicam, quae est constructa in honore Sti Jacobi vel ceterorum sanctorum apostolorum, ubi Stus Arnulfus preciosus corpore requiescit, partem dotalicii nostri ab ipso piissimo imperatore nobis concessi, hoc est Vaccarias et Subtuscurtem sita in ducatu Mollinse, in comitatu Mettensi una cum appendiciis et aecclesia in honore preciosi Arnulfi in predicta villa Vaccarias constructa cum omni integritate tam terris, domibus, aedificiis, accolabus, mancipiis, silvis, campis, pratis, pascuis, aquis aquarumque decursibus, omnia et ex omnibus, per hanc nostram auctoritatem concedimus vel condamus perpe-

Digitized by Google

tualiter ad possidendum. Quae omnia cum adjacentiis suis ideo specialiter in ipso loco concedimus, quia ibi Deo favente corpore quiescere volumus et quia scimus multa, quae prius studiose fiunt, postea refrigescente karitate in negligentiam devenire, ideo interdicimus omnibus abbatibus seu custodibus ejusdem venerabilis loci et per divinum eos obtestamur examen, ut jam dictas res nunquam praesumant alicui beneficio tribuere neque per precariam, ut fieri adsolet, prebere neque ad allum omnino istius saeculi usum inflectere sed semper in eodem venerabili loco ad usus Deo ibi servientium perpetuali jure subdita permaneant. Si quis autem ex abbatibus venerandi illius loci hanc nostram voluntatem violare presumpserit, aeternam non valeat effugere dampnationem et beatum adversum se Arnulfum non adjutorem sed potius sentiat accusatorem. Omnes autem nostros, qui futuri sunt per Christum Dei filium redemptorem omnium, adjuramus et exposcimus successores sive cujuscunque ordinis judices, ut nullus hoc quod statuimus, audeat irrumpere et quolibet modo aliter quam volumus immutare. Quod si quis eorum facere temptaverit, quicquid ipse statuerit a suo sentiat adversario convelli et insurper judicium sit habiturus nobiscum coram justissimo judice. Et ut haec auctoritas firmior habeatur vel diuturnis temporibus melius conservetur, dominus noster et piissimus imperator Karolus nostris libentissime annuens precibus manu propria subter adnotavit et de anulo suo sigillari jussit.

Signum (*monogramma*) Karoli gloriossimi regis.

Ego Wikpaldus notarius recognovi.

Data tercio idus mensis martii anno quinto decimo et nono domni et piissimi imperatoris Karoli, ab incarnatione autem Domni nostri Jesu anno septingentesimo octogesimo tertio. Acta Metti in Dei nomine feliciter. Indictione sexta.

Digitized by Google

Examens de la Faculté

Certificats d'études supérieures. — Juin 1930.

Etudes latines.

Thème latin.

(Pour commémorer le centenaire de l'occupation d'Alger).

La France est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire ; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis était secourable. Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses ; et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : « Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. » La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance ; mais tu te verras attaquée dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr ? et toutefois elle s'est tue au milieu de la mer. » Et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

Bossuet, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse* (1683).

BACCALAURÉAT (Juin 1930).

Sujets donnés. Observations et conseils.

Les épreuves philosophiques.

Sujets proposés pour la *Dissertation* :

I. L'observation en psychologie. — II. Le souvenir et l'habitude. — III. « A la racine de la vie intellectuelle, il y a l'émotivité », dit un jour Soury à Barrès (Barrès, *Mes cahiers*, I, 81). Qu'en pensez-vous ?

Les compositions témoignent, pour la plupart, d'un effort visible et d'une somme de connaissances souvent appréciable. Mais, de ces dernières

Digitized by Google

même, trop d'élèves ont été plus ou moins victimes. D'une part, la « documentation » a, chez beaucoup, nui à la « discussion » proprement dite. D'autre part, et surtout, le travail de réflexion nécessaire sur la question précise posée a fréquemment fait défaut. Le premier sujet, par exemple, — « l'observation en psychologie », a été, pour un grand nombre de candidats, l'occasion de faire preuve de l'ensemble de leur savoir sur « la méthode de la psychologie » en général. Certains, sans doute, ont essayé tout au moins de « rattacher » à la question des développements, parfois assez vastes, sur la psychophysique, la psychologie pathologique, la psychologie collective, etc... D'autres, n'ayant même pas eu ce souci d'ordre extérieur, ont encouru le reproche, non plus seulement de longueurs partielles, mais de fréquentes et copieuses digressions... Au même baccalauréat de philosophie, devant la même Faculté des Lettres, avaient figuré, au nombre des sujets indiqués : en 1926, « l'expérimentation en psychologie » — en 1927, « que faut-il entendre par psychologie objective ? »»... Ces deux questions — et celle posée en 1930 — ne sont nullement identiques ou interchangeables ; elles impliquent à la fois des « points de vue » divers (qu'il était, précisément, intéressant et opportun de distinguer) et des « limites » différentes. Telle copie, qui eût convenablement traité l'un des sujets antérieurs, n'apportait plus qu'une réponse indirecte, incomplète, finalement assez médiocre, au problème explicite proposé cette année.

Le second sujet — « le souvenir et l'habitude » — prêterait à des remarques analogues. La plupart des candidats par lesquels il a été choisi ont traité successivement et séparément du « souvenir » et de l' « habitude », considérés indépendamment l'un de l'autre... certains se contentant ensuite de les rapprocher dans une brève, souvent vague conclusion — d'autres ne prenant même pas cette peine, et remettant une dissertation faite ainsi de deux tronçons épars. Cette erreur, pourtant, eût pu et dû être aisément évitée. « L'habitude », sans autre indication — et, à plus forte raison, « le souvenir » » — auraient constitué des sujets d'une ampleur mêlée de quelque imprécision : de toute évidence, les candidats n'étaient pas invités, en quatre heures, à les étudier comme tels tous deux l'un après l'autre !... C'était donc un effort de confrontation, de comparaison, un examen des relations, oppositions et collaborations mutuelles, qui leur étaient demandés. La signification même du sujet a ainsi échappé à beaucoup (tel candidat a exposé la théorie bergsonienne des deux mémoires sans aucune allusion à l' « habitude », dont le nom même ne figurait pas une seule fois à ce propos) — et cette question, dans l'ensemble, a donné des résultats inférieurs à ceux des deux autres.

Le troisième sujet — « à la racine de la vie intellectuelle, il y a l'émotivité... » est celui qui a donné lieu aux notes extrêmes, de part et d'autre — de 4 (perpétuel bavardage « autour » de la question) à 33 (dissertation fortement pensée, témoignant de réelles qualités de maturité d'esprit et de distinction) sur 40.

D'une façon générale, la composition — et la forme — de ces dissertations ont été inférieures au fond. Trop de candidats juxtaposent, d'une manière fragmentaire et décousue, des remarques qu'il s'agirait d'ordonner, d'organiser dans l'unité maîtresse d'un plan clairement conçu et progressi-

Digitized by Google

vement suivi. Pour plusieurs copies correctes, quelques-unes même assez élégantes, il en est beaucoup qui pâtissent fâcheusement des lourdeurs, gaucheries, platitudes de la langue ; certaines, parfois, confinent au galimatias. L'orthographe, enfin, est souvent défectueuse, quelquefois déplorable (jusqu'à 18, 19 et 20 fautes dans telles ou telles copies) ; divers candidats semblent ignorer les règles de l'accord des participes, voire celles du pluriel des substantifs.

Les interrogations (programme obligatoire de philosophie — et programme à option) ont généralement été assez bonnes. Les notes inférieures à la moyenne ont ici été l'exception. Les qualités de travail et d'assiduité d'un grand nombre se sont affirmées. Un progrès très net s'est en outre manifesté, à cet égard, des anciens aux nouveaux admissibles de l'ancien régime, et de ceux-ci aux admissibles du nouveau régime.

Toutefois, ici encore, on eût souvent souhaité plus d'ordre et de rigueur dans les idées. Malgré le temps ménagé aux candidats pour réfléchir par avance à leur question (tirée au sort), plusieurs ont donné à leurs réponses une allure quelque peu incertaine et vagabonde qui — sans être aussi fâcheuse que dans une dissertation — demeurait pourtant regrettable. Trop fréquente aussi était la tendance à s'éloigner assez vite du sujet précis, soit qu'il n'eût pas été suffisamment approfondi, soit qu'il offrît une occasion tentante d'en rejoindre un autre sans doute mieux connu.

Les « auteurs » du programme à option ne sont pas toujours étudiés d'assez près. Trois questions seulement de ce programme sont préparées par chaque candidat : on est, dès lors, en droit d'attendre autre chose que des généralités plus ou moins vagues, et de s'assurer, en particulier, que les textes ont été vus et lus dans le détail. De même, n'y a-t-il pas assurément exigence excessive à demander, aux candidats qui les présentent comme « matières à option », la date d'œuvres comme le « Discours de la méthode » ou l' « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale » (dates ignorées de la majorité) !

Gérard Monod,
Professeur de philosophie au Lycée Fustel de Coullanges.

Les Épreuves de Grec

I. Version grecque.

Un ennemi de la philosophie déclare que cette étude convient à la jeunesse mais non à la maturité.

Οὐκ αἰσχρὸν μειρακίῳ ὄντι φιλοσοφεῖν. Ἐπειδὰν δὲ ἤδη πρεσβύτερος ὢν ἄνθρωπος ἔτι φιλοσοφῇ, καταγέλαστον... τὸ χρῆμα γίγνεται, καὶ ἔγωγε ὁμοιότατον πάσχω πρὸς τοὺς φιλοσοφοῦντας ὥσπερ πρὸς τοὺς ψελλιζομένους καὶ παίζοντας. Ὅταν μὲν γὰρ παιδίον ἴδω, ᾧ ἔτι προσήκει διαλέγεσθαι οὕτω, ψελλιζόμενον καὶ παῖζον, χαίρω τε καὶ χαρίεν μοι φαίνεται καὶ ἐλευθέριον καὶ πρέπον τῇ τοῦ παιδίου ἡλικίᾳ, ὅταν δὲ σαφῶς διαλεγομένου παιδαρίου ἀκούσω, πικρόν τί μοι δοκεῖ χρῆμα εἶναι καί ἀνιᾷ μου ὦτὰ τα καί μοι δοκεῖ

Digitized by Google

δουλοπρεπές τί εἶναι · ὅταν δὲ ἀνδρὸς ἀκούσῃ τις ψελλιζομένου ἢ παίζοντα ὁρᾷ, καταγέλαστον φαίνεται καὶ ἄνανδρον καὶ πληγῶν ἄξιον. Ταὐτὸν οὖν ἔγωγε τοῦτο πάσχω καὶ πρὸς τοὺς φιλοσοφοῦντας. Παρὰ νέῳ μὲν γὰρ μειρακίῳ ὁρῶν φιλοσοφίαν ἄγαμαι, καὶ πρέπειν μοι δοκεῖ, καὶ ἡγοῦμαι ἐλευθερόν τινα εἶναι τοῦτον τὸν ἄνθρωπον, τὸν δὲ μὴ φιλοσοφοῦντα ἀνελεύθερον καὶ οὐδέποτε οὐδενὸς ἀξιώσοντα ἑαυτὸν οὔτε καλοῦ οὔτε γενναίου πράγματος · ὅταν δὲ δὴ πρεσβύτερον ἴδω ἔτι φιλοσοφοῦντα καὶ μὴ ἀπαλλαττόμενον, πληγῶν μοι δοκεῖ ἤδη δεῖσθαι... οὗτος ὁ ἀνήρ.

Le texte proposé pouvait être difficile à bien saisir dans toutes ses intentions, mais il était très facile à comprendre « en gros ». Aussi n'a-t-on pas trouvé cette année de ces copies, dont chaque session apporte d'ordinaire son contingent, qui ne sont qu'un perpétuel non-sens. Les non-sens grossiers sont mêmes rares, mais les très bonnes copies sont rares aussi, et les petites ou moyennes erreurs fréquentes presque partout.

Il en est qui portent sur la syntaxe, et ce n'est pas toujours facile de distinguer celles qui viennent de la distraction (καταγέλαστον traduit comme un masculin) de celles qui viennent de l'ignorance, ou plutôt d'un manque absolu d'habitude de la langue ὅταν ἀνδρὸς ἀκούσῃ τις : si j'entends quelque homme ; ὅταν — subj. traduit comme un irréel.) D'autres portent sur le sens des mots (ἀπαλλαττομενον, être chassé, mourir). Ces dernières sont plus graves quand elles déforment toute la pensée du passage : τοὺς φιλοσοφοῦντας : les philosophes). Il y a plusieurs copies où presque tout est à peu près compris sans contre sens formel, presque chaque phrase à peu près correctement construite ; mais la traduction est si vague ou si pleine de termes impropres qu'on se demande si l'auteur a soupçonné de quoi il s'agissait. Beaucoup de candidats d'ailleurs ne paraissent pas supposer que certaines particules aident à fixer le sens du développement : ils les éliminent presque par système.

II. Epreuves orales.

Voici les moyennes pour six séries de candidats : 10 ; 10,9 ; 9,1 ; 11,1 ; 11,1 ; 10,7. La moyenne générale des six séries (55 candidats) est de 10,5. On a l'impression que le niveau est un peu supérieur à celui des sessions précédentes auxquelles ont avait pris part. Mais il faut tenir compte qu'à force d'entendre des candidats faibles ou à peine passables on abaisse involontairement le niveau de ses exigences ; du fait aussi que les textes proposés ont toujours été faciles ou très faciles. On a vu de bonnes explications, mais le plus souvent l'élève interrogé, même s'il fait preuve de quelques connaissances grammaticales, se révèle incapable de saisir vraiment le sens d'une page facile, même après un quart d'heure de méditation.

Peut-être que plusieurs s'intéresseraient davantage à l'étude du grec et y obtiendraient de meilleurs résultats si « l'explication des textes » était pour eux ce qu'elle doit être, une lecture orientée, un moyen de connaître une histoire, une littérature, une civilisation, et non pas un exercice

Digitized by Google

d'ingéniosité sur une collection d'espèces de « mots croisés » dont la date, la provenance, les intentions ne paraissent guère les intéresser. Il leur manque un cadre de connaissances historiques et littéraires. L'un d'eux hésitait fort à placer Démosthène avant ou après Jésus-Christ. Un autre faisait écrire par Hérodote l'histoire de la guerre du Péloponèse. Un troisième, invité à nommer un philosophe grec un peu postérieur à Platon, précepteur d'Alexandre, et dont la pensée a dominé une grande partie de la philosophie du moyen-âge, n'a pu parvenir à retrouver Aristote. — Ceux-là, incapables de la moindre lecture, dépourvus de toute idée du développement de la pensée et de la civilisation grecques, à quoi peut-il leur servir d'avoir péniblement appris quelques flexions et quelques règles de syntaxe que, suivant toute apparence, ils auront vite fait de joyeusement oublier ?

P. Collomp.

La version latine.

Politique de Rome à l'égard des cités vaincues

Tres solum urbes in terris omnibus, Carthaginem, Corinthum, Capuam statuerunt majores nostri posse imperii gravitatem ac nomen sustinere. Deleta Carthago est, quod cum hominum copiis, tum ipsa natura ac loco, succincta portibus, armata muris, excurrere ex Africa, imminere duabus fructuosissimis insulis populi Romani videbatur. Corinthi vestigium vix relictum est. Erat enim posita in angustiis atque in faucibus Graeciae sic ut terra claustra locorum teneret et duo maria maxime navigationi diversa paene conjungeret, cum pertenui discrimine separentur. Haec quae procul erant a conspectu imperii non solum adflixerunt sed etiam, ne quando recreata exsurgere atque erigere se possent, funditus sustulerunt. De Capua multum est et diu consultatum ; exstant litterae publicae, sunt senatus consulta complura. Statuerunt homines sapientes, si agrum Campanis ademissent, magistratus, senatum, publicum ex illa urbe consilium sustulissent, imaginem rei publicae nullam reliquissent, nihil fore quod Capuam timerenius. Itaque hoc perscriptum in monumentis veteribus reperietis, ut esset urbs quae res eas quibus ager Campanus coleretur suppeditare posset, ut aratores cultu agrorum defessi urbis domiciliis uterentur, idcirco illa aedificia non esse deleta.

Cicéron, *Discours sur la loi agraire*, 32, 87.

Il n'est pas contestable qu'à la session du baccalauréat de juin 1930 l'épreuve de version latine n'ait donné de mauvais résultats. De trop rares copies ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. Quelques unes en compensation ont pu atteindre à des notes élevées. Mais aucune n'était exempte de grosses erreurs de sens. Beaucoup contenaient une vingtaine de contre-sens. Certaines enfin n'avaient exactement rien compris au texte. Et cependant il ne paraissait pas de nature à embarrasser des candidats formés par six années d'études latines et disposant de trois heures pour le déchiffrer à l'aide d'un dictionnaire. Ces 19 lignes de pur latin

Digitized by Google

classique sont tirées du second discours de Cicéron contre la loi agraire de Rullus. Après une très brève introduction où le sujet est nettement posé (Rome ne s'est jamais reconnu que trois rivales, Carthage, Corinthe et Capoue) l'orateur indique les causes des traitements différents que Carthage et Corinthe d'une part, Capoue de l'autre ont subis de la part de Rome. Le développement est parfaitement clair, logique et fortement articulé. La langue est un modèle de latinité ; pas de tour de syntaxe, pas de construction qui puisse surprendre ; les mots sont employés avec leur sens le plus ordinaire et le plus plein.

Ce qui apparaît tout d'abord comme la cause des erreurs les plus communément relevées, c'est l'ignorance, ou, ce qui revient au même, la méconnaissance des règles les plus fondamentales de la grammaire. *Haec quae procul erant* est communément traduit par « cette ville qui était loin ». — *Hoc perscriptum in monumentis ueteribus reperietis* par « cela est écrit sur les vieux monuments retrouvés » ou encore « écrit sur les monuments retrouvés par vos ancêtres ». — *Ut aratores... defessi urbis domiciliis uterentur* par « pour que les agriculteurs se servent — variante : se servassent (sic) — des domiciles d'une ville fatiguée » Dans la même phrase *uterentur* est pris pour un passif et *agrum Campanis* traduit par « le champ de la Campanie ». Les mots sont trés fréquemment confondus les uns avec les autres, (ainsi *portibus* a été, dans nombre de copies, rendu par « portes ») ou traduits au petit bonheur (*aedificia* : documents). De même on a rattaché *sustulerunt* et *sustulissent* à *suffero* sans se soucier de l'étrangeté du sens auquel on aboutissait. Quelques candidats, qu'on ose à peine blâmer, car ils n'ont failli que par désir de bien faire, ont compris que les Romains n'avaient voulu laisser à Capoue « aucune statue de la République (*imaginem rei publicae* ». On ne s'attendait guère à voir Marianne en cette affaire ! Enfin — on serait tenté de dire surtout — il est bien rare que la traduction repose sur un « mot à mot » rigoureux du texte. On a vu il est vrai un candidat, bien décidé à établir avant tout une traduction littérale, débuter ainsi après avoir divisé la pages en deux colonnes « *majores nostri* : la plupart d'entre nous. » *Ut* a été construit avec *reperietis* : « vous trouverez que ». La même conjonction a été interprétée comme signifiant « ce fait que », « puisque ». D'ailleurs presque personne n'a discerné le mouvement de la pensée et compris qu'à la fin *idirco* reprenait et résumait les raisons introduites par les deux *ut* précédents.

A. Boulanger.

Il va sans dire que la plupart des erreurs proviennent d'étranges bévues grammaticales et de la méconnaissance des constructions les plus usuelles : certes, l'intelligence et la logique sont nécessaires à l'étude d'un texte latin. Mais elles doivent aider, non pas remplacer les notions exactes de morphologie et de syntaxe. Un élève de première ne doit pas traduire « vix » par « la force », « succinta portibus » par « entourée de portes », « uterentur » par « avaient coutume ». Rapporter « majores nostri à urbes » et traduire « trois villes plus grandes que la nôtre » ! suppose un emploi de « nostri » tout à fait inédit. Dans la construction « cum... tum », « cum » ne signifie pas : « avec ». La construction de « statuere » avec

Digitized by Google

la proposition infinitive, celle de « imminere » avec le datif n'ont rien de surprenant, non plus que, « sic... ut » signifiant » de telle sorte que » — ou « idcirco... ut » au sens de « afin que » même si, comme c'était le cas dans la dernière phrase, la proposition finale introduite par « ut » précède la principale contenant le corrélatif « idcirco »). Que dire des traductions où « defessi » est rapporté au féminin « urbis » (« de la ville défaite, de la ville fatiguée, où « reperietis » est pris pour un participe ?

Enfin, un trop grand nombre de candidats ne tiennent aucun compte de la valeur temporelle des formes verbales : le contresens fréquent sur « deleta Carthago est » (« il faut détruire Carthage » !) n'est peut-être qu'une réminiscence inopportune. On est plus surpris de rencontrer la même confusion dans la traduction de : « illa ædificia non esse deleta. » « Relictum est, consultatum est » sont souvent rendus comme si le texte portait : « relinquitur, consultatur... » Par contre, le présent « exstant » est généralement traduit par « ont paru, furent publiés... » etc.

Ailleurs, à défaut de la grammaire, le simple bon sens suffisait à trouver l'interprétation : dans la phrase où Cicéron marque l'importance de la position de Corinthe, beaucoup de candidats font de l'ablatif « terra » le sujet de « teneret » et de « conjungeret », et aboutissent ainsi à un pur non-sens. Il saute aux yeux cependant que « terra » s'oppose à « duo maria », que dans la première des deux consécutives Cicéron nous montre Corinthe maîtresse « du côté de la terre » de la route qui mène de la Grèce continentale dans le Péloponnèse, tandis que la seconde proposition définit la situation privilégiée de cette ville du point de vue maritime.

Il y a lieu d'être surpris, par ailleurs, de certaines ignorances : une connaissance plus précise du site de Carthage, et surtout de celui de Corinthe eût évité sans doute bien des méprises. Les expressions : « litterae publicae — senatus consulta — magistratus — publicum... consilium — imaginem rei publicae nullam » — sont souvent mal traduites, uniquement parce que le candidat n'a pas la moindre notion de l'histoire de Rome ni de ses institutions.

Enfin là même où le sens est aperçu, il s'en faut que la traduction soit toujours correcte et fidèle : que de barbarismes, que d'impropriétés, que de monstruosités syntaxiques, que de gaucheries. En outre, des effets de style, comme la personnification de Carthage, dans la seconde phrase, disparaissent entièrement. A des détails concrets et qui peignent : « succinta portibus, armata muris », on substitue des traductions fades et inexpressives. Très rares sont les candidats qui se sont appliqués à rendre le mouvement et la couleur du texte latin.

A l'oral, les interrogations (la série A, nouveau régime) ont été généralement assez bonnes. En latin, la plupart des admissibles ont fait preuve de qualités solides.

RENAUD.
Professeur au Lycée de Metz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

101
8

DEC 29 1930

9e ANNÉE — 1930
N° 2 — DÉCEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

I.		Pages.
E. Vermeil.	*J.-G. Fichte et la théorie du savoir*	53
II.	**Notes bibliographiques sur les questions et les auteurs des programmes d'agrégation (1931).**	
M. Guéroult.	*Berkeley* (agrégation de philosophie)	61
	Hume	62
	Maine de Biran.....	62
G. Gagé.	*Histoire intérieure et extérieure de Rome, de l'abdication de Sylla à l'avènement des Flaviens* . . .	63
III.	**Revue bibliographique.**	
Henri Tronchon.	*Un héros de l'épopée huguenote : Agrippa d'Aubigné* (S. Rocheblave)	71
— —	*Japeta (1643) Ein Beitrag zur Geschichte des französischen Klassizismus in Deutschland* (F.-J. Schneider).....	72
— —	*Un grand poète de la vie moderne, Émile Verhaeren (1855-1916)* (Edmond Estève).....	72
A. Koszul.	*The Young Englisman study* (Underhill Franzis)	73
—	*The little Oxford Dictionary* (George Ostler)....	75
R. Minder.	*Schelling und die romantische Schule* (H. Knittermeyer).....	75
IV.	**Textes à traduire et à commenter.**	76
V.	**Examens de la Faculté.**	92
	Baccalauréat. Sujets donnés, observations, conseils.	
M. About.	La composition française.	
Henri Carrez.	Histoire et géographie)	95
VI.	**Concours de l'enseignement secondaire**.....	96

Voir p. 91 les *Livres reçus*.

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
sont en dépôt à la
SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE
N° 2.

DÉCEMBRE
1930

J.-G. Fichte et la théorie du savoir.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1).

I. Qui étudiera de près le travail que M. Guéroult vient de présenter, comme thèse principale pour le doctorat, à la Faculté des Lettres de Strasbourg, se demandera involontairement pourquoi cette reconstruction si forte, si serrée et si suggestive de la pensée de Fichte n'est pas pourvue d'une solide bibliographie et ne contient presque aucune allusion aux ouvrages qui ont antérieurement paru sur le même sujet. Le but essentiel que poursuit M. Guéroult est de comparer entre elles, après les avoir exposées avec la plus rigoureuse exactitude, les trois formes que la Doctrine de la Science (Wissenschaftlehre) du philosophe a reçues et de retracer ainsi l'évolution générale de sa pensée. Fort bien. Mais, d'une part, M. Guéroult n'utilise guère l'importante étude en trois volumes que M. Xavier Léon a consacrée à Fichte pour expliquer, par la biographie du philosophe et par les événements historiques dont il a été le témoin, les changements que sa philosophie a subis (2). D'autre part, M. Guéroult ne mentionne pas, si je ne me trompe, les livres allemands, très nombreux et très sérieux, qui ont abordé le même problème. Ni Kuno Fischer, ni Windelband, ni Fritz Medicus ne sont nommés. Quant à l'ouvrage spécial de W. Kabiz (3) sur l'évolution de la pensée de Fitchte, il n'en est pas non plus question.

Or il me semble qu'avant sa grande introduction sur les origines du système de Fichte, M. Guéroult aurait dû nous présenter, au moins en raccourci, les travaux déjà existants, ne fût-ce que pour nous faire connaître les discussions provoquées par ce problème, ne fût-ce surtout que pour mettre en évidence la lacune à combler. Car je suppose que, si M. Guéroult a entrepris de réexposer, après tant d'autres, et de comparer entre elles les diverses rédactions de la Doctrine de la Science », c'est qu'il a constaté, en étudiant la bibliographie antécédente, que cette comparaison n'a jamais été définitivement établie et que les historiens de la philosophie ne sont jamais parvenus à s'entendre sur l'évolution de la pensée de Fichte, sur sa continuité ou son unité. Tout travail sur un auteur ou sur un philosophe connu devrait, à mon sens, commencer par une justification de ce genre. Faire œuvre originale équivaut, évidemment, à combler une lacune. Et, cette lacune, on ne peut la découvrir que par une analyse très

(1) *L'évolution et la structure de la Doctrine de la Science chez Fichte* (Strasbourg. Publications de la Faculté des Lettres, 1930).

(2) Fichte et son temps, tome I (1922), tome II, première partie (1924) et deuxième partie (1927) (Paris, chez A. Colin).

(3) Studien zur Entwicklungsgeschichte der Fichteschen Wissenschaftslehre (Berlin, Reuther und Reichard 1905).

Digitized by Google

soignée des travaux antérieurs. Nous constatons la force et la pénétration dont M. Guéroult fait preuve en traitant ce délicat problème, objet de tant de controverses. Mais comment savoir, sans relire au moins Kuno Fischer et Windelband, si les conclusions auxquelles il aboutit sont vraiment neuves et originales ? Et, encore une fois, pourquoi M. Guéroult ne prend-il pas nettement position à l'égard de ces maîtres en la matière ?

Et puis, — ce vœu n'a certes rien d'outrecuidant, — on voudrait qu'une étude aussi approfondie conduisît son auteur, non pas seulement à des conclusions d'ordre intrinsèque, si je puis dire, et portant uniquement sur le problème qui fait l'objet du livre, mais à un jugement de valeur sur la doctrine de Fichte. Que vaut pareille doctrine, se demande-t-on en lisant M. Guéroult, au regard de la philosophie contemporaine, de la philosophie de tous les temps ? Que reste-t-il de vivant de ce système, de réellement assimilable pour nos esprits ? Certes, nul travail ne saurait être plus objectif et plus impartial que celui de M. Guéroult. Pour rendre en français l'exacte pensée du philosophe, pour nous initier à une terminologie très spéciale qui est, en même temps, une terminologie allemande, M. Guéroult n'hésite pas à torturer quelque peu sa propre langue. Il ne recule pas devant des mots tels que « immédiateté » Unmittelbarkeit), « inconstructibilité » ou « auto-intuition » (Selbstanschauung). Et nous pourrions en citer bien d'autres ! Dans le cas, fréquent d'ailleurs, où tout équivalent est impossible à trouver, M. Guéroult use du terme allemand original et c'est ainsi que, pour ne citer que cet exemple, le mot « Tathandlung », capital pour l'intelligence de la philosophie de Fichte, revient constamment sous sa plume. Nous rencontrons encore des expressions telles que, « la conscience actuellement intuitionnée » (1). M. Guéroult nous livre ainsi le détail de la pensée de Fichte « tout cru », si je peux dire. On ne lui reprochera donc pas de ruser avec le texte allemand, de chercher, comme d'autres historiens français l'ont fait, de l'édulcorer ou de l'assouplir artificiellement. Il lui soumet de force, au contraire, notre langage philosophique, plus pauvre, en apparence du moins, que le langage allemand correspondant. Doit-on l'en blâmer ? Qu'on le veuille ou non, il faut, dans ce conflit singulier entre notre langue et l'allemand, sacrifier la première en l'abîmant quelque peu, ou risquer alors de ne pas rendre la vraie pensée du philosophe. C'est dire qu'à propos de ces difficultés vraiment incroyables de traduction il conviendra de poser un jour le problème des rapports entre philosophie et langue nationale, la question de savoir en quoi l'allemand, avec ses ressources et aussi avec ses défauts propres, conditionne la philosophie allemande elle-même. Raison de plus, toutefois, pour reprendre, après l'exposé terminologique exact, la pensée du maître en termes plus « humains », plus accessibles à notre mentalité; pour dire, justement, quelle est l'âme de la philosophie de Fichte, ce qu'elle signifie encore pour notre temps, bref ce qu'elle a d'éternel. Le « non mortale sonat » doit apparaître à un moment ou à un autre, pour Fichte aussi bien que pour Spinoza. Par là nous sortons quelque peu de

(1) Vol. I, p. 207.

Digitized by Google

l'histoire pure, des contingences linguistiques. Quand une philosophie, comme nous le verrons mieux tout à l'heure, veut avant tout fonder la vraie « conviction », asseoir l'esprit humain sur une certitude inébranlable et nous conduire aux vérités éternelles, il peut être opportun d'en dégager le contenu essentiel, après analyse faite, en termes accessibles à tous et susceptibles d'engendrer quelque enthousiasme. Je voudrais çà et là, dans l'étude de M. Guéroult, plus de chaleur, plus de vie et aussi plus d'aisance.

II. Pareille philosophie est vivante au moins dans la mesure où elle exprime son temps. Nous ne saurions blâmer M. Guéroult d'avoir, après tant d'autres, risqué une histoire des origines du système de Fichte. Cette introduction occupe les 153 premières pages du volume I, c'est-à-dire à peu près le quart de l'ouvrage total. Elle a pour titre : « Antécédents doctrinaux de la Doctrine de la Science ». Il y est surtout question de « dynamisme génétique ». Nous nous trouvons, un peu brusquement, placés en face de cette bizarre dénomination. Le lecteur non averti est déconcerté. Que faut-il entendre par là ? En d'autres termes, à quelle préoccupation centrale se rattachent donc et le mouvement général de la pensée allemande avant Fichte à partir de Lessing environ et la pensée de Fichte lui-même ?

C'est là, évidemment, un problème de toute importance. La philosophie d'un peuple n'est, au fond, qu'une des expressions de sa civilisation et de sa culture. Il est même possible que l'histoire de la philosophie allemande dans la seconde moitié du XVIIIe siècle révèle, plus exactement que toute autre manifestation, ce qu'il y a d'essentiel dans les esprits d'alors.

M. Guéroult aperçoit d'ailleurs le problème quand il écrit : « L'intérêt des doctrines de Fichte, de Schelling et de Hegel, Doctrine de la Science, Philosophie de la Nature, Encyclopédie du Savoir, vient moins des sommes qu'elles constituent et qui vont en s'élargissant pour s'efforcer d'intégrer l'ensemble des points de vue de la connaissance humaine *que de l'unité organique qu'elles tentent partout de découvrir ou de construire. L'effort vers la totalité* n'a d'égal que *l'effort vers l'unité interne et réelle*, qui s'oppose, — même chez un Schelling, — à l'éclectisme ou au syncrétisme arbitraire. » C'est parfaitement exact. La préoccupation, je dirais même la hantise de l'unité organique ou, si l'on veut, l' « organicisme » est bien au centre de la pensée allemande de cette mémorable époque. Nous en avons nous-même tenté une reconstruction que nous n'avons pas eu lieu de renier depuis (1). M. Guéroult définit très exactement cet organicisme quand il écrit : « Cet élan vers la possession de l'unité interne et génétique de tout le divers de la nature et de l'humanité se traduit, avant tout, par la recherche de techniques et de principes nouveaux, *grâce auxquels pourraient se concilier, sans perdre leur spécificité, les multiples réalités qui constituent la richesse infinie de l'univers et que révèlent, non seulement la pure intelligence, mais les sentiments esthétique, moral et religieux.* »

(1) Voir l'introduction à notre volume sur « J. A. Möhler et l'Ecole catholique de Tubingue » (Paris, Colin, 1913).

Digitized by Google

Un peu plus loin, après avoir indiqué les formules que Fichte et Hegel (pourquoi pas aussi Schelling ?) ont données à cette aspiration fondamentale, M. Guéroult se sert de l'expression qui résume tout ce mouvement de pensée : l'union de l'infini et du fini. C'est également exact, à la condition toutefois qu'on entende par « fini » ce besoin d'unité et d'intégration qui est en nous et par « infini » cet univers multiple et changeant dont il s'agit au fond de savoir si nous pouvons, oui ou non, par un effort sur nous-mêmes, en découvrir le secret. Communion avec l'univers, dans cette conviction que l'unité organique de l'esprit individuel et fini est la « révélation » (Offenbarung) de l'unité organique de l'univers multiple et réel, ces deux unités se rejoignant dans l'Unité divine, tel est bien le leit-motiv de la pensée allemande au XVIIIe siècle et au début du XIXe

La question est alors de savoir si un exposé purement philosophique de ce mouvement de pensée ou, si l'on veut, l'analyse des principaux systèmes qui nous conduisent de Lessing à Fichte peut suffire. M. Guéroult écrit encore : « La nécessité d'une telle *somme* et l'idée d'une *organisation harmonieuse, mettant en valeur les richesses révélées d'une façon désordonnée par les puissances divines de l'âme*, devait s'imposer à la fin du XVIIIe siècle en Allemagne. » Il nous parle ensuite de la fusion entre « Aufklärung » et « Sturm-und-Drang », fusion qui devait apporter à certains esprits « avec un besoin d'*intellection claire* et de pleine *liberté pour la raison*, l'exigence d'une pleine liberté pour le *sentiment* et l'*exaltation des forces créatrices*, de l'activité *morale* et *religieuse* dans la Vie. » C'est bien pour cela qu'il fallait « une réforme de l'entendement ! »

Ce sont là passages chargés de substance, mais qui mériteraient explications et commentaires. Sans cela, le lecteur ne sait trop où il va ni surtout d'où il part. J'aurais souhaité qu'avant d'entrer au vif des systèmes qui s'échelonnent de Leibnitz à Fichte, pour commencer par l'initiateur véritable du mouvement, par le philosophe dont les « Nouveaux Essais sur l'Entendement » ne parurent qu'en 1765, environ un demi-siècle après sa mort (1716), et exercèrent sur la pensée d'alors, en particulier sur Lessing, une si profonde influence, M. Guéroult nous dit, en quelques pages ramassées, ce que furent l' « Aufklärung » et le « Sturm-und-Drang », ce que signifia surtout leur opposition pour l'Allemagne du XVIIIe siècle. Ce n'est pas dans le cadre de ce modeste compte-rendu que nous essaierons de combler cette lacune, si lacune il y a. Ces deux aspects de la culture et de la pensée allemandes couvrent d'ailleurs un champ bien plus vaste que la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Ils remontent, si l'on tient compte des débuts de la philosophie rationaliste et du piétisme, aux années qui ont suivi les traités de Westphalie. Ce sont ces années que Leibnitz domine de toute sa hauteur. C'est par lui qu'il convient de commencer évidemment. Non seulement Lessing s'inspirera de lui ; mais Herder l'a, dans sa jeunesse, profondément médité. De récents travaux sur son évolution intellectuelle avant son arrivée à Strasbourg ont montré que le grand critique vit avant tout de souvenirs et de préoccupations leibniziens, qu'il cherche comme son maître, mais avec de nouveaux moyens et en d'autres circonstances, dans un domaine qui n'est plus uniquement

Digitized by Google

celui de la pure philosophie, à unir l'entendement et le sentiment, à réaliser la synthèse entre un rationalisme renouvelé par Kant et cette « Schwärmerei » qui entraîna alors tant d'esprits dégoûtés par les sécheresses de l' « Aufklärung » hors des voies du bon sens.

Car c'est là toute la question. Il s'agit de savoir, en somme, pourquoi tous les esprits supérieurs de l'Allemagne, de 1650 à 1800 et au-delà, ont cherché la voie moyenne et royale qui passe entre une philosophie rationaliste décidément trop pédante ou trop utilitaire, trop étroitement confessionnelle aussi, et le « Sturm and Drang », avec ses excès de sentimentalité débordante et d'imagination déréglée, entre un ordre trop rationnel et un désordre informe, entre intellectualisme et « Schwärmerei ». C'est exactement la position qu'un Fichte occupera, au début du XIXe siècle, entre Nicolaï et Schelling ou les Romantiques, critiquant les uns et les autres avec la même âpreté. Il est fort probable que les origines de ce dualisme fondamental remontent à la Réforme luthérienne, au conflit qu'elle a inauguré entre la fulgurante mystique de Luther et les plates réalisations des Eglises rigoureusement enfermées dans le cadre des Etats territoriaux. On peut également ramener ce dualisme à la psychologie allemande tout court, à cette oscillation singulière, qu'on retrouve à toutes les époques de la culture allemande, entre philistinisme consciencieux, plat, dévot et méticuleux, d'une part, et, de l'autre, toutes les hardiesses de la pensée et de l'action. Opposition maîtresse et qui gouverne la pensée de Fichte, quand on la ramène à ses linéaments essentiels. Je crois qu'en combinant l'ouvrage de M. Guéroult et celui de M. Xavier Léon, on éclairerait ce problème de manière définitive. Il y aurait là les éléments d'une magnifique et féconde reconstruction (1).

En tous cas, le point de départ se trouve bien dans un problème d'ordre psychologique. Que M. Guéroult l'ait entrevu, nous en avons l'évidente preuve dans cette simple phrase que nous citions tout à l'heure : « Organisation harmonieuse, *mettant en valeur les richesses révélées d'une façon désordonnée par les puissances diverses de l'âme.* « Oui, tout est là. Tout Goethe et tout Schiller sont encore là. Avec eux, le « Sturm und Drang », qui révèle les richesses intérieures, mais dans le désordre, et, le classicisme, qui les ordonne en une organisation harmonieuse. Seulement, quand il s'agit d'ordonner les richesses intérieures de la nature humaine récemment découvertes par les contemporains de Rousseau, nous nous trouvons, à partir de 1760 ou de 1770, sur le plan d'un « subjectivisme » entièrement nouveau pour l'époque et qu'il convient justement de définir avant d'exposer l'histoire de la philosophie allemande de Lessing à Fichte. Dans sa « Deutsche Geschichte », Karl Lamprecht s'est servi de ce terme pour déterminer les éléments originaux de la civilisation qui, vers 1750, s'ouvre à la fois en Allemagne et en Europe. Le terme a, en effet, un sens aussi profond que précis dans cette ambiance. Par rapport à la période intellectualiste qui s'achève, l'homme nouveau se sent « sujet », c'est-à-dire centre d'un monde intérieur qu'enrichissent et sollicitent en per-

(1) Voir, dans les « Mélanges Andler », notre étude : Luthéranisme et civilisation allemande.

Digitized by Google

manence les apports du monde extérieur. Cet homme nouveau sait que l'aliment de sa vie psychologique, ce sont ses sentiments et ses passions. N'est-il pas de cette époque, le mot si curieux de Hamann, que Herder reprendra plus tard, en corrigeant les excès du mysticisme de son maître, sur le caractère « divin » de la passion en nous ? Être « sujet », dans le sens que cette époque, avec Kant, donne à ce terme, c'est être, non seulement passif et recevoir de l'univers en nous ou autour de nous mille impulsions et mille connaissances, mais encore actif, c'est-à-dire agir spontanément sur les richesses désordonnées, y mettre de l'ordre, les maîtriser, réaliser cette harmonie, toujours menacée de rupture, toujours objet de luttes, mais seule base de la certitude et de la conviction. C'est là le nerf même de la morale de Goethe. Et la philosophie de Fichte, la « Doctrine de la Science », est-elle autre chose qu'une théorie de l'activité et de la maîtrise suprêmes, dans cette liberté qui est vraie connaissance, vraie révélation du monde et de Dieu ? C'est par là que la doctrine de Fichte est, avant tout, une doctrine de la *conviction*.

L'introduction de M. Guéroult manque donc, à mon sens, d'un vrai point de départ. Cette réserve faite, il est aisé de voir que tout l'exposé qui suit est vraiment remarquable par son ampleur, sa richesse et sa précision. Nous ne suivrons pas M. Guéroult à travers toutes les phases de cette histoire. Nous nous contenterons de quelques remarques qui nous paraissent opportunes.

1° M. Guéroult note avec précision le rôle initial de Leibniz, auquel nous faisions allusion tout à l'heure. L'importance des classiques allemands ne lui échappe pas non plus. Il écrit : « Derrière tous les conflits et toutes les confusions de doctrines qui marquent la fin du XVIII^e^ siècle allemand, subsiste cette intuition *que le Moi doit résoudre les oppositions*, flotte l'*idéal de conciliation leibnizienne traversé par celui de l'unité spinoziste, tel que Schiller le décrit dans sa « Theosophie des Julius. »* Les pages qui suivent (1) mettent en pleine lumière l'influence de Leibniz. Mais, je le répète, j'aurais voulu, dans ces premières pages, une définition plus vivante de ce « dynamisme génétique » dont M. Guéroult parle si souvent.

2° M. Guéroult a pleinement raison (2) d'étudier de près Lessing et Herder. Lessing se trouve juste à la frontière entre le rationalisme périmé de l' « Aufklärung » et le nouveau subjectivisme. Quant à Herder, il a été, avant Goethe, le grand initiateur du mouvement, le « Rousseau » de la culture allemande, l'homme qui cherche sa voie entre le rationalisme desséché et la « Schwärmerei ». M. Guéroult a bien vu, en particulier, que Lessing est plein de Leibniz. Mais je m'étonne qu'il ne mentionne pas, en particulier, l'influence extraordinaire que les « Nouveaux Essais » ont exercée sur Lessing quand ils ont paru en 1765. Herder, nous l'avons vu, est au même degré pénétré de Leibniz. M. Guéroult risque ici un parallèle fort suggestif entre Lessing et Herder. Il semble admettre que, sans Lessing et Herder, le kantisme pourrait, à lui seul, fournir l'idée de dévelop-

(1) Vol. I, p. 8 et ss.
(2) Ed., p. 11 à 18.

Digitized by Google

pement partout présente dans sa critique, et sous la forme même qui sera celle du dynamisme de Fichte. Je tiens cette hypothèse pour assez douteuse. Peut-être s'explique-t-elle, on le verra mieux tout à l'heure, par ce fait que M. Guéroult néglige le parallèle, non moins suggestif que le premier, entre Goethe et Kant.

3° Que la philosophie de Jacobi soit, dans cette longue histoire, un épisode capital, c'est là un fait qui ne saurait échapper à la sagacité de M. Guéroult. On ne saurait lui reprocher de longuement insister sur cet épisode. Aucune pensée n'a mieux exprimé que celle de Jacobi la préoccupation essentielle du temps, le divorce entre la raison, synonyme de « mécanisme » ou d'impuissante démonstration, et la liberté inconditionnée, telle qu'elle se révèle dans la croyance et le sentiment. La solution admise par Jacobi est, depuis le livre que M. Lévy-Bruhl lui a consacré, définitivement éclaircie. Jacobi oppose à la raison les besoins du cœur. Par un « salto mortale » il abandonne la démonstration rationnelle pour se jeter dans la croyance. Il est à la racine de tous les mysticismes faciles et malsains de l'époque. Que pourra dès lors l' « Aufklärung » vieillotte et périmée contre ce débordement de sentimentalisme faux ? On lira avec fruit les pages que M. Guéroult consacre à la polémique bien connue entre Jacobi, Mendelssohn et Herder, surtout le passage où M. Guéroult démontre l'avantage qu'avait alors Jacobi. « Ainsi s'affirme à l'intérieur des individus, écrit-il, comme en dehors d'eux, dans le monde des lettres et de la philosophie, une opposition sans cesse plus aiguë entre la raison et le cœur, *opposition dont le contraste entre l' « Aufklärung » et le « Sturm und Drang » ne donne extérieurement qu'une expression approximative...* » Je ne suis pas d'avis que l' « Aufklärung » et le « Sturm und Drang » expriment le conflit central de manière approximative. Le classicisme nous offre, en particulier, une solution de l'énigme, solution qui mériterait mieux que la phrase que voici : « Heureusement dissipée, comme par une effusion, chez *certains génies* que la grâce d'une intuition esthétique et la joie de la création artistique enlèvent aux difficultés abstraites d'une conciliation philosophique, elle (l'opposition) est au maximum chez les penseurs... » Il s'en faut de beaucoup, notamment, que Goethe s'en soit uniquement tiré par les « grâces de l'intuition esthétique ». Il n'en est pas moins vrai que, comme le démontre M. Guéroult, les origines véritables de la pensée de Fichte sont là. « Chez lui, les exigences du cœur et les prétentions de la raison, que la philosophie du temps oppose irrémédiablement, sont *également impérieuses.* » C'est tout dire. Que veut Fichte, sinon un *enthousiasme rationnel* ? Qu'est-il, sinon l'ennemi de Nicolaï et de l'Aufklärung insipide, l'ennemi aussi de la « Schwärmerei » ?

4° En ce qui concerne Kant, le point essentiel est bien de concilier la critique kantienne et le dynamisme génétique. M. Guéroult ne manque pas de consacrer à cette question un paragraphe spécial. Que Fichte conçoive l'unité avec plus de rigueur que Kant, que l'unité soit pour lui, non la simple coordination des parties déjà existantes, mais la *source productrice* des modes d'action de l'esprit humain, c'est ce qu'on accordera volontiers à M. Guéroult. Comment Fichte accepterait-il la disjonction kantienne entre le sensible et l'intelligible, entre la nature et l'homme,

Digitized by Google

en e intuition et concept, entre noumène ou chose en soi et nature phénoménale ? Du moment où Fichte entend substituer au rapport hiérarchique entre Raison pratique et Raison théorique un rapport génétique strictement connaissable, il supprime naturellement l'agnosticisme et le scepticisme kantiens. Mais comment ne pas rappeler ici que Goethe a, pour des raisons analogues, rompu lui aussi avec le formalisme kantien ? Ce faisant, n'ouvre-t-il pas la voie toute grande à ce romantisme où Fichte trouvera à son tour de nombreux disciples ?

5° Il faut savoir gré à M. Guéroult d'avoir établi, en des pages définitives, l'influence que Reinhold a exercé sur Fichte. C'est bien à Reinhold, en effet, que Fichte doit l'idée de ce que M. Guéroult appelle l' « auto-pénétration », méthode suivant laquelle la conscience se regarde et *regarde son propre regard*. Et c'est encore à Reinhold que Fichte doit sa tendance à détruire systématiquement toute la philosophie en partant d'un premier principe Il en est de même de Maïmon, à qui M. Guéroult a consacré sa thèse complémentaire. Il y a là deux chapitres qui sont parmi les plus solides et les plus neufs de l'ouvrage, encore qu'il eût fallu ici prendre position au moins à l'égard de Kuno Fischer. Enfin, l' « Aenésidème » de Schluze. C'est en réfutant la critique de Kant et de Reinhold par Schluze que Fichte est amené à sa future méthode. Dès lors, le principe même de sa philosophie ne saurait être, avant tout, que la négation de la chose en soi. Il sera une intuition intellectuelle et, mieux que cela, un acte (Tathandlung). Ici encore Fichte cherchera une position moyenne entre rationalisme et mysticisme. Seule la raison donne son prix à la croyance morale, en l'empêchant de s'introduire comme une autorité aveugle et d'entraîner le philosophe à des rêveries de visionnaire. M. Guéroult a donc raison de dire que la première philosophie de Fichte « se situe d'abord avec Kant dans ce point intermédiaire où le rationalisme et la croyance doivent se prêter un appui mutuel » (1).

(*A suivre*).

E. Vermeil.

(1) Vol. I, p. 152-153.

Digitized by Google

Notes bibliographiques
SUR LES QUESTIONS ET LES AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGRÉGATION (1931)

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE (écrit)

BERKELEY

Œuvres. — *Works, including many of his writings hitherto unpublished, with prefaces and annotations, life and letters and account of his philosophy*, par Alex. Campbell Fraser, 4 vol. Londres 1871, Oxford 1901. — *Journal philosophique*, étude et traduction de Raymond Gourg, Paris 1908. *Les principes de la connaissance humaine*, trad. Renouvier, 2e éd. Paris, 1920. — *Dialogues entre Hylas et Philonous*, trad. G. Beaulavon et D. Parodi, Paris 1895, 1925. — *La Siris*, trad. G. Beaulavon et D. Parodi, Paris, 1920. — *Alciphron*, übersetzt von Luise Raab und Dr Friedrich Raab, Leipzig, 1915. — *Gli Appunti* (*Commonplace Book*), Mario-Manlio Rossi. Con introduzione, bibliografia e indici, Bologna (L. Capelli) 1924.

Critiques. — A. Penjon, *Etudes sur la vie et les œuvres philosophiques de Berkeley*, Paris, 1878. — J. St. Mill, *Berkeley's Life and Writings*, Fornightly Rewiew, X. 1871. — G. Lyon, *L'idéalisme en Angleterre*, Paris 1888. — Theodor Lorenz, *Ein Beitrag zur Berkeleys Lebensgeschichte*, Arch. f. Gesch. der Phil. XIII, 1900 ; XIV, 1901 ; XVII, 1904 ; XVIII, 1905. — M. David, *Choix de textes avec étude du système philosophique*, Paris 1912. — E. Cassirer, *Berkeley's System*, 1914. — B. Erdmann, *Berkeley's Philosophie im Lichte seines Tagebuches*, Abhandlungen der Berlin. Akademie, 1919, Philol. histor. Klasse. — A. Joussaint, *Exposé critique de la Philosophie de Berkeley*, Paris 1920. — A. C. Armstrong, *The Development of Berkley's Theism*, Arch. f. Gesch. d. Philos. XXXII, 1920, p. 150-161. — G. A. Johnston, *The Relation between Collier and Berkeley*, — *Ibid.*, p. 162-175. — G. A. Johnston, *The Development of Berkeley's Philosophy*, London (Macmillan) 1923. — Merschir, *Berkeley est-il empiriste ou spiritualiste ?* Revue Neo-Scolastique de Philosophie, XXIII, no 91, Août 1921. — Francesco Olgiati, *L'idealismo di Giorgio Berkeley ed il suo significato storico*, Milano 1926. — Paolo Rotta, *La Dottrena gnoseologico ontologica di G. Berkeley*, Bologna 1922. — Paolo Rotta, *Berkeley*, Milano 1925. — Rudolph Metz, *Berkeleys philosophisches Tagebuch*, Kantstudien, XXXI, 1926.

Les études capitales parmi celles que nous signalons ici, sont celles de Lorenz, Erdmann, Manlio Rossi, et Johnston. L'ouvrage de Johnston qui utilise les recherches de Lorenz et de Erdmann, relatives au *Commonplace Book*, est le plus important et le plus approfondi de tous.

Digitized by Google

HUME

Œuvres. — *Works*, 1827, 1836, 1856, 1874, 1882. — *Traité de la nature humaine* et *Essai philosophique sur l'entendement*, trad. Renouvier et Pillon, avec introd. de Pillon. — *Œuvres philosophiques choisies*, trad. M. David, avec préface de Lévy-Brühl 2 vol. Paris, 1912, (celle-ci reproduit l'article du même « *L'orientation de la pensée de David Hume*, Revue de Meta. XVII, 1909).

Critiques. — G. Compayré, *La Philosophie de D. Hume*, Toulouse 1873. — *Du prétendu scepticisme de Hume*, Revue philosophique VIII, 1879. — A. Meinong, Hume Studien, I *Zur Geschichte und Kritik des modernen Nominalismus*, II *Zur Relationstheorie*, Vienne, 1877-1879. — W.-W. Carlile, *The humist doctrine of causation*, Phil. Review, V, 1896. — H. Meinardus. *D. Hume als Religionsphilosoph*, Erlangen, 1897. — Lechartier, *D. Hume moraliste et sociologue*, Paris, 1900. — O. Quast, *Der Begriff des Belief bei D. Hume*, Halle, 1903. — W. B. Elkin, *Hume, the relation of the Treatise book I to the Inquiry*, New-York 1904. — Anton Thomsen, *David Hume, sein Leben, und seine Philosophie*, Berlin, 1912. — H. Hasse, *Das Problem der Gültigkeit in der Philosophie Hume's*, München 1919. — F. C. Sharp *Hume's ethical theory and its critics*, Mind 1921. — Magaret Merleker, *Humes Begriff der Realität*, Halle 1920. — Ch. W. Hendel, *Studies in the philosophy of D. Hume*, Princeton 1925. — R. Metz, *David Hume, Leben und Philosophie*, Stuttgart 1929. — André Leroy, *La critique et la religion chez David Hume*, Paris, 1930.

L'étude capitale parmi celles que nous signalons ici, est celle de Hendel, qui a pour le problème huméen la même importance que l'ouvrage de Johnston pour le problème berkeleyen. Elle s'inspire de l'ouvrage de Anton Thomsen, et soutient avec ce dernier la thèse de la subordination chez Hume de la philosophie théorique et du problème de la causalité, à la solution du problème religieux. Mais les analyses de Hendel sont infiniment plus fines et plus solides à la fois que celles de Thomsen.

MAINE DE BIRAN

Œuvres. — Ed. des œuvres par Tisserand, Paris Alcan, 1923-1930.

Critiques. — Damiron, *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e^ siècle*, Paris, 1828, 3^e^ éd. 1834. — Taine, *Les Philosophes Français du XIX^e^ siècle*, 7^e^ éd. Paris 1895. — Ravaisson, *La Philosophie en France au XIX^e^ siècle*. (rapport de 1867), 3^e^ éd. Paris 1889. — Cousin, *Fragments philosophiques*, Paris, 1833. — J. Simon, *Revue des Deux Mondes*, Nov. 1841. — E. Naville, *Biographie de M. de B. Ibid.* juillet 1851. — A. Nicolas. *Etude sur M. de B.* 1858. — O. Merten, *Etude critique sur M. de B.* 1865. — A. Fouillée, *Les philosophes de la Gascogne : Montaigne, Montesquieu. M. de Biran et leur influence sur le développement de la pensée moderne*, Bordeaux (discours) 1867. — Elie de Biran, *Etude sur les œuvres et la philosophie de M. de Biran*, Paris, 1868. — Paul Janet, *les Maîtres de la Pensée moderne*, Paris. 1883. — G. Gérard, *M. de Biran*,

Digitized by Google

essai sur sa philosophie, Paris 1876. — Al. Bertrand, *La Psychologie de l'Effort*. Paris 1889. — Picavet, *la Philosophie de M. de Biran de l'an IX à l'an XI*, Orléans 1888. — L.-G. König, *Der französische Kant*, Ph. Monatsheft. XXV, 1889. — L. Marilier, *Maine de Biran* (Paris 1893). — Alfred Kühtmann, *Maine de Biran*, Ein Beitrag zur Geschichte der Metaphysik und der Psychologie des Willens, Berlin 1901. — G. Michelet, *Maine de Biran*, Paris 1905. — M. Couailhac, *Maine de Biran*, Paris 1905. — P. Tisserand, *Essai sur l'Anthropologie de Maine de Biran*, Paris 1909. — Victor Delbos, *Les Deux mémoires de M. de B. sur l'habitude*, Année philosophique XXI, 1911 ; *Les premières conceptions philosophiques de M. de Biran*, Rev. de Méta. 1912 ; *La personnalité de M. de Biran et son activité philosophique*, Annales de philosophie chrétienne 1912. — De la Valette Montbrun, *Maine de Biran, Critique et disciple de Pascal*, Thèse, Paris 1914 ; *Essai de biographie historique et psychologique*, Paris, 1914. — G. Legrand, *Maine de Biran et Descartes*, Rev. Neo-Scolastique XXI, n° 81.

M. Guéroult.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

HISTOIRE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE ROME DE L'ABDICATION DE SYLLA A L'AVÈNEMENT DES FLAVIENS.

Cette question, mise au programme du concours de 1930, y demeure pour celui de 1931. Les candidats pourront consulter les bibliographies qui ont déjà été données ailleurs du sujet (1). On s'est proposé ici de faciliter leur travail moins en leur fournissant une liste exhaustive qu'en les guidant à travers les ouvrages ou articles les plus récents. Il a paru superflu de rappeler dans le détail les grands livres d'histoire générale ou d'institutions que tout étudiant doit connaître et savoir utiliser : *Histoire romaine* de Mommsen, manuels de la collection Ivan von Müller, *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, *Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly et Wissowa, etc... Deux livres récents, qui seront familiers à tous les candidats : *La Conquête romaine* d'A. Piganiol et *L'Empire romain* d'E. Albertini (collection *Peuples et Civilisations*, dirigée par MM. Halphen et Sagnac, t. III, 1927 et t. IV, 1929) leur fourniront d'ailleurs, outre les indications des notes liminaires des chapitres, un répertoire méthodique en fin de volume. Il n'y aura lieu d'utiliser qu'exceptionnellement, malgré tout leur mérite, les histoires de la république antérieures à celle de Mommsen aussi bien que celles de l'empire telles que la *Geschichte der römischen Kaiserzeit* de H. Schiller, remplacées aujourd'hui,

(1) Voir notamment A. Piganiol, dans le *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire*, 1929, n° de novembre.

Digitized by Google

pour la période ici envisagée, par des ouvrages plus modernes. La somme des lectures à faire en sera allégée d'autant. Mais il sera toujours utile de lire le vivant exposé de Mommsen, *Römische Geschichte*, t. III (trad. franç. d'Alexandre), ne fût-ce que pour être en mesure de profiter pleinement du livre consacré à l'histoire des mêmes évènements par Ed. Meyer, *Caesars Monarchie und das Prinzipat des Pompejus*, 2e éd. 1919. Les jugements souvent opposés portés par ces deux historiens sur des hommes comme Cicéron, César et Pompée, ou sur des problèmes comme celui du programme de César, stimuleront la réflexion. L'ouvrage d'Ed. Meyer, dès maintenant classique, est une lecture indispensable, la plus utile de toutes pour la période républicaine au programme. Son intérêt dépasse de beaucoup les limites chronologiques annoncées (de 66 à 44 av. Ch.), le système même du gouvernement d'Auguste y étant, à travers Pompée, défini et opposé à celui de César. Il n'est pas sûr que l'*Histoire romaine*, t. II, de Bloch-Carcopino (coll. Glotz) ait achevé de paraître à temps pour aider les candidats, auxquels elle serait extrêmement utile.

Pour l'histoire de l'empire d'Auguste à Vespasien le meilleur guide est maintenant H. Dessau, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, exposé parfois un peu terne, mais consciencieux,, complet et sûr. Le 1er volume (1924) retrace l'histoire du règne d'Auguste ; une large place y est faite aux manifestations littéraires et artistiques du « siècle d'Auguste ». Le 2e et le 3e volumes, formant le t. II (1926-1930) présentent, l'un l'exposé des règnes de Tibère à Vitellius, l'autre le tableau des provinces et de l'Italie au premier siècle de l'empire.

L'ouvrage récent de T. Rice Holmes, *The Architect of the Roman empire*, vient de combler opportunément une lacune en donnant un exposé critique des événements confus qui vont de 44 à 27 av. J.-Ch. On s'en servira comme de préface à l'étude de l'empire. Utile aussi, du même auteur, une histoire du dernier siècle de la République, de Sylla à César : *The Roman Republic and the founder of the empire*, 3 vol., 1923, le 2e tout entier consacré à la conquête de la Gaule. Malgré son caractère parfois peu scientifique et volontiers paradoxal on ne fera pas fi, pour la même époque, de l'ouvrage de G. Ferrero, *Grandeur et décadence de Rome*, où la force de la réaction romaine qui soutiendra la « République » d'Auguste est fort bien mise en lumière.

La *Geschichte Roms* de Drumann (nouv. éd. par Groebe, depuis 1912), inutilisable comme histoire générale par suite de son plan singulier (histoire des individus classés par *gentes*, dans l'ordre alphabétique), fournira en abondance des éléments biographiques, particulièrement précieux pour les personnages de second plan. On se méfiera de l'excès de sévérité de certains jugements (sur Pompée, Cicéron).

La vie et la personnalité de César sont l'objet d'un livre intéressant de M. Gelzer : *Caesar, der Politiker und Staatsmann*, 1921. On dispose aussi des monographies de von Mesz et de Silher, moins vivantes. Un des derniers volumes parus de la *Realencyclopädie* de Pauly et Wissowa a apporté une série de biographies utiles et bien au courant sur les membres de la famille julio-claudienne : César, Auguste, Tibère, Germanicus, Caligula (voir t. X, s. v. *Julius*, nos 131, 132, 133, 138 et 154). L'article de Gelzer sur

Digitized by Google

Tibère, dans le sens d'une réhabilitation modérée, complétera utilement les pages un peu insuffisantes de Dessau. Les monographies plus anciennes du même dictionnaire sur Claude et Néron (s. v. *Claudius*, n° 256, et *Domitius*, n° 29) rendront moins de services. L'ouvrage de Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, 1891-1904, 3 vol., n'a pas perdu tout intérêt. Caligula est le sujet d'une étude de Willrich, dans *Klio*, 1903, intéressante malgré sa complaisance excessive. Il manque une histoire récente de Claude, celle de Lehmann, *Claudius und seine Zeit*, datant de 1858. C'est par des études de détail qu'on se renseignera sur ce règne assez novateur. Il existe sur Néron deux ouvrages, l'un de H. Schiller, *Geschichte des römischen Kaiserreiches unter der Regierung des Nero*, 1872, l'autre plus moderne mais moins original de Henderson, *The Life and principate of the emperor Nero*, 2e éd. 1905. On n'oubliera pas, bien entendu, de lire les pages d'Ernest Renan, dans *L'Antéchrist*, sur l'homme et son temps. Les mêmes empereurs sont étudiés sommairement par von Domaszewski, *Geschichte der römischen Kaiser*, I, 1914. Etant donné le rôle que les intrigues de famille ont joué dans l'histoire de la dynastie julio-claudienne, il y aura peut-être intérêt à parcourir le volume tout récent de G. Ferrero sur *Les Femmes des Césars* (trad. franç. chez Plon, 1930), à condition de ne pas se méprendre sur le caractère d'un livre délibérément écrit pour le grand public. (Plaidoyer en faveur de Tibère, jugements paradoxaux sur les deux Agrippines).

Une lecture particulièrement substantielle sera celle des deux volumes de G. Bloch : *La République romaine, conflits politiques et sociaux*, 1919, et *L'Empire romain*, 1922. Sous une forme succincte mais pleine ils donneront un remarquable exposé de la crise des guerres civiles et des premières institutions du principat, la connaissance des faits étant dans l'ensemble supposée acquise. L. Homo, *L'empire romain*, 1925, pourra être également consulté.

On aura parfois besoin d'études plus particulières ; il faut connaître, pour les années qui suivent l'abdication de Sylla, la monographie de Schulten sur *Sertorius*, 1926 ; l'étude de Hartwig et Stelzer sur *Spartakus und der Gladiatorenkrieg*, 1919. La composition et les attributions du Sénat au dernier siècle de la République se trouvent étudiées dans Willems, *Le Sénat de la République romaine*, 1878-1885. Mispoulet, *La Vie parlementaire à Rome sous la République*, 1899, est riche en exemples concrets pour la période qui nous intéresse. M. Gelzer a donné une bonne étude de la noblesse romaine : *Die Nobilität der römischen Republik*, 1912, utile pour comprendre les ressorts de la politique sénatoriale au dernier siècle ; certains de ces ressorts plus particuliers sont ingénieusement étudiés par Münzer : *Römische Adelsfamilien und Adelsparteien*, 1920, (consulter avec précaution). Le pendant de l'ouvrage de Gelzer a été donné pour la classe équestre par A. Stein, *Der römische Ritterstand*, 1927, livre précieux surtout pour l'époque impériale, et qui peut désormais remplacer celui de Belot. Ces derniers travaux, ainsi que celui de A. Deloume, *Les manieurs d'argent à Rome*, 1892, n'intéressent pas moins l'histoire politique que l'histoire proprement économique et sociale. De même la vivante étude de P. Gui-

Digitized by Google

raud sur le financier *Rabirius*, dans ses *Etudes économiques sur l'antiquité*, 1905.

Le milieu politique de l'époque est peint avec talent par G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, livre qu'il faut bien lire. L'ouvrage apologétique de Ciaceri, *Cicerone e i suoi tempi*, t. I (1926), un peu diffus, servira pour l'histoire de Cicéron jusqu'à la fin de son consulat. On peut connaître l'étude de Cauer sur sa pensée politique, *Ciceros politisches Denken*, 1903. Surtout il est bon d'être au courant des théories, défendues notamment par Ed. Meyer, sur le sens du traité *De Republica*. A lire sur ce sujet deux articles de Reitzenstein, *Die Idee des Prinzipats bei Cicero und Augustus* (*Nachr. d. Götting. Gesellsch. d. Wissensch.* 1917, p. 399) et *Zu Ciceros De Republica* dans l'*Hermès*, 1924, p. 256, et celui de Heinze, *Ciceros Staat als politische Tendenzschrift*, *ibid.* p. 72. D'une manière générale il y aura un grand profit à tirer de la connaissance directe des œuvres de Cicéron, notamment de ses discours de caractère politique et de sa correspondance, celle-ci facilement abordable dans l'édition anglaise de Tyrrell et Purser, avec classement chronologique, notes et introductions historiques. On trouvera difficilement des renseignements plus précieux que ceux de la lettre de Quintus *De petitione consulatus* sur les conditions politiques du Forum, que ceux de la lettre de Cicéron à Quintus proconsul ou de sa correspondance de Cilicie sur les réalités de l'administration provinciale et sur le rôle des publicains ; sans parler du contenu historique des grands discours, Catilinaires ou Philippiques.

Sur Catilina G. Boissier, *La conjuration de Catilina* reste essentiel. On ne se dispensera pas non plus de recourir au récit même de Salluste. Utiles à lire aussi John, *Die Entstehungsgeschichte der Catilinarischen Verschwörung* (*Jahrb. f. klass. Philol.* VIII Beith, p. 703) et E. G. Hardy *The Catilinarian Conspiracy in its context*, 1924. Du même auteur une série d'essais concernant la politique de César depuis la loi de Rullus : *Some problems in Roman history, ten essays bearing on the administrative and legislative work of J. Caesar*, 1924. Ces travaux auxquels on joindra le recueil d'études de Ciaceri, *Processi politici* (dans les *Ricerche sulla Storia e sul diritto romano* de Pais, 1918), compléteront les ouvrages déjà circonstanciés d'Ed. Meyer ou de R. Holmes.

Il faut retenir l'étude commode de Boak, *The extraordinary commands from 80 to 48 b. C.*, dans l'*Amer. histor. review*, 1918-9, question constitutionnelle importante, sur laquelle on lira le *De imperio Cn Pompei* de Cicéron. La « question de droit » entre César et le Sénat a donné lieu depuis le mémoire de Mommsen (*Gesamm. Schriften*, IV, p. 92), dont les conclusions sont généralement abandonnées, à une série de travaux, qui ont éclairci quelques points sans s'accorder sur une explication définitive. Les derniers sont ceux de Hirschfeld, *Der Endtermin der gallischen Statthalterschaft Caesars*, *Klio*, 1904, p. 77, de Laqueur, *Caesars gallische Statthalterschaft*, *Neue Jahrb. f. d kl. Altertum*, 1921, p. 233, de Judeich, *Das Ende von Caesars gallischer Statthalterschaft*, *Rhein. Museum*, 1913, p. 1, et de Perpillou, *Revue historique*, 1928, II, p. 272.

Sur la guerre civile et la dictature de César, à l'ouvrage d'Ed. Meyer et aux biographies citées, il y a lieu d'ajouter diverses études de détail.

Digitized by Google

En particulier il faut maintenant tenir compte comme de documents précieux sur le programme démocratique des deux lettres de Salluste à César, dont l'authenticité n'est plus sérieusement contestée (principale étude dans l'appendice du livre d'Ed. Meyer, qui s'en est aussi largement servi dans son exposé). Sur l'opposition singulière rencontrée par César auprès de certains tribuns, il existe une étude intéressante de Pais, *L'aspirazione di C. al trono e l'opposizione tribunicia*, recueillie dans *Dalle guerre puniche a Cesare Augusto*, t. I, p. 313. A. von Premerstein semble avoir bien démontré que l'inscription de la « Table d'Héraclée » (Girard, *Textes de droit romain*) était un projet de loi de César, publié à l'état de brouillon par Antoine comme faisant partie des papiers du dictateur. La valeur intrinsèque du document est ainsi augmentée d'un intérêt particulier. (*Die Tafel von Heraclea und die Acta Caesaris*, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Roman. Abteilung*, 1922, p. 45). Utile, sur les événements de 44, le travail de Becht, *Regeste über die Zeit von Caesars Ermordung bis zum Umschwung in der Politik des Antonius*, 1911.

L'histoire du second triumvirat a été étudiée par Kromayer dans une série d'articles de la revue *Hermes*, 1894-96-98, sous le titre : *Kleine Forschungen zur Gesch. des 2e Triumvirats*. Y joindre au besoin Kolbe, *Das zweite Triumvirat*, *Hermes*, 1914, p. 273. Utiliser pour l'histoire des proscriptions l'épisode connu par un texte épigraphique (la *laudatio Turiae* ?, Girard, *Textes de droit romain*). On aura de nombreux et neufs aperçus sur la politique des triumvirs et celle de Cléopâtre dans les ouvrages cités plus loin sur la 4e Bucolique virgilienne.

Il est nécessaire de connaître, pour l'histoire d'Auguste, les *Res gestae divi Augusti* de l'inscription d'Ancyre, qu'il faut lire désormais, après la découverte des fragments d'Antioche et Pisidie, dans l'édition de Ramsay et v. Premerstein, *Klio*, Beih. XIX, 1927. Le commentaire de Mommsen reste fondamental. Von Premerstein a donné une étude approfondie des édits d'Auguste récemment exhumés à Cyrène, dans la *Zeitschrift der Savigny- Stiftung, Roman. Abteil.*, 1928, p. 419. Le fond même du régime institué par Auguste a donné lieu à beaucoup de travaux récents, assez concordants dans l'ensemble. A lire, parmi les plus suggestifs, en dehors de Hahn, *Das Kaisertum*, 1913, de Schulz, *Das Wesen des röm. Kaisertums der ersten 2 Jahrh.*, 1916, et de G. Bloch, *L'Empire romain*, déjà cité, l'article d'Ed. Meyer, *Kaiser Augustus*, dans *Kleine Schriften*, 1910 (idées reprises dans *Caesars Monarchie*) et celui de Rostovtzeff, *Augustus*, dans les *Römische Mitteilungen*, 1923-4, dont la substance se retrouve au second chapitre de la *Soc. a. Econ. history* du même auteur (*The Policy of Augustus*). Les rapports d'Auguste et du Sénat sont étudiés par Abele, *Der Senat unter Augustus*, 1907. La réorganisation des magistratures est l'objet d'une étude neuve de Cichorius dans ses *Römische Studien*, 1922, p. 285. Il ne faut pas oublier, sur ce point et sur d'autres, l'ouvrage classique de Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian*, 1905.

La question de la succession à l'empire est étudiée par Stückelberg, *Die Tronfolge von Augustus bis Constantin*, 1897. Il y a lieu de connaître, bien qu'elle soit par sa date à la limite extrême de la période inscrite au programme, la précieuse inscription qui énumère une partie des pouvoirs

Digitized by Google

légalement conférés à Vespasien, ou *Lex de imperio Vespasiani*, (texte dans *C. I. L.* VI, 930), utilisée et commentée par Mommsen au t. V de son *Droit public*. Mommsen a étudié la famille de Germanicus (*Gesammelte Schriften* IV, p. 271). On lira surtout l'article de Gelzer sur Germanicus, déjà cité, dans la *Realenc.* Pauly-Wissowa. Sur les édits de Germanicus en Egypte restitués par des papyrus, voir Cichorius, *Römische Studien*, p. 375. La monographie récente de Fabia sur *La table claudienne de Lyon*, 1929, rendra commode l'étude d'un des actes politiques les plus originaux de Claude. L'édit du même empereur sur les Anauni, qui intéresse sa politique municipale, a été commenté par Mommsen, *Gesamm. Schr.* IV, p. 291. On en trouvera le texte à la fin du volume utile d'Abbott et Johnson, *The municipal administr. in the Roman empire*, 1926, p. 347. Mommsen encore a écrit une étude essentielle sur la crise de l'année 68 : *Der letzte Kampf der röm. Republik*, dans ses *Gesamm. Schr.* IV, p. 333. On y pourra ajouter Henderson, *Civil war and rebellion in the Roman empire a. d.* 69-70.

Dans deux ouvrages de caractère littéraire on trouvera un vivant tableau de la vie politique au Ier siècle de l'empire : G. Boissier, *L'Opposition sous les Césars*, et R. Waltz, *La vie politique de Sénèque*. On peut y joindre Martha, *Les moralistes sous l'empire romain*, et le grand ouvrage de Friedländer sur les mœurs, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, 1919-1923. Il n'est pas besoin de dire quel intérêt il y aura, lorsqu'on le pourra, à lire et à utiliser les *Annales* ou les *Histoires* de Tacite.

Les institutions militaires sont décrites dans leur évolution par Kromayer et Veith, *Heerwesen und Kriegsführung*, 1928, très à jour (collection des *Handbücher* I. v. Müller). On fera bien d'y ajouter l'article de von Domaszewski, *Die Heere der Bürgerkriege in den Jahren 49 bis 42*, dans les *Neue Heidelb. Jahrb.*, 1894, p. 157, et celui de Mommsen, *Das Militärsystem Caesars*, dans ses *Gesamm. Schr.* IV, p. 156. Les campagnes de César ont donné lieu à des travaux et jugements divers, d'un caractère le plus souvent technique. Rien ne vaudra pour les candidats la lecture des Commentaires *De bello gallico* dans une édition accompagnée d'une introduction et de notes, comme celle de Constans, *Guerre des Gaules*, Hachette, 1929, et du petit livre illustré du même auteur sur *les Campagnes de César en Gaule* (Paris, Belles-Lettres, 1929). Kromayer a étudié le développement de la flotte romaine de la guerre des pirates à Actium dans le *Philologus*, 1897, p. 426. Sur l'armée de l'empire les grands ouvrages ne manqueront pas ; celui de von Domaszewski, *Die Rangordnung des röm. Heeres*, *Bonner Jahrb.* 1908, reste essentiel. Les monographies d'armées provinciales sont extrêmement utiles, celle de Cagnat pour *L'Armée romaine d'Afrique* et celle de Lesquier pour *L'Armée romaine d'Egypte*. Y ajouter le mémoire de Mommsen, *Die Conscriptionsordnung der röm. Kaiserzeit*, *Gesamm. Schriften*, VI, p. 20 et ne pas négliger à cet égard les observations pénétrantes de Rostovtzeff dans son Histoire économique. Le tome II, 1, de Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst*, est consacré à l'histoire des campagnes de Germanie.

La politique extérieure de Rome, dans la mesure où elle n'est pas exposée dans les ouvrages déjà cités, sera étudiée, pour les guerres de Mi-

Digitized by Google

thridate dans le *Mithridate Eupator* de Th. Reinach, pour les affaires de Syrie et d'Egypte dans les deux grands livres de Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides* et *Histoire des Lagides*. On y ajoutera V. Chapot, *La Frontière de l'Euphrate*, R. Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, et C. Barbagallo, *Le relazioni politiche di Roma con l'Egitto* ; pour les affaires de Palestine, Schürer, *Gesch. des jüdischen Volkes im Zeitalter J. Ch.*, et l'ouvrage récent de Ginsburg, *Rome et la Judée*, 1928. La politique extérieure d'Antoine est rattachée à des visées religieuses qui ont fait l'objet d'études indiquées plus bas. On trouvera dans Kromayer, *Hermes* 1896, p. 70, le récit de la guerre d'Antoine contre les Parthes. Un décret égyptien a été commenté par G. Lefèbvre, *Mélanges Holleaux*, p. 103. Schur a étudié *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, *Klio*, XV Beih., 1923. Pour tout ce qui concerne les affaires de Gaule et de Germanie et celles d'Afrique on dispose des grandes histoires de C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. III et IV, et de St. Gsell, *Histoire de l'Afrique du Nord*, t. VII et VII, récemment parus, capitales aussi pour l'exposé des campagnes de César.

C'est dans ces mêmes livres de C. Jullian et de St. Gsell qu'on puisera les meilleurs renseignements sur l'administration romaine dans des provinces essentielles, soit à la fin de la république, soit au début de l'empire. On connaît par ailleurs, pour la Sicile l'ouvrage de J. Carcopino, *La loi d'Hiéron et les Romains*, pour l'Asie celui de V. Chapot, *La province d'Asie*. Le livre de W. T. Arnold, *The Roman provincial administration*, 1914, peut rendre des services. Sur des problèmes plus particuliers, voir Hirschfeld, *Die Organisation der 3 Gallien durch Augustus*, *Klio*, 1908, p. 464, et A. Stein, *Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Aegyptens unter römischer Herrschaft*, 1915. On trouvera enfin un tableau général de l'empire par provinces dans V. Chapot, *Le Monde Romain*, et surtout pour cette époque dans E. Cavaignac, *La Paix romaine*, (tableau précédé d'un exposé historique), ainsi que dans le troisième volume de l'ouvrage déjà cité de Dessau.

L'histoire économique et sociale de l'empire a donné lieu à l'ouvrage capital de Rostovtzeff, *The social and economic history of the Roman Empire*, 1926. On y lira de remarquables chapitres sur l'œuvre de reconstruction d'Auguste et la « tyrannie militaire » de ses successeurs. L'histoire économique de la république y est brièvement résumée pour l'époque des guerres civiles ; on consultera là-dessus Tenney Frank, *An economic history of Rome*, 1927 ; Hatzfeld, *Les Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, 1919, intéresse aussi l'histoire du dernier siècle, Warmington, *The Commerce between the Roman Empire and India*, 1928, celle de l'empire à certains égards. L'ouvrage de P. von Pölhmann sur la question sociale, *Geschichte der sozialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt*, donne des indications suggestives et discutables. On fera bien de lire *La Vie sociale à Rome au temps de Cicéron*, de Warde Fowler et au besoin, sur le même sujet, Gelzer, dans les *Neue Jahrb. f. das Klass. Altertum*, 1920. Il y aura aussi beaucoup à prendre dans les ouvrages cités plus haut, de G. Boissier, Deloume, etc.

L'histoire religieuse est exposée dans Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2e éd. 1921 ; W. Fowler, *Religious experience of the Roman peo-*

Digitized by Google

ple, et *Roman ideas of deity*, 1914, est utile à lire pour la fin de la république ; pour l'empire G. Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, I, 1874, reste excellent. Mais on fera attention que des problèmes importants ont été renouvelés, et de nouveaux soulevés, par des découvertes archéologiques et des ouvrages récents. Rostovtzeff, *Mystic Italy*, 1928, fonde une partie de ses inductions sur les fresques de la « Villa des Mystères » de Pompéi. La découverte d'une basilique souterraine à Rome, datant de la 1re moitié du 1er siècle de notre ère, a conduit M. Carcopino à mettre en lumière l'existence et l'activité des associations pythagoriciennes, dans *La Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1927. Le problème depuis si longtemps discuté de la IVe Eglogue de Virgile vient de suggérer au même savant un nouveau livre, *Virgile et le mystère de la 4e Eglogue*, 1930. Une opinion contraire a été soutenue par Norden, *Die Geburt des Kindes*, 1924, et par Jeanmaire : *La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre*, dans la *Revue archéologique* 1924, I, p. 241, et *Le Messianisme de Virgile*, 1930. Sans entrer dans le détail des discussions, les candidats feront bien d'en connaître l'objet ; ils verront d'ailleurs par cet exemple combien il est difficile d'abstraire de l'histoire générale de Rome celle de la littérature ou de la religion. Sur les cultes mystiques introduits vers cette époque on disposera du classique volume de F. Cumont, *Les religions orientales dans l'empire romain*, à lire dans la 3e ou 4e éd. 1929. On trouvera des vues nouvelles sur la politique religieuse de Claude dans une étude de J. Carcopino, *Attideia* (*Mélanges d'archéol. et d'hist. Ec. de Rome*, 1923). Le problème de la première allusion officielle aux chrétiens a été posé en de nouveaux termes, à propos d'une lettre de Claude aux Alexandrins, par S. Reinach, *Revue de l'hist. des relig.* 1924, p. 108. La discussion reste ouverte, et vive. Ici encore on sera prudent, mais l'occasion sera bonne pour ne pas oublier que les débuts du christianisme s'inscrivent dans le cadre de l'histoire générale de Rome, dans la période au programme. D'où l'utilité de connaître Ed. Meyer, *Ursprung und Anfänge des Christentums*, 1921-1923, 3 vol. ; et J. Zeiller, *L'Empire romain et l'Eglise*, 1928.

L'histoire du culte impérial, chapitre important de l'histoire religieuse, a été écrite par Beurlier, *Le Culte impérial*. Kornemann (*Klio*, 1901, p. 51) et Hirschfeld (*Kleine Schriften*, 1913, p. 471) ont étudié ses origines. Le sujet a été en partie renouvelé. On peut lire en particulier l'article de Bickermann, *Die römische Kaiserapotheose* (*Archiv. für Papyrusforschung*, 1930) et celui de Rostovtzeff, *L'empereur Tibère et le culte impérial* (*Revue historique*, 1930, I) à propos d'inscriptions découvertes à Gythion en Arcadie (cf. Seyrig, *Revue archéologique*, 1929, I, p. 84).

L'ouvrage d'A. Grenier sur *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art* comporte pour le siècle d'Auguste des chapitres qui seront d'un grand profit. L'histoire de l'art romain est exposée dans son ensemble par Ducati, *L'Arte classica*, celle de la sculpture par Ch. Picard, *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, 1926. Le livre de Mrs Strong, *Roman Sculpture*, 1907 est aujourd'hui remplacé par *La Scultura romana*, 1923-1926, 2 vol. bien illustrés. On saura d'ailleurs utiliser, pour l'histoire de l'art et de la civilisation urbaine, d'excellentes monographies comme celle

Digitized by Google

de Thédenat sur *Pompéi* (Collection *Les Villes d'Art*, 2 vol.) et de J. Carcopino sur *Ostie* (Paris, Laurens).

Il est inutile enfin de rappeler aux candidats l'existence des ouvrages sur la littérature latine. La connaissance des œuvres elles-mêmes leur sera toujours recommandée, surtout s'il s'agit de celles où se reflète directement l'histoire.

J. Gagé.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

S. ROCHEBLAVE, professeur honoraire de l'Université de Strasbourg. *Un héros de l'épopée huguenote : Agrippa d'Aubigné.* Edition du Centenaire. — Editions « Je Sers », Paris 1930, un volume in 8° de 296 pages.

M. Rocheblave connaît fort bien d'Aubigné pour l'avoir étudié en deux ouvrages qui ont l'estime des lettrés. Il revient à lui, par plaisir, à l'occasion du tricentenaire, et donne au grand public, en ce volume élégant, la substance des précédents, non sans quelques mises au point devenues nécessaires.

Toute cette existence, heurtée, dramatique, dès la prime jeunesse, revit ici, contée avec une vigueur alerte et drue, comme il convenait : le soldat et l'amoureux, le partisan et le « compagnon du Béarnais », le huguenot fidèle toujours, le politique hardi, aventureux, brouillon parfois, mais avisé, l'érudit, le poète et l'historien. L'œuvre ne fait qu'un avec la vie : les *Tragiques* ont été portées bien longtemps avant de paraître, et aussi l'*Histoire Universelle*.

Influence toute puissante de la Bible sur ce tempérament de grand écrivain ; analogies qu'on serait tenté de concevoir entre Dante et la « Divine Comédie française » ; et, tout au travers, « je ne sais quel frisson de chair mêlé aux choses de l'âme ». Rudesse de héros, accents d'épopée, trouvailles et délicatesses de vrai lyrique et, un peu toujours, une verve de satirique puissant qui n'aurait pas eu besoin de *Faeneste* pour marquer sa trace.

Le tout est suivi de près, accusé avec beaucoup de finesse preste. Le récit des dernières années de cette vieillesse assombrie mais verte et agissante, se corse très heureusement de quelques documents humains de grand prix. Même après les trois volumes récents de M. Armand Garnier, on aimera se reporter à celui-ci, pour y voir surgir l'homme tout entier, au naturel.

Henri Tronchon.

Digitized by Google

F.-J. SCHNEIDER. *Japeta (1643). Ein Beitrag zur Geschichte des französischen Klassizismus in Deutschland.* Stuttgart, J.-B. Metzler, 1927, 45 pages in-8°.

M. Schneider a découvert à la Bibliothèque Universitaire de Halle cette pièce allemande anonyme. Appartient-elle à la période assez pauvre du « classicisme pré-baroque », où se seraient produits les premiers contacts que le théâtre allemand ait eus, jusqu'à Gottsched, avec le drame classique ? Elle s'apparente du moins au genre Gottsched en même temps qu'au théâtre grec, et s'abstient de tout *marinisme*. C'est un drame politique à clef. Sous un allégorisme artificiel et plaqué, il convient de voir des types géographiques et des faits d'histoire contemporaine, fort bien connus et démêlés. La tendance de la pièce est nettement francophile, et d'inspiration non pas protestante, ni spécialement catholique et anti-huguenote, mais assez neutre et, avant tout, pacifiste.

L'auteur ne peut être le protestant Johann Rist, alors l'une des gloires du Holstein d'où la pièce se dit originaire. Les rimes, la langue, le rythme indiquent comme provenance l'Allemagne du Sud. Songera-t-on à Harsdörffer, traducteur et poète contemporain notoire ? Il a connu ce Ponickau dont la bibliothèque de famille, léguée à Halle, comprend *Japeta* ; il a voyagé avec lui, demeuré comme lui à Strasbourg, foyer de renaissance dramatique. Dans la facture de la pièce, rien qui s'oppose à ce qu'on la lui attribue. Les tendances sont tout autres que les siennes. Mais il a traduit divers textes qui répondraient tout aussi peu à ses convictions propres.

Et voici la révélation, longtemps retardée avec adresse, au cours d'une étude érudite et précise : *Japeta* n'est qu'une adaptation abrégée de l'*Europe* de Desmarets de Saint-Sorlin, sinon de Richelieu lui-même, à la gloire de la politique du cardinal. Celui-ci mort, le pacifiste Harsdörffer a traduit *Europe* par désir d'aider à un changement des choses et des esprits. La comparaison des textes ne laisse guère de doute. Elle est bien faite. Et un fragment de correspondance, sur lequel on l'achève, lèverait toute hésitation. *Japeta* est la première traduction, du moins la première traduction imprimée, d'un drame français en alexandrins allemands, et l'un des premiers contacts de l'esprit allemand avec l'art nouveau du classicisme français.

Henri TRONCHON.

Edmond ESTÈVE. — *Un grand poète de la vie moderne, Emile Verhaeren (1855-1916).* — Paris, Boivin, 1928, un volume in 16 jésus de 227 pages. (Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences).

« Ces analyses » (p. 51), dont la Préface évoque le souvenir et l'exemple de Sainte-Beuve, suivent avant tout le « progrès lent et continu par lequel Verhaeren accède à la pleine possession de son génie ». Jeunesse en Flandres, débuts littéraires à Bruxelles, ensuite années de désarroi moral puis d'amour, chacune des deux périodes marquée par une trilogie d'œuvres émouvantes, enfin accession à la poésie de la vie sociale et de l'existence moderne, dont Verhaeren demeure un des interprètes les plus ardents et les

Digitized by Google

plus heureux. — Séjours à l'étranger, connaissance des littératures étrangères, de Shakespeare à Kant ou Fichte, n'empêchent pas que ce Flamand de langue française ne subisse, avant toute autre, l'attraction de la France. Lamartine et les romantiques ont été les dieux de ses jeunes années, puis Hugo, avec qui il a tant d'analogies et aussi tant de différences profondes. Et, après nos réalistes et naturalistes, Baudelaire, Gautier même, Mallarmé de qui il s'éloigna sans renier son admiration pour lui.

Toute une partie de l'ouvrage étudie avec finesse l'art de Verhaeren : les images, les mythes et les symboles, ceux-ci innombrables chez ce « prodigue qui ne tient pas compte de ses richesses », enfin les mots et les rythmes, le procédé de l'énumération et l'usage progressif et si heureux du vers libre.

Après un jugement mesuré du théâtre de Verhaeren, on esquisse quelques-uns des rapports qui l'unissent à nos grands écrivains. De même la première partie se terminait par une étude de Verhaeren poète national. — L'ensemble constitue une introduction excellente à la connaissance d'un puissant génie, dont l'œuvre est rarement lue dans son ensemble. Le guide averti qu'était le très regretté Edmond Estève sera ici encore un guide aimable et sûr.

Henri Tronchon.

UNDERHILL, FRANCIS *The young Englismann, a study*. A.-R. Mowbray and C°, London. 1927. 222 pages. 4 sh. 6 en France.

On a l'impression en France — à tort ou à raison — que la jeunesse anglo-saxonne traverse une période de crise fort curieuse, sinon fort grave, et que notre jeunesse à nous, quoique entraînée par un mouvement analogue, demeure relativement prudente, comme retenue, sur cette pente où d'autres se laissent glisser avec une sorte d'ivresse, par des freins divers, et que peut-être l'on n'imaginait pas si forts, ici habitudes de raison volontiers ironique à l'égard de toutes outrances, là traditions de famille ou de religion. Très certainement certaine « jeune Amérique » nous inquiète ou nous amuse plus qu'elle ne nous convainc ; que faut-il penser de la « jeune Angleterre » ? A cette question, un de nos meilleurs amis d'Outre-Manche, M. Cloudesley Brereton, répondait le 15 août 1927 dans un article fort spirituel et fort remarqué de la *Revue des Deux Mondes*. Et voici, dans un petit livre (qui nous parvient avec quelque retard) la réponse moins gaie d'un directeur de « settlement », ancien oxonien depuis longtemps occupé d'éducation populaire, et donc fort bien placé pour faire les observations qui nous intéressent.

A vrai dire M. Underhill ne considère que le jeune homme anglais d'aujourd'hui — il souhaite lui-même qu'un autre, une autre, écrive un livre analogue au sien sur la jeune fille anglaise ; et ses lecteurs s'associeront d'autant plus à ce vœu que précisément ce sont les chapitres de son livre où il examine les rapports des deux sexes qui donnent le plus « furieusement à penser ». Sur nombre de points les conclusions de notre auteur sont celles que tout le monde entrevoit : effet désolant sur le jeune apprenti ou ouvrier d'un logement de famille étriqué, sinon insalubre ; insuffi-

Digitized by Google

sance d'une instruction qui le délaisse après quatorze ans (les cours du soir n'auraient qu'un succès très médiocre — p. 106) ; succès très explicable, sinon toujours très souhaitable, du cinéma (ajouter sans doute : du phonographe) et espoirs que l'on peut fonder sur la T. S. F. ; danger croissant pour la grande masse des jeunes travailleurs — non d'usine seulement, mais de magasin ou de bureau — d'une civilisation qui semble dans sa recherche d'ailleurs trop légitime d'un mieux-être matériel perdre le sens et le goût non seulement de tout idéal, mais même de toute idée, aussi bien politique que philosophique ou religieuse — une civilisation, comme dit M. Underhill, qui se « déspiritualise » dans la proportion même où elle recherche un rendement immédiat (« de-spiritualized efficiency » — p. 134) ; rareté croissante (ajouterons-nous : bien piquante, dans ce pays où si longtemps on s'est scandalisé de l'irréligion de pays voisins) des tempéraments religieux — et l'auteur explique aussitôt (p. 188) qu'il comprend sous ce terme toutes sortes de fois ou de zèles désintéressés, fussent-ils tournés passionnément contre les croyences traditionnelles ; exceptions, d'ailleurs bien difficiles à apprécier numériquement, que l'on rencontre encore dans les vieilles universités, etc.

Tout ceci confirme plutôt les impressions de tous les observateurs. Mais il est un terrain sur lequel M. Underhill pousse ses investigations plus hardiment qu'on ne fait d'ordinaire : celui de la moralité — notamment de la moralité sexuelle — de ces écoles-pensionnats où la jeune bourgeoisie anglaise est encore élevée de préférence. Certains romans d'école récents ont ouvert ici le règne de la franchise. M. Underhill est formel et explicite : au contraire de ce que bien souvent l'on continue de répondre aux enquêteurs (surtout lorsqu'ils sont étrangers) il affirme que l'impureté la plus grossière est trop souvent courante dans ces jeunes milieux p. 68-73) que le mensonge et l'hypocrisie l'accompagnent, au point, conclut-il, que la pratique seule de la confession paraît seule capable de nettoyer « ces abîmes de corruption cachés sous des figures angéliques ». Mêmes déclarations sur les relations entre jeunes gens et jeunes filles : l'idée freudienne (mais elle ne serait même pas celle de Freud — p. 174) que toute répression est fâcheuse a beau être combattue par les plus hautes autorités médicales ; encouragée sournoisement par la connaissance des pratiques anti-conceptionnelles, elle transforme souvent en licence les fraîches libertés que nous sommes tentés d'admirer parfois et le jeune anglais lui aussi (p. 168) en viendrait à se louer de pouvoir faire sans danger avec des jeunes filles de sa classe des expériences qui jadis entraînaient plus de risques pour des appétits mal réfrénés.

Cette critique d'un « prêtre anglo-catholique » est-elle trop morose ? Peut-on soupçonner, espérer, que ses fonctions mêmes l'ont mis plus fréquemment que d'autres en contact avec les aspects les plus troublants du milieu qu'il étudie ? Quoi qu'il en soit, ce témoignage où la sagesse conservatrice n'exclut pas un réformisme souvent hardi, vaut d'être connu.

A. Koszul.

Digitized by Google

H. KNITTERMEYER, *Schelling und die romantische Schule.* (Kafkas Geschichte der Philosophie, Bd 30-31). 512 p. Reinhardt éd. 12. — RM.

Dans cette collection de monographies, une place devait être réservée au romantisme allemand, ce phénomène unique d'alliance entre la littérature et la philosophie. Le livre surprend par son titre : ce n'est plus Fichte qui est au centre de la philosophie romantique, mais Schelling. La philosophie de la nature qui lui a valu la gloire dès son tout jeune âge, est étudiée dans ses rapports avec celle de Goethe, Ritter, Steffens, Oken, Treviranus. Mais plus intéressant encore nous paraît être la critique que fait l'auteur du système d'ensemble des premiers romantiques allemands. L'identification de l'esprit avec la nature cosmique et l'histoire humaine, aboutit à un « monisme du rationnel » qui ne résiste pas à l'évidence des faits.

De ce point de vue la philosophie du vieux Schelling prend une importance singulière. Tandis que Hoelderlin, F. Schlegel, Baader, d'autres encore, passent bien par la même crise et connaissent le même effondrement de leurs anciennes valeurs, Schelling est le seul à poser les fondements d'une philosophie nouvelle et réaliste.

Ajoutons que dans cette étude très intéressante, M. Knittermeyer néglige de propos délibéré les aspects littéraires de la question, de même qu'il rejette, parfois trop à notre gré, l'élément biographique.

R. MINDER.

George OSTLER, *The liittle Oxford Dictionary of current English.* Oxford University Press. 1930. 626 pages. 2 shillings.

Quiconque a besoin d'un petit dictionnaire de poche qui se puisse emporter en voyage, pour aider la lecture d'un roman ou d'un journal, ne saurait trouver mieux que ceci : mots et sens de l'anglais « courant » d'aujourd'hui y sont abondamment représentés — la part faite à l'argot de bon ton, et même à bien des américanismes encore peu naturalisés en Angleterre, est considérable ; les caractères, quoique petits, sont très lisibles ; la prononciation — celle du sud de l'Angleterre — est indiquée suivant un système contestable, mais qui a l'avantage d'être simple, et d'être rappelé par des mots types au bas de chaque page ; il y a même une liste de noms propres, d'abréviations usuelles, de noms de monnaies étrangères, de noms de mesures anglaises, et jusqu'à quelques formules de correspondance. Bref une belle réussite d'adaptation à des fins pratiques d'une lexicologie dont la richesse sans cesse croissante déconcerte — et un prodige de bon marché.

A. KOSZUL.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque pour le 15 décembre 1930.

Αλλ' ἡμεῖς ἕνα φοβούμεθα γελοίως θάνατον, ἤδη τοσούτους τεθνηκότες καὶ θνήσκοντες. Οὐ γὰρ μόνον, ὡς Ἡράκλειτος ἔλεγε, « πυρὸς θάνατος ἀέρι γένεσις, καὶ ἀέρος θάνατος ὕδατι γένεσις », ἀλλ' ἔτι σαφέστερον ἐπ' αὐτῶν ἡλικιῶν φησι « φθείρεται μὲν ἀκμάζων γενομένου γέροντος, ἐφθάρη δ' ὁ νέος εἰς τὸν ἀκμάζοντα, καὶ ὁ παῖς εἰς τὸν νέον, εἰς δὲ τὸν παῖδα τὸ νήπιον · ὅ τ' ἐχθὲς εἰς τὸν σήμερον τέθνηκεν, ὁ δὲ σήμερον εἰς τὸν αὔριον », μένει δὲ οὐδεὶς οὐδ' ἔστιν εἷς, ἀλλὰ γιγνόμεθα πολλοί, περὶ ἕν τι φάντασμα καὶ κοινὸν ἐκμαγεῖον ὕλης περιελαυνομένης καὶ ὀλισθαινούσης. Ἐπεὶ πῶς οἱ αὐτοὶ μένοντες ἑτέροις χαίρομεν νῦν, ἑτέροις πρότερον, ταναντία φιλοῦμεν καὶ μισοῦμεν καὶ θαυμάζομεν καὶ ψέγομεν, ἄλλοις χρώμεθα λόγοις, ἄλλοις πάθεσιν, οὐκ εἶδος, οὐ μορφήν, οὐ διάνοιαν ἔτι τὴν αὐτὴν ἔχοντες; Οὔτε γὰρ ἄνευ μεταβολῆς ἕτερα πάσχειν εἰκός, οὔτε μεταβάλλων ὁ αὐτός ἐστιν · εἰ δ' ὁ αὐτὸς οὐκ ἔστιν, οὐδ' ἔστιν, ἀλλὰ τοῦθ' ἑαυτὸν μεταβάλλει γιγνόμενος ἕτερος ἐξ ἑτέρου. Ψεύδεται δ' ἡ αἴσθησις ἀγνοίᾳ τοῦ ὄντος εἶναι τὸ φαινόμενον.

Τί οὖν ὄντως ὄν ἐστι; Τὸ ἀΐδιον καὶ ἀγέννητον καὶ ἄφθαρτον, ᾧ χρόνος μεταβολὴν οὐδὲ εἷς ἐπάγει. Κινητὸν γάρ τι καὶ κινουμένῃ συμφανταζόμενον ὕλῃ καὶ ῥέον ἀεὶ καὶ μὴ στέγον, ὥσπερ ἀγγεῖον φθορᾶς καὶ γενέσεως ὁ χρόνος · οὗ γε δὴ τὸ μὲν « ἔπειτα » καὶ τὸ « πρότερον » καὶ τὸ « ἔσται » λεγόμενον καὶ τὸ « γέγονεν » αὐτόθεν ἐξομολόγησίς ἐστι τοῦ μὴ ὄντος · τὸ γὰρ ἐν τῷ εἶναι μηδέπω γεγονὸς ἢ τὸ πεπαύμενον ἤδη τοῦ εἶναι λέγειν ὡς ἔστιν, εὔηθες καὶ ἄτοπον. Ὧι δὲ μάλιστα τὴν νόησιν ἐπερείδοντες τοῦ χρόνου, τὸ « ἐνέστηκε » καὶ τὸ « πάρεστι » καὶ τό « νῦν » φθεγγόμεθα, τοῦτο αὖ πάλιν ἄγαν ἐμφυόμενος ὁ λόγος ἀπόλλυσιν. Ἐκθλίβεται γὰρ εἰς τὸ μέλλον καὶ τὸ παρῳχημένον... Εἰ δὲ ταὐτὰ τῷ μετροῦντι πέπονθεν ἡ μετρουμένη φύσις, οὐδὲν αὐτῆς μένον οὐδὲ ὄν ἐστιν, ἀλλὰ γιγνόμενα πάντα καὶ φθειρόμενα κατὰ τὴν πρὸς τὸν χρόνον συννέμησιν. Ὅθεν οὐδ' ὅσιόν ἐστι οὐδ' ἐπὶ τοῦ ὄντος λέγειν, ὡς ἦν ἢ ἔσται · ταῦτα γὰρ ἐγκλίσεις τινὲς καὶ μεταβάσεις καὶ παραλλάξεις τοῦ μένειν ἐν τῷ εἶναι μὴ πεφυκότος.

Thème grec pour le 18 décembre.

J.-J. Rousseau, *Lettres écrites de la Montagne,* partie I, lettre I. Depuis « Je suis homme... » jusqu'à « ... pourrait se mettre à l'abri des poursuites ? »

Digitized by Google

Version latine.

(A remettre à M. Grenier, le 9 Décembre).

Harangue de Marius contre les nobles.

Comparate nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem novum. Quae illi audire et legere solent, eorum partem vidi, alia egomet gessi ; quae illi litteris, ea ego militando didici. Nunc vos existumate, facta an dicta pluris sint. Contemnunt novitatem meam, ego illorum ignaviam ; mihi fortuna illis probra objectantur. Quanquam ego naturam unam et communem omnium existumo, sed fortissumum quemque generosissumum. Ac si jam ex patribus Albini aut Bestiae quaeri posset, mene an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros creditis, nisi sese liberos quam optumos voluisse ? Quodsi jure me despiciunt, faciant idem majoribus suis, quibus uti mihi ex virtute nobilitas coepit. Invident honori meo ; ergo invideant labori, innocentiae, periculis etiam meis, quoniam per haec illum cepi. Verum homines corrupti superbia ita aetatem agunt, quasi vostros honores contemnant ; ita hos petunt, quasi honeste vixerint. Ne illi falsi sunt, qui divorsissumas res pariter exspectant, ignaviae voluptatem et praemia virtutis. Atque etiam quum apud vos aut in senatu verba faciunt, pleraque oratione majores suos extollunt ; eorum fortia facta memorando clariores sese putant. Quod contra est. Nam quanto vita illorum praeclarior, tanto horum socordia flagitiosior. Et profecto ita se res habet : majorum gloria posteris quasi lumen est, neque bona neque mala eorum in occulto patitur. Hujusce rei ego inopiam fateor Quirites ; verum, id quod multo praecclarius est, meamet facta mihi dicere licet.

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 11 décembre ; correction le 18 décembre.

Discours de Claude au Sénat pour l'admission des Gaulois.

Equidem primam omnium illam cogitationem hominum, quam maxime primam occursuram mihi prouideo, deprecor ne quasi nouam istam rem introduci exhorrescatis, sed illa potius cogitetis quam multa in hac ciuitate nouata sint, et quidem statim ab origine urbis nostrae in quot formas statusque res publica nostra diducta sit...

Sane nouo more et Diuus Augustus auunculus meus et patruus Ti. Caesar omnem florem ubique coloniarum ac municipiorum, bonorum scilicet uirorum et locupletium, in hac curia esse uoluit. Quid ergo ? non Italicus senator prouinciali potior est ? Iam uobis cum hanc partem censurae meae adprobare coepero, quid de ea re sentiam rebus ostendam. Sed ne prouinciales quidem, si modo ornare curiam poterint, reiciendos puto. Ornatissima ecce colonia ualentissimaque Viennensium quam longo iam tempore senatores huic curiae confert ! Ex qua colonia inter paucos equestris ordinis ornamentum, L. Vestinum familiarissime diligo et hodieque in rebus meis detineo ; cuius liberi fruantur, quaeso, primo sacerdotiorum gradu, postmodo cum annis promoturi dignitatis suae incrementa. Ut dirum nomen latronis taceam, et

Digitized by Google

odi illud palaestricum prodigium quod ante in domum consulatum intulit, quam colonia sua solidum ciuitatis Romanae beneficium consecuta est. Iam de fratre eius possum dicere, miserabili quidem indignissimoque hoc casu, ut uobis utilis senator esse non possit. Tot ecce insignes iuuenes, quot intueor, non magis sunt paenitendi senatores quam paenitet Persicum, nobilissimum uirum, inter imagines maiorum suorum Allobrogici nomen legere. Quod si haec ita esse consentitis, quid ultra desideratis, quam ut uobis digito demonstrem solum ipsum ultra fines prouinciae Narbonensis iam uobis senatores mittere, quando ex Lugduno habere nos nostri ordinis uiros non paenitet ? Timide quidem, p. c., egressus adsuetos familiaresque uobis prouinciarum terminos sum ; sed destricte iam Comatae Galliae causa agenda est. In qua, si quis hoc intuetur, quod bello per decem annos exercuerunt Diuom Iulium, idem opponat centum annorum immobilem fidem obsequiumque multis trepidis rebus nostris plusquam expertum. Illi patri meo Druso Germaniam subigenti tutam quiete sua securamque a tergo pacem praestiterunt, et quidem cum ab census nouo tum opere et inadsueto Gallis ad bellum auocatus esset. Quod opus quam arduum sit nobis, nunc cum maxime, quamuis nihil ultra quam ut publice notae sint facultates nostrae exquiratur, nimis magno experimento cognoscimus.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 8 janvier ; correction le 15 janvier.

Vous pensez avec Erasme que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haut qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure marché. D'ailleurs qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? Des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie et toujours tremblants de la perdre ; peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins communément plus sincères, consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projet et sans ambition, un bon artisan qui vit communément de son métier, un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays par exemple où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge.

(Lettre de J. J. Rousseau à Voltaire).

Digitized by Google

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 12 décembre ; correction le 19 décembre.

Beauté de l'enseignement de Socrate.

Il n'était pas possible qu'une vertu aussi pure que celle de Socrate ne causât de l'admiration, surtout dans une ville comme Athènes, où cet exemple devait paraître fort extraordinaire ; car ceux-là mêmes qui n'ont pas la force de suivre la vertu ne sauraient s'empêcher de rendre justice à ceux qui la suivent. Celle de Socrate lui mérita bientôt l'estime universelle de ses concitoyens et attira auprès de lui beaucoup de disciples de tout âge qui préféraient le plaisir de l'entendre et de converser avec lui aux amusements les plus agréables. L'attrait était d'autant plus grand du côté de Socrate qu'il joignait à une austérité très rigide pour lui-même toute la douceur et la complaisance possibles pour les autres. La première chose qu'il tâchait d'inspirer aux jeunes gens qui l'écoutaient étaient la piété et le respect pour les dieux ; ensuite il les portait autant qu'il pouvait à la tempérance et à l'éloignement des voluptés, leur représentant comme elles privaient l'homme du plus riche trésor dont il fût maître ; c'est-à-dire de la liberté. Sa manière de traiter la morale était d'autant plus séduisante que tout se faisait par manière de conversation et sans aucun dessein formé ; car sans qu'il se proposât aucun point particulier à discuter, il s'attachait au premier qui se présentait et que le hasard fournissait.

FÉNELON.

Version latine (avec commentaire historique).

(A remettre à M. Gagé le 19 Décembre 1930).

Rome et les Lucaniens (vers 299 av. J.-Ch.)

Principio hujus anni oratores Lucanorum ad novos consules venerunt questum, quia condicionibus perlicere se nequiverint ad societatem armorum, Samnites infesto exercitu ingressos fines suos vastare belloque ad bellum cogere. Lucano populo satis superque erratum quondam, nunc ita obstinatos animos esse, ut omnia ferre ac pati tolerabilius ducant, quam ut unquam postea nomen Romanum violent ; orare patres, ut et Lucanos in fidem accipiant et vim atque injuriam ab se Samnitium arceant ; se, quanquam bello cum Samnitibus suscepto necessaria jam facta adversus Romanos fides sit, tamen obsides dare paratos esse. Brevis consultatio senatus fuit ; ad unum omnes jungendum fœdus cum Lucanis resque repetendas ab Samnitibus censent. Benigne responsum Lucanis ictumque fœdus ; fetiales missi, qui Samnitem decedere agro sociorum ac deducere exercitum finibus Lucanis juberent. Quibus obviam missi ab Samnitibus, qui denuntiarent, si quod adissent in Samnio concilium, haud inviolatos abituros. Haec postquam audita sunt Romae, bellum Samnitibus et patres censuerunt et populus jussit. Consules inter se provincias partiti sunt ; Scipioni Etruria, Fulvio Samnites obvenerunt, diversique ad suum quisque bellum proficiscuntur. Scipioni segne bellum et simile prioris anni militiae exspec-

Digitized by Google

tanti hostes ad Volaterras instructo agmine occurrerunt ; pugnatum majore parte diei magna utrimque caede ; nox incertis, qua data victoria esset, intervenit. Lux insequens victorem victumque ostendit ; nam Etrusci silentio noctis castra reliquerunt... Cn. Fulvii consulis clara pugna in Samnio ad Bovianum haudquaquam ambiguae victoriae fuit. Bovianum inde adgressus nec ita multo post Aufidenam vi cepit.

Version allemande.

A remettre à M. Vermeil pour le 18 Décembre.

Um uns jene beiden Triebe näher zu bringen, denken wir sie uns zunächst als die getrennten Kunstwelten des Traumes und des Rausches, zwischen welchen physiologischen Erscheinungen ein entsprechender Gegensatz wie zwischen dem Apollinischen und dem Dionysischen zu bemerken ist. Im Traume traten zuerst, nach der Vorstellung des Lukretius, die herrlichen Göttergestalten vor die Seelen der Menschen, im Traume sah der grosse Bildner den entzückenden Gliederbau übermenschlicher Wesen, und der hellenische Dichter, um die Geheimnisse der poetischen Zeugung befragt, würde ebenfalls an den Traum erinnert und eine ähnliche Belehrung gegeben haben, wie die Hans Sachs in den Meistersingern gibt :

Mein Freund, das grad'ist Dichters Werk,
Dass er sein Träumen deut'und merk !
Glaubt mir, des Menschen wahrster Wahn
wird ihm im Traum aufgetan :
all' Dichtkunst und Poeterei
ist nichts als Wahrtraum-Deuterei.

Der schöne Schein der Traumwelten, in deren Erzeugung jeder Mensch voller Künstler ist, ist die Voraussetzung aller bildenden Kunst, ja auch, wie wir sehen werden, einer wichtigen Hälfte des Poesie. Wir geniessen im unmittelbaren Verständnisse der Gestalt, alle Formen sprechen zu uns, es gibt nichts Gleichgültiges unt Unnötiges. Bei dem höchsten Leben dieser Traumwirklichkeit haben wir doch noch die durchschimmernde Empfindung ihrers Scheins : wenigstens ist dies meine Erfahrung, für deren Häufigkeit, ja Normalität, ich manches Zeugnis und die Aussprüche der Dichter beizubringen hätte... Wie nun der der Philosoph zur Wirklichkeit des Daseins, so verhält sich der künstlerich erregbare Mensch zur Wirklichkeit des Traumes ; er sieht genau und gern zu : denn aus diesen Bildern deutet er sich das Leben, an diesen Vorgängen übt er sich für das Leben. Nicht etwa nur die angenehmen und freundlichen Bilder sind es, die es mit jener Allverständigkeit an sich erfährt ; auch das Ernste, Trübe, Traurige, Finstere, die plötzlichen Hemmungen, die Neckereien des Zufalls, die bänglichen Erwartungen, Kurz die ganze « göttliche Komödie des Lebens, mit dem Inferno, zieht an ihm vorbei ».

Fr. Nietzche,
Die Geburt der Tragödie, p. 52-53.

Digitized by Google

Thème allemand.

A remettre à M. Leroux avant le 15 Décembre.

L'attaque de Bazeilles.

L'attaque s'annonçait terrible. Du côté des prairies, la fusillade avait cessé. Maîtres d'un ruisseau étroit, bordé de peupliers et de saules, les Bavarois s'apprêtaient à donner l'assaut aux maisons qui défendaient la place de l'Église, et leurs tirailleurs s'étaient prudemment repliés ; le soleil seul dormait en nappe d'or sur le déroulement immense des herbes, que tachaient quelques masses noires, les corps des soldats tués. Aussi le lieutenant venait-il de quitter la cour de la teinturerie, en y laissant une sentinelle, comprenant que, désormais, le danger allait être du côté de la rue. Vivement, il rangea ses hommes le long du trottoir, avec l'ordre, si l'ennemi s'emparait de la place, de se barricader au premier étage du bâtiment, et de s'y défendre, jusqu'à la dernière cartouche. Couchés par terre, abrités derrière les bornes, profitant des moindres saillies, les hommes tiraient à volonté ; et c'était, le long de cette large voie, ensoleillée et déserte, un ouragan de plomb, des rayures de fumée, comme une averse de grêle chassée par un grand vent. On vit une jeune fille traverser la chaussée d'une course éperdue, sans être atteinte. Puis un vieillard, un paysan vêtu d'une blouse, qui s'obstinait à faire rentrer son cheval à l'écurie, reçut une balle en plein front, et d'un tel choc, qu'il en fut projeté au milieu de la route. La toiture de l'église venait d'être défoncée par la chute d'un obus. Deux autres avaient incendié des maisons qui flambaient dans la lumière vive, avec des craquements de charpente. Et cette misérable Françoise broyée près de son enfant malade, ce paysan avec une balle dans le crâne, ces démolitions et ces incendies achevaient d'exaspérer les habitants qui avaient mieux aimé mourir là que de se sauver en Belgique. Des bourgeois, des ouvriers, tiraient rageusement par les fenêtres.

— Ah ! les bandits ! cria Weiss, ils ont fait le tour... Je les voyais bien qui filaient le long du chemin de fer... Tenez, les entendez-vous, là-bas à gauche ?

— Prenez donc garde, maladroit ! cria le lieutenant, en forçant Weiss à se coller contre le mur, vous allez être coupé en deux !

Ce gros homme, si brave, avec ses lunettes, avait fini par l'intéresser, tout en le faisant sourire ; et comme il entendait venir un obus, il l'avait fraternellement écarté. Le projectile tomba à une dizaine de pas, éclata en les couvrant tous deux de mitraille. Le bourgeois restait debout sans une égratignure, tandis que, le lieutenant avait eu les deux jambes broyées.

— Allons, bon ! murmura-t-il, c'est moi qui ai mon compte.

Renversé sur le trottoir, il se fit adosser contre la porte, près de la femme qui gisait déjà en travers du seuil. Et sa jeune figure gardait son air énergique et têtu.

— Ça ne fait rien, mes enfants, écoutez-moi bien... Tirez à votre aise, ne vous pressez pas. Je vous le dirai, quand il faudra tomber sur eux à la baïonnette.

Digitized by Google

Et il continua de les commander, la tête droite, surveillant au loin l'ennemi.

(Emile Zola. *La Débâcle*).

Version anglaise (donnée à l'agrégation en 1930).

Bright recollections from Early Days.

Men do not heed the rungs by which men climb
Those glittering steps, those milestones upon time,
Those tombstones of dead selves, those hours of birth,
Those moments of the soul in years of earth.
They mark the height achieved, the main result,
The power of freedom in the perished cult,
The power of boredom in the dead man's deeds
Not the bright moments of the sprinkled seeds.

By many waters and on many ways
I have known golden instants and bright days ;
The day on which, beneath an arching sail,
I saw the Cordilleras and gave hail ;
The summer day on which in heart's delight
I saw the Swansea Mumbles bursting white,
The glittering day when all the waves wore flags
And the ship Wanderer came with sails in rags ;
That curlew-calling time in Irish dusk
When life became more splendid than its husk,
When the rent chapel on the brae at Slains
Shone with a doorway opening beyond brains ;
The dawn when, whith a brace-block's creaking cry,
Out of the mist a little barque slipped by,
Spilling the mist with changing gleams of red,
Then gone, with one raised hand and one turned head ;
The howling evening when the spindrift's mists
Snow-capped, divinely granite, lashed by breakers,
Vind--beaten bones of long-since-buried acres ;
The night alone near water when I heard
All the sea's spirit spoken by a bird ;
The English dusk when I beheld once more
(With eyes so changed) the ship, the citied shore,
The lines of masts, the streets so cheerly trod
In happier seasons, and gave thanks to God.
All had their beauty, their bright moments'gift,
Their something caught from Time, the ever-swift.

All of those gleams were golden ; but life's hands
Have given more constant gifts in changing lands ;
And when I count those gifts, I think them such
As no man's bounty could have bettered much :

Digitized by Google

The gift of country life, near hills and woods
Where happy waters sing in solitudes,
The gift of being near ships, of seeing each day
A city of ships with great ships under weigh,
The great street paved with water, filled with shipping,
And all the world's flags flying and seagulls dipping.

Yet when I am dust my penman may not know
Those water-trampling ships which made me glow,
But think my wonder mad and fail to find,
Their glory, even dimly, from my mind.
And yet they made me : not alone the ships
But men hard-palmed from tallying-on to whips,
The two close friends of nearly twenty years
Sea- followers both, sea-wrestlers and sea-peers,
Whose feet with mine wore many a bolthead bright
Treading the decks beneath the riding light.
Yet death will make that warmth of friendship cold,
And who'll know what one said and what on told,
Our hearts'communion, and the broken spells
When the loud call blew at the strike of bells ?
No one, I Know, yet let me be believed
A soul entirely known is life achieved.

John Masefield.

Thème anglais (agrégation et certificat secondaire).

(*A remettre à M. Pons, le jeudi 4 Décembre*)

Il n'y avait pas de lune. Je cherchais vainement à prendre pied dans ce ciel opaque. Je n'osais sortir de mon radeau ; à mon côté droit, la mer passait et repassait comme une varlope ; à mon côté gauche, l'île se taisait. Pourquoi une île ? Je ne sais quoi l'indiquait au toucher. Les heures s'écoulaient. Je reconnaissais chacune des veilles à un bruit inconnu, mais dont je devinais la traduction. Vers le milieu de la nuit, un cri de trompette et trois hululements, ce qui devait être ici le premier chant du coq ; un peu plus tard, ce qui devait être ici notre brise de deux heures et ses jasmins et sa glycine ; une haleine en vanille et en poivre ; plus tard encore, des fracas de baisers qui firent taire tous les autres oiseaux, ce qui devait correspondre ici aux roulades, au rossignol. Je n'osais penser. Deux ou trois mots me traversaient parfois, le mot la Nuit, le mot la Mer, comme si tous ceux qui ont prononcé ces deux mots-là m'avaient sauvée, puis étaient morts... Puis un souffle sec, ardent, ce qui correspondait dans cet archipel à la rosée... Puis la même angoisse... Puis un coup à ma tête, un oiseau à gros bec s'enfuit après m'avoir blessée, le sang coulait de mon front... Ce qui correspondait ici à l'appel de Mademoiselle. C'est ainsi que l'île éveillait... En effet une faible lune passa sans hâte sur tout le ciel un enduit blanchâtre, et subitement le

Digitized by Google

soleil, derrière moi, d'un rayon, d'un nuage chiffon fit tout étinceler... Je me retournai, et vis mon île...

Elle sortait de la brume. Mille arcs-en-ciel levés ou posés de biais joignaient les criques à des mornes. Des bosquets d'arbres à palmes, coupées de frondaisons carmin, scintillaient dans la vapeur d'eau, plus immobiles que le zinc... J'entendais soudain, comme celui de jets d'eau qu'on ouvre au jour, le bruit de cascades... Chaque arbre livrait l'oiseau rouge ou doré qu'il avait gardé toute la nuit en otage pour l'aurore ; et, à dix mètres de moi, je voyais déjà réuni, — pour que tout malentendu à ce propos fût dissipé dès la première minute entre la Providence et moi, — presque à portée de la main comme un déjeuner auprès d'un dormeur, — tout ce qui pourrait jamais apaiser ma faim et ma soif. Des bananiers offrant autour d'eux mille bananes, comme leurs mille anses, dont on rompait la plus belle doucement avec la bonté d'un chirurgien qui rompt une côte, heureux aussi au craquement ; des cocotiers plus hauts que les chênes, dont les noix tombaient sur une mousse ou sur des stalagmites qui les faisaient éclater ; des manguiers, et la première mangue que je cueillis était juste à point. Depuis des milliers d'années, la course entre mon destin et celui de cette mangue avait été réglée à la seconde.

(Jean Giraudoux.

Suzanne et le Pacifique, pp. 80-82).

Dissertation anglaise pour la rentrée de janvier.

« Realism in *Moll Flauders*, its characteristics and limitations !

Version anglaise pour le jeudi 8 décembre.

Lascelles Abercrombie : *The Death of a Friar* (*Twelve Dyls*, Lond Martin Secker, 1928) depuis p. 41 : « It begau Swelty... » jusqu'à p. 44... « The speed beyoud the world for ever fleeing ».

Dissertation française pour le 23 décembre.

Comparer la psychologie féminine de Defoe à celle de Richardson.

Version italienne

In morte di Vincenzo Viviani.

.....

E assai nel mar delle scïenze all'onda
E ai venti opporsi, ed usar remi e vela,
E correre a seconda
Dell' altrui corso, e gir più avanti, e aprire
Sentieri al ver non discoperti unquanco :
Ma il passo ardito e franco
Volgere a un termin che' l suo termin cela,
Senza via, senza scorta : e indietro gire

Digitized by Google

Per la folta caligine degli anni ;
E a forza entrar nell' altrui menti, e all' opre
Che antico obblio ricuopre,
Rifonder vita, e vendicare i danni
De' secoli tiranni :
Impresa è questa, che ogn' impresa eccede,
E toglie al dir la forza, e al ver la fede.

Ma quale il sol, poichè allumò l'altrui,
Sovra il nostro emisfero in pioggia d'oro
Diffonde i raggi sui,
E 'l dì raccende, e' l suol colora, e desta
Qua fior, là frutti : tal degli anni a scorno,
Poichè raccese il giorno
Sull' opre altrui Vincenzo, e fe' dei loro
Pregi a sè pregio ; in quella parte e in questa
Disnebbiò gl' intelletti ; e dove mai
Nè stelle apparver, nè spuntò finora
Albor d'incerta aurora,
Fe' a noi risplender più del sol assai
Di quella mente i rai,
Onde a gallica Sfinge in sì diverse
Forme gli astrusi oscuri enigmi aperse.

In sì alpestre solingo arduo sentiero
Quai terre, oh Dio ! quai pelaghi non corse,
In sua radice il vero
Tutto intento a trovar ! Vergine mare
Gli si parò davanti, e vergin lito
Che non mai dente ardito
D'antica o di moderna áncora morse :
Ivi diè fondo ; e al folgorar di chiare
Ignote verità, di sè comparve
Sì pregno il ver, che agl' infingardi alteri
Geometri nocchieri
Quel che già immenso continente apparve,
Scoglio a lui picciol parve.
Così l'altro gran Tosco a scherno prese
Terra che ferma un tempo altri pretese.

Onde : Chi è questi, e come qua sen venne ?
(Disser, cred, io, quei solitarj liti)
Chi al grande ardir diè penne ?
Questi chi è, che voli a voli aggiunge,
E 'l cui intelletto le non tocche cime,
Viaggiator sublime,
Calca ? questi chi è ? Ma veggia e additi
Altri là quant' ei fe' ; ch' io men da lunge,

Digitized by Google

Quanto qui feo, sol mirerò. Chi a tante
Pubbliche moli di lor vita in forse,
Riparator, soccorse ?
Chi diè lor polso, e signoril sembiante ?
Chi a pro dell' egre infrante
Ripe l' obbliquo irregolar corresse
Corso dell' onda, e l' energia represse ?

Da chi imparò l' indocile scortese
Genio de' fiumi a render suolo ai campi ?
Chi sì discreto il rese ?
Chi da riva ora il trasse, or ve l' intruse
L'oro a deporvi di sue ricche arene ?
Alle sfrenate piene
Chi fu che forti oppose argini e inciampi ?
Chi tagliò ripe, e strade aprì ? chi schiuse
I modi ond' Arno a non più alzar s' astringa
L' alzato fondo, nè in distorti giri
Frenetico s' aggiri,
Nè a terra il flutto insultator sospinga ?
Come s' addrizzi e stringa ?
Come al vomer dia loco ? e con quai leggi
Ove l'acqua ondeggiò, la spiga ondeggi ?

....

Vincenzo da Filicaia.

Séances de recherches.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES CHARTES LES PLUS ANCIENNES DE L'ABBAYE MESSINE DE SAINT ARNOUL.

Textes d'explication *(suite)* (1).

VI

704, 27 juin. — Jupille.

ARNOUL, DUC DES BOURGUIGNONS ET PETIT-FILS DE PÉPIN II, DONNE A L'ABBAYE DES SAINTS APÔTRES (ST ARNOUL), OÙ IL SOLLICITE LA FAVEUR D'ÊTRE ENTERRÉ AVEC LES AUTRES MEMBRES DE SA FAMILLE PLUSIEURS BIENS.

ORIGINAL. A^1 et A^2 ; Moselle, H. 3.

COP. *B*. Petit Cartulaire de St Arnoul (xv^e siècle) ; Bibl. munic. Metz, Ms n^o 814 (64), p. 29.

(1) Cf. *Bulletin de la Faculté*, novembre 1930, p. 40.

Digitized by Google

INDIQ. B.-M., nº 23. — Wolfram, *Kritische Bemerkungen zu den Urkunden des Arnulfsklosters* ; *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, Bd. 1, p. 42.

Remarque. On a imprimé en italique ou indiqué en note les leçons propres à A^2.

Sagaci antiquorum solertia utiliter satis olim provisum est posterorum memorie litteris mandare, si quis sibi et anime suae consulens aliquid aecclesiae Dei de rebus propriis vel ante mortem vel in ipsa morte contulerit. Quapropter noverit futura aetas quia ego Arnulfus gratia Dei post genitorem meum Drogonem, dono avi mei gloriosi principis Pippini filium, Burgundionum dux, hujus vite instabilitatem perpendens et quia gloria mundi velut foenum arescit et cogitans de remedio animae mee, ut post mortem vitam inveniam, petii a venerabili viro Liutberto abbate monasterii juxta civitatem Metensem siti, quod dicitur Ad Sanctos Apostolos, ubi atavus meus gloriosus Christi confessor Stus Arnulfus, a quo et nomen et originem duco, in corpore requiescit, ut mihi quoque in eodem coenobio locus sepulture donaretur juxta genitorem meum, predictum Drogonem, et germanum meum Hugonem sacerdotem, quoniam ibi omnis poene parentela mea amore pii praedecessoris nostri et parentis Sti Arnulfi ducta sepulturam delegit. Quod mihi idem venerabilis abbas Liutbertus benigne concessit. Ideoque et ego pro hujusmodi benevolentia, et ut anima mea hereditatem in celis cum pio patre nostro sepe nominando Sto Arnulpho habere mereatur, dono donatumque in perpetuum volo ad ipsum locum praedium meum Floriacum dictum situm in pago *Wabrinse* (1), in comitatu *Soarponensi* (1), mansum videlicet indominicatum cum aedificiis suprapositis et mancipiis utriusque sexus ad ipsum praedium pertinentibus et quicquid in ipso alodo vel ipse vel antecessores mei visi sumus habuisse, tam in campis cultis et incultis quam in silvis, pratis, vineis, pascuis, aquis aquarum decursibus, viis et inviis, exitibus et reditibus, farinariis, quadrupedibus, mobilibus et immobilibus vel quicquid ullo modo dici aut nominari potest. Dono etiam in Liedesvilla mansum indominicatum cum edificio desuper sito juxtaque hunc mansum alium mansionarium cum terris aratoriis ad dies plus minus XXII et quartariis duobus pratoque ad falces III. Item in Beraldivilla cuminas indominicatas III que ita jacent : una in ipsa Beraldivilla, alia in loco qui dicitur Marconispratum, tertia in loco dicto Amolberticampus cum quartariis septem et silva minuta ad dies XX in loco qui dicitur Boverezsilva, pratum quoque in ipsa villa ad falces III et alio loco dicto In Triheris et Marcheipratum ad falces LX. Dono insuper in villa Mariolas quicquid post fratem meum bone memorie Godefridum haereditate mihi obvenit, id est terram aratoriam indominicatam plus quam jugera CC, pratum etiam ad falces XXX et silvam minutam *ad dies XC* (2). Hec et omnia ad hec pertinentia ad ipsum locum dono, trado et de meo jure in potestatem servorum Dei inibi commanentium, totum ad integrum ea

(1) Ce mot est laissé en blanc dans A^1.

(2) Ces trois mots sont laissés en blanc dans A^1.

Digitized by Google

lege qua ego hec hactenus possedi idem cum omni integritate et absque ullius alterius dominii participatione transfundo, ut ipsi servi Dei ea firmiter a die presenti et deinceps teneant, possideant et liberam facultatem habeant faciendi de eis quicquid ad utilitatem sui et ipsius basilice proficere viderint. Quod si quis, et quod futurum non credo, de posteris nostris, aut quecumque alia persona vel potestas contra hanc donationem nostram aliquid violentiae facere voluerit, et praedium ipsum vel ad ipsum aliquid pertinens auferre ab eodem sancto loco temptaverit, vel aliquid injuste dominationis sibi in his que solide damus usurpare conatus fuerit, noverit se in die judicii de his coram justo judice rationem redditurum et partem maledictionis aeterne cum Dathan et Abiron et Juda proditore habiturum. Nos tamen, ut hec donatio nostra firma in perpetuum maneat, testamentum hoc litteris firmatum manu propria roboramus.

Actum publice in villa Oppila sub die V kalendas julii, anno ab incarnatione Domini DCCVI, indictione IIII, regnante Childeberto rege, anno regni ipsius X.

Ego Arnulfus hanc donationem litteris traditam manu propria signavi et firmavi.

Signum Milonis comitis (1).
Signum Widonis comitis.
Signum Eremberti comitis.
(Locus sigilli) (2).
Signum Lamberti comitis.
Signum Warnarii comitis.
Signum Emizonis scabinii.
Signum Rozelonis.
Signum Tietuini.
Signum Fulcradi.
Signum Amelii.
Signum Ursonis.
Signum Remigii.

Ego Adelardus ad vicem Bernardi primiscrinii (*sic*) rogatus subscripsi.

VII

944/945

L'Évêque Adalbéron Ier donne a l'abbaye St Arnoul, restaurée par ses soins, des terres a proximité du monastère, le cens provenant du marché annuel de St Arnoul et une *dagla* a Pournoy-la-Chétive.

ORIG. A^1 Parchemin non scellé (Rédaction A de Wichmann), Moselle H 6 (2).

A^2 Parchemin scellé d'un sceau plaqué (Rédaction B de Wichmann), Moselle H 6 (2).

EDIT. *a*) Wichmann, *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterstumskunde*, Bd. 11 (1890), p. 306.

Remarque. Dans l'édition ci-dessous on a noté entre parenthèses et en italique les leçons propres à A^2.

(1) La liste des *signa* présente les mêmes noms et la même disposition dans A^1 et A^2, toutefois dans A^2 chaque nom de signataire est surmonté d'une croix dessinée par le scribe qui a rédigé l'ensemble de la charte.

(3) Entre les deux colonnes de *signa* se voit sur A^2 l'entaille cruciale du sceau.

Digitized by Google

In nomine Dei aeterni et salvatoris nostri Jesu-Christi. Adelbero humilis Ste Mettensis ecclesiae presul. Si circa monasteria domino Deo consecrata et a patribus constructa, qui ad caelorum regna sua transtulerunt patrimonia, pastoris cura magna debet invigilare solertia, ne caule dominici gregis illi a Christo collate paternarum legum operumque patiantur detrimentum, nihilominus erga sibi subditos sibique commissos et spirituali simul et corporali insudare oportet negotio, ne Deo militantibus ulla dominari videatur inopia, maxime super his, qui ewangelicam (*evangelicam*) et apostolicam sequentes vitam et doctrinam artioris vitae norman et sanctae conversationis arripiunt viam. Ergo noverit omnium sanctae Dei ecclesie (*ecclesiae*) fidelium presentium videlicet et futurorum industria nos ob amorem Domini nostri Jesu Christi loca sancta in nostra parrochia (*parroechia*) sita, in quantum Domini gratia largiri dignatur, ad prioris vite sanctitatem adtrahere velle, scilicet ut jugum Christi, quod est suave, et honus (*onus*) illius, quod est leve, suscipiant homines ad imaginem Dei facti et Christi paupertatem imitando ejusque vestigia sequendo sanctorum coetibus admixti valeant sine fine laetari. Consultu itaque venerabilium virorum, episcoporum videlicet et abbatum, necnon et ecclesie nostre clericorum ac fidelium laicorum, ordinavimus, favente Dei clementia, regulam Beati Benedicti in coenobio gloriosissimi confessoris Christi Arnulfi, ubi sacratissimum ejus corpus humatum est, quod est in suburbio civitatis nostre, ut Dei famuli inibi degentes pro [to]tius (*pro totius*) mundi piaculis, necnon pro populo nostro et civitate Domini, misericordiam assiduis precibus exorent, nos quoque ac successores nostri usque in finem seculi post turbinosam vitam, sine qua non possumus esse in civitate, valeamus ad portum monasterii aliquandiu cum Dei famulis recreari ac suavia vitae aeterne colloquia degustando refici. Sed quoniam monasterium non potest esse absque rectore, petivimus domnum Agenoldum, Gorziensis monasterii abbatem, ut unum ex monasterii sui fratibus eodem (*eidem*) sancto loco preficeret, quod et fecit. Misimus ergo ibi fratrem quendam nomine Ansteum nobis satis dilectum, cujus institutionibus ac documentis omnium fratrum inibi sub regula Beati Benedicti degentium vita imbueretur. Et quoniam isdem locus adhuc minus est idoneus huic ordini scilicet monachorum propter officinas et multas alias res, que monasterio conveniunt, idcirco placet cum omnium fidelium nostrorum, tam clericorum quam laicorum, consultu et voluntate aliquod auxilium eidem sancto loco impendere. Quodque olim Drogo, hujus Ste Mettensis sedis quondam venerabilis archiepiscopus, qui ob amorem Domini Jesu Christi et beatissimi Arnulfi confessoris ipsius eunden locum relevare et exaltare voluit, in tantum ut ecclesiam ejusdem loci nobiliter ornaret ac excelsius sublimaret, claustrum quoque inibi causa monachorum aedificaret, sed mortis intercurrente obstaculo juxta bonum desiderium suum perficere nequiverat, nos, qui ipsius loco positi sumus, implere optamus. Quocirca secundum placitum nostrum nostrorumque fidelium donamus in die ordinationis supra memorati viri Anstei scilicet abbatis ad eundem locum terram in circuitu ejusdem monasterii conjacentem atque de nostro jure in illorum jus perpetuo tradimus habendam ; de qua terra sunt mansa XI, quinque quidem vestita, alia vero VI manent absa. (*Bannum*

Digitized by Google

vero eidem loco tali tradimus conditione ut, si quis super eandem terram fur vel sanguinis effusor deprehensus fuerit, per officiales loci discutiatur neque a nostris ministralibus nisi eis tradentibus poterit in jus trahi ; mox tamen ut in publica via, que dicitur regia, devenerit a nostris captus, secundum leges adjudicabitur. Necnon ad victualia cottidiana fratribus comparanda concedimus eis per totum annum bannalem tabernam in ipsa villa officialium nostrorum omni prorsus remota molestia. Integrum ergo eis bannum excepte vie regie concedimus.) Haec igitur omnia cum omnibus vineis in circuitu positis et, ut claret cunctis, jam prope desertis tradimus ex integro ad predictum locum, quatinus habeant, unde nos aliosque supervenientes hospites non solum spirituali, verum etiam corpode annuale mercato, quod est in festivitate predicti sancti egregii (*egregii sancti*) videlicet confessoris Christi Arnulfi, cum omni integritate perpetualiter, ut habeant unde vestimenta comparare possint, ne necessitate vestimentorum compulsi opus sit illis foras evagare, quod minime expedit animabus eorum. Statuimus quoque ad usus fratrum in predicto sancto loco Deo militantium quandam daglam in finibus ville nostre (*nostrae*) sitam nomine Pornedo (*Purnedo*), ubi etiam mundiliones plurimi Beati Arnulfi commanent atque commanentes eandem supradictam daglam legitima sanctione custodiunt ac procurant, quatinus a praesenti die et deinceps supra memorati servi Dei inibi degentes teneant, possideant liberamque in omnibus habeant potestatem quicquid ex illa voluerint agendi. (*Que omnia ut firmius apud posteros nostros rata et inconvulsa maneant, dominus et serenissimus imperator petitu nostro preceptum auctoritatis sue statuit ac sigilli sui impressione firmavit*). Petimus igitur humiliter omnibus successoribus nostris per caritatem Domini nostri Jesu Christi, ut de his omnibus nihil a predicto monasterio unquam abstrahere praesumant vel minuere, sed potius ex sua parte augmentare studeant, et sicut voluit ut ea, que (*quae*) statuerint, perpetualiter maneant, ita et nostris aeternaliter manere consentiant, quatinus, omnipotentis Dei miserante clementia, in extremo examine mecum a Domino mereantur audire : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam. Intra in gaudium Domini tui. Et ut hoc largitionis nostre testamentum nullo umquam tempore ab aliquo violetur, omnium fidelium nostrorum auctoritate roborantes, manu propria nostri nominis monogrammam subtus signavimus.

(*Monogramma*) Adalbero Ste (*Stae*) Mettensis ecclesie (*aecclesie*) humilis episcopus subscripsi.

(Première colonne) S. Everini primicerii. S. Gonteri archidiaconi. S. Godefridi archidiaconi. S. Sigiboddonis. S. Enalvi (*Evadvi*) decani. S. Waldradi cantoris. S. Teuthardi presbiteri. S. Rihardi (*Richardi*) presbiteri. S. Tancradi presbiteri. S. Ursonis diaconi. S. Wigirici diaconi.

(Deuxième colonne) S. Hamedei comitis palatii. S. Folmari. S. Rainbaldi. S. Odacari. S. Item Lantberti. S. Haimonis. S. Folquini. S. Item Godefridi. S. Dagoini. S. Milonis. S. Walteri. S. (*Warnardi*).

(Troisième colonne) S. Sigerici. S. Lantberti. S. Gisleberti. S. Waldonis (*Waddonis*). S. Item Folmari. S. Harduwici (*Hardwici*). S. Conradi

Digitized by Google

S. Froobert: (*Frocberti*). S. Item Lantbertı. S. Hairowini (*Harcwini*). S. (*Rudolfi*).

(Quatrième colonne) S. Rotberti. S. Rainardi. S. Batonis. S. Heimonis (*Haimonis*). S. Item Rainbaldi. S. Rimistantii. S. Girardi. S. Bovonis. S. Reinrici (*Rainrici*). S. Teutberti. S. Imfridi. S. (*Alberici*).

(Cinquième colonne) S. Warnardi. S. Rodulfi. S. Alberici (*Alberici*). S. Everardi. S. Eirardi. S. Sigiberti. S. (*Sigeberti*). S. (*Eirardi*). S. (*Everardi*).

Ego Adelardus cancellarius scripsi.

Livres reçus. — Librairie A. Hatier, 8, rue d'Assas, Paris.

André Pézard, *Grammaire italienne, (Manuel du langage vivant)*.
Paul Arrighi, Italia. *Vita sociale, economica, intellettuale e politica.*

Digitized by Google

Examens de la Faculté

BACCALAURÉAT (juin 1930).

Sujets donnés. Observations et conseils.

Composition française. (3 heures.)

Sujets proposés :

I. La Bruyère écrit au chapitre *De l'Homme* :

« Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés ; ils rient et pleurent facilement ; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets ; ils ne veulent point souffrir de mal, et aiment à en faire : ils sont déjà des hommes. »

Quel est votre avis personnel, au sujet d'un âge auquel vous dites adieu ? Si le jugement de la Bruyère vous paraît dur, dites en quoi surtout. Et dites ce qui peut expliquer cette sévérité pessimiste : habitudes générales de l'éducation d'alors, genre de vie de l'auteur, genre d'enfants qu'il a pu connaître de près, etc.

II. Si vous connaissez le XVIII^e^ siècle français autrement que par des manuels, indiquez (avez un peu d'ordre, sans vouloir tout dire, et en montrant que vous avez quelques souvenirs des textes eux-mêmes) en quoi notre XIX^e^ siècle, et spécialement le Romantisme, qui se croira si différent du XVIII^e^ siècle, lui sont redevables d'une partie de ce qui a fait leur grandeur.

III. Une terre au *flanc maigre, âpre, avare, inclément,*
Où les vivants, *pensifs*, travaillent tristement,
Et qui donne *à regret* à cette race humaine
Un peu de pain pour *tant de labeur et de peine* :
Des hommes durs, *éclos* sur ces *sillons ingrats* ;
Des cités d'où s'en vont, *en se tordant les bras*,
La charité, la paix, la foi, *sœurs vénérables* ;
L'orgueil chez les puissants et *chez les misérables*...
... *Toutes* les passions engendrant *tous* les maux ;
Des forêts abritant *des loups* sous leurs rameaux :
Là, le *désert torride*, ici, les *froids polaires* ;
Des océans, *émus* de subites colères,
Pleins de mâts *frissonnants* qui sombrent dans la nuit,
Des continents couverts de fumée et de bruit,
Où, *deux torches aux mains, rugit* la guerre infâme,
Où *toujours*, quelque part, fume une ville en flamme,
Où se heurtent, sanglants, les peuples furieux —
— Et que tout cela fasse *un astre* dans les cieux !

V. Hugo, *Contemplations*, t. I,
poème daté d'octobre 1840.

Digitized by Google

Expliquez littérairement ces vers, et, en particulier, le sens précis qu'y prennent les mots et passages soulignés.

Montrez de quoi sont faits les sentiments qu'exprime le poète, et dites s'ils sont constants dans l'ensemble de son œuvre, ou accidentels ; s'ils y sont nouveaux, ou anciens, à la date donnée par lui-même.

Dites aussi à quels moyens d'expression, assez opposés, l'imagination de Hugo recourt ici.

En faisant leur part à quelques effets de style et de rythme, indiquez ce que vous paraît être le caractère essentiel du poème et quel en est, selon vous, l'accent exact.

Des 110 candidats dont j'ai corrigé la composition française 63 se sont précipités sur le premier sujet, sujet-refuge pour beaucoup ; 34 ont opté pour le second, séduits en grande partie par le mot de Romantisme ; 13 seulement ont traité le troisième ; les candidats lui auraient sans doute accordé plus de faveur s'ils ne s'étaient pas contentés d'une simple lecture, rapide et superficielle.

I). Il a semblé que le texte de *La Bruyère* était facile et qu'on pouvait s'en tirer honorablement par de la paraphrase. Pourtant certains termes demandaient à être expliqués et des contre-sens ont été commis sur « envieux, intéressés, timides » et même sur « enfants ». — Le commentaire demandait un plan : La Bruyère procède par accumulation, mais c'est un procédé de développement déplorable que de reprendre les qualificatifs un à un (il y en a douze) : au lieu de ce morcellement quelques candidats ont essayé, parfois avec bonheur, une classification. Le souci de la composition est une des qualités qu'on est en droit d'exiger déjà chez des jeunes gens.

On a répondu au réquisitoire de La Bruyère tantôt par une apologie chaleureuse (voire par une prosopopée à la Jeunesse), tantôt par une confession personnelle plus ou moins candide : mais dans les 2/3 des copies cette question a été escamotée. L'explication du pessimisme de La Bruyère a été fantaisiste et insuffisante : on ignore qu'il a été précepteur, ou on lui attribue comme élève le duc de Bourgogne, ou le Grand Condé, ou « le Dauphin, futur Louis XV ». Quelques candidats se sont avisés de rapprochements parfois ingénieux avec Mme de Sévigné, Fénelon, La Fontaine, J.-J. Rousseau, V. Hugo, Anatole France, André Lichtenberger, Gérard d'Houville...

II). La précipitation que nous signalions dans le choix du sujet se retrouve dans la lecture des matières proposées : bien des candidats, satisfaits d'une lecture superficielle, médusés par quelques mots ont reproduit les leçons apprises sur *le Romantisme*. Ils sont surpris ensuite de leur mauvaise note, conscients qu'ils sont d'avoir fait un exposé complet et judicieux. Ils devraient comprendre qu'il s'agit de traiter le sujet proposé, et non un sujet voisin, — qu'au lieu d'étaler le plus de connaissances possible, il faut élaguer tout ce qui ne tend pas à la démonstration : la méthode à suivre n'est pas éloignée de la démonstration en géométrie.

En second lieu, on leur demandait « un peu d'ordre » ; quelques-uns ont fait précéder leur composition d'un plan synoptique ; on leur en sait

Digitized by Google

plutôt gré, mais encore faut-il réfléchir à ce plan. Une revue chronologique des écrivains du 18e s. et de l'influeence exercée, ou des écrivains du 19e et de l'influence subie, l'examen par ordre d'importance des thèmes romantiques ou des genres cultivés, enfin ce plan passe-partout ressemblances-différences, voilà certes qui vaut mieux — tout en ne valant pas grand chose — que le désordre et la confusion : mais les candidats devraient reconnaître que la plupart du temps, le plan le meilleur est offert à ceux qui savent le lire par le texte lui-même : ici il convenait donc de se demander tout d'abord « ce qui a fait la grandeur du romantisme et du XIXe siècle ; il fallait comprendre ces dénominations de « siècles », arrêter le 18e à la Révolution, ou à la mort d'A. Chénier, — songer à la date des œuvres plutôt qu'aux dates de naissance, — et on aurait ainsi évité des développements trop longs sur l'influence exercée par Mme de Staël et par Chateaubriand. Enfin on demandait des souvenirs de textes, des preuves de lectures personnelles : nous avons encore préféré l'abus des citations à ces exposés secs et didactiques reproduits de quelque manuel.

III). Un questionnaire était posé, bien à la portée des candidats, guide précieux auquel ils pouvaient se tenir. Il n'est pas exagéré d'exiger quelques connaissances sur la biographie d'un V. Hugo : ne pas placer avant 1840 l'échec des Burgraves, la mort de Léopoldine, et surtout l'exil : croirait-on que « une terre au flanc maigre » a paru désigner Jersey, le désert torride la Révolution de... 1848 et « l'astre » l'idéal humanitaire de V. Hugo !

Nous avons insisté déjà sur l'absence de méthode, le manque de composition : ici encore la plupart des candidats ont pris l'un après l'autre les termes soulignés, paraphrasant chacun d'eux en 4 ou 5 lignes, au lieu de classer et de grouper leurs remarques ; on enseigne partout ce qu'est un commentaire suivi et nos exigences ne sont pas hors de proportion avec les facultés d'un élève moyen. V. Hugo est au programme dès la classe de 3e ; c'est dire qu'un élève au cours de ses études n'a pas pu ne jamais rien entendre sur l'imagination poétique de Hugo, ses ressources de style, de rythme... Concluons par la remarque consolante que des 3 sujets proposés c'est celui-ci, le 3e, qui a, en général, le mieux inspiré ses trop rares partisans.

En résumé, nos doléances portent sur la hâte, le manque de réflexion dans le choix du sujet, — la lecture superficielle des textes donnés et les questions posées, — l'absence de méthode et de composition, — l'insuffisance des lectures personnelles. — Du moins sommes-nous heureux de constater que la forme — langue et style — est, dans l'ensemble, plus correcte que précedemment. L'anonymat des copies nous enlève le moyen de connaître sinon le sexe (adjectifs et participes au... féminin) du moins l'origine du candidat ou de la candidate. Il y a quelques années encore, au bout de quelques lignes, on avait reconnu des incorrections dues à l'usage du dialecte. Il n'en est plus de même en 1930. A part quelque gaucherie dans l'emploi des prépositions, la syntaxe des conjonctions, le genre de quelques mots peu usités, — à part cela les défauts de forme que nous avons à

Digitized by Google

signaler dans les copies de Colmar, Mulhouse ou Strasbourg sont à peu près les mêmes que dans le reste de la France : vocabulaire pauvre, mots répétés, banalité des verbes (faire ,donner, voir, montrer...), lourdeur des phrases encombrées de qui et de que, véritables exercices de respiration pour asthmatiques... Ici encore nos exigences sont normales et les candidats devaient savoir que telle composition, honorable par ailleurs, est souvent mal notée à cause d'excessives négligences d'orthographe, de langue et de style.

Le remède est facile à tous ces défauts.

M. About,
Agrégé des lettres,
professeur au Lycée de Metz.

Histoire et géographie.

J'ai interrogé des candidats de la série B ancien régime, des candidats de la série A nouveau régime, et des candidats de la classe de philosophie.

J'ai obtenu la plupart du temps des réponses honnêtes, témoignant d'un effort sérieux et consciencieux, mais très peu de réponses brillantes.

La question posée, il est rare de trouver un candidat capable de la traiter jusqu'au bout sans que l'on vienne à son aide. L'habitude des petits exposés oraux complets semble faire défaut. Les candidats n'apprécient guère la latitude offerte de se recueillir un moment pour préparer et composer leur réponse, ils semblent plutôt pressés de déverser pêle-mêle leurs connaissances : peu de raisonnement et de logique dans les réponses, peu d'effort pour expliquer ou intrepréter un fait historique ou géographique. Il faut batailler pour obtenir des vues d'ensemble sur un sujet avant de passer à l'analyse souvent fastidieuse des détails : en somme beaucoup de psittacisme. La matière, il est vrai, s'y prête ; c'est justement une raison de plus pour réagir. Il serait à désirer que les réponses fussent à la fois plus concrètes et plus raisonnées, moins livresques et plus personnelles.

Je n'ai pas trouvé de différence sensible entre les réponses des élèves des régions de langue allemande et celles des élèves des régions de langue française ou venus de l'intérieur, non seulement pour le fond mais encore pour la forme, différence qui me paraissait encore assez nette il y a 4 ou 5 ans, date de ma dernière expérience d'examinateur.

Henri Carrez,
Professeur agrégé d'histoire,
au lycée de Metz.

Digitized by Google

Concours de l'enseignement secondaire (1930)

Agrégation de philosophie.

Première composition sur un sujet tiré du programme des lycées.

Peut-on affirmer à la fois l'impersonnalité et la nécessité de la vérité, objet du jugement, et la liberté du jugement lui-même ?

Deuxième composition sur un sujet tiré du programme des lycées.

A quoi répond, soit du point de vue de la psychologie objective, soit du point de vue de l'observation intérieure, la notion de volonté ?

Composition d'histoire de la philosophie.

Les rapports de l'âme et du corps chez Spinoza, Malebranche et Leibniz.

Agrégation d'histoire et géographie.

Histoire ancienne.

Rome et l'Égypte depuis l'abdication de Sylla jusqu'à l'avènement des Flaviens.

Histoire du moyen âge.

Florence sous les Médicis (1434-1492).

Histoire moderne et contemporaine.

La politique économique et sociale de la Convention.

Géographie.

L'Indochine française : étude de géographie physique et humaine.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

LF
3101
.B8

JAN 30 1931

9e ANNÉE — 1931
N° 3 — JANVIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50 — Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.		
E. Vermeil.	*J.-G. Fichte et la théorie du savoir* (suite).....	97
II.	**Revue bibliographique.**	
Lucien Tesnière.	*Mérimée dans ses lettres à Sobolevski* (A.-K. Vinogradov	107
III.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi. Linguistique, orientalisme et archéologie.....	108
	Congés mobiles...	111
	Licence d'arabe.....	111
	Distinctions honorifiques	112
IV.	**Variétés.**	
J. Karst.	*Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes* (suite).....	113
V.	**Notes bibliographiques sur les questions et les auteurs des programmes d'agrégation et de licence.**	
P. Collomp.	*Hérodote* (certificat d'études grecques).....	116
VI.	**Textes à traduire et à commenter.**	119
VII.	**Examens de la Faculté.** Baccalauréat. Sujets donnés, observations, conseils.	
Dubois.	*La composition de sciences naturelles*.....	126
E. Cavaignac. A. Diény.	*Histoire et géographie*.....	127
	Epreuves d'allemand et d'anglais.....	128
VIII.	**Sujets donnés au Concours de l'enseignement secondaire (1930)**.....	130

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
sont en dépôt à la
SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE JANVIER
N° 3. 1931

J.-G. Fichte et la théorie du savoir.

(*suite*) (1)

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

III. Mais il est temps d'aborder la première forme de la « Doctrine de la Science ». M. Guéroult lui consacre la deuxième partie de son volume I (2).

Ce remarquable exposé, naturellement très complet et qui initie le lecteur français à tous les aspects de la pensée de Fichte, a un caractère rigoureusement technique. Peut-être eût-il gagné à être ramassé, vers la fin, en une synthèse qui nous eût fait apercevoir les lignes maîtresses de la construction. Qu'est-ce que Fichte entend, au fond, par « Doctrine de la Science » ? Il ne s'agit pas ici d'une morale, mais d'une « science du savoir, de la certitude ». Si quelqu'un a pensé que ce qui est vraiment bon et sûr ne se perd pas dans le cours des siècles, c'est bien Fichte. Sa philosophie est donc une philosophie de la *conviction*. Le processus de cette conviction ne saurait être que « suprapersonnel », situé au-delà de l'individu pris comme tel. La vérité que cherche Fichte sera au delà de l'expérience, au delà de la succession des phénomènes qui apparaissent dans le champ de notre conscience. Elle doit être vraie *même s'il n'y a pas d'expérience*. Ce qu'il faut à Fichte, c'est une conviction qui repose sur l'évidence absolue et il rappelle ici Platon luttant, lui aussi, contre les sophistes pour la conviction philosophique. C'est pourquoi il faut définir cette conviction un « savoir », non une « opinion ». La distinction entre *savoir* et *opinion* est capitale, à notre sens, pour l'intelligence de la philosophie de Fichte. C'est ici qu'en apparaît l'aspect vivant, le lien qui la rattache à cette nature de lutteur que fut celle de Fichte. Sa philosophie s'est formée dans une véritable arène que M. Xavier Léon a largement et complètement décrite.

Fichte n'a cessé de combattre le scepticisme, le relativisme défaitiste de ses contemporains. Il ne peut admettre que « toutes » les vérités soient également bonnes. Être philosophe, c'est être *convaincu*. Être philosophe, *c'est ne pas s'absorber dans ses propres états de conscience*. La pensée du philosophe n'est pas un lieu vague où passent et s'agitent les représentations ou les instincts. Les éléments que fournit la réalité extérieure au Moi pur, le philosophe les juge du regard, les apprécie, choisit entre eux, s'en sert comme des moyens de connaître. Il se garde bien de se

(1) Voir le *Bulletin* du 1er décembre 1930.
(2) Id., p. 157 à 383.

Digitized by Google

laisser déterminer par les impressions que ses sens lui donnent. Au contraire, c'est de lui que leur viendra leur vraie signification. C'est ainsi que l'intelligence vraie devient ici médiatrice des sentiments et des passions, qu'inversement les sentiments, les idées, les opinions, bref tous ces « états » de conscience alimentent l'intelligence et lui permettent de réagir, de mettre en œuvre tous ses ressorts. C'est là une manière, et admirable, de résoudre le grand problème qui, depuis trois siècles, hantait la pensée allemande tout entière. Ici s'unissent étroitement la philosophie et la vie. Ne jamais se laisser dominer par la constellation contingente des contenus de la conscience, c'est là être philosophe. La philosophie de Fichte, c'est une philosophie de la *maîtrise intérieure*, fondée sur ce qu'il y a en nous de vraiment inébranlable. C'est dire qu'au delà de la *foi historique* il y a la *foi éternelle*, la foi en soi-même et dans la vie.

C'est pourquoi spéculation théorique et spéculation pratique ne font qu'un. Fichte pense, il a toujours pensé qu'en notre essence nous ne sommes pas identiques à nos représentations et à nos instincts. Mes impressions et opinions successives ne sont pas moi-même. Elles se forment en moi de manière *nécessaire*, en vertu de lois psychologiques contre lesquelles je ne peux rien. Si elles me déterminent, c'est qu'alors je suis *vaincu* par elles. Alors je ne remplis plus la mission qui m'incombe. Je me perds moi-même ; je n'ai ni vraie indépendance, ni vraie liberté. Le sujet libre ne vit et ne peut vivre que dans et par son existence propre, par l'évidente conviction qu'il a de cette existence, donc par un acte originel qui consiste à se défendre, à se dégager soi-même à l'égard des lois nécessaires de la conscience pour les dominer par la liberté.

En d'autres termes, lois psychologiques, opinions, idées appartiennent au monde *objectif*, au monde des *choses*. Si je ne réagis pas sur elles, je ne suis plus alors qu'*une chose parmi les choses*, un *simple objet*, un *produit de la nature*. Dès lors je vis en plein relativisme. C'est pour cela que le « savoir », le vrai savoir, celui que nous avons de nous-mêmes, équivaut à un acte de pleine et indispensable liberté. C'est au prix de ce savoir, de cette science suprême que je suis sujet, c'est à dire *maître de ce qui se passe objectivement dans ma conscience*. La notion fichtéenne de la conviction relève donc de la théorie de la connaissance, non de la psychologie. Je suis, dit Fichte, ma propre conviction. Je suis ce qui, en moi, se rend compte de soi-même. Je suis le savoir que j'ai de moi-même. Et ce savoir, par là-même qu'il est hors du domaine purement psychologique et individuel, est suprapersonnel.

De ce point de vue, si tel est le sens général de la doctrine de Fichte, il est difficile de faire abstraction, en exposant la « *Théorie de la* Science », de la vie de Fichte et des luttes qu'il a soutenues au cours de son existence. Car, au fond, ce combat perpétuel a été l'âme de sa philosophie. Quelques rappels, à tout le moins, eussent jeté une vive lumière sur le savant exposé de M. Guéroult. On ne se meut avec lui que sur le plan de la pure philosophie. Oui, mais comment la vie de Fichte a-t-elle engendré cette philosophie et comment Fichte a-t-il fait lui-même l'épreuve de sa philosophie ? Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la vie de Fichte avant l'élaboration de la « Doctrine de la

Digitized by Google

Science » pour se persuader qu'il ne réagit pas uniquement sur les livres et les doctrines, mais s'inspire avant tout de son expérience vitale. N'oublions pas que, quand il travaille à la première rédaction de la W. L., il n'a que trente ans. Il tient de sa mère le caractère indomptable de sa volonté. Il a connu les difficultés les plus irréductibles, la pauvreté la plus redoutable. C'est au hasard d'une rencontre qu'il a dû de faire des études. Personne n'a souffert comme lui, lutté comme lui pour vivre. Abandonné de ses parents comme du gouvernement de sa patrie, il a un instant songé au suicide. Quand il est appelé à Zurich, l'horizon s'éclaircit. Mais, quand il en revient vers 1790, les difficultés reprennent, plus insurmontables que jamais. Tous les projets de Fichte échoueront. Or, c'est à ce moment-là qu'il découvre Kant !

Heure émouvante que cette découverte ! Qu'est-ce que Fichte va trouver chez Kant ? Un monde nouveau et surtout *une foi indestructible*. C'est l'autonomie du Moi, c'est l'indépendance foncière de la libre personnalité que lui apprend le philosophe de Königsberg. Jusqu'alors Fichte avait vécu dans la dépendance des circonstances extérieures, tenaillé par elles. Or, il apprend que son Moi, en ce qu'il a d'essentiel, est libre, indépendant, qu'une seule réalité importe, le Moi qui pose et crée ses propres valeurs, le sujet du vouloir théorique et moral. Le kantisme n'a donc pas été pour Fichte une simple libération « philosophique », mais aussi une libération morale ou, si l'on veut, totale. Incroyable pauvreté extérieure, incroyable richesse intérieure. Qu'on lise seulement les lettres de Fichte à sa fiancée ! Fichte va droit à l'essentiel de la pensée kantienne, à la liberté. Il suit le Kantisme comme on suit un drame poignant. Ce drame, c'est le sien, c'est celui de sa vie. Fichte avait jusqu'alors considéré le Moi comme chose entre les choses, comme objet, ce qui impliquait le déterminisme le plus absolu et le désespoir. Le Moi considéré comme sujet, voilà ce que Fichte doit à Kant. Et, à peine a-t-il lu Kant qu'il le dépasse et que, dans la « Kritik aller Offenbarung », il ajoute au kantisme des idées originales, se plaçant déjà hors de toute psychologie contingente, déjà plein de sa méthode génétique et créatrice. Et il entrevoit du coup les conséquences politiques de son attitude puisqu'il publie, dès 1793, son ouvrage sur la liberté de pensée, adressé aux « princes d'Europe ». L'homme ne saurait être la propriété de personne puisqu'il est et doit rester sa propre propriété à lui-même. Ici parle un philosophe heureux d'échapper aux prises de la Prusse réactionnaire. Fichte vit, quand il se dispose à écrire la « Doctrine de la Science », et de sa haine pour Frédéric Guillaume II ou Wöllner, et de son enthousiasme pour la Révolution française. C'est à ce moment que, dans son étude sur l'Aénésidème de Schulze, il affirme que la philosophie ne saurait avoir pour point de départ un « fait », c'est-à-dire un objet, une chose. Le fait présuppose le Moi qui le pose. C'est un acte qui gouverne toute la philosophie. « Am Anfang war die Tat. » Goethe le dit, au même moment, dans son « Faust. »

Ainsi l'homme qui va écrire la W. L. est, au sens plein de ce terme, un démocrate. C'est comme tel qu'on le nomme à Iéna. Et il s'agit bien ici d'une philosophie qui prétend asseoir la démocratie sur une notion nouvelle de la personne humaine. On entrevoit ici ce qu'on tirerait d'une syn-

Digitized by Google

thèse qui utiliserait à la fois l'exposé de M. Guéroult et l'étude biographique de M. Xavier Léon.

Le but que poursuit Fichte, c'est donc la certitude première. D'autres certitudes en découleront ultérieurement. Cette certitude est un acte, l'acte absolu qui fonde le sujet (absolute Tathandlung). Il est clair que la clef du système et de son enseignement par Fichte est dans la personnalité de Fichte. La conviction qu'il établit et enseigne est une réalité morale autant que théorique parce qu'elle nous « moralise », c'est à dire *nous dégage du chaos des opinions successives et contingentes, de la vie purement naturelle (naturhaft) et déterminée.* Les représentations ne sont que moyens pour cette fin qui est le Savoir. Savoir, c'est *maîtriser* les représentations. Tous les individus sont là pour savoir dans ce sens-là. Comme une conviction réelle et vraie ne saurait en contredire une autre, tous les individus communient dans la conviction suprême, dans la liberté (Alle Individuen sind in der Einen grossen Einheit der reinen Geistes eingeschlossen). Or, l'individu se retrouve quand il accomplit l'acte premier, l'acte qui doit être accompli pour que la conscience pose un « fait » quelconque.

Nous ne reviendrons pas sur la manière dont Fichte expose et résout ce problème dans le premier moment de la W. L. ni sur la reconstruction tentée par M. Guéroult. Ce qui est intéressant, c'est de mettre en évidence le dynamisme propre à la pensée de Fichte. L'essentiel est de voir qu'à chaque acte le Moi élargit son champ d'action, qui est une grandeur variable, et prend au Non-Moi ce que ce dernier détenait seul auparavant. Toutes les fois qu'il y a savoir ou conviction, le Moi prend place quelque part, se libère du Non-Moi, *recule sa limite.* Il en va de même dans le domaine théorique et dans le domaine moral. *Le Non-Moi s'oppose au Moi dans la mesure où celui-ci n'agit pas par lui-même.* Je dirai même que le caractère de la pensée fichtéenne est essentiellement *agonal,* et non seulement dynamique. C'est là un aspect de cette philosophie que l'ouvrage de M. Guéroult ne met pas assez en évidence. La connaissance est une lutte permanente. Il est bien clair qu'on peut résumer les trois principes de la W. L. en disant que, dans le Moi primitif, le Non-Moi quantitatif s'oppose au Moi également quantitatif. Mais prenons-y garde. Toute cette lourde et déconcertante démonstration ne vise qu'à un but : établir la conviction. Cette conviction est affaire, non de livre imprimé, mais d'acte vivant. C'est ce que signifie le fameux schéma : thèse, antithèse et synthèse. La conviction passe par-dessus l'antithèse, triomphe de la négation critique, reconquiert la thèse au double point de vue de la forme et du contenu. Il est curieux de constater ici que, dans les rédactions ultérieures de la W. L., Fichte ne reviendra pas à ces formules. Il lui suffit de montrer qu'il n'y a de vrai certitude que dans le Moi, dans le sujet. *Le Non-Moi n'est pas, ne peut pas être objet de conviction.* Seulement, il offre au sujet une *résistance,* lui propose un *obstacle à vaincre,* est pour lui une sorte d'*épreuve* dont il faut triompher. En d'autres termes, le monde nous incite à la lutte. La synthèse est une *victoire.* Et c'est ce qui conduit Fichte à une histoire pragmatique de l'esprit humain. Il édifie une morale de l'action dans laquelle le monde objectif joue le rôle

Digitized by Google

de limite qui ne disparaît jamais entièrement, *mais que le Moi, dans son essence, c'est à dire dans sa liberté, recule indéfiniment.* Le Moi pratique est effort infini (unendliches Streben », et, une fois de plus, Fichte rejoint le « Faust » de Goethe. Cet effort ne cesse jamais. S'il cessait, ce serait la fin du Moi pratique. La réalité, la seule qui compte, c'est la *lutte pour la liberté*. Le fondement suprême de notre existence se trouve dans ce Moi qui, pour les fins morales, crée le Non-Moi de toute éternité et le recrée à tout instant.

Ainsi, exprimée en termes dynamiques et agonaux, la philosophie de Fichte prend un sens vivant, accessibles aux gens de notre siècle. Ce que Fichte a publié entre le premier moment de la W. L. et celle de 1801, n'est que le développement des vérités premières établies par le philosophe. C'est toujours la distinction élémentaire entre « Moi pur » et « objet conditionné ». Il importe absolument que le Moi, présupposant le mode objectif, ne se considère jamais comme *inséré* dans la succession des objets ou des états conditionnés. La morale est donc *activité absolue*. Le mal radical, c'est la paresse (Trägheit).

IV. Nous voici parvenus au deuxième moment de la W. L. Quel rapport y a-t-il entre ce deuxième moment et le premier ? C'est ici que M. Guéroult aurait dû nous mettre au courant des idées qui règnent à ce sujet parmi les historiens de la philosophie. Nous savons : 1° que Fichte a toujours affirmé que sa philosophie était restée fidèle à elle-même ; 2° que c'est là également l'interprétation de Kuno Fischer ; 3° que Windelband affirme, lui, qu'après la polémique sur l'athéisme un changement véritable s'est produit dans les idées de Fichte et que Fichte est par conséquent dans l'illusion quand il nie ce changement.

Il est d'ailleurs malaisé de parvenir à une conclusion définitive parce que les œuvres qui devaient servir de conclusion à la première philosophie de Fichte n'ont pas été écrites. Dans la deuxième période de la philosophie de Fichte apparaissent au premier plan des problèmes qui, autrefois, se trouvaient à peine indiqués. D'où ce fait que les œuvres ultérieures ont un caractère différent des premières. Mais ces problèmes ne sont pas nouveaux. Ils procèdent de manière naturelle et légitime de la conception primitive de la W. L. et ils ne démentent nullement les premiers exposés. Il y a déplacement d'accent, non changement de doctrine

M. Guéroult voit très bien que la polémique sur l'athéisme a ici joué un rôle capital (1). Elle a entraîné Fichte à insister sur ce fait que le savoir est incapable de s'emparer de la réalité, qu'il n'y a de réalité que dans la vie, que la science rationnelle n'est autre chose que l'antithèse de la vie, si l'on veut, la non-vie. Que voulait Fichte ici, sinon prévenir toute confusion entre religion et philosophie religieuse ? Science veut dire ici connaissance de l'entendement et, dans le premier moment de la W. L., Fichte statue déjà une opposition du même genre entre Science et Réalité. Fichte revient ici à ce qui lui paraît essentiel dans la critique de Kant.

(1) Vol. II, p. 3.

Digitized by Google

Ce dernier dit lui-même qu'il a dû démentir (aufheben) le savoir pour faire place à la foi. Mais Fichte donne évidemment un sens nouveau à cette affirmation de Kant. L'activité de l'entendement demeure à la surface des choses. La vraie réalité ne s'ouvre qu'à celui qui pénètre les secrets du savoir lui-même, qui en voit la relativité, le caractère conditionné. C'est alors que nous allons à la croyance, à la conviction touchant la liberté, l'ordre moral et le gouvernement divin du monde.

Ce qui reste à la surface, ce n'est donc pas le Savoir suprême du premier moment de la W. L., mais le savoir empirique. Fichte le définit, on le sait : « unendliches in Beziehung-Setzen ». Or, ce qui est mis en relation avec autre chose, ce n'est pas la réalité vivante. La science de l'entendement en est éternellement exclue. L'entendement se borne à dominer de manière cohérente et systématique la surface de la réalité. C'est là un langage sensiblement différent de celui de la première W. L. ; mais c'est là aussi une conséquence des prémisses contenues dans cette première W. L. En 1801, Fichte remplace le terme d' « intuition intellectuelle » par celui de « Vernunft», qu'il oppose à la Science de l'entendement. La W. L. est philosophie de la « Vernunft ». Elle s'attaque donc maintenant à la vraie réalité, à cette réalité dont l'entendement ne peut rien savoir, mais sur laquelle il se fonde. La doctrine n'a pas changé. La conviction théorique et la conviction morale apparaissent, cette fois, comme fondées dans l'ordre moral transcendant et effectif. Le savoir vivant se différencie du savoir mort. La foi en un ordre moral ou divin n'est pas affaire de démonstration. Elle est, comme la religion, affaire de vie. En d'autres termes, appliquant le terme de philosophie au domaine de l'entendement, Fichte dira que la philosophie, incapable d'éveiller la vie, la présuppose. La vie, la religion sont, en 1801, ce qu'était la vraie philosophie en 1794. C'est bien pour cela qu'en 1801 Fichte parle de l'Être (Sein), mais non dans le sens de chose ou d'objet. L'Être, c'est l'origine du vrai savoir. C'est la vie sans laquelle il n'y a pas de vraie conviction. On a ici comme une notion nouvelle de l'objectivité. Par rapport à nous l'Être est réalité à la fois objective et vivante. Ou, si l'on veut, il y a identité entre « das absolute Sein » de 1801 et l' « absoluter Gehalt » de 1794.

Toute la question est de savoir si Fichte abandonne ou non le premier moment de la W. L., si, déduisant le Savoir de l'Être, il retombe dans le dogmatisme qu'il combattait en 1794. Mais il semble bien évident qu'en 1801 comme auparavant le Savoir est fondé sur un acte libre, qu'il est son propre créateur, qu'il naît sans cause (ursachlos). L'Être est le « principe », non la « cause efficiente » du Savoir absolu. Seule la liberté nous amène à la réalité. C'est la liberté qui fait passer à la réalité ce qui est virtuellement contenu dans l'Être. Notre liberté s'exerce donc en deux sens : vers le haut, c'est-à-dire vers la pure possibilité contenue dans l'Être ; vers le bas, c'est à dire par rapport à la succession empirique de nos états psychologiques, vers les possibilités empiriques. Le Moi est aussi libre en face de la réalité vivante qu'en face de la succession de ses états de conscience. La W. L. 1794 insistait sur le second aspect de la liberté ; celle de 1801 met en lumière le premier. Il est donc faux de dire qu'en

Digitized by Google

1801 Fichte cherche à « déduire » le savoir de l'Être. Il montre ici : 1° que le savoir naît en pleine liberté ; 2° qu'il procède toutefois de la vie réelle. Affaire de forme (W. L. 1794) et de matière ou de contenu (W. L. 1801). Seulement il ne faut pas confondre cette distinction entre matière et forme chez Fichte avec la distinction que Kant établit entre ces deux termes. La matière, c'est ici le contenu réel du savoir, la vraie substance de la vie, ce qui est éternel. L'entendement ne nous donne rien que de formel ; le vrai savoir nous apprend à échapper au relativisme du monde sensible et à saisir ce qui se dérobe sous les apparences. En d'autres termes, le monde n'engendre aucune conviction. Il n'y a pas de conviction touchant les choses finies. Le fini n'est « porté » que par l'infini. Et l'infini ne se révèle à nous que dans le sentiment du devoir, la conscience morale nous poussant à *réagir sur les choses* finies. C'est dans la conviction touchant le devoir que l'on saisit la matière, la substance essentielle de la réalité, l'Être. Il y a donc un abîme entre la Chose en soi de Kant et l'Être tel que le définit la W. L. 1801. Les phénomènes passagers ne sont là que pour réaliser leur signification, leur fin éternelle. « Alles Vergängliche, dira Goethe plus tard, ist nur Gleichnis ». Nous n'avons donc de réelle existence que dans la mesure où nous sommes *convaincus*. La conviction substantialise le savoir. C'est dire que nous ne saisissons Dieu que par elle. Par elle nous découvrons ce qu'il y a en nous d'essentiel et nous abandonnons le point de vue fallacieux de la simple individualité. L'individu n'a de valeur que dans la mesure où il se crée lui-même pour s'élever à la vie supérieure, où il est capable de cesser d'être pur phénomène individuel.

On peut donc retrouver dans la W. L. 1801 cette doctrine passionnée de la conviction qui était déjà l'âme de la W. L. 1794. M. Guéroult insiste longuement, et avec raison, sur l'influence de Jacobi et de Schelling sur Fichte. Il est parfaitement vrai que l'ouvrage de Fichte « Über die Bestimmung des Menschen » s'oriente nettement vers l'autonomie de la croyance naturelle, telle que l'a conçue Jacobi. Mais combien M. Guéroult a raison d'ajouter « que cette influence n'est possible que parce qu'elle s'exerce dans le sens même d'une évolution que commande le conflit latent d'éléments intérieurs à la doctrine » ! Il est évident que, dans la W. L. 1801, on retrouve, comme chez Reinhold, la prédominance de l'intérêt pratique et religieux sur l'intérêt spéculatif. Ici, l'opposition entre Savoir et Non-Savoir est le résultat d'une élaboration où la vie et la spéculation, tout en demeurant distinctes, se prêtent un mutuel appui.

Il est également exact, en ce qui concerne l'influence de Schelling, que ce dernier résout autrement que Fichte le problème, posé par Jacobi, des rapports entre vie et spéculation. Jacobi était pour la négation réciproque ; Fichte pour le rapport réciproque, pour la distinction et la liaison nécessaires ; Schelling, lui, est pour la « fusion immédiate ». Ce mot dit tout. — Pour Schelling la spéculation elle-même est vie et sa réalité se fond dans son infinité. S'il y a une idée qui soit restée étrangère à Fichte, c'est bien celle-là ! On peut donc admettre, avec M. Guéroult et autres historiens de la philosophie, que sa réaction contre Schelling et la Philosophie de la Nature l'a entraîné : 1° à voir ce qu'il y avait d'insuffi-

Digitized by Google

sant dans sa première conception du Moi fini ; 2° à comprendre l'avantage que pouvait présenter pour le Savoir la conception schellingienne de l'Absolu : 3° à marquer cependant l'irréductible opposition entre la nouvelle W. L. et la philosophie de Schelling. Sur ce point, la démonstration de M. Guéroult est définitive. C'est bien grâce à Schelling que Fichte introduit dans la W. L. au point de vue, sinon nouveau, du moins plus apparent dans la W. L. 1801 que dans la W. L. 1794, à savoir *l'idée d'un Absolu actuel au delà du Moi idéal*, seul apte à expliquer entièrement et la réalité du monde sensible et la communauté des individus. Le terme d' « Absolu actuel » est excellent. M. Guéroult conclut en disant « que la querelle de l'athéisme a contraint la W. L. à s'élever au-dessus de l'idéalisme, en éveillant en elle le sentiment de l'*Être réel* qu'elle ne trouvait pas dans son Savoir. » M. Guéroult montre que cette polémique fameuse a finalement forcé Fichte à avouer qu'il fallait à la W. L. primitive une *extension imprévue*. Est-elle aussi imprévue qu'il y paraît au premier abord ? On comprend que Fichte, pour n'avoir pas l'air de capituler devant Schelling, ait tenu à montrer que le changement de la W. L. laisse subsister l'esprit de l'idéalisme et n'affecte pas le fond de la doctrine, l'Absolu de 1801 étant, comme on l'a déjà vu, le « Gehalt » du Moi absolu de la W. L. 1794. Mais M. Guéroult se contente ici de mettre en évidence l'influence de Schelling ; il ne résout pas le problème de la continuité de la W. L.

V. Inutile d'insister longuement sur la différence entre la W. L. 1801 et la W. L. 1804. La rupture définitive entre Fichte et Schelling date de 1802-1803. On peut d'ailleurs concevoir que cette rupture ait été bienfaisante pour la pureté de la doctrine de Fichte. Et il est parfaitement exact que Fichte n'a jamais eu le sens de l'anthropomorphisme poétique ou de la nature métaphysiquement hypostasiée. Mais notons bien la position où se trouve Fichte dans ces années-là. Il vient d'attaquer, en 1801, Nicolaï, le chef respecté de la vieille Aufklärung. Il a fait son procès définitif à ce mouvement périmé. Puis il se retourne contre la « Schwärmerei » des Schellingiens. C'est donc toujours la même voie moyenne entre les deux extrêmes de l'époque. Fichte reste ici fidèle à Kant, c'est à dire fidèle à une conception qui identifie connaissance de la nature et recherche de la loi d'unité qui gouverne les phénomènes. En réalité, Fichte, en avance ici sur Kant, voit la nature comme la voient les sciences naturelles modernes. Derrières les phénomènes il ne suppose pas de Chose en soi. Hegel a beau prendre le parti de Schelling et invoquer, à l'appui de sa thèse, les « Discours sur la Religion » de Schleiermacher, Fichte n'en traite pas moins Schelling et Hegel de « Schwärmer » qui objectivent la Raison (Vernunft). Comment la Raison absolue saurait-elle « quelque chose » ?

C'est au lendemain de la rupture avec Schelling, au cours de la dure année 1803, que Fichte écrit la W. L. 1804. Ici, nouvelle terminologie, plus compliquée encore que la précédente, plus bizarre et plus déconcertante aussi. Il n'y a évidemment pas progrès formel, malgré la clarté de certains passages. Mais le fond de l'ouvrage est capital. N'oublions pas que, dans ses lettres et dans la W. L. 1804 elle-même, Fichte revient

Digitized by Google

sur l'époque contemporaine. Il en veut à son siècle de n'être qu'*historique* et *symbolique*, d'oublier la vie elle-même, de rester indifférent à l'égard de la vérité. *Or, la vérité et la conviction échappent à l'histoire et sont au-dessus* d'elle. Nouvelle raison de mettre en évidence la conviction, la liberté, la vérité vivante qui équivaut à l'acte, qui est énergie spirituelle. Il faut croire en la vérité, en cette vérité qui ne saurait être autre que ce qu'elle est réellement, qui ne s'obtient que par la réflexion sur soi. La vérité, ce n'est pas l'histoire des opinions.

La vérité, c'est l' « Einsicht ». Elle est pure lumière. Et cette lumière se crée en nous par une genèse libre et vivante. Nous nous identifions à cette lumière ; nous nous absorbons en elle. Objectiver cette lumière, c'est la tuer, c'est étouffer la vie. Ce qui est inconnaissable, c'est la vie même de cette lumière en dehors de nous. Elle échappe à tout concept ; elle est, au sens profond du terme, « unbegreiflich ». Il n'y a pour nous de réalité que dans l'expérience immédiate que nous en avons. Le concept s'évanouit devant la réalité de la vie. Fichte dira lui-même que toute la réalité n'est autre chose que « die Grabstätte des Begriffs ». Avoir la vérité, c'est « être » la vérité, la vivre, l'agir ; la comprendre est impossible. Ne voir que la vie historique, c'est rester à l'état de pur objet ; il n'y a de vrai vie qu'en Dieu. Ce que Fichte reproche à Spinoza, ce n'est pas d'avoir absorbé l'existence individuelle dans l'unité divine, c'est d'avoir « objectivé » la Substance, l'Absolu. L'idée que Fichte se fait de Dieu n'est donc ni panthéiste ni théiste. Dieu, c'est la vie vraie par rapport à ce qui est simple apparence phénoménale. La nature, c'est ce qui est « naturhaft vergänglich ». Il faut donc éteindre en soi le faux amour, l'amour égoïste qui fait croire à l'individu qu'il est une vraie réalité.

Inutile d'ailleurs de revenir sur la doctrine fichtéenne du Verbe et de la Béatitude à laquelle M. Guéroult consacre deux longs et forts chapitres. Mais il insiste longuement sur la différence entre la W. L. 1801 et la W. L. 1804. C'est ici encore qu'il aborde le problème que Kuno Fischer et Windelband ont essayé avant lui de résoudre. « Si l'évolution de la W. L., dit-il s'achève en 1804, au moins dans ses principes, peut-on prétendre que, malgré cette évolution, la W. L. soit restée fidèle à elle-même au point de n'avoir pas sensiblement modifié, en 1804, le système tel qu'il avait été exposé en 1801 et avant 1801 ? » C'est bien la question. On connaît à ce sujet l'avis de Fichte et M. Guéroult ne manque pas de le citer (1). Après avoir posé la question (distinction entre « principe » et « principiat »), M. Guéroult écrit : « La réponse que leur apporte la W. L. 1804 est-elle identique à celle que leur apportait la W. L. 1801 ? *Que non pas.* Celle de la W. L. 1804 est *positive* ; celle de la W. L. 1801 est *négative.* » D'après M. Guéroult, la construction de 1801 a pour objet de démontrer « l'absoluité définitive de la disjonction (entre l'En soi et la réflexion). Elle montre « que la liberté s'arrache de l'Être d'une façon contingente pour le saisir par intuition. » La liberté ne sort pas de l'Être, puisque l'Être exclut la contingence. L'Être en tant qu'Être anéantit le savoir ; et

(1) Vol. II, p. 145-146.

Digitized by Google

le savoir se pose librement. La construction de 1804 ajoute de nouveaux points de vue à ceux de 1801 (1). M. Guéroult écrit encore : « L'opposition de la W. L. 1801 et de la W. L. 1804 pourrait se caractériser comme l'opposition entre le problème de la *limite* et celui du *fondement*, qui est considéré par la W. L. 1804 comme le problème fondamental. Celle-ci est donc nécessairement, pour une part, une *réfutation* de la W. L. 1801 dans la mesure où la limite doit pouvoir être légitimement franchie pour que nous puissions poser un fondement valable ». M. Guéroult montre ensuite, avec beaucoup de pénétration, que les dix premières synthèses de la W. L. 1804 sont « colorées » par le point de vue de la Vie, de la *principiation réelle*. D'après lui la W. L. 1804 révèle un *incontestable changement dans la doctrine* ». M. Guéroult serait donc pour Windelband contre Kuno Fischer ou Fritz Medicus. Il nous expose alors l'évolution générale de la W. L. Il conclut comme suit : « La W. L. a maintenant achevé son développement, après s'être modifiée progressivement *dans un cadre immuable*, celui du *subjectivisme*, sous l'influence de l'impérieuse maxime de la genèse. *Mais, s'il y a continuité dans la méthode* et *dans l'esprit, il y a un changement considérable dans la mise en œuvre et dans les résultats* ». De là à affirmer que Fichte part de l'extrême *idéalisme* pour aboutir à l'extrême *réalisme*, il n'y a qu'un pas (2).

M. Guéroult se placerait donc entre Kuno Fischer et Windelband. Il écrit : « Cette duplicité d'aspect... explique la diversité des interprétations. » Mais il ne dit rien de ces interprétations. Les résultats originaux de la W. L. 1804 sont justement la doctrine du Verbe et de la Béatitude et on peut admettre, avec M. Guéroult, que Fichte se rapproche ici singulièrement de Schelling et Hegel. Mais, pour être juste, M. Guéroult ajoute que, s'il y a analogie profonde entre Fichte et Hegel, le développement de la W. L. dans le sens spéculatif a pour norme la W. L. elle-même : *celle-ci ne perd pas sa spécificité* et demeure irréductible à l'hégélianisme.

Il est donc un peu difficile de voir à quelle conclusion précise M. Guéroult aboutit. Estime-t-il le changement plus important que la continuité dans l'histoire de la W. L. ? M. Guéroult nous donnera sans doute un exposé et une discussion serrée des opinions qui ont été émises sur l'unité ou la discontinuité de la doctrine de Fichte. Il a pleinement raison de dire qu'il faut voir l'intérêt de la W. L. non dans la *transition* qu'elle fournit, mais *dans ce qu'elle est par elle-même*. L'exaltation du Moi en est et en reste l'élément héroïque. C'est exact. Et c'est reconnaître implicitement que la conviction, la liberté, le Moi essentiel sont et restent l'âme de la philosophie de Fichte.

Il nous reste, après avoir fait quelques réserves de détail et essayé, bien imparfaitement, de mettre l'accent sur ce qui nous paraît central et essentiel dans la philosophie de Fichte, à féliciter chaleureusement M. Guéroult de l'effort magnifique et définitif qu'il a accompli. On peut dire que, grâce à son travail, la pensée de Fichte est entrée dans la nôtre, et se

(1) Vol. II, p. 151 et ss.
(2) Voir au part. vol. II, 162-163.

Digitized by Google

trouve désormais à la portée de tous ceux qui, ne possédant pas l'allemand comme M. Guéroult le possède, veulent toutefois connaître le système de Fichte dans son intégrité. Nul mieux qu'un germaniste ne sait combien il est difficile et délicat de rendre dans notre langue une pensée aussi germanique de contenu et d'expression. M. Guéroult n'a point cherché à l'édulcorer. Il l'a présentée en elle-même, dans toute son austère rigueur et dans toute sa force. Qu'il soit ici loué d'avoir rendu à la philosophie française cet incomparable service.

E. Vermeil.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

A.-K. VINOGRADOV. — *Mérimée dans ses lettres à Sobolevski* ; Moscou, Moskovskoe xudozestvennoe izdatel'stvo. — (Moscovite d'éditions artistiques), 1928 ; 20×29 cm, 275 pp., 6 roubles.

M. Vinogradov, qui a eu le mérite de découvrir, dans les nouveaux fonds versés aux grandes bibliothèques russes, une trentaine de lettres de Prosper Mérimée à S. Sobolevski, en donne ici une édition magnifique, avec de nombreuses reproductions photographiques, des traductions et un commentaire historique agrémenté d'excellents portraits. L'auteur, en reconstituant, grâce à cette nouvelle documentation, le détail des divers voyages (1837, 1850, 1860) de Sobolevski à Paris, met en évidence le rôle de l'éminent bibliographe russe comme animateur de la littérature et trait d'union entre Pouchkine et Mickiewicz d'une part et Mérimée d'autre part. La présentation est luxueuse et fait honneur aux arts graphiques russes. Elle ne rend que plus regrettables les coquilles typographiques qui émaillent le texte français : *leudi* (p. 115), *abruitit* (p. 122), *pesant aux autres* (p. 122), etc., sans parler des innombrables fautes d'accent. D'autres lapsus sont difficilement imputables au prote, *le mois de 7 bre* (p. 113) est lu *le mois de 7 h.*, *dernièrt* (*dernièrement* p. 144) est lu *demeuré* (p. 138), *sénatusconsulte* (p. 185) est lu *sénatusconcille* (p. 186), *édifiés* (p. 195) est lu *exités*, *camtchadale* (p. 243) est lu *canite tradali* avec un point d'interrogation, *passer l'arme à* gauche (p. 144) est lu *passer l'avenu à gauche* (p. 138) et traduit en russe passer sur le côté *gauche de la route* (p. 141) ; de même, p. 188, il ne faut pas lire *scorpions*, mais un mot d'argot que le contexte confirme et que la bienséance interdit d'imprimer. On en dirait autant de l'ingénieuse correction proposée à la p. 186 : Mérimée n'a certainement pas songé au chef-lieu de canton du Lot. Ces quelques menus faux-sens mis à part, l'érudition est extrêmement soignée, et les commentaires témoignent de la belle érudition de l'auteur. Bref, les historiens du romantisme français sauront gré à M. Vinogradov de la richesse des matériaux qu'il met à leur disposition.

Lucien Tesnière.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi.

Samedi 31 mai 1930. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Tesnière présente la nouvelle *Carte ethnographique de la Sibérie* publiée en 1927 par la commission ethnographique de l'Académie des Sciences de Leningrad. Etablie avec grand soin d'après les données du recensement de 1897, complétée par des renseignements plus récents datant de 1905 à 1925, cette carte marque, par la précision et l'exactitude des détails, un progrès sensible sur les travaux antérieurs. M. Tesnière regrette que les indications si précieuses de la carte ne correspondent ni pour les numéros de renvoi, ni pour la classification adoptée à la brochure explicative. Il en résulte des obscurités. Pour certaines populations, on ne trouve aucun commentaire dans la brochure, qui, au surplus, n'a pas d'index, ce qui arrive encore trop souvent aux livres russes. Il est dommage également que les auteurs aient cru devoir adopter le méridien de Poulkova, alors que les meilleurs géographes n'emploient plus aujourd'hui que le méridien, ou mieux encore l'anti-méridien de Greenwich. Heureusement, cette carte n'est qu'un ballon d'essai, destiné à susciter des critiques et des rectifications en vue d'une seconde édition, qui doit tenir compte également des résultats du recensement de 1926. Telle qu'elle est cette carte rendra de grands services aux ethnographes et aux orientalistes.

M. Grenier rend compte de diverses publications récentes sur la langue étrusque : la *Lingua Etrusca* du Prof. Trombetti de Bologne dont on n'a pas oublié la conférence faite il y a deux ans à Strasbourg et des études du Prof. E. Goldmann de Vienne : *Beiträge zur Lehre vom indogermanischen Charakter der etruskischen Sprache* (Winter, Heidelberg, 1929 et 1930). Le livre de Trombetti qui se présente sous forme d'une grammaire suivie d'un index formant vocabulaire rend d'excellents services. Trombetti, en effet, a pris soin, avant d'appliquer à l'étrusque sa théorie de l'unité d'origine du langage, de résumer en les systématisant les résultats acquis par les recherches antérieures aux siennes. Les travaux de M. Goldmann partent de ce principe que les indications fournies par la méthode dite combinatoire, c'est-à-dire par l'effort méthodique pour deviner, dans les textes, le sens de quelques mots isolés, autorisent à rapprocher bon nombre de radicaux étrusques de racines indo-européennes. Tout particulièrement intéressante est son étude des noms de nombre étrusques, partant des dés de Toscanella pour aboutir à des rapprochements, qui restent d'ailleurs très sujets à caution, avec les noms de nombre indo-européens. Ses recherches aussi

Digitized by Google

ingénieuses que minutieuses fournissent d'excellents exemples de la méthode combinatoire, mais aussi du caractère incertain de ses résultats. Quant à ses hypothèses étymologiques, elles paraissent parfois manquer de la rigueur qu'exigent les lois phonétiques. L'ensemble représente un effort extrêmement intéressant, mais dont on ne peut guère admettre les conclusions comme définitives.

29 novembre 1930. Histoire des religions

1). *La stigmatisée de Konnersreuth.*

M. le Docteur E. Gelma, chargé de cours à la Faculté de médecine de Strasbourg, expose l'analyse d'un travail de M. Paul Meignand (*Quelques documents sur Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth*), qui n'est que le résumé des constatations faites par le Professeur Ewald, d'Erlangen, et consignées dans la *Münchener Medizinische Wochenschrift* du 16 novembre 1926.

Le Professeur Ewald, appelé par le Dr Leild, médecin désigné par l'Ordinaire, a fait des examens de la stigmatisée durant deux jours, et il apporte les résultats purement objectifs de ses observations.

Thérèse Neumann, qui a des antécédents névropathiques, a présenté, à la suite d'une vive émotion, causée par un incendie, et d'un traumatisme survenu à cette occasion, de nombreux troubles hystériques, paralysie, cécité, surdité, anesthésies, accidents cutanés, crises diverses. Aux fêtes de la béatification, de la canonisation, de l'anniversaire de la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, se produisirent des guérisons subites de troubles précités, puis d'autres guérisons, celles, notamment, d'une appendicite et d'une fluxion pulmonaire. Ewald a vu apparaître des larmes de sang, des stigmates superficiels mais évoluant par poussées à des jours critiques tels que vendredi ou fêtes du Sacré-Cœur, des extases avec attitudes passionnelles de crucifixion, avec discours au Bon Larron, à St Jean et à d'autres. On a dit que Thérèse Neumann parlait araméen. C'est inexact. Il est vrai seulemant qu'à la suite de la visite d'un professeur Wätz, spécialiste des langues orientales, qui lui a dit des phrases d'araméen, elle a retenu et comprend quelques mots de cette langue. Le fait le plus extraordinaire, que le Professeur Ewald déclare bien établi, est la privation d'aliments et de boissons. La stigmatisée arrive, en réalité, à consommer par jour environ 50 cc. de nourriture liquide et solide (eau et hostie).

M. Gelma explique qu'on peut rapprocher ce cas de celui d'une malade conventionnellement dénommée Madeleine, qui a été décrit par Pierre Janet dans son livre important *de l'angoisse à l'extase*, dont lui-même a déjà donné une analyse dans une autre réunion d'histoire des religions. Chez la « Madeleine » de Janet se présentaient aussi des stigmates, des extases, des attitudes passionnelles. Comme elle a longuement séjourné, à titre d'aliénée, à la Salpétrière, on a pu photographier ses stigmates et étudier leur formation sous verre.

Le problème de l'hystérie est loin d'être clos par la révision qu'a effectuée Babinski. Beaucoup de phénomènes considérés comme de la simulation ou de la supercherie, doivent être regardés, à la lumière des faits

Digitized by Google

révélés par Janet, comme résultant de l'action que les forces émotives exercent sur l'organisme et dont le mécanisme reste encore inconnu.

II). *La pensée religieuse de Virgile dans la IVe Eglogue.*

M. André Boulanger, de la Faculté des Lettres, signale, parmi la très abondante littérature consacrée à la IVe Eglogue de Virgile, trois livres français parus presque simultanément cette année même et dont chacun prétend apporter une solution définitive à l'insoluble énigme que pose le célèbre poème.

Ce sont : *Virgile et le mystère de la IVe Eglogue*, de M. J. Carcopino, *Le Messianisme de Virgile* de M. H. Jeanmaire et *les Masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile*, de M. L. Hermann. Le second de ces ouvrages est de beaucoup le plus intéressant pour l'histoire des religions. L'auteur s'efforce de démontrer que le poème a été composé un peu avant le début de l'année 40 av. J. C., en l'honneur du prochain consulat de Pollion. L'enfant divin dont la naissance est attendue pour l'année de ce consulat et qui, d'après une prophétie que rappelle Virgile, doit ramener l'âge d'or sur la terre, serait un messie dionysiaque et d'origine égyptienne, issu de la hiérogamie, célébrée à Tarse en 41, d'Antoine, nouveau Dionysios, et de Cléopâtre, incarnation d'Isis. Cette solution paraît se heurter à de graves difficultés du point de vue de la chronologie et de la vraisemblance historique. Mais les chapitres où M. Jeanmaire décrit l'état religieux du monde oriental et du monde romain, au temps où fut composée l'Eglogue, sont de haute valeur. Ils apportent une contribution très originale et très précieuse à la connaissance des idées millénaristes et des espérances messianiques répandues dans les milieux mystiques de l'époque. Ils analysent avec une précision toute nouvelle la politique religieuse des souverains hellénistiques. Antoine y est présenté comme le hardi continuateur des diadoques, dans leur effort de syncrétisme pour fondre les cultes helléniques et les cultes orientaux en une sorte de religion dynastique capable de conférer à leur monarchie un caractère mystique et sacré. Telle serait d'après M. Jeanmaire la signification véritable des prétendues mascarades dionysiaques organisées par Antoine. Si ce livre n'atteint pas le but qu'il s'est proposé, en perçant le mystère de la IVe Eglogue, du moins apporte-t-il aux curieux d'histoire des religions une foule d'idées neuves et d'enseignements de toutes sortes.

III). *Les tendances religieuses de Grünewald.*

M. François Pariset, professeur au Lycée Fustel, signale diverses publications récentes qui éclairent d'un nouveau jour la vie, restée très mystérieuse, de Grünewald, notamment le livre très critiqué de M. H. Neumann. « *Das grünenwald-problem und das neu entdeckte Selbst-bildnis des 20 jahrigen Mathis Nitharn aus dem Jahre 1475* (Iena, Diederichs, 1930), le bon livre tout récent de H. Feuerstein, « *Matthias Gruenewald* » (Bonn, Buchgemeinde, 1930) et les articles de Zülch. Puis il dégage les conclusions essentielles de ces divers travaux.

Mathis Gothart Nithart, baptisé à tort Grünewald au XVIIe siècle, a quitté

Digitized by Google

après 1526, le service de son maître, Albert de Brandebourg, cardinal-archevêque de Mayence, quand le dit cardinal s'est mis, après la guerre des paysans, à persécutes les luthériens. Mais, après s'être réfugié à Francfort, il s'est rendu à Halle, où sévissait la persécution luthérienne. Est-il ou non passé au luthéranisme ? Le fait n'est pas bien établi. Mais il est sûr qu'après sa mort, survenue à Halle en 1528, on a trouvé chez lui de nombreux ouvrages luthériens cachés avec soin dans un coffre.

Aucune tendance protestante ne se manifeste dans les œuvres de ce peintre religieux, pas même dans le portement de la croix de Carlsruhe. On constate pourtant une certaine tendance à simplifier de plus en plus le drame de la crucifixion.

Par contre ne faut-il pas voir dans le St Erasme qui est peint vers 1520 pour une collégiale de Halle fondée par Albert et qui représente Albert lui-même, non seulement une glorification de celui-ci mais aussi une provocation anti-luthérienne ?

Quoi qu'il en soit les œuvres du peintre révèlent une connaissance théologique approfondie. Bernhart a cherché, en 1925, à expliquer tous les détails par le symbolisme en s'appuyant sur une marqueterie de textes. Feuerstein a le mérite de tout ramener à une source. Il ressort de ses constatations que le peintre s'inspire, à partir de 1515, d'une grande mystique : Ste Brigitte.

Tout n'est pas encore dit sur Grünewald. Mais une partie du mystère qui l'environnait se trouve maintenant dissipée.

Congés mobiles.

Dans sa séance du 8 Décembre 1930, le Conseil de l'Université a fixé comme jours de congés mobiles, pour l'année scolaire 1930-1931, le lundi et le mardi gras.

Licence d'arabe.

Par arrêté ministériel en date du 12 novembre 1930, la Faculté des Lettres de Strasbourg est autorisée à faire passer la licence d'arabe.

Le programme est ainsi fixé pour les années scolaires 1930-31 et 1931-32.

1° Programme du certificat d'Études supérieures de Littérature arabe.

Auteurs :

1° Le Coran. — 2° Diwân d'Al-Akhtal, édit. Salhâni, Beyrouth, 1891 et suiv. — 3° Diwân d'Al-Khansâ ; édit. Cheikho, Beyrouth, 1896. — 4° Kitabou-I-Hamasâh d'Abou 'Oubâdah al-Nohtori, édit. Cheikho Bey-

Digitized by Google

routh. — 5° Maqâmat de Badi 'ez (Zamân el-Hamadhân, édit. Mouhommad' Abdo Beyrouth, 1889. — 6° Al-Belâdhori, Katabéu foutouhkelboldân. édit. de Goeje Leyde, 1866. — 7° Kalilah et Dimnah, édit. Cheikho, Beyrouth, 1905. — 8° Les prolégomènes d'Ibn-Khaldôun.

Questions :

1° La poésie antérieure à l'Islam. — 2° La Littérature arabe en Perse. — 3° Les écoles de Koufa et de Bassorah. — 4° La littérature arabe depuis la prise de Bagdad jusqu'à la fin du XIXe siècle.

2° Programme du certificat d'Études supérieures de Philologie arabe.

1° Morphologie du nom et du verbe. — 2° Syntaxe. — La prosodie. — 4° Ez-Zamakh Shari, Kitad-al-Mousassal.

3° Programme du certificat d'Études supérieures d'études pratiques arabes.

1° Dialecte du Maroc ou celui de la Syrie et du Grand-Liban. — 2° Géographie et histoire moderne du Maroc, de la Syrie et du Grand-Liban. — 3° Lecture de journaux arabes. — 4° Style épistolaire. — 5° Les diverses écritures en usage au Maroc, en Tunisie, en Syrie et au Liban.

Ouvrages à consulter :

1° Gaudefroy-Demonbynes et Louis Mercier, Manuel d'Arabe marocain, Paris, 1925. — 2° Michel Feghali, le parler de Karfar' Abida (Liban-Syrie), Paris, 1919. Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban, Paris, 1928. — 3° H. Lammens, La Syrie, Beyrouth, 1921. — 4° E. Lemoigne, Le Maroc., Paris, 1928. — 5° Belkassen ben Sedira, Manuel épistolaire de langue arabe, Alger, 1893. — 6° Spécimens d'écritures arabes, Beyrouth. — 7° W. Marçais, Textes de Tanger.

Distinction honorifique.

M. Tronchon, professeur à la Faculté, a été nommé par le gouvernement de la République de Lettonie, commandeur de l'Ordre national civil.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes (1). (*suite*)

II

H. Zeller commence son article sur la langue arménienne par un court historique des périodes d'exploration. Jusqu'au XVIIIe siècle l'étude de l'arménien était négligée en Occident. Le *Thesaurus linguae Armenicae* de Joh. Joach. Schroeder (Amsterdam, 1711) fut un événement pour son temps, sans toutefois avoir pu propager la connaissance de cet idiome éloigné dans les cercles philologiques. L'action des Méchitharistes de Venise se limitait à des éditions de textes. Les premiers manuels quelque peu scientifiques de grammaire arménienne furent composés par H. Petermann (1837), Lauer (1869), Carrière (1883), ouvrages qui sont loin d'égaler d'ailleurs la valeur intrinsèque de la grande grammaire de l'Arménien par Chahan de Cirbied (Paris 1823) et les traités grammaticaux de Bagratouni.

Longtemps l'Arménien fut réputé être une espèce de dialecte, une branche latérale de l'Iranien ; les principaux représentants de cette théorie de l'iranisme de l'arménien, Paul de Lagarde et Fr. Müller, se fondèrent dans leur appréciation du caractère linguistique de cette langue trop exclusivement sur ce fait qu'une partie considérable du lexique arménien est ostensiblement de provenance iranienne. Ce fut H. Hübschmann qui en 1875 (Kuhns Zeitschr. 23, 1875) démontra à l'aide des lois phonétiques la position indépendante de l'arménien, dont l'élément iranien appartient à une couche secondaire — couche d'emprunt — tandis que le fond de l'idiome forme une langue *satem*, nettement distincte de l'irano-arien aussi bien que du sanscrit-arien, et doit être rangé comme membre intermédiaire entre l'iranien et le balto-slave. Cette doctrine se trouve formulée et précisée plus énergiquement dans les « *Armenische Studien* » (1883) du même linguiste. Elle est universellement reconnue et admise comme base aux études arménologiques de Bartholomae, Bugge, Pedersen, et surtout de Meillet, l'un des meilleurs connaisseurs de cette discipline, qui par ses nombreuses monographies sur la phonétique, l'étymologie, la flexion, la formation pronominale, la syntaxe, s'est acquis un mérite extraordinaire en linguistique et philologie arméniennes. Hübschmann, pour appuyer et compléter ses théories, entreprit encore la composition d'une Grammaire Arménienne, œuvre monumentale, s'il en fût, et de proportions imposantes : la première partie, tomes I-II, en a paru en 1897 ; elle est exclusivement lexicale-étymologique et contient d'abord (t. I.), le fonds d'emprunt glossologique persan, syriaque et grec ; ensuite la matière glossologique proprement arménienne. L'ouvrage resté inachevé par suite de la mort prématurée de son auteur, sera continué et

(1) Voir *Bulletin* de mai 1930.

Digitized by Google

achevé par un traité grammatical composé par l'auteur du présent rapport.

M. Zeller expose ensuite en quelques traits rapides la genèse de l'alphabet mesropien ; le système de prononciation d'après la tradition arménienne et d'après les lois linguistiques ; ensuite la théorie de l'accent, esquissée pour cet idiome d'abord par Meillet (1903) et Pedersen (1906). Suit en quelques pages un tableau sommaire du développement de la linguistique arménienne quant à la phonétique (vocalisme, consonantisme), la déclinaison, formation pronominale, la conjugaison. Dans cette partie de son travail, l'auteur n'avait qu'à suivre comme guide l'excellent petit livre de Meillet « *Esquisse d'une Grammaire comparée de l'Arménien classique* » (1903), qui reflète en raccourci les controverses et péripéties de l'histoire intérieure de la linguistique arménienne.

Le chapitre suivant sur les « *Lehnwörter* », résume assez complètement l'état de cette question si actuelle, si particulière à l'arménien, qui, par rapport au lexique, se présente comme langue mixte, dont l'élément iranien date en majeure partie d'une réception qui eut lieu en période parthe-arsacide, tandis que l'apport sassanido-perse est de moindre extension.

Quelques rectifications s'imposent comme correctif à certaines affirmations par trop catégoriques de M. Zeller. Ainsi à la page 89 l'auteur dit : « Pour l'élucidation linguistique des formes proto-indoeuropéennes l'on ne saurait tirer grand'chose de l'arménien ; car ses documents les plus anciens ne datent que du v^e^ siècle de notre ère. » A quoi il faut objecter que l'idiome classique arménien du v^e^ siècle après J.-C. représente à vrai dire non pas la langue vivante contemporaine telle qu'elle se parlait à cette époque tardive, mais un stade linguistique de beaucoup antérieur à notre ère. Par analogie à des phénomènes semblables sur domaine iranien, il faut admettre que notre Grabar ou arménien classique remonte quant à sa formation au moins au III^e^ ou même IV^e^ siècle avant notre ère. Ce qui, en d'autres termes, veut dire que la langue mesropienne, le Grabar, du v^e^ siècle après J.-C., nous apparaît comme produit archaïque, artificiellement conservé, comme idiome des cercles administratifs et instrument du culte, à une époque où l'idiome populaire, basé sur les dialectes, était déjà bien plus avancé dans la décomposition de ses formes et de son vocalisme. Il nous paraît tout à fait arbitraire de nier l'existence de dialectes en vieil-arménien ; non seulement des traces évidentes dans les plus anciens auteurs, mais surtout la bifurcation radicale de l'arménien en un groupe dialectal oriental et un occidental, essentiellement divergents entre eux, et qui se peut attester jusqu'aux débuts de sa littérature, s'y opposent formellement.

Il est vrai que l'arménien, de par son caractère hybride, ses nombreuses divergences du type indoeuropéen commun, sa perte du genre grammatical, sa mutilation des anciennes formes causée par l'élision des dernières syllabes des mots indoeuropéens, sa mutation consonantique, parallèle à celle du Germanique, son système phonétique calqué sur celui du carthvélo-caucasien, occupe dans le cercle indoeuropéen une position toute spéciale, qu'il sera réservé à l'exploration future de préciser encore davantage. A ce sujet il existe une fort instructive monographie de Gerhard Deeters qui, sous le titre : *Armenisch und Südkaukasisch, ein Beitrag zur Frage der Sprachmischung*, a paru en 1926/27 dans les fascicules 3-4 de la revue *Caucasica*, éditée par A. Dirr.

Digitized by Google

D'ailleurs la matière linguistique n'était que très imparfaitement connue jusque dans les derniers temps. Les textes parvenus comme livres imprimés aux occidentaux étaient composés exclusivement en idiome classique ou grabar. Après des monographies préparatoires de deux Méchitharistes de Vienne, Hounanian et Aidynian, ce fut la *Grammaire historique du Cilico-Arménien* par Joseph Karst publiée en 1901 qui ouvrit un vaste horizon nouveau à la philologie arménienne. En effet, cet ouvrage fondamental démontra l'existence d'une κοινή médioarménienne, réceptacle d'une littérature considérable, κοινή qui était issue de l'amalgane, du compromis ou croisement de deux dialectes différents, dont l'un divergeait considérablement de l'idiome classique. En outre, il se trouve en préparation et voie de publication prochaine un Lexique de l'arménien médiéval, composé par le même auteur au point de vue historico-comparatif, ouvrage qui élargira considérablement la base sur laquelle devra s'ériger définitivement la linguistique et philologie arméniennes. Ceci, joint à une exploration plus approfondie des dialectes arméniens, à laquelle contribuèrent efficacement en dernier lieu des savants indigènes-arméniens (Amatuni, Adjarian), est fait pour nous garantir pour un avenir pas trop éloigné des résultats d'investigation plus tangibles, des découvertes plus fructueuses en Arménologie.

Dorénavant nous avons à compter avec la discipline nouvelle de la philologie du moyen-arménien.

Le moyen-arménien, comme stade linguistique intermédiaire entre le Grabar et le néo-arménien, embrasse à peu près la période datant du commencement de notre ère jusqu'au XIIe siècle. L'avis contraire de M. H. Zeller qui fait dater cette période seulement à partir du Xe siècle, repose sur un malentendu évident, en ce sens que dans ma grammaire sus-mentionnée il est dit que la *littérature* (littérature n'est pas langue ou idiome) médio-arménienne commence ou se fait valoir depuis le Xe siècle p. Chr. environ. En réalité, l'idiome de cette littérature existait déjà bien des siècles auparavant, et les débuts de sa genèse doivent être fixés bien avant la naissance de la littérature classique-arménienne. Pour éviter toute confusion ultérieure nous préférons nous formuler ainsi : notre *Vieil-Arménien* qui a été fixé comme langue littéraire (langue morte alors déjà !) au Ve siècle de notre ère, est à situer dans les trois ou quatre derniers siècles précédant notre ère. Le moyen-arménien, parallèle au péhlevi ou moyen-persan, embrasse le premier millénaire chrétien et en plus encore la période des deux ou trois siècles suivants. A la date de sa fixation littéraire le *moyen-arménien* commençait déjà à s'éteindre comme langue vivante, de même que l'ancien arménien était devenu langue morte du temps de sa fixation par l'alphabet mesropien. Toute la période subséquente, c'est-à-dire l'espace du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, forme le domaine du néo-arménien, des dialectes modernes.

Finalement il reste à mentionner encore le grand Dictionnaire de l'ancienne arménicité, qui est en train d'être publié par *Adjarian* à Erivan, ouvrage fondamental qui apportera de nombreux appoints à la masse lexicale du vieil arménien, laquelle jusqu'ici n'était représentée que par le *Thesaurus* de l'Académie des Méchitharistes, toujours indispensable, bien qu'incomplet et quelque peu suranné ; il date de Venise (1836) et consiste en deux grands volumes in-folio.

J. KARST.

Digitized by Google

Notes bibliographiques
SUR LES QUESTIONS ET LES AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGRÉGATION ET DE LICENCE

AGRÉGATION DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE
(Certificat d'études grecques)

HÉRODOTE (1).

I. — L'Histoire et l'Historiographie grecque.

A) Ἱστορία et ἱστορεῖν, ἵστωρ.

1. W. Aly. *De Aeschyli copiâ uerborum*, 1906. BN. C. 117-898. p. 26-55.
2. B. Suell. *Die Ausdrücke für den Begriff des Wissens in der vorplatonischen Philosophie.* (Philologische Untersuchungen hrggb. von A. Kiessling und U. v. Wilamowitz xxix.) 1924. BN. C. 500-105.
3. F. Muller. *De historiae vocabulo atque notione. Mnemosyne.* N. S. 54. 1926. p. 234. BN. C. 500-092.

B) Généralités.

1. J.-M. Stahl. *Uber den Zusammenhang der ältesten griech. Geschichtschreibung mit der epischen Dichtung.* Fleckeisens Jahrb. 153. 1896 p. 369.
2. O. Seeck. *Die Entwickelung der antiken Geschichtschreibung.* 1898. BN. A. 110-018.

(1) La Bibliographie d'Hérodote donnée dans le nº de Novembre du Bulletin, p. 26, ne se proposait que d'indiquer, avec les éditions les plus utiles, quelques instruments d'orientation élémentaire. Avant de donner, en un nº ultérieur, la Bibliographie spéciale des livres VII inscrit en partie au programme de licence, et VIII inscrit aux programmes des agrégations classiques, on présente ici un aperçu bibliographique de certaines questions générales, importantes pour toute étude d'Hérodote. Il va sans dire que cet aperçu n'est pas exhaustif et n'indique que des travaux relativement récents. Inversement, tous les travaux indiqués ne sont pas indispensables aux candidats à l'agrégation et à la licence. Les plus utiles sont marqués de l'astérisque. Les autres sont indiqués pour l'orientation éventuelle d'études plus poussées. Les livres ou articles que je n'ai pu voir sont marqués du signe ¶.

Digitized by Google

3. E. Drerup. *Die historische Kunst der Griechen.* Jahrb. f. cl. Altertum. Suppl. 27. 1902. p. 443.

¶ 4. U. v. Wilamowitz. *On greek historical writing.* Oxford, 1908.

*5. Jacoby. *Uber die Entwickelung der griech. Historiographie. Klio.* IX. 1909. p. 80.

6. U. v. Wilamowitz. *Reden und Vorträge*[4] II. p. 216.

7. H. Peter. *Wahrheit u. Kunst, Geschichtschreibung u. Plagiat im Kl. Altertum.* 1911. BN. C. 113-903.

¶ 8. E. Schwarz. *Verhältniss der Hellenen zur Geschichte.* Spenglerheft des Logos IX. 1921. p. 171.

¶ 9. E. Schwarz. *Geschichtschreibung und Geschichte bei den Hellenen. Versamml. der Freunde des human. Gymnasiums. Wien.* cf. *Das Human. Gymnasium.* 1928. p. 37.

¶ 10. Jacoby. *Die Antike,* II, 1926. 1.

11. Fr. Münzer. *Gesichtspunkte zur Beurteilung antiker Geschichtschreibung.* Archiv für Kulturgeschichte. XVIII. 1928, p. 40. BN. D. 500-492.

II. — Hérodote et Hécatée.

1. H. Diels. *Herodot und Hekataios. Hermes.* XXII, 1887, p. 411.

2. J.-V. Prašek. *Hekataios als Herodots Quelle zur Geschichte Vorderasiens.* Klio. IV. 1904. p. 193.

*3. Jacoby. *Hekataios.* P. W. R. E. VII. 2. 1910-12. col. 2675.

III. — Biographie d'Hérodote.

Il suffit de renvoyer aux chapitres consacrés à Hérodote dans les manuels de : Christ-Schmid, *Gesch. d. Griech. Litter,* I[6], 1912, p. 459, J. Geffcken, *Griech. Literaturgesch,* I, 1926, F.-W. Aly. *Gesch. d. Griech.* J. Geffcken, *Griech. Literaturgesch,* I, 1926, ¶ F.-W. Aly. *Gesch. d. Griech. Literatur,* 1925, et à l'article déjà cité dans ce Bulletin (Nov. 1930, p. 27) de Jacoby dans la Realenzyclopädie de Pauly Wissowa. Cet article devrait apparaître à presque tous les paragraphes de la présente bibliographie, de même d'ailleurs que les trois manuels précédents. Il a paru superflu de répéter l'indication.

IV. — Les Histoires.

A) Sources (orales, écrites, folklore, ethnographie).

* 1. E. Meyer. *Forschungen zur alten Geschichte,* 1, 1892, p. 192 (*Herodots Sprachkenntnisse*) II, 1899, p. 229 (*Herodot und seine Quellen*), I P, VII, 2230.

2. Niese. *Herod. Studien. Herodots einheimische Gewährsleute.* Hermes XLII, 1907, 426.

Digitized by Google

3. H. Diels. *Die Anfänge der Philologie bei den Griechen.* N. Jahrb, XXV, 1910, 1.

4. Wells. *The Persian Friends of Herodot.* Journ. of hellenic Studies, XXVII, 1907, 37.
[Jacoby. *Article cité en* **I. B.** 5, p. 114.]

¶ 5. W. Klinger. *Die Märchenmotive im Geschichtswerke Herodots.* Kiew, 1903 (en russe ; voir le CR analytique de Th. Zielinski : *B. phil. Woch,* 1903, col. 1505).

6. A. Grassl. *Herodot als Ethnolog.* 1904. BN. C. 122-954.

7. K. Trüdinger. *Studien zur Gesch. d. griech.-röm. Ethnographie.* 1918 BN. D. 101-193.

8. Th. Roffler. *Völkerbios und Komplexpersonnification bei den Griechen...* 1920. p. 19. BN. A. 111-630.
(Beaucoup de faits dans le travail de Grassl. Les deux suivants sont difficiles à utiliser, comme obscurs, et le dernier surtout d'une « idéologie » abstruse.)

9. G. Pohlmann. *De arte qua fabellae herodoteae narratae sint.* 1912. BN. C. 123-026. (Indication de parallèles folkloriques.)

¶ 10. W. Aly. *Volksmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seinen Zeitgenossen.* 1921.

B) Plan et composition de l'œuvre. Influence d'Athènes et de Périclès.

[E. Meyer. Forsch. I et II. Cf. **IV. B.**]

1. Th. Ebert. *Zur Frage nach Beendigung des herodoteischen Geschichtswerkes....* 1911. BN. C. 122-932.

*2. de Sanctis. *La composizione della Storia di Erodoteo.* Riv. di Filologia. LIV. 1926. BN. C. 500-102.

*3. [Focke. cf. Bull. Nov. p. 27. nº 13.]

4. J. Wells. *Herodot and Athens. Classical Philology.* XXIII. 1928. BN. C. 500-096.

V. — Philosophie et Conception du Monde d'Hérodote.

[E. Meyer. *Forsch. II,* cf. **IV. A.**]

¶ 1. Heiberg. *Festskrift til Ussing.* 1900. p. 91.

2. Nestle. *Herodots Verhältniss zur Philosophie u. Sophistik.* 1908. BN. C. 123-015.

3. E. Howald. *Jonische Geschichtschreibung.* Hermes, 58. 1923. p. 113.

4. K.-A. Pagel. *Die Bedeutung des aitiologischen Momentes für Herodots Geschichtschreibung.* 1927. BN. C. 151-377.

P. Collomp.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter

Dissertations Philosophiques sur Berkeley et sur Hume.

1) La théorie berkeleyenne de l'abstraction est-elle un pur nominalisme ?

2) Les rapports de la critique des qualités premières et secondes avec la théorie de l'abstraction chez Berkeley.

3) Idée, notion et esprit, chez Berkeley.

4) La volonté et l'entendement chez Berkeley.

5) La notion de Dieu, chez Berkeley.

6) Le fondement de l'objectivité, chez Berkeley.

7) Le caractère de la certitude mathématique chez Berkeley et chez Hume.

8) L'imagination chez Hume n'alimente-t-elle que des fictions trompeuses ?

9) Quel complément la théorie de la probabilité apporte-t-elle à la théorie huméenne de la causalité ?

10) Le problème de l'objectivité du monde extérieur chez Hume.

11) Les critiques kantienne et biranienne de la conception huméenne de la cause.

Version grecque pour le 24 janvier 1931.

Cadmus et le Dragon.

Ἀλλ' ὅτε Κάδμος ἔκαμνε, τότε σχεδὸν ἦλθεν Ἀθήνη
ἐσσομένης δονέουσα προάγγελον αἰγίδα νίκης
Γοργείῳ κομόωσαν ἐχιδνήεντι καρήνῳ
καὶ οἱ ἀτυζομένῳ λαοσσόος ἔκλαγε δαίμων·
« Κάδμε, Γιγαντοφόνοιο Διὸς συνάεθλε κυδοιμοῦ,
δειμαίνεις ἕνα μοῦνον ἰδὼν ὄφιν ; ἐν δὲ κυδοιμοῖς
σοὶ πίσυνος Τυφῶνα κατεπρήνιξε Κρονίων
τοσσατίοις κομόωντα δρακοντείοισι καρήνοις.
Παύεο θηρείων τρομέων συριγμὸν ὀδόντων·
Παλλὰς ἐποτρύνει σε, καὶ οὐ φονίη παρὰ Δίρκῃ
ῥύσεται ἑρπηστῆρα φυλάκτορα χάλκεος Ἄρης.
Ἀλλά, καταφθιμένοιο λαβὼν δασπλῆτας ὀδόντας
θηρός, ἐχιδνήεντι περισπείρας χθόνα καρπῷ

Digitized by Google

κεῖρε Γιγαντείης ὀφιώδεα λήια χάρμης,
Γηγενέων δὲ φάλαγγας ἕνι ξύνωσον ὀλέθρῳ
πέντε λιπὼν ζώοντας · ἐπεσσομένῃσι δὲ Θήβαις
σπαρτῶν ἀγλαόκαρπος ἀνασταχύοιτο γενέθλη. »
Ὣς φαμένη θάρσυνε τεθηπότα Κάδμον Ἀθήνη
καὶ βαθὺν ἠνεμοέντι κατέγραφεν ἠέρα ταρσῷ,
δυσαμένη Διὸς οἶκον. Ὁ δὲ τραφερῇ παρὰ βώλῳ
μάρμαρον εὐρυάλωος εὔτροχον οὖρον ἀρούρης
ἵστατο κουφίζων κραναὸν βέλος, ἰθυπόρῳ δὲ
ἄκρα δρακοντείοιο καρήατος ἔθλασε πέτρῳ ·
θηγαλέην δὲ μάχαιραν ἐρυσσάμενος παρὰ μηροῦ
αὐχένα θηρὸς ἔτεμνεν · ἀπαμηθεῖσα δὲ κόρση
σώματος ἐκτὸς ἔμιμνε, κυλινδομένη δὲ κονίῃ
ἠθάδα κύκλον ἕλισσε παλίλλυτον ἄστατος οὐρή,
καὶ δαπέδῳ τετάνυστο δράκων νέκυς · ἀμφὶ δὲ νεκρῷ
θοῦρος Ἄρης βαρύμηνις ἀνέκραγε · χωομένου δὲ
Κάδμος ἀμειβομένων μελέων ἑλικώδεϊ μορφῇ
ἀλλοφυὴς ἤμελλε παρ' Ἰλλυρίδος σφυρὰ γαίης
ξεῖνον ἔχειν ἴνδαλμα δρακοντείοιο προσώπου.
Ἀλλὰ τὰ μὲν πέπρωτο μετὰ χρόνον. Αὐτὰρ ὁ μέσσῃ
χαλκείῃ κυνέῃ συνελέξατο καρπὸν ὀλέθρου.
θηρείων γενύων βλοσυρὸν θέρος · . . . . . .
. . . . . .
καὶ χαροπῆς ἀρόσας πολεμητόκον αὔλακα γαίης
ἰοβόλων ἔσπειρε πολύστιχον ὄγμον ὀδόντων,
καὶ στάχυς αὐτολόχευτος ἀνηέξητο Γιγάντων.

Thème grec pour le 15 janvier 1931.

Extrait d'une lettre de Jacqueline Pascal à son frère.

Encore que je sois libre, qu'il ait plu à Dieu qui châtie en favorisant et dont les châtiments sont des faveurs, de lever en la manière que vous savez et que je n'ose nommer pour ne mêler rien de triste parmi ma joie, le seul obstacle légitime qui pouvait s'opposer à l'engagement où je désire d'entrer (1), je ne laisse pas d'avoir besoin de votre consentement et de votre aveu que je demande de toute l'affection de mon cœur, non pas pour pouvoir accomplir la chose, puisqu'ils n'y sont point nécessaires, mais pour pouvoir l'accomplir avec joie, avec repos d'esprit, avec tranquillité, puisqu'ils y sont nécessaires absolument et que sans cela je ferai la plus

(1) Jacqueline Pascal désirait se faire religieuse de Port-Royal. Son père, qui était opposé à ce projet, était mort quelques mois avant la date de cette lettre.

Digitized by Google

grande, la plus heureuse action de ma vie avec une joie extrême mêlée d'une extrême douleur, et dans une agitation d'esprit si indigne d'une telle grâce que je ne crois pas que vous soyez assez insensible pour vous pouvoir résoudre à me causer un si grand mal.

C'est pourquoi je m'adresse à vous comme au maître en quelque façon de ce qui doit m'arriver, pour vous dire : ne m'otez point ce que vous n'êtes pas capable de me donner (1).

Version latine.

(A remettre à M. Grenier, le 27 janvier).

Tibère rappelle Germanicus.

Nec dubium habebatur labare hostes petendaeque pacis consilia sumere, et, si proxima aestas adjiceretur, posse bellum patrari. Sed crebris epistolis Tiberius monebat, « rediret ad decretum triumphum : satis jam eventuum, satis casuum. Prospera illi et magna praelia : eorum quoque meminisset quae venti et fluctus, nulla ducis culpa, gravia tamen et saeva damna intulissent. Se, novies a divo Auguste in Germaniam missum, plura consilio quam vi perfecisse : sic Sugambros in deditionem acceptos ; sic Suebos regemque Maraboduum pace obstricum. Posse et Cheruscos ceterasque rebellium gentes, quoniam Romanae ultioni consultum esset, internis discordiis relinqui. » Precante Germanico annum efficiendis coeptis, acrius modestiam ejus aggreditur, alterum consulatum offerendo, cujus munia praesens obiret. Simul annectebat, « si foret adhuc bellandum, relinqueret materiem Drusi fratis gloriae, qui nullo tum allio hoste, non nisi apud Germanias, assequi nomen imperatorium et deportare lauream posset. » Haud cunctatus est ultra Germanicus, quanquam fingi ea, seque per invidiam parto jam decori abstrahi intelligeret.

Thème latin (licence).

(A remettre à M. Boulanger le 16 janvier ; correction le 23 janvier.

Ils s'imaginent que, s'ils avaient obtenu cette charge, ils se reposeraient ensuite avec plaisir, et ne sentent pas la nature insatiable de leur cupidité. Ils croient chercher sincèrement le repos et ne cherchent en effet que l'agitation.

Ils ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du sentiment de leurs misères continuelles ; et ils ont un autre instinct secret, qui reste de la grandeur de notre première nature, qui leur fait connaître que le bonheur n'est en effet que dans le repos, et non pas dans le tumulte ;

Et de ces deux instincts contraires il se forme en eux un projet confus, qui se cache à leur vue dans le fond de leur âme, qui les porte à tendre

(1) La grâce, comme le montre la suite.

Digitized by Google

au repos par l'agitation, et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos.

Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en combattant quelques obstacles ; si on les a surmontés, le repos devient insupportable ; car, ou pense aux misères qu'on a, ou à celles qui nous menacent. Et quand on se verrait même assez à l'abri de toutes parts, l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir au fond du cœur, où il a des racines naturelles et de remplir l'esprit de son venin.

PASCAL, Pensées, Sect. II, 139.
p. 393/4 ed. scolaire Brunschvicg.

Version latine (Agrégation).

(A remettre à M. Boulanger le 22 janvier, correction le 29 janvier.

Dernières paroles de l'empereur Julien.

« Aduenit, o socii, nunc abeundi tempus eu uita impendio tempestiuum, quam reposcenti naturae ut debitor bonae fidei redditurus exulto, non, ut quidam opinantur, adflictus et maerens, philosophorum sententia generali perdoctus quantum corpore sit beatior animus et contemplans quotiens condicio melior a deteriore secernitur, laetandum esse potius quam dolendum, illud quoque aduertens quod etiam dii caelestes quibusdam piissimis mortem tanquam summum praemium persoluerunt. Munus autem id mihi delatum optime scio, ne difficultatibus subcumberem arduis, neue me proiciam unquam aut prosternam, expertus quod dolores omnes ut insultant ignauis, ita persistentibus cedunt. Nec me gestorum paenitet aut grauis flagitii recordatio stringit, uel cum in umbra et angulis amendarer, uel post principatum susceptum : quem tanquam a cognatione caelitum defluentem immaculatum, ut existimo, conseruaui et ciuilia moderatius regens et examinatis rationibus bella inferens et repellens, tamesti prosperitas simul utilitasque consultorum non ubique concordent, quoniam coeptorum euentus superae sibi uindicant potestates. Reputans autem iusti esse finem imperii oboedientium commodum et salutem, ad tranquilliora semper, ut nostis, propensior fui, licentiam omnem actibus meis exterminans, rerum corruptricem et morum, gaudensque abeo, sciens quod ubicumque me uelut imperiosa parens consideratis periculis obiecit res publica, steti fundatus, turbines calcare fortuitorum adsuefactus. Nec fateri pudebit : interiturum me ferro dudum didici fide fatidica praecinente. Ideoque sempiternum ueneror numen quod non clandestinis insidiis nec longa morborum asperitate uel damnatorum fine decedo, sed in medio cursu florentium gloriarum hunc merui clarum e mundo digressum. Aequo enim iudicio iuxta timidus est et ignauus qui, cum non oportet, mori desiderat et qui refugiat cum sit oportunum. Hactenus loqui uigore uirium labente sufficiet. »

Digitized by Google

Thème latin (Agrégation).

(A remettre à M. Boulanger le 29 janvier ; correction le 5 février.

Les enseignements de l'histoire.

Qu'après avoir subi les romanesques projets de Pyrrhus, Cinéas lui demande quel bien réel lui procurera la conquête du monde, dont il ne puisse jouir dès à présent sans tant de tourments ; nous ne voyons là qu'un bon mot qui passe : mais Emile y verra une réflexion très sage, qu'il eût faite le premier, et qui ne s'effacera jamais de son esprit, parce qu'elle n'y trouve aucun préjugé contraire qui puisse en empêcher l'impression. Quand ensuite, en lisant la vie de cet insensé, il trouvera que tous ses grands desseins ont abouti à s'aller faire tuer par la main d'une femme, au lieu d'admirer cet héroïsme prétendu, que verra-t-il dans tous les exploits d'un si grand capitaine, dans toutes les intrigues d'un si grand politique, si ce n'est autant de pas pour aller chercher cette malheureuse tuile qui devait terminer sa vie et ses projets par une mort déshonorante ?

Tous les conquérants n'ont pas été tués ; tous les usurpateurs n'ont pas échoué dans leurs entreprises ; plusieurs paraîtront heureux aux esprits prévenus des opinions vulgaires ; mais celui qui, sans s'arrêter aux apparences, ne juge du bonheur des hommes que par l'état de leurs cœurs, verra leurs misères dans leurs succès mêmes ; il verra leurs désirs et leurs soucis rongeants s'étendre et s'accroître avec leur fortune ; il les verra perdre haleine en avançant, sans jamais parvenir à leurs termes ; il les verra semblables à ces voyageurs inexpérimentés qui, s'engageant pour la première fois dans les Alpes, pensent les franchir à chaque montagne et, quand ils sont au sommet, trouvent avec découragement de plus hautes montagnes au-devant d'eux.

(J.-J. Rousseau, Emile, liv. IV.)

Version latine (avec commentaire historique).

(A remettre à M. Gagé le 23 janvier 1931).

Premières années du gouvernement de Tibère.

Congruens crediderim recensere ceteras quoque rei publicae partes, quibus modi ad eam diem habitae sint, quoniam Tiberio mutati in deterius principatus initium ille annus attulit. Jam primum publica negotia et privatorum maxima apud patres tractabantur, dabaturque primoribus disserere et in adulationem lapsos cohibebat ipse ; mandabatque honores, nobilitatem majorum, claritudinem militiae, inlustres domi artes spectando, ut satis constaret non alios potiores fuisse. Sua consulibus, sua praetoribus species ; minorum quoque magistratuum exercita potestas ; legesque, si majestatis quaestio eximeretur, bono in usu. At frumenta et pecuniae vectigales, cetera publicorum fructuum societatibus equitum Romanorum agitabantur. Res suas Caesar spectatissimo cuique, quibusdam ignotis ex fama mandabat, semelque adsumpti tenebantur prorsus sine modo, cum plerique

Digitized by Google

isdem negotiis insenescerent. Plebes acri quidem annona fatigabatur, sed nulla in eo culpa ex principe : quin infecunditati terrarum aut asperis maris obviam iit, quantum impendio diligentiaque poterat. Et ne provinciae novis oneribus turbarentur utque vetera sine avaritia aut crudelitate magistratuum tolerarent providebat ; corporum verbera, ademptiones bonorum aberant. Rari per Italiam Caesaris agri, modesta servitia, intra paucos libertos domus ; ac si quando cum privatis disceptaret, forum et jus.

Quae cuncta non quidem comi via sed horridus ac plerumque formidatus retinebat tamen, donec morte Drusi verterentur : nam dum superfuit mansere, quia Sejanus incipiente adhuc potentia bonis consiliis notescere volebat, et ultor metuebatur non occultus odii sed crebro querens incolumi filio adjutorem imperii alium vocari.

Version allemande.

(A remettre à M. Spenle pour le 22 janvier 1931.

Diesen lyrischen Grundton wollen wir hören ! Er darf nicht übertont werden von vorlauten Betonungen einzelner Motive, und erst recht nicht von unmotiviertem Pemp des äusseren Gesamtklanges. Wir wollen den innersten Zustand der Seele warhnehmen, der all die natürlichen Motive, die diesen Zustand angeregt haben, zum rhythmischen Kunstwerk zusammenfasst : jene ekstatische Vibration, die in jeder Kunst ihr organisches Spiel treibt, die aber nur im lyrischen Rhythmus alle Organe der Seele gleich stark spannt, gleichermassen Gefühl wie Vernunft, Auge wie Ohr nach innen verknüpft. Das ist das Wesen der lyrischen Harmonie, und das vor allem wollen wir wahrnehmen. Es herrscht selbst über die Phantasie ; es ist nicht etwa der sogenannte schöpferische Rausch des Künstlers, nicht dieser phantastische Aufruhr der Sinne, den die Wissenschaft mit dem Wahnsinn vergleicht. Wir sind keine raffinierten Barbaren, die mit grausamer Wissbegier die Geburtswehen des Dichters belauschen wollen ; uns fesselt grade im Gegenteil die unerforschliche Energie, die aus diesen persönlichen Schaffensnöten ein allgemeines Genussding formt.

Von ihr vor allem, mag man sie übersinnlich oder göttlich oder sonstwie nennen, wollen wir einen Hauch verspüren. Wir wollen nicht von Affekt zu Affekt, von Situation zu Situation in ein Chaos deklamatorischer Kontrast-Kunststücke gestürzt werden ; selbst beim lautesten Aufschrei der Empfindung wollen wir noch an die Stille gemahnt sein, die unter der tiefsten Leidenschaft wie über der höchsten Seligkeit zittert, an den ätherischen Kosmos in uns. Wir wollen im gesprochenen Wort den geheimen Gesang der Inbrunst vernehmen, der hinter all den Einzelgefühlen als Akkord des ganzen Gemütes erbraust. Und wenn dies Brausen so innig ist, dass es nur noch wie ein scheues Echo zu den äusseren Sinnen sprechen darf : « Ueber allen Wipfeln ist Ruh » — dann wollen wir ein solches Gedicht überhaupt nicht in grossen Sälen hören, es sei denn in Musik umgestaltet. Denn jener Gesang im gesprochenen Wort soll nicht in verstellten Singsang ausarten, nicht in ein scheinbar gefühlvolles, gänzlich gemütleeres Lautgeschwelge ; er soll uns ja aus dem Schwarm

Digitized by Google

der Gefühle in eine klarere Sphäre entrücken, in jenen Bannkreis rein rhythmischer Kräfte, der den aufgeregten Geist des Dichters in künstlerisch lauschende Spannung versetzte. Diese rhythmische Spannung wollen wir spüren, die für jedes Gedicht eine andere ist, die eigens zwischen dem Wortlaut schwebt, die den ganzen Satzbau der Strophe bestimmt wie das Silbenmass des einzelnen Verses, bis in die feinste Schwankung des Tonfalls, bis aufs Klanggewicht des flüchtigsten Taktteils. Kurz, wir wollen im Ganzen mehr Hingerissenheit, im Einzelnen mehr Verhaltenheit spüren, als der dramatische Deklamator in seine Stimme zu legen gewohnt ist. Wir, d. h. wir Dichter !

Richard Dehmel.
(Dichtung und Vortragskunst).

Version italienne

L'esempio de' Maggiori è stato sempre la norma di tutti gli altri

Certi erroruzzi, che nascono dalla gente di picciolo affare, non si allargano fra gli uomini, e non danneggiano punto il costume in universale. Vedesi, per esempio, una femminetta per le vie, la quale con mille frastagli e pennuzze si fa un vestimento, e cammina con certi attucci parte di albagia e parte di amore. Tutti diranno. « La è pazza », e le si faranno le fischiate dietro. Chi la chiamerà di qua, chi di là ; si ciancia seco ; e in fine ella se ne va con Dio, e non avrà lasciato di sè un mal esempio ad alcuno. Va un altro, e succia con bocca fuori della pila l'acqua benedetta, e appresso la va sbuffando sopra i circostanti per divozione. — Egli ha sciolto i bracchi, è uscito dal seminato, gli va attorno il cervello ! — Io non nego già che queste non sieno pazzie solenni, ma bene affermo che se, per esempio, egli fosse accaduto mai che nel Messico, o in altro lontano paese, fosse venuto il capriccio alla reina di fornirsi come quella pazzaccia che ho nominata di sopra, tutte le donne sue seguaci avrebbero imitata l'usanza di lei ; e fuori della corte si sarebbe la foggia per tutto il reame allargata. E se fra le ipocrisie che narra il Manucci di aver vedute alla China, qualche gran signore di colà avesse avuto per usanza, oltre al collo torto e allo strabuzzare gli occhi, di soffiar acqua nella faccia delle persone, io non dubito punto che tutto il paese non avesse piovuto acqua dalla bocca. L'esempio de' maggiori è stato sempre la norma di tutti gli altri. Io non so donde avvenga che ogni uomo voglia vivere per comparazione, e misurar sè col passetto dei più grandi, massime quando si tratta di rovinare la famiglia e le sostanze. Mi sono più volte maravigliato, a vedere questo umore che abbiamo d'imitazione nel fare quello che non si può, perchè ognuno vedendo a danzare sopra una fune, o a fare salti pericolosi e mortali, non tenti di rompersi il collo per fare quello che vede.

Gaspare Gozzi.

Digitized by Google

Examens de la Faculté

BACCALAURÉAT (juin-octobre 1930).
Sujets donnés. Observations et conseils.

Sciences naturelles.

Les candidats devaient traiter en juin, l'un des sujets suivants : I. Presbytie et anomalies de la vision. — II. Chaleur animale ; production et régulation. — III. Reproduction des Cryptogames vasculaires.

Les candidats devaient traiter, en octobre, l'un des sujets suivants : I. Structure et fonctions principales de la moëlle épinière. — II. Respiration des tissus. Asphyxie. — III. Germination de la graine.

Les observations suivantes sont dues à M. Dubois, professeur de Géologie et de Paléontologie à la Faculté des Sciences de Strasbourg. M. Dubois insiste sur la nécessité pour les candidats de ne pas se borner à un savoir théorique et livresque :

Les candidats d'ancien ou de nouveau régime, y compris de bons sujets parfois, se présentent, dit M. Dubois, bien mal préparés aux sciences naturelles. Beaucoup d'entre eux sont capables de réciter d'inutiles nomenclatures ; mais pour la plupart ils n'ont rien vu des choses ou des faits qu'ils ont appris.

Le résultat est lamentable : tel candidat s'offre de réciter dans l'ordre la liste de tous les artères de l'organisme mais n'a jamais tâté un pouls ; tel autre n'ignore pas les noms de toutes les diastases des sucs digestifs, mais n'a jamais vu s'opérer la coagulation du lait par la présure, ni la digestion d'une albumine par la pepsine ; tel autre décrit minutieusement les phénomènes histologiques — qu'il n'a d'ailleurs pu observer — de la transformation de l'ovule en graine, mais n'a jamais regardé un haricot.

A peu d'exceptions près, nul n'a entendu le bruit du cœur, nul n'a vu une graine de ricin (graine type à albumen), nul n'a disséqué une fleur.

L'enseignement des sciences naturelles doit, comme celui des autres disciplines, contribuer à l'éducation générale des jeunes gens, son rôle consiste plus spécialement à développer leurs capacités d'observation et d'expérimentation.

Digitized by Google

Histoire et géographie.

J'ai cru remarquer que les candidats étaient très ignorants sur les guerres de la Révolution et de l'Empire. Alarmé par certains indices, j'ai interrogé toute une série uniquement sur les campagnes de Napoléon et j'ai fait de tristes constatations. Les candidats ne savaient pas ce qu'on voulait dire en leur parlant simplement de « la campagne de 1796 » ou de « 1806 » ou de « 1809 ». Ils confondaient couramment Austerlitz, Iéna, Wagram. Je n'ai pas besoin de dire que, faute de ces points de repère, des événements comme le blocus continental ou la transformation de l'Allemagne après la chute du Saint-Empire restent très confus pour eux.

E. Cavaignac.
Professeur à la Faculté des Lettres.

Les interrogations auxquelles je viens de participer concernent 80 candidats au baccalauréat de philosophie, 56 d'ancien régime, 24 de nouveau régime (histoire et géographie).

Mon impression la plus générale est malheureusement celle d'une pénible médiocrité.

Les ignorances paraissent s'aggraver dans la mesure même où les questions posées se rapportent à des circonstances plus contemporaines, rejetées par leur date même à la fin du programme. Mais des questions comme la politique internationale postérieure à 1871, ou les institutions de la France actuelle, ne sont-elles pas soulignées par les Instructions comme particulièrement importantes ?

Sans doute ne connait-on parfois l'ascendance ni de Louis XVIII, ni de Napoléon III, ni de la reine Victoria. Sans doute fait-on de Parnell le champion du christianisme anglais, ou ignore-t-on Guizot. Quelqu'un place Charles X après Louis-Philippe. Mais trop de candidats, surtout, n'ont qu'une notion insuffisante de questions comme la Triple-Entente, la Triple-Alliance, les crises balkaniques de 1878, de 1912. Tel candidat, fort au courant des événements de 1848 en France, déclare la question marocaine « non intéressante » ; tel autre avoue ne rien connaître de la politique américaine ; tel autre encore hésite sur le mode de suffrage, universel ou restreint, actuellement en vigueur en France.

Même insuffisance s'il s'agit de la géographie : les candidats ne se font pas une idée assez concrète des pays dont ils parlent. L'un d'entre eux « n'a jamais fait de cartes », beaucoup d'autres se révèlent incapables de dessiner, même sommairement les lignes essentielles de l'Europe centrale, du Japon, du Brésil ; on cite parmi les grands lacs américains le lac Majeur, le lac Victoria ; la Dobroudja passe pour un grand fleuve russe ; la Sambre se jette dans l'Escaut, la Meuse dans le Rhin ; on offre au choix, comme capitale de la République Argentine, Montevideo, Los Angelès, ou Rio de Janeiro...

André Diény,
Professeur agrégé d'histoire et de géographie
au lycée de Colmar.

Digitized by Google

Thème allemand (N. R.).

Le loup et le jeune agneau.

Des moutons étaient en sûreté dans leur parc ; les chiens dormaient ; et le berger, à l'ombre d'un grand ormeau, jouait de la flûte avec d'autres bergers voisins. Un loup affamé vint, par les fentes de l'enceinte, reconnaître l'état du troupeau. Un jeune mouton sans expérience, et qui n'avait jamais rien vu, entra en conversation avec lui : « Que venez-vous chercher ici ? » dit-il au glouton. « L'herbe tendre et fleurie », lui répondit le loup. « Vous savez que rien n'est plus doux que de paître dans une verte prairie émaillée de fleurs, pour apaiser sa faim, et d'aller éteindre sa soif dans un clair ruisseau ; j'ai trouvé ici l'un et l'autre. Que faut-il davantage ? J'aime la philosophie qui enseigne à se contenter de peu. » — « Est-il donc vrai, repartit le jeune mouton, que vous ne mangez point la chair des animaux, et qu'un peu d'herbe vous suffit ? Si cela, est, vivons comme frères, et paissons ensemble. » Aussitôt le mouton sort du parc dans la prairie, où le sobre philosophe le mit en pièces et l'avala.

FÉNELON.

Version allemande (A. R.).

Une école d'enfants pauvres.

In einem dunkeln Gässchen, in einem einstöckigen Gebäude, hatte die Gemeinde die Schule für ihre Armen eingerichtet, nachdem sie sich so lange als möglich geweigert hatte, überhaupt ein Lokal zu so überflüssigem Zweck herzugeben. Es war ein feuchtes Loch ; fast zu jeder Jahreszeit lief das Wasser von dem Wänden ; Pilze wuchsen in den Ecken und unter dem Pult des Lehrers. Nass waren die Tische und Bänke. Von den Fenstern wollen wir lieber nicht reden. Es war kein Wunder, wenn sich in der Lunge des Lehrers die prachtvollsten Tuberkeln bildeten. Es war kein Wunder, wenn zeitweise die halbe Schule am Fieber krank lag... Rechts sassen die Mädchen, links die Knaben. Zwischen beiden Abteilungen lief ein Gang von der Tür zum Pult, und in diesem Gang hustete der Lehrer auf und ab, ohne dass es irgendeinen in der jugendlichen Schar rührte. Lang, sehr lang war der Arme ; hager, sehr hager war er ; sehr melancholisch sah er aus, und das mit Recht !

D'après W. RAABE.

Thème allemand (A. R.).

Une école primaire pour enfants pauvres, telle qu'elle existait il y a environ cent ans dans une petite ville d'Allemagne, nous est décrite par le romancier Raabe. Le Conseil municipal ne croyait pas aux bienfaits du savoir universellement répandu, et il ne mettait aucune bonne volonté à installer maître et élèves dans un bâtiment convenable. Dans un vieux local malsain, sur les murs duquel en hiver l'eau coulait, un instituteur famélique instruisait dans une classe unique garçons et filles. Milieu propre

Digitized by Google

au développement de toutes les maladies. La tuberculose y faisait ses ravages. — Comparez à ce tableau les belles écoles communales modernes, spacieuses, bien aérées, entourées de vastes cours ; la santé des enfants y est l'objets de soins attentifs ; un médecin les soumet de temps à temps à une visite et les maladies qu'il découvre reçoivent un traitement approprié.

Version allemande (N. R.).

Des Erdbeden von Lissabon.

Am 1. November 1755 ereignete sich das Erdbeben von Lissabon und verbreitete über die Welt einen ungeheueren Schrecken. Eine grosse, prächtige Hauptstadt, zugleich Handels- und Hafenstadt, wird ungewarnt von dem furchtbarsten Unglük betroffen. Die Erde bebt und schwankt, das Meer braust auf, die Schiffe stossen zusammen, die Häuser stürzen ein, Kirchen und Türme darüber her, der königliche Palast wird zum Teil vom Meere verschlungen, die geborstene Erde scheint Flammen zu speien : denn überall zeigt sich Rauch und Brand in den Ruinen. Sechzigtausend Menschen, einen Augenblick zuvor noch ruhig und behaglich, gehen miteinander zu Grunde, und der glücklichste darunter ist der zu nennen, dem keine Empfindung, keine Besinnung über das Unglük mehr gestattet ist. Die Flammen wüten fort, und mit ihnen wütet eine Schar sonst verborgener oder durch dieses Ereignis in Freiheit gesetzter Verbrecher.

Nach Goethe.

Thème anglais.

Voici, avec les rayons horizontaux du soleil, le court crépuscule équatorial. Les masses profondes, les plans éloignés des forêts revêtent une grande teinte violette ; une suprême sérénité, une reposante tiédeur emplissent l'air. Sur les rives commencent à s'appeler et à se répondre les premiers crissements des sauterelles (1). En quelques minutes la nuit tombe tout à fait, comme un voile qui couvre subitement le ciel. A l'avant du bateau on voit l'eau s'assombrir, les étoiles s'allumer très vite d'un pôle du ciel à l'autre, les lucioles (2) traverser la rivière comme des flammèches emportées par le vent. En même temps tout le long des rives s'élève un assourdissant concert, une vibration continue, stridente, celle de millions d'insectes invisibles ; des vers luisants éclairent doucement le bas des touffes d'herbes, le mystère feuillu des berges. Une rosée très pénétrante, très fraîche, tombe lentement des bois. Ce ne sont que parfums traînants, bruits éloignés, bruits proches et sonores, appels inachevés dans ces ténèbres de tombeau. Toute la forêt palpite, tout l'infini vibre, toute la nature respire et frémit derrière ces masses sombres.

Pierre d'Espagnat.

(1) Sauterelle = grasshopper ; crisser = to chirp, to chink.
(2) Luciole = firefly.

Digitized by Google

Sujets donnés au Concours de l'enseignement secondaire (1930)

Agrégation féminine des lettres.

Composition sur un sujet de littérature.

Les *Mémoires* du duc de Saint-Simon furent publiés longtemps après sa mort, et la première édition ne parut qu'en 1829-1830, accueillie avec empressement par les Romantiques. Mais, bien avant cette date, l'œuvre ne laissa pas d'être connue grâce à l'impression de divers extraits, ou manuscrite, et les éloges qu'on lui accorda alors s'accompagnèrent de critiques graves.

Trois lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole (21 novembre, 2 décembre 1770, 9 janvier 1771) résument ce qu'elle pensait et ce que, autour d'elle, chacun pensait des *Mémoires*. Je les lis, écrit-elle, à mes amis, et ils vous amuseraient « quoique le style en soit abominable, les « portraits mal faits. L'auteur n'était pas un homme d'esprit ». Néanmoins, ajoute-t-elle, « vous auriez des plaisirs indicibles, et le dernier « volume que je viens d'achever... vous mettrait hors de vous. »

La même opinion est exprimée en d'autres termes (7 février 1787) par la marquise de Créquy et, plus tard, par Chateaubriand.

Il sera intéressant d'expliquer les raisons de ces jugements, de rechercher jusqu'à quel point ils sont recevables, et de se demander pourquoi, par la suite, les *Mémoires* ont bénéficié souvent d'une admiration moins réservée.

Version anglaise.

La Gioconda.

The presence that thus rose so strangely beside the waters, is expressive of what in the ways of a thousand years men had come to desire. Hers is the head upon which all « the ends of the world are come » and the eyelids are a little weary. It is a beauty wrought out from within upon the flesh, the deposit, little cell by cell, of strange thoughts and fantastic reveries and exquisite passions. Set it for a moment beside one of those white greek goddesses or beautiful women of antiquity, and how would they be troubled by this beauty, into which the soul with all its maladies has passed ! All the thoughts and experience of the world have etched and moulded there, in that which they have of power to refine and make expressive the outward form, the animalism of Greece, the lust of Rome, the reverie of the middle age with its spiritual ambition and imaginative loves, the return of the Pagan world, the sins of the Borgias. She is older than the rocks among which she sits ; like the vampire, she has been dead many times, and learned the secrets of the grave ; and has been a diver

Digitized by Google

in deep seas, and keeps their fallen day about her ; and trafficked for strange webs with Eastern merchants : and, as Leda, was the mother of Helen of Troy, and, as Saint Anne, the mother of Mary ; and all this has been to her as the sound of lyres and flutes (1), and lives only in the delicacy with which it has moulded changing lineaments, and tinged the eyelids and the hands. The fancy of a perpetual life, sweeping together ten thousand experiences, is an old one ; and modern thought has conceived the idea of humanity as wrought upon by, and summing up in itself, all modes of thought and life. Certainly Lady Lisa might stand as the embodiment of the old fancy, the symbol of the modern idea.

Walter PATER : *The Renaissance.*

Version latine.

Labienus bat les Trévires et tue leur chef Indutiomaros.

Labienus, cum et loci natura et manu munitissimis castris sese teneret, de suo ac legionis periculo nihil timebat ; ne quam occasionem rei bene gerendae dimitteret cogitabat. Cum majore in dies contemptione Indutiomarus ad castra accederet, nocte una intromissis equitibus omnium finitimarum civitatum, quos arcessendos curaverat, tanta diligentia omnes suos custodiis intra castra continuit ut nulla ratione ea res enuntiari aut ad Treveros perferri posset. Interim ex consuetudine cotidiana Indutiomarus ad castra accedit atque ibi magnam partem diei consumit : equites tela conjiciunt et magna cum contumelia verborum nostros ad pugnam evocant. Nullo ab nostris dato responso, ubi visum est, sub vesperum dispersi ac dissipati discedunt. Subito Labienus duabus portis omnem equitatum emittit : praecipit atque interdicit, proterritis hostibus atque in fugam conjectis (quod fore, sicut accidit, videbat) unum omnes petant Indutiomarum, neu quis quem prius vulneret quam illum interfectum viderit, quod mora reliquorum spatium nactum illum effugere nolebat : magna proponit iis qui occiderint praemia ; submittit cohortes equitibus subsidio. Comprobat hominis consilium Fortuna et, cum unum omnes peterent, in ipso fluminis vado deprehensus Indutiomarus interficitur caputque ejus refertur in castra ; redeuntes equites quos possunt consectantur atque occidunt. Hac re cognita omnes Eburonum et Nerviorum quae convenerant copiae discedunt, pauloque habuit post id factum Caesar quietiorem Galliam.

CÉSAR.

Version allemande.

Der deutsche Roman.

Des Charakter des deutschen Romanes, im Mittelalter einst ausgesprochen aristokratisch, hat dem Zuge des geistigen Lebens folgend, in im-

(1) Allusion to the music that was played to her while she was sitting for the painter, in order that she might keep that subtle expression on her face.

Digitized by Google

mer stärkerem Grade eine demokratische Richtung eingeschlagen. Er warf die alte glänzende Versrüstung von sich ab, verliesz Hof und Burg und wandelte im schlichten Prosagewande in die Stadt, um dort ein Gast des Hauses und ein Freund aller zu werden. In demselben Masze wie die Kluft der Stände ausgefüllt wurde, die Geburts- und Interessegruppen einander näher traten, kam er in der Literatur empor. Verwundert wie ein Groszvater auf das Gebaren eines erwachsenen Enkelkindes schaute das alte Epos in seiner Grandezza auf den neuen geschäftigen, vielgewandten Geist, der mit seinen Augen in alle Fächer und Schubladen der menschlichen Gesellschaft und des menschlichen Herzens sah, überall entdeckte, was die Seelen erfreuen oder erschüttern konnte, und dem jedes Mittel sich fand, zu verkünden, was er entdeckt hatte. Dem Epos erging es wie jenem Greise in der griechischen Mythologie : ihm war Unsterblichkeit, aber nicht die zweite, ebenso notwendige Gabe der ewigen Jugend beschieden, und während es in seinem alten Ruhme verkümmerte, war für Roman und Novelle jene neue Zeitbewegung das Bad, welches sie verjüngte.

.....

Jeder Dichter, das Genie wie das dürftigste Talent, ist ein Sohn seiner Zeit, von ihr abhängig und durch sie bestimmt, in seiner Naturanlage vielleicht ebenso wie in seiner geistigen Entwickelung. Dem groszen Strom ihrer Empfindungen, Gedanken und Stimmungen kann er sich nicht entziehen, ja er soll sich sogar denselben nicht entziehen, weil er für Mitlebende schafft, nicht für Nachgeborene. Nur ein Philosoph wie Marquis Posa will ein Bürger derer sein, die da kommen werden. Der Dichter will Teilnahme und Anerkennung derer erwerben, die seine Zeitgenossen sind. Den Romandichter verweist seine Kunst am dringendsten auf die idealen Bedürfnisse seiner Zeit und ihres sozialem Lebens. Er steht auf der Warte und schaut über Land und Meer hinaus : da flutet es an ihm vorüber mit tausend Wogen, in den wunderlichsten und seltsamsten Erscheinungen, jetzt vom Sonnenlicht erhellt, nun vom Dunkel beschattet, eine verworrene Masse mit tausend Fragen und Rätseln.

MIELKE.

Agrégation féminine d'histoire et géographie.

Composition sur un sujet de géographie.

La répartition de la population française : régions de dépeuplement et centres d'attraction ; zones de grand, de moyen et de faible peuplement.

2e Composition sur un sujet d'histoire.

La bourgeoisie française au temps de Richelieu et de Mazarin.

Le Puy-en-Velay — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

LF
3101
B8

MAR 21 1931

9e ANNÉE — 1931
N° 4 — FÉVRIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
P. Alfaric.	*Histoire des religions. — La situation religieuse de l'Europe nouvelle*	133
II.		
M. Guéroult.	*J.-G. Fichte et la théorie du savoir* (suite)	137
III.		
	Dons aux Instituts de la Faculté des Lettres en 1929-1930	141
IV.	**Revue bibliographique.**	
A. Koszul.	*L'Angleterre d'après guerre et le conflit houiller* (Delattre)	142
G. Lefebvre.	*Genève et les traitée (1589-1921)* (V. Berard)	143
Lucien Tesnière.	*La littérature en Russie* (Jules Legras)	144
Henri Tronchon.	*Studi sulla fortuna di Chateaubriand nella letteratura e nell' arte italiana* (Teresio Napione)	145
— —	*Les ponts romains*	146
V.	**Notes bibliographiques sur les questions et les auteurs des programmes d'agrégation (1931).**	
Edmond Perrin.	*Agrégation d'histoire et de géographie*	147
A. Koszul.	*Licence et agrégation d'anglais (1931).* Shakespeare, *Julius Caesar*	159
VI.	**Textes à traduire et à commenter.**	163
VII.	**Sujets donnés au Concours de l'enseignement secondaire (1930).**	174
VIII.	**Examens de la Faculté.**	
Baccalauréat.	Sujets donnés, observations, conseils	175

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE
N° 4.

FÉVRIER
1931

Échos des Cours de la Faculté

Histoire des religions.

La situation religieuse de l'Europe nouvelle.

I. — L'Italie avant Pie IX.

L'Italie vient au premier rang des nations catholiques. Ce n'est pas seulement parce que la catholicité a son centre à Rome. C'est aussi parce que nulle part elle n'a des racines aussi profondes et aussi étendues que dans la péninsule.

1) *Avant la guerre*

Avant la guerre, pourtant, l'Eglise se trouvait dans une situation assez précaire. Elle était séparée de l'Etat et en lutte sourde avec lui. Dépossédé de son patrimoine par le roi d'Italie, le pape ne voulait voir en lui qu'un usurpateur sacrilège. En dépit de la loi des garanties, qui devait assurer son indépendance religieuse, il se présentait « urbi et orbi » comme un prisonnier « placé sous une puissance ennemie ». En conséquence, il défendait aux catholiques de prêter leur appui au gouvernement et même de prendre part aux élections.

Cette politique, inaugurée par Pie IX et continuée par Léon XIII, se retourna contre eux. Elle les rendit impopulaires et laissa les mains libres à leurs adversaires. Depuis 1870, les ministères furent le plus souvent à base maçonnique. Longtemps la mairie de Rome appartint à un anticlérical de marque, le juif Nathan. D'autre part, les protestants se livraient à une propagande active et inquiétante.

Pour conjurer ces maux, Pie X permit aux catholiques de prendre une certaine part aux élections. Mais il n'en maintint pas moins l'attitude générale de ses prédécesseurs.

2) *Pendant la guerre*

Pendant la guerre, le dissentiment traditionnel ne fit que s'aggraver.

En refusant de combattre aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche, l'Italie risquait de voir ses anciens alliés, s'ils étaient victorieux, se retourner contre elle et restaurer à son préjudice, comme certains l'en menaçaient, le pouvoir temporel des papes. La défiance du Quirinal était d'autant plus grande que l'attitude du Vatican semblait peu rassurante. Peu après le début des hostilités, lorsque Pie X fut mort, son successeur Benoît XV expliqua dès sa première encyclique, en termes solennels, que tous les

Digitized by Google

catholiques étaient en droit d'exiger qu'à la conclusion de la paix leur Père commun recouvrât une entière liberté.

Quant, en mai 1915, l'Italie se fut rangée du côté de la Triple Entente, le pape, qui avait tout fait pour l'en détourner, se plaignit amèrement de n'avoir plus des relations normales avec une partie de ses ouailles. Le gouvernement italien prit assez mal cette protestation et déclara que le régime créé par la loi des garanties se révélait, à l'usage, comme un « monument de sagesse juridique et politique ».

Il fit aussi un mauvais accueil à la note pontificale du 1er août 1917, qui proposait une « paix blanche ». Il déclara même que cette invite venait « du côté ennemi » et lui attribua une part de responsabilité dans le désastre de Caporetto, survenu peu après.

On avait escompté, au Vatican, que la démarche du pape lui permettrait d'intervenir comme arbitre, au terme des hostilités et de faire valoir ses droits, au moment opportun, dans un aréopage international. Mais cet espoir fut déçu par la victoire finale de l'Italie, nettement opposée à une telle intervention.

3) *Après la guerre.*

Quand la paix fut conclue, la situation se modifia soudain. Voyant son sort décidément lié à celui du Quirinal, le Vatican sentait le besoin de s'entendre avec lui. Persister dans une opposition stérile eût été d'autant plus dangereux qu'une rafale révolutionnaire risquait alors de renverser à la fois les deux institutions. Les catholiques furent donc autorisés sans retard à jouer un rôle actif dans la politique nationale. Dès le début de 1919, un « parti populaire italien » fut fondée, sous la direction de don Sturzo, et il se révéla aussitôt comme un facteur puissant dans la vie du pays.

Le gouvernement italien avait tout intérêt à le ménager et à s'entendre avec le pape, car lui-même avait à lutter contre des difficultés multiples et grandissantes.

Par les bons offices d'intermédiaires officieux, des négociations discrètes s'engagèrent bientôt. Elles pouvaient aisément aboutir. Benoit XV ne demandait pas la restitution des anciens Etats pontificaux, ni même celle de Rome, mais la souveraineté officiellement reconnue d'une Cité du Vatican, dont les limites étaient à débattre.

Des indices de rapprochement de plus en plus nombreux montrèrent qu'on était assez près de s'entendre. Ils se multiplièrent surtout quand la France, en mai 1921, eut repris contact avec le Vatican. Mais les pourparlers furent plusieurs fois interrompus par des changement de ministères, puis, au début de 1922, par la mort prématurée de Benoit XV.

II. — L'Italie de 1922 a 1929.

En 1922.

L'accord entre l'Église et l'État italien, qui semblait près de se réaliser quand mourut Benoit XV, parut peu après beaucoup plus difficile.

Digitized by Google

Ce n'était pas que le nouveau pape s'y montrât opposé. Au contraire, Pie XI donna dès le début de son pontificat des marques non équivoques de son esprit conciliant. Sitôt élu, le 6 février 1922, il se montra à la foule, pour la bénir, du haut du balcon extérieur du portique de Saint-Pierre, contrairement à la coutume de ses trois devanciers, qui s'étaient condamnés à la réclusion volontaire. Le 28 mars, pour la première fois depuis 1870, un chef d'Etat catholique, le roi des Belges, était reçu au Vatican après avoir passé par le Quirinal. En octobre, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, s'asseyait avec les représentants du gouvernement à un banquet, organisé par l'administration laïque du sanctuaire de Notre-Dame-de-Lorette, pourtant confisqué en 1870 par le régime « spoliateur ». Il est vrai que le ministère était alors inféodé au « parti populaire italien », qui était lui-même au service du Vatican.

Mais quand les fascistes, quelques jours après, furent entrés à Rome, l'Etat parut moins disposé à entrer dans les vues de l'Eglise. Mussolini était connu comme athée et anticlérical. Encore en 1919, il écrivait que la seule révision possible de la loi des garanties était son abolition, suivie de l'invitation ferme au Saint-Siège de quitter Rome. En 1921, dans un discours célèbre, il exaltait la papauté comme une grande force nationale, héritée de l'Empire romain, qui méritait à ce titre d'être soutenue et aidée, mais à condition qu'elle renonçât définitivement à ses « rêves de pouvoir temporel ». Or, le premier grief formulé par le Vatican contre le pouvoir civil était la confiscation de l'Etat pontifical, dans lequel il persistait à voir la condition indispensable de son indépendance. Dans sa première Encyclique du 23 décembre 1922, Pie XI s'exprima nettement en ce sens, comme ses devanciers.

2) *De 1923 à 1926.*

Sans se laisser arrêter par ses critiques et sans éprouver le besoin de se concerter avec lui, les fascistes se mirent sans retard à réaliser leur programme religieux.

Leur premier soin fut de combattre vigoureusement et par tous les moyens, le parti populaire italien, qui avait pour eux le grand tort de mêler le catholicisme à la vie politique. Don Sturzo essaya de réagir. Il tint à Turin, du 12 au 14 avril 1923, un congrès antifasciste. Mais les violences redoublèrent alors contre ses partisans et une note officieuse leur fit savoir qu'une prolongation de la résistance forcerait le fascisme à se tourner contre l'Eglise. Beaucoup prirent peur. Le 10 juillet, Don Sturzo désavoué par eux, donna sa démission. Bientôt le groupe entier se disloqua.

Tout en ôtant aux catholiques les moyens légaux de combattre le nouveau régime, Mussolini travaillait à se les attacher. Dès novembre 1922, il avait augmenté les traitements ecclésiastiques. Presque en même temps, le crucifix avait été rétabli dans toutes les écoles primaires où il était absent. Un décret du 1er octobre 1923 ordonna que, dans chacune d'elles, l'instruction religieuse fut donnée par des maîtres d'une capacité reconnue. Une autre du 17 mars 1924 dispensa les clers du service militaire. Une loi du 19 mai 1925 consola les fidèles de la disparition du parti popu-

Digitized by Google

laire, en supprimant la franc-maçonnerie. Vers le même temps, un vaste projet de réformes fut conçu par l'Etat pour améliorer la situation de l'Église.

Le pape laissa plusieurs prélats collaborer à sa mise au point. Mais, quand les travaux furent assez avancés, il fit savoir par une allocution consistoriale du 14 décembre 1925, puis par une lettre au cardinal Gasparri du 18 février 1926, que le pouvoir civil ne pouvait toucher aux choses religieuses, sans se mettre d'accord avec l'autorité compétente, et que, d'autre part, aucun Concordat n'était possible, tant que durerait la « condition inique faite au Saint-Siège ».

3) *De 1926 à 1929.*

Ainsi forcé pour arriver à ses fins, de s'entendre avec le pape, le gouvernement se mit à négocier.

Des pourparlers secrets et officieux s'engagèrent, le 6 août 1926, entre le professeur Barone, délégué par Mussolini, et l'avocat Pacelli, conseiller du Saint-Siège. Ils furent longs et laborieux. Dans l'intervalle, des controverses publiques et passionnées montrèrent combien les parties avaient de peine à s'accorder. L'une d'elles, portant sur les garanties nécessaires au pape, amena un organe officiel du fascio, le « Foglio d'ordini », à déclarer « hors de toute discussion une restauration, même dans la forme la plus réduite, du pouvoir temporel qui a cessé en 1870 ». Une autre querelle, concernant les œuvres de jeunesse, aboutit le 13 avril 1928, à la mise hors la loi du scoutisme catholique. Plusieurs fois, les feuilles gouvernementales donnèrent à entendre que le « statu quo » pourrait être maintenu longtemps encore.

Pourtant, à l'automne 1928, toutes les questions litigieuses se trouvèrent réglées. A la fin de novembre, les négociations prirent un caractère officiel, tout en restant secrètes. Enfin, le 6 février 1929, l'accord survenu était notifié aux diplomates accrédités au Vatican. Cinq jours plus tard, les actes officiels furent signés par le cardinal Gasparri et par Mussolini.

P. Alfaric.

Avis important aux étudiants.

Les étudiants de la Faculté sont instamment invités à prendre connaissance des affiches que des administrations publiques ou privées adressent au Doyen et que le Doyen fait apposer sur le grand tableau du 1er étage, près de l'Institut de langue et littérature françaises. Ils y verront que ces administrations ouvrent volontiers leurs portes aux jeunes gens pourvus d'une licence ès-lettres. C'est pour eux un débouché important à côté des fonctions d'enseignement.

Autre avis.

Depuis le lundi 26 janvier une salle est ouverte tous les jours de 14 à 17 heures, le samedi excepté, au 1er étage de la Bibliothèque nationale et Universitaire, pour la consultation des numéros les plus récents des périodiques.

Digitized by Google

J.-G. Fichte et la théorie du savoir.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT.

Nous remercions M. Vermeil du long compte-rendu qu'il a bien voulu consacrer à notre travail (1). Nous n'avons pas l'intention de répondre ici de façon pertinente et approfondie à toutes ses critiques : le *Bulletin*, en effet, n'est pas destiné à servir de tribune pour des controverses professorales. Mais nous nous sentons obligé de fixer avec brièveté certains points sur lesquels le jugement du lecteur risquerait de s'égarer.

La richesse de la philosophie fichtéenne est telle que non seulement un livre, mais une bibliothèque, ne saurait en épuiser le contenu. Tout travail scientifique doit donc, en l'espèce, se limiter strictement au problème qu'il a pour mission de résoudre, réduire au minimum l'exposé des éléments extrinsèques nécessaires à son intelligibilité, supposer déjà chez le lecteur une certaine somme de connaissances préalables. Par là se définit le rôle d'une introduction; comme son nom l'indique, elle ne constitue pas une fin en soi, mais un moyen d'introduire au problème. Si l'on cesse de la considérer comme telle, on s'imaginera fatalement y découvrir des lacunes, et il faudra ajouter livres sur livres pour rejoindre le premier commencement véritable, l'origine des temps, entreprise redoutable et onéreuse quand l'ouvrage réalisé dépasse déjà 600 pages.

Nous n'avions donc pas à refaire le travail de M. Xavier Léon, qui détermine avec lucidité et avec une grande ampleur de moyens les rapports de Fichte et de son temps, ni à apporter une bibliographie qu'au cours de l'année 1927 il a déjà fournie très complète en 25 pages, — le lecteur devant aisément combler de lui-même, avec nos références, ses très légères lacunes, — ni non plus à rendre accessible la W-L. au lecteur non averti, ni à établir le rapport de la pensée de Fichte avec la conscience contemporaine : M. Xavier Léon s'en était chargé dans sa première œuvre, dès 1902.

Enfin il ne convenait pas, dans un ouvrage réservé à Fichte, de nous attarder à prendre position à l'égard de Kuno-Fischer au sujet de Salomon Maïmon, d'autant moins que nous signalons dans un livre consacré spécialement à ce dernier, les contresens commis par le premier (2), Par contre, il était indispensable d'indiquer les grandes interprétations en présence : thèse de l'immutabilité, thèse du changement, et de renvoyer aux tenants les plus représentatifs et les plus récents des deux : X. Léon

(1) *Bulletin de la Faculté des Lettres*, novembre, décembre 1930, janvier 1931.

(2) Même observation pour l'influence de la publication tardive des *Nouveaux Essais*, et de leur traduction encore plus tardive en allemand. Cf. *La Philosophie transcendantale de Salomon Maïmon*, p. 23, 137.

Digitized by Google

pour la première, Gurwitch pour la seconde. Nous l'avons fait (cf. I, Avant-propos, p. 52, 153, 264 sq, 377; II, 145 sq, 163, etc.).

Mais il nous a paru inutile de recenser sous cette double rubrique la longue liste des interprètes : J. H. Fichte, Harms, Ritter, K. Fischer, Xavier Léon, Medicus, Maria Raich, Hielscher, Wisscheslawzeff, Kerler, Cassirer, Nikolaï Hartmann, Heimshœth, etc., pour le premier parti; B.-J. Erdmann, Windelband, Tschitchérine, E. Hartmann, Lask, Fuchs, A. Schmidt, Gurwitch, etc., pour l'autre parti. M. Gurwitsch avait d'ailleurs fait ce travail (*Fichte's System*, p. 2 et 3). Néanmoins, nous avons cité, chaque fois que l'intérêt du sujet l'exigeait, tous les interprètes que l'on nous reproche d'avoir omis, sauf un (1) : Medicus (t. I, p. 57), Kuno Fischer (I, p. 108. 227), Kabitz (publié en 1902 et non en 1905), (t. I, p. 38, 45, 48, 57, 66, 101, 239, etc.). — Il était naturel, étant donné le nombre de nos références, que quelques-unes pussent échapper. Ce sont là, d'ailleurs, des auteurs de second ordre, à côté de bien d'autres que nous mentionnons : E. Hartmann, Fuchs, Kuntze, Lask, Kroner, Gœlpcke, etc., et spécialement Gurwitsch, dont l'ouvrage récent est le plus remarquable de tous ceux parus sur ce sujet en Allemagne.

Mais surtout nous sommes surpris du crédit que M. Vermeil semble accorder à Kuno Fischer, historien prolixe et pauvre de substance philosophique, aujourd'hui périmé parmi les philosophes, en Allemagne et en France. F. Kuntze avait signalé, il y a une vingtaine d'années déjà, quelques-une de ses plus graves erreurs. Très bon conférencier, dont les étudiants admiraient le talent de vulgarisateur, ses ouvrages présentent à un haut degré, il est vrai, cette aimable aisance que M. Vermeil souhaite de voir régner dans les matières les plus difficiles. Mais nous doutons

(1) Si nous n'avons pas, en effet, cité Windelband, c'est que sa contribution à l'histoire de Fichte est à peu près nulle. Dans son *Histoire de la Philosophie* (Fribourg (1872) il consacre une page et demie à Fichte, sur 516. Dans son *Histoire de la Philosophie moderne* (Leipzig 1911) en 2 volumes, l'un de 600 p. le second de 400 p., il réserve trente pages sans grand intérêt à la première philosophie de Fichte, et une page et demie à la seconde. (Il adopte la thèse de E. Hartmann et B. J. Erdmann, celle du changement, de la discontinuité). Et dans son ouvrage « *Uber Willensfreiheit* » (Fribourg 1904) sujet qui est au cœur même des préoccupations de Fichte, il cite Aristote, les Stoïciens, les Sceptiques, Socrate, Spinoza, Leibnitz, Kant, Schiller, et même Frédéric Vischer ; il ne prononce pas une fois le nom de Fichte. Le Néo-criticisme de Windelband n'a pas subi l'influence de Fichte, mais surtout celles de Kant et de Lotze. L'influence de Fichte ne s'est fait progressivement sentir que sur Rickert, Lask, ses disciples, et surtout sur Hugo Münsterberg. Mais Münsterberg lui-même a utilisé Fichte sans l'étudier objectivement. Ajoutons qu'aucun historien de langue allemande, sauf Gurwitsch, n'a étudié sérieusement, ni même simplement étudié la seconde philosophie de Fichte. Quant à la reconstitution de celle-ci, à laquelle nous procédons au cours de notre dernier volume, elle n'a été tentée par personne, ni en Allemagne ni ailleurs. C'est pourquoi, en Allemagne même, les interprétations relatives au changement de doctrine sont en général si peu solides ; elles se fondent en effet bien plus sur des impressions que sur des démonstrations précises.

Digitized by Google

fort qu'ils aient pu susciter un enthousiasme profond et durable pour la philosophie allemande; à coup sûr, ils ont soulevé un moindre enthousiasme que les écrits laborieux de Kant lui-même, qui conseillait de « rester inhabile à trahir sa pensée pour la rendre plus populaire ». La vie véritable, en effet, ne s'exprime pas par le degré inférieur, mais par un degré supérieur de tension (1).

Quant aux critiques plus fondamentales, nous n'y toucherons ici que dans la mesure où cela nous paraît nécessaire pour sauvegarder l'exacte intégrité de notre pensée. C'est ainsi que l'hypothèse (p. 16) que « le Kantisme pourrait à lui seul fournir l'idée de développement partout présente dans la Critique sous la forme même qui sera celle du dynamisme fichtéen », n'est pas admise, mais repoussée par nous, car « la hiérarchie des formes organiques vivantes, sous la domination de la Fin en soi constituée par l'autonomie, ne fait que rétablir une structure immobile où nulle genèse n'est conçue. Au contraire, l'idée d'un développement interne..... a sa source dans les notions leibnitiennes de dynamisme de la conscience, remaniées et généralisées par les doctrines de Lessing et de Herder » (p. 16-17). Nous n'avons jamais pensé non plus que Gœthe ait pu échapper aux difficultés abstraites d'une conciliation par « *les grâces* » d'une intuition esthétique, mais par « *la grâce* » d'une telle intuition, c'est-à-dire par ce *don divin* de la vision concrète qui l'élève d'un coup au-dessus des pures combinaisons de concepts. En ce qui concerne les rapports avec Gœthe et le fait bien connu de son aversion pour Kant, nous avions d'autant moins à insister que l'influence de Gœthe sur Fichte paraît réduite, malgré un fonds d'idées commun à l'époque, et repose en tout cas sur une égale méprise réciproque. Gœthe a pu espérer un temps être guéri par Fichte de son éloignement pour les philosophes, mais il finit par voir dans la W-L. une « singulière production » ; il préférait Jacobi, et surtout Schelling; c'est que si Fichte est le Kantien de la raison pratique, Schelling est le Kantien de la Critique du jugement; or la Critique du jugement avait réconcilié Gœthe avec le Kantisme, et le dessein de Schelling était de réconcilier Fichte et Gœthe (cf. II, p. 6).

Enfin, l'objet de notre travail est de reconstituer synthèse par synthèse toutes les œuvres importantes de Fichte, de façon à pouvoir trancher avec le maximum de rigueur scientifique le problème si disputé de l'évolution de la doctrine. Notre conclusion, c'est que les deux thèses, telles qu'elles se sont opposées jusqu'ici, immutabilité du système d'une part, changement et discontinuité de l'autre, sont également partielles et partiales. Il fallait donc nuancer pour être exact, et si ce souci peut nuire à la simplicité, il ne semble pas devoir nécessairement faire tort à la précision. Ceux qui ont cru en la parole de Fichte et professé que rien en lui n'avait changé, ont eu le sentiment très vif de l'unité de la doctrine sous ses différents aspects, mais ils ont méconnu ce fait indiscutable que les dernières œuvres « ont ruiné l'absoluité et la primauté solennellement

(1) V. aussi Hegel : « La philosophie est par nature ésotérique, elle n'est pas faite pour le vulgaire et ne supporte pas d'être accommodée à son usage... etc. » (Hegel, *Uber das Wesen der philosophischen Kritik*, Werke XVI, p. 45).

Digitized by Google

proclamées de certains principes, ont détruit un ordre de leur hiérarchie primitivement considéré comme l'essentiel » (II, p. 163). Ceux qui ont dénoncé l'infidélité de Fichte à lui-même ont eu raison de mettre en relief la profonde transformation du système, mais ils en ont méconnu l'unité d'inspiration affective et logique, et ils ont été amenés à rechercher la cause du changement dans des facteurs purement extrinsèques, comme la querelle de l'atheisme et la polémique avec Schelling. La vérité, c'est donc que Fichte a évolué, mais que les facteurs de cette évolution sont purement internes. « Dès sa formation, la W L enveloppe une antimonie où est inscrite la nécessité de ses changements futurs » (I, p. 151). Elle juxtapose d'abord sans vraiment les concilier le théorique et le pratique, l'intuition et la croyance (I, 145-153), l'apa.logique et le genetique (I, p. 170 sq), l'action (*Tathandlung*) et le fait (*Faktum*) (I, p. 195-211), le Moi fini en général et la communauté actuelle (I, chap. IV et VI). Les différentes formes de la doctrine sortent nécessairement de cette tendance à expurger la contradiction interne « par l'application à outrance du principe de genèse : « *Sich Durchdringen* » ». L'évolution tout entière est une réalisation de l'autonomie spéculative (I, p. 174). Mais les doctrines au moyen desquelles elle se réalise sont autant de produits différents que relient l'identité et la continuité de l'acte producteur (II, chap. V et VIII, conclusion). La W L 1804 dernier résultat de l'évolution, donne la théorie de cette évolution même et établit sur le plan spéculatif, entre les différentes W L, une unité et une continuité qui ne sauraient apparaître sur le plan simplement chronologique et historique. Quant à la querelle de l'atheisme et à la polémique avec Schelling, elles jouent simplement le rôle de causes occasionnelles (II, ch. I).

Pour le reste, M. Vermeil ne dépasse guère dans ses critiques les limites de notre introduction (qu'il a eu raison toutefois, de considérer malgré son caractère simplement propédeutique, comme une partie importante de l'ouvrage) et les divergences qui nous séparent de lui paraissent la plupart du temps extrêmement faibles, pour ne pas dire nulles. M. Vermeil consacre seulement à certains mouvements de l'histoire générale des idées et de la littérature en Allemagne des développements plus amples — sans doute très justes et très pénétrants — mais non indispensables à notre sujet, et incompatibles avec le cadre volontairement restreint d'une introduction.

Nous ne pousserons donc pas plus avant une discussion qu'il serait peut-être déplacé d'étendre outre mesure dans ce Bulletin ; mais nous espérons pouvoir revenir sur un ou deux points dans la *Revue de Métaphysique* si l'occasion s'en offre à nous, au cas où nous serions amené à répondre au compte-rendu critique que M. Gurwitsch doit publier incessamment dans cette revue.

Quoi qu'il en soit, nous sommes reconnaissant à M. Vermeil de l'étude approfondie par laquelle il a bien voulu nous témoigner l'intérêt qu'il portait à notre travail, et aussi des jugements favorables que son amitié a pu lui inspirer.

M. GUÉROULT.

Digitized by Google

Dons aux Instituts de la Faculé des Lettres en 1929-1930.

L'Institut d'Histoire ancienne a reçu en don la collection de la Revue des Etudes grecques (suite). — L'Institut d'Histoire contemporaine s'est enrichi de quelques volumes offerts par les Ministères de l'Instruction Publique et des Affaires Etrangères et par M. le Recteur Pfister. — M. le Ministre de Lettonie à Paris a fait adresser à l'Institut de Littérature comparée le récent ouvrage de M. M. Jonval, agrégé de l'Université, docent à l'Université de Riga : *Chansons Mythologiques lettonnes.* Le bureau Central Bibliographique Hongrois a continué au même Institut, de la part du Ministère hongrois de l'Instruction Publique, le service de diverses revues et publications hongroises. De même la rédaction de *Napkelet* (Budapest), de la *Debreceni Szemle* (Debrecen) de *Széphalom* (Szeged), et des *Acta* de l'Université de Szeged. — La Bibliothèque de l'Institut d'Anglais doit, cette année encore, à la générosité de M. Albert Blum, une vingtaine de livres américains choisis par elle parmi ceux qui peuvent être le plus utiles à cet Institut.

La Bibliothèque Américaine a vu sa fondatrice, Mrs Channon, réorganiser son classement et son étiquetage ; la partie de cette collection qui n'intéresse pas spécialement les études de langue, de littérature et d'histoire des Etats-Unis, va incessamment être déposée dans une salle centrale du Palais de l'Université, près de la salle de lecture. Un visiteur de Chicago, M. H. Patten, a bien voulu mettre un chèque de 200 dollars à la disposition de cette Bibliothèque. Nous l'en remercions de nouveau très vivement.

La Section russe de l'Institut de langues et littératures slaves a reçu un fort bel envoi de livres de la « Société des échanges culturels de l'U. R. S. avec l'étranger », ainsi qu'un certain nombre de publications de l'Académie des Sciences, qui lui ont été offertes par M. le Président Karpinski et par Mme Tolmatchova. En outre, les diverses Académies et Universités de Russie, ainsi que le « Palais du Livre », ont régulièrement continué à nous faire le service de leurs publications. — La section tchèque a reçu du Ministère de l'Instruction Publique tchèque les plus importants manuels de l'Histoire de la Littérature tchèque (Novak-Novak, Gregor Vasa), l'œuvre fondamentale sur l'histoire et la littérature tchèque, qui venait de paraître, par le Professeur Jakubec, les tomes complémentaires des œuvres suivantes : Gebauer, Grammaire historique du tchèque, IV (Syntaxe), Machal, Littératures slaves, t. III, Novotny, Histoire des Tchèques, t. I., volume 3. — Parmi les généralités, il faut citer : Bilds, *Histoire des Slaves*, Vondrak, *Grammaire comparée des langues slaves*, t. 2. De l'Académie tchèque, notre Institut reçoit régulièrement les ouvrages parus dans ses éditions ; M. Montandon nous a fait parvenir : *Villages de la région du Danube* par B. Vaclavek. — Voici la liste des institutions qui nous ont envoyé des livres pour la section polonaise (ouvrages de littérature et de critique) : Ministère des Affaires étrangères à Varsovie, Ministère de l'Instruction Publique à Varsovie, Consulat de Pologne à Strasbourg.

L'Institut de langues et littératures italiennes et espagnoles a reçu de Mme de Bouchaud la collection complète des œuvres du regretté Pierre de Bouchaud.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DELATTRE (Floris), *L'Angleterre d'après-guerre et le conflit houiller*. Colin, Paris, 1930, XIV-424 pages. 35 fr.

Clair et léger, malgré le caractère sombre et lourd de sa matière, ce beau volume se recommande à tous ceux qui voudraient mieux comprendre l'état des esprits dans l'Angleterre d'aujourd'hui, et l'un des problèmes essentiels qui restent posés à son avenir immédiat. Surtout peut-être voudrions-nous ici attirer l'attention de ceux de nos étudiants qui doivent aller chez nos voisins exercer non seulement leur oreille et leur langue mais toutes les curiosités d'une large culture moderne, sur le bon exemple de méthode dans l'observation et la documentation que leur donne M. Delattre.

Sans doute l'auteur a été servi par les circonstances : il s'est trouvé à Londres lors du déclenchement de cette grève générale de mai 1926, qui a si bien fait apparaître quelques unes des qualités maîtresses du tempérament britannique, comme aussi quelques-uns des aspects les plus aigus, les plus désespérés, de la situation de l'Angleterre d'après-guerre. L'histoire de cette période critique, qu'on sent faite sur le vif, non moins qu'assise sur un appareil fort imposant de lectures, est la partie la plus attachante de l'ouvrage (Livre III) ; l'étudiant y verra comment on regarde, comment on écoute avec fruit, en terre étrangère ; comment on coordonne et comment on éprouve ses impressions par des consultations bien conduites, par la lecture des livres et des journaux ; et les deux premières parties lui montreront comment en remontant du présent au passé on arrive à rendre plus intelligible et plus passionnante à la fois une chronique contemporaine. M. Delattre y est amené à refaire, sur des bases et dans des limites restreintes mais d'autant plus précises, toute l'histoire économique et politique de la Grande-Bretagne depuis une cinquantaine d'années. Il le fait en homme qu'intéressent évidemment — sans qu'il prétende innover sur elles — les conclusions des philosophes et des psychologues, et le soin qu'il prend de rattacher ses observations à ce qu'on a pu dire en général des tendances intellectuelles et morales caractéristiques de l'Angleterre élargit et approfondit de manière fort pédagogique, et fort plausible, le tableau qu'il trace.

Je ne dirai pas que tous les traits de ce tableau soient également poussés, ou à jour : on aimerait avoir quelques données plus récentes sur le chiffre des sans-travail et des « demi-occupés » parmi les mineurs britanniques sur la vie réelle aussi qui leur est faite actuellement — j'ai un peu l'impression que nous nous rendons mal compte en France de l'importance que prend même dans un agenda de famille ouvrière en Angleterre le chapitre des distractions ; de la manière coûteuse, et vaine, dont dans

Digitized by Google

ce milieu aussi nos voisins cultivent la « recherche du temps perdu » ; M. Delattre est sévère — et certes non sans raison — pour l'individualisme obstiné des propriétaires et exploitants de mines, mais il y aurait peut-être davantage à dire (surtout dans un livre français) sur les exigences de ce « standard of life » qui règne à tous les degrés de l'échelle sociale d'outre-Manche, et qui sans doute n'a pu s'établir que parce que longtemps toute la vie économique anglaise s'est trouvée dans une situation privilégiée; le mépris dans lequel l'Anglais moyen tient l'étalon étranger de vie — je l'ai entendu exprimer de manière bien intransigeante par ce secrétaire du Syndicat des travailleurs de l'acier, M. Arthur Pugh, dont le rôle rappelé par M. Delattre dit assez pourtant les vues éclairées et courageuses — ce mépris me semble expliquer bien des choses, et notamment la moindre attirance aujourd'hui exercée sur l'ouvrier anglais par les champs de travail qui à la rigueur lui sont ouverts hors de chez lui, en Amérique — ou en France; à tous égards on aimerait voir reprendre l'étude jadis si bien lancée chez nous — par Le Play et son école — des budgets de familles ouvrières; et c'est peut-être un sujet auquel nos jeunes étudiants qui partent pour l'Angleterre avec la préoccupation du mémoire de diplôme d'études supérieures pourraient songer; car c'est là sans doute que s'inscrivent le plus directement et le plus clairement les caractéristiques du comportement d'un peuple; or, sans une modification de ce « behaviour » national, on ne voit guère comment l'Angleterre sortirait de ses difficultés actuelles — et cette condition elle-même est bien difficile à remplir; M. Delattre conclut fort justement qu'au cours de la crise houillère l'observateur a eu, une fois encore, l'impression que « la vieille Angleterre demeure une des nations les plus robustes de l'Ancien - Monde ; mais si l'on songe que très probablement il lui faudra s'adapter dans l'avenir, elle qui est déjà surpeuplée, à un monde, ancien ou nouveau, qui moins qu'autrefois lui offrira des terrains d'exploitation, c'est de souplesse, de plasticité, plus encore que de robustesse, qu'elle aura besoin.

Ces quelques remarques se savent contestables; elles s'aventurent ici surtout pour faire mieux sentir l'intérêt souvent poignant du livre de M. Delattre. Ajoutons pour terminer qu'écrit d'une plume aisée — parfois un peu négligente ou anglicisante — et modestement — trop modestement à notre sens, et peu commodément — allégé de notes nombreuses qu'il rejette en masse à la fin, il arrive, même dans ses parties les plus techniques, à tenir son lecteur en haleine et en bonne humeur.

A. Koszul.

V. Bérard, *Genève et les traités* (1589-1921) ; Paris, Colin, 1930 ; 2 vol. in-8°, 227 et 340 p.

Nos étudiants trouveront dans ces deux volumes un exposé détaillé de la question des zones : la zone neutre de Savoie aujourd'hui disparue; les trois zones franches du pays de Gex, de Savoie et de S. Gingolph dont l'existence, contestée par la France au nom du traité de Versailles, est aujourd'hui soumise à la Cour de La Haye. M. Bérard remonte à Henri IV parce que c'est à cette époque que Genève fait remonter ses préten-

Digitized by Google

tions. Au nom du nouveau canton de Genève, la Suisse les fit prévaloir en 1815 en échange des complaisances qu'elle avait montrées pour les ennemis de la France. Genève allégua notamment à ce moment une prétendue dette de la France à laquelle elle avait renoncé en bonne et due forme par un traité de 1749 que M. Bérard a retrouvé. Il montre en outre l'existence en Suisse d'une opinion impérialiste qui tient à conserver le privilège économique sur les zones comme une hypothèque qui, dans l'avenir, permettrait de les annexer, en cas d'une défaite de la France. C'est pourquoi, à La Haye, on présente ces privilèges comme un droit territorial qui limite la souveraineté française. Ainsi le livre porte loin. Il ne se présente pas comme un livre d'histoire, mais comme un plaidoyer au nom de la France. Aussi est-il d'un tour particulièrement animé et vivant et la lecture en est singulièrement attachante.

G. Lefebvre.

Jules LEGRAS. — *La Littérature en Russie*, Paris, Colin, 1929, 220 pp.

M. J. Legras, professeur de russe à l'Université de Dijon, puis à la Sorbonne, vient de condenser dans un des excellents manuels de la Collection Armand Colin sa longue expérience de l'enseignement de la littérature russe. A lire son livre, on sent que M. Legras aime la Russie, qu'il connaît à fond. Mais sa sympathie n'est point faite d'admiration aveugle, et l'esprit critique n'y perd jamais ses droits. M. Legras juge du point de vue français. C'est ce qui fait à la fois la valeur et, par certains côtés, la faiblesse de ses chapitres les plus personnels et les plus originaux : ses jugements sur un Gogol ou sur un Tolstoï seront sans doute aussi appréciés par les uns que combattus par les autres. Mais tous seront d'accord pour en reconnaître le vif intérêt. La partie la moins bonne du livre, c'est celle qui traite de la littérature bolchévique. M. Legras lui consacre, presque à regret, il l'avoue, quatre pages et demie. C'est peu. A trop élaguer, on porte des jugements sommaires et contestables. Dire que « avec la victoire des bolchévistes, ce sont les conceptions « occidentalistes » qui l'ont emporté » (p. 212), c'est oublier le mouvement eurassien, dont il n'est pas dit mot. — Par ailleurs, on notera quelques erreurs de faits. Il est inexact que *vieux-bulgare* ait le même sens que *slavon d'église*. D'ailleurs le terme *vieux-bulgare*, hasardé par Leskien, n'a pas prévalu. On dit couramment *vieux slave*. Et cette langue n'était pas seulement comprise des Slaves du Sud (p. 14), mais de tous les Slaves, puisqu'elle a servi à évangéliser les Moraves et que c'est même spécialement à cet effet que Cyrille et Méthode l'ont fixée par écrit. — En ce qui concerne la trascription adoptée, pourquoi la même lettre, écrite *v* et prononcée *f* par les Russes, est-elle transcrite par *f* dans *Aksakof* et par *v* dans *Joukovski* ? — Ces quelques réserves n'enlèvent rien à la valeur du livre que les slavisants et le grand public liront avec plaisir et profit.

Lucien Tesnière.

Digitized by Google

Teresio NAPIONE (Fr. Leone delle Scuole Cristiane). *Studi sulla fortuna di Chateaubriand nella letteratura e nell' arte italiana.* Contributo alla storia del nostro Romanticismo... Paravia (Torino... Roma..., Palermo) 1928, un volume in 8° de 179 pages, avec planches hors-texte.

Une information italienne et française très complète, un peu surabondante même parfois, mais à travers laquelle il y a beaucoup à prendre. Un sens littéraire dont l'érudition n'affaiblit pas la spontanéité. Sens très vif aussi (jusqu'à l'ironie ?) de l'importance du personnage et de son grand nom (p. v, 35, 40, 158, 160). Une tendance évidente à la digression, mais qu'on avoue de bonne grâce : « Per tornar a noi... Gran tentazione mi coglie di rifar... Bisogna però che io ritorna cammino... Ho indugiato già troppo su episodi secondari... Ma conviene che m'affretti alla fortuna italiana di *René* » (p. 20, 24, 49, 83, 113, etc...). Ce qui n'empêche pas l'auteur d'être assez dur, p. 44, pour les longueurs d'un autre historien de Chateaubriand.

Ces « sparse fila », comme on nous dit modestement (p. 163), ont pour objet principal *Atala* et *René* (v. p. v.). On en suit avec soin la fortune contrastée, les oscillations maxima et minima (p. 31) : *Atala* bientôt et tard répandue à travers la péninsule, mais de peu d'action dans le « désert » de l'exotisme italien..., lequel n'existe pour ainsi dire pas ; *René* moins traduit et réimprimé, plus agissant peut-être, sans qu'on puisse trop démêler son influence d'avec celle de ses illustres frères de douleur littéraire.

Grand admirateur de M. Ferdinando Neri (p. 73 n.) à qui l'ouvrage est dédié, l'auteur discute au passage telles constatations d'autres maîtres italiens, MM. Rabizzani, Farinelli, etc..., et redresse quelques erreurs de la critique italienne ou française.

L'essentiel de son enquête aurait pu être plus complet, lui-même le reconnaît (p. 164), s'il l'eût étendue davantage à toutes les provinces, et par exemple jusqu'en Vénétie. Telle quelle, elle abonde en indications utiles sur les rapports de Chateaubriand aux Italiens contemporains, Monti, Pindemonte, Manzoni, Foscolo, Leopardi, Gioberti, Mazzini, et nombre d'écrivains de la seconde moitié du siècle, dont Fogazzaro, Carducci, d'Annunzio, et même Benito Mussolini. Rapports plutôt qu'influence : « la ricerca delle fonti è pettegola, ove si pretenda darle altro valore che quella di una erudita ricreazione » (p. 72). Les comparatistes penseront parfois qu'il eût valu la peine de pousser un peu davantage, et surtout de concentrer et d'ordonner. Les chapitres sur Chateaubriand et la littérature sacrée, le théâtre, l'art italien étudient, nous dit-on p. VI, un domaine encore inexploré. Mais le premier fait, en somme, double emploi avec l'article consacré au *Génie* ; le rendement des autres est trop faible pour qu'il n'eût pas mieux valu en incorporer la substance aux chapitres sur *Atala* et *René*. D'autres indications sur la fortune italienne des *Martyrs*, de l'*Itinéraire*, etc..., sont un peu perdues en note quelque part, ou parmi des pages où on ne les attendait point. Et c'est dommage. On parle à deux reprises des précurseurs du *Génie* (p. 4 et 36), des critiques italiennes contre le même *Génie* (p. 26-28 et 43), de l'école milanaise des *Scapigliati* (p. 84 et 121). Il y a souvent quelque désordre dans le groupement chronologique des noms et des titres, et parfois des longueurs.

Digitized by Google

« Le plan ! parola fatidica di là dell' Alpi, che, tradotta, perde per noi significato » (p. 37). Le plan général ne pouvait guère tenir qu'à la condition qu'on ne s'y tînt pas. Tout gravite, en somme, autour du *Génie*, d'*Atala* et de *René* : apologétique, exotisme, mal du siècle. Di quà dell' Alpi, on pensera que l'ensemble eût gagné à être plus construit. Mais à cueillir de ci et de là, on ne regrettera pas sa patience.

Quelques erreurs. Ni M. Counson (p. 8) ni Marc Monnier (p. 63) ne sont Français. Louise Collet fut-elle une « illustre voyageuse » (p. 67) ? Le Leone Bruys du *Fiore delle Savane* qu'on n'a pu retrouver nulle part, ne serait-il autre que Léon Bruys d'Ouilly, l'ami de Lamartine ? Je n'ai pas, en vacances, les moyens de vérifier. Il faut lire sans doute p. 85 *epifonema*, p. 95 *auberges*, p. 112 (dernière citation) *me*. — L'Index reproduit avec conscience des erreurs, assez fortes parfois, sur les noms de Hemsterhuys, Bartram, Géruzez, Weddigen ; l'ami de Voltaire ne s'appelait pas Thierot (p. 41), Young est écrit p. 53 Joungh ; le Wellington dont il s'agit p. 20 n'est-il pas Washington ? un Henriot cité quelque part n'est autre que M. Edouard Herriot, cité ailleurs, et les deux noms voisinent indûment au Lexique, ; la date de 1891 donnée p. 148 en note semble fautive, etc...].

Henri TRONCHON.

Les Ponts Romains, Collection d'Entr'aide linguistique P. Crouzet — I. — P. Crouzet, Inspecteur de l'Académie de Paris, et A. Fournier, professeur au Lycée de Nice : *Du Latin à l'Anglais*. Toulouse (Privat) — Paris (Didier), 1929, un volume in 12 de 246 pages.

Ce très curieux petit livre est la première illustration d'une idée chère à M. Paul Crouzet, dont il m'avait dit un mot dès 1923. Aller du latin à l'anglais, pour commencer, « descendre du Forum à Hyde-Park, mais aussi remonter de Hyde-Park au Forum », c'est peut-être viser tout d'abord au plus difficile. Mais le principe est des plus ingénieux, la Préface, qui le justifie, très bien conçue. L'auteur de l'excellente « Grammaire latine simple et complète » a, jusque dans la disposition typographique, des façons à lui de mettre en relief les choses essentielles et d'arriver à la clarté absolue par la concision. La compétence de son collaborateur M. A. Fournier, jadis professeur de langues vivantes et maintenant de langues classiques, l'a servi à merveille. J'ai idée qu'un bon latiniste qui ne saurait pas un mot d'anglais serait fort aidé par ce livre au rapide entraînement grammatical préalable et même à l'étude du vocabulaire. La partie « Du Latin à l'Anglais par l'Etymologie » est excellente, avec son registre final des Mots Primitifs. Dans les notions étymologiques du début (Du Latin à l'Anglais par l'Histoire), les gens cultivés auront à cueillir bien des précisions intéressantes. Il est hors de doute que les élèves des sections *A* et *A'*, à qui l'ouvrage est spécialement destiné, en tireront grand profit, et leurs maîtres aussi. Mais il y aurait modestie excessive de la part des auteurs à ne pas tendre même au grand public. Et je suis heureux de dire que, comme « comparatiste », ce début de série m'a vivement intéressé.

Henri TRONCHON.

Digitized by Google

Notes bibliographiques
SUR LES QUESTIONS ET LES AUTEURS DES PROGRAMMES D'AGRÉGATION (1931)

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

L'ÉGLISE DE L'AVÈNEMENT DE LÉON LE GRAND JUSQU'A LA MORT DE JEAN VIII (440-882)

Le libellé de la question, rédigé sous une forme très générale, impose aux candidats l'obligation d'étudier les problèmes très variés que soulève l'histoire de l'Eglise chrétienne et les diverses manifestations de la vie religieuse au sein de cette même église durant la période envisagée. Le sujet étant ainsi entendu, il ne saurait être question d'en dresser ici la bibliographie complète. Le présent article, complément d'un cours professé durant l'année scolaire 1930-31, se propose d'indiquer aux étudiants les manuels généraux les plus utiles, les ouvrages et les articles les plus récents, de manière à leur permettre, soit de compléter les indications du cours, soit de parfaire leur préparation en vue des leçons de l'examen oral.

On a signalé en premier lieu (Chap. I) les ouvrages généraux auxquels il faudra avoir recours en principe dans tous les cas, quelle que soit la question étudiée; on a groupé ensuite les bibliographies particulières en les ordonnant selon les grandes questions du programme (Chap. II à IX). Sauf de très rares exceptions, signalées par un astérisque, les ouvrages mentionnés se trouvent à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

I. — Généralités.

1) Manuels d'histoire générale.

La meilleure histoire générale, dont on puisse faire état dans le cas présent, est la *Cambridge medieval history* (t. I, II, III et IV) ; de date récente (1911-1923), rédigée par des spécialistes et munie de bonnes bibliographies, cette histoire générale renferme quelques chapitres qui intéressent directement l'histoire de l'Eglise.

Il convient de tenir compte également des histoires du type national, qu'il s'agisse de fixer les caractères propres à certaines églises nationales (l'église franque, par exemple) ou d'étudier les relations de la papauté avec telle ou telle nation. Parmi ces histoires on n'en retiendra qu'une seule, que recommandent et sa valeur et son intérêt exceptionnels, c'est

Digitized by Google

la *Geschichte Italiens* de L.-M. Hartmann (1) (voir les t. I à III, 2). Cette œuvre de grand talent a été amenée naturellement à faire une large place à l'histoire de la papauté et il faudra la consulter dans tous les cas où l'on aura à étudier les relations de la papauté avec les souverains qui ont établi leur domination sur l'Italie centrale.

2) Histoires générales de l'Eglise.

Parmi les très nombreuses histoires de l'Eglise parues en France et surtout en Allemagne il faut mettre en vedette trois œuvres, qui se recommandent par des qualités différentes et qui à certains égards se complètent.

Krüger (G.), *Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende*, Teil I, *Das Altertum* (jusqu'à la fin du VII^e siècle), 2^e édit., 1923 et Teil 2, *Das Mittelalter* (depuis le début du VIII^e siècle), 2^e édit., 1929, est un manuel sec et précis, dont les différents chapitres ou paragraphes sont développés de manière très inégale. Tel qu'il est, ce manuel sera d'une grande utilité pour réviser rapidement une question, vérifier un fait ou une date ou pour amorcer les recherches préliminaires à une leçon d'agrégation ; la bibliographie qui a été tenue soigneusement à jour tient compte largement de la production française.

L'ouvrage fondamental est celui de Schubert (H. von), *Geschichte der christlichen Kirche im Frühmittelalter*, 1920 (2), qui traite avec un grand luxe de détails l'histoire de l'Eglise durant la période prévue au programme d'agrégation; on notera toutefois que Schubert a pris son point de départ vers 480 et qu'il poursuit son étude jusqu'à la fin du IX^e siècle. En principe il faudra recourir en toute occasion à cet ouvrage justement réputé, riche de faits et d'idées, sans toutefois se méprendre sur certains de ses défauts : idées contestables, en particulier au sujet de la germanisation de l'Eglise, style diffus à l'extrême, abus fatigant des subdivisions à l'intérieur d'un même chapitre.

Le manuel savant de Schubert (le sous-titre porte : *Ein Handbuch*) ne dispense pas de lire Duchesne (Mgr), *Histoire ancienne de l'Eglise*, dont on ne pourra utiliser que le t.III, consacré au V^e siècle et le t. IV paru en 1925, après la mort de l'auteur, sous le titre : *L'Eglise au VI^e siècle*. L'ouvrage est d'une lecture agréable, clair, vivant et l'érudition en est fréquemment relevée d'une pointe de malice. Malheureusement l'œuvre n'atteint même pas la fin du VI^e siècle (le chapitre sur Grégoire I^er est resté inachevé); de plus sur les chapitres du dernier volume, qui traitent des églises orientales, les spécialistes ont formulé quelques réserves.

Les étudiants qui ne lisent pas l'allemand pourront recourir à Dufourcq (A.), *L'avenir du Christianisme. — Le passé chrétien*, t. IV et V (*Histoire de l'Eglise du III^e au XI^e s.*) ou à Mourret (Abbé), *Histoire générale de l'Eglise*, t. II et III. Ces deux histoires, écrites du point de vue catholique, sont seulement estimables; on notera que la seconde

(1) Cité au cours de cet article sous l'abréviation : Hartmann, *G. I.*

(2) En abrégé Schubert *G. C. K.*

Digitized by Google

dans son t. III consacre plusieurs chapitres à l'œuvre de conversion des Barbares ; à cet égard elle peut rendre quelques services.

Les ouvrages qui viennent d'être cités envisagent l'histoire de l'Eglise en général; il en est d'autres qui traitent l'histoire de l'Eglise dans les cadres restreints d'une nation. Plusieurs d'entre eux seront mentionnés aux chapitres suivants, mais il faut dès maintenant signaler en raison de son exceptionnelle valeur et du vaste champ qu'elle embrasse la *Kirchengeschichte Deutschlands* de Hauck (1), dont les t. I et II se rapportent à la période étudiée. Qu'il s'agisse de la conversion de la Germanie, de la politique religieuse des Carolingiens, du rôle de l'Eglise dans la Renaissance carolingienne, on aura le plus grand intérêt à se reporter à cette œuvre de premier ordre, qui procède d'un sens historique très sûr et qui a le mérite d'être écrite en une langue parfaitement limpide.

3) Encyclopédies et dictionnaires.

Deux œuvres allemandes à peu près contemporaines, l'une catholique, l'autre protestante, offrent une encyclopédie générale de l'Eglise, de son histoire et de ses institutions, ce sont :

Kirchenlexikon oder Encyclopädie der katholischen Theologie, publiée par Wetzer et Hergenröther, 2e édit., 12 vol., 1882-1901 ;

Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirchengeschichte, de Herzog, 3e édit. publiée par Hauck, 22 vol. et 2 vol. de suppléments, 1896-1913 (2).

On donnera en général la préférence à la seconde de ces encyclopédies, plus récente, plus complète et plus développée que la première ; un volume d'index (t. XXII) permet de retrouver l'article ou les articles qu'il convient de consulter sur telle ou telle question.

La France a vu paraître en ces dernières années trois dictionnaires catholiques, dont l'état d'avancement est très variable, mais dont aucun n'est achevé, ce sont :

Dictionnaire de théologie catholique, édité par Vacant et Mangenot à partir de 1903 et continué sous la direction de l'abbé Amann, s'arrête actuellement au mot *Minucius-Felix*. — Ce dictionnaire qui ne se confine pas dans la théologie proprement dite rendra de grands services aux étudiants, qui y trouveront des articles utiles sur les conciles (voir au nom de la localité dans laquelle le concile a tenu ses sessions) ou sur les institutions de l'Eglise sans parler bien entendu de l'histoire des dogmes.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, édité par Mgr Baudrillart à partir de 1909, s'arrête actuellement au mot *Azzon*. Ce dictionnaire, qui n'en est encore qu'à ses premiers fascicules, ne sera que d'un médiocre secours aux candidats; ceux-ci toutefois pourront consulter avec profit les articles : Afrique (avec carte), Alcuin, Alexandrie, Adrien Ier, Angleterre, Antioche (ces deux derniers articles accompagnés de cartes utiles).

(1) En abrégé : Hauck, *K. G. D.*
(2) En abrégé : Hauck, *R. E.*

Digitized by Google

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, édité par Dom Cabrol à partir de 1907, s'arrête actuellement au mot *Maestricht*.

4) Histoire des conciles.

Hefele, *Histoire des Conciles*, traduction de Dom Leclercq faite sur la 2e édition allemande; voir les t. II, 1 à IV, 2 (1908-1911).

L'ouvrage a été enrichi par le traducteur de notes très nombreuses, parfois fort développées, qui cherchent à rectifier le texte primitif et à le mettre d'accord avec les travaux les plus récents.

5) Histoire de la littérature chrétienne et des dogmes.

Sur l'histoire de la littérature chrétienne :

Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*, 4 vol., 1913-1923 (Voir les t. III et IV; ce dernier tome ne dépasse pas le VIIe s.) et Labriolle (P. de), *Histoire de la littérature latine chrétienne*, 1920, qui ne dépasse pas le VIe siècle.

Sur l'histoire des dogmes l'ouvrage classique est celui de Harnack (A.), *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 4e édit., 3 vol., 1909-1910 (voir les t. II et III); on pourra dans bien des cas se contenter du résumé succinct que l'auteur a donné de son grand manuel sous le titre *Dogmengeschichte*, 6e édit., 1922 (*Grundriss der theologischen Wissenschaften*, IV Teil, 3. Bd.). — En français on pourra consulter Tixeront, *Histoire des Dogmes dans l'antiquité chrétienne*, 3 vol., 1905-12 (voir les t. II et III).

6) Histoire des institutions de l'Eglise et du droit canonique.

Le manuel de Sägmüller (J.-B.), *Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts*, 2 vol., 3e édit., 1914, vaut moins par son texte, qui traite de la période ancienne de manière tout à fait accessoire, que par ses bibliographies.

Hinschius (P.), *Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland*, 5 vol., 1869-95, est aujourd'hui vieilli; toutefois c'est encore le seul ouvrage qui traite avec ampleur des institutions de l'Eglise, dans des limites géographiques d'ailleurs restreintes. Il y aura lieu de le rectifier au moyen de Werminghoff (A.), *Verfassungsgeschichte der deutschen Kirche im Mittelalter*, 1907, très concis mais bien informé et pourvu de bonnes bibliographies.

7) Histoire des missions.

Schmidlin (J.), *Katholische Missionsgeschichte*, 1925 est un manuel élémentaire, qui ne saurait dispenser de recourir aux ouvrages spéciaux, qui seront indiqués plus loin; on y trouvera un court chapitre intéressant sur les procédés employés par les missionnaires durant la période envisagée.

8) Histoire du culte.

On ne saurait demander aux candidats à l'agrégation de se familiariser avec l'histoire de la liturgie ; toutefois ils auront intérêt à parcourir Du-

Digitized by Google

chesne (Mgr), *Origines du culte chrétien. Etude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, 5e édit. 1920.

9) Géographie ecclésiastique.

Pour prendre une idée exacte des circonscriptions ecclésiastiques, pour connaître l'emplacement des grandes cités épiscopales ou des principaux monastères de la chrétienté, on aura le plus grand intérêt à consulter Heussi et Mulert, *Atlas zur Kirchengeschichte*, 2e édit., 1909, dont les cartes sont établies sous une forme simple et claire.

II. — La Papauté.

1) Histoire générale de la papauté.

Le seul ouvrage qui présente une histoire d'ensemble de la papauté durant la période considérée est celui de Langen (J.), *Geschichte der römischen Kirche* [jusqu'à Innocent III], 4 vol., 1881-93. On consultera les t. II (de Léon Ier à Nicolas Ier) et III (de Nicolas Ier à Grégoire VII). L'auteur, qui est un vieux catholique, donne des différents pontificats un récit consciencieux mais terne. Le sujet traité par Langen vient d'être repris par * Caspar (E), *Geschichte des Papsttums von den Anfängen bis zur Höhe der Weltherrschaft* ; mais cette œuvre d'envergure, dont l'achèvement demandera sans doute de longues années, n'en est qu'à son premier volume ; celui-ci (*Römische Kirche und Imperium Romanum*, 1930) mène l'histoire de la papauté jusqu'au pontificat de Léon Ier inclusivement.

Grisar (H.), *Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter*, t. I (seul paru), 1901 (il existe une traduction en français par Ledos, 1906 en un volume) s'arrête à l'avènement de Grégoire Ier ; l'œuvre vaut non seulement par le texte mais aussi par l'illustration très abondante.

Pour la période postérieure à 590 on utilisera Baxmann (R.), *Die Politik der Päpste von Gregor I. bis auf Gregor VII.*, 2 vol., 1868-69 (vieilli) ou mieux * Mann (H. K.), *The lifes of the popes in the early Middle Ages*, t. I en 2 parties (de Grégoire Ier à Léon III) et t. 2 (de Léon III à Formose), 2e édit., 1925.

2) Histoire des pontificats.

Pour la biographie des différents papes on se reportera à Hauck, *R. E.*; cette remarque vaut surtout pour les papes de second plan. Les pontificats les plus importants ont été l'objet de monographies, dont beaucoup sont d'ailleurs médiocres.

Léon Ier attend encore son historien ; il faudra se contenter de Régnier (A), *St Léon le Grand*, 1900 et compléter cette monographie franchement médiocre par Batiffol (P.), *Le siège apostolique* (*359-451*), qui retrace l'histoire de la primauté romaine jusqu'en 451 et surtout par les derniers chapitres de Caspar (Voir ci-dessus Chap. II, 1).

Sur Grégoire Ier l'ouvrage le plus recommandable est celui de Dudden (F. H.), *Gregory the Great*, 2 vol., 1905 ; la monographie de Batiffol (Mgr P.), *Saint Grégoire le Grand*, 1928 est honorable.

Digitized by Google

Sur Nicolas Ier l'ouvrage de Roy (J.), *St Nicolas Ier*, 1899 sera avantageusement remplacé par Perels (E.), *Papst Nikolaus I. und Anastasius bibliothecarius*, 1920. Cet ouvrage comprend en réalité deux monographies distinctes, l'une sur le pape N. Ier, l'autre sur son secrétaire Anastase le Bibliothécaire, personnage qui joua un rôle de premier plan à la curie romaine dans le troisième quart du IXe s.

Sur Jean VIII Lapôtre (A.), *L'Europe et le St Siège à l'époque carolingienne. Le pape Jean VIII (872-882)*, 1895 est toujours intéressant à lire ; bien que l'ouvrage soit d'une érudition très solide, on aura intérêt, en ce qui concerne la politique de J. VIII à l'égard des missions de Bulgarie et de Moravie, à se reporter aux ouvrages signalés plus loin (Chap. VII, 4).

3) Histoire de l'Etat pontifical.

On aura une vue d'ensemble dans Duchesne (Mgr L.), *Les premiers temps de l'état pontifical*, 3e édit., 1911. L'agrément qu'on prend à lire ce petit livre clair et bien écrit ne doit pas faire oublier que parfois l'auteur esquive avec une habileté consommée les difficultés du sujet. Il sera bon de confronter son exposé avec celui de Hartmann (L.-M.), *G. I.*, II, 2.

III. — Les grandes luttes théologiques des Ve, VIe et VIIe siècles.

1) Généralités.

Pour l'étude des trois grands conflits théologiques, qui ont troublé la chrétienté durant ces trois siècles et qui ont leur source dans le problème christologique, on utilisera les ouvrages sur l'histoire des dogmes signalés plus haut (Chap. I, 4) et Hefele, *Histoire des Conciles*, II, 1, 2 et III, 1 Pour les Ve et VIe s. on pourra dans la plupart des cas se contenter du récit bien ordonné, que donne des événements Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, III et *L'Eglise au VIe s.* Pour le VIIe s. ne pas négliger Hartmann, *G. I.*, II, 1.

2) Ouvrages spéciaux.

Sur l'eutychéisme voir l'article *Eutychès* par Loofs dans Hauck, *R. E.*, V, p. 637 ; sur l'Hénotique Salaville, *L'affaire de l'Hénotique ou le premier schisme byzantin* ; *Echos d'Orient*, XIX et XX (1919 et 1920).

Sur la querelle des Trois Chapitres Diehl (Ch.), *Justinien et la civilisation byzantine au VIe s.*, 1901 (voir les chapitres sur la vie religieuse dans l'empire et les relations de J. avec la papauté).

Sur le monothélétisme voir l'article *Monotheleten* par Krüger dans Hauck, *R. E.*, XIII, p. 401.

3) Conséquences des luttes théologiques.

Une des conséquences capitales de ces luttes a été la constitution en Orient d'églises autonomes, qui se sont séparées de l'église romaine. On ne saurait demander aux candidats de connaître l'histoire de ces églises dans ses détails,

Digitized by Google

mais il est indispensable, du point de vue de leur culture générale, qu'ils aient une idée des particularités qui caractérisent ces différentes églises au point de vue du dogme, de l'organisation ecclésiastique et de la liturgie (tout au moins de la langue liturgique).

On pourra prendre une vue d'ensemble de la question en lisant certains chapitres de Duchesne (L.), *Autonomies ecclésiastiques. Eglises séparées*, 2e édit., 1905. Pour plus de détails voir sur l'église arménienne * Ormanian (M.), *L'église arménienne*, 1910; sur l'église jacobite l'article *Antioche* du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* de Baudrillart ; sur l'église copte Maspéro, *Histoire des patriarches d'Alexandrie (518-616)*, 1923; sur l'église d'Abyssinie l'article *Abyssinie* du *Dictionnaire* de Baudrillart ; sur l'église nestorienne de Perse Labourt (J.), *Le christianisme dans l'empire perse (224-632)*, 2e édit., 1904.

IV. — Les origines du Christianisme chez les Germains, les Eglises nationales germaniques.

1) L'arianisme chez les Germains: les églises ariennes.

Sur la conversion des Wisigoths et la diffusion du christianisme sous sa forme arienne chez les Germains de l'Europe centrale l'ouvrage le plus riche de renseignements est celui de Zeiller (J.), *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, 1918 (p. 407-587). — La question très controversée de la conversion des Bourguignons a été reprise tout récemment par Coville dans ses *Recherches sur l'histoire de Lyon du Ve au IXe siècle*, 1928.

Les caractères propres aux églises ariennes sont mis en lumière par Schubert (H. von), *Staat und Kirche in den arianischen Königreichen und im Reiche Chlodwigs*, 1912. — Sur les persécutions qu'ont eues à subir les catholiques d'Afrique de la part des rois vandales voir Martroye (F.), *Genséric*, 1907 et Leclercq (Dom H.), *L'Afrique chrétienne*, 2 vol., 1904 (voir le t. II).

2) Conversion des Germains au catholicisme.

La conversion des Wisigoths et des Suèves ariens est particulièrement bien connue; voir à ce sujet Leclercq (Dom H.), *L'Espagne chrétienne*, 2e édit., 1906.

Sur la conversion des Francs et sur les premiers germes de catholicisme en Germanie (Alémanie, Bavière) voir Hauck, *K. G. D.*, I, Zweites Buch, 1. u. 5. Kap.

3) Les églises nationales germaniques.

Werminghoff (A.), *Geschichte der Kirchenverfassung Deutschlands im Mittelalter*, 1905 (ouvrage légèrement différent de celui du même auteur signalé chap. I, 5) donne un aperçu sommaire des caractères propres à ces églises entièrement soumises au souverain et sans rapport avec Rome.

L'église franque a donné lieu à de nombreux travaux. L'organisation de

Digitized by Google

l'église a été étudiée par Löning (E.) dans un ouvrage déjà ancien (*Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, II, 1878), mais toujours utile à consulter. — Sur la question mal connue de la résistance du paganisme dans les régions de fort peuplement franc on trouvera des renseignements intéressants dans Moreau (E. de), *St Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, 1927. — Sur l'action exercée par St Colomban et ses disciples sur la société mérovingienne voir Martin (Abbé E.), *St Colomban*, 2e édit., 1905 ou mieux * Laux (J. J.), *Der heilige Kolumban*, 1919.

L'église wisigothique mérite de retenir l'attention en raison de sa forte organisation et de son degré de culture relativement élevé ; Magnin (Abbé E.), *L'église wisigothique au VIIe s.*, t. I (seul paru, 1912) traite des collections canoniques et de l'organisation de l'église wisigothique.

4) Les influences du germanisme sur l'Eglise.

C'est une question très discutée de savoir dans quelle mesure l'entrée en masse des Germains dans l'Eglise a marqué celle-ci de traits nouveaux. Qu'à la suite de la conversion des Germains, il ait subsisté des traces de paganisme nombreuses sous le couvert du christianisme, le fait est indéniable, encore que ces traces se laissent difficilement déceler (voir un essai intéressant de Helm en ce sens dans *Germanische Wiedererstehung*, publié sous la direction de Nollau, 1926, chap. intitulé : *Altgermanisches in und neben dem Christentum*). Mais en outre, selon certains historiens allemands, le germanisme aurait agi sur les institutions de l'Eglise et il faudrait attribuer à cette influence certaines pratiques nouvelles comme l'appropriation des églises. Le représentant le plus autorisé de cette théorie est Stutz (U), qui en a donné un exposé commode dans la *R. E.* de Hauck (article *Eigenkirche*, t. XXIII, p. 364) ; ces idées, dont le bien fondé n'est pas encore parfaitement établi, ont été largement exploitées par Schubert.

V. — La seconde phase dans l'histoire de la conversion des Germains. Les missions romaines.

1) La conversion des Anglo-Saxons.

Bien que la conversion des Anglo-Saxons soit l'œuvre de missionnaires romains, son histoire ne se comprend que si l'on tient compte de la christianisation des îles britanniques avant l'arrivée d'Augustin et de ses compagnons. L'ouvrage de Gougaud (Dom L.), *Les chrétientés celtiques*, 1911 renseigne très suffisamment sur le christianisme irlandais et sur son rayonnement en Grande-Bretagne.

Sur la conversion des Anglo-Saxons le manuel de Cabrol (Dom F.), *L'Angleterre chrétienne avant les Normands*, 2e édit., 1909 dispensera de se reporter aux ouvrages anglais qui ont été exploités par l'auteur. Les candidats n'oublieront pas qu'ils ont à étudier non seulement la conversion des Anglo-Saxons, mais encore l'histoire de l'église anglo-saxonne au cours des VIIe, VIIIe et IXe s. ; il faudra pousser cette histoire jusqu'en 885, date à

Digitized by Google

laquelle l'Angleterre fut partagée entre le roi Alfred et Guthrum, chef des envahisseurs danois.

2) Saint Boniface et la conversion des Germains.

A la monographie de Kurth (G.), *St Boniface*, 2e édit., 1902, on préférera l'ouvrage de Laux (J. J.), *Der heilige Bonifatius, Apostel der Deutschen*, 1922, fondé sur les travaux les plus récents. On pourra le compléter par Flaskamp (Fr.), *Das hessische Missionswerk des heiligen Bonifatius*, 1926, dont l'étude d'une érudition très précise est accompagnée de cartes ou croquis d'une exécution malheureusement médiocre.

Ces deux ouvrages ne feront pas négliger Schnürer (G.), *Die Bekehrung der Deutschen zum Christentum, Bonifatius*, 1909, qui rendra de sérieux services, en particulier pour une leçon d'agrégation, en raison des nombreuses illustrations qu'il renferme.

3) Conversion de la Saxe.

On corrigera le récit de Hauck *K. G. D.*, II, Viertes Buch, 6. Kap., au moyen de Halphen (L.), *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*, 1921 (Chap. intitulé « La conquête de la Saxe »). — Sur l'organisation de l'Eglise saxonne et les premières tentatives faites pour convertir les Scandinaves voir Hauck, *K. G. D.*, II, Fünftes Buch, 4. Kap.

VI. — Les Carolingiens et l'Eglise.

Sur cette question capitale on trouvera l'essentiel dans Hauck, *K. G. D.*, II ; toutefois il sera prudent pour certains événements de premier plan de confronter l'interprétation parfois contestable de Hauck avec celle d'autres auteurs ; l'ouvrage de Schubert, *G. C. K.* permettra à cet égard de faire les rectifications nécessaires.

1) Les premiers Carolingiens et l'Eglise.

Sur les relations des premiers Carolingiens et de la papauté voir Hartmann (L.-M.), *G. I.*, II, 2.

Sur la réforme de l'église franque par Pépin et Carloman tenir compte de Lesne (Mgr), *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, II, 1 (Chap. II).

2) Charlemagne et l'Eglise.

Sur la politique religieuse de Charlemagne et l'histoire des relations de Charlemagne avec la papauté on trouvera un exposé commode dans Hauck, *K. G. D.*, II, Viertes Buch, 2. Kap.

Les problèmes, que pose le couronnement impérial de 800, ont été examinés à nouveau récemment par Heldmann (K.), *Das Kaisertum Karls des Grossen, Theorien und Wirklichkeit*, 1928, qui passe en revue toutes les théories émises à ce propos.

Digitized by Google

3) Les Carolingiens et l'Eglise après Charlemagne

Pour traiter cette question il est indispensable de ne pas perdre de vue l'histoire politique du royaume franc et les principales étapes de son morcellement et de son affaiblissement sous le règne de Louis le Pieux; le guide le meilleur est encore à cet égard l'ouvrage déjà ancien de Mühlbacher (E.), *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*, 1896.

Sur les relations de l'empire et de la papauté voir Hartmann, *G. I.*, III, 1 et 2; sur l'appel adressé par Jean VIII à Charles le Chauve et sur les concessions accordées au pape par l'empereur il y aura intérêt à lire Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, I, chap. V.

Pour le royaume de France occidentale le personnage d'Hincmar offrira l'occasion d'étudier les menées du parti clérical ultramontain; on utilisera le livre classique de Schrörs, *Hinkmar Erzbischof von Reims. Sein Leben und seine Schriften*, 1884, et l'ouvrage de Lesne sur la hiérarchie épiscopale signalé plus loin (Chap. VIII). — Pour la question des Fausses Décrétales, qui a suscité quantité de travaux de détail, on se contentera de l'exposé de Schubert dans *G. C. K.*, p. 412 et 535.

VII. — L'Eglise byzantine.

1) Histoire générale de l'Eglise byzantine.

La subordination très étroite de l'église à l'état dans l'empire byzantin fait un devoir de ne jamais perdre de vue l'histoire politique de l'empire et de ses institutions; on trouvera un exposé sommaire de cette histoire dans Diehl (Ch.), *Histoire de l'empire byzantin*, 1919, très développé dans Bury (J.-B.), *History of the Later Roman Empire* (395-565), 2 vol., 1923, et *A history of the eastern Roman Empire* (802-867), 1912.

Les grands traits de l'histoire de l'église byzantine sont retracés par Bonwetsch (N.), *Griechisch-orthodoxes Christentum und Kirche in Mittelalter und Neuzeit*, dans un chapitre du volume *Geschichte der christlichen Religion* de la collection *Kultur der Gegenwart*, Teil I, Abteilung IV, 1 (1909).

L'exposé de Bonwetsch étant très sommaire, voir pour plus de détails Pargoire, *L'église byzantine de 527 à 847*, 2e édit., 1905.

2) La crise de l'iconoclasme.

Le meilleur guide est une courte étude de Bréhier (L.), *La querelle des images* (VIIe-IXe *siècles*), 1904, parue dans une collection (*Sciences et Religion, Etudes pour le temps présent*, Bloud édit., Paris), qui malheureusement n'est pas très répandue. En tout cas Bréhier dispensera de lire l'ouvrage de Schwarzlose, *Der Bilderstreit*, 1890.

La dissertation de Ostrogorsky (G.), *Studien zur Geschichte des byzantinischen Bilderstreites*, 1928, qui se présente comme une étude préliminaire à un travail d'ensemble sur l'iconoclasme, sera d'une médiocre utilité aux étudiants (à noter cependant les passages où l'auteur montre

Digitized by Google

qu'à certains égards l'iconoclasme est le dernier écho des luttes christologiques).

3) Le schisme de Photius.

Article *Photius* par Kattenbusch dans Hauck, *R. E.*, XV, p. 374 ; on complétera cet article par Vogt (A.), *Basile Ier, empereur de Byzance* (867-886), 1908.

4) La conversion des Slaves.

L'étude de Dvornik (F.), *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle*, 1927, dispensera de recourir aux ouvrages antérieurs. Pour la préparation d'une leçon d'agrégation on aura le plus grand intérêt à utiliser l'excellent compte-rendu, entremêlé de vues personnelles, qu'a donné de cet ouvrage Bréhier (L.), *Les missions chrétiennes chez les Slaves au IXe siècle ; Le monde slave*, 1927, 4e trimestre.

5) Histoire de la littérature et de l'art religieux.

Sur la littérature l'ouvrage capital est celui de Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Collection Iwan von Müller, 2e édit., 1897. On pourra se contenter du résumé sommaire que l'auteur a donné de son grand ouvrage dans un des chapitres du volume intitulé *Die griechische und lateinische Literatur und Sprache ; Kultur der Gegenwart*, Teil I, Abteilung 8, 3e édit., 1912.

Sur l'art, Diehl (Ch.), *Manuel d'art byzantin*, 2e édit., 2 vol., 1925-26.

VIII. — L'Eglise d'Occident vers la fin du IXe siècle.

Sur l'état de l'église d'occident vers la fin du IXe siècle on trouvera des renseignements très nombreux dans Schubert, *G. C. K.*, qui ne consacre pas moins de 250 pages à cette étude, soit environ le tiers de l'ouvrage ; il passe en revue tour à tour les collections canoniques, le clergé en tant que classe sociale privilégiée, l'organisation ecclésiastique, le culte, les établissements d'instruction, le rôle de l'Eglise dans la vie intellectuelle et artistique. On se contentera de signaler ci-dessous quelques ouvrages, soit qu'ils traitent de questions négligées par Schubert, soit qu'ils n'aient pas été connus de celui-ci ou qu'ils méritent une mention spéciale.

Sur le pape et les organes de l'administration centrale de l'Eglise, encore bien rudimentaires à cette époque, voir quelques brèves indications dans Werminghoff (A.), *Verfassungsgeschichte der deutschen Kirche im M. A.*

Sur la hiérarchie ecclésiastique et le rôle des métropolitains, Lesne (E.), *La hiérarchie épiscopale en Gaule et Germanie de 742 à 882*, 1905.

Sur la fortune des établissements ecclésiastiques le même auteur a publié deux ouvrages qui méritent d'être connus; ce sont : *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, II, 1922-28, et *L'origine des menses dans le temporel des églises et des monastères en France au IXe siècle*, 1910. On tiendra compte également de Viard (P.), *Histoire de la dime ecclésiastique principalement en France jusqu'au décret de Gratien*, 1909.

Digitized by Google

Sur les églises rurales, leur multiplication et leur appropriation par les laïques, voir Imbart de la Tour (F.), *Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle*, 1900.

Pour tout ce qui concerne la production littéraire, Manitius (M.), *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, I. Teil (jusqu'au milieu du Xe s.) (Collection Iwan von Müller), 1911. — Pour l'art on se contentera de A. Michel, *Histoire de l'Art*, I, 1 et de Enlart, *Manuel d'archéologie française, Architecture religieuse*, I.

IX. — Le Monachisme.

1) Généralités.

Zökler (O.), *Askese und Mönchtum*, 2 vol., 1897, donne une vue d'ensemble de la question; on pourra également consulter Berlière (Dom U.), *L'ordre monastique, des origines au XIIe s.*, 3e édit., 1924, qui donne un exposé exact, mais très sommaire, de l'histoire du monachisme.

2) Le monachisme occidental avant saint Benoît.

En dehors des ouvrages signalés plus haut sur les chrétientés celtiques (Ch. V, 1) et sur St Colomban (Ch. IV, 3), on consultera Besse (Dom J.), *Les moines de l'ancienne France (Période gallo-romaine et mérovingienne)*, 1906.

Hilpisch (S.), *Die Doppelklöster, Entstehung und Organisation*, 1928, traite avec une érudition précise d'une institution intéressante du monachisme occidental à l'époque mérovingienne (monastères doubles d'hommes et de femmes groupés sous une direction commune).

3) Saint Benoît de Nursie et la règle bénédictine.

L'édition critique la plus récente de la règle est celle de Linderbauer (B.), *S. Benedicti Regula monachorum*, 1922, (avec un commentaire très développé) ; le même auteur a publié une traduction de la règle : * *Die Klosterregel des heiligen Benedikt*, 1928.

L'ouvrage le plus récent sur St Benoît de Nursie est l'opuscule de *Staub (A.), *Der heilige Benedikt, Patriarch der abendländischen Mönche, Sein Leben und seine Regel*, 1922.

Sur l'histoire de l'ordre bénédictin, voir l'excellent manuel de Hilpisch (S.), *Geschichte des benediktinischen Mönchtums in ihren Grundzügen dargestellt*, 1929.

4) Le monachisme oriental.

Marin, *Les moines de Constantinople de 330 à 898*, 1897.

*Cauwenbergh (P. van), *Etude sur les moines d'Egypte depuis le concile de Chalcédoine jusqu'à l'invasion arabe*, 1914.

Ch.-Edmond Perrin.

Digitized by Google

LICENCE ET AGRÉGATION D'ANGLAIS (1931).

SHAKESPEARE, *JULIUS CAESAR*

Iº Instruments de travail d'ordre général.

A) Un texte complet de Shakespeare doit être entre les mains de chacun — par exemple, l'« Oxford Shakespeare » (W. J. Craig) Oxford, 1894, souvent réimprimé, à 4 sh. 6 ou (plus gros caractères) 6 sh. (glossaire, index des personnages, vers numérotés facilitant les références).

B) Lexiques et dictionnaires : le *Shakespeare Glossary* de C. T. Onions, Oxford, en seconde édition, 1919, 260 pages, 5 sh. portatif et de prix accessible ; le *Shakespeare Lexikon* d'Alexandre Schmidt, 4e édition, Berlin, 1923, deux gros volumes ; le *Tudor and Stuart Glossary*, de Skeat et Mayhew, Oxford, 1914, 462 pages, 7 sh. 6 (pour la langue des contemporains, surtout des écrivains de théâtre) ; et plus généralement le grand dictionnaire historique, *A New English Dictionary*, d'Oxford, 1884-1928, qu'aucun autre ne dispense de consulter.

C) Autres ouvrages : la meilleure « concordance » (donnant tous les emplois shakespeariens d'un mot donné) est celle de J. Bartlett, Boston, 1894 — la meilleure grammaire shakespearienne est celle de W. Franz, 2e édition 1909 ou 3e (peu changée) 1924 ; (si l'on ne peut lire cet allemand pourtant très facile, on se servira de la vieille *Shakespearian Grammar* d'E. A. Abbott, 1864, souvent réimprimée, et qui a l'avantage d'offrir pour les observations à faire sur la versification de Shakespeare un guide élémentaire sans doute, mais simple et clair, auquel on n'apporte guères dans d'innombrables travaux ultérieurs, que des corrections et des raffinements discutables) ; — un excellent ouvrage pour l'étude de toute l'atmosphère du drame shakespearien, histoire de son temps, mœurs, coutumes, croyances populaires, arts et sports, etc. est le *Shakespeare's England* en deux volumes illustrés, Oxford, 1916.

IIº Étude spéciale de *JULES CÉSAR*

A) Editions annotées : les meilleures sont naturellement en général les plus récentes ; signalons, parmi les plus accessibles de prix la petite édition scolaire, mais très soignée, de C. Clermont, Hachette, Paris, 1926 (10 fr.), parmi les plus ambitieuses, celle de M. Macmillan (« Arden Shakespeare », introduction de 93 pages) Methuen, 1902 et celle de Horace Furness, Junior, (« New Variorum edition », avec notes, extraits de critiques, etc. surabondants) Philadelphie, 1913.

B) Traductions françaises : on en trouvera une liste très riche dans Albert Dubeux, *Les traductions françaises de Shakespeare*, Paris, les Belles Lettres, 1928 (elle omet seulement l'une des plus solides, celle d'A. Bel-

Digitized by Google

jame, publiée avec le texte en regard, Hachette, 1899). Depuis a paru dans la Collection Shakespeare (1929, 12 fr.) la belle traduction de M. Charles-Marie Garnier. L'étudiant soucieux de sa culture française n'omettra pas d'aller voir dans les œuvres de Voltaire la traduction en vers blancs que Voltaire déjà a donnée des trois premiers actes,ainsi que ses adaptations en vers, *La mort de César*, et *Brutus*.

C) Les sources : les *Vies Parallèles* de Plutarque, spécifiquement César, Brutus (surtout) et Antoine, à lire dans Amyot et dans son interprète anglais North ; les parties de cet ouvrage célèbre qui intéressent le lecteur de Shakespeare ont été reproduites dans un beau fac-simile in-folio par F. A. Leo, Trübner, 1878, éditées aussi avec une bonne introduction par R. H. Carr, Oxford, 1913; les rapports entre North et Shakespeare ont été maintes fois étudiés, notamment par N. Delius, *Shakespeare Jahrbuch*, vol. XVII, 1882; par P. Stapfer, *Les tragédies romaines de Shakespeare*, nouv. édit. Fischbacher, Paris, 1883; et par MacCallum, ouvrage signalé plus bas, chap. II.

D) La date : se rappeler — ce que bien des commentaires même récents ont oublié — que la question paraît aujourd'hui réglée : à toutes les raisons données par Macmillan pour avancer la date plausible de composition et d'exécution de la pièce, ajouter que le voyageur bâlois Thomas Platter dit formellement avoir assisté, en 1599, « den 21 Septembris nach dem Imbissessen, ettwan umb zwey Uhren », à une « tragédie du premier empereur Julio Caesare, d'environ 15 personnages », et cela de l'autre côté de l'eau « in dem streuewinen Dachhaus » (le théâtre du Globe). Cf. l'édition de H. Hecht, Niemeyer, Halle, 1929, p. 36. Mais s'agit-il d'une forme ancienne de la pièce ? (voir plus bas, J).

E) La structure de la pièce : rien n'est plus utile — en l'absence d'une vraie « représentation » — que l'effort de présentation qui raconte la pièce en essayant d'en souligner la technique, le mouvement tantôt ralenti, tantôt accéléré, les oppositions de valeurs, les notes dominantes des différentes scènes, les tons essentiels des divers discours, l'effet des amples déroulements rhétoriques de l'un, des laconiques retenues de l'autre, — bref tout ce qu'un spectateur intelligent et sensible ne manquerait pas d'éprouver au théâtre ; on trouvera pour ceci de bons guides dans R. G. Moulton, *Shakespeare as a dramatic artist*, Oxford, 1885, et dans H. Granville-Barker, *Prefaces to Shakespeare*, Sidgwick and Jackson, 1927. — Exemple de bonnes remarques de ce genre appliquées à la mise en scène de certaines parties de la pièce, dans l'article de Charlotte Porter, « How Shakespeare set and struck the scene for *Julius Caesar* » *Modern Language Notes*, pages 281-287. — Et sur la nature essentielle de la pièce, son caractère quasi mitoyen entre l'histoire dramatisée que Shakespeare venait de cultiver, et la tragédie de caractère (ici : Brutus) à laquelle il va s'attacher de plus en plus, voir une excellente étude de William W. Fowler, « The tragic element in Shakespeare's Julius Caesar » *Transactions of the Royal Society of Literature*, 2e série, vol. 30.

Digitized by Google

F) Pour la question générale de la renommée de César au Moyen Age et sous la Renaissance, consulter Arturo Graf, *Roma nella memoria e nelle imaginazioni del Medio Evo,* Torino, 1882, vol. 10 et Fried. Gundelfinger, *Caesar in der deutschen Literatur* (Palaestra, 33), Berlin, 1904. — Ce travail, donnant plus que son titre n'annonce, fournit du moins quelques éléments importants d'une étude qui manque encore sur César dans la littérature anglaise. Son auteur, depuis bien connu sous le nom de Friedrich Gundolf' a fait paraître en 1928, chez Bondi, à Berlin, un grand ouvrage sur *Shakespeare sein Werk und Wesen,* où l'on retrouvera un chapitre très « geistreich » sur notre pièce.

G) D'autres tragédies consacrées à César sont à parcourir, et notamment celles de Muret, et de Grévin, chez nous (cf. G. A. C. Collischonn, *Jacques Grévin's Tragödie « Caesar » in ihrem Verhältniss zu Muret, Voltaire und Shakespeare,* Marburg, 1886 — qui donne les deux textes essentiels) et pour l'Angleterre, la pièce anonyme *The tragedy of Caesar and Pompey or Caesar's Revenge,* 1607 (dans le *Shakespeare Jahrbuch* de 1911 et 1912 ou dans l'édition de la Malone Society, 1911) Chapman, *Caesar and Pompey,* (dans l'édition des Tragédies, de T. M. Parrott, 1910) et Sir William Alexander Earl of Stirling *Julius Caesar,* 1607 (dans l'éd. Furness, 1913) — toutes pièces qui attestent l'existence, en Angleterre aussi, d'une conception dramatique classique, d'une tradition sénécienne, dont la pauvre rhétorique ne fera qu'accroître l'admiration du lecteur pour l'histoire dramatisée telle que Shakespeare la réalisa. Cf. G. Mix, *Zur Geschichte der Cäsartragödien,* Program, Friedeberg, 1890; Nat. de Sanctis, *Giulio Caesare e Marco Bruto nei poeti tragici,* Palermo, 1895 ; H. M. Ayres, « Shakespeare's Julius Caesar in the light of some other versions », *Public. of the Mod. Lang. Assoc. of America,* June 1910, 183.

H) Les caractères ont été maintes fois examinés par la critique — et leurs nuances sont assez discutées, et discutables, pour que chacun se sente en droit de chercher à se former une opinion en toute indépendance. Les questions qui se posent à ce sujet ont toutes, ou à bien peu près toutes, été traitées dans le gros ouvrage de M. W. MacCallum, *Shakespeare's Roman plays and their background,* Macmillan 1910 — qui d'ailleurs forme en général un guide exceptionnellement complet pour l'étude de notre pièce. Mais d'autres analyses, antérieures ou postérieures, fourniront encore matière à réflexion : P. Stapfer, *o. c.*; A. C. Bradley, *Shakespearian tragedy,* Macmillan, 1909 ; E. Legouis, conférence de janvier 1910 (résumée, imparfaitement, dans la *Revue des Cours et Conf.* 18e année, 1re série, pages 458-467) ; H. Granville-Barker, *o. c.* ; et pour le caractère de César, particulièrement complexe, où Shakespeare semble avoir grossi à plaisir les défauts et parfois les qualités de son modèle dans Plutarque, L. L. Schücking, *Charakterprobleme bei Shakespeare,* Tauchnitz, 1919 (2e éd. peu retouchée, 1927).

I) La versification a été minutieusement scrutée par Anna Kerrl, *Die metrischen Unterschiede von K. John und J. Caesar* (Bonner Studien vol. X) Bonn, 1913 ; l'analyse est inspirée par le souci de préciser la

Digitized by Google

date, et de dégager aussi du texte reçu deux couches de composition — préludant ainsi à une enquête qui a depuis beaucoup occupé les chercheurs de nouveautés critiques en matière shakespearienne.

J) Les essais de « désintégration » textuelle. Il n'est peut-être pas bien utile de s'aventurer longuement dans les hypothèses récemment formulées par J. M. Robertson, *The Shakespeare Canon* (vol. I) Routledge, 1922, et par William Wells, *The authorship of Julius Caesar*, ibid. 1923 ; mais il est fort bon, ne serait-ce que pour exercer son sens critique, de chercher à voir en quoi (souvent par sa simplicité même) le texte de *Jules César* est chose exceptionnelle, insolite, dans l'œuvre de Shakespeare. Téméraire est sans doute le dépeçage qui attribue ceci à Marlowe, cela à Jonson, à Beaumont ou à d'autres ; mais un passage comme celui (acte IV, scène III, vers 139-198) où par deux fois la mort de Portia nous est annoncée, et où par deux fois Brutus se livre à ce sujet à une démonstration de stoïcisme, exige la discussion : la seconde démonstration, la plus froidement étalée, est-elle la simple trace, conservée par erreur, d'une première inspiration (cf. P. Kannengiesser, *Shakespeare Jahrbuch*, 1908, p. 51-64) ? ou estime-t-on qu'un goût très primitif encore a pu concevoir, accepter, admirer cet étalage ?

K) Pour la comparaison de Shakespeare et de Voltaire, on pourrait, s'il était nécessaire, s'aider de nombreuses études déjà faites : Baretti, *Discours sur Shakespeare et sur M. de Voltaire*, 1777 (réimpr. F. Biondolillo, Lanciano, 1912. — F. Thabaud, « Etude comparative sur le *Julius Caesar* de Shakespeare et le même sujet par Voltaire », *Mém. de l'Acad. de Marseille*, 1892 — H. Morf, « Die Cäsartragödien Voltaires und Shakespeares », *Zs. f. französ. Sprache und Lit.* vol. X — M. Asch, *Shakespeare's and Voltaire's Julius Caesar compared*, Gardelegen, 1881 — J. Petkovic, *Voltaires Tragödie La mort de César verglichen mit Shakespeares Julius Caesar*, Program, Wien. 1909 — W. Briese, « Shakespeares *Julius Caesar* und *La Mort de César* von Voltaire », *Zs. f. Französ. und engl. Unterricht*, 1916.

A. Koszul.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque pour le 20 février 1931.

Exorde d'un discours funèbre en l'honneur de Julien.

Ἔδει μέν, ὦ παρόντες, ἅπερ ἤλπιζον ἐγώ τε καὶ πάντες ἄνθρωποι, τὸ τέλος εἰληφέναι, καὶ τὴν μὲν Περσῶν ἀρχὴν νυνὶ καταλελύσθαι, τῆς δὲ ἐκείνων γῆς Ῥωμαίους ἄρχοντας ἀντὶ σατραπῶν ἐπιμελεῖσθαι νόμοις ἡμετέροις, καὶ τὰ μὲν ἱερὰ κεκοσμῆσθαι τὰ παρ' ἡμῖν τοῖς ἐκεῖθεν λαφύροις, τὸν δὲ ταύτην ἀνῃρημένον τὴν νίκην καθήμενον ἐπὶ τοῦ βασιλείου θρόνου δέχεσθαι τοὺς ἐπινικίους. Ταυτὶ γὰρ ἦν, οἶμαι, καὶ δίκαια καὶ προσήκοντα καὶ τῶν πολλῶν θυσιῶν, ἃς ἐκεῖνος ἔθυσεν, ἄξια. Ἐπεὶ δὲ μεῖζον μὲν ἴσχυσεν ὁ φθονερὸς δαίμων τῶν εὐλόγων ἐλπίδων, κεκόμισται δὲ νεκρὸς ἀπὸ τῶν Βαβυλῶνος ὅρων ὁ μικρὸν τοῦ τῶν ἔργων ἀπέχων τέλους, καὶ δάκρυα μὲν ὁπόσα εἰκὸς ἀπὸ πάντων ὀμμάτων ἐρρύη, κωλύσαι δὲ οὐκ ἔνι τὴν τελευτήν, ὃ λοιπὸν μέν ἐστιν, ἐκείνῳ δὲ μάλιστα κεχαρισμένον, ποιῶμεν, ἐν ἄλλοις ἀκροαταῖς περὶ τῶν ἐκείνου τι λέγοντες, ἐπειδήπερ αὐτὸς ἐκωλύθη τὸν ἔπαινον ὧν ἔπραξεν ἀκοῦσαι. Πρῶτον μὲν γὰρ ἀδικοῖμεν ἄν, εἰ ὁ μὲν ὅπως ἐπαινεθείη πάντα ἐτόλμησεν, ἡμεῖς δὲ αὐτὸν ἀποστερήσαιμεν τῶν ἄθλων. Ἔπειτα πάντων αἴσχιστον οἷς ζῶντα ἂν ἐτιμῶμεν ταῦτα τεθνεῶτι μὴ φέρειν. Ἄνευ γὰρ τοῦ τῆς ἐσχάτης κολακείας εἶναι τὸ περιόντας μὲν θεραπεύειν ἀπελθόντων δὲ ἀμνημονεῖν, τοῖς μὲν ζῶσιν, εἰ καὶ μὴ λόγῳ τις χαρίζοιτο, κατὰ πολλοὺς ἂν ἑτέρους δύναιτο τρόπους · πρὸς δὲ τοὺς οἰχομένους ἓν ἡμῖν ὑπάρχει μόνον, εὐφημίαι τε καὶ λόγοι τὰ πεπραγμένα μετ' ἀρετῆς εἰς ἅπαντα παραπέμποντες τὸν χρόνον.

Ἀεὶ μὲν οὖν ἔγωγε τὸν ἄνδρα τοῦτον ἐγχειρῶν ἐγκωμιάζειν ἐλάττους εὗρον τοὺς ἐμοὺς λόγους τοῦ μεγέθους τῶν ἔργων, καὶ μὰ τοὺς θεοὺς οὐδεπώποτε ἠχθέσθην, εἰ φίλου βασιλέως ἀρετὴ νικῴη τὴν τοῦ φιλοῦντος σοφιστοῦ δύναμιν. Κοινὸν γὰρ τοῦτό γε τῶν πόλεων κέρδος ἡγούμην τὸ τὸν ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ὅλων παρειληφότα τὴν ἀρχὴν μηδενὶ καταλιπεῖν λόγῳ τοῖς ἔργοις ἐξισωθῆναι τοῖς ἑαυτοῦ. Ὁ δὲ οὐδὲ τὰς πρὸς Ὠκεανῷ δεδειγμένας ἀνδραγαθίας οἷός τ' ὢν κοσμῆσαι κατὰ τὴν ἀξίαν μόνας, τίς ἂν εἴην τήμερον ἀνάγκην ἔχων ἐκεῖνά τε καὶ τὸν ἐπὶ τοὺς Πέρσας δρόμον ἑνὶ παραδοῦναι λόγῳ ;

Digitized by Google

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 19 février, correction le 26 février.

Sur les rapports de l'expression et de la pensée.

Elocutione maxime orator oratore praestantior est, et genera ipsa dicendi aliis alia potiora. Neque enim Asiani aut quocumque alio genere corrupti res non uiderunt aut eas non collocauerunt, neque quos aridos uocamus stulti aut in causis caeci fuerunt, sed his iudicium in eloquendo ac modus, illis uires defuerunt, ut appareat in hoc et uitium et uirtutem esse dicendi. Non ideo tamen sola est agenda cura uerborum. Occuram enim necesse est et, uelut in uestibulo protinus adprehensuris hanc confessionem meam, resistam iis qui, omissa rerum — qui nerui sunt in causis — diligentia, quodam inani circa uoces studio senescunt, idque faciunt gratia decoris qui qui est in dicendo, mea quidem opinione, pulcherrimus, sed cum sequitur, non cum adfectatur. Corpora sana et integri sanguinis et exercitatione firmata ex iisdem his speciem accipiunt ex quibus uires, namque et colorata et adstricta et lacertis expressa sunt. Sed eadem si quis uolsa atque fucata muliebriter comat, foedissima sint ipso formae labore. Et cultus concessus atque magnificus addit hominibus, ut graeco uersu testatum est, auctoritatem, at muliebris et luxuriosus non corpus exornat sed detegit mentem. Similiter illa translucida et uersicolor quorundam elocutio res ipsas effeminat quae illo uerborum habitu uestiantur. Curam ergo uerborum, rerum uolo esse sollicitudinem. Nam plerumque optima rebus cohaerent et cernuntur suo lumine ; at nos quaerimus illa, tamquam lateant semper seque subducant. Ita numquam putamus circa id esse de quo dicendum est sed ex aliis locis petimus et inuentis uim adferimus. Maiore animo adgredienda eloquentia est, quae si toto corpore ualet, ungues polire et capillum reponere non existimabit ad curam suam pertinere. Sed euenit plerumque ut in hac diligentia deterior etiam fiat oratio, primum quia sunt optima minime arcessita et simplicibus atque ab ipsa ueritate profectis similia. Nam illa quae curam fatentur et ficta atque composita uideri etiam uolunt, nec gratiam consequuntur et fidem amittunt propter id quod sensus obumbrant et uelut laeto gramine sata strangulant. Nam et quod recte dici potest circumimus amore uerborum et quod satis dictum est repetimus et quod uno uerbo patet pluribus oneramus et pleraque significare melius putamus quam dicere. Quid quod nihil iam proprium placet, dum parum creditur disertum quod et alius dixisset ? A corruptissimo quoque poetarum figuras seu translationes mutuamur, tum demum ingeniosi scilicet si ad intellegendos nos opus sit ingenio.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 26 février ; correction le 5 mars.

Du suicide chez les Romains.

Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la république

Digitized by Google

qui fut ainsi abandonnée. Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie. Ceux-ci la commencèrent, en quelque façon par leur mort. On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque qui y encourageait, l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite ; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués ; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou pour une parole ; enfin une grande commodité pour l'héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde à l'endroit où il voulait. On pourrait ajouter une grande facilité d'exécution. L'âme toute occupée de l'action qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort, parce que la passion fait sentir et jamais voir.

MONTESQUIEU.

Thème latin [illegible].

A remettre à M. Boulanger le 13 février, correction le 20 février.

Portrait de Charles XII.

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au-delà du vrai-semblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes et jusqu'ici le seul de tous les rois qui ait vécu sans faiblesse. Il a porté toutes les vertus d'un héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède ; son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort ; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté et, dans les dernières années de sa vie, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il est le premier qui ait eu l'ambition d'un conquérant, sans avoir l'envie d'agrandir ses Etats : il voulait gagner les empires pour les donner. Sa passion pour la guerre, pour la gloire et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Homme unique plutôt que grand homme, admirable plutôt qu'à imiter ; sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

VOLTAIRE.

Digitized by Google

Version latine.

(A remettre à M. Grenier

Harangue de Marius contre les nobles.

Comparate nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem novum. Quae illi audire et legere solent, eorum partem vidi, alia egomet gessi ; quae illi litteris, ea ego militando didici. Nunc vos existumate, facta an dicta pluris sint. Contemnunt novitatem meam, ego illorum ignaviam ; mihi fortuna, illis probra objectantur. Quanquam ego naturam unam et communem omnium existumo, sed fortissumum quemque generosissumum. Ac si jam ex patribus Albini aut Bestiae quaeri posset, mene an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros créditis, nisi sese liberos quam uptumos voluisse ? Quodsi jure me despiciunt, faciant idem majoribus suis, quibus uti mihi ex virtute nobilitas coepit. Invident honori meo ; ergo invideant labori, innocentiae, periculis etiam meis, quoniam per haec illum cepi. Verum homines corrupti superbia ita aetatem agunt, quasi vostros honores contemnant ; ita hos petunt, quasi honeste vixerint. Ne illi falsi sunt, qui divorsissumas res pariter exspectant, ignaviae voluptatem et praemia virtutis. Atque etiam quum apud vos aut in senatu verba faciunt, pleraque oratione majores suos extollent ; corum fortia facta memorando clasiores sese putant. Quod contra est. Nam quanto vita illorum praeclarior, tanto horum socordia flagitiosior. Et profecto ita se res habet : majorum gloria posteris quasi lumen est, neque bona naque mala eorum in occulto patitur. Hujusce rei ego inopiam fateor Quirites ; verum, id quod multo praeclarius est, meamet facta mihi dicere licet.

Version latine avec commentaire.

(A remettre à M. Gagé le 20 février 1931).

Mise en défense de l'Italie après Trasimène.

Ita rebus divinis peractis tum de bello reque de publica dictator rettulit, quibus quotve legionibus victori hosti obviam eundum esse patres conserent. Decretum, ut ab Cn. Servilio consule exercitum acciperet, scriberet praeterea ex civibus sociisque quantum equitum ac peditum videretur, cetera omnia ageret faceretque ut e re publica duceret. Fabius duas legiones se adjecturum ad Servilianum exercitum dixit. Iis per magistrum equitum scriptis Tibur diem ad conveniendum edixit, edictoque proposito, ut quibus oppida castellaque immunita essent, ut ii commigrarent in loca tuta, ex agris quoque demigrarent omnes regionis ejus, qua iturus Hannibal esset, tectis prius incensis ac frugibus corruptis, ne cujus rei copia esset : ipse via Flaminia profectus obviam consuli exercituique cum ad Tiberim circa Ocriculum prospexisset agmen consulemque cum equitibus ad se progredientem, viatorem misit qui consuli nuntiaret, ut sine lictoribus ad dictatorem veniret. Qui cum dicto paruisset congressusque eorum ingentem speciem dictaturae apud cives sociosque vetustate jam prope oblitos ejus

Digitized by Google

imperii fecisset, litterae ab urbe allatae sunt, naves onerarias commeatum ab Ostia in Hispaniam ad exercitum portantes a classe Punica circa portum Cosanum captas esse. Itaque extemplo consul Ostiam proficisci jussus navibusque, quae ad urbem Romanam aut Ostiae essent, completis milite ac navalibus sociis persequi hostium classem ac littora Italiae tutari. Magna vis hominum conscripta Romae erat, libertini etiam, quibus liberi essent et aetas militaris, in verba juraverant. Ex hoc urbano exercitu qui minores quinque et triginta annis erant in naves impositi, alii ut urbi praesiderent relicti.

Dictator exercitu consulis accepto a Fulvio Flacco legato per agrum Sabinum Tibur, quo diem ad conveniendum edixerat novis militibus, venit. Inde Praeneste ac transversis limitibus viam Latinam est egressus, unde itineribus summa cura exploratis ad hostem ducit nullo loco, nisi quantum necessitas cogeret, fortunae se commissurus.

Dissertation française (Licence).

à remettre à M. F.-Ed. Schneegans.

L'Art tragique de la Renaissance d'après la *Cléopâtre captive* de Jodelle et le chapitre VII de l'*Art poétique* de Jacques Peletier du Mans (1555) publié par André Boulanger (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fasc. 53).

(Tenir compte des notes de cette édition et des Leçons 4, 5, 6 et 7 de l'*Esquisse d'une histoire de la Tragédie française* par Gustave Lanson. Paris, 1927.)

Dissertation française (Agrégation).

A remettre à M. Schneegans.

Le poète interprète de la divinité d'après l'ode XVI du Livre I (A Joachim Du Bellai Angevin). Explication des Strophes 3, 4, 5.

Voir en particulier : H. Franchet, *Le poète et son œuvre d'après Ronsard* (Bibliothèque de la Renaissance, Nouv. Série, t. VII).

Version allemande.

A remettre à M. Ernest H. Lévy, le 5 mars.

Dies ist der europäische Geist, wie er heute seiner selbst bewusst geworden ist, im Widersatz zum Geiste aller übrigen Kontinente, — im Widersatz freilich auch zu allem, was vordem einmal selbst europäisch war und jetzt in allzu rasche Vergessenheit gerät. Es ist der Geist vollendeter Wirklichkeitstracht unt Wirklichkeitsnähe, dem nichts so angelegen ist, als messend, zählend, rechnend die Natur aus ihren Elementen gleichsam intellektuell nachzuerschaffen, und der für diesen Preis gern alles hingibt, was der geschichtliche Mensch an Ueberschuss über die Natur hinaus besitzt. Keine Zone der Vergangeneit, die uns von einem ähnlichen Unterfangen Kunde gäbe ! Dieser in eine universe Mechanik ausmün-

Digitized by Google

dende Kausalismus ist einzig in seiner Art, und einzig ist demnach auch seine Auswirkung : ich meine die Entstehung einer zweiten, aus der Anwendung dieser besondern Wissenschaftlichkeit hervorgehenden Wirklichkeit sekundärer Ordnung, die sich ihrerseits aus künstlichen Mechanismen und Automaten, aus Machinen, Apparaten und technischen Produkten zusammensetzt und die bisherige Wirklichkeit primärer Ordnung von Grund auf umwälzt. Niemals vorher und nirgends gleichzeitig ist das menschliche Sinnen so wirklichkeitshörig, so wirklichkeitsversessen, niemals aber auch so produktiv an neuen Wirklichkeiten wie der europäische Geist in diecm Stadium ; er selber, darf mansagen, ist eigentlich eine Wirklichkeit auf dem Marsche, welche die ursprüngliche Wirklichkeit zunehmend überwuchert. Es ist diese Feststellung, die uns dann auch die massloso Gefährlichkeit des neuen Zustandes drastisch vor Augen führt : nämlich eben diese Ueberwucherung unserer primären Wirklichkeit durch eine sekundäre. Jene primäre Wirklichkeit, die uns anfänglich umfing und umweltete, war die Wirklichkeit des Lebens, war eine organische. eine biotische Wirklichkeit, innerhalb welcher alles Mechanische immer blos ein Grenzfall, oder richtiger noch einen Rückfall darstellt, — denn offenbar wohnt ja allem Leben, jede unbefangene Prüfung verrät es, die verhängnisvolle Tendenz ein, mechanistisch zu verharschen, nicht etwa trotz, sondern weil es an sich übermechanischer Wesenheit ist. Seit dem Siegeslauf der mathematischen Naturwissenschaften jedoch wird dieser Sachverhalt geleugnet oder gar auf den Kopf gestellt ; seit Descartes reduziert die exakte Wissenschaft auch das Leben mit wachsender Ausschliesslichkeit auf rein mechanisches Geschehen.

Leopold Ziegler,
Der europäische Geist.

Thème allemand.

A remettre à M. Ernest H. Lévy, le 12 février.

L'histoire littéraire est tissue, comme l'autre, de légences diversement dorées. Les plus fallacieuses sont nécessairement dues aux témoins les plus fidèles. Quoi de plus trompeur que ces hommes véridiques qui se réduisent à nous dire ce qu'ils ont vu, comme nous l'eussions vu nous-même ? Mais que me fait ce qui se voit ? Un des plus sérieux hommes que j'aie connus, et du plus de suite dans les pensées, ne paraissait ordinairement que la légèreté même : une seconde nature le revêtait de balivernes. Il en est de notre esprit comme de notre chair : ce qu'ils se sentent de plus important, ils l'enveloppent de mystère, ils se le cachent à eux-mêmes ; ils le désignent et le défendent par cette profondeur où ils le placent. Tout ce qui compte est bien voilé ; les témoins et les documents l'obscurcissent ; les actes et les œuvres sont faits expressément pour le travestir.

Racine savait-il lui-même où il prenait cette voix inimitable, ce dessin délicat de l'inflexion, ce mode transparent de discourir, qui le font Racine, et sans lesquels il se réduit à ce personnage peu considérable duquel les biographies nous apprennent un assez grand nombre de choses qu'il avait

Digitized by Google

de communes avec dix mille autres Français ? Les prétendus enseignements de l'histoire littéraire ne touchent donc presque pas à l'arcane de la génération des poèmes. Tout se passe dans l'intime de l'artiste comme si les événements observables de son existence n'avaient sur ses ouvrages qu'une influence superficielle. Ce qu'il y a de plus important, — l'acte même des Muses, — est indépendant des aventures, du genre de vie, des incidents, et de tout ce qui peut figurer dans une biographie. Tout ce que l'histoire peut observer est insignifiant.

Mais ce sont des circonstances indéfinissables, des rencontres occultes, des faits qui ne sont visibles que pour un seul, d'autres qui sont à ce seul si familiers ou si aisés qu'il les ignore, qui font l'essentiel du travail. On trouve facilement par soi-même que ces événements incessants et impalpables sont la matière dense de notre véritable personnage.

Chacun de ces êtres qui créent, à demi certain, à demi incertain de ses forces, se sent un connu et un inconnu dont les rapports incessants et les échanges inattendus donnent enfin naissance à quelque produit.

Paul VALERY.

Version anglaise d'agrégation.

A remettre à M. Pons, le 2e jeudi de février.

John Freemann, *The wakers.*

The joyous morning ran and kissed the grass
And drew his fingers through her sleeping hair,
  And cried, 'Before thy flowers are well awake
  Rise, and the lingering darkness from thee shake.

« Before the daisy and the sorrel buy
Their brightness back from that close-folding night,
  Come, and the shadows from thy bosom shake,
Awake from thy thick sleep, awake, awake. »

Then the grass of that mounded meadow stirred
Above the Roman bones that may not stir
  Though joyous morning whispered, shouted, sang
The grass stirred as that happy music rang.

O, what a wondrous rustling everywhere,
The steady shadows shook and thinned and died,
  The shinning grass flashed brightness back for brightness,
  And sleep was gone, and there was heavently lightness

As if she had found wings, light as the wind,
The grass flew, bent with the wind, from east to west,
  Chased by one wild grey cloud, and flashing all
  Her dews for happiness to hear morning call...

Digitized by Google

But even as I stepped out the brightness dimmed,
I saw the fading edge of all delight.
The sober morning waked the drowsy herds,
And there was the old scolding of the birds.

When I had dreamed and dreamed what woman's beauty was,
And how that beauty seen from unseen surely flowed,
I turned and dreamed again, but sleeping saw no more ;
My eyes shut and my mind with inward vision glowed.

« I did not think », I cried, seeing that wavering shape
That steadied ant then wavered, as a cherry bough in June
Lifts and falls in the wind — each fruit a fruit of light ;
And then she stood as clear as an unclouded moon.

As clear and still she stood, moonlike remotely near ;
I saw and heard her breathe, I years and years away.
Her light streamed through the years, I saw her clear and still,
Shape and spirit together mingling night with day.

Water falling, falling with the curve of time
Over green-hued rock, then plunging to its pool
Far, far below, a falling spear of light ;
Water falling golden from the sun but moonlike cool :

Water has the curve of her shoulder and breast,
Water falls as straight as her body rose,
Water her brightness has from neck to still feet,
Water crystal-cold as her cold body flows.

But not water has the colour I saw when I dreamed,
Nor water such strength has. I joyed to behold
How the blood lit her body with lamps of fire
And made the flesh glow that like water gleamed cold.

A flame in her arms and in each finger flame,
And flame in her bosom, flame above, below,
The curve of climbing flame in her waist and her thighs ;
From foot to head did flame into red flame flow.

I knew how beauty seen from unseen must rise,
How the body's joy for more than body's use was made.
I knew then how the body is the body of the mind,
And how the mind's own fire beneath the cool skin played.

O shape that once to have seen is to see evermore,
Falling stream that falls to the deeps of the mind,
Fire that once lit burns while aught burns in the world,
Foot to head a flame moving in the spirit's wind.

Digitized by Google

If these eyes could see what these eyes have not seen—
The inward vision clear—how should I look, for joy,
Knowing that beauty's self rose visible in the world
Over age that darkens, and griefs that destroy?

John FREEMAN, *The wakers.*

Thème anglais d'agrégation.

Pour le 1er jeudi de février.

Le ruisseau Gaudissart coule un bon moment sur les herbes couchées, puis il s'enfonce dans la colline. Il a tranché des bancs de pierre, il est descendu au fond de la colline, il est là, dans une nuit grise, à ronronner. C'est son nid. Des fois, il fait gonfler son beau ventre tout écaillé d'écume ; des fois il s'étire entre deux os aigus de la roche ; des fois il fait nuit tout à fait et alors on voit seulement son gros œil couleur d'herbe qui clignote et qui guette.

Panturle connaît ça comme sa poche. Même dans les endroits où c'est l'ombre bouchée, il envoie son pied juste sur la pierre qu'il faut ; il tend la main et il saisit juste la racine qu'il faut ; il colle son dos contre le flanc huileux des roches et il passe.

C'est un raccourci.

A l'autre bout du défilé, le ciel entre comme un coin de fer dans la colline. On commence à mieux y voir. Le Gaudissart file à toute allure dans comme une rigole de schiste bien polie. Il est là-dedans tout allongé, tout étiré, machuré par de grandes raies luisantes qui partent de l'ombre comme des flèches et, là-bas, dans le jour se courbent. Il semble qu'on a étiré le ruisseau, il semble qu'il y en a un, là-haut sur le plateau qui tire sur la queue du ruisseau et un autre, en bas dans les plaines qui tire sur la tête comme quand on veut écorcher une couleuvre. Et puis, en approchant toujours dans la direction du jour, ça devient comme de la soie, et c'est tout mol et tout en luisance, et çà se gonfle d'air et de vent, et enfin, ça reste plié sur la pente de la colline comme un foulard qu'on a mis à sécher au versant d'un talus.

C'est que le Gaudissart, tout mangeur de terre qu'il est, n'a pas assez mangé de plateau, qu'il débouche sur l'autre bord, à quarante mètres de haut, et que, de là, il saute.

Il saute en trois sauts, par trois escaliers arrondis, entre des coussins de mousse. Un petit saut d'enfant d'abord, puis, d'un élan, il dépasse la roche et s'envoie dans une épaisseur de six mètres d'air. Il se reçoit sur le ressort de ses reins, il roule sur une pente de vingt mètres et alors, d'un beau vol, bandé comme un arc, il descend dans le plan Soubeyran au milieu d'une cuve qui roule du tambour.

En bas le sentier contourne la cuve, passe au-dessus du ruisseau sur trois pierres plates et s'éloigne en écrasant les prés sauvages.

Panturle s'est arrêté au débouché du ruisseau, juste au-dessus du saut du Gaudissart et il a pris l'affût sous un pin.

J. GIONO, *Regain.*

Digitized by Google

Version anglaise.

Série B — ancien régime

The Englishman is very petulant and precise about his accommodation at inns, and on the roads; a quiddle about his toast and his chop, and every species of convenience, and loud and pungent in his expressions of impatience at any neglect. His vivacity betrays itself, at all points, in his manners, in his respiration, and the inarticulate noises he makes in clearing the throat; — all significant of burly strength. He has stamina, he can take the initiative in emergencies. He has that *aplomb*, which results from a god adjusment of the moral and physical nature and the obedience of all the powers to the will: as if the axes of his eyes were united to his backbone, and only moved with the trunk.

Thème anglais.

(Série B — ancien régime)

Le tempérament de l'Anglais s'affirme dans la vigueur avec laquelle il réclame ce qu'il désire. Chez lui, il veut que tout marche comme s'il n'était pas là et sans qu'il ait à intervenir dans le détail du service ou de l'organisation de la vie quotidienne. Dans une nation bien policée les traditions doivent suffire, sans qu'il soit besoin de fonctionnaires, de même que dans une maison bien tenue, les domestiques ne doivent manifester leur présence que par la perfection invisible et silencieuse de leur travail. A l'étranger, l'Anglais exige qu'on recompose pour lui l'atmosphère qui lui est familière, — gare à l'hôtelier continental qui ne lui restitue pas aussitôt, même dans un village, tout le confort qu'il a dans son manoir, — son porto vénérable et ses fauteuils de cuir. Il met tant de conviction dans ses exigences que celles-ci se réalisent d'elles-mêmes, et que sous tous les climats, sur le passage de ses caravanes, une nouvelle Angleterre surgit de toutes parts.

Version italienne pour le 19 février.

All'illustrissimo e reverendissimo
Monsignore Melchior Crescenzio, cherico di Camera

Suole anche talora un gran prencipe ricevere con lieto viso tra le ricche vivande della sua tavola un paniere di rose o una treccia di viole che da rozza mano di povero contadino recate gli sieno. Per la qual cosa io non dubito punto che non debba a V. S. illustrissima essere in grado questo umile e villareccio dono ch'io di presente vengo ad offerirle, il quale appunto altro non è che un mazzetto di fiori di poesia, già da me questi anni addietro colti negli orti delle muse ed ora con rustico ma nuovo ordine in questo volume raccolti e messi insieme. Prendali in segno del poco ch'io vaglio e gradiscali in testimonio del molto ch'io vorrei. Imperoché sì come tali si dimostrano appunto quali natura gli produsse e privi in tutto di qualunque ricercato artificio, così vengono

Digitized by Google

accompagnati dalle radici intiere d'una pura divozione e d'una divota osservanza verso lei.

Confesso ben io ch'escono fuori pur troppo intempestivi e non ben cresciuti a quel colmo di perfezione, che in qualche spazio di tempo potrebbono per aventura ricevere. Ma s'egli è il vero che l'offerte delle primizie, secondo che si legge, a Dio stesso care esser solevano, cari, se io non sono ingannato, esser dovranno questi a V. S. illustrissima, poiché sono senza alcun dubbio i primi che nel verde aprile della mia giovanezza germogliati sieno, anzi nello'nverno torbido e tempestoso delle mie continove sciagure.

Oltre che, facendo, secondo natura, di mistieri che prima da'rami caggiano i fiori perché poi spuntino le frutta, ho istimato io convenevole il carpire cotali fiori così acerbi ancora ed imperfetti come si veggono, per poter meglio per lo innanzi affaticarmi in cosa di rilevo maggiore. Onde, se bene ora io vani fiori e caduchi non arrossisco di presentarle, verrà forse stagione che dalla pianta del mio intelletto, ancorché sterile e dal patrio suo nativo terreno svelta, nascerà qualche frutto maturo di poema più grave, quale é quello a cui d'intorno lavorando io vo tuttavia, fondato sopra la vendetta della morte di Cristo, esseguita per divina volontà da Tito imperatore nella città di Gerusalemme.

Quali essi si sieno, spero, se la mia speranza non è soverchio audace, che, ricoverati sotto l'ombra non nocevole della sua protezione e nodriti dall'onda, dal sole e dall'aura soave del suo favore, potranno perpetualmente serbarsi freschi e ridenti. E mi fo arditamente a credere che non sieno per essere giamai o recisi dalla falce del tempo, o dispersi dall'inondamento di Lete, o distrutti dal ghiaccio del livore, o secchi dall' arsura della malignità, o consumati dall'uggia della invidia, o calpestati dal piede de'calognatori. E se pur non sono atti ad addolcir l'aria con la soavità degli odori, portando per la Italia il grido del mio nome, potranno per aventura allettare i riguardanti con la vaghezza de'colori, pascendo gl'intelletti della loro varietà.

Giambattista Marino.
Dedica della prima parte delle Rime
(Venezia, Giovan Battista Ciotti, 1602).

Digitized by Google

Sujets donnés au Concours de l'enseignement secondaire (1930)

Agrégation des Lettres (hommes).

Version grecque

Psychologie du remords.

Ἡσιόδου χρὴ ἀκροᾶσθαι λέγοντος οὐχ ἧ Πλάτων ἀκόλουθον εἶναι τιμωρίαν ἀδικίας πάθην, ἀλλ' ἡλικιῶτιν ἐκ τῆς αὐτῆς ὁμόθεν χώρας καὶ ῥίζης συνυποφυομένην · « ἡ γὰρ κακή, φησί, βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη ». Καὶ ·

Ὅς δ' ἄλλῳ κακά τεύχει, ἑῷ κακὸν ἤπατι τεύχει.

Ἡ μὲν γὰρ καθαρὸς ἐν αὐτῇ λέγεται τὸ βοηθητικὸν ἔκ τινος ἀντιπαθείας ἔχειν συγκεκραμένον · ἡ δὲ πονηρία συγγεννῶσα τὸ λυποῦν ἑαυτῇ καὶ κολάζον, οὐχ ὕστερον, ἀλλ' ἐν αὐτῇ τῇ ὕβρει, τὴν δίκην τοῦ ἀδικεῖν δίδωσι · καὶ τῷ μὲν σώματι τῶν κολαζομένων ἕκαστος κακούργων ἐκφέρει τὸν αὑτοῦ σταυρόν · ἡ δὲ κακία τῶν κολαστηρίων ἐφ' ἑαυτὴν ἕκαστον ἐξ αὑτῆς τεκταίνεται, δεινή τις οὖσα βίου δημιουργὸς οἰκτροῦ, καὶ σὺν αἰσχύνῃ φόβους τε πολλοὺς καὶ πάθη χαλεπὰ καὶ μεταμελείας καὶ ταραχὰς ἀπάυστους ἔχοντος. Ἀλλ' οὐδὲν ἔνιοι διαφέρουσι παιδαρίων, ἃ τοὺς κακούργους ἐν τοῖς θεάτροις θεώμενα πολλάκις ἐν χιτῶσι διαχρύσοις καὶ χλαμυδίοις ἁλουργοῖς ἐστεφανωμένους καὶ πυρριχίζοντας, ἄγαται καὶ τέθηπεν, ὡς μακαρίους, ἄχρις οὗ κεντούμενοι καὶ μαστιγούμενοι καὶ πῦρ ἀνιέντες ἐκ τῆς ἀνθινῆς ἐκείνης καὶ πολυτελοῦς ἐσθῆτος ὀφθῶσιν. Οἱ γὰρ πολλοὶ τῶν πονηρῶν οἰκίας περιβεβλημένοι μεγάλας, καὶ ἀρχὰς καὶ δυνάμεις περιφανεῖς, λανθάνουσιν ὅτι κολάζονται, πρὶν ἄν ὀφθῶσιν ἀποσφαγέντες ἢ κατακρημνισθέντες · ἅπερ ἄν τις οὐ τιμωρίαν εἴποι, πέρας δὲ τιμωρίας καὶ συντέλειαν. Ὥσπερ γὰρ Ἡρόδικον τὸν Σηλυμβριανόν, εἰς φθίσιν, ἀνήκεστον πάθος, ἐμπεσόντα, καὶ μίξαντα πρῶτον ἀνθρώπων γυμναστικὴν ἰατρικῇ, φησὶν ὁ Πλάτων μακρὸν ποιῆσαι τὸν θάνατον αὑτῷ καὶ τοῖς ὁμοίως νοσοῦσιν, οὕτω καὶ τῶν πονηρῶν ὅσοι τὴν παραυτίκα πληγὴν ἐκφυγεῖν ἔδοξαν, οὐ μετὰ πλείονα χρόνον, ἀλλ' ἐν πλείονι χρόνῳ, τιμωρίαν μακροτέραν, οὐ βραδυτέραν τίνουσιν · οὐδὲ γηράσαντες ἐκολάσθησαν, ἀλλ' ἐγήρασαν κολαζόμενοι.

PLUTARQUE, *Sur les Délais de la Justice divine*, IX, 554 A-C.

Digitized by Google

Examens de la Faculté

BACCALAURÉAT (juin-octobre 1930).
Sujets donnés. Observations et conseils.

Epreuves d'allemand.

Le texte de la version a permis de classer sans difficulté les candidats. Ceux qui étaient normalement préparés devaient le comprendre dans l'intégralité. Ils se sont différenciés par le plus ou moins de correction et de finesse qu'ils ont mis à traduire des germanismes ou des tournures délicates comme *Das Meer braust auf* ; *die Schiffe stossen zusammen* ; *die Stadt wird ungewarnt vom Unglück betroffen* ; *behaglich* ; *der Glücklichste ist der zu nennen, dem keine Besinnung über das Unglück mehr gestattet ist.* Quant aux candidats faibles qui aiment s'abandonner à « l'intuition » ils ont sombré sur des écueils tels que *Die geborstene Erde scheint Flammen zu speien* ; *vom Meer verschlungen* ; *zu Grunde gehen* ; *eine Schar sonst verborgener oder durch dieses Ereignis in Freiheit gesetzter Verbrecher.* Cependant, ces difficultés n'étaient pas exagérées. En général, les candidats qui se montrèrent supérieurs dans l'intelligence du texte allemand l'étaient aussi dans sa mise en français. Les faibles en version, d'autre part, étaient aussi inférieurs en thème.

Le texte du thème m'a paru, au premier coup d'œil, presque neutre au point de vue grammatical. Il ne contient, en effet, aucune des difficultés sur lesquelles l'enseignement insiste particulièrement : les génitifs du pronom relatif (*Die Eiche, deren Schatten,* etc.) ; *bitten* et *fragen* ; les verbes qui régissent, en allemand, le datif et dont les équivalents français sont transitifs ; les auxiliaires de mode, etc. Je m'aperçus cependant, en corrigeant, que les candidats avaient encore trouvé moyen de faire de grossières fautes grammaticales. Au demeurant, le thème portait sur un vocabulaire bien intéressant : vocabulaire concret et tournures d'usage courant. Pour ces dernières, il y aura lieu, dans l'enseignement, de faire un effort supplémentaire. Je cite *entrer en conversation* ; *que faut-il davantage ? que venez-vous chercher ici ? aller éteindre sa soif* ; *apaiser sa faim* ; *si cela est* ; *se contenter de peu* ; *reconnaitre l'état de* ; *il n'avait jamais rien vu* ; etc. Deux vocables : *parc et ormeau* auraient pu permettre à de bons élèves de montrer une certaine supériorité.

L'interrogation a révélé chez presque tous les candidats de langue française une ignorance frappante du vocabulaire le plus simple. Aucun, par exemple, n'a pu désigner d'une façon correcte, les parties du visage. J'ai entendu *Der Nas, der Aug, das Zahn, die Ohre.* (*Kinn, Stirne, Schläfe*

Digitized by Google

étaient généralement inconnus, souvent même *Zunge*). J'ai pu constater en outre, que les élèves de la *section A*, alsaciens et élèves de l'intérieur, ne se préoccupent pas assez de la grammaire, en particulier des verbes forts. Quelles formes n'ai-je pas entendues ! Tun, taun, getunen ; flug ; empfung ; hebte ; lügte ; stosste ; ich nenne, nann, genennen ; ich weiss, du wisst, gewissen ; ich bringe, brang, gebrungen ; schwebe, schweb, geschwoben ; dachten, infinitif de « ich dachte » ; etc. *Aucun* candidat n'a su traduire : *je lui ai demandé un service* ; *je lui ai demandé le chemin.*

Henri Adrian,
Professeur au Lycée Fustel de Coulanges.

Version anglaise.

He had not gone above two miles, vhen he was met by two fellows in a narow lane, and ordered to stand and deliver. He readily gave them all the money he had, but told them he hoped the would be so generous as to return him a few shillings, to defray his charges on his way home.

One of the ruffians answered with an oath, « Yes, we'll give you something presently : but first strip and be d-n'd to you ». Joseph replied he hoped they would not insist on his clothes, which were not worth much, but consider the coldness of the night. « You are cold, are you, rascal ? » said one of the robbers : « I'll warm you with a vengeance » ; and snapped a pistol at his head ; wich he had no sooner done than the other levelled a blow at him with his stick, vhich Joseph who was expert at cudgel-playing caught with his, and returned the favour so successfully on his adversary, that he laid him sprawling at his feet ; but at the same instant he received a blow from behind with the butt end of a pistol from the other villain, which felled him to the ground, and totally deprived him of his senses.

Henry Fielding.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

101
8

MAR 21 1931

9e ANNÉE — 1931
N° 5 — MARS

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 35 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.		
G. Maugain.	*Vingt de nos étudiants en vacances*	177
II.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
A. Grabar.	*Histoire de l'art en Europe Centrale et en Europe Orientale*	179
P. Alfaric.	*Histoire des religions. — La situation religieuse de l'Europe nouvelle*	182
Avis important aux étudiants		186
III.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi. Histoire des religions	187
	L'histoire de l'art tchéco-slovaque à la Faculté des Lettres	189
	Un enseignement de la philologie anglaise en 1931-1932	190
	Examens et concours de l'enseignement secondaire.	191
V.	**Revue bibliographique.**	
Gabriel Maugain.	*Molière* (Francesco Picco)	192
A. Koszul.	*Précis de prononciation anglaise* (Marquis H. et Blandford)	193
V.	**Textes à traduire et à commenter.**	194
Conférence d'histoire du moyen âge. — Explication de textes relatifs aux institutions capétiennes : l'impôt		201
Erratum		208

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE MARS
N° 4. 1931

Vingt de nos étudiants en vacances.

Pour le troisième fois la Faculté des Lettres a profité des grandes vacances pour envoyer quelques-uns de ses étudiants, Alsaciens ou Lorrains, passer environ six semaines dans des provinces françaises autres que celles où ils ont vu le jour et grandi. Elle avait pu faire sept heureux en 1928, dix-neuf en 1929. Cette fois elle a atteint le total de vingt.

Le succès de l'entreprise est dû à des concours dont nous avons le droit de nous montrer fiers : quelques-uns nouveaux, d'autres déjà acquis à notre œuvre en 1929 et même dès 1928. Notre gratitude va, en particulier, à M. le Président Poincaré, à M. Paul Valot, directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine, à M. Roland-Marcel, préfet du Bas-Rhin, à M. le recteur Pfister et au Conseil de l'Université de Strasbourg, à la Société des Amis de cette même Université, à la Chambre de Commerce de Strasbourg et à son président, M. Herrenschmidt, au journal *Le Temps* et à son directeur M. Louis Mill, à Madame Paul Mellon, à M. Debrix, directeur de la Société Générale alsacienne de Banque, à M. Hartmann, industriel à Munster, à M. Henri Levi, directeur des Grands Moulins de Strasbourg, à M. le directeur des Mines de Péchelbronn, à MM. Mirabaud et Cie de Paris, à la Compagnie Algérienne, à M. Carlos Fischer, à M. Jacques Hatt, aux différentes compagnies de Chemins de fer.

Comme les deux années précédentes, les étudiants bénéficiaires de bourses de vacances ont dû cet avantage à leur travail et à leurs succès : ce sont leurs mérites qui les ont désignés à l'attention de la Faculté. Les élus ont eux-mêmes choisi les parties de la France qu'ils ont visitées. Jour par jour, ou peu s'en faut, ils ont tenu le Doyen au courant de leurs pérégrinations. Une fois rentrés en Alsace, ils lui ont remis un rapport. Voici leurs noms. Ce sont : Mlles Conrath, Hélène Hoff, Berthe Kuebler, Elisabeth Rott, Alice Schmitt, Irène Sigrist, MM. Alfred Birgy, Robert Hartz, Joseph Hermann, G. Jung, Robert Kippelen, Paul Meyer, Charles Muller, Roger Rechenmann, Alfred Schneider, N. Schuller, L. Sittler, Strich, Alfred Sutter, Alphonse Wollbrett.

L'impression générale que laisse la lecture de leurs rapports est facile à dégager. Quand ces jeunes gens se mettent en route, ils ne sont pas disposés d'avance à tout admirer : l'esprit critique qu'ils doivent à leur formation universitaire les garantit contre un tel excès. Mais après avoir vu, de leurs yeux vu, ils reviennent chez eux ayant conscience d'avoir considérablement élargi leur trésor intellectuel et moral.

Sans doute, ils emportent l'Alsace et la Lorraine dans leur mémoire et leur cœur. Ils ne cessent de les prendre pour terme de comparaison. « La Touraine est un pays analogue à l'Alsace pour sa beauté et sa fertilité. »— « Angers, agréable et tranquille ville de bourgeois, est comparable à Colmar. » — « Tours est moins grand que Strasbourg, mais le vaut par ses constructions superbes, ses larges boulevards, ses rues animées, ses grands magasins. » C'est au vieux Strasbourg que fait penser

Digitized by Google

Saint-Brieuc avec ses antiques maisons et ses ruelles étroites. Tandis qu'on se rend de Lyon à Grenoble en train omnibus, on observe que le paysage rappelle un peu le plateau lorrain. Mais cette comparaison perpétuelle n'implique aucun parti-pris et amène tout simplement nos jeunes gens à classer les paysages et les villes de la petite patrie parmi ceux de la grande, à situer l'Alsace et la Lorraine dans l'ensemble du territoire français. Loin de céder au préjugé, on se surveille pour ne lui laisser aucune place. Ainsi on vient de se montrer plutôt sévère pour l'aspect de telles cités du Midi. On atténue ce jugement : « Nos pignons et notre gré, avoue-t-on, ont à notre insu modelé notre goût; nous n'avons pas l'habitude des toits aplatis à la méridionale et de l'affreuse brique : de là une propension excessive peut-être à être choqués par ces nouveautés. »

Libre d'esprit, on l'est encore lorsqu'on rectifie en toute simplicité une opinion que l'expérience révèle fausse. On descend à Besançon : « Je m'attendais, dit-on, à voir une vieille ville plutôt noire, enfumée, triste. Or, quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'en sortant de la gare, je me trouvai sur une belle place, avec de jolies plates-bandes, un jardin public très gai, avec un coup d'œil admirable sur la ville elle-même, située dans une sorte de cuve, entourée de montagnes sur le flanc desquelles les nouveaux quartiers ont un aspect tout à fait moderne. »

Avec ces lignes beaucoup d'autres pourraient être citées ici pour montrer à quel point nos jeunes voyageurs sont séduits par la beauté des lieux qu'ils parcourent. Parfois, ils analysent avec une délicatesse pénétrante les émotions éprouvées sur la montagne ou en face de la mer qu'ils voient pour la première fois. Souvent, après des visites d'églises, de châteaux, de musées, ils demeurent émerveillés devant la richesse et la variété de notre patrimoine artistique.

Mais par là ils restent semblables à leurs prédécesseurs de 1928 et 1929, qui, en outre, se montrèrent, comme eux aussi, frappés de l'affabilité partout rencontrés et, pour parler comme l'un d'eux, « des qualités d'*amitié* propres aux Français. » « Faire connaissance là-bas, dit un autre, est chose bien facile ». « La conversation avec les gens de la capitale, observe un troisième, est presque infailliblement intéressante. » Et justement si l'on voulait trouver une nouveauté dans les rapports de cette année, il conviendrait de la chercher en ceci : de plus en plus nos jeunes voyageurs ne se bornent pas à ouvrir les yeux et à tendre l'oreille, mais ils se sentent beaucoup plus à l'aise pour engager et soutenir une conversation avec les compagnons de voyage, de table, de promenade que le hasard place à côté d'eux. C'est là un progrès considérable.

Si grand a été le charme de leurs vacances, qu'ils se promettent de retourner un jour dans les lieux visités cette année : Franche-Comté, Dauphiné, Provence, Pyrénées, Bretagne, Normandie, bords de la Loire, Paris. En attendant ils n'auront pas manqué, comme ils le projetaient, d'évoquer en famille ou devant des camarades les souvenirs recueillis l'été dernier. Ils auront ainsi fait naître chez beaucoup d'autres jeunes gens le désir d'entreprendre, à leur tour, un pélerinage agréable et instructif dans la grande patrie. Nous ne négligerons rien pour que ce vœu se réalise.

Gabriel MAUGAIN.

Digitized by Google

Échos des Cours de la Faculté

Histoire de l'art en Europe Centrale et en Europe Orientale.

L'art médiéval en Tchécoslovaquie.

I. — *La cathédrale de Prague.*

La cathédrale de Prague est un des monuments les plus remarquables en Europe Centrale et l'œuvre maîtresse de l'art médiéval en Bohême. Elle appartient à une époque brillante de la civilisation tchèque, et nous introduit dans l'étude de l'art bohémien du XIVe et du XVe siècle.

Au XIVe siècle, la Bohême est le pays le plus riche et le plus civilisé de l'Empire, et Prague, une ville florissante. Le clergé, la noblesse et la bourgeoisie participent activement à la vie culturelle du royaume. Mais c'est surtout à l'initiative de Charles IV que la Bohême doit le progrès rapide dans tous les domaines de sa civilisation. Il fonde l'Université de Prague qui bientôt réunit dans ses murs plus de dix mille étudiants tchèques, allemands, polonais. Le palais du roi est un autre centre de travaux scientifiques et le principal foyer d'activité artistique, dans le pays des Tchèques et même dans l'Empire.

C'est le roi Charles qui donne l'impulsion aux arts. Il fait venir des artistes et des œuvres d'art, soit de France, soit d'Italie ou d'Allemagne; il commande des édifices, des statues et des fresques, aux maîtres maçons, sculpteurs et peintres attachés à sa maison. Le goût personnel du roi influence jusqu'à un certain point les créations des artistes qui suivent ses directives. Par l'intermédiaire des œuvres qu'il fait exécuter, le roi dirige immédiatement toute la vie artistique du pays. Charles IV est un des premiers Mécènes de la fin du moyen-âge, comme le furent les rois et les princes de la maison Valois et les papes d'Avignon. L'activité de Charles IV précède de quelques décades celle du plus célèbre de ces animateurs de l'art du XIVe-XVe siècle, le duc de Berri. Elevé en France et ayant séjourné, à plusieurs reprises, et à la cour royale et au palais pontifical, c'est en France que Charles IV a dû s'initier au rôle de Mécène, ignoré à cette époque dans les résidences de l'Europe Centrale.

En outre, Charles IV a en commun avec les princes français, ses contemporains et protecteurs des arts comme lui, un autre trait caractéristique. Comme eux, il est éclectique, il admire la belle œuvre d'art, quelle que soit sa provenance, il s'adresse à des artistes d'origine diverse. L'art qu'il cultive à Prague est aussi cosmopolite que celui qu'on verra dans tous les palais des seigneurs français ou italiens, vers 1400. Toutefois, pour

Digitized by Google

jeter les bases de l'art nouveau, à Prague, Charles IV fait appel surtout aux artistes d'origine française; les Italiens et les Allemands n'arrivent qu'un peu plus tard, et les Flamands manquent complètement dans ses équipes. Dans les années autour de 1400, ce seront les artistes de Flandre, comme on sait, qui tiendront la première place, aux ateliers cosmopolites des châteaux princiers.

La cathédrale Saint-Guy de Prague est la plus grande entreprise artistique de Charles IV. Réalisée par les artistes du roi, elle est étroitement liée au château royal et à la personne du fondateur : elle est placée, non pas au milieu de la ville, mais au sommet de la colline qui domine Prague, et à côté de la résidence du roi ; — le fils de Charles IV, Venceslas, la réunit même à son palais, par une galerie sur arcades : dorénavant, comme la chapelle de Saint-Louis, à Paris, la cathédrale de Prague ne fait qu'un avec le château; — la plus importante relique du grand sanctuaire de la capitale tchécoslovaque est le corps du roi de Bohême, saint Venceslas; — c'est à ce saint, patron du pays et de la maison royale, qu'est consacrée la plus belle chapelle de la cathédrale; — Charles IV transporte à Saint-Guy les dépouilles des rois de Bohême de la dynastie nationale des Premyslides : aux autres fonctions dans la vie religieuse et politique du pays, la cathédrale de Prague joint ainsi celle du mausolée royal ; — enfin, une série de portraits sculptés de Charles IV, des membres de sa famille et de ses collaborateurs, perpétuent la mémoire du roi-fondateur de la cathédrale et de son règne.

C'est en 1346 que s'ouvre le chantier de la cathédrale. Son premier architecte est un Français, Matthieu d'Arras, que Charles IV fait venir d'Avignon. Il apporte en Tchécoslavie les formes sobres du gothique « classique » et s'inspire, dans son œuvre de Prague, de la cathédrale de Limoges et surtout de la cathédrale de Narbonne. Au moment de la mort du maître d'œuvre français, une partie du chevet seulement est terminée, mais les successeurs de Matthieu d'Arras tiennent compte du plan qu'il avait tracé. C'est Pierre Parler, un Allemand de Gmünd, puis son fils et leurs élèves qui terminent le chœur et la tour latérale de Saint-Guy. Les nefs ne sont ajoutées qu'au XIXe siècle.

Parler et ses collaborateurs pratiquent un art assez différent de celui de Matthieu d'Arras. C'est le gothique tardif qui crée des effets brusques, introduit des oppositions violentes et vise au pittoresque. Le style de Parler et de son école se reconnaît à la forme des piliers, des arcs-boutants, des pignons, des balustrades, des fenêtres, et à la distribution des masses.

A la même époque, Parler déploie une grande activité en province, où il travaille à deux autres cathédrales gothiques d'un type analogue, à Kolin et à Kutna-Hora. La Bohême, au XIVe siècle, est le pays de l'Europe Centrale, où — exception faite de la Rhénanie et de la Saxe — on élève le plus de cathédrales gothiques du type français.

Si l'architecture de Saint-Guy est l'œuvre d'artistes français et allemands pratiquant un art d'origine française, la décoration de la basilique est confiée, en partie, à des Vénitiens qui couvrent de mosaïques un mur de la façade, et en partie à des artistes locaux qui créent, dans la cha-

Digitized by Google

pelle Saint-Venceslas, une polychromie originale, où les peintures murales sont rapprochées d'incrustations en pierres demi-précieuses. La sculpture monumentale est à peu près inexistante. Par contre, aucune cathédrale gothique ne possède une série d'images portraitiques sculptées aussi riche que Saint-Guy de Prague. Ce sont des bustes qui, au nombre de 21, sont alignés le long de la galerie du triforium du chœur. Œuvres d'un style réaliste vigoureux, ces portraits sont attribués à Parler et à son atelier.

II. — *La Miniature en Bohême.*

L'art de la miniature et de l'enluminure des manuscrits occupe une place importante dans l'œuvre artistique de la Bohême. Les monuments sont nombreux et certaines séries d'illustrations sont des chefs-d'œuvre de peinture.

Les plus anciens spécimens de manuscrits illuminés que les Tchèques aient connus, sont des œuvres exécutées dans les ateliers bavarois, pour des princes de la Bohême. Le style carolingien y domine encore, au début du XI[e] siècle. Tandis que les miniatures de la fin du même siècle appartiennent déjà à l'art roman, dont les formes persistent, dans les manuscrits tchèques, jusqu'en 1300 environ.

C'est à une date rapprochée de 1085 qu'ont été exécutées les excellentes miniatures de l'Evangéliaire célèbre dit de Vychehrad, dont l'illustration est d'une abondance exceptionnelle. Les qualités esthétiques de cette peinture et son intérêt iconographique n'empêchent pas de constater un certain archaïsme de l'art pratiqué dans les ateliers tchèques à la fin du XI[e] siècle. Le retard de l'art tchèque sur l'évolution de la peinture, en Europe Occidentale, ne fait que s'accentuer au cours du XIII[e] siècle qui, en Bohême, est encore un siècle de style roman.

C'est au XIII[e] siècle aussi que les calligraphes et peintres tchèques traversent une période d'influences de la miniature byzantine, dont les formules pénètrent en Bohême, probablement par l'intermédiaire de la miniature de Saxe-Thuringe, très « byzantinisée » à cette époque. L'Antiphonaire dit de Sedlec fournit des exemples typiques de l'influence byzantine qui, tout en étant considérable, est loin d'arracher la miniature de Bohême de la tradition occidentale. Vers la fin du XIII[e] siècle, les miniaturistes tchèques retournent généralement aux formes romanes, avant de s'initier au style gothique.

La miniature gothique apparaît en Bohême dès 1290 environ. Les rois se font copier des manuscrits dans les *scriptoria* parisiens, dont la renommée dépasse les frontières de la France. La Bible de Veleslas, le Bréviaire de la reine Elisabeth — deux manuscrits importants du début du XIV[e] siècle — sont les premières œuvres considérables des artistes tchèques dans le style gothique. C'est en 1320 environ que l'abbesse Kunhuta, fille du roi Premysl-Ottakar, commande un magnifique Passional, orné d'une série de miniatures, parmi lesquelles se trouvent des portraits et plusieurs scènes émouvantes de la Passion.

Vingt ans plus tard, la miniature calligraphique cède définitivement la place à l'image picturale, selon la nouvelle formule créée en France.

Digitized by Google

Le Missel de Jean de Dragice, un Bréviaire de 1342, marquent les débuts de ce « genre » nouveau qui va s'épanouir dans la deuxième moitié du siècle, sous les règnes de Charles IV et de Venceslas IV.

Jamais la production des ateliers de miniatures bohémiens n'a été plus abondante, ni leur technique plus parfaite que pendant cette époque. Les rois, les dignitaires de la Cour et de l'Eglise, multiplient les commandes. Sur une base franco-italienne les miniaturistes de Bohême créent un style particulier qui est en progrès sensible sur l'art des autres *scriptoria* de l'Europe Centrale, et exerce une influence sur les peintres des pays voisins. Prague envoie ses manuscrits à l'étranger et enseigne l'art de la miniature aux praticiens étrangers.

Parmi les plus belles œuvres de l'école tchèque, le groupe des manuscrits de Jean de Streda (Evangéliaire, Missel, etc.) et, plus tard, la série des commandes du roi Venceslas (Bibles, Astrologie, etc.), occupent la première place. Ce sont des œuvres exquises, où un décor gracieux et abondant, aux couleurs riantes, accompagne des peintures minuscules, animées et élégantes. Les peintres bohémiens font preuve d'une imagination jamais épuisée, d'une finesse de goût et de connaissances techniques exceptionnelles.

Les guerres hussites interrompent brusquement l'activité de ces ateliers de miniaturistes, au moment où ils avaient atteint à la maîtrise. Les peintres quittent vraisemblablement le pays. L'époque des troubles passée, la miniature réapparaît, à la fin du XVe siècle. Mais les œuvres sont moins nombreuses et elles ne sont guère originales : une influence flamande, puis italienne, y dominent. Toutefois, quelques miniatures remarquables sont exécutées à cette époque, et notamment le Livre de chœur de Smichov, célèbre à cause d'une représentation de Jean Huss, en martyr, ou bien encore le Graduel de Kutna-Hora, qui contient une curieuse image de l'exploitation des mines d'argent, aux environs de cette ville. Les deux manuscrits sont de 1490 environ. Quelques décades plus tard, les progrès de l'imprimerie arrêtent définitivement l'art de la miniature en Bohême.

A. Grabar.

Histoire des religions.

La situation religieuse de l'Europe nouvelle.

III. — Les accords de Latran

Tout accord entre deux parties opposées implique normalement des concessions mutuelles. Ceux qui ont été conclus le 11 février 1929 entre l'Eglise et l'Etat italien sont, à ce point de vue, des modèles du genre. On s'est demandé lequel des partenaires y gagnait, lequel y perdait. Chacun y trouve son profit et chacun enregistre des pertes.

Digitized by Google

1) *Le traité politique*

Prenons d'abord le traité politique, qui règle la question romaine, et la convention financière qui en constitue une annexe. Vatican et Quirinal peuvent à la fois s'en féliciter et s'en plaindre.

a) Le pape y gagne de se voir reconnaître la propriété entière de terrains et d'immeubles dont il avait auparavant la simple jouissance, et d'entrer sans frais en possession d'un service ferroviaire, télégraphique, téléphonique, radio-télégraphique, radio-téléphonique et postal aménagé pour lui. Le principe de sa souveraineté absolue se trouve désormais officiellement proclamé. En un temps où la primauté du spirituel pâlit souvent devant celle des puissances économiques, il inscrit à son actif un capital de 750 millions de lires au comptant, et d'un milliard en obligations à 5 % lui assurant une rente annuelle de 50 millions; il bénéficie par ailleurs de nombreuses franchises.

Mais le territoire dont il doit se contenter est singulièrement restreint en comparaison de celui que ses devanciers gardaient encore avant 1870. Encore n'en possède-t-il pas la maîtrise intégrale, car la place Saint-Pierre doit être normalement ouverte au public et soumise au contrôle de la police italienne. Enfin, le successeur de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII s'est engagé à ne pas intervenir dans les « compétitions temporelles » des autres Etats.

b) Le gouvernement italien n'a plus à craindre, du moment où le pape se déclare satisfait, les complications internationales que ses protestations et revendications risqueraient de soulever. A l'intérieur de la nation n'existera plus la division regrettable et dangereuse qui s'affirmait entre les « blancs » et les « noirs », les patriotes et les cléricaux. L'Etat fasciste à qui est dû ce double bénéfice, y gagne, pour sa part, de voir sa situation consolidée par l'adhésion cordiale des catholiques.

Mais ce n'est sans doute qu'avec peine que le Duce s'est résigné à céder une portion du territoire national et à créer un Etat dans l'Etat. La souveraineté pontificale crée au pouvoir civil une servitude qui ne va pas sans risques, en imposant pour le temps de guerre comme en état de paix, l'immunité diplomatique de tous les représentants étrangers accrédités près du Saint-Siège. Enfin, elle n'a pas seulement grevé les finances publiques de charges assez lourdes, elle les prive de nombreux revenus.

2) *Le traité religieux*

Le traité d'ordre religieux, ou Concordat, conclu entre le Vatican et le Quirinal, est aussi à deux faces. Il offre, pour chacune des parties contractantes, certains avantages, mais aussi certains inconvénients.

a) Le pape a beaucoup obtenu. Le catholicisme est officiellement reconnu comme « religion d'Etat » et Rome comme ville sainte dont le gouvernement doit faire accepter le caractère sacré. Les évêques et curés sont nommés sans l'intervention du pouvoir civil. Les uns et les autres jouissent d'une absolue indépendance dans l'accomplissement des fonctions religieuses. Les mariages célébrés par eux sont officiellement reconnus. Les clercs et religieux qui ont fait des vœux bénéficient d'exemptions importantes.

Digitized by Google

Les établissements ecclésiastiques et instituts religieux ne dépendent que de l'autorité religieuse, qui peut à son gré en créer de nouveaux. Ils jouissent de la personnalité juridique. L'enseignement de la doctrine catholique est considéré comme le fondement et le couronnement de l'instruction publique.

En retour, le Saint-Siège défend à tous les ecclésiastiques et religieux de s'inscrire et de s'associer à aucun parti politique. Les organisations de l'Action catholique ne sont maintenues qu'à la condition de se borner à un programme purement religieux. Les évêques, avant de prendre possession de leur diocèse, s'engagent par serment devant le Duce à respecter le gouvernement établi et à s'entremettre pour écarter de lui tout danger.

b) L'Etat italien gagne incontestablement à ce régime. Au lieu d'avoir le clergé contre lui, il est en droit de compter, désormais, sur son concours actif.

Mais il n'a pu l'acquérir et ne pourra le conserver qu'en abdiquant une portion de son autorité. Sa dictature s'arrête au seuil des églises et des couvents. Il s'interdit tout contrôle sur leur organisation et sur leur développement. Il les exempte même de charges fiscales qui pèsent lourdement sur la population civile et leur accorde des subventions très larges dont le détail est précisé en de nombreux articles.

En somme, le Concordat est surtout avantageux à l'Eglise, tandis que le traité politique est plutôt profitable à l'Etat. Aussi Pie XI a-t-il tenu à déclarer que les deux actes sont indissolublement liés. Mussolini, au contraire, a nettement déclaré que le premier est indépendant du second et pourrait lui survivre.

IV. — Depuis les accords de Latran

La signature des accords de Latran n'a point empêché l'Eglise d'avoir des conflits nombreux et souvent aigus avec l'Etat. Dans l'ensemble, pourtant, elle a été suivie d'un rapprochement très marqué entre les deux parties.

1) *Difficultés persistantes*

Les premières difficultés sont venues des textes même qui devaient réaliser l'accord. En les présentant à la Chambre des députés, le 13 mai 1929, Mussolini expliquait que le christianisme, juif en son principe, est, en sa forme catholique, un produit essentiellement romain et doit être soutenu parce qu'il sert les intérêts de Rome ; que les Etats de l'Eglise, mal administrés et mal défendus par les papes, appartiennent irrévocablement à l'Italie, dont la capitale est en dehors du Vatican, très loin de lui ; que les fascistes continuent sur ce point la tradition du « Risorgimento » ; que, tout en protégeant les catholiques, ils ne veulent pas leur sacrifier la liberté des autres citoyens et qu'ils ne se laisseront pas disputer par eux la formation de la jeunesse. Dès le lendemain, recevant un groupe de professeurs et d'élèves du collège de Mondragone, le pape profitait de la circonstance pour affirmer que la mission de l'éducation incombe avant tout à l'Eglise. Là-dessus il se déclarait « intransigeant », quoique « prêt à traiter avec le

Digitized by Google

diable ». Le 30 mai, dans une lettre publique à son secrétaire d'Etat, il relevait dans le discours du « Duce », des expressions « hérétiques et pires que hérétiques », des « paroles dures à l'égard du gouvernement ecclésiastique, et, tout particulièrement, l'affirmation inadmissible de l'absolue liberté de conscience ».

Au mois suivant, le conflit se ravivait par la publication en un volume du discours de Mussolini à la Chambre, complété par un autre au Sénat et par une introduction où le « Duce » déclarait qu'après les avoir relus, il était encore plus convaincu de leur nécessité. Pie XI répliqua, le 21 juin, par une nouvelle lettre au cardinal Gasparri, expliquant que ce fait le mettait lui-même dans la nécessité de publier ses réponses complètes.

Vers le même temps, une loi complémentaire du Concordat permit le mariage purement civil à quiconque désirait s'affranchir des formalités religieuses. Une autre reconnaissait aux cultes non catholiques la plupart des avantages octroyés à la religion de l'Etat. Ce fut une grosse déception pour le Vatican. Pie XI formula des doléances très vives, mais sans aucun succès.

Plus accusée encore fut la reprise de ce qu'on a justement appelé la « lutte pour la jeunesse ». En juin 1929, à la suite d'articles imprudents d'organes catholiques, Mussolini déclarait que les générations montantes appartiennent au fascisme. Une note officielle de l' « Osservatore Romano » fit entendre les craintes et plaintes de l'Eglise. Les autorités fascistes réagirent en saisissant la « Civilta catholica », dont le directeur fut relevé de ses fonctions. Dans un grand discours du 14 septembre 1929, le « Duce » accentua son attitude. Une protestation pontificale formulée le surlendemain à la basilique Saint-Pierre devant 15.000 représentants de la jeunesse catholique, fut suivie presque immédiatement par la dissolution de la Fédération de la jeunesse catholique de Côme et par la mise en demeure à toutes les organisations de l'Action catholique, conformément à la loi de sécurité publique, de communiquer aux autorités civiles leurs statuts et réglements avec la liste de leurs membres. Pie XI reprit la controverse dans une grande encyclique sur l'éducation chrétienne, du 31 décembre 1929. Il y développait la thèse traditionnelle de l'Eglise. Mais il eut soin d'en arrondir les angles et reconnut à l'Etat le droit de former les citoyens.

2) *Accord foncier*

Dans les conflits les plus violents, l'accord foncier a toujours subsisté et les oppositions rencontrées n'ont fait que l'affermir.

Les controverses si âpres et si bruyantes qui suivirent les accords de Latran n'empêchèrent pas leur ratification de se faire, le 7 juin 1929, avec un grand apparat et un échange de congratulations officielles qui semblait exclure tout souvenir des anciennes disputes. Un nonce, Mgr Borgongini Duca, fut nommé près du Quirinal. Un ambassadeur, le comte de Vecchi, le fut en même temps près du Saint-Siège. Grâce à leurs efforts conjugués, les difficultés pendantes allaient être plus vite résolues et celles qui pouvaient surgir dans la suite devaient aisément s'arranger.

Le 5 décembre suivant, pour la première fois, le roi d'Italie fit au pape une visite solennelle où furent échangés des cadeaux princiers. On était loin

Digitized by Google

du temps où la dynastie usurpatrice était excommuniée et vouée à la réprobation des fidèles.

Un peu plus tard, le 7 février 1930, à défaut du « Duce », dont la venue avait été faussement escomptée, le secrétaire général du parti fasciste, Turati, fut reçu à son tour par Pie XI et eut avec lui un long entretien. Le résultat ne tarda pas à s'en faire sentir. Quelques jours après furent promulgués divers règlements qui devaient assurer l'éducation religieuse des « balillas » et des « avant-gardes » fascistes.

Le gouvernement italien pouvait se montrer d'autant plus conciliant à l'égard de la papauté que la politique religieuse du Vatican servait les intérêts du Quirinal. On l'a vu particulièrement dans la résistance opposée, au cours de 1930, au gouverneur anglais de Malte et aussi dans la préparation du congrès eucharistique de Rhodes, dans un milieu orthodoxe que l'Italie cherche à s'assimiler.

La réconciliation des frères ennemis s'est manifestée récemment sous une forme particulièrement sensible et décisive. La fête du 20 septembre, commémorant la prise de Rome, a été supprimée et officiellement remplacée par celle du 11 février, anniversaire des accords de Latran.

Le monument de Garibaldi n'en subsiste pas moins, avec ceux de ses compagnons, sur le Janicule, en face du Vatican. Mussolini a officiellement déclaré qu'on n'y toucherait point. Il a même promis, en 1929, que près de la statue du héros une autre serait dressée prochainement à sa femme Anita. La contradiction, dira-t-on, est flagrante. Mais la vie est-elle autre chose qu'un accord instable de forces opposées ?

Prosper Alfaric.

Avis important aux étudiants.

Des cours *gratuits* de prononciation et d'articulation vont commencer au profit des étudiants Alsaciens ou Lorrains. Les intéressés sont priés de se faire inscrire chez M. le Doyen ou de donner leurs noms à leurs professeurs.

On rappelle, d'autre part, que le vendredi et le samedi, à 11 heures, fonctionnent déjà des cours *gratuits* de revision de la syntaxe française, institués à l'avantage des mêmes étudiants. Ceux qui désirent les suivre n'ont qu'à s'y présenter.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi.

Samedi 24 janvier 1931. Histoire des religions.

I. — *Les religions mystiques à Rome et en Italie antique.*

M. Jean Gagé, de la Faculté des Lettres, rend compte de deux ouvrages publiés récemment, qui tous deux attirent l'attention et apportent des vues nouvelles sur certains aspects de la vie religieuse dans l'antiquité romaine.

L'un de ces ouvrages, *Les Religions orientales dans l'empire romain*, de M. Franz Cumont, n'est pas nouveau. C'est une nouvelle édition d'un recueil de leçons magistrales professées au Collège de France en 1905, publié par l'auteur en 1906 et qui fait depuis lors autorité en la matière. Mais cette quatrième édition (Geuthner, 1929) mérite à tous égards d'être signalée; fort bien illustrée, enrichie de notes nombreuses et méthodiques, elle apporte un instrument de connaissance et de recherche incomparable aux curieux d'histoire religieuse. L'économie du livre, où les religions sont groupées d'après leur pays d'origine, n'a pas été modifiée. Mais l'auteur a adjoint à l'ouvrage un « appendice » sur les *Mystères de Bacchus à Rome* qui est une nouveauté considérable, où sont synthétisés avec beaucoup de vigueur les résultats des plus récentes découvertes sur ce sujet, dont la plus importante est celle d'une inscription de Tusculum énumérant les noms et titres d'une confrérie bachique. Le fait que les mystes de ce collège sont originaires d'Asie Mineure, et les nombreux indices d'une influence gréco-orientale sur les mystères de Liber Pater justifiaient amplement M. Cumont de faire entrer cette étude dans un ouvrage sur les religions orientales.

M. Michel Rostovtzeff, dans sa *Mystic Italy* (New-York, 1928), a précisément rassemblé sur les mystères de cette nature, à Rome et à Pompéi, des documents archéologiques nouveaux et intéressants. L'Italie mystique dont il s'occupe est celle du début de notre ère, que les religions orientales n'ont encore qu'à demi pénétrée, et où les milieux cultivés vivent surtout sur le vieux fond de croyances anciennement propagées par les foyers religieux de Grande Grèce; mystères d'Eleusis, mystères dionysiaques, souvent contaminés par la spéculation dite orphique et par le néo-pythagorisme, entrent à cette époque dans une sorte de « koinè » religieuse, à laquelle répond une koinè artistique. M. Rostovtzeff incorpore définitivement au cycle des représentations dionysiaques les fresques de la célèbre « Villa Item », à Pompéi; il y ajoute celles d'une autre maison pompéienne, dite « Villa homérique », ainsi que les reliefs d'un casque de gladiateur. Il exploite de même, pour Rome, la collection des terres-cuites architectoniques du type des « plaques Campana ». Son livre richement

Digitized by Google

illustré a tous les mérites d'une excellente documentation archéologique. M. Rostovtzeff adopte chemin faisant, sur la Basilique souterraine de la Porte Majeure, l'opinion de M. Carcopino. Et il est visible que cette découverte capitale, illustrée par le livre de M. Carcopino, a contribué beaucoup à rappeler l'attention sur ce mysticisme d'origine hellénique, si répandu dans l'Italie vers le début de notre ère, et qui s'est exprimé par un vaste répertoire artistique où l'art chrétien primitif ne dédaignera pas de prendre quelques traits.

II. — *Le roman des Pseudo-Clémentines.*

M. O. Cullmann, de la Faculté de théologie protestante, résume à grands traits l'ouvrage qu'il vient de publier, parmi les travaux de cette Faculté, sur le roman des Pseudo-Clémentines.

Ce vieux récit n'est guère connu que d'un groupe restreint de spécialistes. Il mérite d'attirer davantage l'attention des historiens du christianisme primitif.

A son sujet, un problème littéraire se trouve posé depuis longtemps, celui des éléments divers qui sont entrés successivement dans la formation du texte. M. Cullmann résume les résultats auxquels il a été conduit en s'aidant des études qui se sont succédées et complétées depuis une trentaine d'années. Il démêle dans les Pseudo-Clémentines : a) un écrit judéo-chrétien et antipaulinien, intitulé « Prédication de Pierre » et composé en Transjordanie vers le début du IIe siècle, b) un remaniement de ce premier écrit fait au commencement du IIIe siècle sous le titre d' « Itinéraires de Pierre », par un auteur judéo-chrétien qui l'a muni d'un cadre narratif racontant la dispute de Pierre et de Simon le Magicien, c) le récit proprement dit du Pseudo-Clément, rédigé peu après en Syrie, qui a joint à cet Itinéraire une Apologie juive et des motifs empruntés au roman grec, d) enfin les diverses rééditions de cette œuvre fondamentale, depuis les « Homélies » et les « Reconnaisances » jusqu'aux « Epitomé », tendant à la dégager de plus en plus de ses premières hérésies. Sous ces formes nouvelles, l'ouvrage a joui d'une vogue extraordinaire dans tout le Moyen Age. Il est à la base de la légende du Docteur Faust.

Un deuxième problème, d'ordre historique, s'ajoute au précédent, celui de la provenance des doctrines judéo-chrétiennes qui sont déjà incluses dans la « Prédication de Pierre ». Elles sont d'une importance capitale pour l'étude des origines du christianisme. M. Cullmann explique qu'elles plongent leurs racines dans le judaïsme baptiste, caractérisé par la double notion du vrai prophète et de l'homme originel. Les théories singulièrement audacieuses qu'on y relève sur l'Ecriture, sur l'origine du monde et sur celle du mal, jointes à une curieuse christologie, à une polémique violente contre Paul et à une apologie passionnée de la loi mosaïque montrent que le gnosticisme, loin d'être une hellénisation du christianisme, se trouve au principe même de la nouvelle religion. Les rapports qu'on y relève avec l'Evangile johannique et avec la gnose mandéenne jettent une lumière nouvelle sur les courants divers qui se sont entrecroisés au sein de l'Eglise primitive.

Digitized by Google

L'histoire de l'art tchécoslovaque à la Faculté des Lettres.

La Faculté des Lettres de Strasbourg était, depuis assez longtemps, frappée de l'intérêt que présenterait la création, à notre Université, d'un centre d'études de la civilisation de l'Europe orientale et centrale non germanique. Elle entreprit, voici deux ou trois ans, une série de démarches auprès des gouvernements de ces régions. Elle leur expliqua comment Strasbourg, où affluent et afflueront de plus en plus tant d'étudiants français et étrangers, était, par sa position géographique et l'importance de son Université, une ville toute désignée pour devenir un foyer d'où rayonnerait la lumière sur l'histoire d'une civilisation si importante et si digne d'être connue.

Partout la Faculté reçut un accueil favorable. Mais la première puissance qui, avec les pouvoirs publics français, s'empressa d'accorder un appui efficace et généreux à la création rêvée, fut la République de Tchécoslovaquie. Envoi de clichés et de livres, octroi d'une importante subvention : Prague ne négligea rien pour manifester, dès la première heure, l'ardente sympathie qu'éveillait en elle le projet qu'on lui avait soumis.

Forte de cette magnifique collaboration, la Faculté organisait, dès le mois d'avril dernier, des conférences fermées consacrées à l'archéologie et à l'histoire de l'art de l'Europe orientale et centrale. Le 20 janvier, elle a inauguré, à la Salle Fustel de Coulanges, un cours public consacré spécialement à l'art de la Tchécoslovaquie. De nombreuses notabilités assistaient à cette manifestation. Au premier rang on distinguait M. le Recteur Pfister, MM. Laska et Cervenka, consul et vice-consul de Tchécoslovaquie, MM. les consuls de Belgique et de Pologne, de nombreux professeurs, une délégation de Tchécoslovaques qui étudient à Strasbourg et la fine fleur de la société strasbourgeoise. M. le Doyen Maugain a pris d'abord la parole pour exposer l'histoire de l'institution. Il a remercié en termes chaleureux la République Tchécoslovaque et ses représentants à Strasbourg. Il a présenté le professeur chargé d'enseigner la nouvelle discipline : M. André Grabar, docteur ès-lettres. Il a annoncé que le gouvernement de la Bulgarie venait de s'associer généreusement à l'œuvre entreprise.

M. Grabar a consacré sa première leçon à la Cathédrale de Prague ; la deuxième à la miniature en Tchécoslovaquie ; la troisième à l'ancienne école de peinture de Bohème ; la quatrième à l'archéologie et à la sculpture du moyen-âge en Tchécoslovaquie. La parole de M. Grabar, illustrée par de fort belles projections, a mis en valeur une partie des trésors artistiques d'un pays que nous sentons si près de nous par sa manière de comprendre le beau.

Nous donnons dans ce numéro — et nous continuerons à donner dans les numéros suivants — une analyse des quatre conférences de M. Grabar. Ce dernier entreprendra prochainement une série de leçons publiques consacrées, cette fois, à l'art bulgare.

Digitized by Google

Un enseignement de philologie anglaise en 1930 et 1931.

La Faculté des Lettres de Strasbourg aura le privilège de recevoir l'année prochaine le Professeur d'Echange de l'Université Harvard, Monsieur Francis P. Magoun, Jr.

M. Magoun, quoique tout jeune encore, est bien connu déjà de ceux qui s'occupent de langues et de littératures du Moyen-Age. Son nom figure dans la liste des directeurs d'une revue aussi appréciée que le *Speculum*. Il est l'auteur de récentes publications sur la *Geste d'Alexandre* et de maints articles sur les anciens écrivains de l'Angleterre. Polyglotte remarquable, et linguiste éclectique qui sait reconnaître les mérites de toutes les écoles européennes, il est pour beaucoup dans les excellents résultats obtenus — comme l'auteur de ces lignes a pu le constater — par l'étude de la philologie à l'Université Harvard.

M. Magoun a fort généreusement consenti à venir nous donner un reflet de cet enseignement, non seulement pendant son semestre « d'échange », mais pendant toute la prochaine année scolaire. La Faculté a décidé d'ouvrir ces cours à tous ceux qu'ils peuvent intéresser. Il y aura là en effet, pour les étudiants de diverses catégories, et aussi pour bien des professeurs, et pour nombre d'amateurs sans doute, une admirable occasion d'acquérir ou de fortifier une culture philologique trop négligée chez nous.

Cet enseignement aura un double caractère, intensif et pratique, comme le programme suivant le fera voir. Il est entendu que ce programme est encore susceptible de quelques modifications, que les heures restent à fixer pour la plus grande commodité du plus grand nombre, et que quelques indications bibliographiques permettant à chacun de se présenter dans les meilleures conditions possibles seront prochainement données.

Premier Semestre.

I. Old English for beginners. Grammar and reading of prose texts of the ninth and tenth centuries. Emphasis will constantly be laid upon the relation of Old English to Modern English, also to the relation of English to German. (3 times a week).

II a. Middle English. This course, normally open only to students who have some acquaintance with Old English, will be devoted to the reading and interpretation of early Middle English texts (*Peterborough Chronicle*, Layamon, *Ancren Riwle, Owl and Nightingale, Ormulum*). The transition from Old to Middle English will be observed with special reference to those tendencies which are gradually to become dominant features of Modern English. (3 times a week).

III. The literary history of England before the Norman Conquest, with special consideration of Anglo-Irish relations. Lectures, with the reading of selected works in Old English and Latin (to be read in the original or in translation). (once a week).

Second Semestre.

IV. The *Beowulf*. Translation and interpretation of the text. The literary, linguistic, metrical, and archaeological features of this virtually uni-

Digitized by Google

que specimen of Teutonic epic poetry will be stressed. The course will be open to students who have some acquaintance with Old English (as in course I. above). (2 or 3 times a week).

II b. Middle English (continued). Later Middle English texts will be read, especially the West Midland alliterative poems, *Sir Gawain and the Green Knight* and *Perl*. Linguistically, attention will be given to the rise of the English *koinè* or so-called Modern Received Standard. (3 times a week).

V. Chaucer's *Troilus and Criseyde*. As full a study as time allows of Chaucer's single finished masterpiece. Frequent comparison will be made with Boccaccio's *Filostrato* either in the original or translation. (2 or 3 times a week).

A. Koszul.

Examens et Concours de l'Enseignement secondaire.

ANNEE 1931.

Agrégations et Certificats d'aptitude	DATE d'ouverture du registre d'inscription	DATE de clôture du registre d'inscription (dernier délai).	DATE du concours.
Certificat d'aptitude à l'Enseignement dans les classes primaires des lycées et collèges de jeunes filles.	2 mars.	16 avril.	11 mai.
Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles (1re partie), et concours de Sèvres.	2 mars.	16 avril	18 juin.
Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles (2e partie).			
Agrégations de l'Enseignement secondaire des jeunes filles.			
Agrégations des langues vivantes.			
Certificat d'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges.	2 mars.	30 iavrl.	13 juin.
Agrégations de philosophie, des lettres, de grammaire, d'histoire et géographie, de mathématiques, de physique et de sciences naturelles.			

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Francesco Picco, *Molière*, Firenze, Felice Le Monnier, 1930. In-8° de 210 pages et 3 gravures.

Entre tous les classiques français, le plus populaire en Italie est Molière. Son œuvre y a de bonne heure circulé, traduite en langue littéraire et même en dialecte. Elle y a souvent été jouée autrefois par des troupes françaises ou italiennes. Elle continue à y trouver des lecteurs. Les types qu'elle immortalise restent familiers à maint homme cultivé du pays. De plus, héritier des Italiens, Molière a transmis en échange à la Péninsule un trésor que les prédécesseurs de Goldoni et le grand Vénitien lui-même explorèrent avec une curiosité diligente et non sans multiples avantages pour eux. Quant à la critique italienne, elle a volontiers pris Molière comme objet de son étude. Tout récemment encore M. Ferninando Neri publiait des pages excellentes sur *Don Juan* et sur *Il momento drammatico di Molière* (*Il Maggio delle Fate e altri scritti di letteratura francese*, Novara, 1929). Les « comparatistes » connaissent bien le *Saggio di una Bibliografia italiana del Molière* et la *Rassegna bibliografica della critica Italiana del Centenario Molieriano*, que M. Cesare Levi a réunis, en 1922, avec d'autres études dans des *Studi Molieriani* (Palermo, Sandron). Ils n'ont pas oublié non plus l'important ouvrage que M. Pietro Toldo publia, en 1910, à Turin, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie*.

Ce livre avait fourni à M. Francesco Picco l'occasion de publier dans la *Nuova Antologia* (1er juillet 1911) un article sur *la Fortuna del Molière in Italia*. Depuis il n'a pas abandonné Molière ; c'est ce que prouvent ses travaux parus dans la *Nouvelle revue d'Italie de 1922* ou dans les *Pagine critiche* d'Alfredo et Gino Salviotti, et aussi ses traductions des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes* (Firenze Sansoni, 1924 et 1925). Il était donc tout désigné pour consacrer son talent à un livre d'ensemble sur le grand écrivain français. Son *Molière* a paru, voici quelques mois, parmi *Le Vite* que publie la maison Le Monnier. Cette collection placée sous la direction de M. Giuseppe Lipparini est déjà riche d'une douzaine de volumes, en faveur desquels le lecteur se sent prévenu, avant même de les ouvrir : leur extérieur élégant parle pour eux.

L'étude de M. Francesco Picco, précédée d'une brève introduction et suivie de substantielles notes bibliographiques, comprend trois parties : l'Uomo, l'Artista, l'Opera. Elles sont à la fois très nourries et très claires. Le lecteur français aussi bien que l'italien y trouvera son profit. L'érudition de l'auteur est riche, mais jamais il ne se laisse submerger par elle. Il sait la rendre agréable grâce à la précision et à la rapidité de son style.

M. Picco est un homme de goût. Nous le savions de longue date,

Digitized by Google

puisque ses *Salotti francesi e poesia italiana nel Seicento* datent de 1905. Le titre de ce livre montre que M. Picco se tourna de bonne heure vers la littérature française : les renseignements que nous avons donnés au cours de ce compte-rendu montrent qu'il est resté fidèle à cette prédilection et on ne peut que s'en louer.

Gabriel MAUGAIN.

MARQUIS, H. & BLANDFORD, F. G. *Precis de prononciation anglaise.* E. Vitte, Lyon et Paris, 1931. 130 pages. 18 fr.

On est heureux de constater que l'observation systématique tend enfin à faire des progrès dans notre enseignement de la prononciation des langues vivantes. Le livre de M. Marquis, professeur à Lyon, est établi sur des bases très sérieuses, comme l'atteste déjà sa bibliographie; il renferme outre les analyses attendues des sons isolés de l'anglais des chapitres très amples sur l'accent, sur l'intonation, des graphiques, des modèles de transcriptions phonétiques. Tout cela est presque surabondant, et gagnerait peut-être, au point de vue pédagogique, à être simplifié : on pourrait ranger la 6e catégorie de consonnes (« affriquées ») dans la 8e (« composées ») — les signes phonétiques employés pour les transcrire disent assez qu'elles sont essentiellement des combinaisons de sons qui se présentent ailleurs isolément; on pourrait renoncer aux trois signes ici employés pour [r] — ils diffèrent d'ailleurs dans le tableau initial, p. x, et dans le tableau détaillé, p. 48-51; on pourrait même se contenter d'un signe pour la voyelle dans « god » et dans « form » (à condition d'indiquer, comme ce serait à faire toujours, même avec le signe distinct, que cette seconde voyelle est longue). Ici et là le livre aurait besoin d'une nouvelle correction : « chasm » figure par erreur avec [a], page 3 (comparer page 8, no 34); p. 8, il faut lire [li·pt] pour [liept]; le double point, désignant une longueur maxima, employé après l' [i] de « bid », comme après l' [i] de « bead », est bien trompeur, page 13 ; « Wiltshire » laisse entendre le [t], page 35; « singer » signifie « chanteur », non « chantier », et « berg » n'est pas, le plus souvent, « rosser », page 42 ; « mezzotint » et « mezzo-relievo » ont [dz] et non [ts], page 67 ; « surmise » se voit accorder page 56 une double accentuation — suivant qu'il est verbe ou substantif — qu'on semble lui refuser page 80 ; mais ce dernier tableau n'est pas complet : il omet par exemple le cas de « detail » ; la « labio-dentale » [ɱ] que les auteurs veulent mettre dans « conversation » comme dans « circumference » (tableau p. x, et paragraphe 125 — non 128 — page 115) me semble être une négligence ; et je les approuverais de la « négliger » ici, comme ils l'ont fait dans leur tableau détaillé du chapitre II. Pour ce qui est de l'impression de leur manuel, tous ceux qui savent la peine que demande, à notre époque de mauvais travail matériel, une typographie correcte, reconnaîtront la très honorable qualité atteinte du premier coup, dans ce livre, par les auteurs et par leur éditeur.

A. KOSZUL.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque

Bienfaits de la crue du Nil (1)

Τῆς πληρώσεως τὴν ἀρχὴν ἀπὸ θερινῶν τροπῶν ποιούμενος αὔξεται μὲν μέχρι τῆς ἰσημερίας τῆς μετοπωρινῆς, ἐπάγων δ' ἀεὶ νέαν ἰλὺν βρέχει τὴν γῆν τοσοῦτον χρόνον ὅσον ἂν οἱ γεωργοῦντες τὴν χώραν ἐθελήσωσι. Τοῦ γὰρ ὕδατος πραέως φερομένου ῥᾳδίως ἀποτρέπουσιν αὐτὸν μικροῖς χώμασι, καὶ πάλιν ἐπάγουσιν εὐχερῶς ταῦτα διαιροῦντες, ὅταν δόξῃ συμφέρειν. Καθόλου δὲ τοσαύτην τοῖς μὲν ἔργοις εὐκοπίαν παρέχεται, τοῖς δ' ἀνθρώποις λυσιτέλειαν, ὥστε τοὺς μὲν πλείστους τῶν γεωργῶν τοῖς ἀναξηραινομένοις τῆς γῆς τόποις ἐφισταμένους καὶ τὸ σπέρμα βάλλοντας ἐπάγειν τὰ βοσκήματα, καὶ τούτοις συμπατήσαντας μετὰ τέτταρας ἢ πέντε μῆνας ἀπαντᾶν ἐπὶ τὸν θερισμόν, ἐνίους δὲ κούφοις ἀρότροις ἐπαγαγόντας βραχέως τὴν ἐπιφάνειαν τῆς βεβρεγμένης χώρας σωροὺς ἀναιρεῖσθαι τῶν καρπῶν χωρὶς δαπάνης πολλῆς καὶ κακοπαθείας. Ὅλως γὰρ πᾶσα γεωργία παρὰ μὲν τοῖς ἄλλοις ἔθνεσι μετὰ μεγαλῶν ἀναλωμάτων καὶ ταλαιπωριῶν διοικεῖται, παρὰ δ' Αἰγυπτίοις μόνοις ἐλαχίστοις δαπανήμασι καὶ πόνοις συγκομίζεται.

Version grecque pour le 21 mars 1931.

Adraste loue devant Thésée des héros morts.

Ἄκουε δή νυν · καὶ γὰρ οὐκ ἄκοντί μοι
δίδως ἔπαινον ὧν ἔγωγε βούλομαι
φίλων ἀληθῆ καὶ δίκαι' εἰπεῖν πέρι.
Ὁρᾷς τὸν ἄβρόν, οὗ βέλος διέπτατο ;
Καπανεὺς ὅδ' ἐστίν · ᾧ βίος μὲν ἦν πολύς,
ἥκιστα δ' ὄλβῳ γαῦρος ἦν · φρόνημα δὲ
οὐδέν τι μεῖζον εἶχεν ἢ πένης ἀνήρ,
φεύγων τραπέζαις ὅστις ἐξογκοῖτ' ἄγαν
τἀρκοῦντ' ἀτίζων · οὐ γὰρ ἐν γαστρὸς βορᾷ
τὸ χρηστὸν εἶναι, μέτρια δ' ἐξαρκεῖν ἔφη.
Φίλοις τ' ἀληθὴς ἦν φίλος, παροῦσί τε

(1) Le Nil : ὁ Νεῖλος. C'est du Nil qu'il s'agit dans la première phrase.

Digitized by Google

καὶ μὴ παροῦσιν· ὧν ἀριθμὸς οὐ πολύς.
Ἀψευδὲς ἦθος, εὐπροσήγορον στόμα,
ἄκραντον οὐδὲν οὔτ' ἐς οἰκέτας ἔχων
οὔτ' ἐς πολίτας. Τὸν δὲ δεύτερον λέγω
Ἐτεοκλον, ἄλλην χρηστότητ' ἠσκηκότα·
νεανίας μὲν τῷ βίῳ μὲν ἐνδεής,
πλείστας δὲ τιμὰς ἔσχ' ἐν Ἀργείᾳ χθονι.
Φίλων δὲ χρυσὸν πολλάκις δωρουμένων
οὐκ εἰσεδέξατ' οἶκον ὥστε τοὺς τρόπους
δούλους παρασχεῖν χρημάτων ζευχθεὶς ὕπο.
Τοὺς δ' ἐξαμαρτάνοντας, οὐχὶ τὴν πόλιν
ἤχθαιρ'· ἐπεί τοι κοὐδὲν αἰτία πόλις
κακῶς κλύουσα διὰ κυβερνήτην κακόν.
Ὁ δ' αὖ τρίτος τῶνδ' Ἱππομέδων τοιόσδ' ἔφυ·
παῖς ὢν ἐτόλμησ' εὐθὺς οὐ πρὸς ἡδονὰς
Μουσῶν τραπέσθαι πρὸς τὸ μαλθακὸν βίον,
ἀγροὺς δὲ ναίων σκληρὰ τῇ φύσει διδοὺς
ἔχαιρε πρὸς τἀνδρεῖον ἔς τ' ἄγρας ἰὼν
ἵπποις τε χαίρων τόξα τ' ἐντείνων χεροῖν,
πόλει παρασχεῖν σῶμα χρήσιμον θέλων.

. . . . . .

Ἐκ τῶνδε μή θαύμαζε τῶν εἰρημένων.
Θησεῦ, πρὸ πύργων τούσδε τολμῆσαι θανεῖν.
Τὸ γὰρ τραφῆναι μὴ κακῶς αἰῶ φέρει·
αἰσχύνεται δὲ τἀγάθ' ἀσκήσας ἀνὴρ
κακὸς γενέσθαι πᾶς τις. Ἡ δ' εὐανδρία
διδακτός, εἴπερ καὶ βρέφος διδάσκεται
λέγειν ἀκούειν θ' ὧν μάθησιν οὐκ ἔχει.
Ἃ δ' ἂν μάθῃ τις ταῦτα σώζεσθαι φιλεῖ
πρὸς γῆρας. Οὕτω παῖδας εὖ παιδεύετε

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 6 mars ; correction le 13 mars.

Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais « Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre après la mort. » J'aurais à la vérité l'embarras de me demander où est l'homme quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté

Digitized by Google

pour moi dès que j'ai reconnu deux substances. Il est très simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps et de l'âme est rompue, je crois que l'un peut se dissoudre et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Au contraire, étant de nature si différente, ils étaient par leur union en un état violent, et, quand leur union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel. Hélas! je le sens par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'après la mort du corps.

(J.-J. Rousseau)

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 23 avril ; correction le 30 avril

Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants ; rien n'est plus contraire à la lumière, qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on tire par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants, que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition : l'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres faces; et ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses.

Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité. Aussi plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il aura de nerf, de lumière, de chaleur et de style, à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie : alors l'art de dire de petites choses devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes.

Buffon, *Discours sur le style.*

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 12 mars. Correction le 19 mars.

Connaissance des choses divines

Equidem tunc naturae rerum gratias ago cum illam non ab hac parte uideo qua publica est sed cum secretiora eius intraui : cum disco quae uniuersi materia sit ; quis auctor sit aut custos ; quid sit Deus ; totus in se intendat an ad nos aliquando respiciat ; faciat cotidie aliquid an semel fecerit ; pars mundi sit an mundus ; liceat illi hodieque decernere et ex lege fatorum aliquid derogare an maiestatis deminutio sit et confessio

Digitized by Google

erroris mutanda fecisse : necesse est enim ei eadem placere cui nisi optima placere non possunt ; nec ob hoc minus liber et potens est : ipse enim est necessitas sua. Nisi ad haec admitterer, non fuerat nasci. Detrahe hoc bonum, non est uita tanti ut sudem, ut aestuem. O quam contempta res est homo nisi supra humana surrexerit ! Virtus enim ista quam affectamus magnifica est non quia per se beatum est malo caruisse sed quia animum laxat ac praeparat ad cognitionem caelestium dignumque efficit qui in consortium Dei ueniat. Tunc consummatum habet plenumque bonum sortis humanae cum, calcato omni malo, petit altum et in interiorem naturae sinum uenit. Sursum ingentia spatia sunt in quorum possessionem animus admittitur : at ita si minimum secum ex corpore tulit, si sordidum omne detersit et expeditus leuisque ac contentus modico emicuit. Cum illa tetigit, alitur, crescit ac uelut uinculis liberatus in originem redit. Et hoc habet argumentum diuinitatis suae quod illum diuina delectant, nec ut alienis interest sed ut suis. Secure spectat occasus siderum atque ortus et tam diuersas concordantium uias. Curiosus spectator excutit singula et quaerit. Quidni quaerat ? Scit illa ad se pertinere. Tunc contemnit domicili prioris angustias. Illic demum dixit quod diu quaesiuit : illic incipit Deum nosse.

Version latine.

(*à remettre à M. Grenier, le 14 avril*)

L'origine du langage.

At varios linguae sonitus natura subegit
Mittere et utilitas expressit nomina rerum
Non alia ratione atque ipsa videtur
Protrahere ad gestum pueros infantia linguae
Quom facit ut digito quae sint praesentia monstrent.
Sentit enim vim quisque suam quoad possit abuti.
Cornua nata prius vitulo quam frontibus exstent
Illis iratus petit atque infensus inurget ;
At catuli pantherarum scymnique leonum
Unguibus ac pedibus jam tum morsuque repugnant
Vix etiam quom sunt dentes ungesque creati ;
Alituum porro genus alis omne videmus
Fidere et a pennis tremulum petere auxiliatum.
Proinde putare aliquem tum nomina distribuisse
Rebus et inde homines didicisse vocabula prima
Desipere est ; nam cur hic posset cuncta notare
Vocibus et varios sonitus emittere linguae
Tempore eodem alii facere id non quisse putentur ?
Praeterea si non alii quoque vocibus usi
Inter se fuerant, unde insita notities est
Utilitatis et unde data est huic prima potestas
Quid vellet facere ut sciret animoque videret ?

LUCRÈCE.

Digitized by Google

Version latine avec commentaire historique.

(à remettre à M. Gagé le 20 mars 1931)

Œuvre réparatrice de Vespasien.

Suscepit censuram ac per totum imperii tempus nihil habuit antiquius quam prope afflictam nutantemque rempublicam stabilire primo, deinde et ornare. Milites pars victoriae fiducia, pars ignominiae dolore ad omnem licentiam audaciamque processerant ; sed et provinciae civitatesque liberae, nec non et regna quaedam tumultuosius inter se agebant. Quare Vitellianorum quidem et exauctoravit plurimos et coercuit, participibus autem victoriae adeo nihil extra ordinem indulsit, ut etiam legitima praemia sero persolverit... Achaiam, Lyciam, Rhodum, Byzantium, Samum libertate adempta, item Trachiam Ciliciam et Commagenen dicionis regiae usque ad id tempus, in provinciarum formam redegit. Cappadociae propter assiduos barbarorum incursus legiones addidit consularemque rectorem imposuit pro equite Romano.

Deformis urbs veteribus incendiis ac ruinis erat ; vacuas areas occupare et aedificare, si possessores cessarent, cuicumque permisit. Ipse restitutionem Capitolii adgressus ruderibus purgandis manus primus admovit ac suo collo quaedam extulit ; aerearumque tabularum tria milia, quae simul conflagraverant, restituenda suscepit undique investigatis exemplaribus : instrumentum imperii pulcherrimum ac vetustissimum, quo continebantur paene ab exordio urbis senatus consulta, plebiscita de societate et foedere ac privilegio cuicumque concessis. Fecit et nova opera templum Pacis foro proximum Divique Claudi in Coelio monte cœptum quidem ab Agrippina, sed a Nerone prope funditus destructum ; item amphitheatrum urbe media, ut destinasse compererat Augustum.

Amplissimos ordines et exhaustos caede varia et contaminatos veteri neglegentia purgavit supplevitque recenso senatu et équite, summotis indignissimis et honestissimo quoque Italicorum ac provincialium adlecto. Atque uti notum esset, utrumque ordinem non tam libertate inter se quam dignitate differre, de jurgio quodam senatoris equitisque R. ita pronuntiavit, « non oportere maledici senatoribus, remaledici civile fasque esse ».

...Ceteris in rebus statim ab initio principatus usque ad exitum civilis et clemens, mediocritatem pristinam neque dissimulavit unquam ac frequenter etiam prae se tulit.

Version allemande.

(à remettre à M. Leroux avant le 25 mars).

Shakespeare.

Mir ist, wenn ich ihn lese, Theater, Akteur, Coulisse verschwunden ! Lauter einzelne im Sturm der Zeiten wehende Blätter aus dem Buch der Begebenheiten, der Vorsehung der Welt ! — einzelne Gepräge der Völker, Stände, Seelen ! die alle die verschiedenartigsten und abgetrenntest handeln-

Digitized by Google

den Maschinen, alle — was wir in der Hand des Weltschöpfers sind — unwissende, blinde Werkzeuge zum Ganzen Eines theatralischen Bildes, Einer Grösse habenden Begebenheit, die nur der Dichter überschauet. Wer kann sich einen grössern Dichter der nordischen Menscheit und in dem Zeitalter ! denken !

Wie vor einem Meere von Begebenheit, wo Wogen in Wogen rauschen, so tritt vor seine Bühne. Die Auftritte der Natur rücken vor und ab, wirken in einander, so disparat sie scheinen ; bringen sich hervor, und zerstören sich, damit die Absicht des Schöpfers, der alle im Plane der Trunkenheit und Unordnung gesellet zu haben schien, erfüllt werde — dunkle kleine Symbole zum Sonnenriss einer Theodicee Gottes. Lear, der rasche, warme, edelschwache Greis, wie er da vor seiner Landcharte steht, und Kronen wegschenkt und Länder zerreisst, — in der ersten Scene der Erscheinung trägt schon allen Samen seiner Schicksale zur Ernte der dunkelsten Zukunft in sich. Siehe ! der gutherzige Verschwender, der rasche Unbarmherzige, der kindische Vater wird es bald sein auch in den Vorhöfen seiner Töchter — bittend, betend, bettelnd, fluchend, schwärmend, segnend, — ach, Gott ! und Wahnsinn ahndend. Wird's sein bald mit blossem Scheitel unter Donner und Blitz, zur untersten Klasse von Menschen herabgestürzt, mit einem Narren und in der Höhle eines tollen Bettlers Wahnsinn gleichsam pochend vom Himmel herab. — Und nun ist wie er's ist, in der ganzen leichten Majestät seines Elends und Verlassens ; und nun zu sich kommend, angeglänzt vom letzten Strahle Hoffnung, damit diese auf ewig erlösche ! Gefangen, die tote Wohlthäterin, Verzeiherin, Kind, Tochter auf seinen Armen ! auf ihrem Leichnam sterbend, der alte Knecht dem alten Könige nachsterbend — Gott ! welch ein Wechsel von Zeiten, Umständen, Stürmen, Wetter, Zeitläuften ! und alle nicht bloss Eine Geschichte — Helden une Staatsaktion, wenn du willt ! von Einem Anfange zu Einem Ende, nach der strengsten Regel deines Aristoteles ; sondern tritt näher, und fühle den *Menschengeist*, der auch jede Person und Alter und Charakter und Nebending in das Gemälde ordnete. Zween alte Väter und alle ihre so verschiedene Kinder ! Des einen Sohn gegen einen betrognen Vater unglücklich dankbar, der andre gegen den gutherzigsten Vater scheusslich undankbar und abscheulich glücklich. Der gegen seine Töchter ! diese gegen ihn ! ihre Gemahl, Freier und alle Helfershelfer im Glück und Unglück. Der blinde Gloster am Arm seines unerkannten Sohnes, und der tolle Lear zu den Füssen seiner vertriebnen Tochter !

HERDER.

Version italienne.

Il duomo di Firenze.

E certo questo tempio ha in sè grazia e maestà ; e, quello che io spesso considerai, mi diletta ch'io veggo in questo tempio giunta insieme una gracilità vezzosa con una sodezza robusta e piena, tale che, da una parte, ogni suo membro pare posto ad amenità e, dall'altra parte, comprendo che ogni cosa qui è fatta ed offirmata a perpetuità. Aggiungi che

Digitized by Google

qui abita continuo la temperie, si può dire, della primavera : fuori, vento, gelo, brina ; qui entro, socchiuso da' venti, qui tiepido aere e quieto ; fuori vampe estive ed autunnali ; qui entro, temperatissimo refrigerio. E, s'egli è, come e' dicono, che le delizie sono quando a' nostri sensi soggiungono le cose quanto e quali le richiede la natura, chi dubiterà appellare questo tempio nido delle delizie ? Qui, dovunque tu miri, vedi ogni parte esposta a giocondità e letizia ; qui sempre odoratissimo ; e, quel che io sopra tutto stimo, qui senti in queste voci, al sacrificio, e in questi quali gli antichi chiamavano misteri, una soavità meravigliosa. Che è a dire che tutti gli altri modi e varietà dei canti reiterati fastidiano, solo questo cantare religioso mai meno ti diletta ? Quanto fu ingegno in quel Timoteo musico, inventore di tanta cosa ! Non so quello s'intervenga agli altri ; questo io affermo di me che e' possono in me questi canti ed inni della chiesa quello a che fine e' dicono che furon trovati : troppo m'acquietano da ogni altra perturbazione d'animo, e commuovomi a certa non so quale io la chiami lentezza d'animo piena di riverenza verso di Dio. E qual cuore sì bravo si trova che non mansueti sè stesso quando e' sente su bello ascendere e poi discendere quelle intere e vere voci con tanta tenerezza e flessitudine ? Affermovi questo che mai sento in quei misteri e cerimonie funerali invocare da Dio con que' versicoli greci aiuto alle nostre miserie umane che io non lacrimi. E fra me talora mi maraviglio, e penso quanta forza portino seco quelle a intenerirci.

Leon Battista Alberti.

Thème italien pour le 19 mars.

L'homme n'est pas une machine.

Je m'étais particulièrement arrêté à faire voir, que s'il y avait de telles machines, qui eussent les organes et la figure extérieure d'un singe, ou de quelque autre animal sans raison, nous n'aurions aucun moyen pour reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux : au lieu que s'il y en avait qui eussent la ressemblance de nos corps et imitassent autant nos actions que moralement il serait possible, nous aurions toujours deux moyens très certains, pour reconnaître qu'elles ne seraient point pour cela de vrais hommes. Dont le premier est que jamais elles ne pourraient user de paroles, ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées. Car on peut bien concevoir qu'une machine soit tellement faite qu'elle profère des paroles, et même qu'elle en profère quelques-unes à propos des actions corporelles qui causeront quelques changements dans ses organes; comme si on la touche en quelque endroit, qu'elle demande ce qu'on veut lui dire; si en un autre, qu'elle crie qu'on lui fait mal, et choses semblables : mais non pas qu'elle les arrange diversement, pour répondre au sens de tout ce qui se dira en sa présence, ainsi que les hommes les plus hébétés peuvent faire. Et le second est, que bien qu'ils fissent plusieurs choses aussi bien, ou peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manque-

Digitized by Google

raient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu'elles n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes : car au lieu que la raison est un instrument universel, qui peut servir en toutes sortes de rencontres, ces organes ont besoin de quelque particulière disposition pour chaque action particulière; d'où vient qu'il est moralement impossible, qu'il y en ait assez de divers en une machine, pour la faire agir en toutes les occurrences de la vie, de même façon que notre raison nous fait agir. Or par ces deux mêmes moyens on peut aussi connaître la différence qui est entre les hommes et les bêtes. Car c'est une chose bien remarquable qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles, et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées; et qu'au contraire il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent : au lieu que les hommes, qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes ont coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes, par lesquels ils se font entendre à ceux qui étant ordinairement avec eux ont loisir d'apprendre leur langue.

DESCARTES, *Discours sur la Méthode.*

Conférence d'histoire du moyen âge.

EXPLICATION DE TEXTES RELATIFS AUX INSTITUTIONS CAPÉTIENNES : L'IMPOT

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE : Outre les ouvrages généraux relatifs à la période (histoires de l'Europe ou de la France, monographies de souverains, manuels d'histoire des institutions ou d'histoire du droit, qu'il est impossible d'énumérer ici) : Ad. VUITRY, *Etudes sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789*, t. I, 1878; t. II, 1883 ; — sur les tailles demandées aux villes : Carl STEPHENSON, *Les « aides » des villes françaises aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, dans *Le Moyen Age*, 1922.

I. — LA DIME DE CROISADE DE 1146

1. — RADULPHUS DE DICETO, *Abbreviationes chronicarum* dans *Opera historica*, éd. STUBBS (*Rolls Series*) t. I, p. 256. « Igitur convocatis regni principibus in Parasceve rex signo sanctae crucis humerum in-

Digitized by Google

signivit et infiniti cum eo. Per totam Galliam fit descriptio generalis, non sexus, non ordo, non dignitas quemquam excusavit quin auxilium regi conferret. »

2. ROBERT DE TORIGNY, *Chronique*, éd. L. DELISLE (Société de l'histoire de Normandie), t. I, p. 244 : « Quia etiam de rapina pauperum et ecclesiarum spoliatione illud iter ex majori parte exceptum est nec in eos qui se inhoneste habebant vindicatum est, fere nihil prosperum, nihil memoria dignum in illa peregrinatione factitatum est. »

3. — *Extrait d'une notice relative aux délibérations capitulaires du monastère de Saint-Benoit-sur-Loire* : M. PROU et A. VIDIER, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire*, t. I, 1907, nº CL.

Secundo postmodum anno Ludovicus, rex Francorum et dux Aquitanorum, Hierosolymam pergere profecturus, quatinus christicolas illic positos et crebis Sarracenorum infestationibus vexatos, Dei auxilio vindicaret et liberaret, dum de thesauris ecclesiarum sui regni ad Dei negocium peragendum multa extraxisset, a venerabili quoque M[achario] hujus Floriacensis ecclesie abbate, petiit quatenus ipse, qui tante ecclesie preerat et inter maximos totius Francie proceres computabatur, larga manu illi M marchas, scilicet argenti, prepararet. Quod abbas jam dictus audiens respondit se nullo pacto quod petebatur persolvere posse, presertim cum domus, quam regendam susceperat, variis persecutionibus, [tam de] suo tempore quam de predecessoris sui, abbatis videlicet Ademari, per multos annos attrita foret, tum abbatum commutatione et mira monachorum ipsius ecclesie cum Romanis legatis conflictatione, tum vinearum jam per septem annos defectione et pro hoc vini pene assidua comparatione, ac, pre his omnibus infortuniis, ipsius regis famulorumque suorum innumeris exactionibus et frequentibus angariis intolerabiliter adgravata fuisset. Rex hec audiens et pre se recolens vera esse que sibi ab abbate obiciebantur, omissis D, ut solum D marchas prepararet impetrat. Cui e contrario abbas se nullatenus nec D posse dare affirmabat. Tandem aliquot diebus interjectis, rex, cum suis habito consilio, abbatem advocat precipitque sine ulla delatione C C C marchas argenti et D bisancios auri sibi quantocius preparandos fore. Porro abbas cognoscens non esse fas ultra regi contradicere, reversus ad propria, tractare cum suis cepit quonam modo que a rege petebantur invenire posset. Denique veniens in capitulum questum regis fratribus exposuit rogavitque attentius quatinus super tanto negocio se consolarent et adjuvarent. Qui inter se consilium habentes et dignum ducentes domini et patris sui necessitatibus communicandum, duo argentea candelabrra mirifici operis, quorum [pondus] triginta marcharum erat argenti ipsi dederunt, insuper et thuribulum VIII marcharum auri et trium unciarum ipsi commodaverunt. Ipso tamen abbate hoc veraciter spondente et insuper plurimos fidejussores dante quatinus, si forte ipse reddere negligeret, ipsi pro certo in tertium Pascha ab illo qui jam imminebat, thuribulum ejus-

Digitized by Google

dem valetudinis absque ullo scrupulo reficerent et sine dilatione in thesauro nostro reponerent (1).

II. — LA DIME « SALADINE » DE 1188

4. — H.-F. DELABORDE, *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, nº 229, d'après RIGORD, *Gesta Philippi Augusti*.

1. — His imprimis constitutum est de decimis quod omnes illi crucem non habentes, quicumque sint, decimam ad minus dabunt hoc anno de omnibus mobilibus suis et de omnibus redditibus, exceptis illis qui sunt Cisterciensis ordinis et ordinis Carthusiensis, et ordinis Fontis Ebrardi et exceptis leprosis, quantum ad suum pertinet proprium.

2. — In nullas communias mittet aliquis manum, nisi ille dominus cujus ipsa communia fuerit; quale tamen jus in aliqua communiarum habebat prius aliquis, tale habebit.

3. — Qui alicujus terre magnam justiciam habet, ejusdem terre decimam habebit. Et sciendum quod qui decimas sunt daturi, de toto mobili suo et redditibus decimas dabunt, non exceptis inde prius debitis suis; immo, post donationem decime, de residuo poterunt sua debita solvere.

4. — Universi laici, tam milites quam alii, prestito juramento sub anathemate, clerici excommunicatione astricti, suas dabunt decimas.

5. — Miles crucem non habens domino suo crucem habenti, ei cujus erit homo ligius, dabit decimam de suo proprio mobili et de feudo quem ab ipso tenebit. Si autem ab eo nullum tenebit feudum, de suo proprio mobili decimam domino suo ligio dabit; singulis vero a quibus tenebit, decimam de suis feudis dabit; et si nullum dominum ligium habebit, ei in cujus feudo manserit levans et cubans dabit decimam de suo proprio mobili.

6. — Si quis, terram suam decimans, res alterius quam illius quem debet decimare invenerit in terra sua, et ille cujus res fuerint illas esse suas legitime monstrare poterit, decimans non poterit eas retinere.

7. — Miles crucem habens qui sit heres legitimus, filius vel gener militis crucem non habentis vel alicujus vidue habebit decimam patris vel matris sue.

8. — In res archiepiscoporum seu episcoporum seu capitulorum seu ecclesiarum que ab eis movent in capite, non mittet aliquis manum nisi archiepiscopi, episcopi, capitula et ecclesie que ab eis movent. Si episcopi, colligent inde decimas et eas dabunt quibus dare debuerint.

9. — Quicumque crucem habens qui dare talliam vel decimam debeat et eas dare noluerit, ab illo capiatur cui suam debet talliam vel decimam, ut inde suam faciat voluntatem; qui eum ceperit, propter hoc non poterit

(1) La suite de la notice nous apprend que, d'accord avec les moines, l'abbé, au lieu de remplacer l'encensoir, fit construire un nouveau dortoir. Elle nous montre également que le monastère trouva encore 190 livres pour prêter, contre gages, à quatre de ses sergents ou vassaux qui se joignaient à la croisade.

Digitized by Google

excommunicari. Qui devote et legitime et sine coactione decimam suam dederit a Deo remunerationem accipiet (1).

III. — LA TAILLE ROYALE ET L'OST DE PHILIPPE - AUGUSTE A PHILIPPE III

5. — *Acte de Philippe-Auguste relatif à la « subvention » de Saint-Germain des Prés* : R. POUPARDIN, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, n° CXCII, 5 avril-31 octobre 1181.

Philippus Dei gratia Francorum rex. Noverint universi ad quos littere presentes pervenerint quia nos dilectum nostrum Hugonem, abbatem sancti Germani de Pratis, requisivimus ut in negotiorum nostrorum necessitate subveniret de suo largiendo ; quod et bono animo fecit. Inde est quod volumus et precipimus ut omnes tam hospites quam homines ejus ecclesie ipsi ad summam pecunie solvendam quam nobis promisit auxilium faciant. Preterea precepimus et statuimus ut redditus suos omnes et consuetudines et tallias rationabiles, tempore nostro, sicut et tempore patris nostri quiete et libere possideat.

Actum anno incarnationis dominice M°. C°. LXXX°. I°., regni nostri anno secundo.

6. — *Extrait du « testament » de Philippe-Auguste*; 1190; DELABORDE, *loc. cit.*, n° 345, d'après RIGORD, *Gesta*.

Prohibemus etiam universis prelatis ecclesiarum et hominibus nostris, ne talliam vel toltam donent quamdiu in servitio Dei erimus. Si vero dominus Deus de nobis suam faceret voluntatem, et nos mori contingeret, prohibemus districtissime omnibus hominibus terre nostre, tam clericis quam laicis, ne talliam vel toltam donent, donec filius noster (quem Deus servitio suo sanum et incolumen conservare dignetur !) veniat ad exatem in qua gratia Sancti Spiritus possit regere regnum.

Si autem aliquis filio nostro vellet movere guerram et redditus sui quos haberet non sufficerent, tunc omnes homines nostri adjuvent eum de corporibus suis et averis, et ecclesie tale faciant ei auxilium quale solite sunt facere nobis.

7. — *Enquête de 1252, relative au droit que revendiquait le chapitre de Paris de tailler ses hommes d'Orly* : *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XXXVIII, 1911, p. 30 et suiv. Extrait des dépositions des hommes d'Orly.

25. Aco, dictus Abbas, juratus. Requisitus, dixit quod audivit dici a patre suo quod illi de Orliaco solebant ire in exercitum domini regis,

(1) Sur l'histoire de la dîme saladine et des précédents dont l'ordonnance de Philippe Auguste s'inspira, il faut consulter en toute première ligne. A. CARTELLIERI, *Philipp II. August*, II, 1906 ; noter qu'une édition critique de l'ordonnance de 1184 a été donnée par W. E. LUNT, *English Historical Review*, 1922, p. 240

Digitized by Google

sed ipse nunquam vidit hoc fieri ; sed vidit aliquando fieri talliam loco exercitus apud Orliacum ; et illi de Orliaco faciebant inter se pro subsidio domini regis ; sed nescit per quam manum tradebatur dicta tallia domino regi.....

28. Adam Carpentarius, juratus. Requisitus, dixit quod audivit dici ab antiquis quod illi de Orliaco ibant in exercitum domini regis ; sed mutatus fuit exercitus postea in talliam, quam dividunt homines de Orliaco inter se....

32. Petrus de Calido Nido, juratus. Requisitur, dixit quod ipse vidit quod illi de Orliaco ibant in exercitum domini regis ; et postea vidit quod capitulum talliabat eos ad faciendum subsidium domini regis, loco exercitus . . .

8. — *Ce qu'un monastère parisien doit au roi pour l'ost ou en remplacement de l'ost.* — Memento inscrit d'une main du XIII^e^ siècle au fol. 5 v° du « Cartulaire A B » de Saint-Germain de Prés, Arch. Nat., LL 1025 : non daté, postérieur à 1248, juin (date de l'affranchissement d'Antony mentionné dans l'acte) ; probablement règne de Saint-Louis ou de Philippe III.

Nos tenemur domino Regi Francie quando vadit in exercitum in centum quinquaginta servientibus, cum tribus quadrigis de quatuor equis et uno summario de precio decem et septem libris parisiensium et dimidie libre. Et si noluersit accipere servientes neque quadrigas sive summarium, nos debemus eidem reddere pro quolibet serviente sexaginta solidos parisiensium, computatis tamen omnibus tam quadrigis quam equis, quam summario. Et si accipiat servientes, quadrigas, equos, summarium, non tenemur predictos sive predicta tenere ad sumptus nostros ultra quadraginta dies ; et per quadraginta dies debemus eos tenere ad sumptus nostros. Et hoc idem totaliter debet nobis reddere tota terra nostra. Et debemus nobis cavere quando assidemus solidos domini regis super terram nostram quod non cogamus homines de Anthoigniaco solvere aliquid de predictis (1) solidis, nisi rata contingens eos excidat summam centum librarum parisiensium, cum ipsi habeant kartam nobis quod ille centum libre in quibus nobis tenentur annuatim pro manumissione sua tenent eisdem locum, et primo debent computari in illis solidis eo anno quo dominus Rex levat predictos solidos a nobis ; et si rata contingens eos excedat summam centum librarum dicti homines tenentur solvere pro rata (2).

(1) *Ms* : predictos.

(2) La charte d'affranchissement des hommes d'Antony, 1243 juin, est connue par le texte inséré dans la confirmation par le roi, Sens, 1248 juin : original Arch. Nat., K 30 n° 16. L'affranchissement est accordé contre paiement annuel d'une rente de 100 livres parisis, qui semble également devoir tenir lieu de taille. L'article relatif à la taille royale est conçu comme suit « Hoc etiam salvo nobis et ecclesie nostre quod, eo anno quo dominus rex a nobis solidos suos levabit, dictas centum libras nichilominus solvent dicti homines prout dictum est, et, habito respectu ad solidos predictos nobis impositos et terram nostram talliabilem, [si]

Digitized by Google

IV. — LE PROBLÈME DES EXEMPTIONS DE TAILLE

9. — *Aides pour la chevalerie du seigneur Philippe* (1267) *et le mariage de la reine de Navarre.*

Olim, éd. BEUGNOT, t. I, p. 848 nº XXVIII (Parlement de la Chandeleur 1271).

Pexebatur pro domino Rege, tanquam jus suum et de jure communi sibi debitum, a civibus Bituricensibus auxilium pro milicia domini Philippi, primogeniti sui, qui nunc regnat mortuo patre suo, et pro maritagio regine Navarrie, filie sue primogenite. Responsum fuit, pro civibus ipsis, quod [ad] auxilium sibi debitum minime tenebantur, cum talia nunquam solverent, nec in partibus illis solvi consueverint, et maxime cum ab hujusmodi quitti sint per cartam suam regiam [que] eos a tolta, tallia, bocagio et culcitrarum exactione omnino liberat. E contra dicebatur pro Rege quod predicta verba carte non juvabant eosdem, cum illud quod ab eis petitur non sit tolta, tallia, bocagium sive culcitrarum exactio, se quoddam jus domino Regi debitum, de regni consuetudine generali, in quo non sufficit aliquem allegare quod non solverit, nisi contra consuetudinem hujusmodi speciale privilegium ad sui deffensionem ostendat. Quod autem dicebant non esse consuetum in partibus suis persolvi talia, non faciebat pro eis, cum ipsi de servitude manumissi, de quibus aute manumissionem pro voluntate sua capere poterant et levare, nullam contra jus commune libertatem vel quittanciam proponere valeant, nisi quantum a manumittente domino fuerit eis concessum. Taudem, visa carta eorum, et auditis hinc inde propositis, judicatum fuit quod ipsi cives ad prestandum domino Regi predictum auxilium sibi debitum tenebantur et, consideratis ville facultatibus, taxatum fuit per curiam dictum auxilium sibi debitum ad duo millia librarum turonensium (1).

10. — *L'aide pour l'ost de Foix* (1272).

Ch.-V. LANGLOIS, *Le règne de Philippe III le Hardi*, 1887, p. 450 nº XXI (d'après les cartulaires de l'abbaye de Saint Maur des Fossés, Arch. Nat. LL 46, fol. 276 et LL 48, fol. 319).

Anno Domini MCCLXXIII, exigente a nostra ecclesia Fossatensi rege Philippo auxilium pro exercitu quem fecerat anno Domini MCCLXXII contra comitem de Fois, dicto regi solvimus pro dicto auxilio et summario quod petebat a nobis ducentas et septem libras parisiensium et hospites nostros de villis que sequuntur talliavimus, et a singulis villis recepimus et levavimus summam que sequitur, videlicet : .....

De Evriaco super Secanam, IIII libras parisiensium. Et quia triginta

rata contingens eos centum libras excederet, illud quod ultra centum libras eos contingeret levare poerimus ab eisdem, e tunc illud assedebitur et levabitur prout de alia summa precedenti superius est expressum ; et eo anno quo predicta collecta fiet primo computabuntur in dicta collecta predicte centum libre ; et illud quod ultra fuerit, super homines omnes de villa de Anthoniaco et potestate ejusdem ville assedebitur prout superius est expressum ».

Digitized by Google

anni vel circa erant elapsi quod rex Francie non petierat auxilium pro exercitu, quando petiimus talliam a dictis hospitibus de Evriaco pro exercitu regis, sicut dictum est, dictam talliam negaverunt se debere et voluerunt se defendere per unam cartam quam habent a nobis ; contra quam dicebamus quod dicta carta non poterat nec debebat eos tueri de dicta tallia que regis est et quam volebat habere pro exercitu quem fecerat ; et quod abbas et conventus qui dictam cartam sibi dederant non poterant dare quod suum non erat, nec dictos hospites absolvere a dicta tallia ; controversia inter nos et ipsos orta super hoc, quidam eorum confessi sunt dictam talliam se et alias alios solvisse ac debere et dictas. IIII. libras parisiensium quas petebamus nobis solverunt omnes. Illi vero qui principales fuerant dicte controversie et negationis nobis emendaverunt in plenis assisiis nostris (1).

De Liciis. C. solidos parisiensium, cujus ville hospites negaverunt dictam talliam se debere et voluerunt se defendere de dicta tallia eodem modo quo illi de Evriaco et tandem fecerunt et solverunt quod petebamus, sicut illi de Evriaco (2).

V. — LE RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL

11. — *La « maltôte » ; rachat par une communauté ecclésiastique.*

A. — Original perdu.

B. — Copie de la fin du XIII^e^ siècle, cartulaire du chapitre de Meaux, Bibliothèque de la Ville de Meaux, ms. 63, p. 300.

Philippus Dei gratia Francorum rex, universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino. Cum dilecti nostri decanus et capitulum Meldenses, pro se [et] hominibus suis in nostra gardia existentibus, pro denariis de libra, quos (3) gentes nostre pro nobis et nomine nostro ab eisdem decano et capitulo suisque hominibus et subditis predictis usque ad quinquennium petebant nobis concedi super mercaturis in

(1) Cf. la charte d'affranchissement de Bourges et Dun-sur-Auron, confirmation par Louis VIII des franchises antérieurement accordées par Louis VII, 1224, juillet 14 à 1225 mars 29, dans *Ordonnances*, t. XI, p. 321.

(2) Nous possédons encore, dans deux copies du XIII^e^ siècle (cartulaire LL 46 fol. 108 et 137 v°), la charte d'abonnement à la taille accordée, en 1195, aux hommes d'Evry [-Petit-Bourg] par l'abbé Isembard et les moines. Elle relate que l'abbé Thibaud (1171 au plus tard — 1187 au plus tôt) avait déjà octroyé aux mêmes hommes l'abonnement moyennant une rente annuelle de 7 livres ; mais cette rente devait être doublée 1°) si le pape venait prendre gîte au monastère ; 2°) si le monastère brûlait ; 3°) en cas de *demanda* royale. L'abbé Isembard élève la rente à 10 livres, mais ne prévoit plus son doublement.

(2) La charte de l'abbé Isembard, 1195 (LL 46 fol. 107, et vidimus de Jean, doyen du Vieux-Corbeil, 1275 28 nov., Arch. Nat. S 1181 B), et celle de l'abbé Thibaud, analysée dans celle d'Isembard, sont de tous points conformes aux textes relatifs à Evry. Les chiffres seuls diffèrent : 8 livres d'abord, puis 12.

(3) *Ms* : quam.

Digitized by Google

justicia et dominio suo faciendis et exercendis tam ab emptore quam venditore persolvendis, ex mera libertate sua et gratia ducentas et viginti libras turonensium nobis concesserunt terminis sequentibus persolvendis, videlicet quadraginta quinque libras ronensium ad instans pagamentum nundinarum Barri proximo venturum, et sic deinceps quolibet anno ad pagamentum nundinarum Barri quadraginta et quinque libras turonensium quousque de dictis ducentis et viginti libris turonensium nobis seu receptoribus nostris nomine nostro ad plenum fuerit satisfactum. Notum facimus quod propter eorundem decani et capituli liberalitatem et gratiam sic nobis factan trahi nolumus ad consequenciam, nec eisdem decano et capitulo aut hominibus vel subditis suis aut successoribus, libertatibus vel privilegiis eorundem propter hoc tempore futuro volumus aliquo [modo] prejudicium generari. In cujus rei testimonium presentibus litteris fecimus apponi sigillum.

Actum apud Sanctum Germanum in Laya die sabbati in festo beati Marci Evangeliste anno Domini m cc nonagesimo tercio.

ERRATUM

Dans les Notes bibliographiques sur « *L'Eglise de l'avènement de Léon le Grand jusqu'à la mort de Jean VIII* » parues dans le Bulletin de Février, p. 147 et sq, lire à la page 150, Chap. I, par. 5 :

Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, 4 vol., 1913-23 (Voir les t. III et IV ; ce dernier tome ne dépasse pas le *V^e^ siècle* (au lieu de : VII^e^ siècle).

E. Perrin.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, boulevard Carnot.

Digitized by Google

101
58
APR 27 1931

9e ANNÉE — 1931
N° 6 — AVRIL

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
P. Alfaric.	*Histoire des religions. — La situation religieuse de l'Europe nouvelle*	209
A. Grabar.	*Histoire de l'art en Europe Centrale et en Europe Orientale*	212
A. Pitou.	*Notes de syntaxe latine*	217
II.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi 21 février. Linguistique, orientalisme et archéologie	221
	28 février. Histoire des religions	223
III.	**Revue bibliographique.**	
G. Lefebvre.	*Les origines historiques des problèmes économiques actuels* (H. Hauser)	226
A. Juret.	*Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (Pius Servien)	226
—	*Le latin en poche : dictionnaire français-latin* (H. Gœlzer)	227
J. Pommier.	*Les images terrestres* (Jean-Emile Morel)	227
F.-Ed. Schneegans.	*L'art poétique de Jacques Peletier du Mans (1555)* (André Boulanger)	229
IV.		
Maurice Pradines.	*La pensée intuitive selon un livre récent*	231
V.	**Concours et examens.**	
P. Collomp.	*Notes bibliographiques sur les auteurs et les questions inscrits aux programmes des Agrégations classiques (1930-1931)*	237
VI.	**Textes à traduire ou à commenter**	242
VII.	**Examens de la Faculté**	254

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE
N° 6.

AVRIL
1931

Échos des Cours de la Faculté

Histoire des religions.

La situation religieuse de l'Europe nouvelle.

V. — La Cité du Vatican

Le nouvel Etat de l'Eglise s'impose à l'attention par le passé lointain qu'il représente, par le prestige dont il jouit présentement aux yeux du monde catholique, par l'action qu'il peut et veut exercer à l'avenir. Il offre d'ailleurs des particularités curieuses qui lui donnent une physionomie tout à fait originale.

1. *Le territoire.*

Son territoire est lilliputien. On peut le traverser en quelques minutes. Mais c'est un microcosme, une miniature du monde catholique.

Le pourtour est presque entièrement formé par des fortifications avancées de la « Cité léonine », qui furent élevées au milieu du IXe siècle, par Léon IV, pour défendre la basilique de Saint-Pierre contre les Sarrasins, et qui dessinaient vaguement autour d'elle comme un fer à cheval. Cette église, la plus vaste de toutes, avec ses dépendances et sa grande place bordée de colonnades, occupe une portion considérable de l'enceinte, du côté de l'entrée. Au delà vient le palais des papes, le plus grand du monde, avec le dédale de ses multiples annexes aux styles les plus divers, sa bibliothèque, ses musées, son jardin. Aucun pays n'offre en un espace si restreint tant de trésors, ni tant de variété. A peine quelques constructions privées, d'un caractère plus modeste, trouvent-elles place en bordure du domaine pontifical.

Depuis les accords de Latran, la Cité du Vatican s'est encore embellie et enrichie. Par les soins du gouvernement italien, les bâtiments extérieurs qui en masquaient les abords ont été réduits. A l'intérieur du nouvel Etat, derrière la basilique de Saint-Pierre, une gare été construite avec un tronçon de voie qui la relie au réseau italien et un train de luxe d'un modèle perfectionné. Un bureau de poste a été organisé dans la cour Saint-Damase et une première émossion de timbres pontificaux a déjà rapporté en 1929 la coquette somme de 57 millions de lires. Un service télégraphique de vingt fils spéciaux lui a été adjoint et relie les installations vaticanes à l'Office central de Rome. Un réseau téléphonique comportant jusqu'à 800 km de fils, a été aménagé par les soins et aux frais d'une puissante société américaine qui a fait don au pape d'un récepteur en or

Digitized by Google

massif. Un poste puissant de T. S. F. vient d'être établi par la même compagnie au sommet de la colline du Vatican. Le nouvel Etat tient à utiliser dans l'ordre matériel, les formes du progrès les plus modernes.

2. *L'organisation.*

Son organisation sociale reste, par contre, très traditionnaliste. Elle a été réglée par un ensemble de six lois constitutives, promulguées le 7 juin 1929, le jour même où ont été ratifiés les accords de Latran.

Aux termes de la première, le Souverain Pontife a la plénitude des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Il peut en déléguer une partie, mais reste toujours libre de la reprendre et d'en contrôler l'exercice. Un gouverneur et un conseiller d'Etat sont nommés par lui. Ils demeurent toujours révocables et ne sont responsables que devant lui. Il en est de même des juges. Ceux-ci, d'ailleurs, peuvent toujours être dessaisis par l'autorité pontificale de la cause qui leur était soumise. D'après la deuxième loi, les principales sources du Droit sont le Code de droit canonique, les constitutions apostoliques, la législation pontificale. Le pape régnant peut toujours modifier l'œuvre de ses prédécesseurs. Un article prévoit même que le juge nommé par lui rendra son jugement, à défaut de directions précises, « en s'inspirant des mêmes règles que s'il était législateur ».

Quant aux citoyens du nouvel Etat, qui représentent un total d'environ 600 personnes, ce sont de simples sujets. Selon la troisième loi, pour jouir de leur nationalité nouvelle, ils doivent résider au Vatican. Or, cette résidence, quand elle n'est pas une simple faveur, essentiellement révocable, se trouve subordonnée à une charge, qui peut toujours leur être retirée. La quatrième loi établit, en effet, que l'autorité supérieure est toujours en droit de congédier un fonctionnaire, comme « indigne, impropre ou incapable », sans soumettre à aucun contrôle les motifs qui ont dicté sa décision. Aux termes de la cinquième loi, aucun immeuble de la Cité ne peut être acquis à titre d'héritage sans l'autorisation du gouverneur. Si celle-ci est refusée, il tombe dans le patrimoine pontifical, en échange d'une « juste indemnité » fixée par le dit gouverneur. Tout achat de marchandises fait en vue d'une vente ultérieure est interdit. L'Etat se réserve le monopole du commerce. La dernière loi va encore plus loin. Sans l'autorisation du gouverneur, on ne peut ni former aucune association, ni tenir aucune réunion publique, ni porter au dehors aucun des « instruments piquants ou tranchants capables d'occasionner des blessures », ni constituer aucun atelier de typographie, de lithographie ou de photographie, ni distribuer au public, même gratuitement, aucune annonce, aucun imprimé, aucune image.

Personne, sans doute, ne pourra reprocher à Pie XI de faire des concessions au libéralisme, si souvent réprouvé par les papes. Le régime institué par lui représente le type le plus parfait de la monarchie absolue.

VI. — L'Autriche.

L'Autriche était, avant la guerre, la première puissance catholique. L'Eglise romaine y jouissait d'une situation privilégiée, dont le détail avait été réglé par le Concordat de 1855, puis par la loi organique de 1874.

Digitized by Google

La guerre de 1914 semblait devoir accroître son prestige, au détriment de l'orthodoxie gréco-slave. La défaite finale lui porta, au contraire, un coup très grave.

I. *Situation religieuse.*

Des dix-sept provinces qui appartenaient en propre à l'Autriche, dix passèrent à la Tchéco-Slovaquie, à la Yougoslavie ou à l'Italie. Celles qui lui restèrent, accrues d'un morceau de la Hongrie occidentale, sont aujourd'hui réparties en neuf Etats fédérés. Au total, elles représentent à peine 6.500.000 habitants.

Encore une grande partie de cette population échappe-t-elle au catholicisme. On y compte environ 300.000 juifs agglomérés à Vienne, et autant de protestants très dispersés. Parmi les catholiques eux-mêmes, beaucoup sont sortis officiellement de l'Eglise pour passer au socialisme, qui se montre là très antireligieux. Déjà fortement organisé avant 1914, le parti s'est développé pendant la guerre, dans la mesure où l'Empire s'affaiblissait. C'est lui qui, le 12 novembre 1918, a proclamé la République autrichienne. Il domine dans les Etats d'un caractère industriel, d'abord et surtout à Vienne, qui représente presque un tiers de la population totale, mais aussi dans le Burgenland et la Basse-Autriche, qui, joints à la capitale, ont plus de la moitié des habitants.

Le catholicisme reste solidement implanté dans les pays agricoles. Depuis longtemps, pour se défendre contre le socialisme, il s'est politiquement organisé en un parti « chrétien-social », dont le rôle était considérable avant la guerre. Ce groupement s'est fait plus militant à mesure que ses positions ont été plus menacées. Sa tendance conservatrice est allée en s'accentuant. Il représente, en face des partisans de la révolution prolétarienne, le plus solide soutien de l'ordre traditionnel.

II. *Douze ans d'histoire.*

Les rapports des deux groupes rivaux dominent l'histoire de l'Autriche nouvelle. Ils en expliquent les péripéties multiples et complexes. Fort peu cordiaux dès le début, ils n'ont fait, avec le temps, que devenir de plus en plus hostiles.

Quand fut fondée la République, les chrétiens-sociaux s'empressèrent de s'y rallier, pour ne pas la voir se retourner contre eux. Ils collaborèrent avec leurs adversaires pour l'organisation du nouvel Etat, et plusieurs d'entre eux entrèrent dans le gouvernement d'union nationale que présidait le socialiste Renner. Par là ils obtinrent que rien ne fut changé au point de vue religieux, avant le vote régulier d'une Constitution. Ayant obtenu, aux élections du 16 février 1919, pour l'Assemblée constituante, 69 mandats, contre 72 aux socialistes et 26 aux nationaux allemands, ils se rapprochèrent peu à peu de ceux-ci, qui ne voulaient rien avoir de commun avec le programme marxiste.

Avec eux, le 7 juillet 1920, ils formèrent un ministère bourgeois, qui fut présidé par un des leurs, Michel Mayr. Ils jouèrent ainsi un rôle décisif dans l'élaboration définitive de la Constitution, qui fut promulguée le 1er octobre suivant et qui laissa subsister le *statu quo* en matière ecclé-

Digitized by Google

siastique. Quelques jours plus tard, les premières élections législatives leur assurèrent 82 mandats contre 66 aux socialistes et 26 aux nationaux allemands. Ils étaient les maîtres de la situation. Aussi firent-ils et défirent-ils les ministères, remplaçant Mayr, en 1921, par le préfet de police Schober, en 1922 par Mgr Seipel, en 1924 par un autre chrétien-social Rudolf Ramek, et de nouveau, en 1926, par Mgr Seipel. Mais leur politique financière, aggravée par une crise désastreuse, rencontra une très vive opposition. Aux élections du 21 octobre 1923, ils avaient péniblement maintenu 81 mandats, tandis que leurs adversaires de gauche montaient à 68. Celles du 24 avril 1927 ne leur en laissèrent plus que 73, contre 71 au bloc rival.

Pour parer au péril « rouge », l'aile droite du parti préconisait la méthode fasciste. Depuis 1919, elle disposait d'une milice volontaire, la Heimwehr. A la suite de troubles graves survenus à Vienne le 15 juillet 1927, cette organisation fut considérablement renforcée. Elle concurrença et défia l' « Association de défense républicaine » des socialistes Devant le danger d'une guerre civile, l'opinion s'émut. Le 3 avril 1929, Mgr Seipel dut céder la direction du gouvernement à un chrétien-social plus modéré, Ernest Streeuwitz, qui l'abandonna lui-même, six mois plus tard, au préfet de police Schober. Celui-ci fit voter, à la fin de 1929, une réforme de la Constitution, qui tendait à fortifier le pouvoir central, puis, en mai 1930, une loi de désarmement civil. Vivement pris à partie par les Heimwehren, il dut donner sa démission et fut remplacé par un un de leurs plus chauds partisans, le nouveau chef des chrétiens-sociaux, Charles Vaugoin. Mais ce dernier dut se retirer presque aussitôt, pour faire place à un cabinet Ender, plus modéré, à la suite des élections législatives de novembre 1930, où son parti n'eut plus que 66 sièges, contre 72 aux socialistes. Ce résultat montre que le catholicisme perd graduellement du terrain en Autriche, et que le jour n'est peut-être pas loin où il ne sera plus le maître du pouvoir.

Prosper ALFARIC.

Histoire de l'art en Europe Centrale et en Europe Orientale (1).

L'ART MÉDIÉVAL EN TCHÉCOSLOVAQUIE.

III. — *La peinture de chevalet.*

Les retables peints exécutés en Bohême, à la fin du moyen âge, sont universellement connus. Dans l'histoire de l'art de l'Europe Centrale, ils occupent une place marquée, et quelques-unes des peintures de l'école bohémienne devraient être citées parmi les chefs-d'œuvre de l'art chrétien.

(1) Voir le *Bulletin* de Mars.

Digitized by Google

Nous ne connaissons guère les débuts de la peinture de chevalet, en pays tchèque et slovaque. Il est vraisemblable qu'en Bohême, comme dans tous les pays de l'Europe, ce genre de peinture fut d'un emploi assez restreint jusqu'au XIVe siècle. C'est seulement à cette époque que les icones et les retables sur bois mobiles — ancêtres des tableaux modernes — prennent une place importante dans l'ensemble de la production artistique. Les Italiens, inspirés par les icones byzantines, donnent l'exemple; leurs œuvres sont vite répandues au Nord des Alpes, et la Bohême est parmi les premiers pays, où l'influence des modèles italiens provoque la création de peintures analogues, par les artistes indigènes.

Le nouveau courant de l'art de la peinture atteint la Tchécoslovaquie au milieu du XIVe siècle, pendant le règne de Charles IV. Des peintures italiennes commandées par le roi arrivent en Bohême; des peintres septentrionaux apportent à Prague les principes de l'art giottesque et certaines influences de la peinture française. Ces œuvres étrangères forment le goût des artistes tchèques et leur offrent des modèles dont ils ne tarderont pas à tirer profit.

C'est au château de Karlstejn, dans les environs de Prague, qu'on trouve un premier ensemble de peintures importantes, fresques, retables, icones sur bois (1355-1367). Les influences étrangères, italienne et française, y dominent. D'ailleurs, l'un des deux peintres qui se trouvent à la tête des ateliers de Karlstejn est un étranger, un Strasbourgeois nommé Nicolas Wurmser, qui — soit dit entre parenthèses — ne nous est pas connu autrement et n'a laissé aucune œuvre en Alsace. Mais son collègue s'appelle Théodoric « de Prague », il est probablement originaire de cette ville, et on reconnaît dans certaines de ses œuvres à Karlstejn une nuance originale qui semble préparer l'éclosion de l'école de peinture bohémienne. Théodoric de Prague a des élèves et des continuateurs qui perpétuent, en les transformant légèrement, son style et ses principes dans la peinture des retables, tandis que dans un autre ensemble de peintures monumentales — à l'abbaye bénédictine d'Emmaus, aux portes de Prague — des artistes anonymes représentent une longue série de sujets typologiques (le plus vaste cycle de fresques de ce côté des Alpes ?). C'est un genre de *Speculum humanae salvationis* qui s'étale sur les murs d'un cloître, en une suite d'images mi-nordiques, mi-giottesques.

Mais avant que les fresques d'Emmaus n'aient vu le jour, un artiste de talent crée plusieurs retables qui du coup élèvent la peinture bohémienne à la hauteur des meilleures œuvres picturales du XIVe siècle. Le chef-d'œuvre de l'artiste se trouve au monastère de Vyssi-Brod, d'où l'appellation de « Maître de Vyssi-Brod » (ou de Hohenfurth), sous lequel on est habitué de désigner le grand peintre anonyme. L'art de cet artiste lyrique et fin est d'une grâce exquise et raffinée; ses compositions, rigoureusement construites, se développent dans une seule surface; son dessin, d'une précision admirable, la gamme de ses couleurs joyeuses, font du « Maître de Vyssi-Brod » un des plus charmants « primitifs ». L'inspiration du peintre est essentiellement religieuse, son esthétique — nettement distincte de l'esthétique des œuvres germaniques de la fin du moyen âge — relève plutôt de la tradition latine.

Digitized by Google

Le même esprit anime les nombreuses œuvres de l'atelier du Maître de Vyssi-Brod qui souvent font preuve d'excellentes qualités techniques. C'est à la même époque que se placent les nombreuses images de la Madone que les peintres de la Bohême représentent volontiers, en s'inspirant des Vierges italiennes du XIVe siècle. Ils interprètent, d'ailleurs, leurs modèles d'une manière originale et conformément aux usages des ateliers bohémiens.

Un autre courant de la peinture tchèque rattache la Bohême aux écoles de peinture nordiques, aux œuvres parisiennes et surtout aux premières peintures flamandes (les frères de Limbourg, Melchior Broederlam). « Le Maître de Tzebone » (de Wittingau) est le représentant le plus brillant de cet aspect de la peinture en Bohême. A côté de quelques archaïsmes, on trouve chez lui un progrès sensible dans l'art de peindre, un souci constant de donner l'illusion de l'espace et de la lumière; ses scènes sont conçues comme des visions coloristes, où la recherche des harmonies rares est mise au service du mysticisme chrétien. Toutes les œuvres du « Maître de Tzebone » sont d'une élévation de l'esprit inconnue jusqu'alors dans la peinture bohémienne. Sa Résurrection du Christ, sa Nativité du retable de Tzebone peuvent être considérées comme les chefs-d'œuvre de l'école tchèque.

Au début du XVe siècle et jusqu'aux guerres hussites, la peinture tchèque continue la tradition des ateliers du Maître de Vyssi-Brod et du Maître de Tzebone. L'époque des troubles qui occupe les décades suivantes est pauvre en monuments, mais les peintres d'images de dévotion n'arrêtent pas leur activité, malgré le mouvement iconoclaste, et on connaît des retables qui datent des années les plus tourmentées. Ce sont d'ailleurs des peintures plus ou moins rustiques.

Un renouveau de la peinture se dessine dans les années 60 et 70 du XVe siècle. Mais l'excellente tradition de l'école bohémienne du siècle précédent ne survit pas à l'époque de la décadence. Les artistes des nouvelles générations s'inspirent d'œuvres étrangères, et l'influence flamande donne la direction aux peintres tchèques. Elle les atteint soit directement, soit par l'intermédiaire des ateliers allemands; les gravures de Schongauer et des Nurenbergeois, tels que Pleydenwurf et Wolgemuth inspirent les artistes de Bohême. Enfin, au XVIe siècle, le style de la Renaissance fait son apparition dans la peinture tchèque, transmis par les œuvres ou les artistes des pays germaniques.

IV. — *L'architecture et la sculpture.*

L'histoire monumentale de la Tchécoslovaquie connaît deux époques particulièrement brillantes : l'époque du style gothique tardif, aux XIVe et XVe siècles, et l'époque du style « baroque », aux XVIIe et XVIIIe siècles. La plupart des monuments tchèques appartiennent à l'un ou à l'autre de ces deux grands courants artistiques qui déterminent le caractère du paysage architectural de la Tchécoslovaquie. Tous les ensembles architecturaux, à Prague et dans les villes de la province tchèque, sont gothiques ou « baroques ».

Digitized by Google

Tandis que l'architecture des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles sort du cadre de notre étude, l'œuvre gothique du XIV^e^-XV^e^ siècle en fera l'objet principal. C'est à ce moment que se forment et se réalisent en grande partie des vastes projets de constructions urbaines, que s'ouvrent les grands chantiers des cathédrales, et que surgissent les premières individualités d'artistes qui fondent des ateliers actifs, créent un style original et élèvent le niveau des connaissances techniques.

Cette époque de floraison est précédée d'une longue période de préparation et d'essais. L'histoire de l'architecture médiévale en Bohême commence d'une manière qui semble un peu particulière. Les plus anciens édifices chrétiens qui nous soient conservés ne sont pas des basiliques latines, comme on pourrait l'attendre, mais des rotondes, auxquelles se joignent des chapelles au plan qui s'approche du carré ou qui revêt la forme de la croix grecque.

Ces monuments sont quelquefois considérés comme des créations originales des maîtres d'œuvre locaux qui auraient appliqué à l'édifice chrétien les formes du sanctuaire slave païen, de la maison d'habitation en bois (plan carré; le plan en croix grecque ne serait qu'une combinaison de quatre carrés latéraux et d'un carré central) et de la tour de défense primitive construite en pierre brute (plan circulaire des rotondes).

Un des arguments essentiels en faveur de cette théorie est la persistance de certaines formes — et notamment des plans — des églises tchèques primitives dans les chapelles en bois conservées jusqu'à nos jours, dans les villages slaves des Carpathes. La ressemblance des plans, dans les deux séries des monuments est remarquable. Mais il semble que les chapelles rustiques en bois — toutes d'époque récente — sont sans rapport avec les églises de pierre des IX^e^ et X^e^ siècles. Les formes des chapelles de bois dépendent en partie de la matière employée par les constructeurs villageois, et s'inspirent, d'autre part, des édifices en pierre, gothiques et « baroques » (plans, élévation et décoration).

Quant aux sanctuaires primitifs tchèques, ils se rattachent aux monuments carolingiens, et par leur intermédiaire, à l'architecture chrétienne antérieure. D'ailleurs ces rotondes et ces chapelles au plan en croix grecque avaient, en Bohême, une destination spéciale : c'étaient des mausolées ou des chapelles princières, conformément à une tradition qui remonte aux premiers siècles de notre ère et qui se prolonge à l'époque carolingienne. L'apparition de ces types de construction au début de l'histoire monumentale tchèque n'exclue pas l'emploi de la basilique, à la même époque, comme type de sanctuaire destiné à l'office public. Ces premières églises paroissiales pouvaient avoir été construites en bois. Elles seraient donc disparues sans laisser de traces palpables. Tandis que les petites chapelles princières, pour lesquelles on employa la pierre, se sont conservées jusqu'à nos jours.

La basilique latine en pierre de taille apparaît en Bohême au XI^e^ siècle. au moment où se fondent des grandes abbayes, des cathédrales. Peu à peu elle se répand dans tout le pays. C'est la basilique de style roman, dont les formes continuent d'être employées en Tchécoslovaquie jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. Les plus importantes églises romanes ont été transformées à l'époque gothique ou revêtues d'une gaine « baroque », aux XVII^e^ et XVIII^e^

Digitized by Google

siècles. Dans beaucoup de monuments, seules les cryptes conservent leur aspect primitif. Parmi les églises plus ou moins intactes, Saint-Georges au château de Prague est la plus célèbre : ses formes sont toutefois archaïques et assez grossières. La province tchèque fournit des spécimens de monuments romans plus évolués et même élégants.

La sculpture romane, en Bohême, n'a pas reçu un développement comparable à celui qu'on voit en France, en Italie, en Espagne, à la même époque. On ne trouve guère de statuaire monumentale ; la plastique décorative s'inspire des œuvres lombardes ou saxonnes.

Les premières œuvres gothiques datent du deuxième tiers du XIIIe siècle, les meilleurs monuments sont du XIVe siècle, et à la fin du XVe et au début du siècle suivant il y a encore un épanouissement de l'architecture gothique. Toutefois, ce n'est pas une longue évolution du style gothique qu'on observe, en Bohême, mais plusieurs phases ou courants de l'art gothique, les uns venus directement de France, d'autres apportés des différentes régions de l'Allemagne et même de l'Autriche, avec les particularités qui caractérisent les œuvres gothiques de tous ces pays. L'ordre chronologique de ces apports étrangers ne correspond pas toujours à la place de telle forme ou de tel procédé technique, dans l'évolution générale du style gothique : des éléments plus archaïques apparaissent quelquefois, en Bohême, plus tard que des éléments plus évolués. Certaines phases du développement de l'architecture gothique sont surabondamment représentées, d'autres manquent quasi-complètement.

Les monuments gothiques les plus importants peuvent être groupés autour de l'œuvre d'un certain nombre d'animateurs de l'art (Charles IV) et de maîtres-d'œuvre renommés (Matthieu d'Arras et Pierre Parler, pour le XIVe siècle, Matthieu Rejsek et Benoît Rejt, pour la fin du XVe et le début du XVIe s.).

Nous ne reviendrons pas sur l'œuvre maîtresse du règne de Charles IV, la cathédrale de Prague, créée par Matthieu d'Arras et Parler (voy. première conférence). La construction de cette basilique faisait partie d'un vaste plan de travaux d'architecture à Prague, conçu par le roi. A côté de l' « Ancienne Ville », une « Ville Nouvelle » s'élève, vis-à-vis du château royal. Le plan de cette ville obéit à un système logique. C'est un exemple précoce d'urbanisme moderne. Des remparts, des églises, des édifices publics et privés sont élevés, dans la « Ville Nouvelle », par les architectes de Charles IV. Malheureusement, la plupart de ces monuments ont été transformés aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mais dans l' « Ancienne Ville », on conserve plusieurs morceaux d'architecture gothique restés intacts (une partie de l'Hôtel de Ville, l'église de N.-D.-de-Tyn, la Synagogue). Le célèbre pont de la Vltava date aussi du règne de Charles IV. Ses deux tours, en partie postérieures, ont une décoration sculptée (statues des rois Charles IV et Venceslas IV et des saints patrons de la Bohême) qui offre le meilleur spécimen de la sculpture monumentale gothique à Prague.

Parler déploie une activité remarquable en province. On lui doit, entre autres, le beau chœur de la cathédrale de Kolin, d'un art analogue à celui de Saint-Guy de Prague. Tandis que Matthieu d'Arras est peut-être l'architecte du château de Karlstejn, résidence préférée de Charles IV. Le château

Digitized by Google

est exceptionnellement spacieux et confortable; son architecture s'inspire vraisemblablement des châteaux français du XIVe siècle. Un détail — l'aménagement de plusieurs chapelles dans le même château — rappelle le palais des papes à Avignon. Le nombre des sanctuaires et leur riche décoration s'expliquent, si on se souvient que Charles IV conservait à Karlstejn de nombreuses reliques et les insignes du pouvoir impérial.

C'est à Kutna-Hora — qui sert souvent de résidence royale à la fin du moyen âge — que se déplace le centre de l'activité artistique, pendant la dernière période de l'art gothique. Deux architectes, le Tchèque Rejsek et l'Autrichien acclimaté en Bohème, Rejt, y élèvent la magnifique cathédrale Sainte-Barbe (1489-1534), plusieurs autres églises et des édifices civils, dans un style pittoresque et élégant.

A la même époque, Rejsek construit, à Prague, la belle « Tour de Poudre » (commencée en 1475) et la décore de sculptures abondantes. Tandis que Rejt travaille, depuis 1486, au château royal de Prague et y crée la « Salle de Vladislas » — la plus grande salle en Europe Centrale, à cette époque — où l'on admire le gracieux dessin des voûtes flamboyantes. Les formes gothiques y dominent encore, mais déjà on leur voit associer des éléments du style Renaissance qui ne tardera pas à envahir les monuments de la capitale de la Bohème.

A. Grabar.

Notes de syntaxe latine.

Ces trois notes sont destinées, moins à compléter les observations ou règles que les étudiants trouvent dans les excellentes syntaxes dont ils disposent, qu'à attirer leur attention sur certaines difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice du thème latin, dont les auteurs de ces syntaxes n'avaient pas à se préoccuper. Nous voudrions montrer, à l'aide de quelques exemples, que l'étude soigneuse du texte français peut faciliter, dans une large mesure, l'interprétation et l'application à des cas déterminés des règles de la syntaxe latine.

I

La règle de la concordance des temps dans le style indirect.

Nous examinerons d'abord l'application de la règle de la concordance des temps dans le cas où une proposition au subjonctif dépend d'une proposition infinitive (que cette subordination soit introduite par un relatif ou une conjonction). L'examen de plus en plus approfondi des textes a amené les auteurs des syntaxes à formuler des règles de plus en plus précises. Riemann, dans la première édition de sa syntaxe (p. 423), déclare que dans le style indirect, « le subjonctif passé peut être remplacé par le subjonctif proprement dit, si le verbe dont les phrases au style indirect dépendent est à un temps du passé », et que les historiens latins

Digitized by Google

« aiment même, dans ce cas, à mélanger les formes du subjonctif proprement dit avec les formes du subjonctif passé, sans doute pour varier l'expression ». Mais Lejay, dans une nouvelle édition, a rectifié cette affirmation en montrant que César ne se permettait pas ce mélange à la légère, et M. Juret, dans sa récente Syntaxe (p. 391), a achevé de prouver que l'emploi des formes du présent et du passé du subjonctif n'est point livré au hasard, mais que le présent et le parfait sont employés au lieu du passé, qui serait strictement correct, non seulement « pour exprimer des vérités générales », mais encore souvent « lorsqu'il s'agit d'affirmations qui exigeraient soit le présent soit le parfait en discours direct ».

Deux exemples que nous emprunterons à Cicéron présenteront sous un autre aspect l'application rigoureuse, malgré les apparences, de la règle de la concordance des temps. Voici les deux textes :

1° Cicéron. Tusculanes. V. 110.

Non sine causa Epicurus *ausus est dicere* semper in pluribus bonis *esse* sapientem, quia semper *sit* in voluptatibus.

2° Cicéron. De natura deorum. III. 77.

Si verum est, quod Aristo Chius *dicere solebat*, nocere audientibus philosophos iis, qui bene dicta male *interpretarentur*, etc.

Ces deux cas sont identiques ; ce sont deux pensées générales, dont la vérité est encore vérifiable au moment où parle Cicéron, et qui ont été exprimées par des philosophes à une époque antérieure à celle où Cicéron écrit. Pourquoi la différence des temps du subjonctif ? C'est que, dans le premier cas, notre auteur semble avoir sous les yeux le texte d'Epicure, dont la pensée lui apparaît comme présente, tandis que dans le second cas, Cicéron se reporte à une certaine époque du passé, au cours de laquelle, à plusieurs reprises (solebat), Ariston a formulé son jugement.

D'où cette règle pratique pour le thème latin : quand le texte français comporte l'imparfait dans les propositions de style indirect, c'est que l'auteur renvoie au passé le jugement relaté en style indirect. En ce cas, le subjonctif passé est seul correct en latin, ou plutôt lui seul traduit exactement l'intention du texte français.

Nous reconnaissons que nous simplifions les choses en vue de la pratique du thème, qui réclame un dogmatisme sévère. L'examen des textes (et en particulier de ceux de César) semble prouver que ce mélange des temps dans le style indirect, mélange que la règle de la concordance ne saurait expliquer, est moins justifié par un désir de liberté ou de fantaisie que pour le souci de l'exactitude dans l'expression du temps absolu. Deux tendances paraissent donc s'être combattues : l'une a pour effet la concordance des temps (comparer l'attraction modale) et en même temps l'autre engage l'écrivain à choisir l'expression la plus précise du temps. C'est cette seconde tendance qui a triomphé dans le cas des propositions consécutives, comme nous le rappellerons plus loin. Mais, lorsqu'il s'agit du style indirect, le conflit subsiste à l'époque classique.

Digitized by Google

II

Mode des propositions subordonnées dans le style indirect.

Les propositions subordonnées, dans le style indirect, sont au subjonctif, quel que soit le mode de subordination. La règle est très simple. Et lorsque dans un texte latin au style indirect, nous voyons apparaître une proposition subordonnée à l'indicatif, nous savons très bien que cette proposition exprime la pensée de l'auteur lui-même, et non celle de la personne dont il rapporte les propos. Par exemple, dans ces lignes de Cicéron : « Quod Herculem Prodicus dicit,... cum primum pubesceret, *quod tempus* a natura ad deligendum, quam quisque viam vivendi sit ingressurus, *datum est*, exisse, etc. », on voit aisément que l'incise *quod tempus ... datum est* introduit une réflexion personnelle de Cicéron. Mais quand on traduit du français en latin, on peut se trouver amené à se demander si telle ou telle proposition représente la pensée de l'auteur lui-même ou celle du personnage dont il rappelle indirectement les propos ou les idées. Certains cas peuvent être fort embarrassants. Mais il y en a au moins un qui ne permet aucune hésitation.

C'est lorsque les propositions au style indirect dépendent d'un verbe au passé. En effet, le français peut employer, dans ces propositions subordonnées, soit le présent (qui renvoie à la pensée de l'auteur lui-même) soit l'imparfait (qui renvoie à la personne dont on rapporte les paroles). La règle pratique est donc aisée ; si le texte français comporte l'imparfait ou le plus-que-parfait, il faut en latin l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif. Toute autre forme est à la fois un faux-sens et un solécisme.

Soit par exemple ce texte de Bossuet (Maximes sur la comédie) : « Nous ne recevons, dit Platon, ni la tragédie ni la comédie dans notre ville. L'art même *qui formait* tant de différents comédiens à... lui paraissait... » L'imparfait « formait » prouve que Bossuet nous renvoie à Platon et à l'opinion que celui-ci avait conçue de l'art dans lequel les comédiens s'instruisaient. L'imparfait du subjonctif en latin est donc en ce cas le seul temps correct.

III

Prétendue concordance des temps dans les propositions consécutives.

Au sujet de l'emploi des temps dans les propositions consécutives M. Juret (Syntaxe, p. 371) a montré d'une façon péremptoire que « le fait de la subordination n'a aucune influence sur l'emploi des temps ». Nous n'avons rien à ajouter ni aux règles qu'il a formulées avec une clarté décisive, ni aux exemples qu'il donne. Nous voudrions seulement citer deux phrases de Cornelius-Nepos qui rendront sensible l'erreur qui consisterait, dans une version, à traduire par le même temps français les deux verbres au subjonctif de consécution, qui, en latin, se trouvent à deux temps différents. Voici le texte de Corn.-Nepos (Agesilas) :

« Tanta celeritate *usus est* (Agesilas), ut prius in Asiam cum copiis

Digitized by Google

pervenerit quam regii satrapae eum scirent profectum. Quo factum est ut omnes imparatos imprudentesque *offenderet*. » « Il fit preuve d'une telle rapidité qu'il *arriva* jusqu'en Asie avant que les satrapes du Roi eussent appris son départ. Il en résulta qu'il les *bousculait*, etc. ».

Pervenerit est un aoriste pur et simple ; *Offenderet* est un imparfait qui dépeint très bien le « jeu de massacre » auquel se livre Agésilas. Inversement, lorsqu'il s'agit du thème, et qu'on se trouve en présence de cas semblables, il suffit de reconnaître si le texte français comporte le passé simple ou l'imparfait. La traduction en latin devient dès lors automatique.

A. Pitou.

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Série bleue (grand in-8°)

Fasc. 50-51. M. Guéroult, *L'évolution et la structure de la doctrine de la science chez Fichte*, 2 vol. d'environ 350 pages chacun. . . 70 fr.

Puissante étude d'histoire de la philosophie par un savant qui connaît admirablement Fichte et la philosophie allemande du début du XIXe siècle. Ce livre d'un philosophe sera très lu par les germanistes et soulèvera d'intéressantes discussions tant en France qu'en Allemagne.

Fasc. 52. W. G. Moore, *La Réforme allemande et la littérature française. Recherches sur la notoriété de Luther en France*. 1 fort volume de plus de 500 pages. . . . . 50 fr.

Analyse extrêmement documentée de l'influence exercée par Luther sur les débuts de la Réforme en France et sur la pensée française au cours des siècles classiques. Il en ressort que la pensée et les écrits du réformateur allemand ont eu dans notre pays une fortune beaucoup plus grande qu'on ne le pensait jusqu'ici. Animé d'un vif esprit de curiosité et d'une ardeur remarquable à la recherche difficile, cet important ouvrage apporte beaucoup de nouveau.

Fasc. 53. A. Boulanger, *L'Art Poétique de Jacques Peletier du Mans (1555), publié d'après l'édition unique avec introduction et commentaire*, 240 p. . . . . 40 fr.

« Voilà 375 ans que l'*Art Poétique* attend une seconde édition. La faute en est sans conteste à l'auteur qui, par son système d'orthographe bizarre et rébarbatif a réussi à décourager les lecteurs de son temps et les éditeurs des siècles suivants ». Ce texte si important et si curieux a été reproduit exactement. L'intérêt de nos contemporains sera moins facilement rebuté que celui des gens du XVIe siècle. L'introduction de M. Boulanger et surtout l'ample commentaire qui accompagne tout l'*Art Poétique* en facilitent l'intelligence et en mettent en lumière l'originalité. On sera désormais inexcusable de ne pas avoir lu Jacques Peletier de Mans.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi.

Samedi 21 février 1931. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Juret résume et discute les thèses contenues dans Mathieu Nicolau, *Les origines du Cursus et les débuts de l'accent d'intensité en latin*. Ces thèses sont présentées avec une clarté et une précision parfaites et appuyées sur une documentation riche et souvent personnelle. On peut les résumer ainsi, en négligeant un très grand nombre de vues de détail intéressantes : le cursus, attesté dans la prose latine de la chancellerie pontificale au moyen-âge, s'affirme plus ou moins directement dès le IIIe siècle dans les théories du grammairien Sacerdos et se constate à partir de la même époque dans les œuvres de beaucoup d'auteurs latins. Il consiste en un rythme fondé sur l'accent et non sur la quantité; il affecte, comme les clausules classiques, les fins de phrase ou de proposition; il exige à cette place deux accents, donc deux mots, le dernier de ces accents étant séparé du premier par un nombre pair de syllabes (2, 4 syllabes); il exclut donc l'emploi des monosyllabes et des mots très longs; l'accent de ce rythme est non plus mélodique, comme à l'époque de Cicéron, mais intensif, c'est-à-dire consiste non à élever, mais à renforcer la voix. Pour démontrer cette dernière thèse, M. Nicolau fait valoir diverses considérations : a) le latin, ayant perdu vers le 3e siècle le sentiment clair et net des différences quantitatives, a dû chercher un autre moyen de se constituer un rythme ; il ne lui restait plus que l'accent ; mais l'accent musical ne peut fonder un rythme (affirmation a priori, donnée sans preuve) ; le rythme obtenu par l'accent prouve donc que l'accent était déjà au 3e siècle intensif et qu'il est resté tel. b) Les grammairiens latins de la basse époque continuent sans doute à caractériser l'accent latin au moyen d'expressions appartenant à un système mélodique et non intensif, mais on trouve chez eux, çà et là, une ou deux expressions qui sont moins nettement inspirées de ce système, et qu'il est possible d'interpréter comme se rapportant à l'intensité. c) L'ictus, ou temps principal du pied dans le vers latin, n'était que le battement de la mesure marquant avec le pied ou la main le temps principal de la mesure à l'époque classique ; certains grammairiens nous avertissent qu'à leur époque cet ictus est une « élévation de la voix » ; les termes employés pour caractériser cette façon nouvelle de prononcer le temps principal de chaque pied, sont les mêmes que ceux qui désignent les caractères de l'accent, et l'ictus lui-même est appelé parfois « accent ». M. Nicolau, partant du principe qu'un accent de mélodie ne peut former un rythme, conclut que cet ictus rythmique a dû être aussi intensif ; il en résulte, semble-t-il, cette conséquence étrange qu'à cette époque, en scandant de

Digitized by Google

cette façon, il y avait dans un vers latin des accents intensifs multiples, ceux de l'ictus, à des places fixes, et ceux des mots, qui sont répartis sans règle ; mais, comme il n'y avait, par hypothèse, aucune différence entre ces deux catégories d'accents, le rythme d'un tel vers semble absolument compromis ou mieux impossible. d) M. Nicolau fait encore valoir, main sans insister, le fait que généralement on voit dans l'intensité de l'accent la cause des changements qui ont transformé le latin en les langues romanes. Evidemment il n'avait pas à discuter cette hypothèse dans le cadre de son travail ; mais comme cette hypothèse n'est pas démontrée, comme ni le plain-chant du haut moyen-âge, ni la plus ancienne versification des langues romanes ne révèlent l'action d'un rythme intensif, l'affirmation reste en l'air. Malgré ces lacunes dans la démonstration, le travail de M. Nicolau paraît à M. Juret très important, bien conduit, et il lui semble révéler chez son auteur des dons remarquables de linguiste et de philologue.

M. Cavaignac, après avoir dit quelques mots d'une publication récente de M. Hrozny relative à une des langues asianiques, présente le 1er fascicule de la *Revue hittite et asianique*. Il expose le but de la *Revue* et de la société dont elle est l'organe : offrir un centre de ralliement aux savants de divers pays qui s'occupent de ces questions. Le 1er fascicule est un mélange d'articles linguistiques, historiques, géographiques : on s'efforcera de conserver le même caractère aux fascicules suivants. M. Juret ajoute quelques précisions.

M. Gagé présente quelques observations sur le *carmen saeculare* d'Horace, considéré par beaucoup de commentateurs comme un résumé parfois inexact ou maladroit du rituel des Jeux séculaires d'Auguste, qui nous est connu depuis 1890 par les *Acta* épigraphiques. Une étude attentive du poème, qui sera tentée ailleurs, conduit à proposer des principaux problèmes une solution différente ou plus ferme : 1) il y a lieu de considérer le *c. s.* comme une transposition volontaire en termes romains des rites grecs des *Ludi* ; 2) la prépondérance très marquée d'Apollon et de Diane ne s'explique ni par un partage inégal avec les dieux capitolins, ni par une exécution du chœur en plusieurs parties, mais par leur rôle d'*inter*- d'*intercesseurs* auxquels on recommande avec confiance les prières précises adressées à tous les dieux; 3) il en résulte que le poème, d'une unité solide, n'admet aucune division, et qu'il faut supposer une exécution intégrale au Palatin, intégralement répétée au Capitole. — A propos de l'invocation à Apollon *augur*, M. Gagé revient sur l'hypothèse déjà soutenue d'un rapport sémantique entre *augur* et *augustus*, mots qui n'auraient rien à voir avec le nom d'oiseau (*auis*, *auspicium*), mais dériveraient tous deux d'une racine *aug-* (cf. *augeo*). En faveur de cette hypothèse, F. Muller a apporté récemment des arguments d'ordre surtout historique (*Augustus*, in *Mededeel. d. Kon. Akad. van Wettensch., Afd. Letterk.* LXIII A, 1927, p. 275-347; résumé dans *Rev. Et. Lat.* VII, 1929, p. 227-8). Nous manquons des données qui nous seraient les plus précieuses sur le caractère primitif de l'auguration et ses rapports avec l'auspication. Mais à l'époque d'Auguste on observe un ensemble de faits : les cérémonies augurales que d'Auguste on observe un ensemble de faits : les cérémonies augu-

Digitized by Google

rales sont chères à Auguste (cf. l'*augurium salutis*), qui a été de bonne heure augure. Or la même abréviation AVG qui le désignait comme tel sur les monnaies jusqu'en 27 sert depuis lors pour son surnom d'*augustus*. De même le *lituus*, instrument de l'augure, apparaît avec insistance sur divers monuments archéologiques comme le symbole même et presque le rébus de son nouveau titre, exprimant suivant le cas son pouvoir augural en général ou plus particulièrement la souveraineté de ses auspices d'imperator. Il semble donc que le rapport *augur-augustus* ait été très vivement perçu. En outre le lien paraît s'être renforcé par la prédilection d'Auguste pour Romulus, *optimus augur*. Dans ces conditions on a le droit de supposer qu'en 27 le terme d'*augustus* fut tiré à dessein du vocabulaire religieux, lorsqu'on eut écarté le nom de Romulus, précisément pour consacrer en Octave le caractère augural d'un second fondateur. Ces observations peuvent avoir quelque intérêt pour l'histoire d'Auguste. Du point de vue linguistique, elles fournissent une présomption de plus en faveur du rapport : *augeo*, *augur* (**augus*), *augustus*.

Samedi 28 février 1931. Histoire des religions.

I. — *Le Messie.*

M. Ginsburger rend compte de l'ouvrage posthume de Hugo Gressmann, intitulé *Der Messias* (Le Messie) et publié par Hans Schmidt, professeur de théologie protestante à Halle. Les idées messianiques chez les Israélites ont pour point de départ la royauté et l'onction. L'onction du roi a été empruntée par les Israélites aux Amorites, elle a existé aussi chez les Assyriens et chez les Egyptiens. Gressmann montre les influences importantes du cérémonial de l'onction sur la littérature biblique, sur les apocryphes, sur la littérature prophétique des Egyptiens et il ajoute des chapitres intéressants sur le Messie inconnu et sur la quatrième eclogue de Virgile. Il s'agit donc d'un ouvrage important et utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du judaïsme et à l'histoire des religions.

II. — *La vie de l'empereur Julien.*

M. Grenier présente le dernier volume de M. J. Bidez. On connaît l'édition critique des Lettres et Opuscules de Julien, publiée par le savant belge dans la Collection des Belles-Lettres. Cet austère travail philologique lui a fourni les éléments d'une histoire assez profondément renouvelée de l'impérial champion du paganisme. Les plus intéressantes des lettres de Julien étaient restées ignorées. D'autre part on lui en attribuait plusieurs qui ne lui appartenaient pas et donnaient de lui une idée assez fâcheuse. Il était naturel qu'après avoir publié les textes, M. Bidez cherchât à dégager la vraie physionomie de son auteur.

Le personnage demeure extrêmement complexe. Julien fut un homme d'action circonspect et résolu, un stratège hardi et maintes fois héroïque,

Digitized by Google

un administrateur attentif ; il était en même temps un sentimental et surtout un mystique. M. Bidez s'attache aux détails de sa biographie ; il la suit dans les expériences diverses de sa jeunesse, dans ses exploits de Gaule, dans ses efforts pour améliorer la situation économique de l'empire. Il s'attache surtout à son évolution philosophique et religieuse. Ou, du moins, est-ce surtout l'analyse psychologique et le portrait moral qui nous a frappé dans son livre.

Collaborateur de M. Franz Cumont, M. Bidez connaît de façon particulièrement approfondie les façons de penser de ce IVe siècle si étrange pour nous. Chrétiens et païens avaient en somme la même mentalité, foncièrement irrationnelle et mystique. De là leur égal fanatisme. Peut-être les plus mystiques, les plus friands de miracles étaient-ils les tenants du néoplatonisme, où venaient se mélanger les imaginations, les rêveries et les prestiges de tous les mystères orientaux. C'est au nom de cet hellénisme, traditionnel sans doute, mais combien dégénéré que Julien entreprit la lutte contre la révolution chrétienne. Sa ferveur païenne ressemble singulièrement à celle de ses adversaires. Elle est seulement moins haineuse. Ce sont les idées et non les hommes qu'attaque Julien ; les chrétiens sont nombreux dans son entourage. Le principal de ses officiers, en Perse, celui qui lui succède, était chrétien. Le modèle de Julien était Marc-Aurèle. Mais un Marc-Aurèle, au IVe siècle, aurait perdu sa sérénité.

Dans son effort pour faire comprendre la pensée et l'œuvre de Julien, M. Bidez, en tout cas conserve la plus sereine impartialité. Il ne dissimule pas sa sympathie pour son héros. « Ce qui fait sa grandeur, ce sont les hautes qualités de son intelligence et de son caractère. » « Et cependant, conclut-il, certainement Julien n'a pas su prévoir, il s'est abusé. Seule la religion du crucifié devait se montrer capable d'empêcher un anéantissement de la culture et de nous faire supporter le prolongement de nos misères... » Affirmation peut-être aventureuse car l'hellénisme, même celui du IVe siècle, avait plus de respect et de sympathie pour la culture antique que n'en eut le christianisme même hellénisé et d'autre part, quelles que soient les misères, l'humanité a toujours su trouver un idéal pour se les dissimuler ou du moins s'aider à les supporter.

Ce très beau livre n'est pas seulement d'un savant philologue ; il est l'œuvre d'un philosophe très au courant de la pensée antique et d'un fin psychologue.

III. — *Les premiers écrits du christianisme.*

M. Alfaric signale un recueil d'articles de P. L. Couchoud, Robert Stahl et Van den Bergh Van Eysingha, concernant quelques-uns des plus anciens écrits de la littérature chrétienne (Paris, Rieder, 1930). Toutes ces études n'ont pas le même intérêt, ni la même valeur. Mais la première et la dernière s'imposent à l'attention.

Celle qui ouvre le volume contient des remarques pénétrantes de P. L. Couchoud sur l'édition des Epîtres pauliniennes que Marcion utilisait à Rome vers l'an 140 et dont la reconstitution a été esquissée par Harnack, grâce aux indications de Tertullien et de saint Epiphane. Le texte marcionite était beaucoup plus court que celui qui a prévalu dans l'église. On n'a

Digitized by Google

voulu y voir, jusqu'ici, qu'une mutilation tendancieuse de l'œuvre primitive. M. Couchoud s'attache à montrer, par des exemples précis, que c'est plutôt l'édition reçue qui glose systématiquement celle de Marcion.

Le dernier article du recueil, dû à la collaboration de P. L. Couchoud et de Robert Stahl, vise à établir, par certains indices littéraires, qu'on peut aussi démêler dans les *Actes des Apôtres* deux rédactions successives dont la seconde complète et corrige la première. Le narrateur initial racontait surtout l'apostolat de Paul, son continuateur celui de Pierre. L'un ne serait autre que Marcion. L'autre s'identifierait avec Clément de Rome. Ces conclusions seront sans doute très contestées. Elles ne sont présentées, d'ailleurs, qu'avec de grandes réserves. L'analyse littéraire qui les introduit n'en reste pas moins, prise en elle-même, du plus haut intérêt.

IV. *Histoire du Diable.*

M. Alfaric donne aussi un résumé rapide du dernier livre de Joseph Turmel, consacré à l'histoire du Diable (Paris, Rieder, 1931).

Ce travail comble une lacune. Beaucoup de personnages diaboliques avaient leur biographie. Celle de leur patron manquait encore.

Turmel était particulièrement qualifié pour l'écrire. Depuis longtemps il avait étudié de près la tradition des Pères et des Docteurs du Moyen Age concernant le monde angélique. Or le Diable est un Ange déchu.

A la lumière des textes scripturaires, patristiques et scolastiques, son biographe expose tour à tour son origine et sa chute, l'activité malfaisante exercée par lui au ciel et sur la terre, avant la fondation de l'Eglise et surtout dans les siècles chrétiens, les luttes menées contre lui et contre ses suppôts, enfin son rapide déclin.

L'exposé, quoique bourré de citations, est vivant et alerte. Une brève conclusion en dégage nettement les idées essentielles.

LIVRES REÇUS

S. Lovering, *L'Activité intellectuelle de l'Angleterre d'après l'ancien « Mercure de France » 1672-1778*). Paris, de Boccard, 1930. In-8° de 325 p.

Carlo Culcasi, *Poeti e prosatori d'Italia*. Società editrice Unitas. Milano, 1929. Vol. I. In-8° de XIV-424 p.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

H. Hauser. *Les origines historiques des problèmes économiques actuels.* Paris, Vuibert, 1930 ; in-8°, VI-104 p.

Ce petit volume, plein de faits et d'idées, se compose de deux parties. La première est constituée par six conférences données à l'Institut des hautes études internationales; la seconde comprend trois études sur le sel dans l'histoire, sur les banques à l'époque moderne et sur la crise financière de 1559. Toutes ces études se rapportent principalement au XVI[e] siècle. Nos étudiants utilisent déjà le volume de MM. Hauser et Renaudet paru dans la collection Halphen et Sagnac et intitulé *Les débuts de l'âge moderne.* Ils trouveront des renseignements détaillés sur plusieurs des points qui y sont traités dans le livre que nous signalons ici et, en attendant le volume sur la prépondérance espagnole qui sera aussi l'œuvre de M. Hauser, ils prendront l'idée de quelques-uns des problèmes économiques qui se sont présentés dans la seconde moitié du XVI[e] siècle et du XVII[e]. On ne saurait trop leur recommander la lecture de l'œuvre de M. Hauser qui est aussi aisée que vivante et suggestive.

G. Lefebvre.

Pius Servien. *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique.* — 208 p. petit 8°. Boivin, Paris 1930.

L'objet de cet ouvrage n'est pas, comme le titre pourrait le faire supposer, une étude générale des rythmes dans tous les genres d'œuvres artistiques en vue de préparer à l'étude de l'esthétique, mais de montrer qu'on peut étudier certains rythmes au moyen d'une notation numérique. Nous laissons, malgré leur importance, les considérations très générales qui sont développées dans ce livre, et relevons seulement dans ce livre ce qui peut intéresser spécialement les lecteurs de ce Bulletin, savoir l'étude des odes de Pindare. Ecartant toute idée préconçue venant de l'enseignement courant, ancien ou moderne, M. Servien symbolise au moyen de chiffres (1= brève, 2 = longue) les rythmes quantitatifs de Pindare. Les chiffres obtenus manifestent en effet le rythme de façon simple et claire aux yeux les moins avertis ; l'idée est donc heureuse. Si le symbole est numérique, il n'a d'ailleurs aucune valeur mathématique, car ce qu'il traduit aux yeux, ce n'est pas une quantité mathématique ou physique, mais seulement les équivalences senties et acceptées par les sujets parlants, donc des valeurs psychologiques.

Les chiffres montrent bien que le rythme existe ; mais ils ne disent pas pourquoi il résulte de tels éléments et non d'autres, également possibles. M. Servien néglige la théorie antique selon laquelle les vers se divi-

Digitized by Google

sent en pieds. Cependant c'est cette théorie qui explique pourquoi par exemple dans les vers de la strophe de la 3e Olympique de Pindare tels groupes de brèves et de longues sont possibles et non tels autres, soit la série

— ⏑⏑ — ⏑⏑ — — ⏑⏑ — — ⏑⏑ — — ⏑⏑ — ⏑⏑ ⏑ :

la théorie antique des mètres et des pieds nous permet d'y reconnaître des formes diverses, également reçues, de la mesure à 6 temps ; des choriambes, des ioniques, des dipodies trochaïques, tandis que sont impossibles par exemple des séries de 3 longues alternant avec des séries de 3 brèves. Interprétant toute syllabe indifférente (longue ou brève à volonté), même celle qui est normale dans une dipodie, comme signe de fin de vers, M. Servien est amené à admettre des vers que leur brièveté ou leur longueur rendent monstrueux ; ainsi il divise l'épode de la 3e Olympique en vers dont le 2e est d'une longueur énorme et inscandable et plusieurs vers très petits, de 3, 4 syllabes. D'ailleurs cette invraisemblance flagrante n'enlève rien à ce qu'a de précieux la notation si commode des rythmes par des chiffres. Précieuse est aussi l'idée de la symétrie qui règne dans la structure des vers : souvent les parties d'un vers s'organisent symétriquement en partant d'un point central; souvent aussi un vers apparaît comme la réplique symétrique d'un autre vers.

A. Juret.

H. Gœlzer. *Le latin en poche : Dictionnaire français-latin*. 733 p. Garnier, Paris, 1929, 18 frs.

Comme nous l'avons déjà fait pour la 1re partie : latin-français, nous signalons volontiers ce dictionnaire de poche aux élèves et aux étudiants. Sous un format très commode et pour un prix modique il donne un très utile résumé du *Nouveau Dictionnaire français-latin* du même auteur.

A. Juret.

Jean-Emile Morel, Les *Images terrestres* d'Alfred de Vigny (*Revue d'Histoire Moderne*, mai-juin 1930, pp. 213-220) (1).

Que Vigny ait été un gentilhomme « terrien », on en a des preuves multiples et significatives. Que certaines de ses poésies donnent l'impression du vu et du vécu, le lecteur de *La Mort du Loup* n'y saurait contredire. M. J. E. Morel insiste sur ce caractère, non peut-être sans exagération, puisqu'il va jusqu'à conclure que Vigny était « plus que quiconque et à la différence de Hugo, l'*esclave meurtri* de la sensation ». Quoi qu'il en soit, l'article que j'analyse a un autre intérêt.

D'après son auteur, en effet, la maison du berger n'a pas été « un commode et livresque symbole », mais bien « un meuble paysan, familier, maintes fois vu, et [que Vigny] connaît en ses destinations diverses ».

(1) Je remercie mon excellent collègue Lefebvre de m'avoir signalé ce curieux article, qui renouvelle l'interprétation de la pastorale de Vigny.

Digitized by Google

Laissons donc de côté le l. X des *Martyrs* et l'ode d'Horace, où l'on a prétendu découvrir les sources du poème, « la hutte roulante d'un berger » et les *vagas domos*. Car, s'il y a des livres, il y a aussi les choses. « Les maisons de berger existent.. On les voit encore dans les plaines de Beauce.. ». M. Morel n'a pu retrouver une roulotte de cette sorte datant de 1840, mais un agronome du temps, le Cte Français (de Nantes) a fait une description curieuse de ce genre d'« équipage » dans le *Dictionnaire de la Conversation*, au mot *Berger*. La maison du berger est peinte « en rouge foncé », pour trancher sur le vert des herbes et effrayer les bêtes sauvages. Elle a deux roues, et doit être assez petite pour que « votre voisine ne soit jamais tentée de vous y demander une hospitalité, qui vous détournerait.. de la garde du loup ». Une lanterne la surmonte, afin de mettre en fuite, sinon les vieux loups aguerris, du moins les naïfs louveteaux.

Cette lanterne devient chez Vigny le diamant de la Poésie que le Berger enchâsse au toit de sa maison, « pour voir de loin les peuples qui cheminent ». L'amant d'Eva agrandit la roulotte (4 roues au lieu de 2) ; c'est qu'il sait (tout aussi bien que l'agronome) « — c'était de notoriété publique — que ces maisons sont d'aguichantes alcôves », et il en veut profiter. Tandis que l'agronome, qui craint pour ses moutons, réduit le plus qu'il peut les dimensions du char nocturne à la mesure du seul berger. Enfin l'on comprend maintenant ces deux vers :

> La couleur du corail et celle de tes joues
> Teignent le char nocturne et ses muets essieux.

C'est un *badigeon* utilitaire, et non point esthétique. Toutefois Vigny, par sa comparaison galante, donne le change à cet égard.

Au reste, il subsiste une difficulté. Qu'est-ce que la couleur des joues d'Eva ? Du rose (M. Morel) ? ou du blanc (M. Canat) ? Peut-être, à mon sens, ni l'un ni l'autre. Engagé par le vers précédent dans une assimilation de la cabane à Eva, et forcé de trouver la rime à *roues*, Vigny s'en serait tiré, assez gauchement, par une construction qui reviendrait tout simplement à dire : Le char est teint en rouge, ce qui est à la fois la couleur du corail et de tes joues. En dépit du pluriel, cette interprétation ne paraît pas impossible. M. Morel se refuse, il est vrai, « à admettre qu'Eva soit une Peau-Rouge ». Mais l'expression courante « bouche *ou* lèvres de corail » a pu suggérer par contiguité, sinon autoriser, le vers de Vigny.

J'ajoute qu'il a dû aussi se souvenir d'un passage de Th. Gautier, où l'on voit une femme « plaquée de rouge comme une roue de carrosse ». Cette comparaison se trouve dans *Mademoiselle de Maupin*, que l'amant de Mme Dorval ne put guère manquer de lire (1).

Encore une source « livresque » ! M. Morel ne m'en voudra pas trop, s'il avoue lui-même que l'expérience des choses n'exclut pas l'influence des lectures ; que Vigny a pu connaître l'article *Berger* du *Dictionnaire*

(1) Nouv. éd. Charpentier, 1869, p. 66. Sur le rapport de ce roman avec G. Sand et Marie Dorval, voir R. Jasinski, *Les années romantiques de Th. Gautier*, 290.

Digitized by Google

très répandu *de la Conversation*, et *retrouver* dans les bibliothèques ce que « la Réalité lui avait donné ».

J. Pommier.

Boulanger (André), L'Art poétique de Jacques Peletier du Mans (1555), publié d'après l'édition unique avec introduction et commentaire (*Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, fascicule 53). Société d'édition : Les Belles-Lettres. Paris, 1930. VI-240 pages (40 fr.).

Peletier du Mans, esprit curieux, s'intéressant aux mathématiques, à l'astronomie et à l'astrologie, médecin, excellent botaniste et poète en langue vulgaire, était passionné de questions de grammaire et d'orthographe et fit imprimer une partie de ses œuvres, son *Art poétique* entre autres, en se servant d'une orthographe simplifiée et phonétique, s'aidant d'accents pour marquer la prononciation des e ouvert, fermé et leur quantité, d'un signe spécial (e barré) pour l'e muet. C'est grâce à ces particularités typographiques, dont le détail est exposé par M. Boulanger dans la troisième partie de son introduction, que ce texte très important, qui résume avec plus de méthode et de détails que la tumultueuse *Deffence* de Joachim du Bellay, les théories des jeunes novateurs vers 1555, n'a pas été réédité depuis 1555 et n'était connu que des lecteurs de la thèse latine de Chamard et des ouvrages énumérés dans la Bibliographie sommaire établie par M. Boulanger (p. 4-6). On saura gré au savant éditeur qui vient d'exhumer le texte intégral de Peletier d'avoir publié avec un soin méticuleux et enrichi d'un copieux commentaire ce manifeste littéraire. En maintenant les signes orthographiques de l'original, M. Boulanger a rendu service aux philologues aussi bien qu'à l'historien de la littérature et de la pensée du XVIe siècle. Grâce à la notation des trois e, en distinguant les voyelles longues d'un accent aigu, les brèves d'un accent grave, lorsque la quantité est variable, Peletier permet d'établir les particularités de sa prononciation individuelle qui diffère parfois de l'usage habituel (p. ex. Seneque, espece, fidele, etc., avec e fermé dans la syllabe accentuée), de noter des distinctions de prononciation entre le singulier *il alloet* avec e bref et le pluriel *iz alloet* avec e long ou de fixer la prononciation de mots savants : pretement (prestement) ou sustance.

L'introduction résume ce que nous savons de la vie agitée de l'humaniste itinérant que fut Peletier. La situation de Peletier à l'égard de la Pléiade est faite d'indépendance et de vive et fidèle sympathie pour le mouvement littéraire nouveau dont Peletier fut un des « avant-coureurs ». Il entretient de bons rapports avec Maurice Scève et les Lyonnais, et dans son *Art poétique* de 1555, dans le chapitre De l'Ode, il rend justice à Clément Marot dont les Psaumes, dit-il, sont « vraies Odes sinon qu'il leur defalhoet le nom »; mais il reconnaît que Ronsard a introduit « de notre tans » le nom d'Ode, qu'il est en effet le premier à employer en tête d'un poème lyrique, l'Ode « Des Beautez qu'il voudroit en s'amie », publiée en 1547 dans les Œuvres poétiques de Peletier; cette ode est exclue

Digitized by Google

du recueil de 1550 n'étant pas « mesurée ne propre à la lire », c'est-à-dire les rimes masculines et féminines n'étant pas encore réparties de façon rigoureusement identique dans les strophes de l'ode, comme elles le seront dans les odes régulières du recueil de 1550 et comme elles l'étaient dans les Psaumes marotiques, faits pour être chantés avec accompagnement musical. Ronsard pouvait aussi prétendre avoir le premier imité l'ode d'Horace et celle de Pindare, qui a dû lui être révélé dès 1545 par Dorat. Cette question de priorité, étudiée par P. Laumonier dans son savant et pénétrant Ronsard, poète lyrique, a été reprise par M. Boulanger dans les notes précieuses des pages 72-74 de son édition. Ainsi, tout en formulant la doctrine poétique de l'école nouvelle, Peletier s'efforce de rendre justice à l'œuvre des Marotiques et représente, comme l'a très bien montré M. Boulanger, « l'opinion d'une Pléiade assagie », de la Pléiade de 1555, qui renonçant aux nouveautés audacieuses reprend avec une langue plus riche, plus ferme, un idéal plus élevé, soutenue par l'imitation des anciens, la tradition marotique d'une poésie plus accessible au public lettré.

Peletier comme Du Bellay a puisé très largement dans les traités théoriques de l'antiquité et de l'Italie. On trouvera dans les notes abondantes qui illustrent le texte tous les renseignements utiles à ce sujet. Ce commentaire littéraire rendra de grands services à ceux qu'intéresse l'œuvre de Ronsard et de la Pléiade. M. Boulanger a publié en appendice la Préface de l'*Art poétique d'Horace traduit en vers françois* (éd. de 1545) et les vers publiés dans le recueil de 1547 *A un poète qui n'escrivoit qu'en Latin* où « le meilleur de la *Deffence* de Du Bellay est en germe ».

F. Ed. Schneegans.

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG

Collection in 16 carré

P. Alfaric, *Laromiguière et son Ecole : étude biographique*, 324 p. 4 pl. . . . . 20 fr.

Le sous-titre, Etude biographique est d'une excessive modestie. La biographie de Laromiguière apporte un exposé substantiel de sa philosophie. C'est aussi une page extrêmement vivante de l'histoire de la vieille Sorbonne. L'ensemble constitue le récit aimable d'une existence consacrée tout entière à la pensée.

H. Tronchon, *Romantisme et Préromantisme*, 296 p. . . . 20 fr.

Le centenaire du Romantisme a été, pour l'auteur, l'occasion de réunir les six études diverses qui composent ce volume : *1830 : Une crise d'âmes — Histoire et Philosophie de l'Histoire aux environs de 1830 — Un romantique en Alsace : Edgar Quinet — Une adoption du Romantisme : l'Esthétique — Romanceros préromantiques — Un préromantique français en mission chez les Russes : Diderot.* On connaît la forte érudition de M. Tronchon. Plein de faits et d'idées le livre met en belle lumière quelques aspects nouveaux du grand fait littéraire et artistique que fut le Romantisme.

Digitized by Google

LA PENSÉE INTUITIVE

SELON UN LIVRE RÉCENT (1).

I. — *Au delà du Discours.*

Le problème essentiel du livre de M. Le Roy est le problème métaphysique de « la consommation du savoir », (p. 6), de la « connaissance absolue », dans laquelle la science ne fait « plus qu'un avec l'être, sans voiles, ni limites, ni morcellement, ni arrêt » (25). Et M. Le Roy y voit aussi l'objet propre et le « véritable centre » de la philosophie (17), dont c'est le but, par opposition à la science, de « comprendre le continu véritable, ...de penser dynamiquement le dynamique, vitalement le vivant », d'instituer, « à partir des résultats obtenus par la perception commune ou scientifique, en accomplissant un retour vers la conscience vive, ce que l'auteur appellera avec M. Bergson « une recherche d'immédiat » (19). Pour atteindre une telle connaissance, « un sursaut d'action créatrice paraît indispensable, et c'est l'éclair de pensée par intuition » (28) : la philosophie n'est qu'un « effort pour dilater et intensifier notre puissance perceptive jusqu'à la rendre capable de saisir dans une seule vue immédiate toute richesse et toute profondeur de réalité » (28). Ce n'est pas du pur intellect qu'on peut attendre de telles révélations; et M. Le Roy se réclame bien, sans doute, du *Cogito* cartésien, qu'il invoquera sans cesse au cours de son travail (91, 107-108, 112, 122, 128, 168 suiv., t. II, 215), mais il croit que l'idéalisme rationaliste, sous peine d'échouer, devra reconnaître la raison comme « inséparable de toute la pensée sensible » (34). Il accorde même aux images sensibles un rôle essentiel dans la méthode d'exposition philosophique, la métaphysique étant « l'art qui ne se fait pas avec des images excitatives d'émotions, mais avec des images évocatrices d'idées » (37). Et il est certain que le caractère extérieur le plus saillant de son ouvrage est d'être une métaphysique qui parle par images. Pour atteindre ce qui est « au-delà du discours », un exposé purement discursif eût été évidemment impropre.

Il faut d'abord définir cette pensée qui est au delà du discours, la *pensée vivante* ou intuitive, par opposition à la pensée discoureuse et dialectique, et c'est le premier travail auquel se consacre M. Le Roy après le chapitre d'introduction. On est étonné qu'il ne cherche aucun appui du côté des expériences de l'école de Würzbourg, qui serviraient si bien sa thèse. Sans doute a-t-il pensé que tout le principe s'en trouvait Ben somme dans l'article de M. Bergson sur *L'effort intellectuel*, dont il se réclame essentiellement et dont il cite d'admirables pages. La pensée

(1. Ed. LE ROY, *La Pensée intuitive*. Boivln, 1929 et 1930. 2 vol. in-16, 205 et 297 p.

Digitized by Google

vivante réside donc à ses yeux dans les *schémas dynamiques* bergsoniens, qu'expriment dans le style la chorégraphie du discours et les suggestions des métaphores plus que la littéralité et les enchaînements logiques du texte; et M. Le Roy nous indique, dans une revue des fonctions mentales (66-83), le rôle important qu'y joue partout ce dynamisme à côté du mécanisme des lois statiques et de la logique pure. C'est donc à cette ingénuité de la vie mentale que la philosophie a pour but de revenir, et ce *Retour à l'Immédiat* est l'objet du troisième chapitre.

On sait comment M. Bergson l'entendait, C'est un mouvement d'inversion et de rétorsion à l'égard du mouvement utilitaire de l'évolution, un mouvement difficile et qui a quelque chose de moral, par où nous reconquérons une pureté de l'esprit qui n'est pas sans rapport avec celle du cœur. M. Le Roy nous le décrit en connexion étroite avec la pensée et même le texte de son maître. L'immédiat, c'est ce monde d'images étrangères aussi bien à toute subjectivité qu'à toute objectivité qui nous est dépeint comme la forme originelle de la conscience au commencement de *Matière et Mémoire*. M. Le Roy est sévère à ceux qui mettraient en doute l'exactitude du tableau : ce sont esprits qui ne savent point se dégager de la duperie des mots et finalement postulent tout ce qu'ils nient. Cependant, il accorde que le tableau ne saurait correspondre à un stade réel et passé de notre évolution. Il ne s'agit que d'un « commencement en profondeur dans l'esprit » (109). « L'immédiat métaphysique est psychologiquement de l'ultime » (112). Et même la perception de l'enfant, plus immédiate sans doute que la nôtre, « n'est pas tant s'en faut la parfaite intuition immédiate » (114). Elle n'y ressemble que comme l'innocence à la vertu. La raison ne nous y introduit pas davantage; elle est bien désintéressée, mais pas assez; elle complète le sens commun plus qu'elle ne le réforme. Et, en définitive, l'art seul, nous répète-t-on (120), nous fournit un exemple adéquat de la marche à suivre pour atteindre à l'intuition. Aussi l'auteur se servira-t-il de préférence des exemples de l'art, concurremment avec ceux de la mystique, pour nous représenter une *conversion* qu'il juge en somme pleinement analogue à celle de la transe poétique et de la prière.

Au terme de cette conversion, quels sont donc les caractères de la Réalité que nous rencontrons face à nous? Et à quels signes se révèle-t-elle contre l'Immédiat? Bien entendu, d'abord, en ce qu'elle nous apparaît comme absolument primitive, absolument irréductible : (on nous a dit que tout ce qui la nie la présuppose, et il nous faut peut-être quelque dialectique pour prendre conscience de ce qui se pose en nous avant toute dialectique). Le second critère nous est fourni dans un bienfait : la possession de l'immédiat nous délivre des oppositions des systèmes; elle assure la paix de l'esprit entre les thèses contraires et résout les problèmes en les supprimant. (On sait le rôle décisif que la doctrine de M. Bergson attribue aux *Idola Fori* baconiennes à l'origine de toutes les controverses philosophiques.)

L'exploitation de l'immédiat pour l'invention et la découverte se fait dans l'*acte d'intuition* dont l'étude constitue l'objet du quatrième et dernier chapitre de ce volume. Il exprime « la part de génialité incluse

Digitized by Google

en tout acte de connaissance » (149), une *invention* antécédente à la *démonstration* (suivant les exemples donnés par Henri Poincaré) et qui « porte son évidence avec soi » (ib.). C'est une pensée immédiate en même temps qu'une pensée d'immédiat (153). Sans prononcer le mot, M. Le Roy nous la décrit un peu, d'après M. Bergson, comme une *Einfühlung* (151). C'est, dit-il en citant ce dernier, « cette espèce de sympathie intellectuelle par laquelle on se transporte à l'intérieur d'un objet pour communiquer avec ce qu'il a d'unique et, par conséquent, d'inexprimable » (177). M. Le Roy la distingue à la fois de l'intuition purement sensible et imaginative, qui n'est qu'une transposition de la vérité intellectuelle en images, et qui ne va pas sans risques, et de l'intuition purement intellectuelle, que Kant a légitimement jugée impossible; la transcendance à soi-même impliquée dans l'*acte* d'intuition n'est possible que par communication avec un *Acte*, suivant les vues de Fichte, non avec un *Etre*. Mais à cette transcendance le sentiment participe. La doctrine de M. Le Roy apparaît très soucieuse de ne laisser tomber ni la sensibilité, de qui son métaphysique élan vital tire manifestement le plus clair de sa force, ni l'intelligence dont les adversaires de M. Bergson ont voulu se faire, comme l'on sait, une chasse gardée, où les Bergsoniens ne pénétreraient qu'en braconniers. « L'intuition est pensée », soutient-il (133); elle ne s'oppose qu'à la pensée détendue de la dialectique, comme s'oppose à l'exposition discoureuse d'une doctrine ce mot unique auquel M. Bergson ramène tout système, « si simple, si extraordinairement simple que le philosophe n'a jamais réussi à le dire : et c'est pourquoi il a parlé toute sa vie » (cité 191). Ce mot unique enveloppe l'univers : il a, suivant une vue encore bergsonienne, toute la substance d'un *instinct* devenu conscient et désintéressé, qui retrouve l'élan vital à sa source; à l'autre degré de l'échelle, il a toute la *positivité* (195) des expériences des mystiques, non pas des anormaux, pathologie et déchet de la vie mystique, mais des plus normaux et des plus sains. Il résume vraiment la métaphysique définie au début du livre, où la « consommation du savoir » est réalisée.

II. — *Invention et vérification.*

C'est au sein de cet état de tension extrême que l'invention, en tout domaine, prend sa source, et le second volume a d'abord pour objet l'étude de la *discipline de l'invention*, c'est-à-dire de l'*ascèse* spéciale (comme dit souvent l'auteur), où elle s'engendre : il se propose d'établir dans ses grandes lignes une *Logique de l'invention*. Il est clair que cette logique, d'après ce qui précède, doit faire, à la base, sa part capitale à l'illogisme. Le premier principe en est que « *l'invention s'accomplit dans le nuageux, dans l'obscur, dans l'inintelligible, presque dans le contradictoire* » (8. Souligné), ce que l'on montre par les exemples des incommensurables, du calcul infinitésimal, de l'attraction newtonienne, des modèles mécaniques de Maxwell. Pour inventer, il faut « croire à l'évolution possible de l'évidence et à une certaine plasticité de la raison » (21), faire violence aux cadres de la raison constituée, soutenir contre soi-même une lutte assez dure. C'est la « vie purgative » des mystiques, « le dur sentier de l'ina-

Digitized by Google

piration » des poètes (23-24), par où l'on accède, si toutefois l'on échappe au risque des « grossesses nerveuses » (Brunchwicg), à la vraie et grande invention, qui consiste à trouver, non les solutions, mais les problèmes, non les résultats d'une méthode éprouvée, mais les principes de la méthode même. M. Le Roy démontre très bien (30-37) cette vérité, qui n'est point nécessairement liée d'ailleurs à sa thèse spéciale, que cette incubation de la découverte consiste d'abord dans une rumination puissante de toutes les données acquises, par où l'esprit devient hypersensible au nouveau. En somme, la méthode des résidus serait l'instrument essentiel de la découverte : pour découvrir, il faut d'abord sentir intimement qu'il reste quelque chose à connaître. M. Le Roy lui-même rapporte à juste titre le principe de ces vues à Ribot qui appelait le phénomène en question *dissociation* et ne le rattachait, bien entendu, à aucune théorie métaphysique. Mais il le ramène pour son compte à l'intuition par cette idée que le nouveau, l'inventé doit être de l'immédiat, du *supra-conscient* (46-50), une révélation, répète-t-il, analogue à celle des mystiques (48-50), ou encore à celle des poètes (53-55) comme l'abbé Brémond la conçoit. Ce ne sont pas des vues faciles à convertir en exemples, et ceux que nous apporte la fin du chapitre, d'après des psychologues étrangers également aux conceptions du livre, témoignent plutôt peut-être d'une *imagination divinatrice* que d'une *intuition* au sens spécial que l'on donne ici à ce terme. En tout cas, l'élément intuitif clairement assignable se ramène, dans cette description, à peu de chose. M. Le Roy semble s'en rendre compte lorsque au début du chapitre suivant il récapitule le premier : « Plus qu'une logique proprement dite il y a une morale, une ascétique de l'invention ». Plus y servent les exercices de St. Ignace que les canons de St. Mill. « Peut-être sera-t-on un peu déçu de si amples généralités. Elles paraîtront lointaines et vagues et en effet le sont, je l'avoue. Mais il n'appartient à personne ..... de faire qu'il existe un secret dispensant de l'effort créateur et de ses risques » (79-81).

Passons donc, avec le second chapitre, aux autres « *Phases de l'imagination créatrice* » et intuitive. Récapituler, dissocier ou sélectionner, associer ou synthétiser, tout cela, qu'on nous rappelle, avec quelques accentuations nouvelles (82-101), n'était encore que « démarche préparatoire » à l'invention (101). Nous arrivons au déclanchement de la découverte, au « choc d'ouverture » (103). M. Le Roy l'attribue à l'apparition du *schéma* dynamique, qui, en poésie d'abord, doit exercer sur « l'âme profonde une sorte d'enchantement qui en apprivoise la pudeur farouche » (106). Le *poëtique*, quasi opposé au *sens*, suivant les vues déjà rappelées, apparaît alors comme le domaine « de l'ineffable, du voilé, du nocturne, de l'infini » (109). L'intelligence du « *mathématique* » réclame la même conversion, la même imagination dynamique : qui ne peut comprendre les mathématiques, c'est qu'il ne peut former le schéma voulu : il reste accroché à la forme ; il ne perce point jusqu'à l'ordre ; il lui manque l'image prédiscursive ; et pareillement échoueront à comprendre le *physique* ceux qui, retenus au symbolisme spatial usuel, voudront se représenter l'atome sans les *quanta*, ou se figurer la microphysique à l'échelle des trois dimensions de notre monde.

Digitized by Google

Mais le schéma n'est qu'un germe et l'invention demande qu'il se développe, ce qu'il fera par voie dialectique, en éprouvant au contact des faits toutes ses conséquences et en se nourrissant des images mentales qu'il suscite par association, quand elles lui sont assimilables. Sur ce point, M. Le Roy reconnaît que la méthode et la technique reconquièrent dans la découverte une importance capitale (139-140). En tous cas, ce sont les seuls éléments du processus envisagé qu'on puisse définir avec précision. Pour l'invention même, dans la mesure où elle continue à diriger l'évolution du schéma, elle demeure cet élément indéfinissable dont on a vu que la description nous condamne aux plus vagues généralités. Vie, vie et encore vie : vie émotive, vie même sensuelle, passions, « fermentation intérieure », « hyperesthésie », qui « marque la découverte même » (151), « extase contemplative » analogue à celle du mystique (154), on ne peut qu'en revenir à ces traits dont nous avons épuisé le sens et qui terminent la logique de l'invention assez près du point où elle avait commencé.

Nous passons, en effet, avec le chapitre III, de l'invention à la *vérification*, par où l'auteur entend, non les procédés expérimentaux de vérification, où l'intuition aurait sans doute peu de place, mais le processus d'adhésion mentale à l'intuition qui en fait à nos yeux une *vérité* et lui confère la *certitude*. C'est un nouveau problème et tellement immense que M. Le Roy semble en concevoir quelque embarras. En tout cas, s'il ne se lie pas à la logique de l'invention, il se rattache bien à la métaphysique de l'intuition comme la comprend M. Le Roy, dont la pensée en reçoit une grande précision.

M. Le Roy est sévère pour le scepticisme, qu'il combat à peu près par les arguments d'Antiochus contre Carnéade dans les *Académiques*; mais la certitude qu'il lui oppose n'est guère cependant qu'une *certitude morale* au sens d'Ollé-Laprune. Il n'y a rien d'arrêté qui puisse être regardé comme certain, et il existe, d'autre part, autant d'espèces d'évidences que de genres de connaissances. Le vrai, dans chacun de ces genres, n'est que l'aspect du *non-faux* pour l'*homme compétent* qui a soumis ses intuitions à l'épreuve de la critique et qui les en a vu incessamment triompher. La vérité n'est qu'une « convergence d'approximation ; ...c'est une expansion de la vie » (179), elle aussi.

Aussi ne peut-on la concevoir, ni sur le *type réaliste*, ni sur le type *idéaliste*. Le réalisme suppose, ou la chose en soi, qui n'est qu'une chimère, ou le fait en soi, qui est en réalité l'œuvre de l'esprit. (M. Le Roy n'a rien retranché, on le voit, du nominalisme de ses premiers travaux).

Mais l'idéalisme n'est pas mieux fondé. S'il définit la vérité par la cohérence interne des idées, il n'atteint qu'une vérité formelle qui ne suffit même pas aux mathématiques. S'il le rapporte, avec Kant, à des catégories mentales, il méconnaît que les cadres de la pensée sont eux-mêmes fluents et oublie pour la *raison constituée* la *raison constituante* (Lalande). La vérification d'une idée ne peut donc avoir lieu que dans la durée, dans l'épreuve, dans un progrès dialectique. La vérité « n'est pas une chose, mais une voie et une vie » (204). On « ne peut pas plus se fixer dans la vérité que dans la vertu » (205). « La génération intérieure en peut être comparée à une ascension morale » (208) « Posséder la vérité, c'est

Digitized by Google

vivre d'elle » (209). Mais on nous a dit que la vraie vie mentale est intuition. Il n'y a donc pas à la lettre de vérification de l'intuition (211). Toute intuition est à elle-même sa vérité et sa preuve (214).

L'intuition n'avait pas à sortir de soi pour atteindre la vérité. Elle n'a pas davantage à en sortir pour atteindre le monde. C'est la dernière question abordée par M. Le Roy, (chap. IV) et par où la portée de l'intuition s'élargit jusqu'à sa limite extrême. L'intuition pleine était toute vérité ; elle est aussi toute réalité. La subjectivité apparente de notre connaissance ne tient qu'au tour utilitaire ordinaire de notre conduite ; la conversion mentale qui nous rend à la virginité de nos impressions nous restitue aussi au torrent de la vie universelle, dont l'égoïsme de nos pensées nous avait seul retranchés. Notre condition d'espace n'y saurait faire bstacle, car elle est elle-même tout apparente. Pour M. Le Roy, comme pour M. Bergson, l'espace n'est au fond qu'« un des aspects *qualitatifs* communs à toute sensation » (279) ; tout ce qui dépasse en lui l'ordre de la qualité n'est que de l'ordre de la convention. Ce serait l'erreur signalée de Kant que d'avoir cherché dans l'espace une forme constitutive de notre pensée ; ce n'en est qu'une corruption utilitaire et, du reste, amendable. Par l'infra-conscient, par le supra-conscient, l'intuition nous en libère. Elle nous fait communiquer avec l'essence de la matière ; elle nous rejoint à Dieu. Suivant un mot de M. Bergson que M. Le Roy reprend à son compte (256) : « Quelle que soit l'essence intime de ce qui est et de ce qui se fait, nous en sommes ».

Il ne saurait être question de discuter ici des thèses d'une si vaste ambition et que leur simplification soustrait d'ailleurs souvent à la critique. Evidemment, on sentira quelque disproportion entre le contenu positif de l'intuition comme on nous l'a fait connaître et la puissance cognitive illimitée qu'on lui attribue. On doutera que l'espace soit une barrière de l'individualité si fragile et que sa réduction à la qualité aille de soi. On se demandera si l'auteur a fait toujours un départ suffisant entre un dynamisme mental qui ne peut être qu'une activité pure et des impulsions sentimentales ou instinctives qui sont pure passivité; si la Vie n'est pas un pavillon qui couvre ici l'esprit et son contraire; si le *Cogito* cartésien n'est pas quelquefois invoqué au bénéfice d'un occultisme qu'il condamne; si l'ambition de transcender dans l'intuition la science même ne vient pas de ce que l'on méconnaît de combien la science seule transcende déjà la perception..... On aimerait à poser beaucoup de questions au livre. C'est une preuve qu'il ne se lit pas avec indifférence, et, lorsqu'on en aura loué la puissance de suggestion, il faudra y relever encore des qualités assez rares dans un ouvrage philosophique : la clarté lumineuse, une sorte de foi, la vie et l'éloquence. Ces conférences, faites par M. Le Roy au Collège de France, ont conservé l'accent de la parole jaillissante et elles nous en transmettent la palpitation.

Maurice Pradines.

Digitized by Google

Concours et Examens

Notes bibliographiques

Sur les auteurs et les questions inscrits aux programmes des Agrégations classiques (1930-1931).

HERODOTE. — LIVRE VIII

I. — Textes anciens traitant des mêmes événements.

1. Eschyle. *Perses.* (pour le récit de Salamine. — Le nome de Timothée, *Les Perses* [éd. v. Wilamowitz : *Timotheos, die Perser*, 1903] est sans intérêt historique comme sans valeur poétique.)

2. Diodore de Sicile XI, qui a conservé une partie du récit d'Ephore, lequel aurait combiné Hérodote avec Denys de Milet, déjà utilisé par Hérodote (Obst.)

3. Ktésias. (Photius, et p. e. Justin qui n'aurait pas de valeur en ce qu'il a de plus que Diodore et Hérodote.

4. Strabon, 403 et 395.

5. Le fragment de Sosylus (Wilcken, Hermes XLI, p. 109).

6. Cornélius Nepos. *Vies de Thémistocle et d'Aristide.*

7. Plutarque. *Vies de Thémistocle et d'Aristide*, et écrit περὶ τῆς Ἡροδότου κακοηθείας.

Sur tous ces auteurs voir Obst. op. cit. (III. 2), p. 25.

II. — Histoires générales.

Il suffit de rappeler ici :

1. Ed. Meyer. *Gesch. d. Altert.* t. III³. 1913.

2. E. Cavaignac. *Histoire de l'Antiquité.* t. I.

3. R. v. Pöhlmann. *Grundriss der griech. Geschichte nebst Quellenkunde.* (Iw. v. Müller III. 4.) 1914.

4. J. Beloch. *Griech. Gesch.* t. II. 1 et 2. 2e éd. 1914-16.

Digitized by Google

5. *The Cambridge ancient history.* t. IV. *The Persian Empire and the west.* 1926. BN. D. 500.102.

6. P. Roussel. *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine.* (Hist. Gén. Halphen et Sagnac. t. II.) 1928.

7. E. Cavaignac. *Le monde méditerranéen jusqu'au* IVe *s. avant J. C.* (Histoire du monde, t. II.) 1929.

8. G. Glotz et R. Cohen. *Histoire Grecque.* t. II. *La Grèce au* Ve *s.* (Hist. Gén. publiée sous la direction de G. Glotz.) 1929.

III. — Ouvrages d'ensemble sur l'expédition de Xerxès.

1. G. B. Grundy. *The great persian war.* 1901. BN. D. 162-578. (Intéressant et de lecture facile ; beaucoup de cartes, photographies, dessins.)

2. J. H. Munro. *Some observations on the persian war, 2. The Campaign of Xerxes.* Journ. of. Hell Stud. XXII. 1902. 294. BN. Bh. 500-050.

3. E. Obst. *Der Feldzug des Xerxes.* Klio. Beiheft XII. 1913. BN. D. 500-125.

4. W. W. How. *Arms tactics and Strategy in the Persian war.* Journ. of Hell. Stud. XLIII. 1923. 177.

5. G. Giannelli. *La Spedizione di Serse da Terme a Salamina* (Pubblic. della Univ. Cattol. del Sacro Cuore. 5e série. Sciences historiques, t. V.) 1924.

IV. — Travaux sur divers points.

A) Artemisium.

1. Lolling. *Das Artemisium auf Nord Euboea.* Mitt. des Deutsch. Archäol. Inst. 1883. BN. Bh. 500-044.

2. J. B. Bury. *The Campaign of Artemisium and Thermopyles.* Annual of the British School at Athens II. 1895-96. 83. BN. Bh. 500-146.

3. A. J. B. Wace. *The topography of Pelion and Magnesia.* Journ. of Hell. Stud. XXVI. 1906, p. 143. (une bonne carte de la péninsule de Magnésie).

4. A. Stenzel. *Seekriegsgeschichte.* I. 1907. BN. G. 128-645 (carte ; tout en suivant très (trop!) fidèlement Hérodote, distingue parfois insuffisamment ce qu'il déduit de ce qui est attesté ; mais fait comprendre avec une clarté parfaite que l'essentiel de la bataille est la défense du canal d'Oréos.)

5. W. W. Tarn. *The fleet of Xerxes.* J. of hell. Stud. XXVIII. 1908. 202.

6. M. O. B. Caspari. *Stray notes on the Persian Wars.* J. of Hell. Stud. XXXI. 1911. 106.

Digitized by Google

7. G. Guratzsch. *Eurybiadas und Themistocles bei Artemisium u. Salamine.* Klio. XIX. 1923. p. 62. BN. D. 500-125.

8. Meurer. *Seekriegsgeschichte.* 1925.

B) L'expédition sur Delphes.

1. [J. H. Munro. art. cité. III. 2. p. 320]

2. Casson. *The Persian Exped. to Delphi.* Class. Rev. XXVIII. 1914. 145. — Ἀπόδειξις « inventory » in Herodotos and Thucydides, ibid. XXXV. 1921. 144. BN. C. 500-099.

3. P. Roussel. *Hérodote et l'expédition perse sur Delphes.* Rev. des Etudes anciennes. XXIX. 1929. 337. BN. A. 500-347.

C) Démarate et les « Mémoires » de Dikaios.

1. Trautwein. *Die Memoiren des Dikaios.* Hermes XXV. 1890. 527. (La thèse de Trautwein peut être fausse; il y a cependant grand profit à lire sa démonstration, modèle de clarté et d'ordonnance logique.)

2. D. Mulder. *Die Demaratos Schrift des Dikaios.* Klio. XIII. 1913. 39.

3. [E. Obst. ouv. cit. en III. 3. p. 38.]

D) Salamine (1)

1. A. Bauer. *Die Schlacht von S.* Jahresh. des österr. arch. Inst. IV. 1901.90. BN. Bh. 500-057.

(1) Il est à peine besoin de noter que, si cette bibliographie de la question de Salamine est donnée au complet — sauf omissions involontaires — depuis 1901, ce n'est pas que l'on conseille aux étudiants de lire tous les travaux qu'elle énumère, en particulier l'interminable et lassante controverse sur l'identification de Psyttalie, dans laquelle l'art de torturer un texte — en l'espèce celui de Strabon — a été poussé à son plus haut point de perfection. Le texte est : καὶ ἄλλο νήσιον, ὅμοιον τῇ Ψυτταλείᾳ καὶ τοῦτο. On propose καὶ <Κέως> ἄλλο νήσιον, ou bien : καὶ τοῦτο <ὁμώνυμον Κέῳ τῇ ἐν ταῖς Κυκλάσιν> ou bien encore <ἔστι δ'ἐν τῷ πορθμῷ> καὶ ἄλλο νήσιον, ὅμοιον τῇ Ψυτταλείᾳ <ἔρημον> καὶ τοῦτο. On a proposé aussi de supprimer toute la phrase Chez Hérodote même Löschcke corrigeait, VIII, 85, Ἐλευσῖνος en Σαλαμῖνος, (conjecture abandonnée aujourd'hui) Sitzler, VIII, 76, κυκλούμενοι πρὸς τὴν Σ : πρὸς en περὶ. Et le nom de Κέος devient aussi Κέ<ραμ>ος. Avec le procédé appliqué à Strabon on peut sans doute faire dire à n'importe quel texte à peu près n'importe quoi. Les études des spécialistes de tactique navale, Borckenhagen (13), von Uslar (14), P. Rhediadis (16) ne sont pas à la Bibliothèque nationale et universitaire. On pourrait se contenter de parcourir Rados (26) et de lire attentivement W. Keil (Kromayer-Veith, 30), qui résume les opinions émises et discute, peut-être en simplifiant un peu, mais avec un ordre et une netteté vraiment admirables, les conceptions possibles de la bataille. Consulter aussi Wilhelm (34) qui sur quelques points doit le rectifier avec raison (surtout sur l'interprétation de : οἱ ἀμφὶ Κέον καὶ Κυνόσουραν τεταγμένοι.

Digitized by Google

2. J. Wheeler. *Herodotus's account of the Battle of S.* Transact. of the Amer. Philol. Assoc. XXXIII. 1902. 134.

3. Ph. Negris. *Vestiges antiques submergés.* Mitteil. des deutsch. Arch. Inst. XXIX. 1904. 340. (Observations sur une montée du niveau marin depuis l'antiquité; utile pour la question de Psyttalie.)

4. H. Raase. *Die Schlacht bei S.* 1904. BN. D. 162-871.

5. F. Cauer. CR. de Raase. Woch. f. kl. Philol. 1905. nº 36.

6. Goodwin. *The battle of S.* Harvard Studies in cl. Philol. XVII. 1906. 75. BN. C. 500-087.

7. [A. Stenzel. ouv. cit. en IV. A. 4. p. 152]

8. J. Beloch. *Die Schlacht bei S.* Klio. VIII. 1908. 477.

9. P. Rediades. Τίς ἡ νῆσος Ψυττάλεια. Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημ. II, 1909. 45. BN. Bh. 500-071.

10. Kallenberg. *Psyttaleia.* Berl. Phil. Wochenschr. 1909. 60.

11. J. Beloch. Ψυττάλεια Ἀρχαιολ. Ἐφημ., III, 1910. 383. BN. Bh. 500-071.

12. R. Adam. *Die Aufstellung der griech. Flotte vor der Schacht bei S.* Klio. K. 1910. 505.

13. Borckenhagen. *Salamis, eine Seekriegsgeschichtliche Studie.* (Beilage zur Marine Rundschau 3) 1910.

14. von Uslar. *Die Schlacht bei S.* Marine Rundschau. 1910.

15. [M. O. B. Caspari. Art. cit en IV. A. 6 p 107]

16. P. Rhediadès (Rediades). Ἡ ἐν Σ. ναυμαχία, Athènes. 1911.

17. J. Beloch. *Zur Karte von Griechenland.* 1. *Psyttaleia.* Klio. XI. 1911. 631.

18. W. Judeich. *Psyttaleia.* Klio. XII. 1912. 129.

19. Kallenberg. *Straboniana.* Rhein. Mus. LXVII. 1912. 194.

20. F. W. Dodd. *The tactics at S.* Class. Rev. XXVII. 1913.

21. P. Rediades. *Noch einmal Psyttaleia.* Mitt. des deutsch. arch. Institt. XXXVIII. 1913. 31. BN. Bh. 500-044.

22. J. Beloch. *Noch einmal Psyttaleia.* Klio. XIII. 1913. 128.

23. Gercke. *Themistokles List.* N. Jahrb. f. das kl. Alt. 1913. 615

24. G. Zinn. *Die Schlacht bei S.* 1914. BN. D. 163-075 (admet que la bataille a été livrée dans le golfe d'Eleusis ; en même temps les Corinthiens auraient combattu contre les Egyptiens dans la passe de Mégare. — Réfutation détaillée dans Kromayer-Veith. [ici nº 30].

25. C. Fr. Lehmann-Haupt, dans Gercke-Norden. Einleit. in d. Altertumswiss. III.2 1914.

26. C. N. Rados. *La Bataille de S.* 1915. BN. Thèses Paris Lettres 1914-15. 7. nº 143. (Très vivant, mais prolixe et pas toujours net et rigoureux; renseignements intéressants sur la marine ancienne.)

Digitized by Google

27. L. Bodin. *Phanias d'Erèse.* II. *Aristide et Thémistocle à Salamine.* Rev. Et. Grecques, XXX. 1917. 117. BN. C. 500-101.

28. L. Bürchner, article *Salamis.* Pauly Wissowa. R. E. 1920.

29. H. Delbrück. *Gesch. d. Kriegskunst* I [3]. 1920.

30. J. Kromayer, G. Veith. *Antike Schlachtfelder.* IV. 1. 1924. [L'étude sur S. p. 64.ss. est de W. Keil (cf. Klio. XIX. 1925. p. 475, ici 33)]

31. E. Cahen. *Sur quelques traits du récit de S. dans les Perses d'Eschyle.* Rev. Etudes Anciennes. XXVI. 1924. 297.

32. G. Guratzsch. *Streitsätze z. S. Frage.* Klio. XIX. 1925. 128. — Obscur, une page intéressante sur la valeur « stratégique » de la position de S.

33. W. Keil. *Zu S. Frage.* ibid. 475.

34. A. Wilhelm. *Zur Topographie der Schlacht bei S.* Stzberichte. Ak. d. Wiss. in Wien. Philol-hist. Kl. CCXI. 1929. p. 1-38. BN. A. 500-137

V. — Cartes.

Cartes à grande échelle accompagnées d'un texte explicatif dans :
Kromayer-Veith. *Schlachten Atlas zur antiken Kriegsgesch.* 4e *Lieferung-Griech. Abt.* I. *von Marathon bis Chaeronea.* 1926.

Voir aussi les cartes données par E. Cavaignac (II. 7), Glotz-Cohen (II. 8), Grundy (III, 1), Wace (IV. A. 3), Stenzel (IV. A. 4), Raase (IV. D. 4), Rados (IV. D. 26), Zinn (IV. D. 21), Wilhelm (IV. D. 34), etc. — et celles du deuxième volume de l'édition Macan.

P. Collomp.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

AGRÉGATION D'ANGLAIS

(Texte donné au 2e semestre).

Version.

The dying Friar's second delight

It began sweetly. Fragrance to him stole
With calling of blithe thrush and oriole,
From cherry orchards that a sauntering breeze
Has visited, when each garth of crowded trees
Is one broad mound of happy blossoming,
White as a cloud from the new heaven of spring
Fallen to lie on green. But sharper scent
Flowed in, dividing this mild air, and went
Spicing the inmost chambers of his brain :
Gorse steept in sunshine, sweetbriar in warm rain,
Kindling of rosemary ; and many more
Unknown : to odours that for tenderest core
Of feeling pry'd with searching nicety
Like spirits' smouldering fingers, now must he
Submit his being. Gust in his mouth, that past
Apples and honey, was power to hold fast
His saturated mind. Sense into sense
Confused ; and medley of sweet excellence
Poured into him vibrating, like a tide
Taking a narrow harbour and magnified
In surging of its waters to be there :
Such thronging in, such narrowed turbulence were
The floods of delicate tumult in his mind,
The race in undistinguishable kind
Of the world's rapture into him : the quire
Of colours, and in flights of glistering fire
The music there — amethyst, chrysolite,
And topaz, reeds and strings and horns ; and white,
Whiter than moonlight on a sword, a noise
Crystalline bright, like the singing of boys.
Then out of sense he broke ; no more by sense
He was aware, but his intelligence
Was now to Be, not know : life, conscious still
In thought and in a body incredible,
Became the beauty sense could only know :

Digitized by Google

Traduction.

La seconde béatitude du moine agonisant.

Ce fut une douceur d'abord. Subtilement monta jusqu'à lui un frais parfum
mêlé d'appels de grives et de loriots, pleins d'allégresse,
s'exhalant de cerisaies visitées par une brise indolente,
alors que chaque clos surpeuplé d'arbres
n'est plus qu'un large dôme de rameaux fleuris et heureux,
blanc comme un nuage tombé du ciel neuf du printemps
pour se poser sur l'herbe verte. Mais une senteur plus vive
pénétra, divisant la douceur de l'air, et vint
imprégner les demeures secrètes de son cerveau :
genêts tout baignés de soleil, églantiers humides de pluie tiède,
flambées de romarin, et beaucoup d'autres
inconnues ; à des odeurs avides, en leur quête acharnée et subtile,
de scruter jusqu'au fond frémissant des sensibilités
comme autant de spectres aux doigts incandescents, il fallait maintenant
qu'il résignât son être. Une saveur emplissant sa bouche, et passant
en douceur les pommes et le miel, était la seule force
qui ralliât son esprit saturé. Chaque sens était en un autre
confondu ; un mélange d'exquise perfection
entrait en lui, déferlant, par pulsations ainsi qu'un flot
envahissant un port trop étroit, et s'amplifiant
par la hauteur accrue de ses eaux, d'être là :
si compacte, si bouillonnante d'être trop étroitement pressée, était la ruée
de ces flots, délicat tumulte, en son esprit,
l'assaut, en lui, comme d'une masse confuse,
de tous les ravissements de l'univers : le chœur chantant
des couleurs, et, en des jaillissements de feu étincelant,
la présence de la musique — améthyste, chrysolite,
et topaze, hautbois, violons et cors ; et, tout blanc,
plus blanc que le clair de lune sur une lame d'épée, un son
d'un éclat cristallin, pareil à un chant d'enfants.
Puis s'effondra le monde des sens ; plus par les sens
il ne perçut, et son intelligence
n'allait plus qu'être, non connaître ; la vie, consciente encore
en la pensée et en un corps pourtant insubstantiel,
devint elle-même la beauté que les sens ne pouvaient que connaître :

Digitized by Google

Himself a sound of music — naked so
To all the pulses of rejoicing things,
Fibres of mind alike and bodily strings
Took trembling thence the passion of a sound ;
And light he was, out of him glorying round
Issue of living light — the joy adoring
The gift of light become itself outpouring
Of answering light : his thought pure power of light,
And torrents of flashing particles icily bright
His blood, in limbs of flesh like fiery glass.
Not beyond this could vivid substance pass :
As if this speck of being, this body and mind,
In one essential energy combined
The shining din of the whole creature of light
And music of the burning world's delight.
Then something new and nameless : a caress
Blandishing dark and silent all the stress
Of joys intelligible, and through him sending
Blissful dissolution and an ending.
And he was free, thoughtless and bodiless,
Having no form, acknowledging no place :
A speed, a phantom speed for ever fleeing,
Speed, the uttermost purity of being,
Speed, the imperishable thing in things,
The changeless ghost about which changeably clings
The growth and dying of the world : in speed
Out of the momentary man is freed
Unquenchable phantom purity of being,
The speed beyond the world for ever fleeing.

(Lascelles Abercrombie).

Version grecque pour le 25 avril 1931.

Critias a rappelé le récit du prêtre de Saïs à Solon. Ce récit éclaire la théorie de la Cité faite par Socrate.

Τὰ μὲν δὴ ῥηθέντα, ὦ Σώκρατες, ὑπὸ τοῦ παλαιοῦ Κριτίου κατ' ἀκοὴν τὴν Σόλωνος, ὡς συντόμως εἰπεῖν, ἀκήκοας · λέγοντος δὲ δὴ χθὲς σοῦ περὶ πολιτείας τε καὶ τῶν ἀνδρῶν οὓς ἔλεγες, ἐθαύμαζον ἀναμιμνῃσκόμενος αὐτὰ ἃ νῦν λέγω, κατανοῶν ὡς δαιμονίως ἔκ τινος τύχης οὐκ ἀπὸ σκοποῦ συνηνέχθης τὰ πολλὰ οἷς Σόλων εἶπεν. Οὐ μὴν ἐβουλήθην παραχρῆμα εἰπεῖν · διὰ χρόνου γὰρ οὐχ ἱκανῶς ἐμεμνήμην. Ἐνενόησα οὖν ὅτι χρεὼν εἴη με πρὸς ἐμαυτὸν πρῶτον ἱκανῶς πάντα ἀναλαβόντα λέγειν οὕτως. Ὅθεν ταχὺ

Digitized by Google

lui n'étant que pure musique — offerts ainsi à nu
au rythme universel des choses en liesse,
les fibres de son esprit autant que les nerfs de son corps,
recueillaient chaque fois, frémissants, la passion extatique d'un son.
Et il devint lumière, tandis que rayonnait de son corps
une émanation de vivante lumière — l'adoration
du don éblouissant, elle aussi, devenue, de reflet primitif,
foyer incandescent ; sa pensée ne fut plus qu'effusion lumineuse
et son sang qu'un torrent de fulgurants atomes scintillant comme givre
parcourant ses membres de chair comme un cristal échappé du creuset.
Limite infranchissable à toute vie substantielle
comme si cet atome d'existence, ce corps et cet esprit,
semblait fondre, en une énergie essentielle,
l'éclat étourdissant de tout l'univers lumineux
et la musique de tout un monde embrasé de délices.
Puis une chose insentie, innommée : caresse
enveloppant d'ombre douce et de silence la violence
des joies intelligibles, faisant passer dans son être
la désintégration bienheureuse, la fin.
Et il fut libre, libéré de la pensée et de la chair,
dégagé de toute forme, de tout lien avec l'espace :
Pur mouvement, Idée de mouvement, fuyant à tout jamais,
mouvement, abstraction ultime de notre être,
mouvement, cœur impérissable des choses,
fantôme immuable où se suspend la dépouille changeante
de la croissance et de la mort du monde : au sein du mouvement
se libère de l'homme momentané
l'indestructible et pure essence de l'être,
le mouvement, par delà les limites du monde, fuyant à tout jamais.

Trad. de M. Pons
(avec le concours de ses étudiants
plus particulièrement, de M. L. Charollais),
et celui de M. Lascelles Abercrombie.

συνωμολόγησά σοι τὰ ἐπιταχθέντα χθές, ἡγούμενος, ὅπερ ἐν ἅπασι τοῖς τοιοῖσδε μέγιστον ἔργον, λόγον τινὰ πρέποντα τοῖς βουλήμασιν ὑποθέσθαι, τούτου μετριῶς ἡμᾶς εὐπορήσειν. Οὕτω δή, καθάπερ ὅδ' εἶπεν, χθὲς τε εὐθὺς ἐνθένδε ἀπιὼν πρὸς τούσδε ἀνέφερον αὐτὰ ἀναμιμνῃσκόμενος, ἀπελθών τε σχεδόν τι πάντα ἐπισκοπῶν τῆς νυκτὸς ἀνέλαβον. Ὡς δή τοι, τὸ λεγόμενον, τὰ παίδων μαθήματα θαυμαστὸν ἔχει τι μνημεῖον. Ἐγὼ γὰρ ἃ μὲν χθὲς ἤκουσα, οὐκ ἂν οἶδ' εἰ δυναίμην ἅπαντα ἐν μνήμῃ πάλιν λαβεῖν· ταῦτα δὲ ἃ πάμπολυν χρόνον διακήκοα, παντάπασι θαυμάσαιμ' ἂν εἴ τι με αὐτῶν διαπέφευγεν. Ἦν μὲν οὖν μετὰ πολλῆς ἡδονῆς καὶ παιδιᾶς τότε ἀκουόμενα, καὶ τοῦ πρεσβύτου προθύμως με διδάσκοντος, ἅτ' ἐμοῦ πολλάκις ἐπανερωτῶντος, ὥστε οἷον ἐγκαύματα ἀνεκπλύτου γραφῆς ἔμμονά μοι

Digitized by Google

γέγονεν · καὶ δὴ καὶ τοῖσδε εὐθὺς ἔλεγον ἔωθεν αὐτὰ ταῦτα, ἵνα εὐποροῖεν λόγων μετ' ἐμοῦ. Νῦν οὖν, οὗπερ ἕνεκα πάντα ταῦτα εἴρηται, λέγειν εἰμὶ ἕτοιμος, ὦ Σώκρατες, μὴ μόνον ἐν κεφαλαίοις, ἀλλ' ὥσπερ ἤκουσα καθ' ἕκαστον · τοὺς δὲ πολίτας καὶ τὴν πόλιν ἣν χθὲς ἡμῖν ὡς ἐν μύθῳ διήεισθα σύ, νῦν μετενέγκοντες ἐπὶ τἀληθὲς δεῦρο θήσομεν ὡς ἐκείνην τήνδε οὖσαν, καὶ τοὺς πολίτας οὓς διενοοῦ φήσομεν ἐκείνους τοὺς ἀληθινοὺς εἶναι προγόνους ἡμῶν, οὓς ἔλεγεν ὁ ἱερεύς. Πάντως ἁρμόσουσι καὶ οὐκ ἀπᾳσόμεθα λέγοντες αὐτοὺς εἶναι τοὺς ἐν τῷ τότε ὄντας χρόνῳ. Κοινῇ δὲ διαλαμβάνοντες ἅπαντες πειρασόμεθα τὸ πρέπον εἰς δύναμιν οἷς ἐπέταξας ἀποδοῦναι.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 23 avril ; correction le 30 avril.

Pascal, à qui la supériorité de son génie avait fait parcourir d'avance tout le cercle des inquiétudes que peut éprouver l'esprit humain dans une civilisation de plusieurs siècles, Pascal, instruit de tout par le combat que s'étaient livré les puissances de son âme, se jette dans l'asile de la foi chrétienne. Elle seule lui explique l'origine de la vie humaine, la grandeur et la misère de l'homme. Mais que d'efforts inquiets pour arriver à ce repos ! « En regardant, dit-il, tout l'univers muet, et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il est venu y faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi, comme un homme qui aurait été porté endormi dans une île déserte, et qui s'éveillerait sans connaître où il est. Je vois d'autres personnes auprès de moi de semblable nature. Je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi, et ils me disent que non : et sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont adonnés et s'y sont attachés. Pour moi, je n'ai pu m'y arrêter, ni me reposer dans la société de ces personnes semblables à moi, misérables comme moi, impuissantes comme moi. « Ne sent-on pas dans ces paroles toute la souffrance, tout le travail de ce grand génie pour trouver la vérité ?

(Villemain).

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 30 avril ; correction le 7 mai.

Conseil tenu par Persée, roi de Macédoine.

Paucos ante dies Perseus, postquam legati ab Roma regressi praeciderunt spem pacis, consilium habuit. Ibi aliquamdiu diuersis sententiis certatum est. Erant quibus uel stipendium pendendum, si iniungeretur, uel agri parte cedendum, si multarent, quidquid denique aliud pacis causa patiendum esset non recusandum uideretur nec commitendum ut in aleam tanti casus se regnumque daret. « Si possessio haud ambigua regni maneret, multa diem tempusque adferre posse quibus non amissa modo reciperare sed

Digitized by Google

timendus ultro iis esse quos nunc timeret posset. » Ceterum multo maior pars ferocioris sententiae erat. « Quidquid cessisset, cum eo simul regno protinus cedendum esse adfirmabant. Neque enim Romanos pecunia aut agro egere, sed hoc scire cum omnia humana, tum maxima quaeque et regna et imperia sub casibus multis esse. Carthaginiensium opes fregisse sese, et ceruicibus eorum praepotentem finitimum regem imposuisse ; Antiochum progeniemque eius ultra iuga Tauri emotum : unum esse Macedoniae regnum, et regione propinquum et quod, sicubi populo Romano sua fortuna labet, antiquos animos regibus suis uideatur posse facere. Dum integrae res sint, statuere apud animum suum Persea debere utrum, singula concedendo, nudatus ad extremum opibus extorrisque regno, Samothraciam aliamue quam insulam petere ab Romanis, ubi priuatus superstes regno suo in contemptu atque inopia consenescat, malit, an armatus uindex fortunae dignitatisque suae aut, ut uiro forti dignum sit, patiatur quodcumque casus belli tulerit, aut uictor liberet orbem terrarum ab imperio Romano. Non esse admirabilius Romanos Graecia pelli quam Hannibalem Italia pulsum esse. Neque, hercule, uidere qui conueniat fratri, adfectanti per iniuriam regnum, summa ui restitisse, alienigenis bene parto eo cedere. Postremo ita bello et pace quaeri ut inter omnes conueniat nec turpius quicquam esse quam sine certamine cessisse regno, nec praeclarius quicquam quam pro dignitate ac maiestate omnem fortunam expertum esse.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 8 mai ; correction le 15 mai.

Auguste a-t-il voulu abdiquer ?

On a mis en question si Auguste avait eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire. Mais qui ne voit que, s'il l'eût voulu, il était impossible qu'il n'y eût réussi ? Ce qui fait voir que c'était un jeu, c'est qu'il demanda tous les dix ans qu'on le soulageât de ce poids et qu'il le porta toujours. C'étaient de petites finesses pour se faire encore donner ce qu'il ne croyait pas avoir assez acquis. Je me détermine par toute la vie d'Auguste ; et quoique les hommes soient fort bizarres, cependant il arrive très rarement qu'ils renoncent dans un moment à ce à quoi ils ont réfléchi toute leur vie. Toutes les actions d'Auguste, tous ses règlements tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie. Sylla se défait de la dictature mais dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain ; tous ses réglements quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté ; Auguste, rusé tyran, les conduit doucement à la servitude. Pendant que sous Sylla la république reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie ; et, pendant que sous Auguste, la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.

MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence*, XIII.

Digitized by Google

Version latine

A remettre à M. Grenier, le 12 mai.

L'incendie de Lyon.

Liberalis noster nunc tristis est nuntiato incendio, quo Lugdunensis colonia exusta est. Movere hic casus quemlibet posset, nedum hominem patriae suae amantissimum. Quae res effecit, ut firmitatem animi sui quaerat, quam videlicet ad ea, quae timeri posse putabat, exercuit. Hoc vero tam inopinatum malum et paene inauditum non miror si sine metu fuit, cum esset sine exemplo. Multas enim civitates incendium vexavit, nullam abstulit. Nam etiam ubi hostili manu in tecta ignis inmissus est, multis locis deficit, et quamvis subinde excitetur, raro tamen sic cuncta depascitur, ut nihil ferro relinquet. Terrarum quoque vix umquam tam gravis et perniciosus fuit motus, ut tota oppida everteret. Numquam denique tam infestum ulli exarsit incendium, ut nihil alteri superesset incendio. Tot pulcherrima opera, quae singula inlustrare urbes singulas possent, una nox stravit, et in tanta pace quantum ne bello quidem timeri potest, accidit. Quis hoc credat? ubique armis quiescentibus, cum toto orbe terrarum diffusa securitas sit, Lugdunum, quod ostendebatur in Gallia, quaeritur. Omnibus fortuna, quos publice adflixit, quod passuri erant, timere permisit. Nulla res magna non aliquod habuit ruinae suae spatium : in hac una nox interfuit inter urbem maximam et nullam. Denique diutius illam tibi perisse quam periit narro.

SÉNÈQUE.

Version latine avec commentaire historique.

(à remettre à M. Gagé, le 24 avril 1931)

Quelques mesures de l'empereur Claude.

De majore negotio acturus in curia medius inter consulum sellas tribunicio subsellio sedebat. Commeatus a senatu peti solitos benefici sui fecit. Ornamenta consularia etiam procuratoribus ducenariis indulsit. Senatoriam dignitatem recusantibus equestrem quoque ademit; latum clavum, quamvis initio affirmasset non lecturum se senatorem nisi civis R. abnepotem, etiam libertini filio tribuit, sed sub condicione si prius ab equite R. adoptatus esset. Collegio quaestorum pro stratura viarum gladiatorium munus injunxit detractaque Ostiensi et Gallia provincia curam aerari Saturni reddidit, quam medio tempore praetores aut, uti nunc, praetura functi sustinuerant... Equestres militias ita ordinavit, ut post cohortem alam, post alam tribunatum legionis daret. Libertinos, qui se pro equitibus R. agerent, publicavit, ingratos et de quibus patroni quererentur revocavit in servitutem advocatisque eorum negavit se adversus libertos ipsorum jus dicturum.... Puteolis et Ostiae singulas cohortes ad arcendos incendiorum casus collocavit.

Peregrinae condicionis homines vetuit usurpare Romana nomina dum taxat gentilicia. Civitatem R. usurpantes in campo Esquilino securi per-

Digitized by Google

cuesit. Provincias Achaiam et Macedoniam, quas Tiberius ad curam suam transtulerat, senatui reddidit; Lyciis ob exitiabiles inter se discordias libertatem ademit, Rhodiis ob paenitentiam veterum delictorum reddidit. Iliensibus quasi Romanae gentis auctoribus tributa in perpetuum remisit, recitata vetere epistula Graeca senatus populique R. Seleuco regi amicitiam et societatem ita demum pollicentis, si consanguineos suos Ilienses ab omni onere immunes praestitisset. Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit... Druidarum religionem apud Gallos dirae immanitatis et tantum civibus sub Augusto interdictam penitus abolevit; contra sacra Eleusinia etiam transferre ex Attica Romam conatus est... Cum regibus foedus in foro jecit porca caesa ac vetere fetialium praefatione adhibita. Sed haec et cetera totumque adeo ex parte magna principatum non tam suo quam uxorum libertorumque arbitrio administravit, talis ubique plerumque, qualem esse eum aut expediret illis aut liberet.

Épigraphie latine.

Inscriptions récemment découvertes a Ostie.

(d'après les *Notizie degli Scavi*, 1930, fasc. 4, 5 et 6).

1) (Fragments des Fastes)

.....VS·RVFVS
.....RVS·L·SCRIBON·LIBO
RVFINVS
.....VS·GRAECINVS
.....POPVLO·PATVIT
.....VS·RVFVS
.....IVS·DEXTE..
... .S C·CAELIV...
... MARSVS..
....VS·PROCVL..
.....ANIC·CAES·
... .T·EX·GERMAN..
.....RVFVS MAIOR
.....VS·SEVERVS
.....ANICVS·CASAR·II
.....VS ·TVBERO
.....NEIVS·REGVLVS
.....LIVS BLANDVS
...STANVS·GALLVS

IIII·IDVS·MART.ARCVS.DRV..
DEDICATVS
P·PAETINIVS·DEXTER·II
IIVIR·
L·IVLIVS · CARBO
IIIIK·MAI·IN·LOCVM·DEXT..
IIVIR·A·EGRILIVS·RVFVS
PONTIF·VOLKANI CREATV..
ET·A·HOSV...VS·GRATV..
IIVIR·PRONVNTIATVS
TI·CAESAR · AVGVSTV..
FAVSTVS ...NEL·SVL...
VII·ID·MAI·
SEX·TEDIVS. ..VLLVS
K·IVL·L·FVLCINIVS.....
K·OCT·P·MEMMIVS·R.....
XV·K·NOV·SEIANVS.S.....
VIIII·K·NOV·STRABO.....
F·STRANG·VII·K·NO.... . ...
SEIANI·SE·OCCID.....
DEC·CAPITO·AELIA.....
IVNILLA·SEIANI.....

Digitized by Google

2) ..VMINI DOMVS·AVG
...RPVS·LENVNCLARIORVM
TRAIECTVS·LVCVLLI·PECVNIA.SVA
FIRMIORI ET CVLTIORI·OPERE
FECERVNT
...ISSV·TI·IVLI FEROCIS·CVRATORIS·ALVEI
TIBERIS·ET·RIPARVM

3) IMP·CAES·L·SEPTIMIO.....
NACI·AVG·ARAB·ADIAB.....
MAX TRIB.POT·XI·IMP·XI.....
M·AVRELIO·ANTO.... ...
TRIB·PON·VI COS PROCOS.....
DECRETO·COLONORVM.....

4) ..NVICTO·GALLIENO EXSVPERAN.....
AVGVSTO
..ROTECTORI·IMPERII·ROMANI·OMNIUMQVE·SALV.....
VNIVERSI·CIVES·OSTIENSE..
DECENNII.VOTI·COMPOT...

5) SALONINAE
AVGVSTAE
PER OMNIA·CONCORDI
ET·CONSORTI·GALLIENI
AVGVSTI·N
FLAVIVS
PRISCVS

6) DECVRIONVM·DECRETO
IMP·CAESARI·T·AELIO·HADRIANO·ANTONINO·AVG·PIO·P·P
ET·DIVAE·FAVSTINAE·OB INSIGNEM·EORVM·CONCORDIAM
VTIQVE·IN·ARA·VIRGINES·QVAE·IN·COLONIA·OSTIENSI·NVBENT
ITEM·MARITI·EORVM·SVPPLICENT

7) M·AVRELIO·HERMOGENI·V·E·P·C·S
GENI·COL·FILIO·AVRELI·HERMETIS·P·M·V·GENERO
FL·PRISCI·P·V·P·C·TRIB·LEG·XXXVLPIAE·PRAEF·ALAE
PRIMAE·THRACVM·PROC·A·STVDIIS·AVG·N·AD·SS·LX·N·PROVECT
SS·C·N IMMVNITATI·MVSII·FVLTO SCRIB·TRIBVNICIAE.MAIORIS
ITEM·QVAESTORIAE·SACERDOTI·VIDENTALI
ORDO·DECVRIONVM·OB·INSIGNEM·EIVS ADFECTIONEM

8) .. .AB
LOLLIANO·E.V
PROC·ANN AVGG·NN OST
PROC·X LIBERTATIS
PROC·XX·HER.....AS·P·ET·PER·AEMIL
PROC·BONOR.....IB·COH·GERM
PRAEF·COH·II.....BO.....
ET.....
HONORATI.....B.....
TIGN·OST·OB·INSIGNEM·AMO...EI...
IN·OMNIBVS·CVRA.....IBVS
...CL·EPAGATHO·L·IV.....ANO
....VRDEN.....G·QQ·LVSTR..

9) Q·PET.....ME.....
PROC·ANN.....RATORI..
ALVEI·TIBER.....ARVM·CVRATORI
..EI·P·SAEN.. ...PRA,,TORI·ETRVR·XV
..OPVLORVM.....IB·MIL·LEG·III·GALL
..CR·Q·VI.....PRINCIPI·PR·LAVR·LAVIN
..III V QQ. .....IS·PONTIFICI·FAESVLIS.
FLORENTIAE
COLLEG·FABR·TI....
..B·PLVRIMA·BENEFICIA.....
CVRA·AGENTIBVS
TI·CLAVDIO·GERMVLLIAN.,C·LICINIO·APOLAV
L·ANTONIO·PECVLIARE
..AG·QVINQVENNALIB·LVSTR.....

Digitized by Google

10)

L·VOLVSIO·L·F·
MAECIANO
PRAEFECTO·AEGYPTI
PRAEF·ANNONAE·PONTIF·M.
A·LIBELLIS·ET·CENSIBVS·IMP·
ANTONINI·AVG·PII·A·STVDIIS·ET
PROC·BIBLIOTHECARVM·PRAEF
VEHICVLORVM·A·LIBELLIS
ANTONINI·AVG·PII·SVB·DIVO
HADRIANO
ADIVTORI·O·P·PRAEF·COH·T·AELIAE
CLASSICAE·PRAEF·FABRVM
PATRONO · COLONIAE
DECVRIONVM
DECRETO · PVBLICE

11)

A...
QVIN.....
NIS·THEBES .. O..R.
ANNONAE...TIENSIS
PRAEF·ALAE·EQVIT·CONS
TRIBVNO·COHOR·I·CAMPANOR
PRAEF·COHORTIS·IIII
GALLORVM
COLLEG·FABR
TIGNVAR.

.....O·C·FIL·
.....TVMO
.....ANNONIAE·INFER·
.....NONAE·PROC·
.....AGISTERI·XX·HEREDIT.
PROC·BIBLIOTHECARVM·DIVI·
TRAIANI
COLLEG·FABR
TIGNVAR

12)

BL.....
PRAEF·AEG·P.....
ROC·PROVINCIAR·LV ET·AQV
LASSIS·PRA.... RAV NAT·PRO
T·PROC·MAVRET·TI GITAN·I
RAEF·CLASS·BRITTAN
CAP DOC·ARM
O

Thème allemand.

à remettre à M. Spenlé le jeudi 16 avril.

Bibliomanie.

Souvent, la nuit, les voisins voyaient, à travers les vitres du libraire, une lumière qui vacillait, puis elle s'avançait, s'éloignait, montait, puis quelquefois elle s'éteignait ; alors ils entendaient frapper à leur porte et c'était Giacomo qui venait rallumer sa bougie qu'une rafale avait soufflée.

Ces nuits fiévreuses et brûlantes, il les passait dans ses livres. Il courait dans les magasins, il parcourait les galeries de sa bibliothèque avec extase et ravissement ; puis il s'arrêtait, les cheveux en désordre, les yeux fixes et étincellants, ses mains tremblaient en touchant le bois des rayons, ils étaient chauds et humides.

Il prenait un livre, en retournait les feuillets, en tâtait le papier, en examinait les dorures, le couvert, les lettres, l'encre, les plis, et l'arrangement des dessins pour le mot « *finis* », puis il le changeait de place, le mettait dans un rayon plus élevé, et restait des heures entières à en regarder le titre et la forme.

Il allait ensuite vers ses manuscrits, car c'étaient les enfants chéris ;

Digitized by Google

il en prenait un, le plus vieux, le plus usé, le plus sale, il en regardait le parchemin avec amour et bonheur, il en sentait la poussière sainte et vénérable, puis ses narines s'enflaient de joie et d'orgueil, et un sourire venait sur ses lèvres.

Oh ! il était heureux, cet homme, heureux au milieu de toute cette science dont il comprenait à peine la portée morale et la valeur littéraire ; il était heureux, assis entre tous ces livres, promenant les yeux sur les lettres dorées, sur les pages usées, sur le parchemin terni ; il aimait la science comme un aveugle aime le jour.

Non ! ce n'était point la science qu'il aimait, c'était sa forme et son expression ; il aimait un livre parce que c'était un livre, il aimait son odeur, sa forme, son titre. Ce qu'il aimait dans un manuscrit, c'était sa vieille date illisible, les lettres gothiques bizarres et étranges, les lourdes dorures qui chargeaient ses dessins ; c'étaient ses pages couvertes de poussière, poussière dont il aspirait avec délice le parfum suave et tendre ; c'était ce joli mot « *finis* », entouré de deux Amours, porté sur un ruban, s'appuyant sur une fontaine, gravé sur une tombe ou reposant dans une corbeille entre des roses, les pommes d'or et les bouquets bleus.

Gustave Flaubert.

Version italienne.

Ritrovandomi non è molto in Mantova con madama Isabella da Este marchesana d'essa città, dopo che d'alcuni affari avemmo ragionato per i quali ella m'aveva mandato a Milano, sovravvennero molti gentiluomini ed alcune de le prime donne de la città a farle riverenza, come ordinariamente è lor costume. E d'uno in altro ragionamento piacevolmente entrandosi, il signor Gostantino Pio disse : — Voi, madama, non avete forse ancor inteso d'un gran buffettone che il cavalier Soardo ha dato a maestro Tomaso Calandrino medico. — Come — rispose madama — è egli seguito cotesto fatto ? La cosa è andata da un gran pazzarone a un gran sempliciotto. E che romor è stato tra loro? — Dirollo — soggiunse il signor Gostanzo. — Il medico Calandrino, non forse più saggio del Calandrino del Boccaccio, ieri su l'ora che pioveva incontrò il cavalier Soardo ne la strada presso a San Francesco, ed essendo tutti dui a piedi, il medico si ritirò al muro e disse al Soardo : — Cavaliero, date luogo a tanta scienza come è in me, e con le mani volle spingerlo verso il fango. Il cavaliero allora senza pensarvi su, alzata la mano gli diede un gran mostaccione dicendo : — E tu, che ti venga il cancaro, da' luogo a tanta pazzia come io ho. — E non contento d'averlo battuto, gli diede anco un gran punzone e gettollo in mezzo del fango. — Io dissi bene — soggiunse madama — che il fatto andava da pazzo a sciocco. Devrebbe pur oramai il medico guardarsi da queste sue sciocchezze che tutto il giorno gli tornano in danno e conoscere come è fatto il Soardo. Ed in vero io non so come debbiamo nomar questi detti loro, i quali ancor che facciano ridere non mi paiono né mordaci né arguti, ma più tosto ridicoli, rappresentanti il terreno ove nascono. — Rideva tutta la brigata, e dopo che madama ebbe finito, si cominciò variamente a parlare di questo modo di parlamenti che talor si fanno ora da

Digitized by Google

prudenti che hanno certi motti arguti, mordaci, salsi e che molto spesso contengano in loro duo significati che, in qualunque modo s'intendino, dànno piacere a chi gli ascolta. Quivi varie cose si dissero, e si conchiuse per la più parte che quei motti deveno sommamente esser lodati per i quali colui che gli dice, o si libera da qualche pericolo, o muove i suoi padroni ad aver pietà di lui e fargli del bene. Né minor lode dar si deve a quelli che con arguto dire modestamente dimostrano i difetti dei lor superiori o, quelli con grazia mordendo, gli inducono ad emendarsi od almeno a vergognarsi d'esser di cotal errore macchiati. Sono anco degni di lode alcuni che conoscendo la difficil e superba natura di quelli con chi hanno a negoziare e che, o bene o male che ti facciano, non vogliono esser ripresi, ma desiderano continovamente aver Gnatoni, parasiti e adulatori che l'orecchie loro con false lodi e manifestissime bugie addolciscono e in ogni azione gli applaudeno; sono, dico, alcuni degni di esser lodati i quali non vogliono opporsi a queste nature così ritrose, e tuttavia quando veggiono qualche errore d'un signore o di chi si sia, con qualche savio motto in compagnia fida e grata lo mordeno, con qualche savio motto in compagnia fida e grata lo mordeno, di modo che il parlar loro dagli sciocchi non è compreso.

BANDELLO, *Novelle*, Parte I, nov. XLVIII.

Digitized by Google

Examens de la Faculté

BACCALAURÉAT (juin-octobre 1930).

Sujets donnés. Observations et conseils.

Section A'. Anglais.

Version. — Le texte de la version permettait de discerner aisément ceux qui avaient une connaissance solide de la langue anglaise. Les trois vers qu'il contenait n'ont été compris que d'un seul candidat. Une copie donne la mesure de la somme d'irréflexion ou de désinvolture dont un candidat peut faire preuve. Celui-ci a confondu le mot « topics », sujets de conversation, avec « tropics » et a pu écrire la phrase suivante : « un ami avec qui échanger de bonnes paroles et varier une fois de plus les mêmes tropiques qui ne changent jamais. »

Un trop grand nombre de candidats font un mauvais emploi des temps des verbes, ne tiennent pas compte de la ponctuation, se soucient peu de l'harmonie de la phrase « bleu clair ciel ».

Thème. Le thème, plutôt facile, a été néanmoins bien faible : des fautes grossières de grammaire (emploi des comparatifs, des pronoms relatifs, du participe présent, des verbes irréguliers) s'accompagnent souvent de l'ignorance du vocabulaire, même usuel. L'emploi du dictionnaire donne aux candidats l'illusion qu'ils ont bien traduit dès qu'ils ont trouvé un mot voisin du mot français : parcelle = parcel, incertitude = incertitude, etc.

Jean Bazillon,
professeur au Lycée de Sarreguemines.

Mathématiques (1re partie, octobre).

Ecrit. — Les questions de cours ont été très mal traitées dans l'ensemble. Les candidats paraissent avoir appris par cœur les démonstrations sans en pénétrer le sens.

Dans une copie, après la définition des progressions géométriques, on a donné comme exemple une progression arithmétique. Les candidats semblent éprouver une grosse difficulté à étudier les variations d'une fonction. Ils font rarement le lien entre le tableau des variations (qu'ils apprennent par cœur, avec des fautes) et la représentation graphique. L'un d'entre eux parle de discontinuité pour le trinôme du 2e degré. La question des asymptotes reste très mystérieuse pour eux. Pour leur faciliter la tâche, on leur avait demandé de traiter la variation de la fonction homographique

Digitized by Google

sur un exemple numérique. Cela les a plutôt embarrassés. Ils sont revenus à l'étude générale de la fonction $\frac{a\,x+b}{a'\,x+h}$. Peu nombreux sont les candidats ayant su appliquer les résultats obtenus au cas particulier qu'ils avaient choisi.

On est convaincu, en lisant ces copies, que le cours de mathématiques de 1re n'a pas été assimilé.

Le problème comportait d'abord une question de géométrie plane (triangles semblables et relations métriques dans le triangle rectangle). Un bon élève sortant de seconde traitera cette question chez lui avec facilité, mais elle a profondément embarrassé les candidats. C'est ce que prouve la correction des épreuves. Or, les résultats obtenus dans cette première partie étaient indispensables pour la 2e et la 3e question de géométrie dans l'espace.

Sur les 26 candidats dont les copies m'avaient été confiées, un seul a traité le problème presque en entier, un autre l'a commencé, les autres ont été arrêtés dès la 1re question. Le calcul algébrique semble d'ailleurs présenter une grosse difficulté pour eux. Les formules relatives à l'aire de la zone, du tronc de cône, sont souvent estropiées. On confond même parfois les surfaces et les volumes.

Epreuves orales. — Les candidats étaient d'une honnête moyenne. Ils avaient généralement travaillé leur cours. Cependant, la fonction homographique est presque toujours pour eux une pierre d'achoppement. Une candidate a même osé en se présentant, me dire : « Ne me demandez pas la fonction homographique ». Elle avait appris par cœur quelques questions, et a d'ailleurs échoué. Il serait sans doute nécessaire de beaucoup insister en seconde sur les variations de la fonction linéaire pour habituer les élèves à l'étude de fonctions plus compliquées.

Mlle Dietz,

professeur au Lycée de jeunes filles de Strasbourg.

Les observations de Mlle Dietz se rapportent aux sujets suivants :

Question de cours. — Le candidat traitera l'une des trois questions suivantes : I. Progressions géométriques. Définition et propriétés essentielles. — II. Variation du trinôme du second degré et représentation graphique. — III. Variation de la fonction $\frac{a'x'+b}{ax+b'}$. Représentation graphique. (Le candidat traitera cette troisième question sur un exemple numérique de son choix.)

Problème obligatoire. — Deux circonférences, de rayons R et r ($R > r$), sont situées dans un même plan et tangentes entre elles extérieurement au point I. On leur mène une tangente commune AA' et on projette les points A et A' en H et H' sur le diamètre commun OO'.

1° Evaluer, en fonction de R et de r, les longueurs des segments AA', OH, O'H', AH, A'H'. — 2° On fait tourner autour de OO' la ligne formée de l'arc de cercle PA, du segment AA', de l'arc de cercle A'Q. Cette ligne engendre une surface formée de deux calottes sphériques réunies par un tronc de cône de révolution. Evaluer l'aire de cette surface

Digitized by Google

et montrer qu'elle est équivalente à la somme des aires totales des deux sphères. — 3° Déterminer le rapport des rayons $\frac{r}{R}$ de telle sorte que le rapport entre la somme des aires des deux calottes sphériques considérées et l'aire de la partie conique de la surface ait une valeur donnée positive k. — Discuter.

Version italienne

(Séries A prime et B 2ème langue)

Nacqui il dì 21 novembre 1789, gracile, e rimasi infermiccio durante tutta la mia fanciullezza. Perduta la madre che non avevo i tre anni, quando mio padre fu ambasciadore a Parigi, fui lasciato in cura a quella nobile e fiera vedova del conte Bogino; finché nel 1798 fui con mio fratello fatto venire a Parigi da mio padre, che prevedeva la caduta della patria, e s'apparecchiava all' esiglio. Di fatti succeduta quella, accompagnammo mio padre a Barcellona ; e quindi in Toscana alla corte vagante del re Carlo Emmanuele IV, quindi di nuovo a Torino, e quindi nel nuovo esiglio a Bologna e a Firenze. A Torino avevamo avuto a precettore un buon prete nizzardo. Ma a Parigi e nei due esigli di Barcellona e di Firenze non avemmo a maestro se non nostro padre ; che c' insegnò interrotamente sì, ma con rara lucidità di metodi, il latino, l'italiano, l'aritmetica ed un po' di geometria. Il giardino di Boboli, le Cascine, i Lungarni e Santo Stefano nostra parrochia, sono le mie più dolci reminiscenze di mio soggiorno in Firenze tra gli anni 1800-1802.

Thème italien.

L'abeille et la mouche.

Un jour une abeille aperçut une mouche auprès de sa ruche. « Que viens-tu faire ici ? lui dit-elle d'un ton furieux. Vraiment, c'est bien à toi, vil animal, à te mêler avec les reines de l'air ! — Tu as raison, répondit froidement la mouche : on a toujours tort de s'approcher d'une nation aussi fougueuse que la vôtre. — Rien n'est plus sage que nous, dit l'abeille : nous seules avons des lois; nous ne faisons que du miel délicieux, qui égale le nectar. Ote-toi de ma présence, vilaine mouche importune. — Nous vivons comme nous pouvons, répondit la Mouche : la pauvreté n'est pas un vice; mais la colère en est un grand. Vous faites du miel qui est doux, mais votre cœur est toujours amer; vous êtes sages dans vos lois, mais emportées dans votre conduite. Votre colère qui pique vos ennemis, vous donne la mort. Il vaut mieux avoir des qualités moins éclatantes avec plus de modération. »

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, Boulevard Carnot.

Digitized by Google

F
101
F

NOV - 1931

9e ANNÉE
N° 7

1931
MAI-JUIN

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
P. Alfaric.	*Histoire des religions. — La situation religieuse de l'Europe nouvelle*	257
H. de Chelminska.	*La Renaissance en Pologne et J. Kochanowski*	260
D. Stremooukhoff.	*La pensée de Dostoïevski*	263
II.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi :	
	Samedi 13 décembre 1930. Histoire littéraire	267
	— *21 mars 1931, Linguistique, orientalisme et archéologie*	268
	— *18 avril. Histoire des religions*	271
	Lectures recommandées (Reading List.) pour le cours de M. F. P. Magoun, professeur américain d'échange, 1931-1932	272
III.		
A. Grenier.	*L'école antique de Nîmes*	275
IV.	**Revue bibliographique.**	
A. Juret.	*Les métamorphoses* (Ovide)	276
—	*Lyrisme et structures sonores* (Pius Servien)	276
V.	**Concours et examens.**	
	Textes à traduire ou à commenter	278
VI.	**Examens de la Faculté**	286
VII.	**Table des matières**	289

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

(Chèque postal : Strasbourg, 36-70

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

9e ANNÉE
N° 7.

MAI-JUIN
1931

Échos des Cours de la Faculté

Histoire des religions.

La situation religieuse de l'Europe nouvelle

VII. — La Hongrie.

La Hongrie a été, pendant des siècles, comme un bastion du catholicisme qui s'avançait vers l'Eglise gréco-slave. Celle-ci, pourtant, s'y est infiltrée de bonne heure, dans le Sud et vers l'Est. Dès le XVIe siècle, la Réforme y est aussi venue, du Nord avec le luthéranisme, de l'Ouest avec le calvinisme. Les juifs y ont fait du commerce en tout temps, mais surtout après la loi de 1867 proclamant leur émancipation. La dynastie des Habsbourg s'appliquait à maintenir la situation privilégiée des catholiques, tout en assurant la liberté cultuelle des dissidents.

1) *Situation religieuse.*

La défaite de 1918 a réduit les effectifs de toutes les confessions et modifié sensiblement les proportions qui existaient entre elles.

Sur 18 millions d'habitants que comprenait, en gros, l'ancien royaume, 11 environ appartenaient à l'Eglise catholique, romaine ou uniate, 2 1/4 à l'orthodoxie gréco-slave, 2 1/2 au calvinisme, 1 1/4 au luthéranisme, près d'un au judaïsme.

De cette population une partie est passée à la Roumanie, une autre à la Tchéco-Slovaquie, une autre à la Yougo-Slavie, une dernière enfin à l'Autriche. La Hongrie actuelle garde un peu moins de huit millions.

Dans cette masse, presque exclusivement magyare, on compte presque 5 millions de catholiques et seulement 80.000 orthodoxes, 1.600.000 calvinistes et 460.000 luthériens, enfin 470.000 israélites. Le catholicisme représente presque les deux tiers de la population totale.

Son influence s'affirme d'autant plus forte qu'il est richement doté. Dans ce pays presque exclusivement agricole, où le servage n'a disparu que très tardivement et incomplètement, ce sont les grands propriétaires qui font la loi. Or, l'Eglise catholique a d'immenses biens fonds. Par là elle se trouve particulièrement intéressée au maintien de l'ordre social. Elle est conservatrice par essence.

Bien moins favorisées sont les communautés protestantes. Aussi se montrent-elles beaucoup plus accueillantes à l'égard des programmes réformistes.

Le judaïsme possède encore moins de terres. Il est sans attaches. C'est surtout chez lui que se recrutent les révolutionnaires.

Digitized by Google

2) *Orientations confessionnelles.*

Ces tendances des diverses confessions s'affirment nettement dans l'histoire de nouvel Etat. Elles en expliquent le cours complexe et mouvant.

A la fin d'octobre 1918, quand, sur les ruines de la dynastie des Habsbourg, une « République populaire » fut fondée par le comte Karolyi, les israélites se montrèrent les plus ardents à l'acclamer et à la soutenir. Ce furent eux, surtout, qui, le 21 mars 1919, firent triompher le bolchevisme, avec leur coreligionnaire Bela Kun, et qui travaillèrent à nationaliser tous les biens et à laïciser tous les rouages de l'Etat.

La réaction qui s'opéra ensuite vint surtout du bloc « chrétien national », où les catholiques dominaient. C'est le fondateur du groupe, Etienne Friedrich, qui prit, en août 1919, la succession des communistes et qui organisa la « Terreur blanche ». Il n'abandonna, trois mois plus tard, la direction du gouvernement, que pour la céder à un de ses collaborateurs, Charles Huszar, près de qui il resta comme ministre de la guerre, et qui continua son œuvre sous une forme plus modérée. Enfin, quand le titre de « régent » eut été donné à l'amiral Horthy, au début de mars 1920, par la première Assemblée nationale, ce même parti ne cessa de travailler en vue d'une restauration prochaine de Charles IV. Son action, latente sous le ministère d'Alexandre Simonyi-Samadan, plus déclarée sous celui du comte Teleki, finit par déclancher, en avril et en octobre 1921, deux tentatives hardies de l'ancien roi, qui n'échouèrent que devant la résistance énergique du régent.

Le comte Bethlen, qui était, lors de la seconde, chef du gouvernement, et qui l'est resté depuis, en collaboration étroite avec Horthy, est, comme lui, calviniste. Son premier soin, après la répression finale des menées royalistes, fut de briser le bloc des « chrétiens-nationaux », pour s'appuyer plutôt sur celui des agrariens, qui professe une politique plus libérale et plus réformatrice. Sous sa direction, le régime de la Hongrie s'est provisoirement stabilisé en un certain équilibre entre les deux tendances contraires qui divisaient avant lui le pays.

VIII. — La Tchéco-Slovaquie.

La Tchéco-Slovaquie vient d'elle-même après l'Autriche et la Hongrie. Elle a été formée presque entièrement à leurs dépens, à la suite de la Révolution du 28 octobre 1918, ratifiée et complétée par les Traités de Versailles, de Saint-Germain, de Trianon et de Sèvres.

I

Le nom même que porte le nouvel Etat est un symbole de sa complexité. Encore n'en suggère-t-il qu'une idée imparfaite.

Le territoire des Tchèques comprend trois provinces bien distinctes, dont chacune compte de nombreux Allemands, à l'Ouest la Bohême, au Sud-Est la Moravie, au Nord-Est la Silésie. La Slovaquie, leur faisant suite à l'Est, contient en outre une forte proportion de Hongrois. Elle

Digitized by Google

se prolonge dans la Russie subcarpathique, dont la population est presque uniquement ruthène et possède une large autonomie.

Le pays a la forme d'un triangle très allongé, d'une sorte de coin, dont la pointe se dirige vers l'Ukraine. Tandis que la Bohême est orientée géographiquement vers l'Allemagne, la Moravie et la Slovaquie s'ouvrent sur la plaine hongroise et sont isolées, comme la Subcarpathie, de la région occidentale par les Carpathes.

La vie religieuse offre, en conséquence, une très grande diversité. Le catholicisme domine partout dans une forte proportion. Mais il se montre assez superficiel et libre d'allures à travers la Bohême et la Moravie, où il subit l'influence de Jean Huss et de la Réforme allemande. Ses racines sont plus profondes et ses tendances plus conservatrices dans la Slovaquie, et surtout dans la partie orientale de cette province, plus éloignée de Prague. Il prend une forme très archaïque dans la Subcarpathie, où il pratique le rite grec, et où les habitants restaient en majorité illettrés à la fin de la guerre.

Le protestantisme était alors représenté dans les provinces occidentales par un groupe national, l'Union des frères moraves, qui se rattache à la tradition de Jean Huss, mais aussi par des Eglises évangéliques et réformées, dont les unes ralliaient surtout des Allemands et les autres presque uniquement des Tchèques. En Slovaquie, nous retrouvons un luthéranisme, en majorité slovaque, et un calvinisme, plutôt hongrois, qui forment des groupes compacts. L'un et l'autre existent aussi, mais en proportion plus faible, dans la Subcarpathie, qui compte, en outre, d'assez nombreux représentants de l'orthodoxie gréco-slave.

Les juifs, assez peu répandus à l'Ouest du pays, se montrent de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance vers l'Est.

Quand le nouvel Etat s'est constitué, le morcellement religieux était d'autant plus sensible que les règlements variaient selon les confessions et aussi selon les régions, car la législation religieuse n'était pas la même dans les pays tchèques rattachés à l'Autriche que dans la Slovaquie et la Subcarpathie soumises à la Hongrie.

II

Il fallait remédier sans retard à ces divergences. La Constitution tchèco-slovaque, promulguée déjà sous une forme provisoire le 18 novembre 1918, posa les principes essentiels de l'union nationale en assurant à tous les citoyens la pleine liberté de conscience et une stricte égalité de droits sans aucune distinction de croyances. Chacun pouvait désormais changer sa religion ou même n'en retenir aucune.

L'effet de ces mesures se fit sentir immédiatement à travers les provinces tchèques et surtout en Bohême. Le nombre des gens étrangers à tout culte monta rapidement à quelques centaines de mille et n'a cessé depuis lors de s'accroître aux dépens du catholicisme. Une partie notable du clergé, qui réclamait de larges réformes, se voyant condamnée par le pape, rompit avec lui et fonda une Eglise nationale, qui se développa très vite. Dans les mêmes régions, la même tendance nationaliste amena les

Digitized by Google

luthériens et les calvinistes tchèques à se fondre avec l'Union des frères moraves. Mais les groupes allemands, catholiques et protestants, tinrent à garder leur autonomie religieuse. En Slovaquie et en Ruthénie toutes les Eglises firent de même. Toutes résistèrent aux tendances novatrices des Tchèques. Les catholiques slovaques, notamment, se montrèrent fort attachés à leurs traditions. Ils refusèrent de s'enrôler dans le parti populaire tchéco-slovaque de Mgr Schramek, et firent bande à part, sous la direction autonomiste du prêtre André Hlinka.

Pour mettre l'unité nationale à l'abri de toutes ces divisions, le président Masaryk et les principaux membres du gouvernement provisoire de Charles Kramarj projetaient de séparer l'Etat de toutes les Eglises et d'ôter aux écoles publiques tout caractère confessionnel. Le ministère Tusar, formé en juillet 1919 et composé surtout de socialistes, réalisa diverses réformes qui tendaient vers ce but. Mais, en 1920, la scission des communistes imposa une politique de coalition beaucoup plus modérée. L'idée laïque fut provisoirement écartée.

En novembre 1925, de nouvelles élections renforcèrent les éléments conservateurs et firent entrer dans le bloc gouvernemental tous les partis catholiques. En juin 1926, le ministère Cerny fit augmenter, malgré une résistance très vive de la gauche, les traitements du clergé. Puis, en février 1928, le Cabinet Svehla conclut avec le Vatican un « modus vivendi » réglant les principaux litiges.

Mais aux élections d'octobre 1929 les catholiques perdirent beaucoup de terrain, tandis que les socialistes en gagnèrent encore davantage. Les premiers durent quitter le gouvernement et les seconds y reprirent leur place. Ce brusque revirement met bien en relief l'opposition des tendances qui continuent de diviser l'Etat tchéco-slovaque.

Prosper ALFARIC.

La Renaissance en Pologne et J. Kochanowski.

Le XVIe siècle est le siècle d'or de la Pologne. Depuis son union avec la Lithuanie, la Pologne est une des plus grandes puissances du Nord. Elle occupe une superficie deux fois aussi grande que la France d'aujourd'hui, et s'étend de la Mer Baltique à la Mer Noire. Sous la puissante dynastie des Jagellons, elle atteint à un haut niveau de culture matérielle et spirituelle. La richesse du pays est immense. Les navires hollandais et anglais viennent de plus en plus nombreux dans le port de Dantzig, chercher les céréales et le bois dont la Pologne inonde l'Europe. Le trésor polonais, appauvri par les guerres du XVe siècle, est réorganisé sous Sigismond Ier par l'alsacien Jean Boner qui devient le banquier du roi. Homme d'affaires remarquable, il rétablit l'ordre dans les finances de l'Etat et, grâce à une immense fortune personnelle qu'il met à la disposition du roi, parvient à augmenter les revenus de la couronne.

En 1518, arrive à Cracovie la fiancée du roi Sigismond Ier, Bona

Digitized by Google

Sforza, qui va devenir reine de Pologne. Elle amène une nombreuse suite de savants et d'artistes italiens, qui vont contribuer largement à la renaissance artistique et littéraire. L'Italie est à la tête du mouvement qui transforme la Pologne au XVIe siècle. C'est elle qui dicte la mode, influence les mœurs, donne une impulsion aux lettres et aux arts; elle crée en un mot un nouveau style de vie.

L'université de Cracovie (1364) avait été au XVe siècle le grand foyer intellectuel de l'Est. Elle attirait de nombreux étrangers. On y venait étudier d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, d'Alsace même (Nicolas de Strasbourg, bachelier en 1486; Mathias de Schechstadt, magister en 1494; Leonardi et Benedikt de Weysemborck, ainsi que Sergius de Weysemborck; vingt et un élèves de cette région étudièrent à Cracovie entre 1494 et 1502. Citons encore Thomas Murner qui y enseigna la logique). A l'époque de la Renaissance l'université de Cracovie commence cependant à décliner, car elle se maintient dans des traditions scholastiques et se montre rebelle à l'esprit nouveau. Les étudiants polonais, de plus en plus nombreux, quittent le pays pour étudier dans les universités occidentales. On les rencontre à Padoue, à Bâle, à Heidelberg et à Strasbourg, où les attire la renommée du grand pédagogue Sturm.

Le prestige qu'exerce la Pologne à l'étranger est dû, en grande partie, au haut niveau de culture intellectuelle de sa jeunesse, à l'érudition de ses savants, à la libéralité de ses mécènes et à l'esprit de tolérance dont elle fait preuve au temps de la Réforme.

Une abondante littérature latine fleurit sous la plume des humanistes polonais et étrangers. La Réforme contribue largement à répandre la langue nationale. On apprend à apprécier les mots polonais et à écrire de grandes œuvres sur tous les sujets. Les disputes théologiques ouvrent le chemin à une littérature en langue polonaise, dont Jean Kochanowski est le plus illustre représentant.

Jean Kochanowski vécut de 1530 à 1584. Il fit ses études à l'université de Cracovie, puis à Padoue, où il entra en contact avec la pensée des humanistes italiens et approfondit la philologie grecque et latine. Robortello et Muret furent parmi ses maîtres. Ce dernier l'initia à la poésie de Ronsard et Kochanowski se rendit à Paris pour y rencontrer le chef de la Pléiade. Il devait lui consacrer plus tard une élégie latine des plus élogieuses. Kochanowski ambitionne de créer, comme lui, une poésie classique en langue nationale. De retour en Pologne, après sept ans d'absence, Kochanowski est chargé de fonctions importantes auprès des grands dignitaires et à la Cour royale. Il devient pour ainsi dire le poète officiel de la République. Il n'est pas d'événement saillant, de mariage, d'enterrement, qu'il ne chante en vers latins ou polonais. Kochanowski devient vite célèbre comme un des meilleurs poètes latins de son temps, et il continuera à écrire en latin jusqu'à la fin de sa vie. Parmi ses œuvres latines, il faut signaler une ode intitulée « Gallo Crocitanti Amoibe », écrite en réponse au cinglant « Adieu à la Pologne » de Philippe Desportes. Toute cette poésie de circonstance n'a rien de bien original et n'est pas d'inspiration très élevée; il ne faut pas cependant en méconnaître les mérites, car elle permit à Kochanowski de s'exercer dans le vers polonais. Ses dis-

Digitized by Google

tiques rimés intitulés « Facéties » (*Fraszki*) circulent dans toute la société, suscitant de nombreuses imitations. Ces épigrammes nous dépeignent excellemment la vie gaillarde du temps, et le poète y donne libre cours à sa verve humoristique et à certain esprit mordant et grivois qui est bien celui de la Renaissance.

En 1575, Kochanowski se retire dans sa terre de Czarnolas pour se consacrer définitivement à la poésie. De ces années datent ses chefs-d'œuvre. Il médite une œuvre lyrique, d'inspiration élevée, digne d'être placée sous l'invocation de Calliope. Le chant de la « Veillée de St. Jean » (*Piesn Swietojanska o Sobótce*) fut écrit vraisemblablement au courant de 1575. C'est un cycle de chansons qui ont pour thème l'amour et qui se déroulent sur le fond d'une coutume populaire d'origine païenne : le culte du feu et de l'eau, célébré par des danses et des chants rituels à la veille de la Saint-Jean. Ce poème, écrit en couplets et en refrains destinés à être chantés, a, malgré ses réminiscences classiques, une saveur naïve et populaire qui en fait une apparition unique dans un siècle de poésie savante.

Kochanowski travaille également à une paraphrase en vers des Psaumes de David (1578). Les psautiers polonais du XIVe et du XVe siècle étaient rédigés en prose. En 1558, un poète protestant assez médiocre, Jacob Lubelczyk, donne une transcription poétique des Psaumes. Il est probable que cette traduction suscita l'émulation de Kochanowski, qui au fond s'intéressait beaucoup plus à la qualité artistique des Psaumes qu'à leur emploi ecclésiastique. Pour pouvoir mettre en valeur le côté esthétique des psaumes, il étudia longuement les traductions de St. Jérôme, d'Eoban Hesse (1527), du dominicain Pagnin (commenté par Vatable, Paris, 1545), du Hollandais van den Kampen (Cracovie, 1532) et surtout l'admirable traduction latine en vers de l'Ecossais Buchanan (Paris, 1566). Il connut en outre, les versions françaises de Clément Marot et de Théodore de Bèze. L'étude consciencieuse de ces différentes versions permit à Kochanowski, non seulement d'approfondir le texte, mais d'épuiser toutes les ressources du langage poétique et religieux, et rendit possible une traduction en vers polonais qui reste admirable jusqu'à nos jours.

Deux ans après leur parution, les Psaumes de Kochanowski furent mis en musique par Nicolas Gomólka, un des plus éminents compositeurs polonais de l'époque.

Kochanowski s'occupe aussi de l'édition de ses premières œuvres polonaises et latines, travaille à des paraphrases d'Horace et traduit des pages l'*Iliade*. Sur la demande du chancelier Zamoyski, il écrit un fragment dramatique : « Le Renvoi des Ambassadeurs Grecs », qui fut joué solennellement devant la Cour. Cette œuvre, dont le thème est pris dans les Histoires Troyennes, si populaires à cette époque, est le seul drame de la Renaissance polonaise. Ce n'est pas l'élément tragique qui en constitue l'intérêt, mais bien plutôt l'harmonie d'un style pur et imagé.

Le chef-d'œuvre de Kochanowski, ce sont ses « Thrènes » (1579), élégies écrites pour la mort de sa fille Ursule. Cette perte fut le grand chagrin qui obscurcit les dernières années de sa vie. Les « Thrènes », au nombre de dix-neuf, devaient être avant tout un monument de poésie funéraire. L'enfant morte devait en être l'héroïne, la seule. Cependant

Digitized by Google

ce panégyrique, où percent tant de réminiscences antiques, prend des proportions de plus en plus vastes, de plus en plus générales, et se transforme en un poème de la souffrance humaine. Les « Thrènes » peuvent être considérés comme la *confessio fidei* de Kochanowski, un acte de foi où il semble abandonner sa philosophie d'humaniste pour revenir à un sentiment plus religieux.

Si l'on doit faire une large part aux influences classiques, celles d'Anacréon, d'Horace et de Tibulle, sur le côté purement littéraire de la poésie de Kochanowski, l'influence de l'antiquité se marque bien plus profondément encore sur sa pensée, qui s'est formée à l'école de Cicéron, d'Horace et de Platon. La philosophie de Kochanowski, concilie la sagesse antique avec les enseignements d'un christianisme épuré.

Si Kochanowski, en bon humaniste, a « pillé la Grèce et saccagé la Pouille », sa poésie n'en garde pas moins un caractère national et polonais. Il a transformé la langue encore rude et informe du XVIe siècle en un merveilleux instrument d'expression poétique. Kochanowski est la plus grande figure de la Renaissance polonaise. Il a fait pour la Pologne ce que Ronsard a fait pour la France.

H. DE CHELMINSKA.

La pensée de Dostoïevski.

Le problème central de la pensée de Dostoïevski, qui, comme il le dit lui-même, l'a passionné toute sa vie, est celui de l'existence de Dieu. Il importe tout d'abord de définir le caractère de cette pensée. Dostoïevski ne pense pas avec des concepts purs. Il n'érige pas, à proprement parler, de système métaphysique. Sa philosophie est toute vécue; elle procède du sentiment et peut être définie une dialectique émotive. Il est donc nécessaire de s'arrêter sur la formation intellectuelle et le développement spirituel de l'écrivain.

Dostoïevski naquit en 1821, à Moscou, dans un hôpital dont son père était médecin. Sa famille n'était pas riche, et l'enfance du futur romancier fut triste. De bonne heure il manifeste des tendances littéraires et du goût pour le romantisme. Il se passionne pour Schiller, V. Hugo, Balzac surtout. Mais il subit des influences plus particulières, celles du roman terrifiant et du roman boulevardier. Ce genre de littérature devait déterminer tout un aspect de sa poétique. Car le roman dostoïevskien comporte deux pôles : l'idée philosophique et l'aventure. Cette dernière, qui doit retenir le lecteur, il la doit à Anna Radcliff, Paul de Kock et Eugène Sue. C'est ainsi qu'on a pu qualifier les œuvres de Dostoïevski de « roman philosophico-aventurier », dire qu'elles sont un mélange de Platon et d'Eugène Sue : le *Phédon* au centre des *Mystères de Paris*.

Mais l'élément philosophique est l'âme du roman dostoïevskien. Dès sa jeunesse, Dostoïevski se sentit attiré par le problème de la souffrance humaine et ne pouvait se résoudre à accepter le monde tel qu'il est. Cette

Digitized by Google

idée percera déjà dans sa première œuvre *Les Pauvres Gens* et rapprochera Dostoïevski du fouriérisme. On sait comment, s'étant mêlé au groupement fouriériste de Petrachevski, il devait être mené à la mort à la suite de la condamnation des petrachevtsi. Au dernier moment il fut gracié : la peine capitale fut commuée en la peine du bagne. Mais les quelques minutes passées dans l'attente de la mort imminente restèrent toujours présentes : elles furent le moment central de la vie de Dostoïevski. et eurent une grande influence sur tout le développement de sa pensée. Il sentit alors avec une grande lucidité tout ce qui pesait sur sa conscience et eut l'expérience douloureuse de savoir qu'il allait mourir. Plus tard, Kirilov — un des héros des *Possédés* — définira Dieu comme « la douleur de la peur de la mort ». Dostoïevski connut ce Dieu sur la place où devait avoir lieu l'exécution. Les années qui suivirent devaient approfondir cette double expérience. Le bagne lui montra que le pire criminel peut conserver en soi l'image de Dieu, s'il n'a pas perdu la foi. Et, au lieu de la mort, des accès d'épilepsie de plus en plus fréquents lui donnaient, comme à Mahomet, des instants d'« harmonie céleste », d'« existence supérieure ». Le temps s'arrêtait pour lui. Il voulait croire en Dieu et en Jésus.

Sorti du bagne, Dostoïevski se reprend à écrire. *Crime et Châtiment* (1866) est une des étapes les plus importantes de sa pensée. Raskolnikov, le héros de ce roman, se pose un problème, hérité de la littérature française par l'intermédiaire de Balzac. Chateaubriand, donnant l'exemple d'un cas où l'on pourrait tuer un homme (un Chinois) à distance sans danger, avait dit que c'est « une triste nécessité que d'être obligé de nier le remords pour nier l'immortalité de l'âme et l'existence d'un Dieu vengeur ». Rastignac dans *Le père Goriot* se demande : Peut-on commettre un crime (tuer le mandarin) s'il doit donner la richesse ? Raskolnikov professe que l'homme extraordinaire a le droit de mort sur le troupeau humain. Cette philosophie, qui annonce le surhomme de Nietzsche, repose sur cette idée, que, si Dieu n'existe pas, tout est permis. Il se décide à tenter l'expérience, qui lui apprendra s'il est un « homme extraordinaire » ou seulement une « créature tremblante ». Il va jusqu'au crime, tue une usurière, mais la vie lui devient impossible. Reconnaissant alors que tout n'est pas permis, il n'a plus qu'à se tourner vers Dieu. L'homme intérieur, qui préférera expier son crime au bagne, se réveille, quand la petite prostituée Sonia Marmeladova lui lit le récit évangélique de la résurrection de Lazare. Ainsi les constructions de la raison seraient inadéquates à la réalité. Il faut, dira Dostoïevski plus tard, aimer plus la vie que la logique. Il cherchera le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, non celui des philosophes. *Crime et Châtiment* montre le passage de la pensée dostoïevskienne du plan des hypothèses philosophiques à celui de la religion, révélatrice d'une réalité plus profonde.

Dostoïevski se demande, cependant, si d'autres constructions rationnelles ne peuvent être plus solides que celle de Raskolnikov. Ce dernier est remplacé, dans *Les Possédés* (1871) par Stavroguine, dont la pensée se décompose en trois systèmes personnifiés par P. Verkhovenski, Kirilov et Chatov. Le premier, représentant d'une philosophie collectiviste et socialiste, s'ef-

Digitized by Google

force de provoquer la révolution. Selon Dostoïevski, le moteur d'une telle philosophie ne peut être que la jalousie, car rien n'est plus capable de lier les hommes qui ont perdu leur Dieu, que le sang de leur victime. Kirilov au contraire incarne une philosophie individualiste. Il pense que celui qui se suicidera pour tuer la peur douloureuse de la mort (qui selon lui est Dieu) deviendra Dieu lui-même. Un acte d'arbitraire absolu créera « l'homme-dieu », opposé au « Dieu-homme ». Cependant le suicide ne lui apporte qu'une mort affreuse. Chatov, en se rendant compte de l'inanité des constructions rationnelles, veut, sans le pouvoir, retrouver sa foi perdue. Stavroguine assiste ainsi à la décomposition de sa pensée. Lui-même n'est plus capable ni de croire, ni d'aimer « Si Stavroguine croit, il ne croit pas qu'il croit, s'il ne croit pas, il ne croit pas, qu'il ne croit pas ». On pourrait ajouter qu'il ne croit plus qu'au Diable, tandis que l'impossibilité d'aimer sera définie plus tard par Dostoïevski comme l'Enfer.

Ici commence le plan satanique de la pensée dostoïevskienne : P. Verkhovenski sait que le communisme, en tant que construction rationnelle, ne peut satisfaire l'humanité : il pense à un accord de l'Internationale et du Pape. Cet ordre d'idée sera repris dans la *Légende du Grand Inquisiteur*, racontée par Ivan Karamazov. Le Grand Inquisiteur veut rendre heureuse l'humanité à l'aide d'une religion à laquelle il ne croit pas lui-même. Il réprouve le Christ, qui réclame trop de la faiblesse humaine et qui dans le désert repoussa les tentations du Grand Esprit qui aurait pu donner le bonheur à l'humanité. Il pense donc en servant le Tentateur, corriger l'œuvre du Christ. Pourtant le bonheur final de l'humanité ne peut satisfaire Ivan Karamazov s'il est bâti sur la souffrance. Les larmes d'un seul enfant ne peuvent être effacées. Il refuse d'accepter le monde.

Critiquer et condamner les constructions rationnelles ne suffit pas : Dostoïevski enseigne encore un idéal positif. Une première ébauche de cet idéal se trouve dans *L'Idiot* (1868). L'« idiot », le prince Mychkine, est un homme pur, un chrétien exceptionnel, qui éclaire tous ceux qui l'approchent. Epileptique, il éprouve avant les accès du *morbus sacer* des moments d'existence supérieure. « Quelle importance y a-t-il, pense Mychkine, à ce que cet état momentané soit anormal, si son résultat, si la sensation qu'il a procurée, considérée et remémorée dans l'état normal, apparaît comme un degré supérieur d'harmonie et de beauté. Il voudrait que tout le monde ressentît cette joie profonde. Mais il n'est pas capable de lutter contre le mal, qui règne dans un monde où le crime est jugé une chose naturelle. Il ne réussit à rendre heureuses ni Aglaé, ni Nastasia Filipovna et, ne pouvant supporter la mort tragique de cette dernière, il tombe dans la folie : son cri « la beauté sauvera le monde » reste isolé.

Les sensations de joie, de beauté, trop passagères chez le prince Mychkine, se stabilisent et reçoivent des formes sociales dans l'Eglise, qui devient l'idéal social positif du dernier roman dostoïevskien. La charpente des *Frères Karamazov* est construite d'après le principe hégélien de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse : Dimitri, l'aîné des trois frères, qui semble représenter le passé émotif de l'humanité ; Ivan, le second, qui incarne le présent athée et, enfin Aliocha, le dernier, porteur d'un idéal de

Digitized by Google

l'avenir. De nouvelles influences se font jour dans ce roman : celles de VI. Soloviev, N.F. Fedorov et du starets Ambroise de l'Optina Poustyn que Dostoïevsky visita en 1878. Ce dernier représentant du mysticisme russe, des Philocalies byzantines, devient le prototype du Starets Zosima, maître d'Aliocha. Zosima enseigne que chaque homme est « coupable devant tous et de tout ». Il faut donc demander pardon à tous et, quand tout le monde vous pardonne, « c'est le Paradis ». En commentant le livre de Job, il dit que dans la souffrance du juste la « justice divine » se fait devant la « justice terrestre ». Ainsi, selon lui, « le malheur, par le grand mystère de la vie humaine, devient joie ». Pourtant Aliocha n'a plus la force d'accepter cette théodicée, quand le corps de Zosima, mort en odeur de sainteté, commence à se décomposer à la déception générale. Le jeune ascète pense alors à la joie aiguë de la chair. Il se rend chez Grouchenka, dont sont éperdument épris son père et son frère Dimitri. Il découvre cependant dans Grouchenka, principe féminin et matériel, une « âme aimante » au lieu de la « mauvaise âme » attendue. Ce contraste le ramène à Zosima. Le Starets lui apparaît dans une vision et lui dit : « Nous nous réjouissons d'une joie nouvelle... » Et, suivant le conseil de son maître, Aliocha se prosterne, couvre la terre de larmes de joie, accepte cette terre, puis il se lève, transformé en combattant pour l'idéal chrétien. Il peut enfin accepter le monde.

Avec Aliocha le romancier parvint lui-même à retrouver cette foi qu'il a si passionnément niée et cherchée. L'existence de Dieu, qui lui apparaissait à la sortie du bagne comme la base nécessaire de l'organisation sociale et de la vie humaine, devient une conviction profonde. Elle résoud le problème de la souffrance humaine dans un monde qui devient acceptable. Dostoïevski exposa son idéal dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du monument de Pouchkine. En voyant l'originalité de l'esprit russe dans son universalisme de compréhension il réconciliait, pour peu de temps d'ailleurs, les occidentalestes avec les slavophiles. Selon lui, la Russie a la mission de réaliser l'Eglise Universelle, et de rassembler les peuples sous la loi évangélique de Jésus. Ce discours fut prononcé dans l'année qui précéda la mort de Dostoïevski, dont on célèbre le cinquantenaire en 1931.

Dostoïevski n'aimait pas l'Europe occidentale, qu'il jugeait athée : Ivan Karamazov la qualifie de cimetière où reposent de chers morts. Et cependant Aliocha lui répondait : « Il faut ressusciter tes morts, qui peut-être ne le sont pas vraiment ». Il est donc intéressant de voir si Dostoïevski a été entendu par l'Occident. En France, Melchior de Vogüé le signala. Marcel Proust, Jean-Richard Bloch, Ch. L. Philippe et Elie Faure ont, de l'avis général, ressenti l'influence dostoïevskienne. Suarez et A. Gide sont enthousiastes de Dostoïevski. Tous deux, sont attirés vers lui par une nostalgie de son christianisme, épuré de tout cléricalisme étroit. Ce christianisme n'est-il pas le fond même de la civilisation européenne ? S'il en est ainsi, on comprend qu'il ait fait dire à l'un de ses héros, jugeant les événements de la commune et la lutte des révolutionnaires et des conservateurs : « Je suis, en tant que russe, l'unique européen en Europe ».

D. Stremooukhoff.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi.

Samedi 13 décembre 1930. Histoire littéraire.

M. J. Pommier présente les *Souvenirs et Impressions* de voyage, publiés, avec une Préface de M. Duclaux, par M. Moncel, Bibliothécaire à la Nationale (1930). Il s'agit, d'une part, d'articles écrits par Henriette sur la Pologne, l'Allemagne et l'Italie, pour un Journal d'éducation dirigé par une de ses amies, à Paris. L'édition a été faite non sur les articles parus (l'original en ayant été altéré par la Rédaction du Journal), mais sur les manuscrits, restés en la possession de Mme N. Renan. Une seconde partie contient les notes inédites d'Henriette pendant le voyage en Orient où elle accompagna son frère et où elle trouva la mort. — M. P. dit tout l'intérêt de ce volume qui n'apporte sans doute pas de révélations sensationnelles sur Renan, mais éclaire malgré tout certains aspects de sa vie et de son œuvre. Grâce à lui, on connaît enfin Henriette mieux que par l'opuscule de 1862 et par les lettres publiées dans deux ou trois recueils de correspondance : on peut se faire une idée autorisée de sa physionomie morale et de son influence sur son frère. Enfin, ces récits de voyage constituent un témoignage véridique sur l'état de l'Europe au milieu du XIXe siècle, et sur la diffusion de la civilisation française en Europe centrale à cette époque.

M. H. Tronchon rend compte du volume de R. Messac : *Le « Détective Novel » et l'influence de la pensée scientifique* (Paris, Champion, 1929, 698 pages, in-8°). — Comme thèse, réclamation insistante en faveur de productions littéraires fort goûtées, mais que la critique ne reconnaît pas : elles sont bel et bien un genre littéraire, qu'on entend suivre dès ses lointains débuts jusqu'à nos jours. Comme idée directrice : ce genre ne prend corps, à l'époque moderne, qu'avec le développement de l'esprit scientifique.

Il se nourrit d'ailleurs le plus souvent, on le reconnaîtra volontiers, de fausse science surtout : magie, hypnotisme, astrologie, magnétisme, physiognomonie, etc. M. Messac étudie avec beaucoup d'agrément les origines orientales et gréco-latines du *Detective Novel* : quitte à se demander, au tiers de son livre, s'il ne faudrait pas les chercher aussi bien (et davantage) dans les traditions populaires primitives et le folk-lore.

Fini le Moyen Age, qui prête peu à la « pensée scientifique », donc au *Detective Novel*, on le voit reparaître par places, à l'état embryonnaire, en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, — puis en Amérique. C'est avec Edgar Poe, ou plutôt avec trois ou quatre contes de Poe, qu'il

Digitized by Google

arriva à sa fleur : *l'induction logique* constituant à elle seule l'armature du récit. Après Poe (et, quelle qu'en soit la fortune, en partie grâce à lui) le genre a semblé dégénérer. On le suit jusqu'à Gaboriau et au delà, jusqu'à Conan Doyle et « Nick Carter ». *Detective Novel* n'est ni un roman criminel, ni un roman terreur, ni *mystery-story* ou *sensation story*, ni même roman policier (avec quoi il arrive à M. Messac de le confondre un peu : vers la fin). A-t-il été vraiment, est-il, sera-t-il un genre, si quelque nouvel Edgar Poe le ramène à sa forme-type ? M. Messac n'en doute pas. Malgré quelques analyses un peu lentes, certaines négligences, des erreurs de transcription de l'allemand, et de ci de là des idées discutables, ce gros livre, vivant, nourri, se lit avec agrément et profit. Comme origine, un cours de philosophie de M. Parodi à Condorcet. *Verba volant.....*

M. Koszul donne communication d'un sonnet inédit de Meredith, remarqué par lui dans la collection d'autographes léguée par le peintre Labouchere à la Bibliothèque de la Ville de Nantes. Ces vers datés de 1865, au temps où le poète et romancier anglais venait d'épouser Marie Vulliamy — sont un éloge de l'esprit français, tel que l'auteur le voit incarné dans Montaigne et dans Molière. (P. S. — Le sonnet a paru depuis dans le *Nineteenth Century* de janvier 1931).

Samedi 21 mars 1931. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Ginsburger rend compte de l'ouvrage de Heinz Wuthnow publié dans la Collection *Studien zur Epigraphik und Papyruskunde* et intitulé : Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients (Leipzig, Dietrich, 1930, in-8°, 175 p.). L'auteur prévient ses lecteurs, dans l'introduction de son livre, qu'il a voulu réunir uniquement les matériaux concernant les noms sémitiques d'hommes qui se trouvent dans les inscriptions grecques et dans les papyri du proche Orient. Quant aux multiples problèmes qui se rattachent à ces noms, ils seront traités dans des ouvrages ultérieurs. M. G. a relevé un certain nombre d'exemples pour montrer l'intérêt et l'utilité que pourront présenter des travaux de ce genre pour les sémitisants, les papyrologues et les historiens.

M. Courtillier rend compte de C. Formichi, *La pensée religieuse de l'Inde avant Bouddha*. (Paris, Payot, 1930). Dans ce livre, M. Formichi, professeur de langue et de littérature sanscrites à l'Université de Rome, et membre de l'Académie royale d'Italie, soutient tout au long de l'ouvrage cette thèse que le Veda et sa suite, les Brâhmana et les Upanishad contiennent en germe toutes les richesses de la pensée religieuse de l'Inde qui s'épanouiront plus tard et demeureront le propre de l'Inde jusqu'à Tagore ; aussi s'efforce-t-il de dégager, d'œuvre en œuvre, le filon d'or de la gangue et des scories où la superstition et l'ignorance l'ont enfoui. — La partie réservée à la philologie, à l'histoire même des textes est

Digitized by Google

partout réduite au strict minimum. S'agit-il, par exemple, de fixer la chronologie du Veda, M. Formichi cite celle qui a été élaborée par Max Muller, mais sans faire fi de la tradition indienne qui place le Veda en 3102, au début du Kaliyuga : « Une légende a toujours plus de valeur qu'un effort scientifique qui veut absolument ce qui n'est pas susceptible de détermination. » C'est trop laisser ignorer tout effort fait pour comparer la langue du Veda et celle de l'Avesta ou pour mettre à profit les récentes trouvailles de l'archéologie ; c'est aussi prendre trop vite son parti de l'incuriosité scientifique de l'Inde. — Pour ce qui est de la matière même qu'interprète M. Formichi, il en jetterait sans regret les deux bons tiers aux flammes : superstitions, sorcellerie, magie, liturgie, toutes ces étapes d'une science qui se cherche ou qui s'impose lui paraissent sans intérêt pour qui cherche le vrai sens de la pensée indienne et même la conception du brahmane-sorcier des nouveaux védisants rapproche trop l'Aryen du « Zoulou » : il n'est pas bon de croire « que les peuples civilisés aient été un jour sur le même pied que les sauvages avec lesquels ils ont en commun tant de superstitions. » On aimerait pourtant à savoir qui étaient ces gens de parler aryen qui composaient, recueillaient ou utilisaient les hymnes ou les incantations védiques. L'ethnographie pourrait nous y aider si M. Formichi ne la dédaignait pas pour une formule qui est plus a priori qu'il ne croit, mais qui justifie son travail : c'est que dans toute religion s'affrontent deux principes, le principe statique du clergé formaliste, routinier, obstacle à la liberté humaine, et le principe dynamique du voyant, qui suit sa voie propre et mène à Dieu. L'impérissable titre de gloire de l'Inde est ainsi d'avoir découvert par introspection ce grand miracle, l'âtman, l'unique réalité qui échappe à la loi de causalité (p. 76, 117 et suiv., 176 et suiv.). — Une fois cette méthode admise, on est à l'aise pour louer la clarté du dessein de M. Formichi, si c'est être clair que de ne montrer qu'une face de son objet, lequel est des plus complexes : le lecteur français (1) ne sera donc pas dispensé de recourir à Auguste Barth, à Victor Henry, à S. Lévi, à Oltramare, à Masson-Oursel, à L. Renou, pour compléter les références de M. Formichi. En somme cet essai savant sur la pensée religieuse de l'Inde vaudra surtout pour les gens du monde qui ne s'embarrassent pas de problèmes scientifiques, et pour tous ceux qui, dégagés des dogmes d'une église, mystiques à l'appétit religieux, ont besoin de croire et prennent leur évangile de toutes mains : tels les hindouistes d'aujourd'hui pour qui la religion est l'évasion nécessaire dans le mystère et dont Rabindranath Tagore se fait le truchement auprès de Formichi en lui dictant ce propos définitif : « Aucune vérité scientifique ne pourra jamais remplacer pour nous le réconfort religieux. Qui donc parviendra jamais à apaiser son âme tourmentée en pensant à la loi de gravitation ? »

M. Courtillier rend également compte de la *Chândogya-Upanishad*, traduite et annotée par Emile Senart (Paris, les Belles Lettres, 1930). — Cette traduction inaugure magistralement la Collection publiée sous le nom du grand indianiste français (1847-1928) par l'Institut de civilisation indienne de la Faculté des Lettres de Paris et sous le patronage de la Société Asiatique et de l'Association Guillaume Budé. M. Alfred Foucher

Digitized by Google

en a écrit l'analyse d'une clarté sobre et totale et a pris la responsabilité d'un système de transcription du sanscrit ingénieux et permettant à tout lecteur un peu philologue de suivre assez commodément la traduction. Principaux sujets traités : nature du *brahman* et de l'*âtman*, identité entre les deux, localisation de l'âtman, unité de l'Etre en soi, vie future, mystère du sacrifice, exaltation de la vie religieuse, le tout fondé sur des notions psychologiques ou physiologiques, entremêlées de mysticisme et de beaucoup d'à peu près. C'est un précieux témoignage historique d'une période de balbutiement qui veut organiser ou interpréter l'univers avec une science rudimentaire et d'autant plus audacieuse. Le lecteur français n'a plus à courir le risque d'une admiration de commande sur la parole de commentateurs zélés et simplificateurs ni d'une incompréhension due aux mêmes autorités : il est mis de plain pied avec les solitaires des ermitages indiens. La transcendance de leur pensée procède de moyens médiocres de documentation : la sage des Upanishad excelle à trouver entre les choses des rapports secrets, des correspondances, des harmonies préétablies ; sa science en est encore à l'étape de l'analogie multipliée et elle ne s'est pas encore émancipée de la tutelle de la poésie : ce n'en est pas moins un charme dont la révélation permettra à chacun de révérer en connaissance de cause la mémoire du grand indianiste qui nous l'a procurée. (Les frais de l'édition ont été couverts par M. A. Gérard, cousin et exécuteur testamentaire d'E. Senart).

M. Tesnière rend compte de la 2e édition (1931) de la *Grammaire tchèque* de M. A. Mazon. Qu'une réédition de ce livre soit devenue nécessaire dix ans après sa parution première (1921), c'est un signe réjouissant du développement qu'ont pris les études slaves dans notre pays. La présentation extérieure est beaucoup améliorée. Quant à la doctrine, elle n'a guère changé. Il n'y avait d'ailleurs nullement lieu de refondre un exposé aussi remarquable par sa clarté que par la solidité des connaissances scientifiques sur lesquelles il est fondé. Sur deux points seulement, M. Mazon a cru devoir remanier sa théorie. D'une part, il s'est un peu écarté du classement des verbes enseigné par M. Boyer, et il distingue une classe nouvelle, celle des présents de type suffixal contracte : *dĕl-á-m*. M. Tesnière approuve cette innovation, parce que 1° elle répond effectivement mieux à la façon dont se présentent les faits tchèques, 2° elle n'infirme en rien le principe de la classification par le thème du présent, dont elle n'est au fond que la conséquence extrême, 3° elle se rapproche sensiblement de la classification enseignée par M. Tesnière lui-même, qui croît nécessaire d'alléger la 3e classe de Leskien, non seulement de ces verbes, mais de tous les verbes secondaires. M. Tesnière regrette toutefois que cette théorie ait conduit M. Mazon a une coupe comme *zn-á-m zn-á-ti* (p. 228), qui est au moins insolite, comme le seraient lat. *co-gn-o-sco*, gr. γι-γν-ώ-σκω au lieu de *co-gno-sco*, γι-γνώ-σκω. D'autre part M. Mazon, ayant reconnu que les imperfectifs dérivés peuvent parfois redevenir perfectifs par la préfixation d'un deuxième préverbe (*po-v-dávám*, p. 231), renonce à les appeler « imperfectibles », en quoi M. Tesnière l'approuve sans réserve. Du point de vue pédagogique, qui a tout de même son impor-

Digitized by Google

tance, M. Tesnière déplore que M. Mazon n'ait pas adopté un ordre des cas unique pour tous les paradigmes (p. ex. nom. voc. acc. gén. loc. dat. instr., qui est le plus pratique). Il en résulte un desarroi qui risque de troubler les débutants, et qui fait tache dans ce livre, si excellent par ailleurs qu'on le voudrait parfait.

Samedi 18 avril 1931. Histoire des religions.

M. Alfaric fait ressortir l'intérêt que présente l'étude publiée depuis peu sur *l'Apocalypse*, par P.-L. Couchoud, dans sa Collection « Christianisme » (Paris, Rieder, 1930, 223 p.). L'auteur y utilise les travaux les plus récents de la critique allemande ou anglaise. Mais il les complète par des vues personnelles souvent très neuves.

L'Apocalypse, dit-il, est un poème, le plus ancien des poèmes chrétiens, pensé en hébreu, écrit en grec commun, pour annoncer la fin prochaine de ce monde vicieux où domine le Diable et l'établissement prochain du Royaume de Dieu. En sa forme première il ne comprenait pas les sept lettres aux sept Eglises, qui remplissent aujourd'hui ses trois premiers chapitres (I, 4-III, 22), ni les 12 versets de la fin. Plus tard, à cette manifestation d'un avenir, donné comme imminent, qui pourtant ne venait pas, furent ajoutées quelques leçons pratiques pour le temps présent, celles précisément qui font l'objet des sept lettres initiales, et, comme le texte était ainsi allongé en son début, il fut amputé de toute sa conclusion (XVII-XXI, 8), à laquelle fut substituée une finale plus brève (XXI, 9-20). Enfin un éditeur, se trouvant en présence de deux manuscrits différents, et n'en voulant sacrifier aucun, compléta l'un par l'autre. Un autre inséra en un passage concernant un monstre à sept têtes qui selon le contexte sont les « sept monts » de Rome, trois versets (XVII, 10, 11, 16) destinés à montrer que les sept têtes représentent sept rois, dont un serait à identifier avec Néron.

L'auteur du poème, qui se donne lui-même le nom de Jean, est d'après M. Couchoud, ce Jean, compagnon de Pierre et de Jacques, qui, dans l'Épître aux Galates, représente un christianisme nettement opposé à celui de Paul. Ainsi s'explique l'absence, dans l'Apocalypse initiale, des dogmes essentiels du paulinisme, notamment de celui du crucifiement de Jésus, qui n'est mentionné qu'en passant, dans une fin de verset visiblement apocryphe (XI, 8). De là vient aussi que les instructions introduites dans les sept lettres aux sept Églises combattent des pratiques autorisées par l'apôtre des Gentils et tendent à le faire considérer lui-même comme un « faux apôtre ».

Dans ce christianisme archaïque, si différent de celui qui a fini par prévaloir, le Christ n'apparaît nulle part comme un personnage historique, venu sur terre à une certaine époque et en une certaine région pour y jouer un certain rôle. C'est au ciel qu'il s'est toujours tenu près du trône de Dieu. Il y était, dès l'origine du monde, sous la forme d'un « agneau immolé », dont la victime pascale des juifs est l'image terrestre. Il a été

Digitized by Google

appelé à naître comme un homme, pour venir, à la fin des temps, juger ici-bas tous les humains. Mais sa Mère est une Femme céleste ayant le soleil pour habit, la lune comme piédestal et les étoiles en guise de couronne. Elle s'oppose à Cybèle, la Grande Mère, vénérée dans la Ville aux sept monts. Lui-même est le rival d'Attis, le « monstre... blessé à mort... dont la blessure a été guérie ». C'est qu'il appartient à la même famille, celle des dieux sauveurs qui meurent et ressuscitent dans les religions de mystères. Nous sommes ici en pleine mythologie.

Ces vues sont et seront très discutées. Elles ne peuvent être ignorées. Tous les chercheurs qui se consacrent à l'étude complexe et délicate des origines du christianisme devront en tenir compte.

M. Cavaignac dit quelques mots de découvertes faites récemment en Syrie. La plus importante est celle d'un poème religieux phénicien, attribué au 13e siècle avant notre ère. Le texte doit être prochainement publié. Il sera l'objet d'une communication ultérieure.

M. Cavaignac présente ensuite un ouvrage en trois volumes, *Menschen die Geschichte machten*, qui vient d'être publié à Vienne par MM. Rohden et Ostrogovsky. C'est une sorte d'histoire universelle sous forme de biographies. Elle comprend près de 200 vies d'hommes illustres, qui ont fait époque. Sur ce nombre 25 ou 30 sont consacrées à des grandes figures de l'histoire religieuse.

Lectures Recommandées (Reading List).

pour les cours de M. F. P. Magoun, professeur américain d'échange, 1931-1932

The history, culture, and literature of pre-Conquest England (to 1066).

I

TEXTS

A. The Northumbrian Period.

[exclusive of Old-English heroic literature, considered in B, below]

Sixth, Seventh, and Eighth Century (in Old English and in Latin)

Gildas, *De Excidio et Conquestu Britanniae*, §§ 1-26, in J. A. Giles, *Six Old English Chronicles* (Bohn's Antiquarian Library), pp. 295 f.

The Rule of St Benedict, transl. Cardinal Gasquet in Mediaeval Library.

The Riddles of Aldhelm (639-709), transl. J. H. Pitman, Yale Studies in English, Vol. LXVII.

Old-English Riddles : R. K. Gordon, *Anglo-Saxon Poetry* (Everyman's Library), pp. 320-340.

The English Correspondence of St Boniface, transl. E. Kylie, Med. Library.

Bede (? 673-735), *Historia Ecclesiastica Gentis Anglorum*, transl., with

Digitized by Google

introd. by Miss V. Scudder, as *The Ecclesiastical History of the English Nation*, Everyman's Library : i, Preface, 1-26 ; ii, 1, 2, 9-16 ; iii, 1-13, 25-27 ; iv, 1-4, 23, 24 ; v, 15, 22-24. Bede's *Life of St Cuthbert* and *Life of Benedict Biscop*, transl. A. S. Cook and C. B. Tinker, *Select Translations from Old English Prose* (Boston : Ginn and Co., 1908), pp. 233-247.

Cuthbert, *Letter on the Death of Bede*, *idem*, pp. 255-260.

Lyrics : *Wanderer*, *Seafarer*, *Husband's Message*, *The Wife's Complaint*, *Wulf and Eadwacer*, and *The Ruin*, transl. Gordon, pp. 81-93. *Déor's Lament*. in F. B. Gummere, *The Oldest English Epic* (Macmillan, 1923).

Cædmon's *Hymn*. *Genesis A* (omit here *Genesis B* = vv. 235-851 of the whole poem *Genesis*), *Exodus*, and *Daniel*, transl. Gordon, pp. 105-139.

The Dream of the Rood, transl. Gordon, pp. 261-264, and Cynewulfian poems, *idem*, pp. 147-279.

Alcuin (Alcwine) (735-804) : 'Selections from the Letters of Alcuin' in Cook and Tinker, *Old English Prose*, pp. 260-278 ; 'Verses on the Saints of the Church of York', A. R. Benham, *English Literature from Widsith to the Death of Chaucer* (New Haven : Yale Univ. Press, 1916), pp. 62-69.

B. Literary traditions of the Germanic heroic age.

Seventh and Eighth Century (in Old English)

Béowulf, the *Finnsburg Fragment*, *Waldere A* and *Waldere B*, *Déor's Lament*, and *Widsith*, transl. in original metre by F. B. Gummere, *The Oldest English Epic*, Macmillan.

C. The Carolingian Renaissance.

Einhard's *Vita Karoli*, transl. A. J. Grant in *Early Lives of Charlemagne*, Mediaeval Library, pp. 4 ff.

D. The West-Saxon Period.

Ninth Century to the Norman Conquest
(in Old English and in Latin)

Nennius, *Historia Britonum*, §§ 1-20, 36-48, 50, in Giles, *op. cit.*, pp. 303 f.

Genesis B : see *Genesis A* in A, above.

Judith, transl. Gordon, pp. 352-358.

The Anglo-Saxon Chronicle, transl. J. Ingram (Everyman's Library) : annals for the years 787, 851, 865-868, 892-901, 937, 975, 991, 1066.

King Alfred (849-901) : selections from his works, in Cook and Tinker, *Old English Prose*, pp. 85-86, 100-131.

Asser († 909 ?), Life of King Alfred, transl. by L. C. Jane in *Mediaeval Library* ; cf. extracts in Cook and Tinker, *Old English Prose*, pp. 86-100.

The Battle of Brunnanburh and *The Battle of Maldon* [*Death of Byrhtnoth*], transl. Gordon, pp. 359-367.

Ælfric (?955-1020+), selections in Cook and Tinker, *Old English Prose*, pp. 149-192.

Wulfstan († 1023), *idem*, pp. 192-199.

Digitized by Google

Old-English version of the romance of *Apollonius of Tyre*, *idem*, pp. 207-218. *The Harrowing of Hell*, *idem*, pp. 218-228.

II

CRITICAL STUDIES

Bernard ten Brink, *Geschichte der Englischen Literatur* (2d ed., rev. A. Brandl), I, 78-137 (= Bk. i, secs. 7-9). There is an English translation of the first edition of this work.

Stopford A. Brooke, *English Literature from the Beginning to the Norman Conquest*, Macmillan, 1908.

G. Baldwin Brown, *The Arts in Early England* (5 vols.), London : Murray, 1903-21.

Rt Rev. G. F. Browne, *St Aldhelm : His Life and Times*, London, 1903.

The Cambridge History of English Literature, Vol. I, chs. i-vii. For bibliography, see end of volume, pp. 478 ff.

J. B. Bury, *Life of St Patrick, and his Place in History*, Macmillan, 1905.

H. M. Chadwick, *The Origin of the English Nation*, Cambridge (England), 1912.

R. W. Chambers, *England before the Norman Conquest*, Longmans, 1926.

C. J. B. Gaskoin, *Alcuin : His Life and His Work*, London, 1904.

H. Graham, *Early Irish Monastic Schools*, Dublin : Talbot Press, 1923.

F. Haverfield, *The Romanization of Roman Britain* (4th ed., rev. G. Macdonald), Oxford, 1923.

C. W. Kennedy, *The Poems of Cynewulf*, London : Routledge, 1910.

C. W. Kennedy, *The Cædmon Poems*, London : Routledge, 1916.

W. W. Lawrence, *Beowulf and Epic Tradition*, Harvard University Press, 1928.

Sir Charles Oman, *England before the Norman Conquest*, 5th ed., New York : Putnam, 1923. One of several adequate surveys of the history of pre-Conquest England. Maps at the end of the volume. Note especially Books III (« The Anglo-Saxons in Britain ») — V (« The Kings of All England »).

——, *The Dark Ages, 476-918*, 6th ed., London, 1923.

C. Plummer, *The Life and Times of Alfred the Great*, Oxford, 1902.

Dean J. A. Robinson, *The Times of St Dunstan*, Oxford, 1923.

W. F. Skene, *Celtic Scotland*, Edinburgh, 1876-80.

H. O. Taylor, *The Mediaeval Mind*, 4th (American) ed., New York : Macmillan, 1925. Vol. I, bk. i, chs. 1-10, gives an excellent survey of the genesis of mediaevalism.

C. L. White *Ælfric : A New Study of his Life and Writings* (Yale Studies in English, Vol. II).

H. Zimmer, *The Irish Element in Mediaeval Culture*, Putnam's, 1891.

Digitized by Google

L'Ecole Antique de Nîmes.

Nous avons en France une province romaine où l'époque antique, admirablement prospère, a laissé les ruines imposantes des grands monuments par lesquels s'affirmait le génie du Peuple-Roi. C'est la Provence, charmante par elle-même et si intéressante par toute son histoire. Elle représente à la fois l'antiquité romaine de notre pays et l'une des sources les plus fécondes de sa civilisation durant le moyen âge. La connaissance en est le complément nécessaire des études classiques aussi bien qu'historiques.

C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à nos étudiants ainsi qu'à nos lecteurs, de profiter, pour visiter la Provence dans des conditions exceptionnellement favorables, des facilités que leur offre l'Ecole Antique de Nîmes. Ceux de nos étudiants qui l'ont fait ces années précédentes en ont été enchantés.

L'Ecole antique n'a rien de proprement scolaire. Elle offre à ses auditeurs des conférences d'histoire, d'archéologie, de littérature. Elle organise pour eux, surtout, d'admirables excursions, au cours desquelles les savants régionaux expliquent les monuments, les paysages, évoquent les souvenirs qu'exhale pour ainsi dire chacun des points de la contrée.

Nous venons de recevoir le programme de ces promenades, de ces conférences et des excursions pour cet été. Outre les promenades dans Nîmes, conduites par le commandant Espérandieu, nous y relevons une excursion aux Baux par Beaucaire et Tarascon, St-Rémy, les Alpilles, le Moulin d'Alphonse Daudet et le Tombeau de Mistral à Maillane. Une autre conduira à Aigues-Mortes par les pélerinages célèbres de St-Gilles et des Saintes-Maries de la Mer ; d'autres à Arles, à Avignon, Orange et Vaison où l'on verra, sous la conduite de l'actif archéologue qu'est l'abbé Sautel les fouilles nouvelles qui ont déjà livré tant d'heureuses trouvailles. Et sur ce terrain nos compatriotes se trouveront presque chez eux puisque c'est la générosité d'un Mécène alsacien qui subventionne les travaux.

Ces cours durent une quinzaine de jours, du lundi 24 août au mardi 8 septembre. Ils sont absolument gratuits et publics. Le prix des excursions est réduit au strict minimum. Aucun diplôme, aucune inscription préalable n'est exigée des auditeurs qui peuvent à leur gré suivre en totalité ou en partie les conférences et promenades qu'on leur propose.

Les organisateurs, qui ne ménagent pas leur dévoûment, n'ont en effet qu'un but, faire connaître leur beau pays et les monuments historiques auxquels ils ont consacré leurs études. Ce sont des savants désintéressés et actifs de la vieille lignée française pour qui le plaisir de l'art et de la connaissance se goûte mieux lorsqu'il est partagé.

Etudiants et lecteurs, profitez de l'occasion qu'ils vous offrent de connaître la Provence et, pour de plus amples renseignements, écrivez à M. de Loye, ancien membre de l'Ecole Française de Rome, Directeur de la Bibliothèque Municipale de Nîmes, 17, Grand'Rue, à Nîmes ou bien adressez-vous soit au Doyen de la Faculté des Lettres, soit à l'auteur de cette note.

A. Grenier.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

OVIDE, *Les métamorphoses*, tome III (livres XI-XV), texte établi et traduit par G. Lafaye. Paris, Les Belles-Lettres (coll. G. Budé).

En tête du volume on nous avertit que Lafaye « ayant été enlevé par la mort avant d'avoir pu achever la composition de ce troisième volume », c'est H. Gœlzer qui a rédigé les notes, très brèves, qui accompagnent la traduction ; c'est lui aussi qui a surveillé la correction des épreuves. Les circonstances l'ont sans doute empêché de donner à cette dernière tâche tout le soin nécessaire, car il est resté un certain nombre de fautes, même dans l'apparat critique, où elles sont particulièrement désagréables. Ainsi au livre XV *fecti* 8 pour *fecit*, *cuitius* dans la note critique du vers 39. Dans la constitution du texte Lafaye n'a admis que rarement des corrections. C'est de bonne méthode. Il aurait même pu ne pas admettre par exemple : a) XV, v. 39 la correction *caeli* de Muret, car le texte des manuscrits est parfaitement admissible : *O cuius cælum bis sex fecere labores* « o toi [Hercule], dont les douze travaux t'ont valu [produit] le ciel » — b) XV, 104 *leonum* correction de Bothe pour *deorum* : *Postquam... victibus invidit, quisquis fuit ille, deorum* « après qu'un homme, quel qu'il fût, convoita la nourriture des dieux ». Un peu plus loin, v. 127 et s., Pythagore rappelle en effet que l'on immolait des animaux aux dieux, croyant faire œuvre pie. La « nourriture des dieux » signifie donc la chair des animaux. — c) XV, 355 *ignis* correction de Preisbich pour *ignes* : *Non feret illa famem desertaque deseret ignes* : « la [nature dévorante de la flamme, privée d'aliments], ne supportera pas la faim, et délaissée, elle délaissera les feux [des volcans] » : la prétendue correction, faisant d'*ignis* un sujet et de *deserta* un complément, détruit l'effet de style. — La traduction est en général élégante et fidèle ; il ne faut donc pas trop insister sur quelques insuffisances ; l'art du traducteur est en effet bien difficile : aux vers 290 et s. du livre XV Pythagore, ayant affirmé que l'île de Zauclé était autrefois réunie à l'Italie, dit : *confinia pontus abstulit et media tellurem reppulit unda* ; Lafaye traduit : « avant que les limites de cette ville fussent emportées par les vagues et que l'eau eût, de chaque côté, repoussé la terre. » Le sens serait mieux rendu comme il suit : « la mer emporta la frontière commune et se glissant au milieu l'onde repoussa la terre. »

En proposant ces remarques critiques, je songe non à rabaisser la valeur de l'édition, mais à avertir nos étudiants et à leur rendre service.

A. JURET.

PIUS SERVIEN. — *Lyrisme et structures sonores. Nouvelles méthodes d'analyse des rythmes appliquées à Atala de Chateaubriand.* — 203 p., petit 8°. Boivin, Paris, 1930, 15 frs.

Comme indique le sous-titre, ce livre consiste en une analyse des ryth-

Digitized by Google

mes de la prose dans Atala de Chateaubriand, tels qu'ils résultent de la disposition des accents dans la phrase. La méthode consiste à choisir dans Atala les passages lyriques les mieux adaptés au but général de l'auteur, qui est de découvrir les rythmes les plus naturels à la langue française, et à noter, dans les phrases ou membres de phrases formant un vers, les séries de pieds formés de syllabes atones et de la syllabe accentuée qui les domine et termine chaque groupe accentuel.

En vue d'établir l'originalité de sa méthode, M. Servien donne comme type de ce qu'on faisait avant lui certaines analyses de prose rythmée faites par M. Lanson et où l'on cherchait seulement à reconnaître dans une prose donnée des vers blancs de type connu. Je ne vois pas pourquoi il ne cite pas les ouvrages déjà anciens de Becq de Fouquières et de M. Grammont sur le vers français. Sans doute ces ouvrages ne traitent que de vers et non de la prose, mais ils analysent les rythmes justement en fonction de l'accent tonique, comme fait M. Servien pour la prose française.

Au reste M. Servien a raison de considérer la prose d'Atala comme une matière très bien adaptée au but de sa recherche. En effet le lyrisme, qui s'y déploie surtout dans les descriptions d'états de la nature et d'états d'âme, s'y exprime en phrases rythmées par le sentiment du poète sans être, comme dans des vers, influencées par la contrainte de règles traditionnelles. Il a raison aussi d'admettre qu'en français l'accent, quand il est distribué habilement, est senti assez nettement pour que les séries de syllabes toniques et de syllabes atones produisent un rythme marqué. Cependant, comme en français l'accent affecte non plus les mots, comme par exemple en roumain, en italien ou en allemand, mais les groupes de mots et que le groupement des mots a parfois quelque chose d'arbitraire, la position des accents dans une phrase française est naturellement parfois assez difficile à déterminer ou sujette à contestation. Et il me paraît évident qu'on peut souvent admettre d'autres accentuations que celles qu'admet notre auteur. Cependant le principe est incontestable : la disposition des séries de toniques et d'atones donne des « pieds », d'où naissent des « vers ». M. Servien montre que dans ses manuscrits Chateaubriand sépare toujours les vers successifs d'une phrase par des signes de ponctuation qui bien souvent contredisent la ponctuation grammaticale traditionnelle. Une difficulté dont M. Servien ne parle pas, c'est qu'on peut se demander si dans le compte des syllabes atones on doit admettre toutes les syllabes qui seraient comptées dans un vers, même celles qu'on ne prononce plus depuis très longtemps, sauf par archaïsme en poésie, par exemple l'*e* final de *nouvelle* dans *nouvelle tranche*.

L'analyse découvre des vers de 2, 3, 4, 5, presque jamais de 6 pieds, avec un nombre de syllabes qui varie de 6 à 15. Les vers les plus fréquents sont ceux de 8, 10 et 12 syllabes, avec toutes les structures connues en poésie classique ou romantique. Ainsi on comprend mieux pourquoi le vers français préfère tels types et pourquoi ces types présentent telles ou telles variantes.

A. Juret.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque pour le 20 mai 1931.

Sur Lysias.

Νυνὶ δὲ περὶ τῶν ἑξῆς διαλέξομαι, τίς ὁ πραγματικός ἐστι Λυσίου χαρακτήρ, ἐπειδὴ τὸν ὑπὲρ τῆς λέξεως λόγον ἀποδέδωκα · τουτὶ γὰρ ἔτι λείπεται τὸ μέρος. Εὑρετικὸς γάρ ἐστι τῶν ἐν τοῖς πράγμασιν ἐνόντων λόγων ὁ ἀνήρ, οὐ μόνον ὧν ἅπαντες ἂν εὕροιμεν, ἀλλὰ καὶ ὧν μηθείς. Οὐδὲν γὰρ ἁπλῶς ὁ Λυσίας παραλείπει τῶν στοιχείων, ἐξ ὧν οἱ λόγοι, οὐ τὰ πρόσωπα, οὐ τὰ πράγματα, οὐκ αὐτὰς τὰς πράξεις. οὐ τρόπους τε καὶ αἰτίας αὐτῶν, οὐ καιρούς, οὐ χρόνους, οὐ τόπους, οὐ τὰς ἑκάστου τούτων διαφορὰς ἄχρι τῆς εἰς ἐλάχιστον τομῆς, ἀλλ' ἐξ ἁπάσης θεωρίας καὶ παντὸς μερισμοῦ τὰς οἰκείας ἀφορμὰς ἐκλέγει. Δηλοῦσι δὲ μάλιστα τὴν δεινότητα τῆς εὑρέσεως αὐτοῦ οἵ τε ἀμάρτυροι τῶν λόγων καὶ οἱ περὶ τὰς παραδόξους συνταχθέντες ὑποθέσεις, ἐν οἷς πλεῖστα καὶ κάλλιστα ἐνθυμήματα λέγει καὶ τὰ πάνυ δοκοῦντα τοῖς ἄλλοις ἄπορα εἶναι καὶ ἀδύνατα εὔπορα καὶ δυνατὰ φαίνεσθαι ποιεῖ, κριτικὸς ὧν δεῖ λέγειν καὶ ὅτε μὴ πᾶσιν ἐξῆν χρῆσθαι τοῖς εὑρέθεισι τῶν κρατίστων δὲ καὶ κυριωτάτων ἐκλεκτικός, εἰ μὴ καὶ μάλιστα τῶν ἄλλων ῥητόρων, οὐδενός γε ἧττον. Τάξει δὲ ἁπλῇ τινι κέχρηται τῶν πραγμάτων καὶ τὰ πολλὰ ὁμοειδεῖ, καὶ περὶ τὰς ἐξεργασίας τῶν ἐπιχειρημάτων ἀφελής τις καὶ ἀπερίεργός ἐστιν · οὔτε γὰρ προκατασκευαῖς οὔτ' ἐφόδοις οὔτε μερισμοῖς οὔτε ποικιλίαις σχημάτων οὔτε ταῖς ἄλλαις τοῖς τοιαύταις πανουργίαις εὑρίσκεται χρώμενος, ἀλλ' ἔστιν ἀπέριττός τις ἐλευθέριός τε καὶ ἀπόνηρος οἰκονομῆσαι τὰ εὑρεθέντα. Ἐκ δὴ τούτων παρακελεύομαι τοῖς ἀναγινώσκουσιν αὐτὸν τὴν μὲν εὕρεσιν τῶν εὐθυμημάτων καὶ τὴν κρίσιν ζηλοῦν, τὴν δε τάξιν καὶ τὴν ἐργασίαν αὐτῶν, ἐνδεεστέραν οὖσαν τοῦ προσήκοντος, μὴ ἀποδέχεσθαι τοῦ ἄνδρος, ἀλλὰ παρ' ἑτέρων τοῦτο τὸ στοιχεῖον λαμβάνειν.

Thème grec pour le 7 mai.

Buffon, *Discours sur le style* 2e paragraphe et suivant : « Il s'est trouvé dans tous les temps.... il faut savoir les présenter ».

Digitized by Google

Thème grec pour le 28 mai

Fénelon, *Lettre à l'Académie : Projet d'un traité sur la tragédie* « Il faut.... Chez les Grecs ».

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 28 mai; correction le 4 juin.

Politique financière.

In primis uidendum erit ei qui rem publicam administrabit ut suum quisque teneat, neque de bonis priuatorum publice deminutio fiat. Perniciose enim Philippus in tribunatu, cum legem agrariam ferret, quam tamen antiquari facile passus est, et in eo uehementer se moderatum praebuit; sed cum in agendo multa populariter, tum illud male : « non esse in ciuitate duo millia hominum qui rem haberent. » Capitalis oratio et ad aequationem bonorum pertinens : qua peste quae potest esse maior? Hanc enim ob causam maxime ut sua tenerent res publicae ciuitatesque constitutae sunt. Nam etsi duce natura congregantur homines, tamen spe custodiae rerum suarum urbium praesidia quaerebant... Nulla autem re conciliare facilius beneuolentiam multitudinis possunt ii qui rei publicae praesunt quam abstinentia et continentia. Qui uero esse populares uolunt ob eamque causam aut agrariam rem tentant ut possessores suis sedibus pellantur aut pecunias creditas debitoribus condonandas putant, labefactant fundamenta rei publicae : concordiam primum, quae esse non potest cum aliis adimuntur, aliis condonantur pecuniae; deinde aequitatem, quae tollitur omnis si habere suum cuique non licet. Atque in hac pernicie rei publicae ne illam quidem consequuntur quam putant gratiam. Nam cui res erepta est, est inimicus; cui data etiam dissimulat se accipere uoluisse; et maxime in pecuniis creditis occultat suum gaudium ne uideatur non fuisse soluendo. At uero ille qui accipit iniuriam et meminit et prae se fert dolorem suum; nec, si plures sunt ii quibus improbe datum est quam illi quibus iniuste ademptum est, idcirco plus etiam ualent : non enim numero haec iudicantur sed pondere. Quam autem habet aequitatem ut agrum multis annis aut etiam saeculis ante possessum, qui nullum habuit habeat?

Quam ob rem ne sit aes alienum quod rei publicae noceat prouidendum est; quod multis rationibus caueri potest : non, si fuerit, ut locupletes suum perdant, debitores lucrentur alienum. Nec enim ulla res uehementius rem publicam continet quam fides : quae esse nulla potest nisi erit necessaria solutio rerum creditarum.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 22mai; correction le 29 mai.

Je veux bien qu'on sache que le peu que j'ai appris jusques ici n'est presque rien en comparaison de ce que j'ignore et que je ne désespère pas de pouvoir apprendre : car c'est quasi de même de ceux qui décou-

Digitized by Google

vrent peu à peu la vérité dans les sciences que de ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup moindres. Ou bien on peut les comparer aux chefs d'armée, dont les forces ont coutume de croître à proportion de leurs victoires, et qui ont besoin de plus de conduite pour se maintenir après la perte d'une bataille qu'ils n'ont, après l'avoir gagnée, à prendre des villes et des provinces : car c'est véritablement donner des batailles que de tâcher à vaincre toutes les difficultés et les erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité et c'est en perdre que de recevoir quelque fausse opinion touchant une matière un peu générale et importante; il faut, après, beaucoup plus d'adresse pour se remettre au même état qu'on était auparavant qu'il ne faut à faire de grands progrès lorsqu'on a déjà des principes qui sont assurés.

DESCARTES, *Discours de la Méthode*, VI.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 4 juin; correction le 11 juin.

Pourquoi la langue française n'est si riche que la grecque ou latine.

Si notre langue n'est si copieuse et riche que la Grecque ou Latine, cela ne doit être imputé à défaut d'icelle, comme si d'elle-même elle ne pouvait jamais être sinon pauvre et stérile; mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs, qui ayant, comme dit quelqu'un parlant des anciens Romains, en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire, et mieux aimant laisser à leur postérité des exemples de vertu que des préceptes, se sont privés de la gloire de leurs bienfaits, et nous du fruit de l'imitation d'iceux; et par même moyen nous ont laissé notre langue si pauvre et nue, qu'elle a besoin des ornements, s'il faut ainsi parler, des plumes d'autrui. Mais qui voudrait dire que la Grecque et la Romaine eussent toujours été en l'excellence qu'on les a vues du temps d'Homère et de Démosthène, de Virgile et de Cicéron? Et si ces auteurs eussent jugé que jamais, pour quelque diligence et culture qu'on y eût pu faire, elles n'eussent su produire plus grand fruit, se fussent-ils tant efforcés de les mettre au point où nous les voyons maintenant?

Ainsi puis-je dire de notre langue qui commence à fleurir sans fructifier, ou plutôt comme une plante et vergette, n'a point encore fleuri, tant s'en faut qu'elle ait porté tout le fruit qu'elle pourra bien produire. Cela certainement non pour le défaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres, mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eue en garde et ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvage en celui même désert où elle avait commencé à naître, sans jamais l'arroser, la tailler ni défendre des ronces et épines qui lui faisaient ombre, l'ont laissée envieillir et quasi mourir.

(JOACHIM DU BELLAY, *Défense et Illustration de la langue française*, I, 4.

Digitized by Google

Erratum au Bulletin d'avril, p. 246 :

Thème latin (agrégation), *lire* : à remettre le 15 mai ; correction le 21 mai (*au lieu de* 23/30 avril).

Version latine avec commentaire historique.

(à remettre à M. Gagé le 22 mai 1931)

Les légions à la mort de Néron.

Galliae super memoriam Vindicis obligatae recenti dono Romanae civitatis et in posterum tributi levamento. Proximae tamen Germanicis exercitibus Galliarum civitates non eodem honore habitae, quaedam etiam finibus ademptis pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculosissimum in tantis viribus, solliciti et irati, superbia recentis victoriae et metu tamquam alias partes fovissent. Tarde a Nerone desciverant, nec statim pro Galba Verginius. An imperare noluisset dubium : delatum ei a milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occisum etiam qui queri non poterant tamen indignabantur. Dux deerat abducto Verginio per simulationem amicitiae ; quem non remitti atque etiam reum esse tamquam suum crimen accipiebant.

Superior exercitus legatum Hordeonium Flaccum spernebat, senecta ac debilitate pedum invalidum, sine constantia, sine auctoritate; ne quieto quidem milite regimen; adeo furentes infirmitate retinentis ultro accendebantur. Inferioris Germaniae legiones diutius sine consulari fuere, donec missu Galbae A. Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius : id satis videbatur. In Britannico exercitu nihil irarum : non sane aliae legiones per omnes civilium bellorum motus innocentius egerunt, seu quia procul et Oceano divisae, seu crebris expeditionibus doctae hostem potius odisse. Quies et Illyrico, quamquam excitae a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legationibus adissent : sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem, nec vitiis nec viribus miscebantur.

Oriens adhuc immotus. Syriam et quattuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir secundis adversisque juxta famosus... Luxuria, industria, comitate, adrogantia, malis bonisque artibus mixtus : nimiae voluptates, cum vacaret; quotiens expedierat, magnae virtutes; palam laudares, secreta male audiebant; sed apud subjectos, apud proximos, apud collegas variis illecebris potens, et cui expeditius fuerit tradere imperium quam obtinere. Bellum Judaicum Flavius Vespasianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus administrabat. Nec Vespasiano adversus Galbam votum aut animus : quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat. Occulta fati et ostentis ac responsis destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium post fortunam credidimus.

Version italienne pour le 14 mai.

Ritratto di Galileo.

Fu il signor Galileo di gioviale e giocondo aspetto, massimamente in sua vecchiezza, di corporatura quadrata, di giusta statura, di complessione

Digitized by Google

per natura sanguigna, flemmatica e assai forte ; ma per le fatiche e travagli sì dell' animo come del corpo, accidentalmente debilitata, onde spesso riducevasi in istato di languidezza. Fu esposto a molti mali, accidenti e affetti ipocondriaci, e più volte assalito da gravi e pericolose malattie, cagionate in gran parte da' continui disagi e vigilie nelle osservazioni celesti, per le quali bene spesso impiegava le notti intere. Fu travagliato per più di quarantotto anni della sua età, sino all' ultimo della vita, da acutissimi dolori e punture che acerbamente lo molestavano nelle mutazioni de' tempi in diversi luoghi della persona, originate in lui dall' essersi ritrovato insieme con due nobili amici suoi, ne' caldi ardentissimi d' estate, in una villa del contado di Padova, dove postisi in una stanza assai fresca per fuggir le ore più noiose del giorno, e quivi addormentatisi tutti, fu inavvertitamente da un servo aperta una finestra, per la quale solevasi sol per delizia sprigionare un perpetuo vento artifizioso, generato da moti e cadute di acque, che quivi appresso scorrevano. Questo vento, come fresco e umido di soverchio, trovando i corpi loro assai alleggeriti di vestimenti, nel tempo di due ore che riposarono, introdusse pian piano in loro così mala qualità per le membra, che svegliandosi chi con torpedine e rigori per la vita e chi con dolori intensissimi nella testa e con altri accidenti, tutti caddero in gravissime infermità, per le quali uno de' compagni in pochi giorni se ne morì, l'altro perdè l'udito e non visse gran tempo, e il signor Galileo ne cavò la suddetta indisposizione, della quale mai non potè liberarsi.

Non provò maggior sollievo nelle passioni dell' animo, nè miglior preservativo della sanità. che nel godere dell' aria aperta; e perciò dal suo ritorno di Padova, abitò quasi sempre lontano dagli strepiti della città di Firenze, per le ville d' amici, o in alcune ville vicine di Bellosguardo o d'Arcetri, dove con tanta maggior soddisfazione ei dimorava, quanto che gli pareva che la città fosse in certo modo la prigione degl' ingegni speculativi, e che la libertà della campagna fosse il libro della natura sempre aperto a chi con gli occhi dell' intelletto gustava di leggerlo e di studiarlo; dicendo che i caratteri e l'alfabeto con che era scritto, erano le proposizioni, le figure e le conclusioni geometriche, per lo cui solo mezzo potevasi penetrare alcuno degl' infiniti misteri dell' istessa natura. Era perciò provvisto di pochissimi libri, ma questi de' migliori e di prima classe; lodava bensì il vedere quanto in filosofia e geometria era stato scritto di buono per dilucidare e svegliar la mente a simili e più alte speculazioni; ma ben diceva che le principali porte per introdursi nel ricchissimo erario della natural filosofia, erano le osservazioni e l'esperienze, che per mezzo delle chiavi de' sensi da' più nobili e curiosi intelletti si potevano aprire.

Vincenzo Viviani.

Thème italien pour le 21 mai.

Mademoiselle de Lespinasse

Mlle de Lespinasse n'était point jolie; mais, par l'esprit, par la grâce, par le don de plaire, la nature l'avait largement récompensée. Du premier jour qu'elle fut à Paris, elle y parut aussi à l'aise, aussi peu dépaysée que

Digitized by Google

si elle y avait passé sa vie. Elle profita de l'éducation de ce monde excellent où elle vivait, comme si elle n'en avait pas eu besoin. Son grand art en société, un des secrets de son succès, c'était de sentir l'esprit des autres, de le faire valoir, et de sembler oublier le sien. Sa conversation n'était jamais au-dessus ni au-dessous de ceux à qui elle parlait ; elle avait la mesure, la proportion, la justesse. Elle reflétait si bien les impressions des autres et recevait si visiblement l'effet de leur esprit, qu'on l'aimait pour le succès qu'on se sentait avoir près d'elle. Elle poussait cette disposition jusqu'à l'art : « Ah ! que je voudrais, s'écria-t-elle un jour, connaître le faible de chacun ». D'Alembert a relevé ce mot et le lui a reproché comme venant d'un trop grand désir de plaire, et de plaire à tous. Même dans ce désir et dans les moyens qu'il lui suggérait, elle restait vraie, elle était sincère. Elle disait d'elle-même et pour expliquer son succès auprès des autres, qu'elle avait *le vrai de tout*, tandis que d'autres femmes n'ont *le vrai de rien*. En causant, elle avait le don du mot propre, le goût de l'expression exacte et choisie ; l'expression vulgaire et triviale lui faisait mal et dégoût ; elle en restait tout étonnée et ne pouvait en revenir. Elle n'était pas précisément simple, tout en étant très naturelle. De même dans sa mise, « elle donnait, a-t-on dit, l'idée de la richesse qui, par choix, se serait vouée à la simplicité. » Son goût littéraire était plus vif que sûr ; elle aimait, elle adorait Racine, comme le maître du cœur, mais elle n'aimait pas pour cela le trop fini, elle aurait préféré le rude et l'ébauché.

Ce qui la prenait par une fibre secrète l'exaltait, l'enlevait aisément ; il n'est pas jusqu'au *Paysan perverti* auquel elle ne fit grâce, pour une ou deux situations qui lui étaient allées à l'âme. Elle a imité Sterne dans deux chapitres, qui sont peu de chose. Comme écrivain, là où elle ne songe pas à l'être, c'est-à-dire dans sa Correspondance, sa plume est nette, ferme, excellente, sauf quelques mots tels que ceux de *sensible* et de *vertueux*, qui reviennent trop souvent et qui attestent l'influence de Jean-Jacques. Mais nul lieu commun d'ailleurs, nulle déclamation ; tout est de source et vient de nature.

SAINTE-BEUVE.

Sujets donnés au Concours de l'enseignement secondaire (1930)

Agrégation de grammaire.

Étude grammaticale d'un texte grec et d'un texte latin.

Χρήματα δ' οὐχ ἁρπακτά, θεόσδοτα πολλὸν ἀμείνω·
εἰ γάρ τις καὶ χερσὶ βίῃ μέγαν ὄλβον ἕληται,
ἢ δ' γ' ἀπὸ γλώσσης λήσσεται, οἷά τε πολλὰ
γίγνεται, εὖτ' ἂν δὴ κέρδος νόον ἐξαπατήσῃ

Digitized by Google

ἀνθρώπων, αἰδῶ δέ τ' ἀναιδείῃ κατεπάζῃ,
ῥεῖα δέ μιν μαυροῦσι θεοί, μινύθουσι δὲ οἶκον
ἀνέρι τῷ, παῦρον δέ τ' ἐπὶ χρόνον ὄλβος ὀπηδεῖ.
Ἶσον δ' ὅς θ' ἱκέτην ὅς τε ξεῖνον κακὸν ἔρξῃ,
. . . . . .
ὅς τε γονῆα γέροντα κακῷ ἐπὶ γήραος οὐδῷ
νεικείῃ χαλεποῖσι καθαπτόμενος ἐπέεσσι ·
τῷ δ' ἦ τοι Ζεὺς αὐτὸς ἀγαίεται, ἐς δὲ τελευτὴν
ἔργων ἀντ' ἀδίκων χαλεπὴν ἐπέθηκεν ἀμοιβήν.
Ἀλλὰ σὺ τῶν μὲν πάμπαν ἔεργ' ἀεσίφρονα θυμόν
καὶ δύναμιν δ' ἔρδειν ἱέρ' ἀθανάτοισι θεοῖσιν
ἁγνῶς καὶ καθαρῶς, ἐπὶ δ' ἀγλαὰ μηρία καίειν.

1° — Hésiode, *Travaux et Jours*, vers 320-327 ; 331-337.

Etudier dans ce texte : 1° les formes d'aoristes ; 2° l'emploi des temps et des modes ; 3° les particularités dialectales.

Denique sit finis quærendi, cumque habeas plus,
Pauperiem metuas minus, et finire laborem
Incipias parto quod avebas, ne facias quod
Ummidius quidam (non longa est fabula) : dives
Ut metiretur nummos, ita sordidus ut se
Non unquam servo melius vestiret, ad usque
Supremum tempus ne se penuria victus
Opprimeret metuebat ; at hunc liberta securi
Divisit medium, fortissima Tyndaridarum. —
« Quid mi igitur suades ? ut vivam Nævius, aut sic
Ut Nomentanus ? » — Pergis pugnantia secum
Frontibus adversis componere. Non ego avarum
Cum veto te, fieri vappam jubeo ac nebulonem.
Est inter Tanain quiddam socerumque Viselli :
Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

2° Horace, *Satires*, I, 1, 92-107.

Etudier dans ce texte : 1° les comparatifs et les superlatifs (forme, sens, construction) ; 2° l'emploi des temps et des modes ; 3° le style.

Etude grammaticale d'un texte français.

Sire, nos estiiens orains ci entre prime et tierce, si mangiens no pain a ceste fontaine, *aussi con* nos faisons ore, et une pucele vint ci, li plus bele riens du monde, si que nos quidames *que ce fust une fee*, et que tos cis bos en esclarci ; si nos dona tant del sien que nos li eumes en covent, se vos veniès ci, nos vos desisiens que vos alissiés cacier en ceste forest, qu'il i a une beste que se vos le poiiés prendre, vos n'en donriiés mie un des

Digitized by Google

menbres por cinc cens mars d'argent ne por nul avoir ; car li beste a tel mecine que, se vos le poés prendre, vos serés garis de vo mehaig.

Aucassin et Nicolette, XXII.

I. Traduire. — II. Étudier au point de vue de la forme les mots soulignés (no, sien, donriiés) et au point de vue de la syntaxe les passages en italiques.

Agrégations d'allemand.

Version allemande.

Mit seinen Anfängen gehört Hölderlin in das Jahrhundert Gœthes ; in seinen späteren, zumeist jetzt erst zugänglichen oder verständlichen Gebilden, ist er der Stifter einer weiteren Ahnenreihe. Die Meister der Klassik, die sein Bestes nicht würdigen konnten, hatten die schwere Aufgabe sich selbst und ihre Stammgenossen aus barbarischer Wirrnis und triebhaftem Gestürme zur hellenischen Klarheit hinaufzuläutern. In den bildenden Künsten erkannten sie nur den Apollo ; vielmehr mussten sie ihn erahnen aus geglätteten Nachschöpfungen. Wohl waren die Tragiker erschaut ; Pindar aber nur eine Weile lang und halbwegs und vor einem andern Plato scheute man sich, als dem der Begriffe. Dionysos und Orpheus waren noch verschüttet und Er allein war der Entdecker. Er bedurfte keines äusserlichen Hinweises : ihm half das innere Gesicht. Er riss wie ein Blitz den Himmel auf und zeigte uns erschütternde Gegenbilder wie Heracles-Christos : vor seinen weitesten Einigungen und Ausblicken aber stehen wir noch verhüllten Hauptes und verhüllter Hände... Viel war die Rede vom liebenswürdigen Schwärmer und klangreichen Lautenschläger, nicht aber vom unerschrockenen Künder, der eine andere Volkheit als die gemeindenkliche ins Bewusstsein rief, noch vom unbeirrten Finder, der zum Quell der Sprache hinabtauchte, ihm nicht Bildungs= sondern Urstoff, und heraushob zwischen tatsächlicher Beschreibung und dem zerlösenden Ton das lebengebende Wort. Die Natur= und Vernunfterben des grossen Umsturzes die ihn den Erdfremden hiessen, vergassen dass ihre gepriesene Erfahrung hinfällig und überflüssig ist für den, der mit Göttern und Mächten im Bunde steht. Uns kümmern wenig die Berufsmühen des Mannes und der Krankheitsablauf des Greisen : wir sind heil genug um wissen zu dürfen, dass jenseits von vernünftig und gesund der Dämon seine Wirkung tut. Nicht dass sein schmerzhaftes und zerrissenes Dasein ein Vorbild werde für neue Sitte... denn es gilt höheres. Er ist der er sich selber genannt hat : Gruft und Tempel, zu denen er die Künftigen mit Kränzen zu wallen lädt. Nicht dass seine dunklen und gesprengten Silbenmaasse ein Muster werden für suchende Versschüler... denn es gilt höheres. Durch Aufbrechung und Zusammenballung ist er der Verjünger der Sprache und damit der Verjünger der Seele... mit seinen eindeutig unzerlegbaren Wahrsagungen der Eckstein der nächsten deutschen Zukunft und der Rufer des neuen Gottes.

Stefan George, *Tage und Taten*.

Digitized by Google

Examens de la Faculté

BACCALAURÉAT (juin-octobre 1930).

Thème espagnol.

Grenade.

Grenade est bâtie au pied de la Sierra-Nevada, sur deux hautes collines que sépare une profonde vallée. Les maisons placées sur la pente des coteaux, dans l'enfoncement de la vallée, donnent à la ville l'air et la forme d'une grenade entr'ouverte, d'où lui est venu son nom. Deux rivières, le Xénil et le Douro, dont l'une roule des paillettes d'or et l'autre des sables d'argent, lavent le pied des collines, se réunissent et serpentent ensuite au milieu d'une plaine charmante appelée la Vega. Cette plaine, que domine Grenade, est couverte de vignes, de grenadiers, de figuiers, de *mûriers* (1), d'orangers ; elle est entourée par des montagnes d'une forme et d'une couleur admirables. Un ciel enchanté, un air pur et délicieux, portent dans l'âme une langueur secrète dont le voyageur qui ne fait que passer a même de la peine à se défendre.

CHATEAUBRIAND, *Les aventures du dernier Abencérage.*

Sciences physiques (philosophie) (1 heure 1/2).

Le candidat pouvait traiter l'un des sujets suivants en juin :

I. Démonstration expérimentale de la propagation d'un mouvement vibratoire. Longueur d'onde. Vitesse du son. — II. Réflexion des ondes. Nœuds et ventres. Existence des phénomènes d'interférence. — III. Etude sommaire des cordes vibrantes.

Le candidat pouvait traiter l'un des sujets suivants en octobre :

I. Transformateurs. Principe de la bobine d'induction (ou bobine de Ruhmkorff). — II. Rayons cathodiques. Rayons X. — III. Principe de la télégraphie sans fil.

Composition de mathématiques
Nouveau régime, séries A, A', B.

QUESTION DE COURS

Une des trois questions suivantes au choix du candidat :

I. Volume de la pyramide. — II. Volume du tronc de pyramide (l'ex-

(1) Mûrier : *morus.*

Digitized by Google

pression du volume de la pyramide étant supposée connue). — III. Aire de la zone sphérique.

PROBLÈME OBLIGATOIRE

On donne un hémisphère de centre O et de rayon R, limité par un grand cercle (C). On mène un plan parallèle au plan du cercle (C) et coupant l'hémisphère suivant un petit cercle (γ).

1° Déterminer le plan sécant de telle sorte que la somme de l'aire de la zone sphérique comprise entre les deux cercles (C) et (γ) et de l'aire latérale du cône ayant le cercle (γ) pour base et le point O pour sommet soit égale à l'aire de l'hémisphère.

2° Résoudre le même problème en supposant que la somme de ces deux aires doive être égale à l'aire plane intérieure à la circonférence (C).

3° Résoudre le même problème en supposant que la somme des deux aires doive être égale à une constante positive donnée que l'on appellera $\pi R m$. Discuter suivant les valeurs de m.

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG

Pierre Fouché, *Le Verbe français*, Étude morphologique, 1 fort volume, 434 p. . . . . 50 fr.

Nous tenons à signaler l'histoire détaillée de la conjugaison française, depuis ses origines latines jusqu'à nos jours, que vient de publier M. P. Fouché. Cet ouvrage est indispensable aux étudiants non seulement pour l'intelligence des textes de l'ancien français mais aussi pour l'explication de leurs auteurs des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue française et à la philogie en général ne peuvent ignorer cette étude d'un phonéticien doublé d'un historien.

Lucien Tesnière, *Oton Joupantchitch*, poète slovène, l'homme et l'œuvre. Collect. in-16 carré. . . . . 30 fr.

Cette nouvelle étude littéraire est destinée à faire connaître en France le grand poète contemporain du nouvel Etat Yougoslave. M. Tesnière a traduit de nombreux fragments de l'œuvre slovène ; il la commente et l'explique tout entière. Telle est l'importance de Joupantchitch et la qualité de son talent qu'après la présentation qui nous en est faite, il ne sera plus permis de l'ignorer.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

RAPPORTS SUR LA VIE DE LA FACULTÉ

G. MAUGAIN, La Faculté des Lettres pendant l'année 1929-1930. 1
G. MAUGAIN, Vingt de nos étudiants en vacances. 177

VARIÉTÉS

A. GRENIER, L'école d'archéologie de Nîmes. 275
M. GUÉROULT, J.-G. Fichte et la théorie du savoir. 137
J. KARST. Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes. 113
P. MONTET. Les fouilles de Tanis en 1930. 3
M. PRADINES. La pensée intuitive selon un livre récent. 231
E. VERMEIL, J.-G. Fichte et la théorie du savoir. 53, 97

ECHOS DES COURS DE LA FACULTÉ

P. ALFARIC. La situation religieuse de l'Europe nouvelle. . 133, 182, 209, 257
A. GRABAR, Histoire de l'art en Europe centrale et en Europe orientale. 179, 212
STREMOOUKOV, La pensée de Dostoïevski. 263
H. DE CHELMINSKA, La Renaissance en Pologne et J. Kochanowski. . . 260
A. PITOU, Notes de syntaxe latine. 217

CHRONIQUES

Statistique de l'année 1929-1930. 8
Distinctions honorifiques. 10, 112
Thèses de doctorat soutenues pendant l'année 1929-1930. 9
Licence d'arabe. 111
L'enseignement de l'art tchéco-slovaque à la Faculté des Lettres. . . . 189
Un enseignement de philosophie anglaise en 1931-1932. 190
Lectures recommandées pour le cours de M. Magoun. 272
Dons aux Instituts de la Faculté en 1929-1930. 141

Réunions du samedi :

Histoire littéraire. 267
Linguistique, orientalisme, archéologie. 108, 221, 268
Histoire des religions. 187, 223, 271

Digitized by Google

Concours et Examens

I. *Notes sur les auteurs et les questions des programmes :*

A. Boulanger, Plaute. 30
— Catulle. 30
— Salluste. 31
— Lucain. 31
P. Collomp, Hérodote. 26, 116, 237
J. Gagé, L'Italie, de l'invasion gauloise à la guerre sociale. . . 22
J. Gagé, Histoire intérieure et extérieure de Rome de l'abdication de Sylla à l'avènement des Flaviens. 63
M. Guéroult, Berkley. 61
— Hume. 62
— Maine de Biran. 62
E. Hoepffner, Le Couronnement de Louis. 32
— Philippe de Novarre. *Mémoires.* 32
— La poésie narrative du xie au xiiie siècle. . . 33
A. Koszul, *Julius Caesar* de Shakespeare. 159
G. Lefebvre, L'histoire intérieure de la France de 1814 à 1870. . 11
R. Leroux, Wieland, *Agathon.* 34
A. Ogusse, Ménandre. 28
E. Perrin, L'Église de l'avènement de Léon le Grand jusqu'à la mort de Jean VIII. 147

II. *Sujets à traiter et textes à commenter :*

Allemand. 80, 124, 167, 198, 251
Anglais. 82, 169, 242
Epigraphie latine. 249
Français. 167
Grec. 35, 76, 119, 163, 194, 244, 278
Histoire du moyen-âge. 40, 86, 201
Italien. 38, 84, 125, 172, 199, 252, 282
Latin. 36, 77, 121, 164, 195, 246, 279
Philosophie. 119

III. *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire :*

Grammaire. 283
Histoire et géographie (agr. des jeunes filles). 132
Histoire et géographie (hommes). 96
Lettres (agr. des jeunes filles). 130
Lettres (agr. des hommes). 174
Philosophie 96

IV. — *Examen de la Faculté :*

Certificat d'études latines. 46
Baccalauréat. Sujets divers. 46, 48, 50, 92, 127, 128, 129, 172, 176, 255, 256, 286

Digitized by Google

Baccalauréat. Observations et conseils.

M. About, La composition française. 92
H. Adrian. Les épreuves d'Allemand. 175
J. Bazillon, Les épreuves d'anglais. 254
A. Boulanger et Renaud. La version latine. 50
E. Cavaignac et A. Diény. Histoire et géographie. 127
H. Carrez, Histoire et géographie. 95
P. Collomp, Les épreuves de Grec. 48
Mlle Dietz, Les épreuves de mathématiques. 255
Dubois, La composition de Sciences naturelles. 126
G. Monod, Les épreuves philosophiques. 46

Revue bibliographique

V. Berard, *Genève et les traités (1589-1921)* (G. Lefebvre). 143
André Boulanger, *L'art poétique de Jacques Peletier du Mans (1555)* (F.-Ed. Schneegans). 239
Crouzet et Fournier, *Les ponts romains* (H. Tronchon). 146
Delattre, *L'Angleterre d'après guerre et le conflit houiller* (A. Koszul). . 143
Edmond Estève, *Un grand poète de la vie moderne, Émile Verhaeren (1855-1916)* (H. Tronchon). 72
H. Gœlzer, *Le latin en poche : dictionnaire français-latin* (A. Juret). . 227
H. Hauser, *Les origines historiques des problèmes économiques actuels* (G. Lefebvre). 226
Lafaye, *Ovide, Métamorphoses, livres XI-XV* (A. Jurlt). 276
H. Knittermeyer, *Schelling und die romantische Schule* (R. Minder). . 75
Jules Legras, *La littérature en Russie* (Lucien Tesnière). 144
Marquis H. et Blandford, *Précis de prononciation anglaise* (A. Koszul). . 194
Jean-Emile Morel, *Les images terrestres* (J. Pommier). 227
Teresio Napione, *Studi sulla fortuna di Chateaubriand nella letteratura e nell' arte italiana* (H. Tronchon). 145
George Ostler, *The little Oxford Dictionary* (A. Koszul). 75
Francesco Picco, *Molière* (G. Maugain). 193
S. Rocheblave, *Un héros de l'épopée huguenote : Agrippa d'Aubigné* (H. Tronchon). 71
F.-J. Schneider, *Japeta (1643) Ein Beitrag zur Geschichte des französischen Klassizismus in Deutschland* (H. Tronchon). 72
Pius Servien, *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (A. Juret). 226
Pius Servien, *Lyrisme et structures sonores* (A. Juret). 276
Underhill Franzis, *The Young Englishman study* (A. Koszul). . . . 73
A. K. Vinogradov, *Mérimée dans ses lettres à Sabolevsky* (L. Tesnière). . 107

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

Digitized by Google

AUX BIBLIOPHILES, AU PUBLIC CULTIVÉ QUI SUIT AVEC
INTÉRÊT LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

La Librairie BERGER-LEVRAULT

STRASBOURG

23, PLACE BROGLIE, 23 :—: TÉLÉPHONE 40-96

**présente les derniers ouvrages scientifiques,
toutes les nouveautés littéraires,
les beaux livres d'art, les éditions de luxe.**

Une bibliothèque de prêt groupe 5000 volumes élégamment reliés qui sont à la disposition du Public pour quelques centimes.

LE MONSIEUR ÉLÉGANT
se coiffe chez

MEYER - WERNER

MAITRE-CHAPELIER

STRASBOURG
142, GRAND RUE, 142
7, HAUTE MONTÉE, 7

Maison fondée en 1816

CORDONNERIE
DU

HIGH-LIFE

Chaussures F. Pinet-Paris

STRASBOURG
27, Haute Montée, 27

La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas

*La maison se charge
de toutes réparations*

Remise de 5 °/. aux Etudiants

Digitized by Google

LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de
JOSEPH BÉDIER, de l'Académie française
et PAUL HAZARD, professeur au Collège de France.

Œuvre des maîtres de l'érudition française, cette histoire de la littérature française résume tout l'effort scientifique de notre temps.

Parmi les appréciations dont il a été l'objet, citons celle de Fortunat STROWSKI dans la **Revue des cours et conférences** : *l'Encyclopédie la plus sûre, la mieux informée, la plus agréable de toutes nos richesses spirituelles à travers les siècles... ;* celle de **La Revue universitaire** : *La plupart de ces études sont de premier ordre, riches de substance, au courant des dernières recherches, très soignées de forme.*

Deux vol. gr. in-4° (collection Larousse. 32×25), 857 gravures, 54 hors texte. *Comptant :* broché **175** fr.; relié demi-chagrin..... **265** fr.
Paiement en douze mensualités : broché, **195** fr ; relié... **285** fr

CHEFS D'ŒUVRE DES GRANDS ÉCRIVAINS

Éditions établies d'après les textes les plus sûrs.
Les classiques ont été annotés par des professeurs d'Université.

150 volumes :

XVII^e SIECLE : Corneille : *Théâtre choisi*, 3 vol. — **Racine** : *Théâtre complet*, 3 vol. — **Molière** : *Théâtre complet*, 8 vol. — **Boileau** : *Œuvre poétique*, 1 vol. — **La Fontaine** : *Fables illustrées*, 2 vol. — **La Rochefoucauld** : *Maximes*, 1 vol. — **Pascal** : *Pensées*, 2 vol. — **Bossuet** : *Œuvres choisies*, 2 vol. — **Fénelon** : *Œuvres choisies*, 2 vol. — **Mme de Sévigné** : *Lettres choisies*, 2 vol. — **Regnard** : *Théâtre choisi*, 2 vol.

XVIII^e SIECLE : J.-J. Rousseau : *Emile*, 1 vol. ; **Les Confessions**, 1 vol. — **Voltaire** : *Théâtre choisi*, 1 vol. ; *Histoire de Charles XII*, 1 vol. — **Beaumarchais** : *Théâtre choisi*, 2 vol. — **B. de Saint-Pierre** : *Paul et Virginie*, 1 volume, etc.

XIX^e SIECLE : Chateaubriand : *Œuvres choisies*, 3 vol. — **A. de Vigny** : 7 vol. — **Th. Gautier**, 5 vol. — **Lamartine**, 7 vol. — **Michelet**, 6 volumes. — **Sainte-Beuve**, 3 vol., etc.

Chaque volume (13,5×20), couverture de luxe rempliée, **10** fr. hors série : **Victor Hugo**, 2 forts vol., chaque volume **25** fr.

En vente chez tous les libraires et 13, r. Montparnasse, Paris, 6e.

LAROUSSE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
NOV 16 1932
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06944 5529

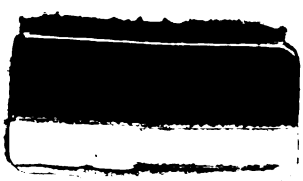

Digitized by Google